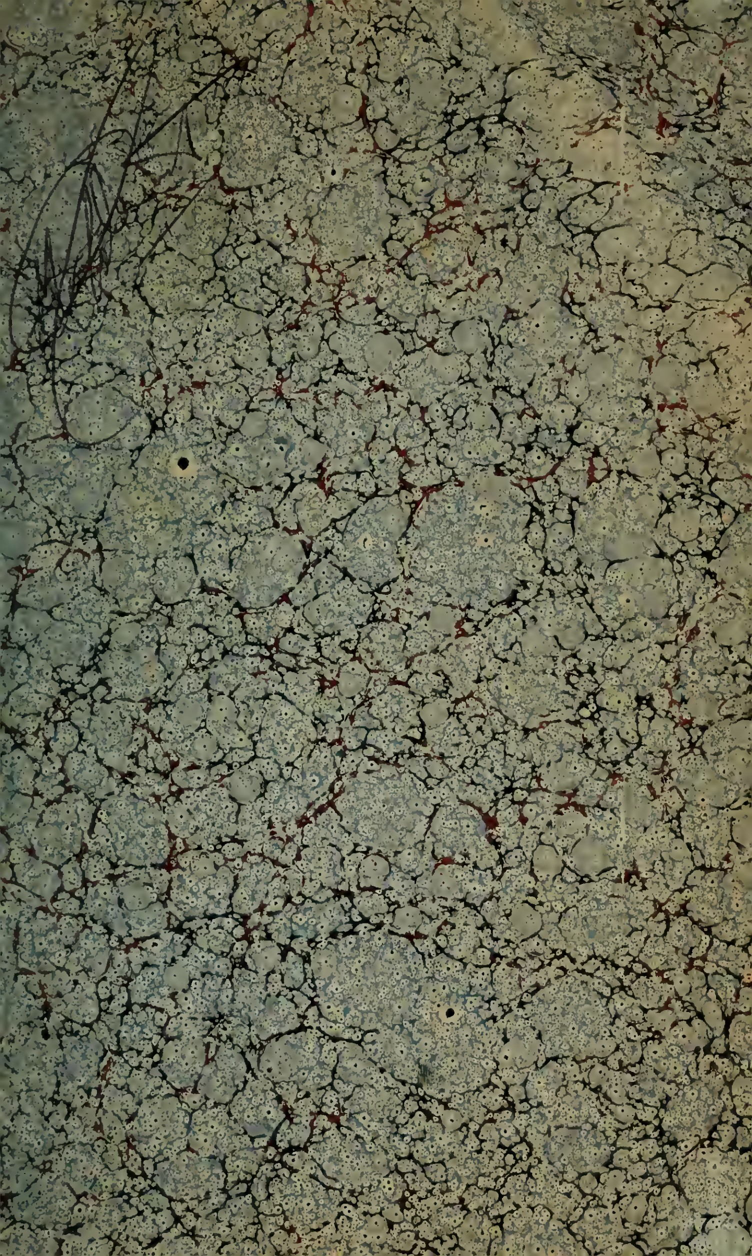

U d'/of OTTAWA
39003001353407





HISTOIRE DU RÈGNE

DE

GUILLAUME III

POUR FAIRE SUITE A

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1688

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER et Cie, 30, rue Mazarine.

HISTOIRE DU RÈGNE

DE

GUILLAUME III

POUR FAIRE SUITE A

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1688

PAR

T. B. MACAULAY

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR AMÉDÉE PICHOT

TOME PREMIER

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

1858

AVERTISSEMENT

DU TRADUCTEUR.

L'Histoire du Règne de Guillaume III, comme l'indique le second titre de notre traduction, est la continuation de l'Histoire d'Angleterre sous le règne de Jacques II et de la Révolution de 1688. Le lecteur ne doit point perdre de vue que c'est ainsi que l'ouvrage a été conçu et entrepris par M. Macaulay. Le traducteur lui-même a cru devoir se conformer autant que possible à certaines locutions et à certaines expressions adoptées dans les volumes précédents. Par la même raison il a ajouté à peine quelques notes à celles de l'auteur, s'estimant heureux s'il a pu, comme ses devanciers, rendre aussi exactement que possible, quelquefois littéralement, le texte original. Une version littérale est

d'ailleurs presque obligatoire en français pour reproduire à la fois la pensée et le style d'un écrivain qui se rapproche si souvent de la forme française.

J'avais traduit les deux premiers volumes de M. Macaulay et j'en avais même déjà commencé l'impression : il est à peu près inutile de raconter au public par quel concours de circonstances je me laissai devancer par deux auteurs dont le succès m'a d'ailleurs parfaitement justifié. L'HISTOIRE DE GUILLAUME III devait se faire avec la collaboration de l'un de ces habiles traducteurs qui s'était chargé d'un volume sur deux. J'ai regretté que des circonstances nouvelles m'aient privé de voir mon nom associé à un nom très-honorablement connu dans les lettres, quoiqu'il soit juste de déclarer que j'ai trouvé pour remplacer cette collaboration deux rédacteurs de la REVUE BRITANNIQUE, MM. Borghers et Courtois, qui avaient aussi déjà fait leurs preuves.

Comme j'ai revu, collationné, et parfois retouché les diverses parties de notre travail, je réclame seul la responsabilité des fautes, s'il y en a, heureux de partager fraternellement le mérite de l'œuvre commune.

J'ai exprimé plusieurs fois ailleurs toute mon admiration pour M. Macaulay. Ses éditeurs et ses traducteurs doivent au moins le remercier ici du désintéressement avec lequel

il a refusé de se prévaloir des nouveaux traités internationaux qui lui donnaient le droit, non-seulement de choisir ses interprètes, mais encore d'en exiger une rétribution. Cette rétribution a été offerte et délicatement refusée.

AMÉDÉE PICHOT.

Paris, juin 1857.

HISTOIRE DU RÈGNE

DE

GUILLAUME III

POUR FAIRE SUITE A

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION ANGLAISE DE 1688

CHAPITRE I.

1689

Guillaume et Marie proclamés à Londres.

La Révolution était accomplie. Les décrets de la Convention étaient partout reçus avec soumission. Londres, fidèle, pendant cinquante ans d'événements divers, à la cause de la liberté civile et de la religion réformée, fut la première ville qui s'empressa de manifester son dévouement au nouveau souverain. Le roi d'armes de l'ordre de la Jarretière, après avoir lu la proclamation sous les fenêtres de Whitehall, se rendit solennellement à Temple-Bar, le long du Strand. Il était suivi par les massiers des deux chambres, par les deux présidents, Halifax et Powle, et par une longue file de carrosses remplis de seigneurs et de gentilshommes. Les magistrats de la Cité ouvrirent les portes et se joignirent au cortége. Quatre régiments de milice firent la haie jusqu'à Lugate-Hill, autour de la cathédrale de Saint-Paul et sur toute la longueur

de Cheapside. Les rues, les balcons, les toits même des maisons étaient garnis d'une multitude de spectateurs. Tous les clochers, depuis l'abbaye de Westminster jusqu'à la Tour, faisaient retentir un joyeux carillon. La proclamation fut répétée, au son des trompettes, en face de la Bourse royale, au milieu des acclamations des citoyens.

Le soir, toutes les croisées, depuis Whitechapel jusqu'à Piccadilly, s'illuminèrent. Les appartements d'apparat du palais s'ouvrirent aux nombreux courtisans désireux de baiser les mains du roi et de la reine. Les Whigs accoururent là avec l'animation de la victoire et de la fortune prospère. Il y en avait parmi eux à qui on pouvait bien pardonner si un sentiment de vengeance se mêlait à leur joie. De ceux qui avaient survécu aux mauvais jours, la personne le plus profondément blessée était absente. Lady Russell, pendant que ses amis se pressaient dans les galeries de Whitehall, resta dans sa retraite, pensant à celui qui, s'il eût vécu, n'aurait pas figuré aux derniers rangs dans les cérémonies de ce grand jour. Mais sa fille, devenue quelques mois auparavant la femme de lord Cavendish, fut présentée au roi et à la reine par la mère de ce lord, la comtesse de Devonshire. Une lettre a été conservée dans laquelle la jeune lady décrit, avec de vives couleurs, les clameurs de la populace, l'illumination des rues, la foule brillante qui remplissait la salle de réception, la beauté de Marie et l'expression qui ennoblissait et adoucissait la physionomie sévère de Guillaume. Mais le passage le plus intéressant est celui où l'orpheline avoue l'amère satisfaction qu'elle avait éprouvée à voir le tardif châtiment du meurtrier de son père [1].

L'exemple de Londres fut suivi par les villes de la province. Pendant trois semaines, les gazettes continrent le récit des fêtes par lesquelles la joie publique se manifestait : — cavalcades de gentilshommes et de yeomen, processions de Shériffs

[1] *Lettre de lady Cavendish à Silvia.* Lady Cavendish, comme la plupart des jeunes filles instruites de cette génération, avait toujours dans la tête les romans de Scudéry. Elle prend le nom de Dorinda et donne celui de Silvia à sa correspondante, qu'on suppose être sa cousine Jane Allington. Guillaume est Ormanzor, et Marie Phenixana, *London Gazette*, feb. 14. 1688-9; *Narcissus Luttrell's Diary*. Ce *journal de Luttrell*, que je citerai souvent, est à la Bibliothèque du Collége des Ames (All souls' College). J'ai de grandes obligations au Conservateur pour la bienveillance avec laquelle il m'a accordé communication de ce précieux manuscrit.

et de Bailiffs en robes rouges, revues de zélés protestants avec des drapeaux et des rubans oranges, salves de boites ou de canons, feux de joie, illuminations, musique, bals, banquets, ruisseaux d'ale et fontaines faisant jaillir du vin de Bordeaux [1].

Plus cordiales encore furent les réjouissances parmi les Hollandais quand ils apprirent que le premier magistrat de leur république avait été promu à un trône. Le jour même de son avénement, Guillaume avait écrit aux États généraux pour leur donner l'assurance que le changement de sa situation n'avait produit aucun changement dans l'affection qu'il portait à sa terre natale, et que sa nouvelle dignité, il l'espérait du moins, lui procurerait les moyens de remplir ses anciens devoirs plus efficacement que jamais. Ce parti oligarchique, qui avait toujours été hostile aux doctrines de Calvin et à la maison d'Orange, murmura faiblement que Sa Majesté devait abdiquer le stathoudérat; mais tous les murmures furent étouffés par les acclamations d'un peuple fier du génie et du succès de son grand concitoyen. Un jour d'actions de grâces fut fixé. Dans toutes les villes des Sept-Provinces la joie éclata en fêtes dont la dépense fut principalement défrayée par des dons volontaires. Chaque classe y contribua. Le plus pauvre ouvrier voulut concourir à dresser un arc de triomphe ou porter son fagot au feu de joie. Même les Huguenots ruinés, venus de France en Hollande, prêtèrent l'aide de leur industrie. Un des arts qu'ils avaient importés dans leur exil était l'art de faire des feux d'artifice, et, en l'honneur du champion victorieux de leur foi, ils firent descendre sur les canaux d'Amsterdam une pluie d'étoiles [2].

Aux yeux d'un observateur superficiel, Guillaume pouvait bien paraitre alors un des mortels les plus dignes d'envie. Il était par le fait un des plus tourmentés et des plus malheureux. Il savait bien que les difficultés de sa tâche ne faisaient que de commencer. Déjà cette aurore si brillante se couvrait de nuages, et divers signes annonçaient un jour sombre et orageux.

[1] Voir les *London Gazettes* de février et mars 1688-9, et le *Narcissus Luttrell's Diary*.

[2] Wagenaar LXI. Il cite les délibérations des États, du 2 mars 1689. *London Gazette*, 11 avril 1689; *Monthly Mercury* d'avril 1689.

Mécontentement du clergé et de l'armée.

Il fut remarqué que deux classes importantes prenaient peu de part aux fêtes par lesquelles on célébrait, sur tous les points de l'Angleterre, l'inauguration du nouveau gouvernement. Rarement voyait-on un prêtre ou un soldat parmi tous ceux qui s'assemblaient sur les places et dans les carrefours où le roi et la reine étaient proclamés. Le clergé et l'armée avaient été également blessés dans l'orgueil de leurs professions. La doctrine de non-résistance avait été chère aux théologiens anglicans : c'était leur principe distinctif, leur texte favori. A en juger par cette partie de leur éloquence cléricale qui est venue jusqu'à nous, ils avaient prêché sur le devoir de l'obéissance passive au moins aussi souvent et avec autant de ferveur que sur la Trinité ou l'Expiation [1]. Leur attachement à leur croyance politique avait été sévèrement éprouvé, il est vrai, et pendant quelque temps il avait même chancelé. Mais avec la tyrannie de Jacques s'était évanoui l'amer sentiment excité parmi eux par cette tyrannie. Naturellement, le ministre d'une paroisse ne pouvait pas s'associer volontiers à ce qui était en réalité un triomphe remporté sur ces principes que, pendant vingt-huit ans, son troupeau l'avait entendu proclamer, à chaque anniversaire du martyre de Charles I[er] et à chaque anniversaire de la Restauration.

Les soldats aussi étaient mécontents. Ils détestaient le papisme sans doute, et ils n'avaient pas aimé le roi banni; mais ils sentaient avec peine que, dans la courte campagne qui venait de décider la destinée de leur pays, ils avaient joué un rôle sans gloire. Quarante beaux régiments, une armée régulière comme jamais l'étendard royal d'Angleterre n'en avait conduit au combat, s'étaient retirés précipitamment devant l'ennemi, puis s'étaient soumis sans lutte. Cette grande force n'avait absolument compté pour rien dans le dernier changement, n'ayant rien fait pour repousser Guillaume et n'ayant rien fait pour servir son entreprise. Les

[1] « Je puis déclarer positivement, » dit un écrivain qui avait été élevé à l'Ecole de Westminster, « que pour un sermon de repentir, de foi et de renouvellement du Saint-Esprit, j'en entendis trois de l'autre culte, et il serait difficile de dire lequel des deux, de Jésus-Christ ou de Charles I[er], était le plus souvent mentionné et magnifié. » Bisset's *Modern Fanatick*, 1710.

paysans qui, armés de fourches et montés sur des chevaux de charrettes, étaient venus en traînards à la suite de Lovelace ou de Delamare, avaient pris plus de part à la révolution que ces magnifiques troupes de la maison du roi, dont les habitants de Londres avaient souvent admiré dans Hyde-Park les chapeaux empanachés, les uniformes brodés et les coursiers caracolants. La mortification de l'armée s'augmentait encore par les bravades des étrangers, bravades que ni les ordres de leurs chefs, ni les punitions, ne pouvaient entièrement contenir [1]. En divers lieux la colère qui devait être ressentie en pareille circonstance par un corps aussi fier que brave se montra d'une façon alarmante. Un bataillon arrêté à Cirencester éteignit les feux de joie, cria vive le roi Jacques et but à la confusion de sa fille et de son neveu. La garnison de Plymouth troubla les réjouissances du comté de Cornwall : des coups furent échangés, et un homme périt dans la bagarre [2].

La mauvaise humeur du clergé et de l'armée ne pouvait manquer d'être remarquée par les moins attentifs; car le clergé et l'armée se distinguaient des autres classes par la particularité du costume. « Les habits noirs et les habits rouges, » dit un Whig violent dans la Chambre des Communes, « sont les fléaux de la nation [3]. » Mais le mécontentement ne s'arrêtait pas aux habits noirs et aux habits rouges. L'enthousiasme avec lequel toutes les classes de la population avaient salué Guillaume jusqu'à Londres dans les derniers jours de décembre s'était bien affaibli avant la fin de février. Le nouveau monarque, au moment même où sa gloire et sa fortune touchaient à leur point culminant, avait prédit la réaction prochaine. Cette réaction, un observateur moins sagace des choses humaines aurait pu, sans doute, la prédire aussi bien que lui, car il faut principalement l'attribuer à une loi aussi certaine que les lois qui règlent le retour successif des saisons et le cours des vents alizés. Il est dans la nature de l'homme d'exagérer le mal présent et de déprécier le bien,

[1] Paris, *Gazette*, janv. 26, février 5, 1689. Orange, *Gazette London*, janv. 10, 1688-9.

[2] *Grey's Debates, Howe's Speech*, feb. 26, 1688-9; *Boscawen's Speech*, March. 1 *Narcissus Luttrell's Diary*, feb. 23-27.

[3] *Grey's Debates*, feb. 26, 1688-9.

de soupirer pour ce qu'il n'a pas et d'être mécontent de ce qu'il a : cette propension, telle qu'elle se montre chez les individus, a été souvent remarquée par les philosophes qui rient de tout comme par les philosophes qui pleurent. C'était un texte favori d'Horace et de Pascal, de Voltaire et de Johnson. Par son influence sur la destinée des grands États peuvent s'expliquer la plupart des révolutions et des contre-révolutions racontées dans l'histoire. Cent générations se sont succédé depuis la première émancipation nationale dont le récit nous soit parvenu. Nous lisons dans le plus ancien des livres qu'un peuple courbé dans la poussière sous un joug cruel, conduit durement au travail par ses maîtres armés du fouet, à qui on refusait la paille, et forcé néanmoins de fournir un rendement journalier de briques, devint fatigué de l'existence et poussa vers le ciel le cri déchirant de sa misère. Les esclaves furent délivrés miraculeusement : au moment de leur délivrance, ils entonnèrent un chant de gratitude et de triomphe; mais, quelques heures après, ils commençaient à regretter leur servitude, et, murmurant contre le chef qui les avait entraînés loin de la maison d'esclavage pour les égarer dans un désert aride, ils rappelaient avec regret la terre où coulaient le miel et le lait. Depuis ce temps, l'histoire de tout grand libérateur a été une répétition de l'histoire de Moïse, et aujourd'hui comme alors des réjouissances comme celles qui retentirent sur les bords de la mer Rouge ont été rapidement suivies par des murmures comme ceux de la roche d'Horeb [1]. La révolution la plus juste et la plus salutaire doit enfanter des maux et des souffrances. La révolution la plus juste et la plus salutaire ne produira jamais tout le bien qu'en espéraient les hommes d'un esprit sans culture et d'un caractère ardent. Les plus sages eux-mêmes ne peuvent, quand elle est récente encore, établir impartialement la balance des maux qu'elle a causés et des maux qu'elle a écartés; car on sent les maux qu'elle a causés, et l'on ne sent plus les maux qu'elle a écartés.

[1] Ou les eaux du Débat. — Cette comparaison biblique est répétée à satiété dans les sermons et les pamphlets du règne de Guillaume III. Il existe une pauvre imitation d'Absalon et d'Achitopel, intitulée *the Murmurers* (*les Murmureurs*). Guillaume est Moïse; Corah, Dathan et Abiron sont des évêques non-jureurs; Balaam est Dryden, je pense, et Phinéas, Shrewsbury.

Ainsi fut-il en Angleterre. Le peuple anglais se montra ce qu'il est toujours pendant les accès de refroidissement qui suivent ses accès d'exaltation, boudeur, difficile à satisfaire, mécontent de lui-même, mécontent de ceux qui étaient naguère ses favoris. La trève entre les deux grands partis fut rompue. Séparés par la mémoire de tout ce qui avait été fait et souffert pendant une lutte d'un demi-siècle, ils avaient été, pendant quelques mois, unis par un danger commun. Mais le danger était passé, et la vieille animosité éclata de nouveau avec toute sa violence.

Caractère des Tories.

Pendant la dernière année de son règne, Jacques avait été encore plus haï par les Tories que par les Whigs, et non sans motif; car pour les Whigs il n'était qu'un ennemi, et pour les Tories il avait été un ami infidèle et ingrat. Mais le vieux sentiment royaliste, qui avait semblé s'éteindre quand Jacques violait les lois, avait été en partie réveillé par ses malheurs. Plusieurs seigneurs et gentilshommes qui avaient, en décembre, pris les armes pour le prince d'Orange et un Parlement libre, murmuraient deux mois après en disant qu'ils avaient été entraînés, qu'ils s'étaient trop fiés à la déclaration de Son Altesse, qu'ils avaient cru à un désintéressement qui ne paraissait pas être dans son caractère. Ils avaient bien voulu faire une douce violence au roi Jacques pour son propre bien; mais leur but était de punir les jésuites et les renégats qui l'avaient égaré et d'obtenir de lui des garanties pour sauvegarder les institutions civiles et ecclésiastiques du royaume, nullement de le priver de la couronne et de le bannir. On trouvait des excuses pour son gouvernement et ses pires excès. Etait-il surprenant que, chassé encore enfant de sa terre natale par des rebelles qui étaient la honte du nom protestant, et forcé de passer sa jeunesse dans des pays où la religion catholique était la religion dominante, il eût été captivé par cette superstition la plus séduisante de toutes? Etait-il surprenant que, persécuté et calomnié comme il l'avait été, par une faction implacable, son caractère fût devenu plus sévère et plus dur qu'on ne l'avait cru possible dans un temps? Etait-il surprenant que, lorsque ceux qui avaient voulu flétrir son honneur et lui voler le droit de sa

naissance étaient enfin en son pouvoir, il n'eût pas suffisamment tempéré la justice par la clémence? Quant à la pire accusation portée contre lui, l'accusation de chercher à priver frauduleusement ses filles de leur héritage en se déclarant le père d'un enfant supposé, sur quelles bases reposait-elle? Sur les plus légères circonstances, et de celles qu'on pouvait imputer au hasard ou à cette imprudence qui n'était que trop en harmonie avec son caractère. Le plus stupide des magistrats de la justice de paix en province envoya-t-il jamais aux ceps ou au pilori un jeune vagabond sans exiger des preuves de culpabilité plus fortes que celles qui avaient suffi au peuple anglais pour déclarer son roi coupable de la plus basse et de la plus odieuse des fraudes? Jacques avait sans doute commis de grandes fautes : rien ne pouvait être plus juste et plus constitutionnel que d'en demander un compte rigoureux à ses conseillers et à ses agents; mais il n'était aucun de ses conseillers et de ses agents qui méritât plus d'être puni que les sectaires têtes-rondes, dont l'adulation l'avait encouragé à persister dans le fatal exercice du pouvoir absolu? D'après une loi fondamentale du royaume, le roi ne pouvait mal faire, et si le mal était fait par son autorité, c'étaient ses conseillers et ses agents qui étaient responsables. Cette grande règle, fondamentale dans notre code politique, se trouvait renversée. Les sycophantes, qui légalement étaient punissables, jouissaient de l'impunité; le roi, qui n'était pas légalement punissable, était puni avec une impitoyable rigueur. Etait-il possible que les Cavaliers d'Angleterre, les fils des preux qui avaient combattu sous Rupert, n'éprouvassent pas un amer chagrin mêlé d'indignation lorsqu'ils réfléchissaient au sort de leur souverain légitime, héritier d'une longue lignée de princes, naguère sur le trône, au milieu des splendeurs de Whitehall, aujourd'hui exilé, suppliant, mendiant? Ses infortunes avaient même surpassé celles du saint martyr son père! Le père avait été immolé par des ennemis mortels et avoués. La ruine du fils était l'œuvre de ses propres enfants. Certes, c'était par d'autres mains que le châtiment, même mérité, aurait dû être infligé. Et était-il bien mérité? Le malheureux prince n'avait-il pas été plutôt faible et imprudent que méchant? N'avait-il pas quelques-unes des qualités d'un excellent prince? Ses talents n'étaient pas sans

doute du premier ordre; mais Jacques était laborieux; il était diligent; il avait combattu avec bravoure; il avait été son propre ministre de la marine et s'était fort bien acquitté de ces fonctions. Jusqu'à ce que ses guides spirituels eussent obtenu un funeste ascendant sur son esprit, il avait été considéré comme un homme scrupuleusement juste, et jusqu'à la fin, quand il n'était pas égaré par eux, il disait généralement la vérité et agissait avec franchise. Avec tant de vertus, s'il eût été protestant, s'il eût même été un catholique romain modéré, il pouvait avoir un règne prospère et glorieux. Peut-être n'était-ce pas trop tard pour lui de réparer ses erreurs. Il était difficile de croire qu'il fût assez aveugle et assez pervers pour ne pas avoir profité de la terrible leçon subie par lui, et si cette leçon avait produit les effets qu'on pouvait raisonnablement en attendre, l'Angleterre jouirait encore, sous son maître légitime, de plus de bonheur et de plus de tranquillité qu'elle n'en devait espérer du meilleur et du plus habile usurpateur.

Nous serions très-injustes envers ceux qui tenaient ce langage si nous supposions qu'ils avaient collectivement cessé d'abhorrer le papisme et le despotisme. On aurait pu, il est vrai, trouver quelques exaltés royalistes qui se révoltaient à la pensée d'imposer des conditions à leur roi, et qui étaient prêts à le rappeler sans exiger la moindre assurance que la Déclaration de tolérance religieuse ne serait pas immédiatement publiée de nouveau; que la Haute Commission ne serait pas réinstallée; que Petre ne reprendrait pas son siége à la table du Conseil, et que les dignitaires du collége de la Madeleine ne seraient pas encore expulsés; mais ses hommes-là formaient une petite minorité. D'un autre côté, très-considérable était le nombre de ces royalistes qui, si Jacques avait reconnu ses erreurs et promis d'observer les lois, étaient prêts à se rallier autour de lui. C'est un fait remarquable que deux des politiques habiles et expérimentés, qui avaient joué le principal rôle dans la Révolution, avouèrent, quelques jours après la Révolution accomplie, leur crainte qu'une restauration ne fût imminente. « Si Jacques était protestant, » disait Halifax à Reresby, « nous ne pourrions pas l'empêcher de revenir avant quatre mois. » Danby disait à la même personne, à peu près vers le même temps : « Si le roi Jacques

voulait seulement donner au pays quelques garanties sur l'article de la religion, ce qui lui serait facile, nous aurions beaucoup de peine à lui résister [1]. » Heureusement pour l'Angleterre, Jacques fut, comme d'habitude, son plus funeste ennemi à lui-même. On ne put lui arracher un mot qui indiquât qu'il acceptait le moindre blâme sur le passé ou qu'il avait l'intention de gouverner constitutionnellement à l'avenir. Toutes les lettres, toutes les paroles qui parvenaient de Saint-Germain en Angleterre faisaient craindre aux hommes sensés que si, dans la disposition où était Jacques, on lui rendait le pouvoir, la seconde tyrannie serait pire que la première. Par conséquent, les Tories, dans leurs réunions, étaient forcés de convenir, bien malgré eux, qu'il n'y avait, pour le moment, d'autre alternative que Guillaume ou la ruine publique. C'est pourquoi, sans tout à fait abandonner l'espérance que, plus tard, le roi de droit pourrait être amené à écouter la raison, et sans transférer le sentiment de leur fidélité au roi de fait, les hommes de ce parti restaient mécontents, mais toléraient le gouvernement nouveau.

Caractère des Whigs.

Peut-être pendant les premiers mois de son existence ce gouvernement courut-il plus de dangers par l'affection des Whigs que par la désaffection des Tories. L'inimitié ne peut guère être plus embarrassante qu'une tendresse querelleuse, jalouse, exigeante, et telle était la tendresse que les Whigs éprouvaient pour le souverain de leur choix. Ils faisaient sonner haut ses louanges ; ils étaient prêts à le soutenir de leur bourse et de leur épée contre les ennemis du dehors et du dedans : mais leur attachement pour lui était d'une nature particulière. Le royalisme des braves gentilshommes qui avaient combattu pour Charles I[er], le royalisme qui avait délivré Charles II des périls et des embarras causés par vingt années d'un mauvais gouvernement, ce royalisme n'était pas un sentiment auquel fussent favorables les doctrines de Milton et de Sidney, un sentiment que pût se flatter d'inspirer un prince qui venait d'être élevé au trône par une rébellion. La théorie des Whigs est que les rois sont faits pour les

[1] *Reresby's Memoirs.*

peuples, et non les peuples pour les rois ; que le droit divin du roi n'a pas d'autre sens que le droit divin d'un membre du Parlement, d'un juge, d'un juré, d'un maire, d'un head-borough, d'un fonctionnaire quelconque; que tant que le principal magistrat gouverne conformément aux lois, il doit être obéi et respecté ; que lorsqu'il viole les lois on doit lui résister, et que lorsqu'il les viole systématiquement et avec obstination il doit être déposé. Sur la vérité de ces principes se fondait le juste droit de Guillaume au trône. Il est évident que les relations entre des sujets qui maintenaient ces principes et un souverain dont l'avénement avait été le triomphe de ces principes devaient différer des relations qui avaient existé entre les Stuarts et les Cavaliers. Les Whigs aimaient Guillaume sans doute, mais ils ne l'aimaient pas comme un roi ; ils l'aimaient comme un chef de parti, et il n'était pas difficile de prévoir que leur enthousiasme se refroidirait bien vite s'il refusait de rester le chef d'un parti pour devenir le roi de toute la nation. Ce qu'ils attendaient de lui en retour de leur dévouement à sa cause, c'est qu'il serait un d'entre eux, un Whig ferme et ardent, qu'il n'accorderait de faveurs qu'aux Whigs, qu'il épouserait toutes les vieilles querelles des Whigs, et il n'était que trop à craindre que, s'il trompait cette attente, l'unique parti qui avait le zèle de sa cause se retirerait de lui [1].

Telles étaient les difficultés dont Guillaume se trouva entouré au moment de son élévation. Jusque-là, quand une bonne voie s'était offerte à lui, il avait rarement manqué de la prendre. A présent, il n'avait plus à choisir qu'entre des voies qui semblaient toutes faites pour le conduire à sa perte. De l'une des deux factions, il ne pouvait espérer un appui cordial. L'appui cordial de l'autre, il ne pouvait le conserver qu'en devenant lui-même l'homme le plus factieux du royaume, un Shaftesbury sur le trône. S'il persécutait les Tories, leur mauvaise humeur se changerait infailliblement

[1] Ici, et dans plusieurs autres passages, je m'abstiens de citer des autorités, parce que mes autorités sont trop nombreuses pour être citées. Mon appréciation du caractère et de la position relative des partis politiques et religieux, sous le règne de Guillaume III, a été puisée non pas dans un seul ouvrage, mais dans des milliers d'écrits oubliés, — pamphlets, sermons et satires, ou, par le fait, dans toute une littérature qui moisit sur les rayons des bibliothèques.

en fureur. S'il les favorisait, il n'était nullement certain de gagner leurs bonnes grâces, et il n'était que trop probable qu'il n'aurait plus les cœurs des Whigs. Il fallait bien pourtant qu'il fît quelque chose, qu'il risquât quelque chose ; il fallait qu'il nommât un Conseil privé; il fallait que toutes les grandes charges publiques et judiciaires fussent remplies. Il était impossible de plaire à tout le monde, difficile de faire un arrangement qui satisfît tout le monde, et cependant il fallait en faire un.

Arrangements ministériels.

Guillaume ne songea pas à former ce qu'on appelle aujourd'hui un ministère. En effet, ce qu'on appelle aujourd'hui un ministère ne fut connu en Angleterre que lorsqu'il eut été depuis quelques années sur le trône. Sous les Plantagenets, les Tudors, les Stuarts, il y avait eu des ministres, il n'y avait pas eu de ministère. Les serviteurs de la couronne n'étaient pas comme à présent liés entre eux par une solidarité réciproque. On ne leur imposait pas de n'avoir tous qu'une seule opinion, même sur les questions les plus graves et les plus importantes. Ils étaient maintes fois hostiles l'un à l'autre, politiquement et personnellement, sans dissimuler leur hostilité. On ne sentait pas encore l'inconvenance et le danger qu'il y avait à les voir s'accuser entre collègues des plus grands crimes et demander la tête l'un de l'autre. Personne n'avait été plus ardent et plus actif à faire mettre en jugement le lord chancelier Clarendon que Coventry, qui était un des commissaires de la Trésorerie. Personne n'avait été plus ardent et plus actif à faire mettre en jugement le lord trésorier Danby que Winnington, qui était sollicitor général. Entre les membres du gouvernement, il n'y avait qu'un point d'union, leur chef commun, le souverain. La nation le considérait comme la tête naturelle de l'administration et le blâmait sévèrement s'il déléguait ses hautes fonctions à un sujet. Clarendon nous a appris que rien n'était plus odieux aux Anglais de son temps que leur premier ministre. Ils auraient préféré, nous dit-il, être soumis à un usurpateur comme Cromwell, qui était premier magistrat de fait et de nom, plutôt qu'à un roi légitime qui les renvoyait à un grand-vizir. Quelle était une des principales accusations que le parti

national avait portées contre Charles II? D'être trop indolent et trop amoureux de ses plaisirs pour examiner avec soin les comptes publics et les inventaires des magasins de la guerre. Jacques, en montant sur le trône, avait résolu de ne nommer ni Lord Grand-Amiral ni Bureau de l'Amirauté et de conserver dans ses mains l'entière direction des affaires maritimes. Cet arrangement, qui serait aujourd'hui considéré par tous les partis comme inconstitutionnel et pernicieux au plus haut degré, fut alors généralement approuvé, même par ceux qui n'étaient pas disposés à voir les actes de Guillaume sous un jour favorable. Les hommes d'Etat les plus élevés ne comprirent pas d'abord combien les relations qui existaient entre le roi, son Parlement et ses ministres avaient été altérées par la Révolution. Chacun supposait que le gouvernement allait être, comme par le passé, confié à des fonctionnaires indépendants les uns des autres, et que Guillaume exercerait sur eux une surveillance générale. On s'attendait aussi à voir un prince de la capacité et de l'expérience de Guillaume expédier beaucoup de mesures importantes sans avoir recours à aucun conseiller.

Guillaume son propre ministre des affaires étrangères.

Aucune plainte ne se fit donc entendre quand on sut qu'il s'était réservé la direction des affaires étrangères. C'était, il est vrai, une chose à peu près forcée; car, à la seule exception de sir William Temple, que rien ne put décider à sortir de sa retraite pour rentrer sur la scène politique, il n'y avait point d'Anglais qui se fût montré capable de conduire à une issue honorable et heureuse une négociation essentielle avec les puissances étrangères. Il s'était écoulé bien des années depuis que l'Angleterre avait pu intervenir avec poids et dignité dans les affaires de la grande république européenne. L'attention des plus habiles politiques anglais avait longtemps été presque exclusivement absorbée par les disputes sur la constitution civile et ecclésiastique de leur propre pays. Les débats sur le Complot papiste et le Bill d'Exclusion, l'Habeas Corpus et l'Acte du Test avaient suscité, jusqu'à la surabondance, de ces talents qui élèvent les hommes à un rang éminent dans les sociétés déchirées par les factions intestines. Tout le continent n'aurait pu présenter des chefs de parti

aussi habiles et aussi rusés, des tacticiens parlementaires aussi adroits, des orateurs aussi éloquents et prompts à la réplique que ceux qui s'assemblaient à Westminster. Mais il fallait une autre école pour former un grand ministre des affaires étrangères, et la Révolution venait tout à coup de placer l'Angleterre dans une situation où un grand ministre des affaires étrangères lui était indispensable.

Guillaume était admirablement doué pour l'emploi que n'auraient pu remplir les plus habiles politiques de son royaume. Il s'était longtemps distingué comme négociateur. C'était lui qui était l'auteur et l'âme de la coalition européenne contre l'ascendant français. Ses mains tenaient le fil sans lequel il était dangereux de s'engager dans le vaste labyrinthe de la politique du continent. Par conséquent, pendant son règne, ses conseillers anglais, quelque experts et actifs qu'ils fussent, se hasardèrent rarement à se mêler de cette partie du gouvernement qu'il avait choisie comme son departement spécial [1].

L'administration intérieure ne pouvait être dirigée que par les avis et le concours actif de ministres anglais. Ces ministres furent choisis par Guillaume de manière à prouver qu'il était déterminé à n'exclure aucun de ceux qui, n'importe leur couleur, voudraient soutenir son gouvernement. Le lendemain du jour où la couronne lui avait été offerte dans Whitehall, le Conseil privé fut admis à prêter serment. La plupart des membres étaient Whigs; mais les noms de divers Tories éminents parurent sur la liste [2]. Les quatre plus hautes charges de l'Etat furent attribuées à quatre nobles lords, les représentants de quatre classes de politiques.

Danby.

Danby n'avait point de supérieur parmi ses contemporains pour l'intelligence, la pratique des affaires et l'expérience officielle. Il avait des droits incontestables à la grati-

[1] Le passage suivant d'un pamphlet du temps exprime l'opinion générale : — « Il possède une connaissance des affaires étrangères supérieure à celle que nous avons; mais pour ce qui est des affaires *anglaises*, ce n'est pas lui faire déshonneur que de lui apprendre ce qui est son devoir relativement à nous, quelle est la nature de ce devoir et ce qu'il convient qu'il fasse. — » *An Honest Commoner's Speech.*

[2] *London Gazette*, feb. 18, 1688-9.

tude des nouveaux souverains; car c'était par son adresse que leur mariage s'était conclu, en dépit d'obstacles qui semblaient insurmontables. L'inimitié dont il avait toujours été animé contre la France n'était pas une recommandation moins puissante. Il avait signé l'invitation du 30 juin, excité et dirigé l'insurrection des comtés du Nord. Dans la Convention, toute son influence et toute son éloquence avaient été employées à combattre le Bill de Régence. Les Whigs cependant éprouvaient pour Danby une défiance et une aversion invincibles. Ils ne pouvaient oublier qu'aux mauvais jours de leur parti, il avait été le premier ministre du roi, le chef des Cavaliers, le champion de la prérogative, le persécuteur des sectes dissidentes. En devenant un rebelle, il n'avait pas cessé d'être un Tory. S'il avait tiré l'épée contre la couronne, il ne l'avait tirée que pour la défense de l'Eglise. Si dans la Convention il avait repoussé le Bill de Régence, il avait aussi maintenu obstinément que le trône n'était pas vacant et que les Etats du Royaume n'avaient aucun droit de décider qui y serait appelé. Le mal qu'il avait fait compensait ainsi le bien, et les Whigs étaient d'avis qu'il devait se trouver amplement récompensé de ses récents mérites si on le laissait échapper au châtiment de ces actes pour lesquels il avait été mis en accusation dix ans auparavant. Danby, de son côté, estimait à leur juste valeur sa capacité et ses services, qui étaient certainement considérables, et il se croyait des titres au poste éminent de Lord de la Trésorerie, qu'il avait autrefois rempli; mais il fut désappointé. Guillaume, par principe, jugea utile de diviser l'autorité et le patronage de la Trésorerie entre plusieurs commissaires. Il fut le premier roi d'Angleterre qui, dans tout le cours de son règne, ne confia jamais la *baguette blanche* des lords de la Trésorerie à un seul sujet. Danby eut le choix entre la présidence du Conseil privé et un portefeuille de secrétaire d'Etat. Il accepta d'un air boudeur la présidence, et tandis que les Whigs murmuraient de le voir placé si haut, à peine s'il essayait de cacher son ressentiment de n'avoir pas été placé plus haut encore[1].

[1] *London Gazette*, feb. 18, 1688-9. Sir J. Beresby's *Memoirs*.

Halifax.

Halifax, l'homme le plus illustre de ce petit parti qui se vantait de tenir la balance égale entre les Whigs et les Tories, se chargea du sceau privé et resta président de la Chambre des Lords [1]. Il avait été le premier à faire une opposition strictement légale au dernier roi, et avait parlé et écrit avec beaucoup de talent contre sa prétention de dispenser de l'observation des lois; mais il avait refusé de rien savoir du projet d'invasion, et s'était même efforcé d'amener une réconciliation quand déjà les Hollandais étaient en pleine marche sur Londres; bref, il n'avait déserté Jacques qu'après que Jacques eut déserté le trône. Mais à dater de cette honteuse fuite, convaincu qu'un compromis était désormais impossible et qu'il avait assez nagé entre deux eaux, Halifax avait pris un parti décisif. Il s'était distingué dans la Convention, et il avait été jugé l'homme le plus spécialement digne de l'honneur d'aller, au nom de tous les Etats d'Angleterre, offrir la couronne au prince et à la princesse d'Orange; car notre Révolution, s'il était possible de la personnifier par le caractère d'un seul personnage, ne saurait être mieux représentée que par la vaste mais prudente intelligence d'Halifax. Les Whigs, cependant, n'étaient pas d'humeur à accepter un service récent comme la compensation expiatoire d'une ancienne offense, et celle d'Halifax avait été grave. Il s'était, longtemps auparavant, fait remarquer aux premiers rangs de leur parti pendant une lutte pénible en faveur de la liberté; mais quand ils furent enfin victorieux, quand il sembla que Whitehall était à leur merci, quand ils crurent toucher au pouvoir et à la vengeance, Halifax avait changé de drapeau, et la fortune en avait changé avec lui. Dans le grand débat sur le Bill d'Exclusion, son éloquence les avait réduits au silence, en rendant la vie au parti inerte et découragé de la cour. Il était vrai que, s'il les avait abandonnés au jour de leur prospérité insolente, il était revenu à eux au jour de leur détresse; mais à présent que cette détresse était passée, ils oubliaient qu'il était revenu à eux, pour se souvenir seulement qu'il les avait abandonnés [2].

[1] *London Gazette,* feb. 18, 1688-9. *Lord's Journal.*
[2] Burnet, II, 4.

Nottingham.

Leur vexation de voir Danby présider le Conseil, et Halifax chargé du sceau privé, ne fut pas diminuée par la nouvelle que Nottingham était nommé secrétaire d'Etat. Quelques-uns de ces zélés anglicans, qui n'avaient jamais cessé de professer la doctrine de non-résistance, qui regardaient la révolution comme injustifiable, qui avaient voté pour une régence et qui avaient jusqu'à la fin maintenu que le trône ne pouvait jamais être vacant un moment, pensèrent toutefois qu'il était de leur devoir de se soumettre à la décision de la Convention. Ils ne s'étaient pas, dirent-ils, révoltés contre Jacques ; ils n'avaient pas choisi Guillaume : mais à présent qu'ils voyaient sur le trône un souverain qu'ils n'auraient jamais voulu y faire monter, leur opinion était qu'aucune loi divine ou humaine ne les obligeait à prolonger la lutte. Ils croyaient trouver, soit dans la Bible, soit dans le livre des Statuts, une direction sur laquelle on ne pouvait se méprendre. La Bible enjoint l'obéissance aux pouvoirs existants. Le livre des Statuts contient un acte déclarant qu'aucun sujet ne sera considéré comme mal agissant pour avoir adhéré au gouvernement du roi en possession de la couronne. D'après ces principes, plusieurs de ceux qui n'avaient pas contribué à l'établissement nouveau pensèrent qu'ils pouvaient lui offrir leur concours sans offenser Dieu ou les hommes. Un des plus éminents politiques de cette école était Nottingham. Sur sa motion, la Convention, avant que le trône fût rempli, avait fait au serment de fidélité des changements qui permettaient à lui et à ceux de son bord de prêter ce serment sans scrupule. « Mes principes, » dit-il, « m'interdisent de prendre part à » l'acte de faire un roi; mais quand un roi a été fait, mes » principes me forcent de lui obéir avec plus de soumission » qu'il n'en peut attendre de ceux qui l'ont fait roi. » Bientôt, à la surprise de quelques-uns de ceux qui l'estimaient le plus, il consentit à siéger dans le Conseil et à accepter les sceaux de secrétaire. Guillaume espérait sans doute que cette nomination serait considérée par le clergé et les Tories de la province comme une garantie suffisante qu'il n'avait aucune mauvaise intention contre l'Église. Burnet lui-même, qui, à une date postérieure, conçut une violente antipathie contre

Nottingham, avoue dans certains Mémoires, composés bientôt après la révolution, que le roi avait jugé sainement, et que l'influence du secrétaire tory, franchement exercée en faveur des nouveaux souverains, avait préservé l'Angleterre de grands malheurs [1].

Shrewsbury.

L'autre secrétaire fut Shrewsbury [2]. De temps immémorial, jamais homme si jeune n'avait occupé un poste si élevé dans le gouvernement. Il complétait à peine sa vingt-huitième année. Personne cependant, excepté les graves formalistes de l'ambassade espagnole, ne considéra sa jeunesse comme une objection à son élévation [3]. Il avait déjà su conquérir une place dans l'histoire par la part éclatante qu'il avait prise à la délivrance de son pays. Ses talents, ses brillantes qualités, son affabilité, sa grâce, sa douceur de caractère le rendaient généralement populaire ; mais c'était par les Whigs surtout qu'il était presque adoré. Nul ne soupçonnait qu'avec tant de grandes et tant d'aimables qualités il avait assez d'imperfections de tête et de cœur pour que le reste d'une vie commencée sous de si heureux auspices dût finir par lui être importune à lui-même et à peu près inutile à ses concitoyens.

Le bureau de l'Amirauté.

L'administration de la marine et celle des finances furent

[1] On trouvera ces mémoires dans un volume manuscrit qui fait partie de la collection Harléienne, et numéroté 6,584. Ce volume est par le fait la première rédaction de l'*Histoire de mon temps*, par Burnet, avec les dates auxquelles furent composées les différentes parties de ce livre très-curieux et très-intéressant. Il fut presque tout entier écrit avant la mort de Marie. Burnet ne commença que dix ans plus tard à préparer pour la presse son *Histoire du règne de Guillaume*. Pendant ce laps de temps ses opinions sur les hommes et les choses s'étaient grandement modifiées. Son premier brouillon est donc d'une grande valeur, car il contient quelques faits qu'il crut plus tard convenable de supprimer, et quelques jugements qu'il estima par la suite devoir altérer. J'avoue que je préfère généralement sa pensée première. Lorsqu'on réimprimera son histoire, il faudra la collationner soigneusement avec ce volume.

Quand je citerai le Manuscrit de Burnet de la collection Harléienne, nº 6,584, je désire que le lecteur sache bien que le Manuscrit contient quelque chose qu'on ne trouve pas dans l'Histoire.

Quant à Nottingham et à sa nomination, voir Burnet, tome II, la *London Gazette* du 7 mars 1688-9, et le *Journal de Clarendon* du 15 février.

[2] *London Gazette*, feb. 18, 1688-9.

[3] Don Pedro de Ronquillo fait cette objection.

confiées à des bureaux (*boards*). Herbert fut premier commissaire de l'Amirauté. Il avait, sous le dernier règne, abandonné richesses et dignités quand il avait trouvé qu'il ne pouvait les conserver avec l'honneur et avec la paix de sa conscience. Ce fut lui qui porta la mémorable invitation à La Haye. Il avait commandé la flotte hollandaise, depuis Helvoetsluys jusqu'à Torbay. Il jouissait d'une haute réputation de courage et de science navale. Nul n'ignorait qu'il avait eu ses vices et ses folies; mais sa conduite récente pendant une épreuve difficile avait racheté tout et semblait pouvoir faire espérer que sa carrière future serait glorieuse. Parmi les commissaires assis à côté de lui au bureau de l'Amirauté, on remarquait deux membres distingués de la Chambre des Communes, William Sacheverell, ancien Whig en grand crédit dans le parti, et sir John Lowther, Tory honnête et modéré qui, par sa fortune et son influence parlementaire, figurait parmi les principaux de sa classe [1].

Le bureau de la Trésorerie.

Mordaunt, un des Whigs les plus véhéments, fut mis à la tête de la Trésorerie, quoiqu'il soit difficile de dire pourquoi. Son courage romanesque, son esprit vif, son imagination bizarre, son amour pour les aventures hasardeuses, pour les surprises et pour les coups de théâtre, n'étaient pas de ces qualités qui promettaient de lui être très-utiles dans les calculs et les négociations financières. Delamere, Whig plus véhément encore, si c'était possible, que Mordaunt, siégea le second au bureau avec le titre de chancelier de l'Echiquier. La commission comptait deux autres Whigs de la Chambre des Communes, sir Henri Capel, frère de ce comte d'Essex mort de sa propre main dans la Tour, et Richard Hampden, fils du célèbre chef du Long Parlement. Mais le commissaire qui eut à supporter tout le poids des affaires était Godolphin. Cet homme, taciturne, perspicace, laborieux, inoffensif, n'ayant d'affection réelle pour aucun gouvernement et utile à tous les gouvernements, était graduellement devenu un rouage indispensable dans le mécanisme de l'Etat. Quoique anglican, il avait réussi dans une cour gouvernée par des jésuites; quoi-

[1] *London Gazette*, mars 11, 1688-9.

qu'il eût voté pour une régence, il devint le vrai chef d'un département ministériel rempli de Whigs. Sa capacité et ses connaissances pratiques, qui sous le dernier règne avaient suppléé à l'insuffisance de Bellasyse et de Dover, furent nécessaires encore pour suppléer à l'insuffisance de Mordaunt et de Delamere [1].

Le grand sceau.

Il y eut quelques difficultés pour disposer du grand sceau. Le roi d'abord désirait le confier à Nottingham, dont le père en avait été chargé et l'avait porté avec honneur pendant plusieurs années [2]. Nottingham cependant le refusa, et il fut offert à Halifax, qui le refusa aussi. Sans doute ces deux seigneurs sentirent qu'ils n'auraient pu remplir la charge de lord chancelier avec honneur pour eux-mêmes ou avec avantage pour le public. Dans l'ancien temps, il est vrai, le grand sceau avait été généralement remis à la garde de personnages qui n'étaient pas des jurisconsultes. Même dans le XVIIe siècle on l'avait confié à deux hommes éminents qui n'avaient jamais fréquenté aucune école de droit. Le doyen Williams avait été lord keeper de Jacques Ier; Shaftesbury avait été lord chancelier de Charles II. Mais de pareilles nominations ne pouvaient plus se renouveler sans des inconvénients sérieux. L'Equité s'était insensiblement transformée en une science dont aucune faculté humaine ne pouvait posséder les raffinements sans de longues et profondes études. Shaftesbury lui-même, avec toute sa vigoureuse intelligence, avait péniblement senti son manque de science technique [3], et pendant les quinze années qui s'étaient écoulées depuis que Shaftesbury avait résigné le sceau, la science technique était devenue de plus en plus nécessaire à ses successeurs. Ni Nottingham, par conséquent, quoiqu'il eût un fonds de savoir

[1] *London Gazette*, mars 11, 1688-9.

[2] J'ai suivi l'histoire qui m'a paru la plus probable; mais on a mis en question si Nottingham avait été invité à être chancelier ou simplement premier commissaire du grand sceau. Comparez Burnet, tome II, p. 3, et l'Histoire de Guillaume par Boyer, 1702. *Narcissus Luttrel*, à plusieurs reprises et jusqu'à la fin de 1692, parle de Nottingham comme devant être lord chancelier.

[3] Roger North raconte une amusante anecdote des embarras de Shaftesbury.

légal comme on en trouve rarement chez les personnes qui n'ont pas reçu une éducation légale, ni Halifax, quoique dans les séances judiciaires de la Chambre de Lords il eût souvent étonné le barreau par sa compréhension vive et la subtilité de ses raisonnements, n'osèrent accepter la plus haute dignité à laquelle puisse aspirer un laïque anglais. Après quelques délais, le sceau fut confié à une commission de jurisconsultes éminents avec Maynard à leur tête [1].

Les juges.

La composition du corps des douze juges d'Angleterre fit honneur au nouveau gouvernement. Chaque conseiller privé fut invité à fournir une liste. Les listes furent comparées, et douze juges d'un insigne mérite furent choisis [2]. Le savoir spécial et les principes whigs de Pollexfen lui donnaient des droits à la plus haute place ; mais on se souvint qu'il avait tenu des dossiers pour la couronne dans ces assises des comtés de l'Ouest qui suivirent la bataille de Sedgemoor. Il semble, il est vrai, par les rapports de la procédure, qu'il avait agi et parlé le moins possible dans cet intérêt, s'il avait réellement tenu les dossiers, laissant aux juges la tâche d'intimider les témoins et les prévenus. Cependant son nom se trouvait, dans l'opinion publique, inséparablement associé aux « Assises Sanglantes : » il ne pouvait donc, sans blesser les convenances, être mis à la tête de la première cour criminelle du royaume [3].

Après avoir rempli pendant quelques semaines les fonctions d'attorney général, il fut nommé chief-justice (premier juge) du tribunal des Plaids Communs. Sir John Holt, jeune encore, mais distingué par son savoir, son intégrité et son courage, devint chief-justice de la cour du Banc du Roi. Sir Robert Atkyns, éminent légiste, qui avait passé quelques années dans une retraite rurale, mais dont la réputation était restée grande à Westminster-Hall, fut appelé à siéger comme chief-baron (premier juge de l'Echiquier). Powell, qui avait été disgracié à la suite de sa franche déclaration en faveur

[1] *London Gazette*, mars 4, 1688-9.
[2] Burnet, t. II, p. 5.
[3] Voir au sujet de ces *brefs* ou dossiers *le Masque protestant enlevé à l'Anglais jésuite*, 1692.

des évêques, reprit son siége parmi les juges. Treby succéda à Pollexfen comme attorney général, et Somers fut fait sollicitor général [1].

La maison du roi.

Deux des principales charges de la maison du roi furent remplies par deux membres de la haute noblesse qui avaient toutes les qualités faites pour orner une cour. Le courageux et accompli Devonshire fut nommé lord steward. Nul n'avait plus fait ou plus hasardé que lui pour l'Angleterre dans la crise de ses destinées; mais en relevant les libertés publiques, il avait relevé aussi la fortune de sa propre maison. Son mandat, de trente mille livres sterling, se retrouva parmi les papiers laissés par Jacques à Whitehall, et Guillaume l'annula [2].

Dorset devint lord chambellan, et il employa toute l'influence et tout le patronage de ses fonctions comme il avait employé ses revenus privés à l'encouragement du talent et au soulagement de l'infortune. Un des premiers actes qu'il lui fallut signer dut être pénible à un homme si généreux et qui goûtait si vivement tout ce qui était excellent dans les arts et les lettres. Dryden ne pouvait plus rester poëte lauréat. Le public n'aurait pu tolérer un papiste parmi les serviteurs de Leurs Majestés, et Dryden n'était pas seulement un papiste, c'était un renégat. Il avait d'ailleurs aggravé son apostasie en calomniant et ridiculisant l'Eglise qu'il avait désertée; il l'avait traitée, disait-on facétieusement, comme les persécuteurs païens traitaient ses enfants; il l'avait revêtue d'une peau de bête sauvage et l'avait pourchassée afin d'amuser le peuple [3]. Il fut remplacé; mais il reçut de la générosité privée du magnifique chambellan une pension égale aux émoluments qu'on lui enlevait. Le lauréat découronné cependant, aussi pauvre en noblesse d'âme que riche des dons de l'intelligence, continua à se plaindre piteusement, chaque année,

[1] Ces nominations ne parurent dans la *Gazette* que le 6 mai; cependant quelques-unes étaient faites avant cette date.

[2] Kennet's *funeral sermon on the first duke of Devonshire, and memoirs of the family of Cavendish*, 1708.

[3] Allusion à la satire de Dryden intitulée *la Biche et la Panthère*. — Voir un poëme intitulé : *A votive tablet to the king and queen.*

des pertes qu'il n'avait pas faites, jusqu'à ce qu'enfin ses doléances lui valurent les expressions du juste mépris de braves et honnêtes jacobites qui avaient tout sacrifié à leurs principes sans daigner faire entendre une parole de malédiction ou de lamentation [1].

Dans la maison du roi furent placés quelques-uns de ces nobles Hollandais qui possédaient la faveur de Guillaume. Bentinck eut la grande charge de premier gentilhomme de la chambre (groom of the stole) avec des appointements de cinq mille livres sterling par an. Zuliester devint gentilhomme de la garde-robe. Le grand écuyer fut Auverquerque, brave officier, qui au sang des Nassau mêlait celui des Horn et qui portait avec un juste orgueil une riche épée, à lui offerte par les Etats généraux en reconnaissance du courage qu'il avait montré à la sanglante bataille de Saint-Denis, où il sauva la vie à Guillaume.

La place de vice-chambellan de la reine fut donnée à un homme qui venait de se faire remarquer dans la vie publique et dont le nom reparaîtra souvent dans l'histoire de ce règne. John Howe, ou, comme on l'appelait plus habituellement, Jack Howe, avait été envoyé à la Convention par le bourg de Cirencester. Son aspect était celui d'un homme dont le corps avait été miné par les agitations continuelles d'une âme inquiète et aigrie. Il était grand de taille, maigre, pâle, avec

[1] Voir la dédicace des poëmes de Prior au fils et au successeur de Dorset, ainsi que l'*Essai sur la satire* que Dryden publia en tête de ses traductions de Juvénal. On trouve un amer sarcasme sur les plaintes efféminées de Dryden dans la *courte Revue du Théâtre* de Collier. Dans le *Prince Arthur* de Blackmore, poëme qui, tout médiocre qu'il est, contient quelques allusions curieuses aux hommes et aux événements du temps, on remarque les vers suivants :

« Le peuple poétique attend obséquieux
L'aumône qu'à la porte on jette à l'indigence :
Laurus se montre aussi parmi ces maigres gueux.
Vieux barde révolté, sans culte ni croyance;
Jouant du coude, il veut obtenir audience.

Le palais de Sakil, vrai temple de Phébus,
Retentit et des chants et des cris de Laurus,
Qui, bénissant Sakil, accuse avec colère
Et son prince et son Dieu de sa triste misère.
Sakil leur donne à tous, charitable seigneur,
Au poëte du pain, son mépris au flatteur. »

Je n'ai pas besoin de dire que Sakil est Sackville, ni que Laurus est une traduction latine du fameux sobriquet de Bayes (Baie de laurier).

des yeux hagards qui exprimaient à la fois la réserve et l'astuce. Il s'était fait connaître, pendant plusieurs années, comme poëte médiocre, et on lui attribuait quelques-unes des plus violentes diatribes qui circulaient dans les cafés. Mais c'était à la Chambre des Communes que s'étaient manifestés son talent et sa mauvaise nature. Depuis trois semaines à peine il en faisait partie, qu'il s'était acquis une notoriété par sa volubilité, ses aspérités de langage et son opiniâtreté. Par son esprit prompt, son énergie et son audace réunies, Howe s'était conquis bientôt les priviléges du talent qui sait se faire craindre. Ses ennemis — et il avait beaucoup d'ennemis — prétendaient qu'il consultait sa sûreté personnelle dans ses boutades les plus pétulantes, traitant les militaires avec une politesse qu'il ne montrait jamais ni aux dames ni aux évêques. Mais personne n'eut jamais une plus forte dose de ce courage pervers qui brave et même recherche le dégoût et la haine. Aucunes convenances ne l'arrêtaient : sa rancune était implacable, et il avait une adresse sans égale pour découvrir le défaut de la cuirasse chez les nobles âmes. Toutes les supériorités de son temps sentirent tour à tour la pointe de son aiguillon. Une fois, il blessa Guillaume lui-même, au point de troubler sa sévère impassibilité et de lui faire dire qu'il regrettait de ne pas être un citoyen privé pour pouvoir envoyer un cartel à M. Howe et lui donner rendez-vous derrière l'hôtel Montague. Jusqu'à présent toutefois, Howe comptait parmi les plus fermes soutiens du nouveau gouvernement et dirigeait tous ses sarcasmes et toutes ses invectives contre les mécontents [1].

Places subalternes.

Les places subalternes dans toutes les administrations publiques furent partagées entre les deux partis : mais les

[1] Il n'est guère de personnage de ce siècle qui soit plus fréquemment mentionné que Howe dans les satires et les pamphlets. Dans la fameuse Pétition de Légion il est désigné comme « cet impudent scandale des Parlements. » Ce qu'en dit Mackay est curieux. Dans un poëme composé en 1690, que je n'ai jamais vu que manuscrit, sont les vers suivants :

« Et d'abord c'est Jack Howe, au terrible talent;
Bienheureuse est la femme à son vers échappée;
Contre le sexe en jupe il est héros vaillant
Et très-respectueux pour qui porte une épée. »

Whigs eurent la plus grosse part. Quelques individus, il est vrai, qui faisaient peu d'honneur au titre de Whig furent largement rémunérés pour des services qu'aucun honnête homme n'aurait voulu rendre. Wildman fut fait directeur général des postes. Une sinécure lucrative dans l'Excise fut donnée à Ferguson. Les fonctions du procureur (sollicitor) de la Trésorerie étaient à la fois très-importantes et très-odieuses. C'était à ce magistrat qu'il appartenait de conduire les procès politiques, de recueillir les dépositions des témoins, de dresser l'instruction d'une affaire pour l'avocat de la couronne, de veiller à ce que les prévenus ne fussent pas mis en liberté sous caution insuffisante et d'éliminer du jury toutes les personnes hostiles au gouvernement. Sous les règnes de Charles et de Jacques, les procureurs de la Trésorerie avaient été accusés avec trop de raison d'employer les plus vils artifices de la chicane contre les hommes désagréables à la cour. Le nouveau gouvernement aurait dû faire un choix au-dessus de tout soupçon. Par malheur celui de Mordaunt et de Delamere tomba sur Aaron Smith, politique rancuneux et sans principes, qui avait été le conseil judiciaire de Titus Oates, lors du complot papiste, et gravement impliqué dans le complot de Rye-House. Richard Hampden, homme d'opinions décidées, mais d'un caractère modéré, fit des objections contre cette nomination fâcheuse. On n'en tint pas compte. Les jacobites, qui haïssaient Smith et avaient raison de le haïr, affirmèrent qu'il avait obtenu sa place en faisant peur aux lords de la Trésorerie et surtout en les menaçant que s'ils rejetaient ses prétentions légitimes, ils seraient cause de la mort de Hampden [1].

La Convention changée en Parlement.

Quelques semaines s'écoulèrent avant que tous les arrangements ci-dessus mentionnés fussent rendus publics, et dans l'intervalle plusieurs événements importants avaient eu lieu. Aussitôt après le serment prêté par les nouveaux conseillers privés, il fallut leur soumettre une grave et pressante question. La Convention actuellement assemblée pouvait-elle se

[1] Sprat., *Vraie relation;* — North's, *Examen;* — Lettre au Chief-Justice Holt, 1694; — Lettre au secrétaire Trenchard, 1694.

transformer en parlement? Les Whigs, qui avaient une majorité décidée dans la Chambre basse étaient tous pour l'affirmative. Les Tories, sachant que depuis un mois le sentiment public avait subi un changement considérable et espérant qu'une élection générale ajouterait à leur force, étaient pour la négative. Ils maintenaient que les *Writs* du roi étaient indispensables à l'existence d'un parlement. La Convention n'avait pas été convoquée en vertu de pareils writs, et il était impossible de suppléer à cette lacune originelle; les chambres n'étant donc que de simples clubs de particuliers devaient se dissoudre immédiatement.

On répondait que le writ royal était simple matière de forme, et qu'exposer la substance de nos lois et de nos libertés à un sérieux hasard par respect d'une forme, serait la plus insensée des superstitions. Toutes les fois que le souverain, les pairs spirituels, les pairs temporels, et les représentants librement choisis par les corps constituants du royaume étaient réunis, il y avait l'essence d'un Parlement. Un pareil Parlement existait en ce moment. Quoi de plus absurde que de le dissoudre dans une conjoncture où chaque heure était précieuse, où de nombreuses et importantes affaires exigeaient l'action immédiate des législateurs, et où les dangers qui menaçaient l'État ne pouvaient être détournés que par les efforts combinés du roi, des lords et des Communes. Un jacobite pouvait, sans inconséquence, refuser de reconnaître la Convention comme Parlement, car il la tenait, dès le commencement, pour une assemblée illégitime; toutes ses résolutions étaient d'avance frappées pour lui de nullité, et il ne voyait que des usurpateurs dans les souverains proclamés par elle; mais comment un homme qui maintenait la nécessité de la convocation immédiate d'un nouveau parlement par writs revêtus du grand sceau de Guillaume et Marie, pouvait-il logiquement mettre en question l'autorité même qui avait placé Guillaume et Marie sur le trône? Ceux qui tenaient Guillaume pour roi légitime devaient nécessairement tenir aussi l'assemblée dont il avait reçu son droit pour le légitime Grand Conseil du royaume. Ceux qui, sans regarder Guillaume comme le roi légitime, croyaient cependant pouvoir légalement lui jurer fidélité comme roi de fait, pouvaient assurément, d'après le même principe, reconnaître la Convention comme Parlement de fait.

Il était clair que la Convention serait la source mère dont tous les Parlements futurs tireraient leur autorité, et que de la validité de ses votes dépendrait la validité de tous les futurs statuts. Comment le ruisseau serait-il remonté plus haut que sa source? N'était-il pas absurde de dire que la Convention était suprême dans l'État et pourtant une nullité ; une législature valable pour les actes les plus élevés, non valable pour les plus humbles, compétente pour déclarer le trône vacant, changer la succession, fixer les limites de la Constitution et incompétente pour passer l'acte le plus trivial, pour la réparation d'une jetée ou la construction d'une église de paroisse?

Ces arguments auraient eu un poids considérable, lors même que tous les précédents se seraient trouvés contraires; mais par le fait notre histoire n'offrait qu'un seul précédent ayant quelque trait à la situation ; et ce précédent était décisif en faveur de la doctrine que les writts royaux ne sont pas d'une nécessité indispensable pour l'existence d'un Parlement. Aucun writt n'avait convoqué la Convention qui rappela Charles II. Et pourtant cette Convention avait continué de siéger et de légiférer après la Restauration ; elle avait réglé l'impôt, passé un acte d'amnistie, aboli les tenures féodales. Cette conduite avait été sanctionnée par une autorité dont aucun parti dans l'État ne pouvait parler sans vénération. Hale avait pris lui-même une part considérable dans ces mesures et avait toujours soutenu leur légalité rigoureuse. Clarendon, si peu enclin qu'il fût à favoriser toute doctrine dérogatoire aux droits de la Couronne et à la dignité du sceau dont il était le gardien, avait déclaré que puisqu'il avait plu à Dieu, dans une conjoncture des plus critiques, de donner à la nation un bon Parlement, ce serait le comble de la folie de chercher des imperfections techniques dans l'acte en vertu duquel ce Parlement s'était réuni. Un seul Tory aurait-il pu prétendre que la Convention de 1660 avait une origine plus respectable que la Convention de 1689? Une lettre écrite par le premier prince du sang, à la demande de la pairie entière et de centaines de personnes qui avaient représenté les comtés et les villes n'était-il pas un aussi bon *warrant* qu'un vote du Parlement-Croupion?

De plus faibles raisons avaient suffi pour satisfaire les Whigs, qui formaient la majorité du Conseil privé. Le roi se

rendit donc en cortége royal, le cinquième jour après sa proclamation, dans la Chambre des Lords, et prit place sur le trône. Les Communes furent introduites, et, avec beaucoup d'expressions gracieuses, Guillaume rappela à ses auditeurs la situation périlleuse du pays, les exhortant à prendre les mesures qui pourraient empêcher d'inutiles délais dans l'expédition des affaires publiques. Son discours fut accueilli par les personnes qui se pressaient à la barre avec le murmure sourd par lequel nos ancêtres avaient l'habitude d'indiquer leur approbation, et qui se faisait souvent entendre dans des lieux plus sacrés que la Chambre des Communes [1].

Dès que le roi se fut retiré, un Bill déclarant la Convention un Parlement fut déposé sur la table des Lords, et rapidement adopté par eux. Dans les Communes, il y eut des débats animés. La Chambre se forma en comité, et l'excitation fut si grande, qu'en l'absence de l'autorité du président, le maintien de l'ordre devint impossible. Des personnalités mordantes furent échangées. Le mot « *Hear, hear him* (écoutez), écoutez-le, » qui dans l'origine n'était d'usage que pour faire taîre les bruits irréguliers et pour rappeler à la discussion les membres de la Chambre, était graduellement devenu, depuis quelques années, ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire un cri qui indique, selon le ton, l'admiration, l'assentiment, l'indignation ou la dérision. En cette occasion, les Whigs vociféraient si tumultueusement : « Ecoutez, écoutez, » que les Tories se plaignirent d'un manque de loyauté de leur part. Seymour, le chef de la minorité, déclara que la liberté des débats n'existait plus, si l'on tolérait de pareilles clameurs. Quelques vieux membres whigs se laissèrent alors entraîner à lui rappeler que les mêmes clameurs s'étaient parfois fait entendre lorsqu'il présidait, et qu'alors on ne les réprimait pas. Si ému et si irrité qu'on fût, du reste, des deux côtés, les discours ne cessaient d'indiquer ce profond respect de la loi et de la prescription qui a longtemps été le trait caractéristique des Anglais, et qui, bien qu'il aille quelquefois jusqu'à la pédanterie et quelquefois jusqu'à la superstition, n'est pas sans avoir ses avantages. Même dans cette crise décisive, lorsque la nation était encore dans la fermentation révolu-

[1] Van Citters, feb. 19, mars 1, 1688-9.

tionnaire, nos hommes publics parlaient longuement et gravement de toutes les circonstances de la déposition d'Édouard II ou de la déposition de Richard II, et s'enquéraient avec anxiété de la question de savoir si l'assemblée qui, avec l'archevêque Lanfranc à sa tête, avait écarté Robert de Normandie et mis Guillaume le Roux sur le trône, avait ou n'avait pas continué d'agir ensuite comme législature du royaume. On disserta sur l'histoire des Writs, sur l'étymologie du mot Parlement. Il est à remarquer que l'orateur qui envisagea le sujet sous le point de vue le plus digne d'un homme d'Etat, fut le vieux Maynard. Dans les luttes civiles d'un demi-siècle plein d'événements, il avait appris que les questions affectant les plus hauts intérêts de la chose publique ne doivent pas se décider par des subtilités de mots et par des sentences de jurisprudence française ou de jurisprudence latine, et, comme il était de l'aveu de tous le plus subtil et le plus savant des juristes anglais, il pouvait exprimer ce qu'il sentait sans courir le risque d'être accusé d'ignorance et de présomption. Il écarta avec dédain comme frivole et hors de saison toute cette érudition de vieux parchemins que quelques orateurs, bien moins versés que lui en pareilles matières, avaient introduite dans la discussion. « Nous sommes en ce moment, » dit-il, « hors du sentier battu. Par conséquent, si nous prenons la résolution de ne nous mouvoir que dans ce sentier, nous ne pouvons plus faire le moindre mouvement. Un homme qui, en révolution, se décide à ne rien faire qui ne soit rigoureusement d'accord avec les formes établies, ressemble à un homme qui s'est perdu dans le désert et qui s'en va criant : « Où est le chemin du roi? Je ne veux marcher que sur le chemin du roi. » Dans un désert, l'homme doit prendre le sentier qui peut le ramener chez lui. En révolution, nous devons avoir recours à la première des lois, la sûreté de l'Etat. » Un autre vétéran tête-ronde, le colonel Birch, envisagea de même la question, et fit valoir avec beaucoup de force et d'adresse le précédent de 1660. Seymour et ceux qui l'appuyaient furent battus dans le comité, et ne s'aventurèrent pas à demander le vote par division sur le rapport. Le Bill passa rapidement, et reçut la sanction royale le dixième jour après l'avénement de Guillaume et Marie [1].

[1] Stat. 1. W. et M Sess. 1, c. 1. Voir les *Journaux des Deux Chambres* et

Le serment est exigé des membres des deux Chambres.

La loi qui transformait la Convention en Parlement contenait une clause pourvoyant à ce que personne ne pût, après le 1er mars, siéger ni voter dans l'une ou l'autre Chambre, sans prêter serment au nouveau roi et à la reine. Cette obligation produisit une grande agitation. Les adhérents de la dynastie exilée espéraient et prédisaient avec confiance que les récusants seraient nombreux. La minorité dans les deux Chambres se montrerait, disait-on, fidèle à la cause de la monarchie héréditaire. Il pourrait bien y avoir un traître par ci par là, mais la grande masse de ceux qui avaient voté pour une régence montrerait de la fermeté. Deux évêques au plus reconnaîtraient l'usurpateur. Seymour se retirerait de la vie publique plutôt que d'abjurer ses principes. Grafton avait résolu de se retirer en France et de se jeter aux pieds de son oncle. Tous les cafés de Londres furent remplis de rumeurs semblables durant la seconde partie de février. L'anxiété publique à cet égard était si intense, que si un homme de rang était deux jours sans se montrer dans les lieux qu'il fréquentait d'ordinaire, on se disait aussitôt à l'oreille qu'il était parti pour Saint-Germain [1].

Le 2 mars arriva, et l'événement apaisa les craintes d'un parti, confondit les espérances de l'autre. Le primat, il est vrai, et plusieurs de ses suffragants se tinrent obstinément à part; mais trois évêques et soixante-treize pairs temporels prêtèrent serment. A la réunion suivante de la Chambre haute, plusieurs autres prélats en firent autant. En moins d'une semaine, cent lords se rendirent ainsi aptes à siéger. D'autres, retenus par la maladie, envoyèrent leurs excuses et leurs professions d'attachement pour Leurs Majestés. Grafton réfuta toutes les histoires qu'on avait fait courir sur lui en prêtant serment le premier jour. Deux membres de la Commission ecclésiastique, Mulgrave et Sprat, se hâtèrent de faire amende honorable en engageant leur foi à Guillaume. Beaufort, longtemps regardé comme le type du royaliste de la

les *Débats de Grey*. L'argument en faveur du Bill est bien exposé dans les *Gazettes de Paris* des 5 et 12 mars 1689.

[1] Van Citters et Ronquillo mentionnent tous les deux l'anxiété ressentie dans Londres jusqu'à ce qu'on sût le résultat.

vieille école, se soumit après une très-courte hésitation. Aylesbury et Dartmouth, deux véhéments jacobites, se firent tout aussi peu scrupule de prêter alors le serment de fidélité que de le rompre plus tard [1]. Les Hydes prirent différents chemins. Rochester se soumit à la loi, mais Clarendon se montra réfractaire. Beaucoup de gens trouvaient étrange que le frère qui avait suivi le parti de Jacques jusqu'à ce que Jacques disparût, fît voir moins de fermeté que celui qui avait été dans le camp hollandais. L'explication en est peut-être que Rochester aurait sacrifié beaucoup plus que Clarendon en refusant de prêter serment. Les revenus de Clarendon ne dépendaient pas du bon plaisir du gouvernement; mais Rochester avait une pension de quatre mille livres sterling par an qu'il ne pouvait espérer garder s'il refusait de reconnaître les nouveaux souverains. Par le fait, il avait tant d'ennemis, que pendant quelques mois il parut douteux qu'on lui laissât en aucune façon conserver la magnifique récompense qu'il avait gagnée en persécutant les Whigs et en siégeant dans la Haute Commission. Il fut préservé de ce qui aurait été un coup fatal pour sa fortune par l'intercession de Burnet, qu'il avait profondément outragé, et qui se vengea de lui comme il convenait à un ministre de l'Evangile [2].

Dans la Chambre basse, quatre cents membres avaient prêté serment, le 2 mai, et parmi eux Seymour. Le courage des jacobites fut abattu par sa défection, et la minorité, à peu d'exceptions près, suivit son exemple [3]. Avant le jour fixé pour la prestation des serments, les Communes avaient commencé à discuter une grave question qui n'admettait aucun retard. Pendant l'interrègne, Guillaume avait, comme chef provisoire de l'administration, perçu et appliqué les impôts aux services publics; la convenance de cette conduite ne pouvait être mise en question par aucune des personnes qui approuvaient la révolution; mais la révolution était maintenant finie; il avait été pourvu à la vacance du trône; les Chambres siégeaient;

[1] *Journal des Lords*, mars 1688-9.
[2] Voir les *Lettres* de Rochester et de lady Ranelagh à Burnet dans cette circonstance.
[3] *Journal des Communes*, 2 mars 1688-9. Ronquillo s'exprime ainsi : « Es de gran consideracion que Seimor haya tomado el juramento ; porque es el arrengador y el director principal, en la casa de los Comunes, de los Anglicanos, mars 8-18, 1688-9.

la loi était en pleine vigueur, et il devenait nécessaire de décider immédiatement à quels revenus le gouvernement avait droit.

Personne ne niait que toutes les terres et tous les biens héréditaires de la couronne ne fussent passés avec la couronne elle-même aux nouveaux souverains ; personne ne niait que toutes les taxes concédées à la couronne pour un nombre d'années déterminé ne pussent être constitutionnellement exigées jusqu'à l'expiration du terme fixé ; mais des revenus considérables avaient été accordés à Jacques, pour sa vie durant, et ce qui avait été accordé viagèrement à Jacques pouvait-il être, lui vivant, réclamé par Guillaume et Marie? C'était une autre question sur laquelle les opinions se trouvaient divisées.

Holt, Treby, Pollexfen, et en réalité tous les jurisconsultes whigs éminents, Somers excepté, étaient d'avis que ces revenus avaient été accordés au dernier roi, en sa qualité politique, mais pour la durée de sa vie naturelle, et devaient, en conséquence, aussi longtemps qu'il continuerait de traîner son existence sur une terre étrangère, être payés à Guillaume et à Marie. Il paraît, d'après un rapport très-concis et isolé du débat, que Somers ne partageait pas cette doctrine. Son opinion était que, si l'on interprétait l'acte du Parlement qui avait établi les taxes en question, selon son véritable esprit, le mot vie signifiait règne, et que, par conséquent, le terme de la concession faite se trouvait expiré. C'était assurément l'opinion saine ; car il était évidemment irrationnel de regarder l'intérêt de Jacques à cette concession à la fois comme une chose attachée à sa personne et comme une chose attachée à sa fonction; c'était dire en même temps que les commerçants de Londres et de Bristol devaient payer de l'argent, parce qu'il était en vie naturellement, et que ses successeurs devaient recevoir cet argent, parce qu'il était mort politiquement. La Chambre se trouva décidément de l'avis de Somers. Les membres se proposant généralement d'accomplir une grande réforme sans laquelle on sentait bien que la Déclaration des droits ne serait qu'une garantie imparfaite pour la liberté publique. Durant la lutte soutenue par quinze parlements successifs contre quatre rois, l'arme principale des Communes avait été de tenir la bourse, et

jamais les représentants du peuple n'avaient été amenés à se dessaisir de cette arme sans avoir bientôt sujet de se repentir de leur trop crédule loyauté. Dans cette période de joie tumultueuse qui suivit la Restauration, un revenu viager considérable avait été accordé presque par acclamation à Charles II. Peu de mois après on aurait pu trouver à peine, dans tout le royaume, un Cavalier respectable qui n'avouât pas que les mandataires de la nation auraient agi plus sagement en gardant entre leurs mains les moyens de réprimer les abus dont toutes les branches du gouvernement étaient viciées. Jacques II avait obtenu de son docile parlement, sans une voix de dissentiment, un revenu suffisant pour couvrir les dépenses ordinaires de l'État pendant sa vie, et il ne jouissait pas depuis six mois de ce revenu, que déjà la grande majorité de ceux qui en avaient agi si libéralement avec lui, se blâmaient sévèrement eux-mêmes de leur libéralité. S'il fallait en croire l'expérience, une longue et pénible expérience, il ne pouvait y avoir de garantie efficace contre la mauvaise administration, si le souverain n'était pas forcé de recourir fréquemment à son Grand Conseil pour obtenir son aide pécuniaire. Presque tous les hommes probes et éclairés étaient donc d'accord pour penser qu'une partie au moins des subsides ne devaient être accordés que pour un terme très-court. Et quel temps pouvait être plus propre à l'introduction de cette nouvelle pratique, que l'année 1689, le commencement d'un nouveau règne, d'une nouvelle dynastie, d'une nouvelle ère constitutionnelle? Le sentiment à ce sujet était si profond et si général, que la minorité dissidente dut céder. Aucune résolution formelle ne fut prise; mais la Chambre procéda dans ses mesures d'après l'hypothèse que les allocations accordées à Jacques pour la durée de sa vie se trouvaient annulées par son abdication [1].

Il était impossible de constituer de nouveau le revenu sans enquête et sans délibération. L'Échiquier reçut l'ordre de fournir les relevés nécessaires pour permettre à la Chambre d'évaluer les dépenses et les ressources publiques. Dans l'intervalle il fut libéralement pourvu aux exigences immédiates de l'Etat. Un subside extraordinaire levé par une ré-

[1] Grey, *Debates*, 25, 26 et 27 février 1688-9.

partition directe et mensuelle fut voté pour le roi, et un acte fut passé pour la décharge de ceux qui depuis son débarquement avaient perçu par son autorité les taxes concédées à Jacques; on prolongea pour plusieurs mois celles de ces taxes qui étaient expirées.

Abolition de l'Impôt des Foyers.

Sur toute la ligne de la marche de Guillaume, de Torbay à Londres, il avait été importuné par le petit peuple qui venait le prier de le délivrer de l'intolérable taxe des Foyers. Le fait est que cette taxe semble avoir réuni les pires des maux imputables à toutes les taxes. Elle était inégale et inégale de la plus pernicieuse façon, car elle pesait lourdement sur le pauvre et légèrement sur le riche. Un paysan dont toute la propriété ne représentait pas vingt livres était taxé à dix shillings. Le duc d'Osmond et le duc de Newcastle, dont les propriétés valaient un demi-million sterling, ne payaient que quatre ou cinq livres. Les collecteurs de la taxe étaient autorisés à pénétrer dans l'intérieur de toutes les maisons du royaume, à troubler les familles au milieu de leur repas, à forcer la porte des chambres à coucher, et si la somme exigée n'était pas ponctuellement payée, à vendre la table même sur laquelle on partageait le pain d'orge entre les pauvres enfants et l'oreiller sur lequel la femme en couches reposait sa tête. La Trésorerie ne pouvait guère empêcher le percepteur de l'impôt des Foyers d'user de ses pouvoirs avec rigueur, car la taxe était affermée, et le gouvernement forcé de conniver aux violences et aux exactions qui dans tous les temps ont rendu le nom de publicain un synonyme proverbial de tout ce qu'il y a d'odieux.

Guillaume avait été si ému par tout ce qu'il avait entendu dire de ces griefs, que, dans l'une des premières séances du Conseil privé, il introduisit le sujet. Il envoya ensuite un message à la Chambre des Communes, la requérant de considérer si de meilleurs règlements pourraient prévenir efficacement les abus qui avaient excité tant de mécontentement. Il ajoutait qu'il consentirait volontiers à l'entière abolition de la taxe si la taxe et les abus semblaient inséparables [1].

[1] *Journal des Communes* et *Débats* de Grey, 1er mars 1688-9.

Cette communication fut accueillie par de bruyants applaudissements. Quelques financiers de la vieille école murmurèrent bien que la tendresse pour le pauvre est une fort belle chose; mais qu'aucune partie du revenu de l'Etat ne rentrait aussi exactement au jour fixé que l'impôt des Foyers; que les orfévres de la Cité ne se décidaient pas toujours à faire des avances sur la garantie des douanes ou de l'excise du prochain trimestre, mais qu'on n'éprouvait jamais de difficulté à emprunter sur l'impôt des Foyers. Dans la Chambre des Communes, ceux qui pensaient ainsi n'osèrent pas élever la voix contre le sentiment général. Mais dans la Chambre des Lords il y eut une lutte dont l'issue sembla quelque temps douteuse. A la fin l'influence de la Cour, énergiquement exercée, fit passer un acte qui déclarait la taxe des foyers un monument de servitude et qui, avec beaucoup d'expressions de reconnaissance pour le roi, l'abolissait à jamais [1].

Payement des frais de l'expédition aux Provinces-Unies.

Les Communes accordèrent, sans grands débats et sans passer au vote par division, six cent mille livres pour rembourser aux Provinces-Unies les frais de l'expédition qui avait délivré l'Angleterre. La facilité avec laquelle cette grosse somme fut votée en faveur d'un peuple intelligent, actif et industrieux, notre allié, il est vrai, politiquement, mais commercialement notre plus formidable rival, excita quelques murmures hors des Chambres et fut, pendant nombre d'années, un sujet favori de sarcasme pour les pamphlétaires tories [2]. La libéralité de la Chambre est cependant facile à expliquer. Le jour même où l'on délibérait à ce sujet, d'alarmantes nouvelles arrivèrent à Westminster, et convainquirent beaucoup de gens qui, dans d'autres temps, auraient été disposés à soumettre à un sévère examen tout compte envoyé par les Hollandais, que notre pays ne pouvait encore se passer des services des troupes étrangères.

[1] 1 W. et M. Sess. 1, c. 10. Burnet, 11, 13.

[2] *Journaux des Communes*, 15 mars 1688-9, même en 1713, Arbuthnot, dans la cinquième partie de *John Bull*, faisait encore allusion à cette affaire avec mainte plaisanterie : « Quant à votre *Venire Facias,* » dit John à Nick Frog, « je vous en ai déjà payé un. »

Mutinerie à Ipswich.

La France avait déclaré la guerre aux Etats généraux; et les Etats généraux avaient réclamé en conséquence du roi d'Angleterre les secours que le traité de Nimègue l'obligeait à leur fournir [1]. Il avait ordonné à quelques bataillons de se mettre en marche sur Harwich pour s'y tenir prêts à passer sur le continent. Les vieux soldats de Jacques étaient en général de fort mauvaise humeur et cet ordre ne les calma pas. Le mécontentement fut surtout grand dans le régiment qui prend rang aujourd'hui comme le premier des régiments de ligne. Bien que formé primitivement en Angleterre, ce régiment, depuis l'époque où il avait combattu pour la première fois sous l'illustre Gustave-Adolphe, avait été presque exclusivement composé d'Ecossais; et jamais, dans quelque région où les conduise leur aventureux et entreprenant caractère, les Ecossais n'ont manqué de ressentir vivement la plus légère offense faite à l'Ecosse. Officiers et soldats murmuraient et disaient que le vote d'une assemblée étrangère n'était rien pour eux. S'ils pouvaient être déliés de leur serment de fidélité à Jacques VII, c'était par les Etats siégeant à Edimbourg et non par la Convention de Westminster. Leur mauvaise humeur s'accrut en apprenant que Schomberg venait d'être nommé leur colonel. Peut-être auraient-ils dû regarder comme un honneur de porter le nom du plus grand capitaine de l'Europe. Mais, si brave et si habile qu'il fût, Schomberg n'était pas leur compatriote, et leur régiment, pendant les cinquante-six ans écoulés depuis qu'il s'était pour la première fois distingué en Allemagne, avait toujours été commandé par un Hepburn ou un Douglas. Pendant qu'ils étaient dans cette veine d'humeur irritable et pointilleuse, l'ordre leur arriva de rejoindre les troupes qui se rassemblaient à Harwich. Il y eut beaucoup de murmures, mais l'explosion fut contenue jusqu'à l'arrivée du régiment à Ipswich. Alors deux capitaines, partisans zélés du roi exilé, donnèrent le signal de la révolte. La place du marché fut bientôt remplie de piquiers et de fusiliers, courant çà et là. On tirait au hasard des coups de fusil dans toutes les direc-

[1] Wagenaar, l. XI.

tions. Les officiers qui essayèrent de réprimer les mutins, furent accablés par le nombre et désarmés. A la fin les chefs mêmes de l'insurrection parvinrent à rétablir quelque ordre et se mirent en marche pour Ipswich à la tête de leurs adhérents. La petite armée se composait d'environ huit cents hommes. Ils s'étaient emparés de quatre pièces de canon et avaient pris possession de la caisse militaire qui contenait une somme considérable. A la distance d'un demi-mille de la ville, on fit halte ; on tint un conseil général, et les mutins résolurent de se hâter de regagner leur pays natal pour y vivre et mourir avec leur roi légitime. Ils se dirigèrent immédiatement sur le nord par marches forcées [1].

Quand cette nouvelle parvint à Londres, l'épouvante y fut grande. La rumeur disait que des symptômes alarmants s'étaient également manifestés dans d'autres régiments, et particulièrement qu'un corps de fusiliers cantonné à Harwich semblait devoir suivre l'exemple donné à Ipswich. « Si ces Ecossais, » dit Halifax à Reresby, « ne sont pas soutenus, ils sont perdus ; mais s'ils ont agi de concert avec d'autres, le danger est vraiment sérieux [2]. » La vérité est qu'il existait une conspiration avec des ramifications dans beaucoup d'autres corps de l'armée ; mais que les conspirateurs furent intimidés par la fermeté du gouvernement et du Parlement. Un comité du Conseil privé siégeait lorsque la nouvelle de la révolte arriva à Londres. William Harbord, qui représentait le bourg de Launceston, était présent. Ses collègues le prièrent de descendre immédiatement à la Chambre des Communes et de l'instruire de ce qui arrivait. Il y alla, se leva à sa place, et raconta son histoire. L'Assemblée s'éleva à la hauteur de la situation. Howe fut le premier à demander une action énergique. « Votez une adresse au roi, » dit-il, « pour qu'il envoie ses troupes hollandaises à la poursuite de ces hommes. Je ne vois pas à quelles autres troupes se confier. » « Ce n'est pas là matière à plaisanter, » dit le vieux Birch, qui avait été colonel au service du Parlement, et qui avait vu deux fois la plus puissante et la plus renommée des Chambres des Communes qui ait jamais siégé, deux fois expurgée et deux fois chassée par ses propres soldats ; « si vous laissez le mal

[1] *Journaux des Communes,* 15 mars 1688-9.
[2] *Reresby's Memoirs.*

s'étendre, vous aurez en peu de jours affaire à une armée. Priez le roi, par une adresse, d'envoyer immédiatement cavaliers et fantassins, ses propres hommes, des hommes sur lesquels il puisse compter, et d'en finir tout de suite avec ces gens-là. » Les hommes de longue robe prirent feu à leur tour. « Ce n'est pas de la science de ma profession dont il est besoin en ce moment, » dit Treby. « Ce qu'il y a à faire est d'opposer la force à la force, et de maintenir sur le champ de bataille ce que nous avons fait dans le sénat. » « Ecrivez aux shérifs, » dit le colonel Mildmay, membre pour Essex. « Levez la milice. Il y a là cent cinquante mille hommes, tous bons Anglais; ils ne vous feront pas défaut. » Il fut résolu que tous les membres de la Chambre des Communes qui appartenaient à l'armée seraient dispensés d'assister aux séances du Parlement, afin de pouvoir immédiatement se rendre à leurs postes, et l'on vota à l'unanimité une adresse au roi, pour le prier de prendre des mesures efficaces contre la rébellion, et de vouer, par une proclamation, les rebelles à la vengeance publique. Un membre donna à entendre qu'il pourrait être bon de conseiller à Sa Majesté d'offrir leur pardon à ceux qui se soumettraient paisiblement; mais la Chambre eut la sagesse de rejeter cet avis. « Ce n'est pas le temps, » dit-on avec raison, « de rien faire qui ressemble à de la peur. » On envoya immédiatement l'adresse aux Lords, qui y donnèrent leur adhésion. Deux pairs, deux représentants des comtés et deux représentants des bourgs, furent chargés de la présenter à la Cour. Guillaume les reçut gracieusement, et leur dit qu'il avait déjà donné les ordres nécessaires. En effet, plusieurs régiments de cavalerie et de dragons venaient d'être envoyés dans le nord sous le commandement de Ginkell, un des plus braves et des plus habiles officiers de l'armée hollandaise [1].

Dans l'intervalle, les révoltés se hâtaient de franchir le pays situé entre Cambridge et le Wash. Leur route traversait une vaste bruyère marécageuse, saturée de toute l'humidité de treize comtés, et couverte pendant la majeure partie de l'année d'une brume grisâtre, au-dessus de laquelle s'éle-

[1] *Journaux des Communes*, *Débats* de Grey, 15 mars 1688-9; *Gazette de Londres*, 18 mars.

vait, visible de plusieurs milles de distance, la haute et magnifique tour d'Ely. Dans cette inculte et lugubre région, couverte d'immenses troupes d'oiseaux sauvages, une population connue sous le nom des Breedlings, menait alors une existence amphibie, tantôt passant les marécages à gué, tantôt ramant d'une île de terre ferme à l'autre[1]. Les routes étaient au nombre des pires de l'Angleterre, et dès que la rumeur de l'approche des rebelles se répandit, les gens du pays firent tous leurs efforts pour les rendre plus impraticables. On rompit les ponts, on abattit des arbres pour obstruer le passage des canons. Cependant les vétérans écossais poursuivirent leur marche avec rapidité et réussirent à emmener leur artillerie avec eux. Ils entrèrent dans le Lincolnshire, et ils n'étaient pas loin de Sleaford, lorsqu'ils apprirent que Ginkell, avec une supériorité de force irrésistible, les serrait de près. La victoire et la fuite étaient également hors de question. Les plus vaillants soldats ne pouvaient lutter contre un nombre quadruple du leur, ni la meilleure infanterie distancer des cavaliers. Cependant les chefs, désespérant sans doute du pardon, décidèrent les hommes à courir la chance d'un combat. Dans cette région, un espace presque complétement entouré de marais et d'étangs ne fut pas difficile à trouver. Les insurgés s'y rangèrent en bataille, et placèrent leurs canons sur le seul point qui ne semblait pas suffisamment protégé par les défenses naturelles. Ginkell ordonna au contraire l'attaque à un endroit qui se trouvait hors de la portée des canons. Les dragons s'avancèrent vaillamment dans une eau si profonde que leurs chevaux étaient forcés de nager. Alors les révoltés perdirent courage. Ils battirent la chamade, se rendirent à discrétion et furent conduits à Londres sous une forte escorte. Ils avaient encouru la peine de mort, car ils s'étaient rendus coupables non-seulement de mutinerie, ce qui n'était pas alors un crime atteint par la loi, mais d'avoir fait la guerre contre le roi.

Toutefois Guillaume, avec une clémence politique, s'abstint de verser le sang même des plus coupables. Quelques-uns

[1] En ce qui regarde l'état de cette région à demi-sauvage dans la dernière partie du XVII[e] siècle et la première partie du XVIII[e], on peut consulter le *Journal de Pepys*, 18 septembre 1663, et le *Tour à travers l'île entière de la Grande-Bretagne*, 1724.

des meneurs furent cependant jugés aux assises suivantes de Bury et convaincus de haute trahison, mais on épargna leur vie. Tout ce qu'on exigea du reste, ce fut le retour au devoir. Le régiment, naguères si intraitable, passa docilement sur le continent, où il se distingua pendant plus d'une rude campagne par sa fidélité, sa discipline et sa valeur [1].

Le premier Bill contre la mutinerie.

Cet événement facilita un important changement dans notre organisation politique, changement qui ne pouvait être, il est vrai, différé bien longtemps, mais malaisé à accomplir, excepté dans un moment d'extrême péril. Le temps était enfin arrivé où il devenait nécessaire de faire une distinction légale entre le soldat et le citoyen. Sous les Plantagenets et les Tudors, il n'y avait pas eu d'armée permanente. Celle qui avait existé sous les derniers rois de la maison de Stuart avait été regardée par tous les partis dans l'État avec une aversion qui n'était pas sans motifs. La loi commune ne donnait au Souverain aucun contrôle sur ses troupes. Le Parlement, ne voyant en elles que des instruments de tyrannie, ne s'était pas montré disposé à accorder un pouvoir pareil par statut. Jacques avait bien induit ses juges corrompus et serviles à donner à des lois tombées en désuétude une interprétation qui lui permettait de punir la désertion d'une peine capitale, mais tous les jurisconsultes respectables regardaient cette interprétation comme erronée; et en la supposant juste, elle aurait été loin de suffire au maintien de la discipline militaire. Jacques lui-même ne s'aventura pas à infliger la peine de mort par sentence d'une cour martiale. Le déserteur était traité comme un félon ordinaire, jugé aux assises par un petit jury en vertu d'un bill fourni par un grand jury et libre de profiter du moindre vice de forme découvert dans l'acte d'accusation.

La Révolution, en changeant la position relative du Prince et du Parlement avait aussi changé celle de l'armée et de la

[1] *Gazette de Londres*, 25 mars 1689; Van Citters aux Etats généraux, mars 22, avril 14; Lettres de Nottingham dans le Bureau des papiers d'Etat, en date du 23 juillet et du 9 août 1689; *Annales historiques du premier Régiment d'Infanterie*, imprimées par ordre. On peut consulter aussi une curieuse digression dans l'*Histoire complète de la vie et des actions militaires de Richard, comte de Tyrconnel*, 1689.

nation. Le Roi et les Communes étaient maintenant d'accord, et tous les deux étaient également menacés par la plus grande puissance militaire qui eût existé en Europe depuis la chute de l'empire romain. En quelques semaines, trente mille vétérans accoutumés à vaincre et conduits par les plus habiles et les plus expérimentés capitaines pouvaient débarquer des ports de Normandie et de Bretagne sur nos rivages. Qu'une pareille force dissipât sans difficulté trois fois le même nombre de milice, aucun homme entendu dans le métier de la guerre n'en doutait. Il fallait donc qu'il y eût des troupes régulières, et s'il y avait des troupes régulières, il était indispensable pour leur efficacité et la sécurité de toutes les autres classes de la société de les assujettir à une sévère discipline. Une armée mal disciplinée n'a jamais été qu'une milice plus coûteuse, plus licencieuse, impuissante contre l'ennemi étranger et formidable seulement au pays qui la paye pour le défendre. Une profonde ligne de démarcation doit donc être tirée entre les soldats et le reste de la communauté. Pour la sauvegarde des libertés publiques, il faut qu'au milieu de la liberté même, les soldats soient placés sous une règle despotique, soumis à un code pénal plus sévère, à un code de procédure plus rigoureux que la justice des tribunaux ordinaires. Certains actes innocents pour le citoyen deviennent des crimes pour le soldat; d'autres actes qui, pour le citoyen, ne sont punis que de l'amende ou de l'emprisonnement, entraînent la peine de mort pour le soldat, et il en doit être ainsi. Le mécanisme par lequel les tribunaux ordinaire établissent la culpabilité ou l'innocence d'un citoyen est beaucoup trop lent et trop compliqué pour qu'on l'applique au soldat; car de toutes les maladies dont le corps politique peut être atteint, l'insubordination militaire est celle qui exige les remèdes les plus prompts, les plus énergiques. Si le mal n'est pas arrêté dès qu'il se montre, il ne manque pas de s'étendre, et il ne peut s'étendre beaucoup sans péril pour la vie même de l'Etat. Donc, pour la sécurité générale, une juridiction sommaire d'une terrible étendue doit être confiée dans les camps à des tribunaux sévères composés d'hommes d'épée.

Mais, s'il était certain que la sécurité du pays réclamait en ce moment des troupes régulières; s'il était également

certain que ces troupes régulières feraient plus de mal que de bien, à moins d'être placées sous une règle plus arbitraire et plus sévère que celle à laquelle obéissent les autres hommes, une Chambre des Communes n'en devait pas moins éprouver de grandes appréhensions à reconnaître l'existence d'une armée permanente et à prendre les mesures nécessaires pour son maintien. Il n'y avait guère un homme public de quelque notabilité qui n'eût souvent avoué que dans sa conviction la Constitution anglaise et une armée permanente étaient incompatibles. C'était chez les Whigs une constante habitude de dire que les armées permanentes avaient détruit les institutions libres des peuples voisins. Les Tories ne répétaient pas moins constamment que, dans notre île, une armée permanente avait renversé l'Eglise, opprimé la noblesse et tué le roi. Aucun des chefs de partis ne pouvait, sans encourir l'accusation de la plus criante inconsistance, proposer qu'une armée fût désormais l'un des établissements permanents du royaume; mais la révolte d'Ipswich et la panique répandue par cette révolte permirent d'effectuer aisément ce qui eût été sans cela difficile au plus haut degré. Un bill fort court fut proposé. Il commençait par déclarer, en termes explicites, que les armées permanentes et les cours martiales étaient inconnues à la loi d'Angleterre. Le bill portait ensuite qu'à cause des extrêmes périls dont l'Etat se trouvait en ce moment menacé, aucun des hommes enrôlé au service de la couronne et à sa solde ne pouvait, sous peine de mort, ou d'une peine plus légère, si une cour martiale la jugeait suffisante, déserter son drapeau ou se mutiner contre ses officiers. Ce statut ne devait être en vigueur que pendant six mois; et beaucoup de ceux qui le votèrent pensaient très-probablement qu'à la fin de cette période on le laisserait expirer. Le bill passa rapidement et aisément. Une clause atténuante, qui fait curieusement ressortir les mœurs du temps, fut ajoutée comme une espèce de frein après la troisième lecture. Cette clause disposait qu'aucune cour martiale ne pourrait rendre d'arrêt de mort que depuis six heures du matin jusqu'à une heure de l'après-midi. On dînait alors de bonne heure, et il n'est que trop probable qu'un juge qui avait dîné se trouvait dans un état où il était peu sûr de lui confier la vie de ses semblables. Avec cet amen-

dement, le premier et le plus concis de nos nombreux Mutiny Bills fut envoyé à la Chambre des Lords, où il passa rapidement en quelques heures par toutes ses phases, et fut sanctionné par le roi [1].

Ainsi fut fait, sans une voix de dissentiment dans le Parlement, sans un murmure dans la nation, le premier pas vers un changement devenu nécessaire à la sûreté de l'Etat, et que cependant tous les partis dans l'Etat envisageaient avec une extrême crainte et une extrême aversion. Six mois s'écoulèrent et le danger public continuait. Le pouvoir nécessaire au maintien de la discipline militaire fut une seconde fois confié à la couronne pour un terme très-court. Le dépôt expira de nouveau et fut de nouveau renouvelé. Par lents degrés l'esprit public se réconcilia ainsi avec les noms si odieux autrefois d'armée permanente et de cour martiale. L'expérience prouva, que dans une société bien constituée, les soldats de profession peuvent être redoutables à l'ennemi étranger et cependant soumis au pouvoir civil. Ce qui avait été d'abord toléré comme l'exception, commença à être considéré comme la règle. Pas une session ne se passa sans un Mutiny Bill. Lorsque enfin il devint évident qu'un changement politique de la plus haute importance s'opérait de manière à échapper presque à l'observation, une clameur fut élevée par quelques factieux désireux d'affaiblir le gouvernement et par quelques hommes respectables qui éprouvaient un honnête, mais peu judicieux respect pour toutes les vieilles traditions constitutionnelles, et qui étaient incapables de comprendre que ce qui est pernicieux à certaine période du progrès de la société, peut être indispensable à une autre période. Cette clameur toutefois devint de plus en plus faible avec le cours des années. Le débat qui recommençait chaque printemps sur le Mutiny Bill, finit par n'être plus regardé que comme une occasion pour les jeunes orateurs, l'espoir de l'éloquence parlementaire, tous frais sortis de Christchurch, de prononcer leur premier discours, où ils montraient comment les gardes de Pisistrate avaient saisi la citadelle d'Athènes, et comment les cohortes prétoriennes avaient vendu l'empire romain à Didius. Enfin ces déclamations devinrent trop ridicules pour se reproduire.

[1] Stat. 1 W. et M. Sess. 1, c. 5. *Journal des Communes*, 28 mars 1689.

Le politique le plus amoureux des vieilles traditions, le plus excentrique, ne pouvait guère, sous le règne de Guillaume III, prétendre qu'il ne devait pas y avoir de troupes régulières, ou que la loi ordinaire, administrée par les cours ordinaires, pouvait maintenir efficacement la discipline parmi ces soldats. Tous les partis se trouvant d'accord sur le principe général, une longue série de Mutiny Bills passa sans aucune espèce de discussion, si ce n'est lorsque quelque article particulier du code militaire semblait exiger un amendement. C'est peut-être parce que l'armée devint ainsi graduellement et presque imperceptiblement l'une des institutions de l'Angleterre, qu'elle a agi en si parfaite harmonie avec toutes ses autres institutions, qu'elle n'a pas une seule fois durant cent soixante années manqué à sa fidélité au trône ou désobéi à la loi, ni jamais bravé les tribunaux ou cherché à intimider les corps constituants. Jusqu'à ce jour, néanmoins, les Etats du royaume continuent de poser périodiquement, avec une louable jalousie, une borne sur la limite qui fut tracée à l'époque de la révolution. Ils proclament solennellement chaque année la doctrine fixée dans la Déclaration des Droits; et ce n'est qu'ensuite qu'ils accordent au souverain un pouvoir extraordinaire, pour gouverner un nombre déterminé de soldats d'après certains règlements durant une année de plus.

Suspension de l'acte d'*habeas corpus*.

Dans la même semaine où le premier Mutiny Bill était déposé sur la table des Communes, une autre loi temporaire, rendue nécessaire par l'état incertain du royaume, passait dans les Chambres. Depuis la fuite de Jacques, beaucoup de personnes qu'on croyait avoir été profondément impliquées dans ses actes illégitimes ou engagées dans des complots pour sa restauration, avaient été arrêtées et emprisonnées. Pendant la vacance du trône, ces personnes ne pouvaient tirer aucun bénéfice de l'acte d'*habeas corpus;* car le seul mécanisme par lequel cet acte pût être mis à exécution avait cessé d'exister; et, pendant tout le trimestre de la Saint-Hilaire, toutes les cours de Westminster-Hall étaient restées fermées. Maintenant que les tribunaux ordinaires étaient sur le point de reprendre leurs fonctions, on craignait que tous ces prison-

niers qu'il ne convenait pas de mettre à la fois en jugement, ne demandassent et n'obtinssent leur mise en liberté. Un bill fut donc présenté donnant pouvoir au roi de retenir en prison pendant quelques semaines les personnes soupçonnées de mauvais desseins contre son gouvernement. Ce bill passa dans les deux Chambres avec peu ou point d'opposition [1]. Mais les mécontents hors des Chambres ne manquèrent pas de remarquer que sous le dernier règne l'acte d'*habeas corpus* n'avait pas été suspendu un seul jour. La mode était d'appeler Jacques un tyran et Guillaume un libérateur, et pourtant à peine était-il depuis un mois sur le trône, ce libérateur avait déjà privé les Anglais d'un droit précieux que le tyran avait respecté [2]. C'est là une nature de reproches qu'un gouvernement issu d'une révolution populaire encourt presque inévitablement. On se croit naturellement fondé à demander à un pareil gouvernement une administration plus douce et plus libérale que celle d'un vieux pouvoir, profondément enraciné. Mais un gouvernement de ce genre, ayant, comme il a toujours, beaucoup d'ennemis actifs, et n'ayant pas la force qu'on puise dans la légitimité et la prescription, ne peut d'abord se maintenir que par une vigilance et une sévérité dont un vieux pouvoir profondément enraciné n'a pas besoin. Des revendications extraordinaires et irrégulières de la liberté publique sont quelquefois nécessaires : mais, si nécessaires qu'elles soient, elles sont presque toujours suivies par quelques restrictions temporaires de cette même liberté, et toute restriction est un thème fertile et plausible pour le sarcasme et l'invective.

Impopularité de Guillaume.

Malheureusement le sarcasme et l'invective dirigés contre Guillaume ne devaient rencontrer que des auditeurs trop favorables. Chacun des deux grands partis avait ses raisons particulières pour être mécontent de lui, en même temps que les deux partis se réunissaient pour lui adresser certains reproches d'un commun accord. Ses manières provoquaient une censure presque universelle. Il avait en effet

[1] Stat. 1. G. et M. Sess. 1, l. c. 2.
[2] Ronquillo, mars 8-18, 1689.

plutôt les qualités qui sauvent une nation que celles qui font l'ornement d'une cour. Pour tout ce qu'il y a de plus élevé dans la science du gouvernement il n'avait point d'égal parmi ses contemporains. Par la grandeur et la hardiesse, ses plans ne le cédaient pas à ceux de Richelieu, et Guillaume les avait exécutés avec un tact et une habileté dignes de Mazarin. Deux pays, asiles de la liberté civile et de la foi protestante, avaient été préservés des périls les plus graves par sa sagesse et son courage. Il avait délivré la Hollande de ses ennemis étrangers, l'Angleterre de ses ennemis domestiques. Vainement entre lui et son but s'interposaient des obstacles en apparence insurmontables : son génie avait fait de ces obstacles mêmes le marchepied de son élévation. Grâce à son adroite politique, les ennemis héréditaires de sa maison l'avaient aidé à monter sur un trône, et les persécuteurs de sa croyance l'avaient aidé à affranchir sa croyance de la persécution. Les flottes et les armées rassemblées pour lui résister s'étaient soumises à ses ordres. Des factions et des sectes divisées par des antipathies mortelles l'avaient reconnu comme leur chef commun. Sans carnage, sans dévastation, il avait gagné une victoire comparées à laquelle toutes les victoires de Gustave-Adolphe et de Turenne étaient insignifiantes. En quelques semaines, il avait changé la position relative de tous les Etats de l'Europe et rétabli l'équilibre détruit par la prépondérance d'un de ces Etats. Les nations étrangères rendaient pleine justice à ses grandes qualités. Dans tous les pays du Continent où s'assemblaient des congrégations protestantes, on offrait de ferventes actions de grâces au Dieu qui de la race de ses serviteurs, Maurice, le libérateur de l'Allemagne, et Guillaume, le libérateur de la Hollande, avait fait sortir un troisième libérateur, le plus sage et le plus puissant de tous. A Vienne, à Madrid, à Rome même, le « vaillant et habile hérétique » était honoré comme le chef de la grande confédération contre la maison de Bourbon ; à Versailles, enfin, à la haine qu'il inspirait se mêlait largement l'admiration.

C'est en Angleterre qu'on jugeait Guillaume moins favorablement. Nos ancêtres, s'il faut dire la vérité, le voyaient sous le jour le plus fâcheux. Par les Français, les Allemands et les Italiens il était contemplé à cette distance qui permet-

tait de distinguer seulement ce qu'il y avait de grand en lui et qui laissait les petites taches invisibles. Les Hollandais le voyaient de plus près; mais il était Hollandais comme eux, il se montrait à son avantage dans leurs communications mutuelles, et il se mettait parfaitement à son aise, parce qu'il savait qu'il s'adressait aux amis de son choix, à ses amis les plus anciens et les plus chers. Mais pour les Anglais, au contraire, il était malheureusement à la fois trop près et trop loin. Il vivait au milieu d'eux, de sorte qu'aucune des plus petites particularités de son caractère ou de ses manières ne pouvait échapper à leur attention, et cependant il vivait aussi à part, restant jusqu'à la fin de sa vie un étranger en Angleterre par la langue, les goûts, les habitudes.

Une des principales fonctions des rois d'Angleterre avait longtemps été de présider à la société de la capitale. C'était une fonction dont Charles II s'était surtout acquitté avec un succès immense. L'aisance de son salut, ses bonnes histoires, son élégance comme danseur et joueur de paume, la cordialité de son rire étaient des charmes familiers à toute la ville. Un jour on le voyait sous les ormes du parc Saint-James causant poésie avec Dryden [1]. Le lendemain, on le rencontrait appuyant son bras sur l'épaule de Tom Durfey, et Sa Majesté fredonnait avec lui « *Phillida, Phillida!* ou « *A cheval, braves enfants, à Newmarket, à cheval* [2] *!* » Jacques avec beaucoup moins de vivacité et de bonne humeur, s'était montré cependant accessible et courtois pour ceux qui ne le contrecarraient pas. Mais à Guillaume manquait entièrement cet esprit sociable. Il sortait rarement de son cabinet, ou paraissait-il dans les réunions publiques, il se tenait dans la foule des courtisans et des dames, sévère et méditatif, ne disant aucun bon mot, ne souriant à personne. Son regard glacial, son silence, ses réponses sèches et concises, quand il ne pouvait plus garder le silence, offensaient les nobles et les gentilshommes accoutumés à recevoir sur l'épaule une tape de leurs rois, à être appelés par eux Jack ou Harry, à être félicités sur les prix remportés aux courses ou raillés sur les actrices leurs maîtresses. Les femmes se

[1] Voir dans les *Anecdotes de Spence* les origines du poëme de Dryden intitulé *la Médaille*.

[2] *The Guardian*, n° 67.

voyaient privées de l'hommage dû à leur sexe. Elles remarquaient que le roi parlait d'un ton impérieux à sa propre femme, — à celle à qui il devait tant, à celle qu'il aimait et estimait sincèrement [1]. Quand la princesse Anne dînait avec lui et quand les premiers petits pois de l'année paraissaient sur la table royale, les dames de la cour étaient à la fois amusées et choquées de voir Guillaume dévorer tout le plat sans en offrir une cuillerée à Son Altesse Royale, et elles déclaraient que ce grand capitaine, ce grand politique n'était qu'un ours de Hollande [2].

Un malheur qui lui était imputé à crime était son mauvais anglais. Il parlait notre langue, mais pas bien, avec un accent étranger, avec une diction inélégante et un vocabulaire qui se bornait, semblerait-il, aux mots nécessaires pour l'expédition des affaires. A la difficulté de s'exprimer et à sa prononciation, qu'il sentait bien être défectueuse, doivent s'attribuer en partie cette taciturnité et ces brèves réponses qu'on lui reprochait tant. Il ne pouvait goûter ni même comprendre notre littérature, et jamais dans tous le cours de son règne il ne se montra à un théâtre [3]. Les poëtes qui composaient des vers pindariques à sa louange s'accordaient à dire sur le ton de la complainte que leurs élans sublimes étaient au-dessus de sa compréhension [4]. Ceux qui ont lu les odes louangeuses

[1] Il est surabondamment prouvé que Guillaume, quoique mari affectueux, n'était pas toujours un mari poli. Mais il ne faut accorder aucune créance à l'histoire contenue dans une lettre que Dalrymple eut la folie de publier comme étant de Nottingham en 1773, et la sagesse d'omettre dans l'édition de 1790. On a peine à comprendre qu'un homme ayant la moindre connaissance de l'histoire ait pu être si étrangement trompé, d'autant plus que l'écriture ne ressemble en rien à celle de Nottingham, avec laquelle Dalrymple était familier. La lettre est évidemment l'œuvre d'un gazetier qui n'avait jamais vu le roi et la reine qu'en public et dont les anecdotes sur leur vie privée ne reposaient sur d'autres autorités que les commérages de café.

[2] Ronquillo, Burnet, tom. II, pag. 2. *Justification de la duchesse de Malborough.* Dans un *Dialogue pastoral entre Philander et Palœmon*, 1690, il est fait allusion aux sentiments de dédain qu'avaient les femmes à la mode pour Guillaume. Philander dit :

« L'homme doit éviter, pour le bien de son âme,
Une seconde fois de tomber par la femme. »

[3] *L'Observateur* de Tutchin, nov. 16, 1706.

[4] Prior, qui était traité par Guillaume avec beaucoup de bienveillance et en était très-reconnaissant, nous apprend que le roi ne comprenait pas les éloges des poëtes. Ce passage est dans un très-curieux manuscrit appartenant à lord Lansdowne.

de ce siècle seront peut-être d'avis qu'il ne perdait pas grand'chose par cette ignorance.

Il est vrai que la reine faisait de son mieux pour suppléer à ce qui manquait à son mari, et qu'elle était admirablement douée pour être à la tête d'une cour. Elle était Anglaise de naissance et Anglaise aussi par ses goûts et ses sentiments. Elle avait une jolie figure, une démarche majestueuse, un caractère doux et gai, des manières affables et gracieuses, une intelligence vive, quoique très-imparfaitement cultivée. Sa conversation n'était pas sans esprit ni finesse féminine, et ses lettres sont écrites en si bon style, qu'elle mériteraient d'être mieux orthographiées. Elle prenait beaucoup de plaisir à la littérature légère, et elle fit quelque chose pour mettre les livres à la mode parmi les dames de qualité. La pureté de sa vie privée et la stricte observance de ses devoirs religieux étaient d'autant plus respectables qu'elle n'affectait pas des airs de censure et qu'elle décourageait la médisance autant que le vice. Dans son antipathie des propos railleurs, elle était parfaitement d'accord avec Guillaume; mais cette antipathie, le roi et la reine la témoignaient d'une manière différente et caractéristique. Guillaume gardait un profond silence et lançait au médisant un regard qui lui faisait rentrer les paroles dans la gorge, ainsi que le dit un personnage qui s'y était exposé une fois et qui prit garde de ne plus s'y exposer jamais [1]. Marie interrompait le commérage sur les enlèvements, les duels et les dettes de jeu en demandant au colporteur de la chronique scandaleuse, avec un air très-tranquille, mais très-significatif :

[1] *Mémoires originaux sur le règne et la cour de Frédéric Ier, roi de Prusse*, écrits par Christophe, comte de Dohna; Berlin, 1833. — Il est étrange que ce volume intéressant soit presque inconnu en Angleterre. Le seul exemplaire que j'en aie jamais vu me fut obligeamment donné par sir Robert Adair. « Le roi, dit Dohna, avait une qualité très-estimable, qui est celle de n'aimer point qu'on rendît de mauvais offices à personne par des railleries. » Le marquis de La Forêt essaya d'amuser Sa Majesté aux dépens d'un noble anglais. « Le prince, dit Dohna, prit son air sévère, et le regardant sans mot dire, lui fit rentrer les paroles dans le ventre. Le marquis m'en fit ses plaintes quelques heures après. J'ai mal pris ma bisque, me dit-il, j'ai cru faire l'agréable sur le chapitre de milord..... mais j'ai trouvé à qui parler, et j'ai attrapé un regard du roi qui m'a fait passer l'envie de rire. » Dohna supposa que Guillaume serait moins susceptible s'il s'agissait d'un Français, et il en fit l'expérience. « Mais, dit-il, j'eus à peu près le même sort que M. de La Forêt. »

« Avez-vous jamais lu mon sermon favori, celui du docteur Tillotson sur les mauvaises langues? » Ses charités étaient libérales et judicieuses, et, quoiqu'elle n'en fît pas ostentation, il était bien connu qu'elle retranchait de sa dépense personnelle pour secourir les protestants qui, chassés de France ou d'Irlande par la persécution, mouraient de faim dans les greniers de Londres. Telle était son amabilité que, parmi ceux qui désapprouvaient la manière dont elle était parvenue au trône et qui refusaient de la reconnaître comme reine, on parlait d'elle avec estime et affection. Dans les libelles jacobites du temps, libelles qui dépassent en virulence et en malignité tout ce qu'a produit notre siècle, il est rare qu'on mentionne la reine avec sévérité. Elle exprimait elle-même parfois sa surprise de voir que les libellistes, qui ne respectaient rien, respectassent son nom : « Dieu, » disait-elle, « sait où est mon faible ; je suis trop sensible à l'outrage et à la calomnie; il m'a miséricordieusement épargné une épreuve au-dessus de mes forces, et je ne puis mieux m'en montrer reconnaissante qu'en protégeant autant que possible la réputation des autres contre les réflexions malicieuses. » Certaine de posséder toute la confiance et l'affection du roi, elle émoussait le trait de ses paroles blessantes par des réponses tour à tour plaisantes ou aimables, et employait toute l'influence de ses charmantes qualités à lui gagner des cœurs [1]. »

[1] Comparez ce que dit de Marie le whig Burnet avec ce que disent d'elle le tory Evelyn dans son journal, mars 1694-5, etc., le Non-Jureur qui écrivit la lettre sur sa mort à l'archevêque Tennison, en 1695. L'impression faite sur la populace par le contraste de la réserve et de la brusquerie de Guillaume avec la grâce et la douceur de Marie peut se retrouver dans les restes de la poésie des rues de ce temps-là. Le dialogue conjugal suivant est transcrit textuellement de la brochure originale :

« Mon très-gracieux seigneur, mais où donc allez-vous?
Dit notre bonne reine à son royal époux :
Sans hésiter alors : Madame, dit Guillaume,
Sachez que celui-là pour moi n'est pas un homme
A la femme qui donne à garder son secret.
— Loin de moi, mon seigneur, tout désir indiscret,
Répond timidement cette reine modeste;
Vous préserve le ciel de tout péril funeste. »

Ces vers sont extraits d'une excellente collection formée par M. Richard Heber, et possédée aujourd'hui par M. Bodereip qui me l'a obligeamment prêtée. Dans une des plus cruelles pasquinades de 1689, Guillaume est représenté comme

Pour sa femme brutal, ce dont rit fort la reine!!

La Cour est transférée de Whitehall à Hampton-Court.

Si Marie avait plus longtemps réuni autour d'elle la meilleure société de Londres, il est probable que sa bienveillance et sa courtoisie auraient fait beaucoup pour effacer l'impression défavorable des manières froides et sévères de Guillaume. Malheureusement la constitution physique du roi lui rendait impossible la résidence de Whitehall. L'air de Westminster, mêlé au brouillard de la rivière, qui dans les marées du printemps inondait les cours du palais, à la fumée du charbon de deux cent mille cheminées et aux miasmes de tous les immondices des rues, lui était insupportable, car il avait les poumons faibles et l'odorat d'une susceptibilité extrême. Son asthme chronique faisait de rapides progrès. Les médecins déclarèrent qu'il ne vivrait pas jusqu'à la fin de l'année. Sa figure était si décomposée qu'on le reconnaissait à peine. Ceux qui avaient à travailler avec lui étaient effrayés d'entendre les efforts qu'il faisait pour respirer, et sa toux si violente que les larmes coulaient le long de ses joues [1]. La vigueur de son esprit subissait l'influence de sa santé. Son jugement, toutefois, restait aussi lucide que jamais; mais il y eut pendant quelques mois un relâchement visible de l'énergie qui l'avait distingué jusqu'alors. Ses amis hollandais eux-mêmes se disaient tout bas que ce n'était plus le même homme qu'à La Haye [2]. Il fallait absolument qu'il quittât Londres. Il fixa donc sa résidence à Hampton-Court, où il respira un air plus pur. Ce palais, commencé par le somptueux Wolsey, était un beau spécimen de l'architecture qui florissait en Angleterre sous les premiers Tudors, mais les appartements n'étaient pas, d'après les idées au moins du XVIIe siècle, appropriés au séjour d'une cour. Nos princes, en

[1] Burnet, II, 2; Burnet, manuscrit, Harl., 6584. Mais les détails donnés par Ronquillo sont plus circonstanciés : « Nada se ha visto mas desfigurado; y, quantas veces he estado con el, le he visto toser tanto que se le saltaban las lagrimas y se ponia moxado y arrancado; y confiesan los medicos que es una asma incurable. » Mars 8-18, 1689. D'Avaux écrivait d'Irlande dans le même sens : « La santé de l'usurpateur est fort mauvaise. L'on ne croit pas qu'il vive un an. » Avril 8-18.

[2] « Hasta decir los mismos hollandeses que lo desconozcan, » dit Ronquillo. « Il est absolument mal-propre pour le rôle qu'il a à jouer à l'heure qu'il est, » dit D'Avaux. « Il est paresseux et maladif..., » dit Evelyn, 29 mars 1689.

conséquence, depuis la Restauration, s'y rendaient rarement et seulement lorsqu'ils désiraient vivre quelque temps dans la retraite. Guillaume se proposait, au contraire, de faire de cet édifice déserté son principal palais; il fallut donc bâtir et planter, nécessité qui ne lui était pas du tout désagréable. Il aimait, comme la plupart de ses compatriotes, à décorer une maison de campagne, et après la chasse, mais à une grande distance, ses amusements favoris étaient l'architecture et le jardinage. Il avait déjà créé sur une bruyère sablonneuse, dans les Gueldres, un paradis qui attirait de la Hollande et de la Westphalie des multitudes de curieux. Marie avait posé la première pierre de la résidence. Bentinck avait dirigé le creusement des pièces d'eau. Il y avait des cascades et des grottes, une vaste orangerie et une volière qui fournissait au pinceau d'Hondekoeter de nombreux modèles d'oiseaux d'un plumage varié [1]. Le roi, dans son splendide exil, soupirait après ce séjour favori, et il trouva quelque consolation à créer un autre Loo sur les bords de la Tamise. Bientôt une vaste étendue de terrain fut disposée en promenades régulières et en parterres. On se tortura l'esprit pour former cet inexplicable labyrinthe de verdure, qui a déjà amusé cinq générations de visiteurs qui viennent de Londres le dimanche s'y égarer par plaisir. Des tilleuls de trente ans furent transplantés des bois voisins pour ombrager les allées. Des fontaines artificielles jaillirent du milieu des plates-bandes de fleurs. Une nouvelle cour, dont le dessin n'était pas du goût le plus pur, mais imposante, spacieuse et commode, s'éleva sous la direction de Wren. Les lambris furent ornés des riches et délicates sculptures de Gibbons. Les escaliers resplendirent de l'éclat des fresques du Verrio. Dans tous les coins du palais apparurent une profusion d'objets de curiosité et peu familiers encore aux yeux des Anglais. Marie avait contracté à La Haye le goût de la porcelaine de la Chine, et elle s'amusa à former à Hampton une vaste collection de magots chinois et de vases sur lesquels des maisons, des arbres, des ponts, des mandarins étaient peints au mépris de toutes les lois de la perspective. La mode, mode frivole et peu élégante, il faut en convenir, ainsi créée par l'aimable reine, s'étendit

[1] On peut voir dans Harris la *Description de Loo*, 1699.

vite et loin. En peu d'années, presque toutes les grandes maisons du royaume continrent un musée de ces grotesques babioles. Les hommes d'Etat même et les généraux n'eurent pas honte d'être renommés comme juges du mérite des théières chinoises et des monstres chinois. Les satiriques continuèrent longtemps de répéter qu'une belle dame prisait sa poterie bariolée autant que son singe, et beaucoup plus que son mari [1]. Mais le nouveau palais fut décoré d'œuvres d'art d'une nature différente. On y construisit une galerie pour les cartons de Raphaël. Ces grandes compositions, alors et aujourd'hui encore les plus beaux tableaux qui se trouvent de notre côté des Alpes, avaient été préservées par Cromwell de la destinée qu'eurent les autres chefs-d'œuvre de la collection de Charles Ier, mais on les avait laissés dormir depuis nombre d'années cloués dans des caisses de bois. Ils furent de nouveau produits à la lumière pour être contemplés par les artistes avec admiration et désespoir. Les dépenses faites pour les travaux d'Hampton-Court devinrent un sujet d'amères plaintes pour beaucoup de Tories qui n'avaient eu qu'un blâme fort doux pour la prodigalité sans bornes avec laquelle Charles II avait bâti et rebâti, meublé et remeublé la demeure de la duchesse de Portsmouth [2]. La dépense, cependant, n'était pas la principale cause du mécontentement excité par le changement de résidence de Guillaume. Il n'y avait plus de cour à Westminster. Whitehall, autrefois le rendez-vous quotidien de la noblesse et de la puissance, du plaisir et de la beauté, où les petits-maîtres venaient montrer leurs perruques nouvelles, les cavaliers galants échanger des œillades avec les belles dames, les politiques pousser leur fortune, les flâneurs savoir des nouvelles, les provinciaux voir la famille royale, restait maintenant désert, dans la saison la

[1] Les lecteurs à qui Pope et Addison sont familiers se rappelleront leurs sarcasmes contre ce goût. Lady Mary Wortley Montague prit l'autre côté de la chose : « La vieille porcelaine de Chine, dit-elle, n'est au-dessous du goût de personne, puisque c'était le goût du duc d'Argyle, dont l'intelligence n'a jamais été mise en doute par ses amis ni par ses ennemis.

[2] Pour les travaux exécutés à Hampton-Court, voir le *Journal d'Evelyn*, 16 juillet 1689; le *Tour à travers la Grande Bretagne*, 1724; l'*Apelles anglais;* Horace Walpole, sur le *Jardinage moderne;* Burnet, II, 2, 3.

Lorsque Evelyn se trouvait à Hampton-Court, en 1662, on ne voyait pas les cartons. Les Triomphes d'Andrea Montagna étaient alors considérés comme les plus beaux tableaux du palais.

plus animée de l'année, lorsque Londres était plein, lorsque le Parlement siégeait. Une sentinelle solitaire arpentait le pavé où poussait l'herbe, devant cette porte autrefois trop étroite pour livrer passage aux courants opposés des courtisans qui entraient ou sortaient. La métropole avait rendu au roi de grands et récents services, et l'on pensait que la meilleure manière de récompenser ces services n'était pas de la traiter comme Louis XIV avait traité Paris. Halifax se hasarda à le donner à entendre, mais il fut réduit au silence par quelques mots ne comportant pas de réplique : « Voulez-vous donc, » dit Guillaume avec aigreur, « me voir mort? [1] »

La cour à Kensington.

On ne tarda pas à reconnaître que Hampton-Court était trop loin des deux Chambres et des affaires publiques, pour être le séjour ordinaire du souverain. Toutefois, au lieu de retourner à Whitehall, Guillaume résolut d'avoir une autre résidence assez rapprochée de la capitale pour la transaction des affaires, mais en dehors de cette atmosphère dans laquelle il ne pouvait passer une nuit sans courir le risque d'étouffer. Il songea un moment à Holland-House, la villa de la noble famille de Rich, et il y résida même pendant quelques semaines [2]. Mais il fixa finalement son choix sur Kensington-House, résidence suburbaine du comte de Nottingham. On en fit l'achat au prix de dix-huit mille guinées, et cette acquisition fut suivie de nouvelles constructions, de nouvelles plantations, de nouvelles dépenses et de nouveaux mécontentements [3]. Aujourd'hui Kensington-House est considéré comme faisant partie de Londres. C'était alors une résidence rurale, et dans ce temps de voleurs de grands chemins et de voleurs de toute espèce, de routes fangeuses et de nuits sans réverbères, Ken-

[1] Burnet, II, 2; *Mémoires de Reresby*. Ronquillo écrit à plusieurs reprises dans le même sens. Par exemple : « Bien quisiera que el rey fuese mas comunicable, y se acomodase un poco mas al humor sociable de los Ingleses, y que estubiera en Londres : pero es cierto qui sus achaques no selo permiten. » Juillet 8-18 1689. D'Avaux, vers le même temps, écrivait ainsi d'Irlande à Croissy : « Le prince d'Orange est toujours à Hampton-Court, et jamais à la ville : et le peuple est fort mal satisfait de cette manière bizarre et retirée. »

[2] Plusieurs de ses lettres à Heinsius sont datées d'Holland-House.

[3] *Journal de Narcisse Luttrell; Journal d'Evelyn*, 25 février 1689-90.

sington ne pouvait être le rendez-vous de la société fashionable.

Favoris étrangers du roi.

On savait très-bien que Guillaume, qui traitait si peu gracieusement la haute noblesse et la gentry, pouvait être à son aise dans un petit cercle de ses propres compatriotes, se montrer d'humeur facile, amicale, enjouée même, donner libre issue à sa pensée, rire et remplir son verre, peut-être trop souvent; et c'était là aux yeux de nos ancêtres, une aggravation de ses torts. Nos ancêtres auraient dû pourtant avoir le bon sens et la justice de reconnaître que le patriotisme qu'ils considéraient comme une vertu en eux-mêmes, ne pouvait être un défaut dans les autres. Il était injuste de blâmer Guillaume de ne pas transférer tout d'un coup à notre île l'amour qu'il portait au pays de sa naissance. Si dans les choses essentielles, il remplissait ses devoirs envers l'Angleterre, on pouvait bien lui permettre d'éprouver au fond du cœur une préférence filiale pour la Hollande. On ne saurait non plus lui faire un reproche de ne pas avoir écarté, à l'avénement de sa grandeur, les compagnons des jeux de son enfance, ceux qui lui avaient tenu fidèle compagnie à travers toutes les vicissitudes de sa jeunesse et de son âge mûr, qui, affrontant la contagion sous les formes les plus dégoûtantes et les plus mortelles, avaient vieilli au chevet de son lit, qui, au plus épais de la mêlée, s'étaient jetés entre lui et les épées françaises, ceux dont l'attachement, enfin, ne s'adressait ni au stathouder, ni au roi, mais tout simplement à Guillaume de Nassau. On peut ajouter que ses anciens amis ne pouvaient que grandir dans son estime, lorsqu'il les comparait à ses nouveaux courtisans. Jusqu'à la fin de sa vie, tous ses compagnons hollandais continuèrent, sans exception, de mériter sa confiance. Il pouvait quelquefois les mettre de mauvaise humeur, et quand ils étaient de mauvaise humeur, ils pouvaient se montrer moroses et rudes, mais jamais, dans leurs plus grandes colères et leurs moments les plus déraisonnables, ils ne trahirent ses secrets et ne cessèrent de veiller à la défense de ses intérêts avec la fidélité qu'on doit attendre d'un gentilhomme et d'un soldat. Parmi les membres anglais de son conseil, cette même fidélité était

rare[1]. Il est pénible, mais il n'est que juste de reconnaître que Guillaume avait de trop bonnes raisons pour se faire une pauvre idée de notre caractère national. Ce caractère était bien au fond ce qu'il a toujours été. La véracité, la droiture, une mâle hardiesse étaient alors, comme aujourd'hui, des qualités éminemment anglaises; mais ces qualités, bien que très-répandues dans la grande masse du peuple, se trouvaient rarement dans la classe que Guillaume connaissait le mieux. L'étalon de l'honneur et de la vertu, parmi nos hommes publics, était sous son règne au titre le plus bas possible. Ses prédécesseurs lui avaient légué une cour souillée de tous les vices de la Restauration, une cour remplie d'un essaim de sycophantes, prêts, au premier revers de fortune, à l'abandonner comme ils avaient abandonné son oncle. Çà et là, pouvait se rencontrer égaré dans cette foule ignoble un homme d'une intégrité et d'un esprit public véritable; mais cet homme même ne pouvait vivre longtemps en pareille société sans courir le risque d'y voir la sévérité de ses principes se relâcher, et son sentiment du juste et de l'injuste perdre de sa délicatesse. Il était donc injuste de blâmer un prince entouré de flatteurs et de traîtres, de garder auprès de lui quatre ou cinq serviteurs qu'il savait par expérience lui être dévoués jusqu'à la mort.

Mauvaise administration générale.

Ce n'était pas le seul cas où nos ancêtres se montraient injustes pour Guillaume. Ils avaient compté qu'aussitôt qu'un homme de guerre et un homme d'État si distingué se trouverait placé à la tête des affaires, il donnerait quelque preuve signalée, on ne savait guère laquelle, de génie et de vigueur. Le malheur voulut que dans les premiers mois de son règne tout alla précisément de travers. Ses sujets, amèrement désappointés, rejetèrent le blâme sur le roi, et commencèrent à mettre en doute qu'il méritât la réputation que lui avaient

[1] C'est l'excuse que fait valoir De Foe en faveur de Guillaume : « Nous blâmons le Roi de trop se reposer sur des étrangers, des Allemands, des Huguenots, des Hollandais, et de communiquer rarement les grandes affaires d'Etat à des conseillers anglais. » On pourrait fort bien répondre à ce fait « qu'il a été trop souvent trahi par nous. Il faudrait qu'il fût insensé pour se fier à la fidélité des Anglais. Les étrangers lui ont fidèlement obéi; les Anglais seuls l'ont trahi. » *Le véritable Anglais de naissance*, 2e partie.

conquise ses premiers débuts dans la vie publique, et que le splendide succès de sa dernière grande entreprise avait élevée au plus haut point. S'ils avaient été d'humeur à juger impartialement les choses, ils auraient reconnu qu'il n'était pas responsable de la mauvaise administration dont on avait droit de se plaindre. Guillaume ne pouvait fonctionner qu'avec le mécanisme qu'il avait trouvé, et ce mécanisme était tout rouillé et vermoulu. Depuis l'époque de la Restauration jusqu'à celle de la Révolution, la négligence et la fraude avaient presque constamment affaibli l'efficacité de toutes les branches du gouvernement; les honneurs et les grandes fonctions publiques, les pairies, les baronies, les régiments, les frégates, les ambassades, les gouvernements, les commissariats, les baux des terres de la couronne, les contrats pour les munitions de guerre, l'habillement et l'approvisionnement des troupes, les grâces pour meurtre, vol ou incendie, se vendaient presque aussi ouvertement à Whitehall que les asperges à Covent-Garden, ou les harengs à Billingsgate. Les agents de ce commerce cherchaient sans cesse des clients dans les parages de la cour, et les plus heureux de ces spéculateurs avaient été, sous le roi Charles, les courtisans, sous le roi Jacques les prêtres. Du palais, principal siége de cette peste, la contagion s'était répandue dans tous les bureaux et dans tous les rangs de fonctionnaires, et partout elle avait produit la faiblesse et la désorganisation. La décadence nationale était si rapide que huit ans après l'époque où Olivier Cromwell avait été l'arbitre de l'Europe, le bruit des canons de Ruyter se fit entendre à la Tour de Londres. Les vices qui avaient attiré sur le pays cette grande humiliation n'avaient cessé depuis lors de s'enraciner plus profondément et de s'étendre plus au loin. Jacques, on lui doit cette justice, avait corrigé les plus criants abus qui déshonoraient l'administration de la marine; mais cette administration, en dépit des efforts de Jacques pour la réformer, excitait le mépris des hommes qui connaissaient les chantiers de la France et de la Hollande. L'administration militaire était pire encore. Les courtisans rançonnaient les colonels; les colonels volaient les soldats; les commissaires envoyaient de longs mémoires à payer pour des dépenses qui n'avaient jamais été faites; les gardiens des arsenaux vendaient les approvisionnements publics et met-

taient l'argent dans leur poche. Mais ces abus, quoique déjà parvenus à leur maturité sous les gouvernements de Charles et de Jacques, qui les avaient vus naître, se firent sévèrement sentir, pour la première fois, sous le gouvernement de Guillaume. Charles et Jacques, en effet, s'étaient contentés d'être les vassaux et les pensionnaires d'un puissant et ambitieux voisin : ils s'étaient soumis à son ascendant; ils avaient évité avec une crainte pusillanime tout ce qui pouvait lui porter ombrage; — au prix de l'indépendance et de la dignité de l'antique et glorieuse couronne qu'ils étaient indignes de porter, ils avaient évité une lutte qui aurait manifesté à l'instant l'état d'impuissance où était tombé sous leur mauvais gouvernement un royaume autrefois formidable. Cette ignominieuse politique, il n'était ni au pouvoir de Guillaume, ni dans sa nature de la suivre. Ce n'était que par les armes que la liberté et la religion de l'Angleterre pouvaient être protégées contre le plus formidable ennemi qui eût menacé notre île depuis que les débris de l'invincible Armada avaient jonché les Hébrides. Le corps politique qui, tant qu'il était resté en repos, avait offert une apparence superficielle de santé et de vigueur, se voyait maintenant dans la nécessité de tendre tous ses nerfs pour une lutte où il y allait de la vie et de la mort, et il se trouva d'abord inégal à ce qu'on demandait de lui. Ses premiers efforts manifestèrent un complet relâchement de fibres, un manque absolu d'exercice. Sauf à peine une exception, ce furent des échecs, et l'opinion publique imputa chacun de ces échecs, non aux chefs dont la mauvaise direction avait produit les infirmités de l'État, mais à celui sous le règne duquel les infirmités de l'État devenaient visibles.

Guillaume aurait pu sans doute, s'il eut été aussi absolu que Louis, employer des remèdes assez énergiques pour rendre promptement à l'administration anglaise cette fermeté qui lui manquait depuis la mort de Cromwell. Mais la réforme instantanée d'abus invétérés était une tâche fort au-dessus du pouvoir d'un prince rigoureusement restreint par la loi et restreint plus rigoureusement encore par les difficultés de sa situation [1].

[1] Ronquillo avait le bon sens et la justice de faire sous ce rapport des concessions que les Anglais ne faisaient pas. Après avoir décrit, dans une

Quelques-unes des plus sérieuses difficultés de cette situation avaient pour cause la conduite des ministres à qui Guillaume, neuf comme il l'était aux détails des affaires en Angleterre, était forcé de s'adresser pour s'instruire des hommes et des choses. Ce n'était pas l'habileté qui manquait parmi ses principaux conseillers, mais la moitié de leur habileté était employée à tenir l'autre en échec. Entre le Lord président et le Lord du sceau privé, il existait une inimitié invétérée [1]. Elle avait commencé douze ans auparavant, lorsque Danby était Lord grand trésorier, le persécuteur des non-conformistes, le défenseur inflexible de la prérogative, et lorsque Halifax s'élevait à la distinction comme un des chefs les plus éloquents du parti national. Sous le règne de Jacques ces deux hommes d'Etat s'étaient trouvés en opposition; et leur hostilité commune à la France et à Rome, à la Haute-Commission et au pouvoir qui, se prétendant au-dessus de la loi, avait produit une réconciliation apparente; mais dès qu'ils furent de nouveau en place ensemble, la vieille antipathie se ranima: la haine que le parti whig leur portait à tous les deux aurait dû produire, il semble, une étroite alliance entre ces deux hommes : mais par le fait chacun d'eux voyait avec complaisance le danger qui menaçait l'autre. Danby s'efforçait de rallier autour de lui une forte phalange de Tories. Sous prétexte de mauvaise santé, il se retira de la cour, vint rarement au Conseil qu'il était tenu de présider par les devoirs de sa charge, passa beaucoup de temps à la campagne et prit à peine aucune part aux affaires publiques, si ce n'est de murmurer contre tous les actes du gouvernement, de les tourner en dérision, de faire honteux marchés et de procurer des places à son entourage personnel [2]. Par suite de cette défection, Halifax devint premier ministre, autant qu'un ministre sous ce règne pouvait être appelé premier

dépêche datée des 1-11 mars 1689, le lamentable état des administrations militaires et maritimes, il ajoute : « De esto no tiene culpa el principe de Oranges; porque pensar que se han de poder volver en dos meses tres regnos de abaxo arriba es una extravagancia. » Le Lord président Stair, dans une lettre écrite de Londres, un mois environ plus tard, dit que les lenteurs de l'administration anglaise avaient diminué la réputation du roi, « sans qu'il y eût de sa faute. »

[1] Burnet, II, 4; Reresby.

[2] Mémoires de Reresby; Burnet, manuscrit, Harl. 6584.

ministre. Un immense fardeau d'affaires retomba sur lui; et ce fardeau, il était incapable de le soutenir. Pour l'esprit et l'éloquence, l'étendue du jugement et la pénétration, il n'avait pas d'égal parmi les hommes de son temps. Mais cette fertilité même, cette subtilité ingénieuse qui donnaient un charme singulier à sa conversation, à ses discours, à ses écrits, le rendaient impropre à la prompte décision des questions pratiques. Il était lent par excès de vivacité, car il voyait tant d'arguments pour et contre toute résolution à prendre, qu'il était plus long à se décider qu'un homme d'une compréhension difficile. Au lieu d'acquiescer à ses premières pensées, il se répliquait à lui-même et trouvait riposte à tout. Ceux qui l'entendaient parler avouaient qu'il parlait comme un ange; mais quand il avait épuisé tout ce qui pouvait être dit, le temps d'agir se trouvait souvent passé.

En attendant, les deux secrétaires d'Etat faisaient de constants efforts pour entraîner leur maître dans des directions opposées. Toutes les propositions, toutes les personnes recommandées par l'un d'eux étaient repoussées par l'autre. Nottingham ne se lassait jamais de répéter que le vieux parti Tête-Ronde, le parti qui avait ôté la vie à Charles Ier et comploté contre la vie de Charles II, était républicain par principe, et que les Tories étaient les seuls amis véritables de la monarchie. Shrewsbury répliquait que les Tories pouvaient être les amis de la monarchie, mais qu'ils regardaient Jacques comme leur monarque. Nottingham tenait le cabinet au courant de rêves extravagants auxquels continuaient de se livrer, les yeux ouverts, dans les tavernes de la cité un petit nombre de vieux membres du club de la Tête-de-Veau, les restes du parti autrefois formidable de Bradshaw et d'Ireton. Shrewsbury produisait à son tour les féroces satires que les jacobites répandaient tous les jours dans les cafés. « Tous les Whigs, » disait le secrétaire tory, « sont les ennemis de la prérogative de Votre Majesté.» « Tous les Tories, » disait le secrétaire whig, « sont les ennemis du titre de Votre Majesté [1].

A la trésorerie, il y avait complication de jalousies et de querelles [2]. Le premier commissaire, Mordaunt, et le chance-

[1] Burnet, II, 3, 4, 15.
[2] Burnet, II, 5.

lier de l'Echiquier, Delamere, étaient tous les deux de zélés whigs ; mais s'ils professaient la même croyance politique, leurs caractères différaient largement. Mordaunt était léger dissipé, généreux. Les beaux esprits du temps riaient de la manière dont il voltigeait d'Hampton-Court au Royal Exchange (la Bourse de Londres), et de Royal Exchange à Hampton-Court. On s'étonnait qu'il trouvât le temps nécessaire « à sa toilette, à la politique, à ses amours, à ses ballades [1]. » Delamere était sombre, acrimonieux, austère dans sa morale privée, ponctuel dans ses dévotions, mais d'une ignoble avidité. Les deux principaux fonctionnaires des finances devinrent donc ennemis et ne se trouvèrent d'accord que dans leur haine contre leur collègue Godolphin. Qu'avait-il à faire à Whitehall dans ces jours d'ascendant protestant, celui qui avait siégé à la même table avec les papistes, celui qui ne s'était jamais fait scrupule d'accompagner Marie de Modène à la célébration idolâtre de la messe? La circonstance la plus irritante pour eux était que Godolphin, dont le nom ne figurait pourtant que le troisième dans la commission, se trouvait en réalité le premier lord de la trésorerie ; car sous le rapport des connaissances financières et de l'habitude des affaires Mordaunt et Delamere n'étaient que des enfants comparativement à lui ; et Guillaume ne tarda pas à le découvrir [2].

Les mêmes divisions se reproduisaient, dans toutes les autres grandes administrations et dans tous les rangs inférieurs des fonctionnaires publics. Dans chaque bureau de douane, dans chaque arsenal, il y avait un Shrewsbury et un Nottingham, un Delamere et un Godolphin. Les Whigs se plaignaient de ce qu'il n'existait pas un seul département du service où l'on ne trouvât des créatures de la dynastie déchue. En vain alléguait-on que ces hommes étaient versés dans le détail des affaires, qu'ils étaient les dépositaires des traditions officielles, et que les amis de la liberté, exclus pendant nombre d'années des emplois publics, se trouvaient

[1] « How does he do to distribute his hours,
Some to the Court, and some to the City,
Some to the State, and some to Love's powers,
Some to be vain, and some to be witty. »

[2] Burnet, II, 4.

naturellement hors d'état de prendre sur eux-mêmes toute la direction des affaires. L'expérience, répliquait-on, avait sans doute sa valeur; mais certainement la première de toutes les qualités d'un bon serviteur était la fidélité; or, aucun Tory ne pouvait être un serviteur fidèle du nouveau gouvernement. Si le roi Guillaume était sage, il se confierait plutôt à des novices zélés pour son intérêt et son honneur, qu'à des vétérans qui possédaient peut-être en effet l'habileté et la science, mais qui ne feraient usage de cette habileté et de cette science que pour effectuer sa ruine.

De leur côté, les Tories se plaignaient de ce que leur part du pouvoir n'était pas proportionnée à leur nombre et à leur influence dans le pays et de ce qu'on voyait partout de vieux et utiles serviteurs de l'Etat, dont le seul crime était d'être les amis de la monarchie et de l'Eglise, chassés de leurs postes pour faire place aux conspirateurs de Rye-House, aux hommes qui hantaient les conventicules. Ces parvenus, adeptes dans l'art des agitations factices, mais ignorants pour tout ce qui concernait leur nouvelle vocation, commenceraient à apprendre leur métier quand ils auraient perdu la nation par leurs bévues. Il ne devait réellement pas suffire d'être rebelle et schismatique pour occuper un haut emploi. Que deviendraient les finances, que deviendrait la marine, si des Whigs incapables de comprendre la plus simple balance de compte étaient chargés du maniement des revenus, et des Whigs qui n'avaient jamais visité un chantier, chargés de l'armement de la flotte [1]?

Par le fait, ces accusations mutuelles étaient en grande partie fondées, mais on avait tort de rejeter le blâme sur Guillaume. L'expérience des affaires se trouvait presque exclusivement chez les Tories, et le sincère attachement au nouvel ordre de choses presque exclusivement chez les Whigs. Ce n'était pas la faute du roi si l'instruction et le zèle, dont la combinaison fait un bon serviteur de l'Etat, devaient être

[1] Ronquillo appelle les fonctionnaires whigs. « Gente que no tienen pratica ni experiencia. » Il ajoute : « Y do esto procede el pasarde un mes y un oltro, sin executar nada. » 24 janvier 1689. Dans un des innombrables dialogues qui parurent à cette époque, l'interlocuteur tory pose cette question : « Pensez-vous que le gouvernement serait mieux servi par des hommes étrangers aux affaires? » Le Whig répond : « Mieux vaut d'ignorants amis que des ennemis intelligents. »

alors acceptés séparément, sous peine de s'en passer. Si Guillaume n'employait que les hommes d'un parti, il courait grand risque de commettre des erreurs; s'il n'employait que les hommes de l'autre parti, il courait grand risque d'être trahi. Même en employant les uns et les autres, des erreurs et des trahisons étaient encore à craindre; et à ces risques il fallait ajouter la certitude des dissentiments. On pouvait réunir des Whigs et des Tories, mais il était impossible de les fondre ensemble. Dans le même bureau, au même pupitre, ils restaient ennemis et ils ne tombaient d'accord que pour murmurer contre le prince qui essayait de se porter médiateur entre eux. En pareilles circonstances, l'administration fiscale, militaire, maritime ne pouvait manquer d'être faible, irrésolue. Rien ne se faisait de la meilleure manière et dans le meilleur temps. Les discordes dont aucune branche du service public n'était exempte devaient produire des désastres, et chaque désastre augmenter les discordes qu'elle avait eues pour source.

Département des Affaires étrangères.

Il était toutefois un département où les affaires étaient bien conduites; c'était celui des relations extérieures. Là Guillaume dirigeait toutes choses, et dans les occasions importantes il ne demandait l'avis ni n'employait l'entremise d'aucun politique anglais. Il avait un aide précieux dans Antoine Heinsius, devenu pensionnaire de Hollande peu de temps après l'accomplissement de la révolution. Heinsius était entré dans la vie publique comme membre du parti qui était jaloux de la puissance de la maison d'Orange et désireux d'être en bons termes avec la France; mais il avait été envoyé, en 1681, en mission diplomatique à Versailles, où une courte résidence produisit un changement complet dans ses idées. En voyant les choses de plus près, il fut alarmé du pouvoir et irrité de l'insolence d'une cour dont il paraissait s'être formé une opinion favorable, lorsqu'il la contemplait à distance. Il trouva qu'on méprisait son pays. Il vit sa religion persécutée. Son caractère officiel ne le mit pas à l'abri d'affronts personnels que jusqu'à la dernière heure de sa longue carrière il n'oublia pas. Il revint en Hollande adhé-

rent dévoué de Guillaume et mortel ennemi de Louis XIV [1].

Les fonctions de pensionnaire, toujours importantes, le devenaient encore davantage lorsque le sthadtouder se trouvait absent de La Haye. Si la politique d'Heinsius était restée ce qu'elle était autrefois, tous les grands desseins de Guillaume auraient pu se trouver frustrés. Mais par bonheur il s'établit entre ces deux hommes une amitié parfaite qu'aucun soupçon, aucun instant de mauvaise humeur ne paraît avoir interrompue, jusqu'à l'heure où elle fut dissoute par la mort. Sur toutes les grandes questions de politique européenne, ils étaient cordialement d'accord. Ils correspondaient assidûment et presque sans réserve; car si Guillaume était lent à donner sa confiance, quand il la donnait, c'était tout entière. Cette correspondance, qui existe encore, est on ne peut plus honorable pour tous les deux. Les lettres du roi suffiraient seules pour prouver qu'il est un des plus grands hommes d'Etat que l'Europe ait produits. Tant que vécut Guillaume, le pensionnaire se contenta d'être le plus obéissant, le plus fidèle et le plus discret de ses serviteurs; mais après la mort du maître, le serviteur se montra capable de remplir sa place avec une éminente habileté, et se fit un grand renom dans toute l'Europe comme membre du triumvirat qui humilia l'orgueil de Louis XIV [2].

La politique extérieure de l'Angleterre, immédiatement dirigée par Guillaume dans un étroit concert avec Heinsius, fut à cette époque éminemment habile et heureuse. Mais dans toutes les autres parties de l'administration, les maux résultant de l'animosité mutuelle des factions ne se manifestèrent que trop. Ce ne fut pas tout. Aux maux produits par l'animosité mutuelle des factions, vinrent se joindre les maux produits par l'animosité des sectes.

[1] Négociations de M. le comte d'Avaux, 4 mars 1683; Mémoires de Torcy.

[2] La correspondance originale de Guillaume et Heinsius est en hollandais. On trouve dans les manuscrits de la collection Mackintosh une traduction française de toutes les lettres de Guillaume et une traduction anglaise d'un petit nombre de lettres d'Heinsius. Le baron Sirtema de Grovestins, qui a eu un fréquent accès aux pièces originales, en cite fréquemment des passages dans son *Histoire des Luttes et Rivalités entre les puissances maritimes et la France*. Il y a fort peu de différence au fond, quoiqu'il y en ait beaucoup dans la phraséologie, entre sa version et celle dont je me suis servi.

L'année 1689 n'est pas une époque moins importante dans l'histoire ecclésiastique que dans l'histoire civile d'Angleterre. C'est en cette année qu'on accorda aux dissidents la première tolérance légale. C'est en cette année que fut faite la plus sérieuse tentative pour ramener les presbytériens dans le giron de l'Eglise établie. De cette année date aussi un nouveau schisme opéré, en contradiction de tous les anciens précédents, par des hommes qui avaient toujours fait profession de regarder le schisme avec une horreur toute particulière, et les anciens précédents avec une toute particulière vénération. En cette année commença la longue lutte entre deux grandes fractions des Conformistes. Ces deux partis, il est vrai, avaient toujours existé, sous diverses formes, dans la communion anglicane, depuis la Réformation; mais ce ne fut qu'après la Révolution seulement qu'on les vit apparaître en ordre régulier et permanent de bataille l'un contre l'autre, et par conséquent ils n'avaient pas encore de noms distincts. Peu de temps après l'avénement de Guillaume, on commença à les appeler le parti de la Haute Eglise et le parti de la Basse Eglise; longtemps avant la fin de son règne, ces désignations étaient d'un commun usage[1].

Dans l'été de 1688, les brèches qui avaient longtemps divisé le grand corps des protestants anglais semblaient presque fermées. Les disputes sur les évêques et les synodes, les prières écrites et les prières improvisées, les robes blanches et les robes noires, l'aspersion et l'immersion, l'agenouillement et la position assise, avaient cessé pour un court espace de temps. Les rangs serrés de l'armée levée alors contre le papisme couvraient tout le vaste intervalle qui séparait Sancroft de Bunyan. Des prélats tout récemment cités comme persécuteurs se déclaraient maintenant les amis de la liberté religieuse et exhortaient leur clergé à vivre dans un constant échange d'hospitalité et de bons offices avec les Séparatistes. Les Séparatistes, de leur côté, qui regardaient tout récemment les mitres et les manches de linon comme la livrée de l'Antichrist, mirent des chandelles à leurs fenêtres et jetè-

[1] Quoique ces noms très-caractéristiques ne se trouvent, à ma connaissance, dans aucun livre imprimé durant les premières années du règne de Guillaume; je m'en servirai sans scrupule, comme l'ont fait d'autres, en écrivant sur les événements de ces années.

rent des fagots dans les feux de joie en l'honneur des prélats.

Le parti de la Haute Église.

Ces sentiments ne cessèrent de croître jusqu'à ce qu'ils atteignirent leur apogée, le mémorable jour où l'oppresseur commun quitta Whitehall, et où une multitude innombrable, parée de rubans oranges, salua la bienvenue du commun libérateur au palais Saint-James. Lorsque le clergé de Londres vint, avec Compton à sa tête, exprimer sa reconnaissance à l'instrument dont Dieu s'était servi pour opérer le salut de l'Eglise et de l'Etat, la procession fut grossie par d'éminents ministres non-conformistes. C'était une délicieuse nouvelle pour beaucoup de bonnes gens d'apprendre que de pieux et savants ministres presbytériens avaient fait cortége à un évêque, avaient été accueillis par lui avec une bienveillance fraternelle, et avaient été officiellement présentés par lui comme ses chers et respectés amis, séparés de lui, il est vrai, par quelques différences d'opinion sur des points secondaires, mais unis à lui par la charité chrétienne et un commun zèle pour tous les points essentiels de la foi réformée. Il n'y avait jamais eu pareil jour en Angleterre, et jamais depuis il n'y eut pareil jour. La marée tournait déjà, et le reflux devait être plus rapide encore que le flux ne l'avait été. En très-peu d'heures le partisan de la Haute Eglise commença à ressentir de la sympathie pour l'ennemi dont la tyrannie n'était plus à craindre, et du dégoût pour les alliés dont les services n'étaient plus nécessaires. Il était aisé de satisfaire les deux sentiments, en imputant aux dissidents le mauvais gouvernement du roi exilé. Sa Majesté, tel était maintenant le langage d'un trop grand nombre de ministres anglicans, aurait été un excellent souverain, sans son excessive confiance et son trop facile oubli des injures. Elle s'était fiée à une classe d'hommes qui haïssait le titre du roi, sa famille et sa personne, d'une haine implacable. Elle s'était perdue, en essayant en vain de se les concilier. Elle les avait dégagés, malgré la loi et l'opinion unanime du vieux parti royaliste, de la pression du code pénal; elle leur avait permis d'adorer Dieu publiquement et à leur triste façon; elle les avait admis à siéger sur le Banc de Justice et dans le Conseil privé; elle leur avait octroyé des robes de fourrures, des chaînes d'or,

des salaires, des pensions. En retour de ses libéralités, ces mêmes hommes, si rudes autrefois dans leurs manières, si farouches dans leur opposition à l'autorité légitime, étaient devenus les flatteurs les plus abjects. Ils n'avaient cessé de l'applaudir et de l'encourager lorsque les amis les plus dévoués de sa famille, pleins de honte et de tristesse, se retiraient de son palais. Qui avait plus ignoblement vendu la religion et la liberté de son pays que Titus? Qui avait montré plus de zèle que Alsop pour le pouvoir absolu? Qui avait poussé avec plus d'acharnement que Lobb à la persécution des sept évêques? Quel chapelain impatient d'obtenir un décanat avait jamais, même en prêchant devant le roi le 13 janvier ou le 29 mai, proféré des adulations plus grossières qu'il n'était aisé d'en trouver dans les adresses des congrégations dissidentes témoignant au roi leur reconnaissance pour l'illégale Déclaration de tolérance? Comment s'étonner qu'un prince qui n'avait jamais étudié les livres de droit eût cru n'exercer que sa légitime prérogative, lorsqu'il s'était vu ainsi encouragé par une faction professant d'habitude avec ostentation la haine du pouvoir arbitraire? Égaré par de tels guides, il était allé de plus en plus loin dans la mauvaise voie; il avait fini par s'aliéner des cœurs qui auraient autrefois versé pour sa défense le plus pur de leur sang; il ne s'était laissé à lui-même d'autre soutien que des anciens ennemis; et, le jour du péril venu, il avait trouvé que le sentiment de ses anciens amis pour lui était encore ce qu'il avait été lorsqu'ils avaient tenté de le dépouiller de son héritage et lorsqu'ils avaient conspiré contre sa vie. Tout homme de sens savait depuis longtemps que les sectaires ne portaient aucun bon vouloir à la monarchie. L'expérience venait de prouver qu'ils aimaient tout aussi peu la liberté. Leur confier le pouvoir serait une erreur plus fatale encore à la nation qu'au trône. Si pour racheter les gages un peu témérairement donnés on croyait nécessaire de leur accorder quelque chose, toute concession devait être accompagnée de limitations et de précautions. Avant tout, il ne pouvait être permis à aucun ennemi de la constitution ecclésiastique du royaume de prendre part au gouvernement civil.

Le parti de la Basse Église.

Entre les non-conformistes et les conformistes rigides se tenait le parti de la Basse Église. Ce parti contenait, comme il contient encore, deux éléments très-différents, un élément puritain et un élément latitudinarien. Sur presque toutes les questions, relatives soit à l'organisation ecclésiastique, soit au cérémonial du culte public, le puritain et le latitudinarien de la Basse Eglise étaient parfaitement d'accord. Ils ne voyaient dans l'organisation existante et le cérémonial existant aucun défaut, aucune tache qui leur fît un devoir de devenir dissidents; mais, dans leurs opinions, l'organisation et le cérémonial étaient des moyens, non le but, et l'esprit essentiel du christianisme pouvait exister sans l'ordre épiscopal et le Livre des prières communes. Ils avaient simplement, lorsque Jacques était sur le trône, servi d'instrument pour former la grande coalition protestante contre le papisme et la tyrannie, et ils continuaient de tenir, en 1689, le même langage conciliant qu'en 1688. Ils blâmaient avec douceur les scrupules des non-conformistes. C'était sans doute une grande faiblesse d'imaginer qu'il pût y avoir aucun péché à porter une robe blanche, à faire le signe de la croix, à s'agenouiller devant la balustrade d'un autel; mais la plus haute autorité avait donné les plus claires directions sur la manière dont il fallait traiter pareille faiblesse. Il ne fallait ni juger, ni mépriser un frère d'intelligence inférieure. Il était au contraire ordonné aux croyants d'un esprit plus ferme de le calmer par de larges concessions et d'écarter soigneusement de son chemin la pierre d'achoppement qui pouvait l'induire en faute. Un apôtre avait déclaré que, bien qu'il n'eût lui-même aucun scrupule sur l'usage de la nourriture animale et du vin, il préférerait manger des herbages et boire de l'eau plutôt que de scandaliser le plus faible parmi son troupeau. Qu'aurait-il pensé des chefs ecclésiastiques qui, pour un vêtement, un geste, une attitude, avaient non-seulement rompu l'unité de l'Église, mais rempli toutes les prisons de l'Angleterre d'hommes d'une foi orthodoxe et d'une vie sainte? Les hommes de la Basse Église déclaraient d'une criante injustice les réflexions faites par les hommes de la Haute Eglise sur le corps entier des dissidents. La merveille n'était

pas qu'un petit nombre de non-conformistes eussent accepté avec reconnaissance une tolérance qui, toute illégale qu'elle était, ouvrait les portes de leurs prisons, donnait la sécurité à leurs foyers, mais que les non-conformistes fussent généralement restés fidèles à la cause d'une constitution dont ils avaient été longtemps exclus. Il était souverainement injuste d'imputer à un grand parti les fautes d'un petit nombre d'individus. Même parmi les évêques de l'Église établie, Jacques avait trouvé des instruments et des sycophantes. La conduite de Cartwright et de Parker avait été bien plus inexcusable que celle d'Alsop et de Lobb. Cependant ceux qui tenaient les dissidents responsables des erreurs d'Alsop et de Lobb croiraient sans doute très-déraisonnable d'imputer à l'Église établie les fautes bien plus graves de Cartwright et de Parker.

Les ministres de la Basse Église ne formaient qu'une minorité, et une faible minorité du clergé anglican; mais ils avaient plus de poids que n'en indiquait la proportion du nombre; ils étaient en force dans la capitale; ils y exerçaient une grande influence, et la moyenne de l'intelligence et de l'instruction était plus élevée parmi eux que dans la généralité des hommes de leur robe. On exagérerait probablement leur force numérique en l'évaluant à la dixième partie du clergé; mais on ne saurait guère nier qu'il y eut parmi eux autant d'hommes d'une éloquence et d'un savoir distingué que dans les neuf autres dixièmes. Parmi les laïques qui se conformaient à l'Église établie, les partis se balançaient assez également. La ligne de démarcation entre eux différait peu de celle qui séparait les Whigs et les Tories. Dans la Chambre des Communes, élue lorsque les Whigs triomphaient, le parti de la Basse Église avait une grande prépondérance. Dans la Chambre des Lords, il y avait presque équilibre, et les moindres circonstances suffisaient pour faire varier la balance.

Vues de Guillaume concernant l'organisation ecclésiastique.

Le chef du parti de la Basse Eglise était le roi. Il avait été élevé dans le presbytérianisme; il était par conviction rationnelle latitudinarien; et son ambition personnelle, jointe à des motifs plus élevés, le portaient à agir comme médiateur entre les sectes protestantes. Il tendait à effectuer trois

grandes réformes dans les lois en ce qui regardait les choses ecclésiastiques. Son premier objet était d'obtenir pour les dissidents la permission de célébrer leur culte en toute liberté et sécurité. Son second objet était d'opérer dans le rituel et l'organisation de l'Eglise anglicane des changements de nature à concilier les non-conformistes les plus modérés sans blesser les personnes à qui ce rituel et cette organisation étaient chères. Son troisième objet était d'ouvrir l'accès des emplois civils aux protestants sans distinction de sectes. Ces trois objets étaient bons; mais le premier seulement pouvait être atteint à cette époque. Guillaume venait trop tard pour le second, trop tôt pour le troisième.

Peu de jours après son avénement, il prit une mesure qui indiquait, de manière à ne pas s'y méprendre, ses opinions relativement à l'organisation ecclésiastique et le culte public. Il ne se trouvait qu'un siége épiscopal vacant. Seth Ward, qui avait eu pendant de nombreuses années la conduite du diocèse de Salisbury et qui s'était honorablement distingué comme un des fondateurs de la Société Royale, ayant longtemps survécu à ses facultés éteintes, était mort pendant que les élections à la Convention agitaient le pays, sans savoir que de grands événements, dont la partie la moins importante ne s'était pas passée sous son propre toit, avaient sauvé son Eglise et son pays de la ruine. Le choix de son successeur n'était pas une petite affaire. Ce choix allait être évidemment considéré par le pays comme un pronostic de la plus haute importance. Le roi pouvait être aussi fort embarrassé par le nombre des membres du clergé dont l'érudition, l'éloquence, le courage, la droiture s'étaient déployées avec éclat pendant les luttes des trois dernières années. La préférence fut donnée à Burnet. Ses droits sans doute étaient très-grands. Cependant Guillaume aurait pu avoir un règne plus tranquille s'il avait retardé pour un temps la promotion bien méritée de son chapelain et donné la première grande fonction ecclésiastique qui se trouvait à la disposition du gouvernement depuis la Révolution, à quelque éminent théologien, attaché au nouvel ordre de choses, mais moins généralement haï par le clergé anglican. Le nom de Burnet était malheureusement odieux à la grande majorité de ce clergé. Bien qu'en ce qui regardait la doctrine il n'appartînt en aucune

manière à l'extrême fraction du parti latitudinarien, il était généralement regardé comme la personnification de l'esprit du Latitudinarisme. Cette distinction il la devait à la place éminente qu'il occupait dans la littérature et la politique, à la promptitude de sa parole et de sa plume, mais surtout à la franchise et à la hardiesse de sa nature, franchise qui ne pouvait rien taire, hardiesse qui ne reculait devant aucun péril. Il s'était fait une assez pauvre idée du caractère de ses confrères du clergé considéré comme corps, et avec son habituel manque de circonspection, il laissait souvent échapper son opinion. Ils le haïssaient en retour d'une haine qui s'est transmise à leurs successeurs et qui après le laps d'un siècle et demi ne paraît pas s'amortir.

Dès que la décision du roi fut connue, on se demanda partout : que fera l'archevêque ? Sancroft s'était absenté de la Convention ; il avait refusé de siéger dans le Conseil Privé ; il avait cessé de confirmer, d'ordonner, d'instituer ; on le voyait rarement hors des murs de son palais de Lambeth. Il faisait, en toute occasion, profession de se croire toujours enchaîné par son serment de fidélité à Jacques. Il regardait Burnet comme un scandale pour le clergé anglican, un presbytérien en surplis. Le prélat qui imposerait les mains sur cette tête indigne commettrait plus qu'un grand péché, car dans un lieu sacré, devant une nombreuse congrégation de fidèles, il reconnaîtrait un usurpateur pour roi, en même temps qu'il conférerait à un schismatique le caractère d'évêque. Pendant quelque temps Sancroft déclara donc positivement qu'il n'obéirait pas à l'ordre de Guillaume. Lloyd de Saint-Asaph, l'ami commun de l'archevêque et de l'évêque élu, fit entendre en vain ses prières et ses remontrances. Nottingham, qui, de tous les laïques en relation avec le nouveau gouvernement, était en meilleurs termes avec le clergé, essaya à son tour de son influence, mais sans mieux réussir.

Les jacobites disaient partout qu'ils étaient sûrs du bon vieux primat ; qu'il avait l'énergie d'un martyr ; qu'il avait résolu de braver, pour la cause de la monarchie et de l'Église l'extrême rigueur des lois dont les parlements complaisants du XVIIe siècle avait armé la suprématie royale. Le fait est qu'il tint bon longtemps ; mais au dernier moment son cœur

faiblit et il chercha autour de lui quelque moyen de se tirer d'affaire. Si de pareils scrupules troublaient souvent sa conscience, il suffisait heureusement de pareils expédients pour la calmer. On ne trouverait pas dans tous les ouvrages des casuistes un expédient plus puéril que celui auquel il eut recours. Il n'aurait pas voulu prier publiquement pour le prince et la princesse comme roi et comme reine. Il n'aurait pas voulu réclamer leur mandat, le faire lire et y obéir ; mais il donna à trois de ses suffragants de pleins pouvoirs pour commettre en son nom et comme ses délégués les péchés qu'il ne voulait pas commettre en personne. Les reproches de tous les partis le rendirent bientôt honteux de lui-même. Il tenta alors de supprimer la preuve de sa faute par des moyens plus déshonorants que la faute même. Il enleva des archives publiques dont il était le gardien l'acte par lequel il avait autorisé ses suffragants à agir pour lui, et on le décida difficilement à le rendre [1].

Cependant Burnet, en vertu de cet acte, avait été consacré. Lorsqu'il se présenta pour la première fois à Marie, elle lui rappela les conversations qu'ils avaient eues ensemble à La Haye sur les devoirs élevés et la grave responsabilité des évêques : « J'espère, dit-elle, que vous allez mettre maintenant vos idées en pratique. » L'espoir de Marie ne fut pas trompé. Quoi qu'on puisse penser des opinions de Burnet touchant l'organisation civile et ecclésiastique, ou de la mesure et du jugement qu'il montra en défendant ces opinions, la plus extrême malveillance de l'esprit de faction n'oserait nier qu'il gouverna son troupeau avec un zèle, une diligence, un désintéressement dignes des âges les plus purs de l'Église. Sa juridiction s'étendait sur le Wiltshire et le Berkshire. Il partagea ces deux comtés en districts qu'il visitait assidûment. Il passait environ deux mois de chaque été à prêcher, à catéchiser, à confirmer tous les jours d'église en église. Lors de sa mort, il n'y avait pas un coin de son diocèse dont la population n'eût eu sept ou huit fois l'occasion de recevoir ses instructions et de réclamer ses conseils. Les plus mauvais temps, les plus mauvais chemins ne l'empê-

[1] Burnet, II, 8; Birch, *Vie de Tillotson; Vie de Kettlewell*, part. III, sect. 62.

chaient pas d'accomplir son devoir. En un temps d'inondation, il s'exposa à un péril imminent pour ne pas désappointer une congrégation rurale qui attendait un discours de l'évêque. La pauvreté des membres du clergé inférieur était une constante cause de souci pour son cœur bienveillant et généreux. Il fut infatigable et finalement heureux dans ses efforts pour obtenir pour eux de la couronne l'allocation connue sous le nom de Libéralité de la reine Anne [1]. Il se gardait surtout, lorsqu'il voyageait, de leur imposer aucune charge; au lieu de se faire traiter par eux, c'était lui qui les traitait. Il fixait toujours son quartier général dans une ville de marché, y tenait table ouverte, et par son hospitalité honorable, sa magnifique charité, il essayait de se concilier ceux qui avaient des préjugés contre ses doctrines. Quand il conférait un pauvre bénéfice, et il en avait beaucoup de la sorte, sa pratique était d'ajouter de sa bourse vingt livres par an au revenu. Dix jeunes gens, donnant de belles espérances, à chacun desquels il allouait trente livres par an, étudiaient la théologie sous ses yeux dans le cloître de Salisbury. Il avait plusieurs enfants : mais il ne se croyait pas le droit de thésauriser pour eux. Leur mère lui avait apporté une belle fortune. Il faut, disait-il toujours, qu'ils s'en contentent. Il ne se rendrait pas, par amour pour eux, coupable de fonder un grand héritage avec des revenus qui devaient être consacrés à la piété et à la charité. De pareils mérites, aux yeux des hommes sages et impartiaux, semblent devoir expier largement les torts qu'on pourrait justement lui reprocher [2].

Vues de Nottingham concernant l'Eglise.

Quand Burnet vint siéger dans la Chambres des Lords, il

[1] Swift, écrivant sous le nom de Gregory Misosarum, représente, avec autant de malignité que de déloyauté, Burnet comme grugeant l'Eglise de ce don; car Swift ne pouvait ignorer que l'Eglise en était, au contraire, principalement redevable aux efforts persévérants de Burnet.

[2] Voir la *Vie de Burnet*, à la fin du second volume de son histoire, ses *Mémoires manuscrits*, Harl. 6584, ses *notes* sur les premiers Fruits et les Dîmes, et la Lettre de Somers à Burnet sur ce sujet. Voir aussi ce que le docteur King, tout jacobite qu'il était, a la justice de dire dans ses anecdotes. Un témoignage infiniment honorable rendu aux vertus de Burnet par un autre jacobite qui l'avait attaqué violemment, et qu'il avait traité avec générosité, le savant et intègre Thomas Baker, se trouve dans le *Gentleman's Magazine* d'août et septembre 1791.

trouva cette assemblée occupée de législation ecclésiastique. Un homme d'État bien connu par son dévouement à l'Église avait entrepris de plaider la cause des dissidents. Aucun sujet dans le royaume n'occupait une position aussi importante et aussi imposante que Nottingham en ce qui regardait les partis religieux. A l'influence tirée du rang, de la richesse, de la fonction, il joignait l'influence plus élevée due au savoir, à l'éloquence, à l'intégrité. L'orthodoxie de sa croyance, la régularité de ses pratiques religieuses, la pureté de sa morale donnaient un poids tout particulier à ses opinions sur les questions qui touchaient aux intérêts du christianisme. De tous les ministres du nouveau souverain, il était celui qui avait la plus large part dans la confiance du clergé. Shrewsbury était certainement un whig et probablement un libre penseur : il avait perdu une religion et il n'était pas très-clair qu'il en eût trouvé une autre. Halifax avait été accusé pendant bien des années de scepticisme, de déisme, d'athéisme. L'attachement de Danby à l'épiscopat et à la liturgie était plutôt politique que religieux ; mais Nottingham était un fils dont l'Église pouvait être fière de s'avouer la mère. Des propositions qui, faites par ses collègues, auraient infailliblement produit une violente panique dans le clergé, pouvaient, faites par lui, trouver un accueil favorable dans les universités et les chapitres. Les amis de la liberté religieuse avaient de bonnes raisons pour désirer d'obtenir sa coopération ; et jusqu'à un certain point, il n'était pas contre sa volonté de coopérer avec eux. Il était décidément pour la tolérance. Il était même pour ce qu'on appelait alors une *comprehension;* c'est-à-dire qu'il désirait faire quelques changements dans la discipline et le rituel anglican pour écarter les scrupules des presbytériens modérés ; mais il n'était pas préparé à renoncer au *Test-Act*. Cet acte n'avait qu'un défaut à ses yeux, celui de ne pas être assez rigoureux et de laisser des échappatoires par où des schismatiques pouvaient se glisser dans les emplois civils. En réalité, c'était parce qu'il ne se sentait pas disposé à renoncer au Test-Act qu'il consentait à quelques changements dans la liturgie. Il pensait que si on élargissait tant soit peu la porte de l'Église, un grand nombre de personnes qui ne pouvaient se décider jusqu'ici à franchir le seuil s'empresseraient d'entrer. Ceux qui persisteraient à rester dehors

ne seraient plus alors assez nombreux ni assez puissants pour arracher aucune concession nouvelle et s'estimeraient heureux d'entrer en composition moyennant une simple tolérance [1].

L'opinion des hommes de la Basse Église concernant le Test-Act différait largement de celle de Nottingham ; mais beaucoup d'entre eux pensaient qu'il était de la plus haute importance d'avoir son concours sur les plus grandes questions de Tolérance et de Compréhension. D'après les fragments épars d'information venus jusqu'à nous, un compromis paraît avoir eu lieu. Il est très-certain que Nottingham entreprit de présenter un Bill de Tolérance et un Bill de Compréhension et promit de faire tous ses efforts pour faire passer les deux Bills à la Chambre des Lords. Il est fort probable qu'en retour de ce grand service quelques-uns des chefs whigs consentirent à ne pas toucher pour le moment au Test-Act.

Il n'était pas difficile de rédiger le Bill de Tolérance et le Bill de Compréhension. La situation des dissidents avait été beaucoup discutée neuf ou dix ans auparavant; lorsque le royaume était troublé par la crainte d'un complot papiste et lorsqu'il y avait parmi les protestants une disposition générale à s'unir contre l'ennemi commun. Le gouvernement consentait alors à faire de larges concessions au parti whig, à condition qu'on laissât la couronne suivre le cours régulier de succession. Le projet d'une loi autorisant la célébration publique du culte des non-conformistes et le projet d'une loi faisant quelques changements dans le culte public de l'Église établie, avaient été préparés, et ces deux bills auraient probablement passé dans les deux chambres sans difficulté, si Shaftesbury et ses coadjuteurs n'avaient refusé d'entendre aucuns termes, et si, en voulant atteindre ce qui était hors de leur portée, ils n'avaient perdu les avantages dont il était facile de s'assurer. Dans la rédaction de ces projets Nottingham, alors membre actif de la Chambre des Communes avait pris une part considérable. Il les tira maintenant de l'obscurité où ils étaient

[1] Oldmixon voudrait nous faire croire que Nottingham n'était pas, à cette époque, contraire à l'abandon du Test-Act. Mais l'assertion d'Oldmixon, en l'absence de témoignages qui l'appuient, n'est d'aucun poids, ou tous les témoignages produits par lui sont contre son assertion.

restés depuis la dissolution du parlement d'Oxford, et les déposa, avec de légères modifications, sur la table des Lords [1].

Le Bill de Tolérance.

Le Bill de Tolérance passa dans les deux chambres sans grand débat. Ce célèbre statut, longtemps considéré comme la grande Charte de la liberté religieuse, a subi depuis des modifications étendues et n'est guère connu que de nom par la génération présente. Ce nom, cependant, est encore prononcé avec respect par beaucoup de gens qui seront peut-être surpris et désappointés d'apprendre la nature réelle d'une loi qu'ils ont accoutumé de tenir en honneur.

Plusieurs statuts passés entre l'avénement d'Elisabeth et la Révolution prescrivaient à tout le monde, sous les peines les plus sévères, d'assister aux services de l'Église d'Angleterre et de s'abstenir, au contraire, d'assister aux conventicules. L'Acte de Tolérance n'abrogea aucun de ces statuts ; il disposa seulement qu'on ne les interpréterait pas de manière à les étendre à toute personne qui attesterait sa fidélité au prince en prêtant les serments d'Allégeance et de Suprématie, et son protestantisme en signant la déclaration contre la Transsubstantiation.

L'indulgence ainsi accordée était commune aux dissidents laïques et au clergé dissident, mais le clergé dissident avait quelques griefs particuliers. L'Acte d'Uniformité avait frappé d'une amende de cent livres sterling toute personne qui, sans avoir reçu l'ordination épiscopale, oserait administrer l'Eucharistie. Le *Five Mile Act* avait chassé beaucoup de pieux ministres de leurs maisons et du milieu de leurs amis et les avait contraints à vivre parmi les plus grossiers paysans dans d'obscurs villages dont on ne trouvait pas même le nom sur la carte. L'Acte des Conventicules avait imposé de lourdes amendes aux ministres qui prêcheraient dans un meeting de séparatistes, et, en opposition directe avec l'esprit d'humanité de notre loi commune, il était enjoint aux tribunaux

[1] Burnet, II, 6 ; Van Citters aux Etats généraux, mars 1-11, 1689 ; Tolérance du roi Guillaume, ou explication de la liberté de conscience qu'on peut attendre de la déclaration de Sa Majesté, avec un Bill de Compréhension et Tolérance, rédigé en conformité à un Acte du Parlement, avec licence du 25 mai 1689.

d'interpréter largement et efficacement cet acte pour la suppression des dissidences et l'encouragement des délateurs. Ces sévères statuts ne furent donc pas abrogés, mais par beaucoup de conditions et de précautions on en relâcha la rigueur. Il fut disposé que tout ministre dissident, avant d'entrer en fonction, ferait profession écrite et signée de sa croyance aux articles de l'Église d'Angleterre, à peu d'exceptions près. Les propositions auxquelles on n'exigeait pas son assentiment, étaient celle-ci : que l'Église a le pouvoir de régler le cérémonial; que les doctrines émises dans le Livre des Homélies sont saines, et qu'il n'y a rien de superstitieux et d'idolâtre dans le service de l'ordination. Si le ministre déclarait appartenir à la profession de foi baptiste, on l'exemptait aussi d'affirmer que le baptême des enfants est une pratique louable. Mais si sa conscience ne lui permettait pas de souscrire à trente-quatre articles sur trente-neuf et à la majeure partie de deux autres articles, il ne pouvait prêcher sans encourir tous les châtiments que les Cavaliers, aux jours de leur pouvoir et de leur vengeance, avait imaginés pour tourmenter et ruiner les prédicateurs schismatiques.

La situation du Quaker différait de celle des autres dissidents, et elle en différait pour le pis. Le Presbytérien, l'Indépendant, le Baptiste, n'avaient aucun scrupule en ce qui regardait le serment de suprématie; mais le Quaker refusait de le prêter, non qu'il eût quelque objection à faire à la proposition que les souverains et les prélats étrangers ne sauraient avoir de juridiction en Angleterre, mais parce que sa conscience ne lui permettait de prêter serment à aucune espèce de proposition. Il se trouvait donc exposé à toute la sévérité de cette partie du code pénal qui, longtemps avant l'existence du quakérisme, avait été votée contre les catholiques romains par les Parlements d'Elisabeth. Peu de temps après la Restauration, une loi sévère, distincte de la loi générale qui s'appliquait à tous les conventicules, avait été portée contre les meetings des Quakers. L'Acte de Tolérance permettait aux membres de cette secte inoffensive de tenir leurs assemblées en paix, à condition de signer trois documents : une déclaration contre la transsubstantiation, une promesse de fidélité au gouvernement, et une confession de foi chrétienne. Les objections que faisait le Quaker à la phraséologie d'Athanase

avaient attiré sur lui l'imputation de socianisme, et l'énergique langage dans lequel il prétendait quelquefois tirer directement d'en haut sa connaissance des choses spirituelles, avait fait naître le soupçon qu'il faisait peu de cas de l'autorité de l'Ecriture. Il fut donc requis de professer sa foi dans la divinité du Fils et du Saint-Esprit et dans l'inspiration de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Tels furent les termes dans lesquels il fut pour la premiere fois permis par la loi aux dissidents protestants d'Angleterre d'adorer Dieu selon leur conscience. On leur défendait très-convenablement de s'assembler portes fermées, mais ils étaient protégés contre toute intrusion hostile par une clause qui faisait un délit d'entrer dans une maison de meeting pour molester la congrégation.

Comme si les nombreuses limitations et précautions qu'on vient de mentionner ne suffisaient pas, il était surabondamment déclaré que la législature n'avait pas l'intention d'accorder la moindre indulgence à aucun papiste ni à quiconque niait la doctrine de la Trinité, telle qu'elle est exposée dans les formulaires de l'Eglise d'Angleterre.

De tous les actes qui ont jamais passé dans le Parlement, l'Acte de Tolérance est peut-être celui qui fait ressortir de la manière la plus frappante les vices particuliers et les excellences particulières de la législation anglaise. La science de la politique offre sous un rapport une analogie étroite avec la science de la mécanique. Le mathématicien démontre aisément qu'une certaine force, appliquée au moyen d'un certain levier ou d'un certain système de poulies, suffira pour soulever un certain poids; mais sa démonstration a pour base l'hypothèse que la machine est telle qu'aucune charge ne pourra la faire fléchir ni la briser. Si l'ingénieur qui a à soulever une grande masse de véritable granit, en se servant de véritable bois et de véritable chanvre, se reposait absolument sur les propositions qu'il trouve dans les traités sur la dynamique, sans tenir compte de l'imperfection de ses matériaux, tout son appareil de poutres, de roues, de cordages serait bientôt en ruines, et avec tout son talent géométrique, il se trouverait de fait bien inférieur comme constructeur à ces barbares tatoués qui, sans jamais avoir entendu parler du parallélcgramme des forces, n'en ont pas moins su empiler

les pierres de Stonehenge. Ce que l'ingénieur est au mathématicien, l'homme d'État actif l'est à l'homme d'État contemplatif. Il importe beaucoup sans doute que les législateurs et les administrateurs soient versés dans la philosophie du gouvernement, comme il importe beaucoup que l'architecte chargé de fixer un obélisque sur son piédestal, ou de suspendre un pont tubulaire sur un bras de mer, soit versé dans la théorie de l'équilibre et du mouvement; mais, de même que celui qui a réellement à bâtir doit avoir présentes à l'esprit beaucoup de choses dont d'Alembert et Euler ne se sont jamais occupés, ainsi celui qui est réellement appelé à gouverner doit être perpétuellement guidé par des considérations auxquelles on ne trouve aucune allusion dans les écrits d'Adam Smith ou de Jérémie Bentham. Le parfait législateur est un juste tempérament entre l'homme de pure théorie qui ne voit que les principes généraux, et l'homme de pure pratique qui ne voit que les circonstances particulières. Depuis ces quatre-vingts dernières années, le monde s'est montré singulièrement fécond en législateurs chez qui l'élément spéculatif prévalait jusqu'à l'exclusion de l'élément pratique. L'Europe et l'Amérique doivent à leur sagesse des vingtaines de constitutions avortées, des vingtaines de constitutions qui ont vécu juste assez longtemps pour faire un triste bruit, et qui se sont éteintes dans les convulsions. Mais dans la législature anglaise, l'élément pratique a toujours prédominé, et souvent prédominé outre mesure sur l'élément spéculatif. Ne songer aucunement à la symétrie et beaucoup à la convenance; ne jamais écarter une anomalie simplement parce que c'est une anomalie; ne jamais innover, excepté lorsque le mal se fait sentir, ne jamais innover au delà de ce qui est nécessaire pour se débarrasser du mal; ne jamais poser un principe plus étendu que le cas particulier auquel il est nécessaire de pourvoir : telles sont les règles qui, depuis l'époque du roi Jean jusqu'à celle de la reine Victoria, ont généralement guidé les délibérations de nos deux cent cinquante parlements. Notre aversion nationale pour tout ce qui est abstrait dans la science politique va sans doute jusqu'à être un excès, mais c'est un excès du bon côté. Que nous ayons été beaucoup trop lents à améliorer nos lois, on n'en peut disconvenir. Mais si, dans d'autres pays, il y a eu parfois de plus ra-

pides progrès, il ne serait pas facile d'en citer un où il y ait eu si peu de pas faits en arrière.

L'Acte de Tolérance approche très-près de l'idéal qu'on peut se faire d'une grande loi anglaise. Pour un juriste versé dans la théorie de la législation, mais peu intimement initié au caractère des sectes et des partis qui divisaient la nation au temps de la Révolution, cet acte ne semblerait qu'un chaos d'absurdités et de contradictions. Il ne supporte pas l'examen si on le juge d'après les vrais principes généraux. Il ne supporte même l'examen d'aucun principe vrai ou faux. Le vrai principe est, sans aucun doute, que le magistrat civil ne doit pas punir la simple erreur théologique. Ce principe non-seulement l'Acte de Tolérance ne le reconnaît pas, mais il le désavoue positivement. Pas une seule des lois cruelles portées contre les non-conformistes par les Tudors ou les Stuarts n'est abrogée. La persécution continue d'être la règle générale. La tolérance est l'exception, et ce n'est pas tout. La liberté donnée à la conscience lui est donnée de la façon la plus capricieuse. Un quaker, par une déclaration faite en termes généraux, jouit du bénéfice complet de l'Acte sans signer un seul des trente-neuf articles. Un ministre indépendant, parfaitement disposé à faire la déclaration requise du quaker, mais qui a des doutes sur six ou sept des articles, reste sujet aux lois pénales. Howe encourt un châtiment s'il prêche avant d'avoir solennellement déclaré son assentiment à la doctrine anglicane touchant l'Eucharistie. Penn, qui rejette complétement l'Eucharistie, est parfaitement libre de prêcher sans faire aucune espèce de déclaration sur ce sujet.

Ce sont là quelques-uns des défauts qui frappent tous ceux qui examinent l'Acte de Tolérance d'après les règles de la froide raison, qui est la même dans tous les pays, dans tous les siècles; mais ces fautes même paraîtront peut-être des mérites, si l'on considère les passions et les préjugés de ces hommes pour qui l'Acte de Tolérance fut rédigé. Cette loi, abondante en contradictions que toute personne ayant quelque teinte de philosophie politique peut découvrir, fit ce que n'aurait pu faire une loi rédigée par l'extrême habileté des plus grands docteurs de la philosophie politique. Que les dispositions que nous avons récapitulées soient embarras-

santes, puériles, inconsistantes entre elles, inconsistantes avec la véritable théorie de la liberté religieuse, il faut le reconnaître. Tout ce qu'on peut dire pour leur défense, c'est qu'elles écartèrent une masse d'abus sans choquer une masse de préjugés ; qu'elles mirent fin, d'un seul coup et pour toujours, sans un seul vote par division dans le Parlement, sans une émeute dans les rues, sans qu'un murmure se fît à peine entendre du milieu des classes les plus profondément infectées de bigotisme, à une persécution qui avait sévi avec fureur pendant quatre générations, qui avait brisé d'innombrables cœurs, rendu d'innombrables foyers déserts, rempli les prisons d'hommes dont le monde n'était pas digne, contraint des milliers de ces honnêtes, diligents, et pieux yeomen et artisans, qui sont la véritable force d'une nation, à chercher un réfuge au delà de l'Océan au milieu des wigwams des Peaux-Rouges et des repaires des panthères. Cette apologie, si faible qu'elle puisse paraître aux esprits superficiels, semblera probablement complète aux hommes d'Etat.

Les Anglais, en 1689, n'étaient aucunement disposés à admettre la doctrine que l'erreur religieuse dût rester impunie. Cette doctrine était justement plus impopulaire à cette époque qu'elle ne l'avait jamais été : car, peu de mois auparavant, on l'avait hypocritement mise en avant comme un prétexte pour persécuter l'Eglise établie, pour fouler aux pieds les lois fondamentales du royaume, pour confisquer des biens de franc-alleu, pour traiter comme un crime le modeste exercice du droit de pétition. Si l'on avait alors rédigé un bill accordant une entière liberté de conscience à tous les protestants, on peut assurer en toute confiance que Nottingham n'aurait jamais présenté un pareil bill; que tous les évêques, y compris Burnet, auraient voté contre, qu'il aurait été dénoncé de dimanche en dimanche, du haut de dix mille chaires, comme une insulte à Dieu et à tous les chrétiens, et comme une licence accordée aux pires des hérétiques et des blasphémateurs ; qu'il aurait été condamné presque avec autant de véhémence par Bates et Baxter que par Ken et Sherlock, qu'il aurait été brûlé par la plèbe sur la moitié des places de marché d'Angleterre ; qu'il ne serait jamais devenu loi du pays et qu'il aurait rendu le nom même de la tolérance

odieux pendant nombre d'années à la majorité du peuple. Et cependant, si un tel bill eût passé, qu'eût-il effectué de plus que ce qu'effectua l'Acte de Tolérance?

Il est vrai que l'Acte de Tolérance reconnut la persécution comme règle, et n'accorda la liberté de conscience que comme exception; mais il est également vrai que la règle ne resta en vigueur que contre quelques centaines de dissidents protestants, et que le bénéfice de l'exception s'étendit à des centaines de mille.

Il est vrai qu'il était absurde en théorie de faire signer par Howe trente-quatre ou trente-cinq des articles anglicans, avant de pouvoir prêcher, et de permettre à peine de prêcher sans signer un seul de ces articles. Mais il est également vrai que, sous ce régime, Howe et Penn obtinrent tous les deux une aussi entière liberté de prêcher, que sous le code le plus philosophique qu'aurait pu rédiger Beccaria ou Jefferson.

Le progrès du Bill fut facile. On ne proposa qu'un seul amendement de quelque importance. Quelques zèles partisans de l'Eglise dans les Communes suggérèrent l'idée qu'il pourrait être désirable de n'accorder la tolérance que pour un terme de sept années, et de contraindre ainsi les non-conformistes à se bien conduire. Mais cette suggestion fut si défavorablement accueillie, que ses auteurs n'osèrent pas demander le vote par division [1].

Le roi donna son consentement avec une satisfaction cordiale; le Bill devint loi, et les ministres puritains accoururent en foule aux sessions trimestrielles pour prêter le serment et signer. Un grand nombre d'entre eux n'accordaient sans doute pas leur assentiment aux articles sans quelques réserves tacites. Mais la délicate conscience de Baxter ne lui permettait pas d'acquérir ainsi la liberté de prêcher sans avoir expliqué le sens dans lequel il entendait toutes les propositions qui lui semblaient susceptibles de malentendu. La déclaration remise par lui à la cour avant de prêter le serment existe encore, et contient deux passages d'un intérêt tout particulier. Il déclarait que son approbation du Credo d'Athanase se bornait à la partie qui était, à proprement par-

[1] *Journal des Communes*, 17 mai 1689.

ler, un credo, et qu'il n'entendait pas exprimer son assentiment aux closes concernant la damnation. Il déclara aussi qu'en signant l'article qui anathématise tous ceux qui prétendent qu'il y a un autre moyen de salut que par Jésus-Christ, il n'entendait pas condamner ceux qui entretiennent l'espérance que les non-croyants sincères et vertueux peuvent être admis à partager les bienfaits de la Rédemption. Un grand nombre des membres du clergé dissident de Londres déclarèrent partager ces sentiments charitables [1].

Le Bill de Compréhension.

L'histoire du Bill de Compréhension offre un remarquable contraste avec l'histoire du Bill de Tolérance. Les deux bills avaient une origine commune et, en grande partie, un objet commun. Ils avaient été rédigés dans le même temps et déposés en même temps ; ils tombèrent ensemble dans l'oubli ; et furent, après le laps d'un certain nombre d'années, reproduits ensemble devant le monde. Le même pair les déposa tous les deux sur la table de la Chambre haute ; et tous les deux furent renvoyés au même comité. Mais il ne tarda pas à paraître que leurs destinées seraient bien différentes. Le Bill de Compréhension était sans doute un plus bel échantillon d'habileté législative que le Bill de Tolérance, mais il n'était pas, comme le Bill de Tolérance, adapté aux besoins, aux sentiments, aux préjugés des générations existantes. Aussi lorsque le Bill de Tolérance trouvait de tous côtés un appui, de tous côtés on attaquait le Bill de Compréhension ; il était au moins froidement et languissamment défendu par ceux-là même qui l'avaient présenté. Dans le même temps où le Bill de Tolérance devenait loi avec le concours général des hommes publics, on laissait tomber le Bill de Compréhension d'un accord non moins général. Le Bill de Tolérance conserve son rang parmi les grands statuts qui font époque dans notre histoire constitutionnelle. Le Bill de Compréhension est oublié. Aucun collectionneur d'antiquités ne l'a jugé digne d'être conservé. Une seule copie, la même que Nottingham présenta aux pairs, existe encore dans nos archives

[1] *Sens des articles souscrits par les ministres de Londres*, 1670 ; Calamy, *Additions historiques à la vie de Baxter*.

parlementaires, mais elle n'a été vue que par deux ou trois personnes actuellement vivantes. Par une heureuse circonstance on peut lire dans cette copie presque toute l'histoire du bill. En dépit des ratures et des interlignements, les termes originaux sont aisés à distinguer de ceux qui furent insérés dans le comité ou lors du rapport [1].

La première clause, telle qu'elle se trouvait rédigée lors de la présentation du bill, dispense tous les ministres de l'Église établie d'Angleterre de souscrire aux trente-neuf articles. A ces articles on substituait une déclaration ainsi conçue : « J'approuve la doctrine, le culte et le gouvernement de l'Église d'Angleterre établie par la loi, comme contenant tout ce qui est nécessaire au salut ; et je promets, dans l'exercice de mon ministère, de prêcher et de pratiquer en conséquence. » Une autre clause accordait dispense semblable aux membres des deux universités.

Il était ensuite disposé qu'aucun ministre, ordonné d'après l'usage presbytérien, ne pourrait, sans réordination, acquérir tous les priviléges d'un prêtre de l'Église établie. Il devait cependant être admis à ses nouvelles fonctions par l'imposition des mains d'un évêque, qui prononçait la formule suivante : « Reçois l'autorité de prêcher la parole de Dieu, d'administrer les sacrements, et de remplir toutes les autres fonctions ministérielles dans l'Église d'Angleterre. » La personne ainsi admise pouvait occuper un rectorat ou un vicairage dans le royaume.

Suivant des clauses d'après lesquelles un ministre pouvait, à l'exception d'un petit nombre d'églises d'une dignité particulière dans la hiérarchie, porter le surplis ou ne pas le porter, le signe de la croix pouvait être omis dans le baptême, et les enfants être baptisés, si tel était le désir de leurs parents, sans parrains et marraines. Les personnes qui se faisaient scrupule de recevoir l'Eucharistie agenouillées pouvaient la recevoir assises.

La clause concluante était rédigée sous la forme de péti-

[1] Le Bill en question se trouve dans les Archives de la Chambre des Lords. Il est singulier que cette vaste collection d'importants documents ait été complétement négligée, même par nos historiens les plus exacts et les plus diligents. Elle m'a été ouverte par un de mes amis les plus estimés, M. John Lefevre. L'obligeance de M. Toms m'a grandement assisté dans mes recherches.

tion. On proposait aux deux Chambres de prier le roi et la reine de donner, en vertu d'une commission, à trente théologiens de l'Église établie, le pouvoir de réviser la liturgie; les canons, la constitution des cours ecclésiastiques et de recommander les changements qui paraîtraient désirables après l'enquête.

Le bill traversa doucement les premières étapes parlementaires. Compton qui, depuis que Sancroft s'était enfermé à Lambeth, était virtuellement primat, soutint Nottingham avec ardeur[1]. Dans le comité, toutefois, il paraît qu'il existait un corps nombreux d'anglicans qui avaient résolu de ne pas abandonner un seul mot ni une seule formule; pour qui les prières n'étaient pas des prières sans le surplis; pour qui l'enfant n'était pas baptisé s'il n'était pas marqué du signe de la croix, le pain et le vin des symboles de la rédemption ou des véhicules de la grâce, si on ne les recevait pas agenouillé. Pourquoi, demandaient ces personnes, dégoûter le fils docile et affectionné de l'Église en lui montrant les irrévérentes pratiques d'un conventicule introduites dans des chœurs majestueux? Pourquoi ses sentiments, ses préjugés même, si c'étaient des préjugés, seraient-ils moins pris en considération que les caprices des schismatiques? Si, comme Burnet et les hommes de sa sorte ne se lassaient pas de le répéter, l'indulgence était due à un frère faible, l'était-elle moins à un frère dont la faiblesse consistait dans son amour pour un ancien, décent et beau rituel, associé dès l'enfance, dans son imagination, à tout ce qu'il y a de plus sublime et de plus cher; qu'à celui dont l'esprit morose et querelleur était toujours à la recherche d'objections frivoles contre d'innocents et salutaires usages? Mais, en réalité, les scrupules du puritain n'étaient pas de la nature de ceux que l'Apôtre avait recommandé aux fidèles de respecter. Ils ne provenaient pas d'une excessive délicatesse de conscience, mais d'un esprit de censure et d'or-

[1] Parmi les manuscrits Tanner, de la Bibliothèque Bodleïenne, se trouve une très-curieuse lettre de Compton à Sancroft, au sujet du Bill de Tolérance et du Bill de Compréhension. « Ce sont là, » dit Compton, « deux grandes œuvres qui touchent à l'existence de notre église, et j'espère que vous en enverrez chercher des copies à la Chambre; car, quoique nous soyons sous une conquête, Dieu nous a donné faveur aux yeux de nos maîtres, et nous pouvons maintenir notre église, si nous le voulons. » Sancroft ne paraît pas avoir répondu.

gueil; et aucune des personnes qui avaient étudié le Nouveau Testament ne pouvait manquer d'observer qu'en même temps qu'il nous est soigneusement recommandé d'éviter tout ce qui peut causer du scandale aux faibles, les préceptes divins nous enseignent et nous donnent l'exemple de ne faire aucune concession au pharisien hautain et dépourvu de charité. Fallait-il donc abandonner tout ce qui n'était pas de l'essence de la religion dès que cela déplaisait à une poignée de bigots à qui la vanité et l'amour de la nouveauté avaient tourné la tête? Les vitraux peints, la musique, les jours de fête, les jours de jeûne, n'étaient pas de l'essence de la religion. Fallait-il briser les verrières de la chapelle de King's College, à la demande d'un groupe de fanatiques? Fallait-il faire taire l'orgue d'Exeter pour plaire à un autre groupe? Toutes les cloches de village devaient-elles se taire parce que Tribulation Wholesome et Deacon Ananias les jugeaient profanes. Noël devait-il cesser d'être un jour de réjouissance? La semaine de la Passion ne devait-elle plus être une saison d'humiliation chrétienne? On ne proposait pas encore, il est vrai, ces changements; mais si, d'après le raisonnement des hommes de la Haute Église, on admet une fois que ce qui est innocent et édifiant doit être abandonné parce qu'il blesse quelques intelligences étroites et quelques humeurs sombres, où s'arrêtera-t-on? Et n'est-il pas probable qu'en essayant de guérir un schisme, on courrait le risque d'en occasionner un autre? Tout ce que les puritains regardent comme les taches de l'Église est considéré au contraire, par une grande partie de la population, parmi ses attraits. Ne pourrait-elle pas, en cessant de causer du scandale à un petit nombre d'amers rigoristes, perdre son influence sur les cœurs de beaucoup de ceux qui se plaisent aujourd'hui à obéir à ses ordonnances? N'est-il pas à appréhender que pour un prosélyte qu'elle détournera du meeting, dix de ses vingt disciples déserteront ses rites mutilés, ses temples dégradés? Ces nouveaux séparatistes ne formeraient-ils pas une secte beaucoup plus formidable que la secte que nous essayons aujourd'hui de concilier? Ne se laisseraient-ils pas tenter, dans la violence de leur dégoût pour un culte froid et sans noblesse, de se rallier à la solennelle et pompeuse idolâtrie de Rome?

Il est à remarquer que ceux qui tenaient ce langage n'étaient

en aucune manière disposés à lutter pour défendre la partie doctrinale des Articles de l'Eglise. La vérité est que, depuis le temps de Jacques Ier, ce grand parti, qui s'était montré particulièrement zélé pour l'organisation anglicane et le rituel anglican, avait toujours penché fortement vers l'arminianisme, et n'avait par conséquent jamais été fort attaché à une profession de foi rédigée par des réformateurs qui, sur des questions de théologie métaphysique, étaient généralement d'accord avec Calvin. Un des traits caractéristiques de ce parti est la disposition qu'il a toujours montrée à appeler, sur des points de théologie dogmatique, plutôt à la liturgie dérivée de Rome, qu'aux articles et aux homélies dérivées de Genève. Les membres calvinistes de l'Eglise, de l'autre côté, ont toujours maintenu que son jugement réfléchi sur de pareils points se trouve plutôt dans un article ou une homélie, que dans une éjaculation de repentir ou une hymne d'actions de grâces. Il ne paraît pas que dans les débats sur le Bill de Compréhension un seul homme de la Haute Eglise ait élevé la voix contre la clause qui relevait le clergé de la nécessité de souscrire aux Articles et de déclarer saine la doctrine contenue dans les homélies. Il y a plus ; la déclaration qui, dans la rédaction originale, était substituée aux Articles, fut fort adoucie dans le rapport. D'après la clause telle qu'elle resta finalement fixée, les ministres de l'Eglise furent tenus de déclarer, non pas qu'ils approuvaient sa constitution, mais simplement qu'ils s'y soumettaient. Si le Bill était devenu loi, les prédicateurs dissidents se seraient trouvés les seules personnes du royaume obligées à signer les Articles[1].

Le bon marché que les zélés amis de l'Eglise faisaient de sa profession de foi offre un frappant contraste avec la vigueur avec laquelle ils luttaient pour son organisation et son rituel. La clause qui conférait aux ministres presbytériens le droit d'occuper des bénéfices sans l'ordination épiscopale, fut rejetée. La clause qui permettait aux personnes scrupuleuses de communier assis échappa de très-près au même sort. Effacée dans le comité, elle fut à grande peine rétablie dans le rap-

[1] La répugnance de la Haute Eglise pour les Articles est le sujet d'un curieux pamphlet publié en 1689, et intitulé : *Dialogue entre Timothée et Titus.*

port. La majorité des pairs, dans la séance, était contraire à la dispense proposée, et la balance ne fut changée que par les votes par procuration.

Vers ce même temps, on commença à reconnaître que le Bill si vivement attaqué par les hommes de la Haute Eglise était menacé de dangers venant d'un tout autre côté. Les considérations mêmes qui avaient induit Nottingham à soutenir un Bill de Compréhension, faisaient de la Compréhension un objet de crainte et d'aversion pour une grande masse de dissidents. En réalité, le temps d'une pareille transaction était passé. Si cent ans plus tôt, lorsque la division du parti protestant était encore récente, Elisabeth avait été assez sage pour s'abstenir d'exiger l'observance d'un petit nombre de formes qu'une grande partie de ses sujets considéraient comme papistes, elle aurait peut-être détourné les terribles calamités qui, quarante années plus tard, affligèrent l'Eglise. Mais la tendance générale du schisme est de s'élargir. Si Léon X, lorsque les exactions et les impostures des vendeurs d'indulgences soulevèrent pour la première fois l'indignation de la Saxe, eût corrigé d'une main vigoureuse ces mauvaises pratiques, Luther serait probablement mort dans le sein de l'Eglise romaine. Mais on laissa échapper l'occasion, et lorsque, un petit nombre d'années plus tard, le Vatican eût volontiers acheté la paix en abandonnant le sujet primitif de la querelle, ce sujet primitif était presque oublié. L'esprit d'examen, soulevé par un seul abus, en avait découvert ou imaginé mille. Les controverses engendraient les controverses : tout effort fait pour apaiser une dispute finissait par en produire une autre; et, finalement, un Concile général qui, durant les premières phases de la maladie, avait été regardé comme un remède infaillible, rendit le mal absolument sans remède. Sous ce rapport, comme en beaucoup d'autres, l'histoire du puritanisme en Angleterre offre une étroite analogie avec l'histoire du protestantisme en Europe. Le Parlement de 1689 ne pouvait pas plus mettre un terme à la non-conformité en tolérant un costume ou une attitude, que les docteurs du Concile de Trente n'auraient pu réconcilier les nations teutoniques à la papauté, en réglant la vente des indulgences. Dans le XVI[e] siècle, le quakérisme était inconnu, et il n'y avait pas dans tout le royaume une seule

congrégation d'Indépendants ou de Baptistes. Au temps de la Révolution, les Indépendants, les Baptistes et les Quakers formaient la majorité du corps dissident, et l'on ne pouvait gagner ces sectes à aucun des termes que les hommes les plus conciliants de la Basse Eglise auraient été disposés à leur offrir. L'Indépendant tenait qu'une Eglise nationale, gouvernée par une autorité centrale quelconque, pape, patriarche, roi, évêque ou synode, était une institution contraire aux Ecritures, et que chaque congrégation de fidèles constituait, sous Jésus-Christ, une société souveraine. Le Baptiste était encore plus inconciliable que l'Indépendant, et le Quaker plus inconciliable que le Baptiste. Des concessions qui auraient éteint autrefois la non-conformité, ne pouvaient plus satisfaire alors la moitié des non-conformistes, et l'intérêt évident de tous les non-conformistes, qu'aucune concession ne pouvait satisfaire, était qu'aucun de leurs frères ne fût satisfait. Plus les termes de la Compréhension semblaient libéraux, plus grande était l'alarme du séparatiste, qui savait qu'en aucun cas il ne pouvait lui-même être *compris*. Il y avait peu d'espoir même pour les dissidents, unis et agissant comme un homme, d'obtenir de la législature l'entière admission aux priviléges civils, et il fallait renoncer à tout espoir d'obtenir une pareille admission si Nottingham, à l'aide de quelques amis bien intentionnés, mais à courte vue, de la liberté religieuse, parvenait à accomplir son dessein. Si son bill passait, il y aurait sans doute une défection considérable dans le corps des dissidents, et toute défection devait être sévèrement sentie par une classe ayant contre elle la supériorité du nombre, découragée et luttant contre de puissants ennemis. Tout prosélyte devait être compté deux fois : comme perte pour le parti qui était déjà le plus faible, et comme gain pour le parti qui était déjà le plus fort. L'Eglise n'était que trop capable de tenir bon contre toutes les sectes du royaume; et si les rangs de ces mêmes sectes se trouvaient éclaircis par une grande désertion et l'Eglise fortifiée par un grand renfort, toute chance d'obtenir aucun relâchement du Test-Act serait naturellement perdue, et trop probablement, en ce cas, l'Acte de Tolérance ne tarderait pas à être abrogé.

Les ministres presbytériens, dont le Bill de Compréhension avait surtout pour but d'écarter les scrupules, étaient

loin d'être unanimes dans leur désir de le voir adopter. Les plus habiles et les plus éloquents prédicateurs parmi eux s'étaient, depuis l'apparition de la Déclaration de Tolérance, très-agréablement établis dans la capitale et dans d'autres grandes villes, et allaient maintenant jouir, sous la sûre garantie d'un Acte du Parlement, de cette tolérance qui, sous la simple Déclaration, n'avait été qu'illicite et précaire. Leur situation pouvait être enviée par la grande majorité des ministres de l'Eglise établie. Bien peu des membres du clergé paroissial se trouvaient pourvus d'aussi abondants comforts que l'orateur favori d'une grande assemblée de non-conformistes dans la cité. Les contributions volontaires des riches auditeurs de celui-ci, des Aldermen et des Députés, des négociants des Indes occidentales et de ceux qui faisaient le commerce de la Turquie, des syndics de la compagnie des marchands de poissons et des syndics de la compagnie des orfévres, lui permettaient de devenir propriétaire de terre ou locataire à bail emphytéotique. Le meilleur drap de Blackwell-Hall et la meilleure volaille de Leadenhall-Market étaient fréquemment déposés à sa porte. Son influence sur son troupeau était immense. Il arrivait bien rarement que le membre d'une congrégation de Séparatistes prît un associé, mariât sa fille, mît son fils en apprentissage, ou votât dans une élection, sans consulter son guide spirituel. Sur toutes les questions politiques et littéraires, le ministre était l'oracle de son cercle. Ce fut une commune remarque pendant bien des années, qu'un ministre dissident de quelque éminence n'avait qu'à faire son fils procureur ou médecin ; et le procureur ne manquait jamais de clients, ni le médecin de malades. Tandis qu'une femme de chambre était généralement considérée comme un parti convenable pour un chapelain dans les saints ordres de l'Eglise établie, les veuves et les filles des citoyens opulents semblaient appartenir d'une façon toute particulière aux pasteurs non-conformistes. Un des grands rabbins presbytériens pouvait fort bien douter qu'au point de vue mondain il eût quelque chose à gagner au Bill de Compréhension. Ce Bill lui permettrait, il est vrai, d'occuper un rectorat ou un vicairage, s'il parvenait à en obtenir un ; mais dans l'intervalle il serait sans ressources : la maison où il avait jusqu'alors tenu ses

meetings resterait close, sa congrégation dispersée parmi les églises paroissiales; et s'il obtenait enfin un bénéfice, il y trouverait probablement une faible compensation du revenu qu'il avait perdu. Il ne pouvait non plus se flatter d'avoir, comme ministre de l'Eglise anglicane, l'autorité et la dignité dont il avait jusqu'alors joui. Une grande partie des membres de son église le regarderaient toujours comme un déserteur. Il éprouvait donc tout naturellement le désir qu'on le laissât où il était [1].

Il y avait donc division dans le parti whig. Une section de ce parti voulait affranchir les dissidents du Test-Act et abandonner le Bill de Compréhension; l'autre section était d'avis de soutenir ce Bill et d'ajourner à un temps plus propice la révision du Test-Act. L'effet de cette division parmi les amis de la liberté religieuse fut de permettre aux hommes de la Haute Eglise, en minorité dans la Chambre des Communes et même dans la Chambre des Lords, de s'opposer avec succès aux deux réformes qu'ils redoutaient. Le Bill de Compréhension ne passa pas, et on n'abrogea pas le Test-Act.

Au moment même où la question du Test-Act et la question du Bill de Compréhension se mêlaient de manière à embarrasser un politique éclairé et honnête, ces deux questions se compliquaient d'une troisième de plus grande importance.

[1] Tom Brown, qui aime à railler, dit des ministres presbytériens de son temps, « que leur prédication rapporte de l'argent, que l'argent achète la terre, et qu'en dépit de leur jargon hypocrite, la propriété est une jouissance qu'ils désirent tous. Sans les contributions trimestrielles, il n'y aurait plus depuis longtemps ni schisme, ni séparatistes. » Il demande « comment on peut s'imaginer que lorsque la brèche les fait vivre comme des gentlemen, ils prêcheront jamais des doctrines tendant à la fermer? » (Brown, *Amusements sérieux et comiques.*) On trouve dans la *Vie de Johnson*, par Hawkins, quelques exemples curieux de l'influence exercée par les principaux ministres dissidents. Dans le *Journal du Citadin retiré* (*Spectateur*, 317), Addison se livre à d'exquises plaisanteries à ce sujet. Le monsieur Nisby, dont les opinions sur la paix, le grand vizir et le café à l'eau-de-vie sont citées avec tant de respect, et qu'on régale si bien d'os à la moelle, d'abajoue de bœuf et d'une bouteille de Brooks et d'Hellier, était John Nesbit, un prédicateur très-populaire qui, vers le temps de la Révolution, devint pasteur d'une congrégation dissidente dans Hare-Court, Aldersgate Street. Dans l'ouvrage de Wilson, intitulé : *Histoire et Antiquités des églises dissidentes et des meetings houses de Londres, de Westminster et de Southwark*, on trouve plusieurs exemples de prédicateurs non-conformistes qui, vers cette époque, firent de belles fortunes généralement, à ce qu'il paraîtrait, par mariages.

Les anciens serments d'allégeance et de suprématie contenaient quelques expressions qui avaient toujours déplu aux Whigs, et d'autres expressions que les Tories, honnêtement attachés au nouvel ordre de choses, croyaient inapplicables aux princes qui n'avaient pas le droit héréditaire. La Convention avait cru devoir, en conséquence, rédiger les formules de serment par lesquelles nous attestons encore notre fidélité au souverain. En vertu de l'Acte qui changeait la Convention en Parlement, les membres des deux Chambres furent tenus de prêter les nouveaux serments. Quant aux autres personnes revêtues de fonctions publiques, on ne pouvait trop dire quelle était la loi à leur égard. Des statuts régulièrement adoptés et non régulièrement abrogés jusqu'alors prescrivaient une certaine formule. Une autre formule était enjointe par la Déclaration des Droits, acte, il est vrai, révolutionnaire et irrégulier, mais qu'on pouvait bien croire égal en autorité à n'importe quel statut. La pratique n'était pas moins confuse que la loi. On crut donc nécessaire que la législature adoptât sans délai un Acte abolissant les anciens serments et déterminant quand et par qui les nouveaux serments seraient prêtés.

Le bill qui régla cette importante question fut d'abord présenté à la Chambre haute. La plupart de ses dispositions offraient peu de place à la dispute. Il fut unanimement convenu que personne ne serait à l'avenir admis à aucun emploi civil, militaire, ecclésiastique ou académique, sans prêter serment à Guillaume et à Marie. On décida également à l'unanimité que tous ceux qui occupaient déjà un emploi civil ou militaire en seraient privés s'ils ne prêtaient le serment avant le 1er août 1689 ou ce jour-là même. Mais les plus violentes passions dans les deux partis furent excitées par la question de savoir si les personnes en possession actuelle d'emplois ecclésiastiques ou académiques seraient également requises de prêter serment au roi et à la reine, sous peine de destitution. Nul ne pouvait dire quel serait l'effet d'une loi enjoignant à tous les membres d'une grande, puissante et révérée profession, de faire, sous la plus solennelle sanction de la religion, une déclaration que l'on pourrait plausiblement représenter comme le désaveu formel de tout ce qu'ils avaient écrit et prêché pendant nombre d'années. Le primat

et quelques-uns des plus éminents évêques s'étaient déjà tenus à l'écart du parlement et ils renonceraient sans doute à leurs palais et à leurs revenus plutôt que de reconnaître les nouveaux souverains. L'exemple de ces grands prélats pourrait être suivi par une multitude de ministres d'un rang plus humble, par des centaines de chanoines, de prébendiers, de « fellows » des colléges, par des milliers de prêtres de paroisse. Si claire que fût pour un Tory sa propre conviction de la légitimité du serment qu'il prêtait lui-même au roi de fait, il ne pouvait envisager un pareil événement sans les plus pénibles émotions de pitié pour ceux qui en souffriraient et d'anxiété pour l'Eglise.

Quelques personnes allaient jusqu'à nier la compétence du parlement à voter une loi imposant à un évêque un serment sous peine de dépossession. Aucun pouvoir terrestre, disaient-elles, ne saurait rompre le lien qui unit le successeur des apôtres à son diocèse. Ce que Dieu avait uni ne pouvait être séparé par l'homme. Les rois et les sénats pouvaient griffonner des paroles sur du parchemin, imprimer des figures sur de la cire, mais ces paroles et ces figures ne changeaient pas plus le cours du monde spirituel que le cours du monde physique. Ainsi que l'Auteur de l'univers avait fixé un ordre certain, d'après lequel c'était son bon plaisir de nous envoyer l'hiver et l'été, le temps des semailles et le temps des moissons, de même il avait établi un ordre certain d'après lequel il communiquait sa grâce à son Eglise catholique, et ce dernier ordre était comme le premier, indépendant des puissances et des principautés du monde. Une législature pouvait bien changer les noms des mois, appeler Juin Décembre, et Décembre Juin ; mais en dépit de la législature, la neige continuerait de tomber quand le soleil serait dans le capricorne, et les fleurs de fleurir quand il serait dans le cancer. Pareillement la législature pouvait déclarer par une loi que Ferguson ou Muggleton habiterait le palais de Lambeth, s'assiérait sur le trône d'Augustin, serait appelé Votre Grâce et prendrait rang dans les processions avant le premier Duc et Pair; mais en dépit de la législature, Sancroft, tant que Sancroft vivrait, n'en serait pas moins le seul véritable archevêque de Cantorbéry; et la personne qui oserait usurper les fonctions archiépiscopales n'en serait

pas moins un schismatique. On appuyait cette doctrine d'arguments tirés du bourgeonnement de la baguette d'Aaron, et d'un certain plat que Jacques le Mineur, d'après une légende du quatrième siècle, avait coutume de porter sur sa tête. Un manuscrit grec, relatif à la déposition des évêques fut découvert, vers ce temps-là, dans la bibliothèque Bodleïenne et devint l'objet d'une controverse furieuse. Un parti prétendait que Dieu avait mis merveilleusement ce livre en lumière pour guider son Église dans un moment si critique. L'autre parti s'étonnait qu'on attachât aucune espèce d'importance aux absurdités d'un scribe anonyme du treizième siècle. Il fut beaucoup écrit sur les dépossessions de Chrysostome et de Photius, de Nicolaus Mysticus et de Cosmas Atticus; mais on discuta avec une ardeur toute particulière le cas d'Abiathar, que Salomon exclut de ses fonctions sacerdotales pour trahison. On ne dépensa pas peu de savoir et de talent pour essayer de prouver qu'Abiathar, bien qu'il portât l'éphode et répondît par l'Urim, n'était pas réellement Grand Prêtre, qu'il en remplissait seulement les fonctions lorsque son supérieur Zadoc ne pouvait les remplir pour cause de maladie ou de quelque souillure prévue par la loi mosaïque, et qu'en conséquence l'acte de Salomon n'était pas un précédent dont le roi Guillaume pût s'appuyer pour déposer un véritable évêque [1].

Mais un pareil raisonnement, bien qu'il fût appuyé de copieuses citations du Misna et de Maimonides, n'était pas de nature à satisfaire même les plus zélés partisans de l'Eglise établie; car il provoquait une réponse, courte mais parfaitement intelligible pour l'homme d'un simple bon sens qui ne connaissait rien des Pères grecs ni des généalogies lévitiques. S'il était douteux que le roi Salomon eût déposé un grand prêtre, on ne pouvait aucunement douter que la reine Elisabeth n'eût banni de leurs siéges plus de la moitié des évêques de l'Angleterre. Il était notoire que quatorze prélats, sans procédure d'aucune sorte devant une cour ecclésiastique,

[1] Voir, outre beaucoup d'autres opuscules, le *Cautionary Discourse*, de Dodwell, son *Apologie des évêques dépossédés*, sa *Défense de l'Apologie* et sa *Parœnèse;* l'*Unité du clergé,* par Bisby, imprimé en 1692. Voir aussi, pour les opposants, les *Publications de Hody,* le *Manuscrit Baroccian* et *Salomon et Abiathar,* dialogue entre Eucheres et Dyscheres.

avaient été déposédés par Acte du Parlement pour avoir refusé de reconnaître sa suprématie. Cette dépossession avait-elle été frappée de nullité? Bonner avait-il continué d'être jusqu'à la fin de sa vie le seul véritable évêque de Londres? Son successeur n'avait-il été qu'un usurpateur? Parker et Jewel des schismatiques? La Convocation de 1562, cette convocation qui avait finalement fixé la doctrine de l'Eglise d'Angleterre était-elle elle-même en dehors de la communion de l'Eglise du Christ? Rien de plus ridicule assurément que la détresse des controversistes forcés d'inventer une excuse pour Elisabeth, qui ne fût pas en même temps une excuse pour Guillaume. Quelques dévots renoncèrent, il est vrai, à la vaine tentative de distinguer entre deux cas que tout homme de sens déclarait n'être pas susceptibles de distinction, et ils avouaient franchement qu'on ne pouvait justifier les dépositions de 1559, mais personne, disait-on, ne devait se troubler l'esprit à ce sujet; car si l'Eglise d'Angleterre avait pu être schismatique à une époque, elle était devenue catholique, lorsque les évêques dépossédés par Elisabeth avaient cessé de vivre [1]. Les Tories cependant n'étaient pas généralement disposés à admettre que la société religieuse à laquelle ils étaient tendrement attachés, avait eu pour origine une rupture illégale de l'unité. Ils se plaçaient donc, sur un terrain moins élevé et plus aisé à tenir. Ils n'envisageaient plus la question que comme une question d'humanité et d'expédient. Ils parlaient beaucoup de la dette de reconnaissance que la nation avait contractée envers le clergé, du courage et de la fidélité avec lesquels l'ordre entier, depuis le primat jusqu'au plus jeune diacre, avait récemment défendu la constitution civile et ecclésiastique du royaume; du mémorable dimanche où, dans les cent églises de la capitale, il s'était à peine trouvé un esclave pour lire la Déclaration de Tolérance du *Noir Vendredi* où, au milieu des bénédictions et des lamentations d'une nombreuse population, la barque des sept prélats avait traversé la porte d'eau de la Tour. La fermeté avec laquelle les membres du clergé avaient récemment, en

[1] Burnet II, 135. De toutes les tentatives pour distinguer entre les dépossessions de 1559 et les dépossessions de 1689, la plus absurde fut faite par Dodwell. Voyez sa *Doctrine de l'Eglise d'Angleterre*, concernant l'indépendance du clergé devant le pouvoir laïque, 1697.

dépit de la menace et de la séduction, fait ce qu'ils croyaient consciencieusement être juste, avait sauvé la liberté et la religion de l'Angleterre. Ne fallait-il pas en retour leur accorder quelque indulgence s'ils refusaient actuellement de faire ce qu'ils croyaient injuste dans leur conscience? Où est, disait-on, le danger de les traiter avec douceur? Personne n'est assez absurde pour proposer de leur permettre de comploter contre le gouvernement ou de pousser la multitude à l'insurrection. Ils sont justiciables de la loi, comme les autres hommes. S'ils se rendent coupables de haute trahison, qu'on les pende. S'ils se rendent coupables de sédition, qu'on les condamne à l'amende et à la prison. S'ils omettent de prier, dans le service public, pour le roi Guillaume, pour la reine Marie et pour le Parlement assemblé sous les plus religieux des souverains, que les clauses pénales de l'Acte d'Uniformité soient mises en vigueur contre eux. Si cela ne suffit pas, qu'on donne à Sa Majesté le pouvoir de déférer le serment à tous les membres du clergé, et s'ils refusent de prêter le serment ainsi déféré, que leur destitution s'ensuive. De cette manière tout évêque ou recteur non assermenté qui peut être soupçonné, quoiqu'on ne puisse légalement le convaincre, d'intriguer, d'écrire ou de parler, contre le régime actuel, sera immédiatement privé de son emploi; mais pourquoi insister pour la dépossession d'un pieux et laborieux ministre de la religion, qui jamais n'a levé un doigt ni prononcé un mot contre le gouvernement, et qui toutes les fois qu'il célèbre le service du matin ou le service du soir, implore du fond du cœur les bénédictions du ciel sur les maîtres que lui a donnés la Providence, mais se refuse à prêter un serment qui lui semble impliquer pour le peuple le droit de déposer un souverain? Assurément ce qu'il y a de mieux à faire est d'abandonner des hommes de cette espèce à la miséricorde du prince même auquel ils refusent de jurer fidélité. S'il consent à tolérer leurs scrupules, s'il les considère, malgré leurs préjugés comme des membres inoffensifs et utiles de la société, qui donc a le droit de s'en plaindre?

Les Whigs n'étaient pas moins véhéments de l'autre côté. Ils examinaient avec une rigueur aiguisée par la haine les droits du clergé à la reconnaissance publique, et ils allaient parfois jusqu'à nier que l'ordre eût bien mérité de la nation

l'année précédente. Il était vrai que les évêques et les prêtres avaient résisté à la tyrannie du dernier roi, mais il était également vrai que, sans l'opiniâtreté avec laquelle ils avaient repoussé le Bill d'Exclusion, Jacques n'aurait jamais été roi, et que sans leur adulation et leur doctrine de l'obéissance passive, sa tyrannie n'aurait jamais osé aller si loin. Leur principale affaire, pendant un quart de siècle, avait été d'enseigner au peuple de ramper, au prince de gouverner en despote. Ils étaient coupables du sang de Russell, de Sidney, de tous les braves et honnêtes Anglais qui avaient été mis à mort, pour avoir voulu préserver le royaume du papisme et du despotisme. Jamais ils n'avaient fait entendre un murmure contre le pouvoir arbitraire, tant que ce pouvoir n'était pas devenu menaçant pour leur propre prospérité et leur propre dignité. Alors, sans doute, oubliant tous leurs vieux lieux communs sur la nécessité de se soumettre à Néron, ils s'étaient hâtés de se sauver eux-mêmes. Accordons-leur, — tel était le cri de ces disputeurs passionnés, — accordons-leur qu'en se sauvant eux-mêmes ils aient sauvé la constitution; devons-nous oublier pour cela qu'ils l'avaient d'abord mise en péril? Devons-nous les récompenser en leur permettant de la détruire aujourd'hui. Voilà une classe d'hommes étroitement unis à l'Etat. Une large portion du produit du sol leur a été assignée pour leur entretien. Leurs chefs possèdent des siéges dans la législature, de vastes domaines, de somptueux palais. Ce corps privilégié parle toutes les semaines à la grande masse de la population du haut de la chaire. La direction suprême de l'éducation libérale lui est confiée. Oxford et Cambridge, Westminster, Winchester, Eton, sont placés sous le gouvernement ecclésiastique. C'est par le clergé que sera en grande partie formé le caractère de la noblesse et de la gentry de la jeune génération. Parmi les membres du haut clergé, les uns disposent de nombreux et importants bénéfices, et d'autres ont le privilége de nommer des juges qui décident de graves questions, affectant la liberté, la propriété, la réputation des sujets de Leurs Majestés. Et un ordre ainsi favorisé par l'Etat ne devrait aucune garantie à l'Etat! Sur quel principe se fonderait-on pour prétendre qu'il est inutile de demander à un archevêque de Cantorbéry ou à un évêque de Durham la promesse de fidélité au gouver-

nement, que, de l'aveu de tous, il est nécessaire d'exiger du laïque qui sert la couronne dans le plus humble emploi? Tout employé de l'excise, tout collecteur des douanes, qui refuse de prêter serment, perd son pain. En faveur de ces humbles martyrs de l'obéissance passive et du droit héréditaire, personne n'a un mot à dire. Cependant un magnat ecclésiastique qui refuse de prêter serment n'en conserve pas moins son traitement, son patronage et un pouvoir égal à ceux d'un grand ministre d'Etat. On dit qu'il est superflu d'imposer le serment à un ecclésiastique, parce qu'on peut le punir s'il viole les lois. Pourquoi ne pas faire valoir le même argument en faveur du laïque? Pourquoi d'ailleurs, si l'ecclésiastique a réellement l'intention d'observer les lois, se fait-il scrupule de prêter le serment? La loi lui commande de désigner Guillaume et Marie comme roi et comme reine, de le faire dans le lieu le plus sacré, dans l'administration du plus solennel de tous les rites de la religion. La loi lui commande de prier pour que ce couple illustre soit protégé par une providence spéciale, pour qu'il soit victorieux de tous ses ennemis, et pour que le parlement, sous la direction divine, soit conduit à adopter les mesures les plus propres à assurer leur sécurité, leur honneur et leur bien-être. Peut-on croire que sa conscience lui permette de faire tout cela, et lui interdise en même temps de promettre qu'il leur sera un fidèle sujet?

Quant à la proposition de laisser le clergé non-assermenté à la merci du roi, les Whigs répondaient avec assez de justice qu'on ne pouvait imaginer rien de plus injuste pour Sa Majesté. C'était, disaient-ils, une question d'intérêt public à laquelle tout Anglais qui ne voulait pas devenir l'esclave de la France et de Rome avait un profond intérêt. En pareil cas, il serait indigne des Etats du royaume de reculer devant la responsabilité de pourvoir à la sûreté commune, d'essayer d'obtenir pour eux-mêmes l'éloge de la douceur et de la libéralité, et de laisser au souverain l'odieuse tache de la proscription. Une loi requérant tous les fonctionnaires publics, civils, militaires ou ecclésiastiques, sans distinction de personne, de prêter serment est du moins une loi égale. Elle exclut tout soupçon de partialité, de malignité personnelle, d'espionnage secret ou de dénonciation. Mais si on laisse au gouvernement une discrétion arbitraire, si l'on permet à un prêtre non-as-

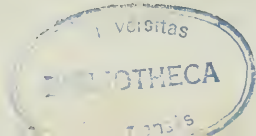
sermenté de garder un bénéfice lucratif, tandis qu'on en jette un autre dans la rue avec sa femme et ses enfants, toute dépossession sera considérée comme un acte de cruauté, et imputé comme un crime au souverain et à ses ministres [1].

Ainsi le Parlement avait à décider, au même moment, la somme de soulagement à accorder aux consciences des dissidents et la somme de pression à appliquer aux consciences du clergé et de l'Eglise établie. Le roi conçut l'espérance de pouvoir effectuer un compromis agréable à tous les partis. Il se flattait qu'on pourrait amener les Tories à faire quelque concession aux dissidents, à la condition que les Whigs seraient indulgents pour les jacobites. Il résolut d'essayer ce que son intervention personnelle pourrait opérer. Le hasard fit que peu d'heures après la deuxième lecture du Bill de Compréhension et la première lecture du Bill relatif au serment, à la Chambre des Lords, il eut l'occasion de descendre au Parlement pour donner son assentiment à une loi. Du haut du trône, il adressa la parole aux deux Chambres et exprima le vif désir de les voir consentir à modifier les lois existantes de manière à admettre tous les protestants aux emplois publics [2]. Il fut bien compris que si la législature voulait complaire à sa requête, il était de son côté disposé à laisser les ecclésiastiques en possession des bénéfices dont ils jouissaient actuellement sans exiger d'eux le serment de fidélité. Sa conduite en cette circonstance mérite sans doute l'éloge dû au désintéressement. Il est honorable pour lui d'avoir essayé d'acheter la liberté de conscience pour ses sujets par l'abandon d'une des sauvegardes de sa propre couronne. Mais il montrait en cela, il faut le reconnaître, moins de sagesse que de vertu. Le seul Anglais de son Conseil privé qu'il eût consulté, si Burnet fut bien informé, était Richard Hampden [3]; et Richard Hampden, bien qu'un homme très-respectable, était si loin de pouvoir répondre pour le parti whig, qu'il ne le pouvait même faire pour son propre fils John, dont les aiguillons du remords et de la

[1] Pour cette controverse, on peut voir Burnet II, 7, 8, 9; les *Débats de Grey*, 19 et 22 avril 1689; les *Journaux des Communes* des 20 et 22 avril; les *Journaux des Lords*, 21 avril.

[2] *Journaux des Lords*, 16 mars 1689.

[3] Burnet II, 7, 8.



honte avaient exaspéré jusqu'à la férocité le caractère naturellement vindicatif. Le roi reconnut bientôt qu'il y avait dans la haine des deux grandes factions une énergie qui manquait à leur amour. Les Whigs, presque unanimes pour penser qu'il fallait abolir le Test sacramentel, ne l'étaient aucunement pour croire le moment bien choisi pour cette abolition, et ceux mêmes des Whigs qui désiraient le plus voir les non-conformistes relevés sans délai des incapacités civiles avaient bien résolu de ne pas perdre l'occasion d'humilier et de punir la classe à l'action de laquelle devait être principalement attribué le terrible reflux d'opinion publique qui avait suivi la dissolution du Parlement d'Oxford. Réduire les Jane, les South, les Sherlock à l'alternative de mourir de faim ou de démentir publiquement, l'Evangile à leurs lèvres, les superbes protestations de tant d'années, était une revanche trop délicieuse pour y renoncer. Le Tory, d'un autre côté, respectait et plaignait sincèrement les membres du clergé qui éprouvaient des scrupules au sujet des serments. Mais l'Acte du Test était, à son point de vue, trop essentiel à la sécurité de la religion établie, pour être abandonné afin d'épargner même à l'homme le plus éminent les misères les plus sérieuses. Ce serait sans doute un triste jour pour l'Eglise d'Angleterre que celui où le banc des évêques, les chapitres des cathédrales et les colléges des universités, perdraient un certain nombre d'hommes renommés par leur piété et leur savoir; mais ce serait un plus triste jour encore pour cette même l'Eglise que celui où un Indépendant porterait la baguette blanche, et où un Baptiste s'assiérait sur le sac de laine. Chaque parti essayait de servir ceux auxquels il s'intéressait, mais aucun parti ne voulait consentir à accorder des termes favorables à ses ennemis. Il en résulta que les non-conformistes restèrent exclus des emplois de l'Etat et que ceux qui refusaient le serment furent rejetés des fonctions de l'Eglise.

Dans la Chambre des Communes aucun membre ne jugea expédient de proposer le rappel du Test-Act; mais on autorisa la présentation d'un bill abrogeant l'Acte de Corporation, voté par le Parlement Cavalier peu de temps après la Restauration, et dont une clause astreignait tous les magistrats municipaux à recevoir le sacrement selon les formules

de l'Eglise d'Angleterre. Lorsque ce bill fut sur le point d'être examiné en comité, les Tories firent une motion en vertu de laquelle le comité devait avoir pour instruction de ne faire aucun changement à la loi en ce qui regardait le sacrement. Cette motion devait placer dans une position embarrassante les Whigs qui montraient du zèle pour la Compréhension. C'eût été se mettre en contradiction avec leurs principes de voter pour l'instruction. Voter contre, c'était rompre avec Nottingham. On trouva un moyen terme. L'ajournement du débat fut proposé et voté par cent seize voix contre cent quatorze. La question ne fut plus réveillée [1]. Une motion faite dans la Chambre des Lords pour l'abolition du Test sacramentel, fut repoussée par une forte majorité. Beaucoup de ceux qui croyaient la motion juste en principe la jugeaient inopportune. Elle fut l'objet d'une protestation, à laquelle un petit nombre de pairs de médiocre autorité apposèrent leur signature. C'est un fait assez remarquable que les deux grands chefs du parti whig, très-attentifs en général à remplir leurs devoirs parlementaires, Devonshire et Shrewsbury, se soient absentés en cette circonstance [2].

Le débat de l'Acte du Test dans la Chambre haute fut bientôt suivi d'un débat sur la dernière clause du Bill de Compréhension. Cette clause disposait que trente évêques et prêtres formeraient une commission chargée de réviser la liturgie et les Canons, et de suggérer des amendements. Sur ce sujet les pairs whigs étaient presque tous d'accord. Ils se présentèrent en grand nombre et parlèrent avec chaleur. — Pourquoi, demandèrent-ils, ne confierait-on cette tâche qu'aux membres de l'ordre sacerdotal? Les laïques ne faisaient-ils pas partie de l'Église d'Angleterre? Quand la Commission aurait fait son rapport, des laïques n'auraient-ils pas à prononcer sur les conclusions de ce rapport? N'était-il pas absurde de déclarer les laïques incompétents pour l'examen de questions qui devaient être, on le reconnaissait, résolues en dernier ressort par des laïques? Quoi de plus opposé au véritable esprit du protestantisme que de croire qu'une certaine puissance surnaturelle de juger dans les cas spirituels

[1] Burnet (II, 8) se trompe en disant que la proposition fut rejetée par une forte majorité dans les deux Chambres.

[2] *Journaux des Lords*, 21 mars 1689.

est départie à une caste particulière et à cette seule caste; que des hommes tels que Selden, Hale, Boyle étaient moins compétents pour donner une opinion sur une Collecte ou un Credo, que le plus jeune et le plus sot chapelain, qui, dans un manoir éloigné, a passé sa vie à boire de l'ale et à jouer aux palets? Ce que Dieu avait établi, aucun pouvoir terrestre, laïque ou clérical, ne pouvait y rien changer; quant aux choses établies par des êtres humains, un laïque était sûrement aussi compétent qu'un ecclésiastique à les juger. Le parlement reconnaissait lui-même que la liturgie et les Canons de l'Église anglicane étaient d'institution purement humaine, puisqu'il les renvoyait devant une commission de révision et de correction. Comment donc maintenir que dans une pareille commission les laïques qui formaient une si vaste majorité de la nation, les laïques, dont l'édification était le grand but de tous les règlements ecclésiastiques, et dont les goûts innocents devaient être soigneusement consultés dans l'organisation du service public religieux, ne devaient pas avoir un seul représentant? Tous les précédents étaient contraires à cette odieuse distinction. Maintes fois depuis que la lumière de la Réformation avait commencé à poindre sur l'Angleterre, la loi avait conféré à des commissaires le pouvoir de réviser les Canons; et dans chacune de ces occasions, quelques-uns des commissaires avaient été des laïques. Dans le cas actuel, l'arrangement proposé soulevait des objections particulières; car le but de la nomination de la commission était de concilier les dissidents, et il était par conséquent désirable que les commissaires fussent gens à la loyauté et à la modération desquels les dissidents pussent avoir confiance. Trouverait-on trente de ces hommes-là dans les hauts rangs du clergé? Le devoir de la législature était d'interposer son arbitrage entre les deux partis en lutte, les ministres non-conformistes et les ministres anglicans, et il y aurait la plus criante injustice à confier le rôle d'arbitre à l'un de ces partis.

D'après tous ces motifs, les Whigs proposèrent un amendement tendant à l'adjonction de laïques aux ecclésiastiques dans la Commission. La lutte fut vive. Burnet, qui venait justement de prendre son siége parmi les pairs et qui semble avoir voulu gagner presque à tout prix le bon vouloir de ses

frères de l'Eglise, argumenta avec toute la chaleur de son caractère, en faveur de la clause telle qu'elle était rédigée. Le vote par division trouva la Chambre exactement partagée en deux, et la conséquence en fut, d'après les règles parlementaires, la perte de l'amendement [1].

A la fin, le Bill de Compréhension fut envoyé aux Communes. Il aurait aisément passé à une majorité de deux contre un, s'il avait été soutenu par tous les amis de la liberté religieuse; mais, sur ce sujet, les hommes de la Haute Église pouvaient compter sur l'appui d'un grand nombre de partisans de la Basse Église. Les membres de la Chambre qui étaient favorables au plan de Nottingham se virent débordés par le nombre, et désespérant de la victoire, commencèrent à méditer une retraite. En ce moment même, une idée suggérée à l'assemblée réunit tous les suffrages. L'ancien usage était de réunir une Convocation du clergé en même temps qu'un parlement; et l'on pouvait très-bien prétendre que si jamais il y avait nécessité de consulter une Convocation, c'était lorsqu'il s'agissait de délibérer sur des changements dans le rituel et la discipline de l'Eglise. Mais par suite de la manière irrégulière dont les États du royaume avaient été réunis pendant la vacance du trône, il n'y avait pas eu de Convocation. On proposa donc à la Chambre de conseiller au roi de prendre des mesures pour suppléer à cette lacune, et de ne pas décider du sort du Bill de Compréhension avant que le clergé n'eût eu l'occasion de faire connaître son opinion par son ancien et légitime organe.

Une acclamation générale accueillit cette proposition. Les Tories furent enchantés de voir un tel honneur rendu à leur clergé; ceux des Whigs qui étaient contraires au Bill de Compréhension le virent mettre volontiers de côté, pour un an certainement et probablement pour plus longtemps encore. Ceux des Whigs qui étaient pour le même Bill furent également satisfaits d'échapper à une défaite. Beaucoup d'entre eux n'étaient pas sans espérer que des idées plus douces et plus libérales finiraient par prévaloir dans le sénat ecclésiastique. Une adresse priant Guillaume de réunir la Convocation fut votée sans division : on demanda le concours des

[1] *Journaux des Lords*, 5 avril 1689. Burnet II, 10.

Lords; les Lords accordèrent ce concours, mais s'il est un fait certain, c'est que les deux tiers des membres étaient des hommes de la Basse Église, ou n'appartenaient pas du tout à l'Église. Peu de jours auparavant, il était survenu un incident, sans importance en lui-même, mais très-significatif comme indication de l'humeur de la majorité. On avait émis l'avis que la Chambre, conformément à un ancien usage, s'ajournât pendant les fêtes de Pâques. Les Puritains et les Latitudinariens s'opposèrent à cette proposition; il y eut un débat animé. Les hommes de la Haute Eglise n'osèrent pas demander le vote pas division; au grand scandale de beaucoup de personnes graves, le speaker s'assit au fauteuil à neuf heures le lundi de Pâques, et la séance fut longue et bien remplie [1].

Ce ne fut pas là toutefois la plus forte preuve donnée par les Communes qu'elles étaient loin d'un excès de respect ou de tendresse pour la hiérarchie anglicane. Le bill pour règler les serments venait de revenir de la Chambre des Lords rédigé d'une manière favorable au clergé. Tous les fonctionnaires laïques étaient requis de jurer fidélité au roi et à la reine sous peine d'expulsion de leur emploi. Mais d'après les dispositions du Bill tout ministre déjà en possession d'un bénéfice pouvait le garder sans prêter serment, à moins que le gouvernement n'eût des raisons pour lui demander une assurance particulière de sa fidélité. Burnet, emporté sans doute par l'impulsion spontanée de son bon naturel et de sa générosité, en partie par le désir de concilier ses confrères, avait soutenu avec une grande énergie cet arrangement dans la Chambre Haute. Mais dans la Chambre Basse, le sentiment contre les prêtres jacobites avait une force irrésistible. Le jour même où cette chambre vota, sans division, l'adresse

[1] *Journaux des Communes*, 28 mars, 1er avril 1689. *Gazette de Paris*, 23 avril. Une partie du passage de la *Gazette de Paris* mérite d'être cité : « Il y eut ce jour-là (28 mars), une grande contestation dans la Chambre Basse, sur la proposition qui fut faite de remettre les séances après les fêtes de Pâques, observées toujours par l'Eglise anglicane. Les protestants conformistes furent de cet avis, et les presbytériens emportèrent, à la pluralité des voix, que les séances recommenceroient le lundy, seconde feste de Pasques. » Les partisans de la Basse Eglise sont fréquemment désignés comme des presbytériens par les écrivains français et hollandais de ce siècle. Il n'y avait pas vingt presbytériens proprement dits dans la Chambre des Communes. On peut lire aussi le *Simple dialogue d'un serrurier et d'un coutelier sur les Whigs et les Tories*, 1690.

requérant le roi d'appeler la Convocation, une clause était proposée et adoptée imposant à tous ceux qui occupaient un bénéfice ecclésiastique ou académique de prêter les serments avant le 1er août 1689, sous peine de suspension. On laissait six mois de réflexion à compter de ce jour, à celui qui ne se soumettait pas tout d'abord, et si le 1er février 1690, il persistait dans son obstination, sa dépossession devenait définitive.

Le bill, ainsi amendé, fut renvoyé aux Lords. Les Lords persistaient dans leur résolution primitive. On tint conférence sur conférence. On proposa compromis sur compromis. Des rapports imparfaits qui sont venus jusqu'à nous il paraît résulter que Burnet fit énergiquement valoir tous les arguments en faveur de la modération ; mais les Communes tenaient bon ; le temps pressait ; ce qu'il y avait d'indécis dans la loi causait des embarras dans toutes les branches du service public ; et les pairs finirent par céder, bien à contre-cœur. Ils ajoutèrent en même temps une clause qui donnait au roi le pouvoir d'accorder aux ecclésiastiques expulsés pour refus de serment des allocations pécuniaires sur les bénéfices confisqués. Le nombre des ecclésiastiques qui jouiraient de cette faveur ne devait pas dépasser douze, ni l'allocation excéder un tiers des revenus confisqués. Quelques whigs fanatiques ne voulaient pas même accorder cette indulgence ; mais les Communes se contentèrent de la victoire qu'elles avaient remportée et pensèrent avec raison qu'il y aurait mauvaise grâce à refuser une si légère concession. [1]

Ces débats furent interrompus, pendant un court espace de temps, par les fêtes et les solennités du couronnement. Lorsque le jour fixé pour cette grande cérémonie approcha, la Chambre des Communes se forma en comité pour régler la formule par laquelle nos souverains contracteraient désormais leur pacte avec la nation. Tous les partis étaient d'accord pour demander au roi de jurer que, dans les affaires temporelles, il gouvernerait selon la loi et exécuterait la justice avec miséricorde, mais sur les termes du serment relatif aux institutions spirituelles du royaume, il y avait plus d'un sujet de discussion. Le chef de l'Etat promettrait-il simplement de

[1] La relation de ce qui se passa dans les conférences se trouve dans les *Journaux des deux Chambres*, et mérite d'être lue.

maintenir la religion protestante établie par la loi ou promettrait-il de maintenir cette même religion telle qu'elle pourrait être dans la suite établie par la loi? La majorité préférait la première phrase; la dernière phrase était préférée par les Whigs qui voulaient une Compréhension; mais on admettait universellement que les deux phrases signifiaient réellement la même chose, et que le serment, quelle qu'en fût la formule, n'obligerait le souverain que dans sa capacité de pouvoir exécutif. Cela résultait évidemment de la nature même de la transaction. Tout contrat peut être annulé par le libre consentement de celle des parties qui a seule le droit d'en réclamer l'exécution. Le plus rigide casuiste n'a jamais douté qu'un débiteur, qui s'est engagé sous les plus terribles imprécations à payer une dette, puisse légalement s'abstenir de la payer si le créancier consent à biffer l'obligation. Et il est également clair qu'aucune assurance exigée du roi par les Etats de son royaume, ne peut l'astreindre à refuser de complaire à ce qui peut être dans un temps à venir le vœu de ces mêmes Etats.

Un bill rédigé conformément aux résolutions du comité passa rapidement par toutes les phases. Après la troisième lecture, un homme extravagant se leva pour proposer un amendement, déclarant que le but du serment n'était pas d'empêcher le roi de consentir à aucun changement dans le cérémonial de l'Eglise, tant que l'épiscopat et une formule écrite de prières seraient conservés. Plusieurs membres éminents démontrèrent la grossière absurdité de cette motion. Une pareille clause, comme ils le faisaient justement remarquer, lierait le roi sous prétexte de le rendre libre. Le serment du couronnement, disaient-ils, n'avait jamais été destiné à lui créer des entraves dans sa capacité législative. Qu'on laisse le serment tel qu'il est actuellement rédigé, aucun prince ne pourra se méprendre sur sa signification. Aucun prince ne pourra s'imaginer sérieusement que les deux chambres entendent exiger de lui la promesse de mettre son veto sur les lois qu'il pourra plus tard juger nécessaires au bien-être du pays. Et si un prince se méprenait jamais si étrangement sur la nature du contrat conclu entre lui et ses sujets, le premier théologien, le premier homme de loi, à l'avis duquel il aurait recours, mettrait son esprit à l'aise. Si cet

amendement passait, au contraire, il serait impossible de nier que le but du serment de la couronne est d'empêcher le roi de donner son assentiment aux bills qui peuvent lui être présentés par les Lords et par les Communes; et il peut s'ensuivre les plus sérieux inconvénients. On sentit qu'il n'y avait rien à répondre à ces arguments, et l'amendement fut rejeté sans vote par division [1].

Toutes les personnes qui ont lu ces débats doivent se sentir pleinement convaincues que les hommes d'Etat qui rédigèrent la formule du serment n'entendaient aucunement enchaîner le roi dans sa capacité législative [2]. Malheureusement, un siècle plus tard, un scrupule que ces hommes d'Etat jugeaient trop absurde pour entrer dans une intelligence humaine, se fraya un chemin dans un esprit honnête, il est vrai, et religieux, mais étroit et obstiné par nature, et à la fois débilité et surexcité par la maladie. Rarement l'ambition et la perfidie des tyrans ont produit de plus grands maux que ceux qui furent fatalement attirés sur notre pays par cette scrupuleuse conscience. On ne sut pas mettre à profit une conjoncture singulièrement propice, une conjoncture dans laquelle la sagesse et la justice auraient pu réconcilier deux races et deux sectes longtemps hostiles, et faire des Iles Britanniques un royaume vraiment *uni*. L'occasion une fois perdue ne se représente pas. Deux générations d'hommes d'Etat ont travaillé depuis avec un succès imparfait à réparer l'erreur

[1] *Journaux*, 28 mars 1689; *Débats* de Grey.

[2] Je citerai quelques expressions conservées dans les comptes-rendus concis de ces débats. Ces expressions ne laissent aucun doute sur le sens dans lequel était compris le serment par les législateurs qui le rédigèrent. « Il n'y a aucun lieu, » dit Murgrave, « d'adopter cet amendement; on ne saurait concevoir qu'aucun bill puisse détruire un jour le pouvoir législatif. » « Les paroles établies par la loi, » fit observer Finch, « n'empêchèrent pas le roi de donner sa sanction à un bill en faveur des dissidents. L'amendement crée le scrupule et y donne lieu. » « C'est la première clause de cette nature, » dit Sawyer, « qui ait jamais figuré dans un bill. Il semble qu'on veuille frapper le pouvoir législatif. Quoique l'amendement ait l'air bien intentionné et se présente comme un remède, il semble pourtant impliquer un défaut. Ne pouvoir modifier les lois, quand l'occasion l'exige, au lieu d'un scrupule, cela en soulève plusieurs, et vous ferait croire tellement enchaînés au gouvernement ecclésiastique, que vous ne pourriez faire aucune loi nouvelle sans la même stipulation. » Sir Thomas Lee dit: « L'amendement se glissera, je le crains, dans la législation, de manière à empêcher de faire d'autres lois sans la même clause. J'aime donc autant le laisser de côté. »

alors commise, et il n'est pas improbable que quelques-unes des pénalités encourues par cette erreur se feront encore sentir à une postérité reculée.

Le couronnement.

Le bill qui réglait le serment passa dans la Chambre Haute sans amendement. Les préparatifs étaient maintenant complets, et, le 11 avril, le couronnement eut lieu. Il différait en plusieurs choses des couronnements ordinaires. Les représentants du peuple assistaient en corps à la cérémonie, et ils furent somptueusement fêtés dans les salles de l'Echiquier. Marie, n'étant pas seulement reine comme femme du roi, mais reine régnante, son inauguration fut semblable en toutes choses à celle du roi. On lui ceignit l'épée, et elle fut portée sur le trône; on lui présenta la Bible, les éperons et le globe. La réunion des grands du royaume, de leurs femmes et de leurs filles, fut nombreuse et splendide. Personne ne pouvait être surpris de voir l'aristocratie whig grossir le triomphe des principes whigs. Mais les jacobites ne purent voir sans un sentiment pénible beaucoup de Lords qui avaient voté pour une régence, jouer un rôle remarquable dans la cérémonie. Grafton portait la couronne du roi; Somerset la couronne de la reine. Le glaive, symbole de la justice séculaire, était porté par Pembroke. Ormond remplissait ce jour-là les fonctions de Lord Grand Constable, et se tenait à cheval à la droite du champion héréditaire, qui jeta trois fois son gant sur les dalles du temple et défia trois fois à un combat mortel le traître déloyal qui oserait contester le titre de Guillaume et de Marie. Parmi les nobles damoiselles qui portaient la queue de la somptueuse robe de la reine, se trouvait sa belle et noble cousine, lady Henriette Hyde, fille de Rochester, qui avait lutté jusqu'au dernier moment contre la résolution qui déclarait le trône vacant[1].

Le primat ne parut pas; sa place fut remplie par Compton. D'un côté de Compton, la patène était portée par Lloyd, évêque de Saint-Asaph, éminent entre les sept confesseurs de

[1] Lady Henriette, que son oncle Clarendon appelle la jolie petite lady Henriette, et « la meilleure enfant du monde » (*Journal*, janv. 1687-8), fut bientôt après mariée au comte de Dalkeith, fils aîné de l'infortuné duc de Monmouth.

l'année précédente. De l'autre côté, Sprat, évêque de Rochester, tout récemment membre de la Haute Commission, était chargé du calice. Burnet, le plus jeune prélat, prêcha avec son habileté accoutumée et avec plus de goût et de jugement qu'il n'en montrait habituellement. Son grave et éloquent discours ne fut souillé ni par l'adulation ni par la malignité. On dit qu'il fut grandement applaudi, et l'on peut croire que la péroraison animée dans laquelle il supplia le ciel d'accorder au royal couple une longue vie et un mutuel amour, des sujets obéissants, de sages conseillers, de fidèles alliés, des flottes et des armées vaillantes, la victoire, la paix, et finalement des couronnes plus glorieuses et plus durables que celles qui brillaient alors sur l'autel de l'abbaye de Westminster, excitèrent les bruyants murmures des Communes.

Dans l'ensemble, la cérémonie se passa bien, et produisit une sorte de recrudescence, faible, il est vrai, et passagère, de l'enthousiasme de décembre précédent. Ce fut dans Londres et beaucoup d'autres lieux un jour de réjouissance générale. Les églises furent remplies dès le matin; l'après-midi se passa en divertissements et en galas; la nuit venue, on alluma des feux de joie, on tira des fusées et on illumina les maisons. Les jacobites trouvèrent cependant moyen de découvrir ou d'inventer de nombreux sujets de division et de sarcasme. Ils se plaignirent amèrement qu'on eût fait border la route de Westminster-Hall, à la porte occidentale de l'abbaye, par des soldats hollandais. Était-il convenable qu'un roi d'Angleterre contractât le plus solennel des engagements envers son peuple sous la protection d'une triple haie d'épées et de baïonnettes étrangères? De légères rixes, presque inévitables dans tous les grands spectacles publics entre ceux qui désirent voir de près et ceux qui ont pour consigne de maintenir les communications libres, furent exagérées avec tous les artifices de la rhétorique Un des mercenaires étrangers avait fait reculer son cheval contre un honnête citoyen qui s'avançait un peu pour apercevoir le dais royal. Un autre avait rudement repoussé une femme avec la crosse de son fusil. Il n'en fallait pas plus pour comparer ces étrangers à ces chefs danois dont l'insolence, au temps jadis, avait provoqué la population anglo-saxonne à l'insurrection et au massacre. Mais il n'y eut pas de plus fertile texte de censure que la médaille

du couronnement, réellement absurde de dessin et pitoyable d'exécution. Un char se faisait remarquer sur le revers, et les gens de bonne intention cherchaient en vain à comprendre ce que cet emblème avait à faire avec Guillaume et Marie. Les beaux esprits mécontents résolvaient la difficulté en disant que l'artiste avait voulu faire allusion au char qu'une princesse romaine, fille dénaturée, aveuglément dévouée aux intérêts d'un mari ambitieux, avait fait passer sur le cadavre encore chaud de son père [1].

[1] On trouve dans les *Somers Tracts* un échantillon de la prose des jacobites sur ce sujet. Les vers jacobites sont généralement trop dégoûtants pour être cités. Je choisis quelques-unes des lignes les moins ridicules d'une satire très-rare :

» The eleventh of april has come about,
To Westminster went the rabble rout,
In order to crown a bundle of clouts,
A dainty fine king indeed.

» Descended he is from the Orange tree,
But if I can read his destiny,
He'll once more descend from another tree,
A dainty fine king indeed.

» He has gotten part of the shape of a man,
But more of a monkey, deny it who can?
He has the head of a goose, but the legs of a crane,
A dainty fine king indeed.

» L'onzième jour d'avril de cette année,
A Westminster, foule déguenillée
A couronné je ne sais qui pour roi.
Le joli monarque, ma foi!

» Ce roi descend du bel arbre d'Orange,
Mais si son sort que je prévois ne change,
D'un tout autre arbre on descendra ce roi.
Le joli monarque, ma foi!

» Plus singe qu'homme, il faut voir sa figure;
Il doit encore à la bonne nature
Jambes de grue et la tête d'une oie...
Le joli monarque, ma foi!

Un Français, nommé Le Noble, banni de son pays pour ses crimes, mais qui, par la connivence de la police, se cachait dans Paris et gagnait une existence précaire comme scribe d'un libraire, publia à cette occasion deux pasquinades, devenues extrêmement rares : « Le couronnement de Guillemot et de Guillemette, avec le Sermon du grand docteur Burnet » et « Le Festin de Guillemot. » Sous le rapport de l'esprit, du goût et du bon sens, les pamphlets de Le Noble valent le poëme anglais que je viens de citer. Il nous raconte que l'archevêque d'York et l'évêque de Londres se sont livrés à un assaut de boxe dans l'abbaye; que le champion est entré dans la salle monté sur un âne rétif qui a renversé d'une ruade la table royale et toute sa vaisselle plate; et que le banquet a fini par un combat entre les

Promotions.

Les honneurs, selon l'ordinaire, furent libéralement prodigués à cette époque de réjouissances. Trois jarretières se trouvaient heureusement à la disposition de la Couronne. Elle en disposa en faveur de Devonshire, d'Ormond et de Schomberg. Le prince George fut créé duc de Cumberland. Plusieurs personnages éminents prirent les nouveaux titres par lesquels nous devrons les désigner désormais. Danby devint marquis de Caermarthen, Churchill comte de Marlborough, et Bentinck comte de Portland. Mordaunt fut créé comte de Monmouth, non sans quelques murmures de la part des exclusionistes qui, se rappelant encore avec affection leur duc protestant, avaient espéré voir son jugement cassé et son titre porté par ses descendants. On remarqua que le nom d'Halifax ne figurait pas sur la liste des promotions. Personne ne doutait qu'il lui eût été facile d'obtenir un ruban bleu ou une couronne ducale, et bien qu'il se distinguât honorablement de la plupart de ses contemporains par son mépris de tout gain illicite, on savait bien qu'il recherchait les distinctions honorifiques avec une avidité dont il avait honte lui-même et qui était indigne de sa belle intelligence. La vérité est que son ambition était alors glacée par ses craintes. A ceux qui jouissaient de sa confiance, il ne dissimulait pas son appréhension que des jours mauvais ne fussent proches. Le roi n'en avait pas pour une année à vivre : le gouvernement était disloqué, le clergé et l'armée désaffectionnés, le Parlement déchiré par les factions ; déjà la guerre civile était déchaînée dans une partie du royaume : la guerre étrangère imminente. Dans un pareil moment, un ministre whig ou tory pouvait en effet se sentir mal à l'aise ; mais ni Whig ni Tory n'avait autant à craindre que le politique qui, ayant toujours nagé entre deux eaux, pouvait assez probablement devenir le but d'attaques des deux partis. Halifax résolut en conséquence d'éviter toute ostentation de pouvoir et d'influence, de désarmer l'envie par une apparence étudiée de modération, et de s'attacher, par des manières prévenantes et

pairs armés de tabourets et de banquettes et les cuisiniers armés de broches. Ces sortes de plaisanteries, chose triste à dire, trouvaient des lecteurs ; et le portrait de l'auteur était pompeusement gravé avec cette devise : « Latrantes ride : te tua fama manet. »

des bons offices, les personnes dont la reconnaissance pouvait lui devenir utile en cas de contre-révolution. L'expérience devait se faire, disait-il, dans le cours des trois mois suivants. Si le gouvernement traversait l'été sain et sauf, son maintien deviendrait probable [1].

Coalition contre la France.

Cependant les questions de politique extérieure devenaient tous les jours de plus en plus importantes. L'œuvre à laquelle Guillaume avait travaillé sans relâche pendant nombre d'années lugubres et pleines d'anxiétés était enfin accomplie. La grande coalition se trouvait formée. Une lutte désespérée approchait visiblement. L'oppresseur de l'Europe allait avoir à se défendre contre l'Angleterre alliée à Charles II d'Espagne, à l'empereur Léopold, aux confédérations germanique et batave, et sans autre allié probable que le sultan, qui faisait la guerre à la Maison d'Autriche sur le Danube.

Dévastation du Palatinat.

Louis, vers la fin de l'année précédente, prenant ses ennemis à leur désavantage, leur avait porté le premier coup avant qu'ils fussent en mesure de le parer. Mais ce coup, bien que vigoureux, ne frappait pas sur une partie qui pût le rendre mortel. Si les hostilités avaient commencé sur la frontière batave, Guillaume et son armée auraient été probablement retenus sur le continent, et Jacques aurait pu continuer de gouverner l'Angleterre. Heureusement Louis, sous l'empire d'une infatuation que beaucoup de pieux protestants attribuèrent avec confiance au juste jugement de Dieu, avait négligé le point dont dépendait la destinée du monde civilisé, et il avait choisi, pour y déployer beaucoup de puissance, de promptitude et d'énergie, un théâtre où les plus magnifiques exploits ne pouvaient produire qu'une illumination et un *Te Deum*. Une armée française, sous le commandement du maréchal de Duras, avait envahi le Palatinat et quelques-unes des principautés voisines; mais cette expédition, malgré son succès complet et l'admiration générale excitée par l'habileté et la vigueur avec lesquelles on l'avait conduite, ne pouvait affecter sensiblement l'issue de la formidable lutte qui approchait. La

[1] Mémoires de Reresby.

France allait bientôt se voir attaquée de tous côtés. Il serait impossible pour Duras de garder longtemps possession des provinces qu'il avait surprises et conquises. Une atroce pensée se présenta alors à l'esprit de Louvois qui, dans les affaires militaires, exerçait la principale autorité à Versailles. C'était un homme distingué par son zèle pour ce qu'il croyait être l'intérêt public, par sa capacité, par sa connaissance de tout ce qui se rapportait à l'administration de la guerre, mais d'un caractère dur et barbare. Si on ne pouvait garder les villes du Palatinat, on pouvait les détruire. Si le sol du Palatinat ne pouvait fournir des subsides aux Français, on pouvait le ravager de telle sorte qu'il n'en fournît pas non plus aux Allemands.

L'homme d'Etat au cœur de fer soumit son plan à Louis avec beaucoup de ménagement sans doute et quelques déguisements, et Louis, dans une heure funeste à sa gloire, donna son assentiment; Duras reçut l'ordre de changer en désert une des plus belles régions de l'Europe. Quinze années auparavant, Turenne avait déjà ravagé une partie de ce beau pays. Mais les ravages exercés par Turenne, bien qu'ils aient imprimé une tache à sa mémoire, n'étaient qu'un jeu en comparaison des horreurs de la seconde dévastation. Le commandant français annonça à près d'un demi-million d'êtres humains qu'il leur accordait trois jours de grâce, et que dans ce délai ils avaient à déguerpir. Bientôt les routes et les champs, alors couverts d'une neige épaisse, furent noircis par d'innombrables multitudes d'hommes, de femmes et d'enfants, fuyant loin de leurs toits condamnés. Beaucoup moururent de froid et de faim; mais il en survécut assez pour remplir les rues de toutes les villes de l'Europe de mendiants décharnés et en haillons, qui avaient été autrefois des fermiers ou des marchands heureux. L'œuvre de la destruction commença, les flammes s'élevèrent de tous les marchés, de tous les hameaux, de toutes les églises, de toutes les maisons de campagne, dans les provinces vouées à la dévastion. Les champs où l'on avait semé du blé furent labourés. On abattit les arbres des vergers. Aucun espoir de moisson ne fut laissé aux fertiles plaines situées près de ce qui avait été autrefois le Frankenthal. On ne vit plus une vigne ni un amandier sur la pente des riantes collines situées autour de ce qui avait été autre-

fois Heidelberg. On ne respecta ni les palais, ni les temples, ni les monastères, ni les hôpitaux, ni les œuvres de l'art, ni les tombes des morts illustres. Le célèbre château de l'électeur palatin fut réduit en cendres, l'hôpital voisin saccagé, les approvisionnements même de la pharmacie, les lits sur lesquels étaient couchés les malades, détruits complétement. On jeta dans le Rhin les pierres dont Manheim avait été bâti. La magnifique cathédrale de Spire périt, et avec elle les sépulcres en marbre de huit Césars. On ouvrit les cercueils, on jeta les cendres aux vents [1]. Trèves, avec son beau pont, son amphithéâtre romain, ses vénérables églises, ses couvents, ses colléges, était condamné au même sort; mais, avant l'accomplissement de ce dernier crime, Louis fut rappelé à de meilleurs sentiments par les exécrations de toutes les nations voisines, par le silence et la confusion de ses flatteurs mêmes, et par les représentations de sa femme. Il était depuis deux ans marié secrètement à Françoise de Maintenon, la gouvernante de ses enfants naturels. On citerait difficilement une femme qui, avec si peu de roman dans le caractère, en ait eu autant dans sa vie. Ses premières années s'étaient écoulées dans l'obscurité et l'indigence. Son premier mari avait écrit pour vivre des farces et des poëmes burlesques. Lorsqu'elle attira l'attention de son souverain, elle ne pouvait plus se parer de sa jeunesse ni de sa beauté, mais elle possédait à un degré extraordinaire ces charmes plus durables que les hommes de sens, dont l'âge a calmé les passions et dont la vie est une vie d'affaires et de soucis, prisent le plus dans une compagne. Son caractère a été fort bien comparé à ce vert tendre sur lequel l'œil, fatigué des tons trop chauds et des lueurs éclatantes, se repose avec plaisir. Une intelligence droite, une conversation coulant de source, inépuisable sans redondance, raisonnable, douce et animée, un caractère dont la sérénité n'était jamais troublée, un tact qui surpassait autant le tact de son sexe que le tact de son sexe surpasse le tact du nôtre ; telles étaient

[1] Pour l'histoire de la *Dévastation du Palatinat*, on peut consulter les *Mémoires* de La Fare, Dangeau, Mme de Lafayette, Villars, Saint-Simon, et les *Mercures* des mois de mars et d'avril 1689. Les pamphlets et les broadsides sont trop nombreux pour être cités. Un placard intitulé : « Récit véridique des barbares cruautés commises par les Français en janvier et février derniers, » est peut-être le plus remarquable.

les qualités qui firent de la veuve d'un bouffon, d'abord l'amie et la confidente, et, plus tard, l'épouse du plus fier et du plus puissant monarque de l'Europe. On disait que les arguments et les véhémentes prières de Louvois avaient, non sans peine, empêché Louis de la déclarer reine de France. Il est certain que Mme de Maintenon regardait Louvois comme son ennemi. Sa haine contre lui, jointe à de meilleurs sentiments, l'amena à plaider la cause des infortunés peuples des bords du Rhin. Elle fit appel à ces sentiments de compassion, qui, bien qu'affaiblis par beaucoup d'influences corruptrices, n'étaient pas complétement éteints dans le cœur de Louis, et à ces sentimens religieux, qui l'avaient trop souvent poussé à la cruauté, mais qui, dans la circonstance actuelle, se trouvèrent du côté de l'humanité. Il se laissa fléchir, et Trèves fut épargné [1]. Le fait est qu'il ne pouvait guère manquer de reconnaître qu'il avait commis une grande erreur. La dévastation du Palatinat, sans affaiblir à un degré sensible la puissance de ses ennemis, avait exalté leur animosité et leur avait fourni une inépuisable source d'invectives. Le cri de vengeance s'élevait de tous côtés. Tous les scrupules que l'une ou l'autre des branches de la maison d'Autriche pouvait éprouver à s'unir aux protestants se trouvèrent complétement écartés. Louis accusa l'empereur et le roi catholique d'avoir trahi la cause de l'Eglise, de s'être alliés à un usurpateur, le champion avoué du grand schisme, d'avoir prêté les mains au détrônement honteux d'un légitime souverain, dont le seul crime était son zèle pour la véritable religion. Jacques envoya à Vienne et à Madrid des lettres lamentables, dans lesquelles il racontait ses infortunes et implorait l'assistance des rois ses frères, ses frères aussi par la foi, contre les enfants dénaturés et les sujets rebelles qui l'avaient réduit à l'exil. Mais il n'était pas difficile de rédiger une réponse plausible aux reproches de Louis et aux supplications de Jacques. Léopold et Jacques déclarèrent qu'ils ne s'étaient jamais, même dans le cas de légitime défense, ligués aux hérétiques avant que leur ennemi ne se fût ligué lui-même pour une injuste agression avec les infidèles. Ses alliés musulmans, il est vrai, c'était une justice à leur rendre,

[1] Mémoires de Saint-Simon.

n'avaient pas commis sur le Danube, contre les édifices et les membres de la sainte Eglise catholique des outrages semblables à ceux dont le monarque qui s'appelait le fils aîné de cette Eglise se rendait coupable sur les bords du Rhin. D'après ces motifs, les princes à qui Jacques en appelait répliquaient en faisant appel à lui-même, avec force profession de bon vouloir et de compassion. Il était certainement trop juste pour les blâmer de croire que leur premier devoir était de défendre leurs propres peuples contre des dévastations semblables à celles qui avaient changé le Palatinat en désert, et d'invoquer l'aide des protestants contre un ennemi qui ne s'était pas fait scrupule d'invoquer l'aide des Turcs [1].

Durant l'hiver et la première partie du printemps, les puissances hostiles à la France rassemblaient leurs forces pour un grand effort et se tenaient en communication constante. Dès que la saison des opérations militaires approcha, les appels solennels des nations qui avaient des griefs à venger au Dieu des batailles se suivirent rapidement. Le manifeste du corps germanique parut en février; celui des Etats généraux en mars; celui de la maison de Brandebourg en avril; et celui de l'Espagne en mai [2].

En Angleterre, dès que la cérémonie du couronnement fut accomplie, la Chambre des Communes résolut de prendre en considération les derniers actes du roi de France [3]. Dans le

[1] Je citerai quelques lignes de la lettre de Léopold à Jacques : « Nunc autem quo loco res nostræ sint, ut Serenitati Vestræ auxilium præstari possit à nobis, qui non Turcico tantum bello impliciti, sed insuper etiam crudelissimo et iniquissimo à Gallis, rerum suarum, ut putabant, in Anglia securis, contra datam fidem impediti sumus, ipsimet Serenitati Vestræ judicandum relinquimus..... Galli non tantum in nostram et totius christiani orbis perniciem fœdifraga arma cum juratis Sanctæ Crucis hostibus sociare fas sibi ducunt; sed etiam in imperio, perfidiam perfidiâ cumulando, urbes deditione occupatas contra datam fidem immensis tributis exhaurire, exhaustas diripere, direptas funditùs excindere aut flammis delere, palatia principum ab omni antiquitate inter sævissima bellorum incendia intacta servata exurere, templa spoliare, dedititios in servitutem more apud barbaros usitato abducere, denique passim, imprimis vero etiam in catholicorum ditionibus, alia horrenda, et ipsam Turcorum tyrannidem superantia immanitatis et sævitiæ exempla edere pro ludo habent. »

[2] *Gazettes de Londres* des 25 février, 11 mars, 22 avril, 2 mai, et les *Mercures mensuels*. On trouve quelques-unes de ces Déclarations dans le *Corps universel diplomatique* de Dumont.

[3] *Journaux des Communes*, 15 et 16 avril 1689.

débat, cette haine du puissant, peu scrupuleux et hautain Louis XIV, qui pendant vingt années de vasselage, avait fermenté dans les cœurs des Anglais, fit violemment explosion. On l'appela le Turc très-chrétien, le fléau très-chrétien du christianisme, le barbare très-chrétien qui avait commis contre des chrétiens des cruautés dont auraient rougi ses alliés infidèles [1]. Un comité composé principalement de Whigs ardents fut chargé de préparer une adresse. John Hampden, le plus ardent de tous, fut appelé au fauteuil, et il produisit une composition de trop longue rhétorique et trop pleine d'invectives pour convenir aux lèvres d'un speaker ou aux oreilles d'un roi. Des invectives contre Louis auraient peut-être pu dans l'humeur où se trouvait la Chambre passer sans être censurées, si elles n'avaient été accompagnées de sévères réflexions sur le caractère et l'administration de Charles II, dont la mémoire, en dépit de toutes ses fautes, restait chère aux Tories. Il y avait des allusions très-aisées à comprendre aux rapports avec la cour de Versailles et à la femme étrangère que cette cour avait envoyé reposer comme un serpent dans son sein. La Chambre se montra avec raison mécontente. L'adresse renvoyée au comité en revint plus concise, moins déclamatoire et moins acrimonieuse. La Chambre l'approuva et la présenta au roi. L'attention de Guillaume était appelée sur les torts que la France lui avait faits à lui-même et à son royaume. On l'assurait que dès qu'il aurait recours aux armes pour le redressement de ses torts, il serait cordialement soutenu par son peuple. Guillaume remercia chaudement les Communes [2]. L'ambition, dit-il, ne le conduirait jamais à tirer l'épée; mais il n'avait pas le choix : la France avait déjà attaqué l'Angleterre; et il fallait bien exercer le droit de légitime défense. Peu de jours après, la guerre était proclamée [3].

Des motifs de la querelle allégués par les Communes dans leur adresse et par le roi dans son manifeste, le plus sérieux était l'intervention de Louis dans les affaires d'Irlande. De grands événements s'étaient rapidement succédé dans ce

[1] Oldmixon.
[2] *Journaux des Communes*, 19, 24, 26 avril 1689.
[3] La Déclaration, datée du 7 mai, ne fut publiée dans la *Gazette de Londres* que le 13.

pays depuis plusieurs mois. Il est maintenant temps de raconter l'histoire de ces événements, histoire assombrie par les crimes et le deuil, mais pleine d'intérêt et d'instruction.

CHAPITRE II.

1689

Etat de l'Irlande au temps de la Révolution. — Le pouvoir civil dans les mains des catholiques romains.

Avec le titre de roi d'Angleterre, Guillaume avait pris le titre de roi d'Irlande, car tous nos jurisconsultes regardaient alors l'Irlande comme une simple colonie, plus importante, il est vrai, que le Massachusetts, la Virginie, ou la Jamaïque, mais comme le Massachusetts, la Virginie et la Jamaïque, dépendante de la mère-patrie et tenue d'obéir au souverain que la mère-patrie avait appelé au trône [1].

En fait, cependant, la Révolution avait trouvé l'Irlande émancipée de la domination de la colonie anglaise. Dès l'année 1686; Jacques avait résolu de faire de cette île une place d'armes qui pût tenir en respect la Grande-Bretagne et un lieu de refuge, où en cas de désastre en Angleterre et en Ecosse, ses coreligionnaires pussent trouver un asile. Dans ce double but il avait exercé tout son pouvoir pour intervertir le rapport alors existant entre la race de la conquête et la population aborigène. Malgré les remontrances de ses conseillers anglais, il avait confié l'exécution de ce dessein au Lord-Député Tyrconnel. Dans l'automne de 1688, l'opération était achevée. Les plus hautes fonctions dans l'Etat, dans l'armée, dans les cours de justice, se trouvaient, avec une exception à peine, remplies par des papistes. Un avocat de bas étage, nommé Alexandre Fitton, avait été convaincu

[1] L'opinion générale des Anglais à ce sujet est clairement exprimée dans un petit traité intitulé : « Aphorismes relatifs au royaume d'Irlande, » qui parut pendant la vacance du trône.

de faux; la Chambre des Lords à Westminster l'avait condamné à une amende; il avait passé nombre d'années en prison et il était aussi dépourvu de savoir professionnel que de ce bon sens et de cette sagacité naturelle qui ont quelquefois suppléé au défaut de ce savoir, ce qui ne l'empêcha pas d'être fait Lord-Chancelier. Son seul mérite était d'avoir apostasié la religion protestante, et ce mérite fut jugé suffisant pour laver même la tache de son origine saxonne. Il se montra bientôt digne de la confiance de ses patrons. Assis sur le banc de justice, il déclara qu'il n'y avait pas un hérétique sur quarante mille qui ne fût un malhonnête homme. Souvent après avoir entendu une cause où il s'agissait des intérêts de son Eglise, il ajournait sa décision dans le but avoué de consulter son directeur spirituel, un prêtre espagnol, versé sans doute dans la doctrine d'Escobar [1]. Thomas Nugent, un catholique romain qui ne s'était jamais distingué au barreau que par son patois et ses bévues, était Chef-Justice du Banc du Roi [2]. Stephen Rice, un catholique romain, dont l'habileté et le savoir, au contraire, n'étaient pas contestés même par les ennemis de sa nation et de sa religion, mais dont l'hostilité connue à l'*Acte d'Etablissement* excitait les plus pénibles appréhensions dans l'esprit de tous ceux qui possédaient des propriétés en vertu de cet Acte, était premier baron de l'Echiquier [3]. Richard Nagle, subtil et savant jurisconsulte, qui avait été élevé dans un collége de jésuites et dont les préjugés étaient tels qu'on pouvait les attendre de son éducation, était avocat général [4].

Keating, protestant très-respectable, était encore Chef-Justice des Plaids communs; mais deux juges catholiques siégeaient avec lui. On doit ajouter qu'un de ces juges était Daly, homme de sens, modéré et intègre, mais les affaires plaidées devant la Cour des Plaids communs n'avaient pas grande importance. Le Banc du Roi même était presque

[1] King. *Etat des protestants d'Irlande*, II, 6. et III, 3.

[2] King, III, 3. Clarendon, dans une lettre à Rochester (1er juin 1686), appelle Nugent « une très-tracassante et très-impertinente créature. »

[3] King, III, 3.

[4] King, II. 6, III, 3. Clarendon, dans une lettre à Ormond (28 septembre 1686), parle en termes élevés de la science et de l'habileté de Nagle, mais dans le *Diary* (journal), 31 janvier 1686-7, il l'appelle « un homme avide, ambitieux. »

désert à cette époque, tandis que la Cour de l'Echiquier regorgeait d'affaires; car c'était la seule cour à Dublin dont on ne pût appeler par *writ d'erreur* en Angleterre, et par conséquent la seule cour où l'on pût opprimer et piller les Anglais sans espoir de redressement. Rice avait déclaré, disait-on, qu'ils obtiendraient exactement de lui ce que la loi, interprétée dans sa plus extrême rigueur, leur accordait, et rien de plus. Quant à son opinion sur ce que la loi, rigoureusement interprétée, leur accordait, elle était aisée à déduire d'une phrase qu'il avait souvent à la bouche, avant de devenir juge. « Je ferai passer, » disait-il, « un carrosse à six chevaux à travers l'Acte d'Etablissement. » Il mettait maintenant tous les jours sa menace à exécution. Le cri de tous les protestants était qu'il ne tenait aucun compte des témoignages produits devant lui, et que tandis qu'il écartait leurs titres, les pièces les plus honteusement falsifiées, les plus infâmes témoignages, ne manquaient jamais d'obtenir son approbation. Ses compatriotes accouraient donc en foule à son tribunal avec des *writs of ejectment* et des *writs of trespass*. Dans son tribunal, le gouvernement attaquait à la fois les chartes de toutes les villes et de tous les bourgs d'Irlande; et il trouvait facilement des prétextes pour déclarer toutes ces chartes confisquées. Les corporations municipales, au nombre de cent environ, établies pour devenir les forteresses de la religion réformée et des intérêts anglais, étaient regardées par les catholiques romains d'Irlande avec une aversion assez naturelle et qu'on ne peut trouver déraisonnable. Si ces mêmes corporations avaient été refondues d'une manière judicieuse et impartiale, on aurait pu pardonner à l'irrégularité des mesures prises pour obtenir un résultat si désirable; mais on reconnut bientôt qu'un système exclusif n'avait été écarté que pour faire place à un autre. Les bourgs furent soumis à l'autorité absolue de la couronne. Des villes dont presque tous les habitants étaient des protestants anglais, furent placées sous le gouvernement de catholiques irlandais. Beaucoup de nouveaux aldermen n'avaient jamais vu les lieux où ils se trouvaient appelés à commander. En même temps les shériffs, auxquels appartenaient l'exécution des *writs* et la nomination des jurys, étaient presque toujours choisis dans la caste qui,

jusqu'à une époque toute récente se trouvait exclue de toute fonction publique. On affirmait que quelques-uns de ces importants fonctionnaires avaient été brûlés à la main pour vol. D'autres avaient été domestiques chez des protestants; et les protestants ajoutaient, avec un amer dédain, qu'il était heureux pour le pays qu'il en fût ainsi; car un domestique qui avait lavé la vaisselle et étrillé le cheval d'un gentleman anglais pouvait passer pour un être civilisé, comparativement à bien des membres de l'aristocratie indigène dont la vie s'était passée à garder du bétail ou à marauder. Aucun colon, lors même qu'il aurait eu l'étrange bonheur d'obtenir un jugement, n'aurait osé en confier l'exécution à de tels shériffs [1].

La force militaire dans les mains des catholiques romains. — Inimitié mutuelle des Anglais et des Irlandais.

Ainsi dans l'espace d'un petit nombre de mois, le pouvoir civil avait été transféré de la population saxonne à la population celtique. Le transfert du pouvoir militaire n'avait pas été moins complet. L'armée qui sous le commandement d'Ormond, avait été la principale sauvegarde de l'ascendant anglais, n'existait plus. Des régiments entiers avaient été dissous et soumis à une formation nouvelle. Six mille vétérans protestants, privés de leur pain, nourrissaient leurs griefs dans la retraite ou avaient traversé la mer pour rejoindre l'étendard de Guillaume. On les remplaça par des hommes qui avaient longtemps souffert de l'oppression, et qui se trouvant soudain transformés d'esclaves en maîtres, étaient impatients d'acquitter avec usure une lourde dette d'injustices et d'insultes. Les nouveaux soldats, disait-on, ne passaient jamais à côté d'un Anglais sans le maudire et sans l'appeler d'un nom flétrissant. Ils étaient la terreur de tout aubergiste protestant, car du moment où ils entraient sous son toit, ils mangeaient et buvaient tout sans rien payer, et par leur brutale conduite ils mettaient en fuite des hôtes plus respectables [2].

[1] King, II, 5, 1, III, 3, 5. Court aperçu des méthodes mises en usage en Irlande pour la subversion et la destruction de la religion protestante et des intérêts protestants, par un ecclésiastique récemment échappé de ce pays, publiée et autorisée le 17 octobre 1689.

[2] King, III, 2. Je ne trouve pas que Charles Leslie, zélé pour l'autre parti,

Tel était l'état de l'Irlande quand le prince d'Orange débarqua à Torbay. A dater de ce moment, toutes les malles arrivant à Dublin apportèrent des nouvelles qui ne pouvaient qu'accroître la haine et les craintes mutuelles des races hostiles. Le colon qui, après avoir longtemps joui et abusé du pouvoir, venait de goûter un moment l'amertume de la servitude; l'indigène qui, après voir bu jusqu'à la lie cette même amertume, avait enfin joui et abusé du pouvoir, sentait également l'imminence d'une grande crise, semblable à celle de 1641. La majorité s'attendait impatiemment à voir revivre Phelim O'Neil dans Tyrconnel. La minorité voyait dans Guillaume un second Cromwell.

De quel côté fut porté le premier coup? c'est une question que les guillaumistes et les jacobites débattirent plus tard avec beaucoup d'animosité; mais c'était la plus vaine des questions. L'histoire doit aux deux partis une justice qu'ils ne se sont jamais rendue l'un à l'autre, celle d'avouer qu'ils avaient tous les deux de bons prétextes et qu'ils étaient cruellement provoqués. Tous les deux avaient été placés, par une destinée dont ils n'étaient pas responsables, dans une situation où la nature humaine étant ce qu'elle est, ils ne pouvaient se regarder sans inimitié. Pendant trois ans le gouvernement, qui aurait pu les réconcilier, avait, au contraire, employé systématiquement toute sa puissance à attiser cette inimitié jusqu'à la fureur. Il était maintenant impossible d'établir en Irlande un juste et bienfaisant gouvernement, qui ne fît aucune distinction de race ni de secte; un gouvernement qui, tout en respectant rigoureusement les droits garantis par la loi aux nouveaux propriétaires, allégeât par une judicieuse libéralité les infortunes des anciens possesseurs. Jacques, au jour de son pouvoir, aurait pu établir un pareil gouvernement. Mais l'occasion était passée : un compromis était de-

ait, dans sa réponse à King, contredit aucun de ces faits. Leslie, il est vrai, n'entreprend pas de défendre l'administration de Tyrconnel : « Je désire aller au-devant d'une objection qui, je le sais, me sera faite, comme si j'allais entreprendre l'apologie complète de tout ce que lord Tyrconnel et d'autres ministres du roi Jacques ont fait en Irlande, surtout avant le commencement de la Révolution, et qui a plus contribué qu'aucune autre chose à l'amener. Non, je suis loin de là ; je sens que leur conduite, en beaucoup de points, a fourni plus d'armes d'accusation aux ennemis de Jacques que tous les actes de mauvaise administration reprochés à son gouvernement. » Leslie. *Réponse à King*, 1692.

venu impossible. Les deux castes, exaspérées, étaient également convaincues qu'il fallait opprimer ou être opprimé, et qu'il ne pouvait y avoir de sécurité sans victoire, sans vengeance et sans domination; elles étaient également d'accord pour écarter de leur chemin tout médiateur qui cherchait à les réconcilier.

Panique parmi les Anglais.

Pendant quelques semaines, les outrages, les insultes, les mauvais rapports, les violentes paniques, furent les préludes naturels du terrible conflit qui approchait. La rumeur se répandit dans l'île entière que, le neuf décembre, il y aurait un massacre général des Anglais. Tyrconnel fit appeler les principaux protestants de Dublin au château, et avec son habituelle énergie de langage, il invoqua contre lui toutes les vengeances du ciel si le rapport n'était pas un maudit, infâme et infernal mensonge. On raconte que dans sa fureur de voir le peu d'effet de ses serments, il saisit son chapeau et sa perruque, et les jeta dans le feu [1]. Mais Dick Talbot, le menteur, était si bien connu, que ses imprécations et ses gestes ne firent qu'augmenter les appréhensions qu'il voulait calmer. Depuis le rappel de Clarendon, il y avait eu constamment une nombreuse émigration de gens timides et paisibles. Cette émigration des ports d'Irlande pour l'Angleterre devint plus active que jamais. Il n'était pas facile d'obtenir un passage à bord d'un navire bien construit et commode; mais beaucoup de personnes, enhardies par l'excès de la peur, et préférant se confier aux vents et aux vagues plutôt qu'aux Irlandais exaspérés, affrontèrent tous les périls du canal St-Georges et de la côte du pays de Galles dans des bateaux non pontés et dans le cœur de l'hiver. Les Anglais qui restaient commencèrent, dans presque tous les comtés, à serrer leurs rangs. Toutes les grandes maisons de campagne devinrent des forteresses, où le visiteur arrivant après la chute du jour était d'abord interpellé par une meurtrière ou une fenêtre grillée, et s'il essayait d'entrer sans les mots de passe ou les explications demandées, on lui présentait le canon d'une

[1] Véridique et impartial exposé des événements les plus importants qui se sont passés en Irlande depuis décembre 1688, par un témoin oculaire. Licence du 22 juillet 1689.

arquebuse. Dans la nuit tant redoutée du neuf décembre, il y eut à peine un seul manoir protestant, depuis la Chaussée du Géant jusqu'à la baie de Bantry, où des hommes armés ne montèrent pas la garde, et où des lumières ne brûlèrent pas depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever [1].

Histoire de la ville de Kenmare.

Un récit détaillé de ce qui se passa dans un district à cette époque est venu jusqu'à nous, et peint parfaitement la situation générale du royaume. La partie sud-ouest du Kerry est bien connue maintenant comme l'une des plus belles contrées des Iles Britanniques. Les montagnes, les vallons, les caps qui s'avancent au loin dans l'Atlantique, les rochers où les aigles construisent leurs nids, les ruisseaux qui descendent en murmurant les défilés des montagnes, les lacs ombragés de bois où le daim sauvage trouve un couvert, attirent tous les étés une foule de touristes fatigués du tumulte et des plaisirs des grandes villes. Les beautés de ce pays sont trop souvent cachées, il est vrai, dans les brouillards et les pluies que le vent d'ouest amène d'un océan sans limites; mais dans les jours trop rares où le soleil brille de toute sa splendeur, le paysage a une fraîcheur de coloris, une chaleur de tons qu'on trouve rarement dans nos latitudes. Le myrte aime ce sol. L'arbousier y prospère mieux que sur les rivages mêmes de la Calabre, si favorisés du soleil [2]. La bruyère est d'une nuance plus vive qu'ailleurs. Les collines sont revêtues d'une pourpre plus riche; le vernis des feuilles du houx et du lierre est plus brillant, et des baies, d'un rouge plus éclatant, apparaissent à travers un feuillage d'un vert plus éclatant aussi. Mais pendant la majeure partie du XVII[e] siècle, ce paradis était aussi peu connu du monde civilisé que le Spitzberg et le Groënland. Si jamais on en faisait mention, c'était comme d'un affreux désert, d'un chaos de tourbières, de maquis et de précipices, où la louve mettait encore bas, et où quelques sauvages à demi nus, qui ne savaient pas un mot d'anglais,

[1] Véridique et impartial exposé, etc. 1689. Leslie. *Réponse à King*, 1692.

[2] L'*arbutus* a quelquefois atteint dans le voisinage de Killarney trente pieds de haut et quatre pieds et demi de large. Voir les *Transactions philosophiques*, 227.

habitaient des cabanes de boue et vivaient de racines et de lait aigre[1].

A la fin cependant, en l'année 1670, le bienfaisant et éclairé sir William Petty résolut de fonder un établissement anglais dans ce sauvage district. Il y possédait un vaste domaine, descendu à une postérité digne d'un tel ancêtre. Pour l'amélioration de ce domaine, il ne dépensa pas, dit-on, moins de dix mille livres sterling. La petite ville qu'il fonda, et qui prit son nom de la baie de Kenmare, était située au fond de cette baie, sous une crête montagneuse, au sommet de laquelle les voyageurs s'arrêtent aujourd'hui pour contempler le plus joli des trois lacs de Killarney. Il n'était guère de village bâti par une troupe entreprenante de colons de la Nouvelle-Angleterre, loin des habitations de leurs compatriotes, au milieu des terres de chasse des Peaux Rouges, plus complétement en dehors des limites de la civilisation que Kenmare. Entre l'établissement de Petty et l'habitation anglaise la plus voisine, le voyage par terre était de deux journées, à travers un pays sauvage et dangereux. Cependant l'établissement prospérait. On avait bâti quarante-deux maisons. La population s'élevait à cent quatre-vingt personnes. Les terres autour de la ville étaient bien cultivées; les troupeaux nombreux. Deux petites barques étaient employées à la pêche ou à trafiquer le long de la côte. Les harengs, les sardines, les maquereaux, le saumon abondaient, et l'approvisionnement aurait été plus abondant encore, si le rivage dans la plus belle partie de l'année n'avait été couvert d'une multi-

[1] Dans un tableau très-complet des Iles Britanniques, publié à Nuremberg, en 1690, Kerry est décrit comme « an vielen orten unwegsam und voller walder und Gebürge. » L'Irlande était encore infestée de loups. « Kein schadlich Thier ist da, ausserhalb Wolff und Fuchse. » On leva encore de l'argent, en 1710, sur la proposition du grand jury du Kerry pour la destruction des loups dans ce comté. Voyez l'*Etat ancien et moderne du comté de Kerry*, par Smith, 1756. Je ne crois pas avoir jamais rencontré un meilleur livre dans son espèce et sa dimension. Dans un poëme publié aussi tard que 1719, et intitulé *Macdermot* ou *l'Aventurier Irlandais*, poëme en six chants, la chasse au loup au fusil et à l'épieu sont représentés comme des *sports* ordinaires dans le Munster. Sous le règne de Guillaume, on désignait quelquefois l'Irlande par le sobriquet de *Terre des loups*. Dans un poëme sur la bataille de La Hogue, intitulé *Avis à un peintre*, la terreur de l'armée irlandaise est ainsi décrite : « Un froid glacial et un hurlement de loup parcourent le camp qui s'éveille. »

* La Boyne.

tude de phoques, qui faisaient leur proie du poisson de la baie. Cependant le phoque n'était pas un visiteur mal accueilli; sa peau avait son prix et son huile fournissait l'éclairage des longues nuits d'hiver. Une tentative fut faite avec grand succès pour établir des forges. L'usage n'était pas encore d'employer le charbon pour la fonte du fer, et les maîtres de forges du Kent et du Sussex trouvaient beaucoup de difficultés à se procurer le bois à un prix raisonnable. Le voisinage de Kenmare était alors richement boisé, et Petty fit une spéculation profitable en y envoyant le minerai de fer. Les amateurs du pittoresque regrettent encore les bois de chênes et d'arbousiers qui furent abattus pour alimenter ses fourneaux. Un autre plan s'était présenté à son esprit actif et intelligent. Quelques-unes des îles voisines abondaient en marbres variés, rouge, blanc, pourpre et vert. Petty n'ignorait pas à quels frais les anciens Romains avaient décoré leurs bains et leurs temples de colonnes de toutes les couleurs taillées dans les carrières de la Laconie et de l'Afrique. Il semble avoir nourri l'espoir que les rochers de son sauvage domaine de Kerry — pourraient concourir à l'établissement des splendides demeures de Saint-James-Square et du chœur de la cathédrale de Saint-Paul [1].

Dès le premier moment, les nouveaux colons comprirent qu'ils devaient se tenir prêts à exercer le droit de légitime défense dans une mesure qui n'eût été ni nécessaire, ni justifiable dans un pays bien gouverné. La loi était sans aucune force dans les montagnes situées au midi de la vallée de Tralee. Aucun officier de justice ne s'aventurait volontiers dans cette partie du pays. Un porteur de contraintes qui avait essayé en 1680 d'exécuter un *warrant* avait été tué. Les habitants de Kenmare semblent toutefois avoir joui grâce à leur union, leur intelligence et leur fermeté d'une sécurité suffisante jusqu'à la fin de l'année 1688. Alors seulement les effets de la politique de Tyrconnel commencèrent à se faire sentir même dans ce coin reculé de l'Irlande. Aux yeux des paysans du Munster, les colons anglais étaient des étrangers et des hérétiques. Les usines, les bateaux, les machines, les granges, les laiteries, les fourneaux, inspi-

[1] Smith. *Etat ancien et moderne du Kerry.*

raient sans doute à la race indigène ce mélange d'envie et de mépris avec lequel l'ignorant est naturellement porté à regarder les triomphes de la science. Il n'est pas du tout improbable d'un autre côté que les colons se soient rendus coupables des fautes dont sont rarement exempts les hommes civilisés qui s'établissent parmi des peuples qui ne le sont pas.

Le pouvoir dérivé d'une intelligence supérieure avait été, nous devons le croire, quelquefois déployé avec insolence, quelquefois exercé avec injustice. Lors donc que d'autel en autel, de cabane en cabane, se répandit la nouvelle de la prochaine expulsion des étrangers dont les maisons et les terres allaient être données en butin aux enfants du sol, une guerre de déprédation commença. Des pillards, réunis par troupe de trente, de quarante, de soixante, rôdaient autour de la ville, les uns avec des armes à feu, les autres avec des piques. On pilla les granges, on vola les chevaux. Cent quarante têtes de gros bétail furent enlevées à la fois et emmenées par les voleurs à travers les ravins de Glengariff. En une seule nuit, on pénétra de force dans six habitations que l'on mit au pillage. A la fin les colons, réduits aux plus dures extrémités, résolurent de mourir en hommes plutôt que de se laisser égorger dans leur lit. La maison bâtie par Petty pour son agent, la plus grande de la ville, était située sur une péninsule de rochers autour de laquelle se brisaient les vagues de la baie. Ce fut là que se rassembla toute la population, au nombre de soixante-dix hommes en état de combattre, avec environ cent femmes et enfants. Ils avaient entre eux tous soixante mousquets, et autant de piques et d'épées. Autour de la maison de l'agent, on éleva rapidement un grand mur de gazon de quatorze pieds de haut et de douze pieds d'épaisseur. L'espace enfermé par ce mur était d'environ un demi-acre. On renferma dans l'enceinte toutes les armes, toutes les munitions, tous les approvisionnements de bouche et l'on y bâtit plusieurs huttes en minces planches. Ces préparatifs achevés, les habitants de Kenmare commencèrent à exercer de vigoureuses représailles contre leurs voisins irlandais, arrêtèrent les voleurs, rentrèrent en possession de ce qu'on leur avait volé et continuèrent d'agir en toutes choses pendant plusieurs semaines comme une république indépendante. Le gouvernement était

exercé par des officiers électifs auxquels tout membre de la société jurait fidélité sur les saints Evangiles [1].

Tandis que les habitants de la petite ville de Kenmare agissaient ainsi, des communautés plus nombreuses faisaient des préparatifs semblables de défense sur une plus large échelle. Un grand nombre de gentlemen et d'yeomen quittaient le pays découvert et se renfermaient dans les villes qui avaient été fondées et formées en corporations pour brider la population indigène, et qui, recemment placées sous le gouvernement de magistrats catholiques, n'en étaient pas moins principalement habités encore par des protestants. Un corps considérable de colons armés était réuni à Sligo, un autre à Charleville, un troisième à Mallow, un quatrième plus formidable encore à Bandon [2]. Mais les principales places d'armes des Anglais pendant ces mauvais temps furent Enniskillen et Londonderry.

Enniskillen.

Enniskillen, bien que la capitale du comté de Fermanagh, n'était alors qu'un village. Elle était bâtie sur une île entourée par la rivière qui joint les deux belles nappes d'eau connues sous le nom commun de lac Erne. La rivière et les deux lacs étaient bordés des deux côtés par des forêts naturelles. Enniskillen se composait d'environ quatre-vingts habitations groupées autour d'un ancien château. Les habitants étaient protestants, presque sans exception, et se glorifiaient de la fidélité de leur ville à la cause protestante à travers la terrible rébellion qui avait éclaté en 1641. Dans les premiers jours de décembre, ils reçurent de Dublin l'avis que deux compagnies d'infanterie papiste allaient être immédiatement cantonnées chez eux. L'alarme de la petite communauté fut grande et d'autant plus grande qu'on savait qu'un moine avait enflammé par ses prédications la population irlandaise du voisinage contre les hérétiques. Une hardie résolution fut prise. Advienne que pourra, les troupes ne seront pas reçues.

[1] Relation exacte des persécutions, vols et pertes soufferts par les protestants de Killmare en Irlande, 1689 ; Smith, *Etat ancien et moderne du Kerry*, 1756.

[2] *Les Lamentations de l'Irlande*, mai 18, 1689.

Cependant les moyens de résistance étaient faibles. On ne put réunir dans l'enceinte des murs dix livres de poudre, ni vingt mousquets en état de servir. Des messagers furent envoyés avec des lettres pressantes pour demander du secours à la gentry protestante du voisinage. A cet appel il fut courageusement répondu. En peu d'heures, deux cents fantassins et cent cinquante chevaux se trouvèrent réunis. Les soldats de Tyrconnel approchaient déjà. Ils apportaient avec eux un nombre considérable de fusils pour les distribuer aux paysans. Les paysans saluèrent l'étendard royal avec joie et se joignirent en grand nombre à la marche des soldats. Les habitants de la ville et leurs alliés, au lieu d'attendre qu'on les attaquât, se portèrent bravement à la rencontre des intrus. Les officiers de Jacques n'avaient prévu aucune résistance. Ils furent confondus de se trouver en face d'une colonne d'infanterie, flanquée d'un corps considérable de cavaliers. La foule qui suivait les soldats s'enfuit épouvantée. Les soldats firent une retraite si précipitée qu'on pouvait l'appeler une fuite, et ils ne firent guère halte qu'à trente milles plus loin, à Cavan [1].

Les protestants, enflés par cette facile victoire, prirent des dispositions pour le gouvernement et la défense d'Enniskillen et du pays environnant. Gustave Hamilton, un gentleman qui avait servi dans l'armée, mais qui avait été récemment privé de son grade par Tyrconnel, et qui habitait depuis une propriété à Fermanagh, fut nommé gouverneur et prit sa résidence dans le château. Des hommes sûrs furent enrôlés et armés en toute hâte. Comme il y avait disette d'épées et de piques, des serruriers multiplièrent les armes en fixant des faux au bout de perches. Toutes les maisons de campagne autour du lac Erne reçurent garnison. On ne permit à aucun papiste de circuler dans la ville, et le moine qu'on avait accusé d'exercer son éloquence contre les Anglais fut jeté en prison [2].

[1] Relation véridique des actes des hommes d'Inskillen, par Andrew Hamilton, recteur de Kilskerrie, et l'un des prébendaires du diocèse de Clogher, témoin oculaire et acteur. Licence du 15 janvier 1689-90. Nouvel exposé impartial des actes des hommes d'Inniskillen, par le capitaine William Mac-Cormick, un des premiers qui prirent les armes, 1691.

[2] Hamilton. *Relation véridique;* Mac-Cormick. *Nouvel Exposé impartial,* etc.

L'autre grande citadelle du protestantisme était une ville plus importante. Quatre-vingts-ans ans auparavant, pendant les troubles causés par la dernière lutte des maisons O'Neil et O'Donnel contre l'autorité de Jacques Ier, l'ancienne ville de Derry avait été surprise par l'un des chefs indigènes, ses habitants massacrés, ses maisons réduites en cendres. Les insurgés ne tardèrent pas à être soumis et punis, mais le gouvernement résolut de restaurer la ville en ruines. Le Lord-maire, les aldermen, la municipalité de Londres furent invités à s'associer à cette œuvre de restauration, et le roi Jacques Ier leur fit don, comme corporation, du terrain couvert par les ruines du vieux Derry, avec environ six mille acres dans le voisinage [1].

Londonderry.

Ce pays, alors sans culture et inhabité, est aujourd'hui enrichi par l'industrie, embelli par le goût, et il plaît aux yeux mêmes qui sont accoutumés aux champs bien cultivés et aux imposants manoirs de l'Angleterre. Une nouvelle ville s'éleva bientôt, et ses relations avec la capitale de l'empire la firent nommer Londonderry. Les constructions couvraient le sommet et la pente d'une colline qui domine le large cours de la Foyle, alors blanchi par de nombreuses troupes de cygnes sauvages [2]. Le point le plus élevé était occupé par la cathédrale. Cette église, bâtie après la perte du secret de l'architecture gothique ne pouvant soutenir la comparaison des temples imposants du moyen âge, n'était pourtant pas sans grâce et sans dignité. Près de la cathédrale s'élevait le palais de l'évêque, dont le siége était un des plus importants de l'Irlande. La ville avait à peu près la forme d'une ellipse, et les principales rues formaient une croix dont les bras se rencontraient sur une place (square) nommée le Diamant. Les plus anciennes maisons avaient été rebâties, ou tellement réparées, qu'on ne retrouvait plus rien de leur ancienne architecture; mais un grand nombre avaient encore une date très-reculée. Elles avaient en général deux étages, et quelques-unes avaient des escaliers de pierre extérieurs.

[1] Tableau concis de la Société irlandaise, 1822. M. Heath. *Relation intéressante de la très-respectable compagnie des Épiciers. Appendice*, 17.
[2] Intérêt de l'Angleterre au salut de l'Irlande. Licence du 17 juillet 1689.

La ville était entourée par un mur qui n'avait guère moins d'un mille de circonférence. Les bastions étaient garnis de couleuvrines ou de pierriers, présents des riches corporations de la cité de Londres à la colonie. Sur quelques-uns de ces canons, qui ont rendu de mémorables services à la grande cause, les devises de la compagnie des marchands de poissons, de la compagnie des tonneliers et de la compagnie des marchands tailleurs se distinguent encore facilement [1].

Les habitants de Londonderry étaient des protestants de sang anglo-saxon. Ils n'appartenaient pas tous à une seule contrée, ni à une seule église : mais Anglais et Ecossais, Episcopaux et Presbytériens, semblent avoir vécu en bonne amitié à Londonderry, amitié qu'explique suffisamment leur commune antipathie pour la race irlandaise et la religion papiste. Pendant la rébellion de 1641, Londonderry avait résolûment fermé ses portes aux chefs indigènes, et avait été assiégée en vain [1]. Depuis la Restauration la ville avait prospéré. La Foyle, à marée haute, amenait jusqu'aux quais des navires d'un gros tonnage. Les pêcheries étaient d'un grand rapport. Les filets, disait-on, étaient quelquefois si remplis qu'il fallait rejeter des multitudes de poissons à la mer. La quantité de saumon prise annuellement était évaluée à onze cent mille livres pesant [2].

La population de Londonderry partagea les alarmes qui, vers la fin de l'année 1688, étaient générales parmi les protestants établis en Irlande. On savait que les paysans indigènes du voisinage amassaient des piques et des couteaux. Leurs prêtres les haranguaient dans un style dont, il faut l'avouer, la partie puritaine de la colonie anglo-saxonne n'avait guère le droit de se plaindre, en leur citant le massacre des Amalécites et la condamnation que Saül s'était attirée sur lui-même en épargnant un homme de la race proscrite. Les rumeurs des divers quartiers et des lettres anonymes de diverses mains étaient d'accord pour désigner le neuf décembre comme le jour fixé pour l'extirpation des *étrangers*. Tandis que

[1] J'ai moi-même observé ces détails ou je les ai appris sur les lieux.

[2] La meilleure relation que j'aie vue de ce qui se passa à Londonderry pendant la guerre de 1641, se trouve dans l'Histoire de l'Eglise presbytérienne en Irlande, du docteur Reid.

[3] Intérêt de l'Angleterre au salut de l'Irlande, 1689.

ces rapports agitaient les esprits des citoyens, la nouvelle arriva qu'un régiment de douze cents papistes, commandé par un papiste, Alexandre Macdonell, comte d'Antrim, avait reçu du Lord-Député l'ordre d'occuper Londonderry, et qu'il était déjà en marche de Coleraine. La consternation fut extrême. Les uns étaient d'avis de fermer les portes et de résister; les autres de se soumettre; les autres de temporiser. La corporation, comme toutes les corporations d'Irlande, avait été refondue. Les magistrats étaient des hommes qui n'avaient ni la considération que donne le rang, ni celle du caractère, étant presque tous des bouchers, des brocanteurs, etc., etc. On ne comptait parmi eux qu'un homme d'extraction anglo-saxonne, et il s'était fait papiste. Les habitants ne pouvaient placer leur confiance dans de pareils chefs [1]. L'évêque, Ezékiel Hopkins, resta fidèle à la doctrine de non-résistance qu'il avait prêchée durant tant d'années et exhorta patiemment son troupeau à marcher patiemment à la mort plutôt que se rendre coupable de désobéissance à l'Oint du Seigneur [2]. Dans l'intervalle Antrim approchait. Enfin les citoyens de Londonderry virent, du haut de leurs murailles, des troupes rangées en bataille sur le bord opposé de la Foyle. Il n'y avait pas de pont, mais un bac entretenait une communication constante entre les deux rives, et sur ce bac un détachement du régiment d'Antrim traversa la rivière. Les officiers se présentèrent à la porte de la ville, produisirent un warrant adressé

[1] Mon autorité pour ce jugement peu favorable sur la corporation est un poëme épique intitulé *La Londondériade*. Cette œuvre extraordinaire doit avoir été écrite très-peu de temps après les événements qu'elle rapporte, car elle est dédiée à Robert Rochfort, speaker de la Chambre des Communes; Rochfort exerça cette fonction de 1695 à 1699. Le poëte ne brille pas par l'invention, mais il avait évidemment une connaissance minutieuse de la ville qu'il célèbre; et sa rapsodie n'est pas, par conséquent, sans valeur historique. Il dit :

« For burgesses and freemen they had chose
Broquemakers, butchers, raps and such as those;
In all the corporation not a man
Of british parents, except Buchanan. »

Ce Buchanan est ensuite décrit comme

... Knave all o'er
For he had learned to tell his beads before. »

[2] On peut voir un sermon prêché par lui à Dublin, le 31 janvier 1669, et qui a pour texte : « Soumettez-vous à toutes les ordonnances de l'homme pour obéir à Dieu. »

au maire et aux shérifs, et demandèrent l'entrée de la ville et des logements pour les soldats de Sa Majesté.

En ce moment même, treize jeunes apprentis, dont la plupart, d'après leur nom, paraissent avoir été de naissance ou d'origine écossaise, coururent au corps de garde, s'armèrent, saisirent les clefs de la ville, s'emparèrent de la porte du Bac, et laissèrent tomber la herse. Jacques Morison, citoyen plus avancé en âge, s'adressa aux intrus du haut de la muraille et leur conseilla de rebrousser chemin. Ils restèrent à se consulter devant la porte jusqu'à ce qu'ils entendissent le même Morison crier : « Amenez ici un canon. » Alors il leur parut prudent de se mettre hors de portée. Ils firent retraite, se rembarquèrent et rejoignirent leurs camarades de l'autre côté de la rivière. Le zèle et la défense allaient s'étendant comme la flamme d'un incendie. Déjà toute la cité était sur pied; on s'assura des autres portes; des sentinelles arpentèrent de tous côtés les remparts; on ouvrit les magasins; on distribua des fusils et de la poudre. Des messagers furent envoyés à la faveur de la nuit suivante aux propriétaires protestants des comtés voisins. En vain l'évêque fit des remontrances. Il est est très-probable que les jeunes et hardis Ecossais qui venaient de prendre l'initiative de la résistance, avaient peu de respect pour la fonction épiscopale. L'un d'eux coupa court à un discours par lequel l'évêque interrompait les préparatifs militaires en s'écriant : « Bon sermon, excellent sermon, Milord; mais nous n'avons pas le temps de l'entendre aujourd'hui [1]. »

Les protestants du voisinage obéirent promptement à l'appel de Londonderry. Dans les quarante-huit heures qui suivirent, des centaines de cavaliers et de fantassins arrivèrent par diverses routes. Antrim, ne se croyant pas assez fort pour tenter une attaque ou n'étant pas disposé à prendre sur lui la responsabilité du commencement de la guerre civile sans ordres supérieurs, se retira avec ses troupes à Coleraine.

[1] Walker. *Relation du siége de Derry*, 1689; Mackenzie. *Récit du siége de Londonderry*, 1689; *Apologie des défauts reprochés à la Relation du dernier siége de Derry*, par le révérend M. Walker, 1689; *Lumière pour les Aveugles*. Ce dernier ouvrage, manuscrit, en la possession de lord Fingal, est l'œuvre d'un zélé catholique romain et d'un mortel ennemi de l'Angleterre. On en trouve de larges extraits dans les manuscrits Mackintosh. Le titre porte la date de 1711.

Mountjoy envoyé pour pacifier l'Ulster.

On aurait pu croire que la résistance d'Enniskillen et de Londonderry irriterait Tyrconnel au point de lui faire prendre quelque parti désespéré, et le fait est que cette double nouvelle exaspéra d'abord son caractère sauvage et impérieux. Mais après avoir assouvi, selon l'ordinaire, sa fureur sur sa perruque, il devint un peu plus calme. Des nouvelles d'une nature très-propre à le rappeler à la raison venaient de lui parvenir d'un autre côté. Le prince d'Orange marchait sans obstacle sur Londres. Presque tous les comtés et presque toutes les grandes villes d'Angleterre s'étaient déclarés pour lui. Jacques, abandonné par ses plus habiles capitaines et ses plus proches parents, avait envoyé des commissaires pour traiter avec les envahisseurs et publié des writs pour convoquer un parlement. Tant que le résultat des négociations pendantes en Angleterre était incertain, le vice-roi ne pouvait se hasarder à tirer une vengeance sanglante des protestants révoltés d'Irlande. Il crut donc expédient d'affecter pour un temps une clémence et une modération qui n'étaient nullement dans sa nature. La tâche d'apaiser les Anglais de l'Ulster fut confiée à William Stewart, vicomte Mountjoy. Mountjoy, brave soldat, savant accompli, zélé protestant et pourtant zélé Tory, était un du petit nombre des membres de l'Eglise établie qui occupait encore des fonctions publiques en Irlande. Il était maître de l'artillerie et colonel d'un régiment où on avait laissé dans les rangs un nombre inaccoutumé d'Anglais. A Dublin, Mountjoy était le centre d'un petit cercle d'hommes savants et ingénieux, qui, sous sa présidence, se formèrent en société royale, image, sur une plus petite échelle, de la Société royale de Londres. Dans l'Ulster, avec lequel il avait des relations plus particulières, son nom était tenu en grand honneur par les colons [1]. Il se hâta d'arriver avec son régiment à Londonderry, où il fut bien reçu; car on savait que s'il était fermement attaché à la monarchie héréditaire, il ne l'était pas moins à la religion réformée.

[1] Quant au caractère et à la position de Mountjoy, voir les lettres écrites d'Irlande par Clarendon, particulièrement la lettre à lord Darmouth, du 8 février, et celle à Evelyn, du 14 février 1685-6. « Bon officier et homme d'esprit, » dit d'Avaux.

Les citoyens lui permirent volontiers de laisser dans leurs murs une petite garnison exclusivement composée de protestants, sous le commandement de son lieutenant-colonel, Robert Landy, qui prit le titre de gouverneur [1].

La nouvelle de l'arrivée de Mountjoy dans l'Ulster causa une grande satisfaction aux défenseurs d'Enniskillen. Quelques habitants de cette ville, députés par leurs concitoyens, se présentèrent à lui pour réclamer ses bons offices, mais furent désappointés par la réception qu'il leur fit. « L'avis que j'ai à vous donner, » leur dit-il, « c'est de vous soumettre à l'autorité du roi. » « Eh quoi! Milord, » répondit un des députés, « devons-nous rester tranquilles et nous laisser égorger? » « Le roi, » ajouta Mountjoy, « vous protégera. » « Si tout ce que nous entendons dire est vrai, » répliqua le député, « Sa Majesté aura assez de mal à se protéger elle-même. » La conférence finit de cette manière peu satisfaisante. Enniskellen maintint son attitude défensive, et Mountjoy retourna à Dublin [2].

Au moment dont nous parlons il était en effet devenu évident que Jacques ne pouvait se protéger lui-même. On savait en Irlande qu'il avait pris la fuite, qu'il avait été arrêté et s'était enfui de nouveau ; que le prince d'Orange, arrivé à Westminster en triomphe, avait pris l'administration du royaume et envoyé des lettres pour convoquer une Convention.

Guillaume entre en négociation avec Tyrconnel.

Les Lords et les personnes notables à la requête desquels le prince s'était chargé du gouvernement l'avaient instamment prié de prendre en considération immédiate la situation de l'Irlande, et il leur avait assuré en réponse qu'il ferait de son mieux pour le maintien de la religion protestante et de l'ascendant anglais dans ce royaume. Ses ennemis l'accusèrent plus tard de n'avoir tenu aucun compte de cette promesse : ils prétendirent même qu'il avait à dessein laissé l'Irlande de plus en plus compromise et malheureuse. Halifax, disait-on, a imaginé ce moyen cruel et ingenieusement

[1] *Relation de Walker; Lumière pour les Aveugles.*
[2] Mac-Cormick. *Nouveau Récit impartial,* etc.

perfide de placer la Convention dans une espèce d'impasse; et ce plan n'a que trop bien réussi. Le vote qui appelait Guillaume au trône n'aurait jamais passé si aisément sans les périls extrêmes qui menaçaient l'Etat, et c'était par suite de sa déloyale inactivité que ces périls étaient devenus extrêmes [1]. Comme cette accusation ne repose sur aucune preuve, ceux qui la reproduisent sont au moins tenus de montrer qu'une ligne de conduite évidemment meilleure que celle qui fut suivie par Guillaume lui était indiquée; et c'est une tâche qu'ils trouvent difficile. Si Guillaume avait pu, quelques semaines après son arrivée à Londres, envoyer une grande expédition en Irlande, ce royaume se serait peut-être, après une courte lutte ou sans lutte aucune, soumis à son autorité, et l'on eût ainsi prévenu une longue série de crimes et de calamités. Mais les orateurs factieux et les pamphlétaires, qui lui reprochent, fort à leur aise, de ne pas avoir envoyé une expédition semblable, auraient été très-embarrassés si on leur eût demandé de trouver les hommes, les vaisseaux, les fonds nécessaires. L'armée anglaise avait été récemment rangée en bataille contre lui : une partie était encore fort mal disposée en sa faveur; et le tout était entièrement désorganisé. Quant à l'armée qu'il avait amenée de Hollande, on n'en pouvait détourner un seul régiment; Guillaume avait trouvé le trésor vide et la solde de la flotte arriérée. Il ne lui était permis d'hypothéquer aucune partie des revenus publics. Ceux qui lui prêtaient de l'argent le lui prêtaient sans autre garantie que sa parole. La libéralité patriotique des commerçants de Londres lui permit seule de faire face aux dépenses courantes du gouvernement jusqu'à la réunion de la Convention. Il est certainement injuste de le blâmer de n'avoir pas équipé instantanément, en pareille circonstance, un armement suffisant pour conquérir un royaume.

Voyant bien que tant que le gouvernement de l'Angleterre ne serait pas bien réglé, il serait hors de son pouvoir d'intervenir efficacement par les armes dans les affaires d'Irlande, il résolut de tenter l'effet des négociations. Ceux qui jugèrent les choses d'après l'événement déclarèrent qu'il

[1] Burnet, I, 807; et les notes par Swift et Darmouth. Tutchin, dans l'*Observateur*, répète cette vaine calomnie.

n'avait pas fait preuve, en cette occasion, de son habituelle sagacité. Il aurait dû, disent-ils, sentir qu'il était absurde de compter sur la soumission de Tyrconnel. Telle n'était pourtant pas alors l'opinion des hommes en position d'être les mieux informés, et dont l'intérêt était un gage suffisant de sincérité. Un grand meeting des nobles et des propriétaires d'Irlande se tint, pendant l'interrègne, dans l'hôtel du duc d'Ormond, dans Saint-James' Square. Le meeting conseilla au prince d'essayer si l'on ne pourrait pas amener le Lord-Député à capituler à des conditions honorables et avantageuses [1]. En réalité, il y a de fortes raisons pour croire que Tyrconnel hésita réellement. Si violentes que fussent ses passions, jamais elles ne lui faisaient oublier son intérêt, et il pouvait fort bien se demander s'il ne serait pas dans son intérêt, au déclin de ses années et de sa santé, de se retirer des affaires avec pleine amnistie pour ses fautes passées, un rang élevé et une ample fortune, plutôt que d'aventurer sa vie et ses biens sur l'événement d'une guerre contre toutes les forces de l'Angleterre. Il est certain qu'il se montra disposé à céder. Il entra en communication avec le prince d'Orange, en affectant de consulter Mountjoy et d'autres personnes, qui, sans avoir renoncé à leur obéissance au roi Jacques, restaient fermement attachés à l'Eglise établie et au maintien de l'union avec l'Angleterre.

Jacques consulte les Temple.

Dans un quartier dont Guillaume était fondé à attendre le plus judicieux conseil, il existait une forte conviction de la sincérité du langage de Tyrconnel. Aucun homme d'Etat ne jouissait alors en Europe d'une aussi haute réputation que sir William Temple. Son habileté diplomatique avait arrêté, vingt ans auparavant, les progrès de la puissance française. Il avait été un ferme et utile ami pour les Provinces-Unies et la maison de Nassau. Longtemps, en termes de confiante amitié avec le prince d'Orange, il avait été le négociateur du mariage auquel l'Angleterre devait sa récente délivrance. On supposait Temple particulièrement versé dans les affaires d'Irlande. Sa famille y possédait des propriétés considérables;

[1] *Gazette Orangiste*, 10 janvier 1688-9.

il y avait résidé lui-même plusieurs années; il avait représenté le comté de Carlow au Parlement. Une fonction lucrative se rattachant à l'Irlande formait une grosse partie de son revenu. Il n'y aurait eu aucun degré de pouvoir, de rang, d'opulence hors de sa portée, s'il avait consenti à quitter sa retraite, à prêter son assistance et le poids de son nom au nouveau gouvernement. Mais le pouvoir, le rang, l'opulence avaient moins d'attraits pour sa philosophie épicurienne que le repos et la sécurité. Il repoussa les offres les plus séduisantes et préféra ne pas quitter ses livres, ses tulipes, ses ananas, sa retraite rurale. Après quelque hésitation, cependant, il consentit à laisser son fils aîné John entrer au service de Guillaume. Pendant la vacance du trône, John Temple fut employé à des affaires de la plus haute importance; et dans les questions relatives à l'Irlande, son opinion, qu'on pouvait raisonnablement supposer concorder avec celle de son père, avait un grand poids. Le jeune politique se flatta de s'être assuré les services d'un agent éminemment apte à amener à une heureuse issue les négociations avec Tyrconnel.

Cet agent était membre d'une remarquable famille sortie d'une souche écossaise, mais depuis longtemps établie en Irlande et qui professait la religion catholique. Dans la foule joyeuse qui encombrait Whitehall, pendant les années du scandaleux jubilé dont la Restauration fut immédiatement suivie, les Hamilton avaient joué un rôle éminent. Les longs et beaux cheveux bouclés, la carnation radieuse, et les yeux bleux languissants de la belle Elisabeth Hamilton nous charment encore sur la toile de Lely. Elle eut la gloire d'achever une difficile conquête. Il était réservé à sa beauté voluptueuse, à son esprit piquant de vaincre l'aversion du froid et sceptique Grammont pour le lien qu'on ne peut rompre. Un de ses frères, Antoine, s'est fait le chroniqueur de la société brillante et dissolue dont il était l'un des membres les plus dissolus et les plus brillants. Il mérite le rare éloge d'avoir, quoiqu'il ne fût pas Français, écrit peut-être le plus délicieusement français de tous les livres par l'esprit et la forme. Un autre frère nommé Richard avait acquis au service étranger quelque expérience militaire. Son esprit et sa politesse le distinguaient même dans le splendide

Cercle de Versailles. On disait tout bas qu'il avait osé lever les yeux sur une très-haute dame, la fille naturelle du Grand Roi, la femme d'un prince légitime de la maison de Bourbon, à qui les attentions de ce présomptueux admirateur ne semblent pas avoir déplu [1]. L'aventurier était revenu depuis dans son pays natal; il avait été nommé Brigadier général dans l'armée Irlandaise et il avait prêté serment comme membre du Conseil Privé d'Irlande. Lorsqu'on attendait l'invasion hollandaise, il avait traversé le canal Saint-Georges avec les troupes que Tyrconnel envoyait pour renforcer l'armée royale. Après la fuite de Jacques, ces troupes se soumirent au prince d'Orange. Non-seulement Richard Hamilton fit sa paix avec le nouveau pouvoir, mais il dit qu'il était certain, si on l'envoyait à Dublin, de conduire à un heureux dénoûment la négociation commencée. En cas d'échec, il s'engageait sur parole à revenir à Londres avant trois semaines. On savait que son influence en Irlande était grande. Jamais son honneur n'avait été mis en question; et il jouissait d'une haute estime près de la famille Temple. John Temple déclara qu'il répondait de Richard Hamilton comme de lui-même. La garantie fut jugée suffisante; et Hamilton partit pour l'Irlande en assurant à ses amis anglais qu'il amènerait bientôt Tyrconnel à entendre raison. Les propositions qu'il était autorisé à faire aux catholiques romains et au Lord-Député personnellement étaient des plus libérales [1].

Tyrconnel envoie Mountjoy et Rice en France.

Il n'est pas impossible qu'Hamilton ait eu réellement l'intention de tenir sa promesse; mais à son arrivée à Dublin, il trouva qu'il avait entrepris une tâche qu'il ne pouvait espérer d'accomplir. L'hésitation sincère ou feinte de Tyrconnel était arrivée à son terme. Il avait trouvé qu'il n'avait plus à choisir. Il avait excité sans peine jusqu'à la fureur les Irlandais ignorants et naturellement irritables. Les calmer était au-dessus de son habileté. Des rumeurs couraient que le vice-roi était en correspondance avec les Anglais, et ces ru-

[1] Mémoires de Madame de La Fayette.

[2] Burnet, I, 808; *Vie de Jacques*, II, 320; *Journaux des Communes*, 29 juillet 1689.

meurs mettaient la nation en feu. Le cri du bas peuple était que s'il osait les vendre pour la richesse et les honneurs, ils mettraient le feu au château, l'y brûleraient lui-même et se placeraient sous la protection de la France[1]. Il devint nécessaire pour lui de protester, sincèrement ou faussement, qu'il n'avait jamais nourri aucune pensée de soumission, et qu'il n'avait feint de négocier que pour gagner du temps. Cependant, avant de déclarer ouvertement aux colons anglais et à l'Angleterre même une guerre qui devait être une guerre à mort, il désirait se débarrasser de Mountjoy, resté jusqu'ici fidèle à la cause de Jacques, mais qui, on le savait bien, ne consentirait jamais à s'associer à la spoliation et à l'oppression des colons anglais. Les protestations hypocrites d'amitié et d'intentions pacifiques ne furent pas épargnées. C'était un devoir sacré, disait Tyrconnel, de détourner les calamités qui semblaient imminentes. Le roi Jacques lui-même, s'il comprenait bien la situation, ne voudrait pas engager en ce moment ses amis irlandais dans une entreprise qui ne pouvait manquer de leur être fatale, sans utilité pour lui. Il leur permettrait, il leur commanderait même de se soumettre à la nécessité et de se réserver pour de meilleurs temps. Si quelque homme de poids, loyal, capable et bien informé, se rendait à Saint-Germain pour y expliquer l'état des choses, Sa Majesté se laisserait aisément convaincre. Pourquoi Mountjoy n'entreprendrait-il pas lui-même une si honorable et si importante mission? Mountjoy hésita et conseilla de charger du message quelque personne plus agréable au roi. Tyrconnel jura, s'emporta, déclara que si on ne donnait de bons conseils au roi Jacques, l'Irlande tomberait bientôt dans le gouffre de l'enfer, et insista pour que Mountjoy, chargé de représenter à Saint-Germain les membres fidèles de l'Eglise établie, partît accompagné du Chief-baron Rice, catholique romain haut placé dans la faveur royale. Mountjoy céda. Les deux ambassadeurs partirent en effet ensemble, mais avec des missions bien différentes. Rice fut chargé de dire à Jacques que Mountjoy, traître au fond du cœur, n'était en France que pour enlever aux protestants d'Irlande un chef favori. Le roi pouvait être certain qu'on l'attendait impatiemment en

[1] D'Avaux à Louis, 25 mars et 4 avril 1689.

Irlande, et que s'il s'y montrait avec une force française, il relèverait promptement sa fortune [1].

Le Chief-baron apportait d'autres instructions, qui furent probablement tenues secrètes à la cour de Saint-Germain. Si Jacques ne se trouvait pas disposé à se mettre à la tête de la population indigène de l'Irlande, Rice devait demander une audience particulière de Louis, et lui offrir de faire de cette île une province de la France [2].

Dès que les deux envoyés furent partis, Tyrconnel se prépara à la lutte qui devenait inévitable, et il fut énergiquement secondé par le déloyal Hamilton. La nation irlandaise, appelée aux armes, répondit à cet appel avec la plus singulière promptitude et le plus singulier enthousiasme. Sur le drapeau arboré au château de Dublin, on avait brodé ces mots : « Maintenant ou jamais : maintenant et à jamais. » Et ces mots retentissaient dans l'île entière [3]. Jamais, dans l'Europe moderne, on n'a vu pareil soulèvement d'un peuple entier. La manière de vivre du paysan celte était telle, qu'il ne faisait aucun sacrifice en quittant son champ de pommes de terre pour un camp. Il aimait l'excitation et les aventures ; il craignait le travail beaucoup plus que le danger ; ses sentiments nationaux et religieux avaient été exaspérés depuis trois ans par de continuels stimulants. Dans toutes les foires et tous les marchés, il entendait répéter qu'un meilleur temps était proche, que les tyrans qui parlaient le saxon et qui habitaient des maisons couvertes en ardoises allaient être chassés du pays, et que la terre appartiendrait de nouveau aux véritables enfants du sol. Autour des feux de tourbe de cent mille cabanes, on avait chanté, à toutes les veillées, des ballades qui prédisaient la délivrance de la race opprimée. Les prêtres, dont la plupart appartenaient aux anciennes familles que l'Acte d'Etablissement avait ruinées, mais qui étaient encore révérés par la population indigène, avaient dans mille églises sommé les catholiques de montrer leur zèle pour la véritable Église en se pourvoyant d'armes pour ce jour où il serait né-

[1] Clarke. *Vie de Jacques*, II, 321 ; Lettre circulaire de Mountjoy, datée du 10 janvier 1688-9 ; King, IV, 8. Dans la « *Lumière pour les Aveugles,* » on loue la « sage dissimulation » de Tyrconnel.

[2] D'Avaux à Louis, avril 13-23, 1689.

[3] Lettre imprimée de Dublin, 25 février 1689 ; Méphibosheth et Ziba, 1689.

cessaire de tenter la chance des batailles. L'armée qui, sous Ormond, ne s'était composée que de huit régiments, en comptait maintenant quarante-huit, et leurs cadres furent bientôt au grand complet. Il était impossible de trouver en si peu de temps le dixième du nombre de bons officiers qui était requis. On prodigua les brevets à des oisifs qui prétendaient descendre des vieilles familles irlandaises. Même avec cette ressource, le recrutement des capitaines et des lieutenants resta en dessous de la demande, et beaucoup de compagnies furent commandées pas des cordonniers, des tailleurs et des laquais [1].

La solde de l'armée était très-faible. Le simple soldat ne touchait que trois pence par jour. La moitié seulement de cette solde lui était donnée en argent, et cette moitié se trouvait souvent arriérée ; mais il y avait pour le soldat dans la perspective d'une licence sans bornes une amorce beaucoup plus séduisante qu'une misérable solde. Si le gouvernement ne lui accordait pas ce qui était nécessaire à ses besoins, on lui indiquait assez les moyens d'y suppléer. Les quatre cinquièmes de la population de l'Irlande étaient Celtes et catholiques romains, plus des quatre cinquièmes des propriétés en Irlande appartenaient aux colons anglais. Les greniers, les celliers et surtout les troupeaux de gros et de menu bétail que possédait la minorité, furent livrés à la majorité. Ce qu'épargnaient les troupes régulières était dévoré par des bandes de maraudeurs qui parcouraient presque toutes les baronies de l'île. L'armement était devenu universel. Aucun homme n'osait se présenter à la messe sans être porteur de quelque arme, d'une pique, d'un long couteau nommé *skean*, ou tout au moins, d'un gros bâton de bouleau pointu et durci au feu. Les femmes même étaient exhortées par leurs confesseurs à porter des skeans. Tous les serruriers, tous les charpentiers, tous les couteliers, fabriquaient des fusils et des armes blanches. Il était presque impossible à un voyageur de trouver à faire ferrer un cheval. Si un artisan protestant refusait de

[1] La parenté des prêtres avec les anciennes familles irlandaises est mentionnée dans l'*Anatomie de l'Irlande*, par Petty. Voyez le *Court Exposé d'un Ecclésiastique récemment échappé d'Irlande*, 1689 ; *Les Lamentations de l'Irlande*, par un protestant anglais récemment échappé au péril de sa vie de ce pays, 1689 ; *Exposé véridique de l'état de l'Irlande*, par une personne qui a quitté Dublin avec de grandes difficultés, 1689 ; King, II, 7. D'Avaux confirme tout ce que ces écrivains disent des officiers irlandais.

prêter son aide à la fabrication des armes dont on devait se servir contre sa nation et sa religion, on le jetait en prison. Il est probable qu'à la fin de février, cent mille Irlandais au moins se trouvèrent armés. Près de cinquante mille étaient des soldats et le reste des bandits, dont le gouvernement affecta de désapprouver la violence et les désordres sans faire aucun effort réel pour les faire arrêter. Non-seulement on ne protégeait pas les protestants, mais on ne leur permettait pas de se protéger eux-mêmes. Il fut résolu qu'on les laisserait désormais au milieu d'une population armée et hostile. On fixa un jour où ils seraient tenus d'apporter dans les églises de paroisses toutes leurs armes blanches et leurs fusils. Toute maison protestante où à dater de ce jour on trouverait une arme d'aucune espèce serait occupée et mise à sac par les soldats. Cette mesure fut l'objet d'amères plaintes, car le premier coquin venu pouvait en cachant un vieux fer de lance ou un vieux canon de fusil dans le coin d'une maison attirer sur cette maison une ruine complète [1].

Le Chief-Justice Keating, protestant lui-même, et presque le seul protestant qui eût conservé une grande fonction en Irlande, lutta courageusement pour la cause de la justice et de l'ordre contre la force unie du gouvernement et de la populace. Aux assises de Wicklow, ce printemps-là, du haut de son fauteuil de juge, il fit ressortir avec une grande vigueur de langage la situation déplorable du pays. Des comtés entiers étaient dévastés, dit-il, par un ramassis de vagabonds, semblables aux corbeaux et aux vautours qui suivent les armées. La plupart de ces misérables n'étaient pas des soldats. Ils n'agissaient en vertu d'aucune autorité reconnue par la loi. Cependant il n'était que trop évident, il devait l'avouer,

[1] On trouve aux Archives du ministère de la Guerre, à Paris, un rapport sur la situation de l'Irlande en février 1689. On dit dans ce rapport que les Irlandais enrôlés comme soldats étaient au nombre de quarante-cinq mille, et que ce nombre se serait élevé à cent mille si on avait admis tous ceux qui s'offraient. Voir aussi la *Triste et lamentable condition des Protestants d'Irlande*, 1689 ; *Relation véridique d'Hamilton*, 1690 ; *Etat des propriétés papistes et protestantes dans le royaume d'Irlande*, 1689 ; *Véritable Exposé au roi et au peuple d'Angleterre de la manière dont les choses se sont passées en Irlande*. Licence du 16 août 1689 ; *Lettres de Dublin*, 1689 ; *Lamentation de l'Irlande*, 1689 ; *Histoire complète de la vie et des actions militaires de Richard, comte de Tyrconnel, généralissime de toutes les forces irlandaises maintenant en armes*, 1689.

que ces gens-là étaient encouragés et abrités par des personnes qui exerçaient un haut commandement. Comment pourrait-il se faire autrement qu'il y eût à peu de distance de la capitale un marché ouvert à la vente des fruits du pillage. Les histoires que les voyageurs racontaient des sauvages Hottentots au cap de Bonne-Espérance se trouvaient réalisées dans le Leinster. Rien n'était plus commun que d'y voir un honnête homme s'endormir riche en troupeaux de gros et menu bétail, acquis par l'industrie d'une longue existence, et se réveiller dans la mendicité. Mais c'était sans grand profit que Keating essayait, au milieu d'une si terrible anarchie, de maintenir la suprématie de la loi. Les prêtres et les chefs militaires ne comparaissaient devant le tribunal que pour intimider le juge et donner de l'aplomb aux voleurs. Un drôle échappa parce qu'aucun plaignant n'osa se presenter. Un autre déclara qu'il n'avait pris les armes que conformément aux directions de son guide spirituel et à l'exemple de beaucoup de personnes d'un rang plus élevé que lui, qu'il voyait en ce moment dans le tribunal. Deux seulement des Merry-Boys, comme on les appelait, furent condamnés. Les plus grands criminels échappèrent, et le Chief-Justice, indigné, déclara aux membres du jury qu'il leur laissait la responsabilité de la ruine publique [1].

Lorsqu'un pareil désordre régnait à Wicklow, on s'imagine aisément quel pouvait être l'état des districts plus barbares et plus éloignés du siége du gouvernement. Keating paraît avoir été le seul magistrat qui s'appliqua énergiquement à mettre la loi en force. Nugent, le Chief-Justice de la plus haute cour du royaume, déclara en plein tribunal, à Cork, que les intentions du gouvernement ne pouvaient être atteintes sans la violence et la spoliation, et que le vol en pareille conjoncture devait être toléré comme un mal nécessaire [2].

La destruction de propriétés qui eut lieu en quelques semaines serait incroyable si elle n'était attestée par des témoins sans relations entre eux et attachés à des intérêts tout différents. Il existe un étroit accord, et quelquefois même un accord textuel entre les descriptions faites par les protes-

[1] Voir les Débats des procès politiques.
[2] King, III, 10.

tants, qui, sous ce règne de terreur, s'enfuyaient au péril de leur vie en Angleterre, et les descriptions dues aux envoyés, aux commissaires, aux capitaines de Louis. Tous étaient d'accord pour déclarer qu'il faudrait bien des années pour réparer les dégâts faits en quelques semaines par les paysans armés [1]. Certains membres de l'aristocratie saxonne avaient des manoirs richement meublés, des buffets garnis de splendide vaisselle; toute cette richesse disparut. Pas une cuillère ne fut laissée dans une maison où il y avait eu pour trois mille livres sterling de vaisselle plate [2]. Mais les principales richesses de l'Irlande consistaient en bétail. D'innombrables troupeaux de moutons et de bœufs couvraient les immenses prairies d'un vert d'émeraude qu'entretiennent dans un état constant de fraîcheur les pluies de l'Atlantique. Plus d'un propriétaire possédait vingt mille moutons et quatre mille bœufs. Les maraudeurs qui couvraient alors le pays appartenaient à une classe qui, accoutumée à vivre de pommes de terre et d'orge fermenté, avait toujours regardé la viande comme un luxe réservé aux riches. Ces hommes se régalèrent d'abord de bœuf et de mouton, comme les sauvages envahisseurs, qui fondaient jadis des forêts du nord sur l'Italie, se régalaient des vins de Massique et de Falerne. Les protestants décrivaient avec un dégoût méprisant l'étrange gloutonnerie de ces esclaves nouvellement affranchis. Les carcasses, à moitié crues, à moitié brûlées, quelquefois toutes saignantes, quelquefois dans un état de décomposition répugnant, étaient mises en pièces et dévorées sans sel, sans pain, sans accompagnement d'aucun légume. Les maraudeurs qui préféraient la viande bouillie, manquant souvent de marmites, avaient imaginé de faire bouillir le bœuf dans sa propre peau. Il existe encore une absurde tragi-comédie, jouée cette année-là et l'année suivante sur quelque théâtre de bas étage pour l'amusement de la populace anglaise. Une foule de sauvages demi-nus paraissaient sur le théâtre, hurlant un chant celtique et dansant autour d'un bœuf. Ils se mettaient ensuite à découper des

[1] Dix ans, dit l'ambassadeur de France; vingt ans, dit un fugitif protestant.

[2] Remontrances sur la proposition de renvoyer la noblesse d'Irlande, 1689 et 1690.

beefsteaks sur l'animal encore en vie et à suspendre la viande saignante sur des charbons. En réalité, la barbarie et la malpropreté des banquets des Rapparees étaient telles que les dramaturges de Grub-Street pouvaient difficilement en faire la caricature. A l'arrivée du carême, les pillards cessaient généralement de dévorer, mais ils continuaient de détruire. Un paysan tuait une vache simplement pour se faire une paire de *brogues* avec le cuir. Souvent un troupeau entier de moutons, souvent cinquante ou soixante bœufs à la fois étaient égorgés. On écorchait les bêtes, on emportait les toisons et on laissait les corps empoisonner l'air. On évalue généralement le nombre des moutons tués dans ce temps-là à trois ou quatre cent mille[1]. Toute évaluation qu'on pourrait faire aujourd'hui des propriétés détruites pendant ce terrible conflit des deux races hostiles serait nécessairement très-inexact; mais nous ne sommes pas absolument sans données pour faire cette évaluation. Les Quakers n'étaient pas une classe très-nombreuse ni très-opulente; ils ne pouvaient guère former à cette époque plus d'un cinquantième de la population protestante, ni posséder plus d'un cinquantième de la richesse protestante en Irlande, et ils étaient sans aucun doute

[1] King, III, 10. « Le triste Etat et la triste Condition de l'Irlande, tels qu'ils sont représentés dans une lettre d'une digne personne qui était à Dublin vendredi dernier, 4 mars 1689 ; » *Court Exposé d'un Ecclésiastique*, 1689; *Lamentation de l'Irlande*, 1689; *Histoire complète de la vie et des actions de Richard, comte de Tyrconnel*, 1689; *Le Voyage royal*, joué en 1689 et 1690. Cette pièce, qui fut représentée, je crois, à la foire de Saint-Barthélemy, est une des plus curieuses pièces d'une très-curieuse classe de compositions dépourvues de tout mérite littéraire, mais importantes comme montrant quelles étaient alors les charges les plus heureuses pour un auditoire composé de gens du peuple. « Le but de cette pièce, » dit l'auteur dans sa préface, est principalement d'exposer la nature perfide, vile, lâche et sanguinaire des Irlandais... Ce que disent les réfugiés protestants de la destruction du bétail sans autre but que de mal faire, est confirmé par D'Avaux dans une lettre à Louis XIV, datée du 13 (23) avril 1689, et par Desgrigny, dans une lettre à Louvois, datée du 17 (27) mai 1690. La plupart des dépêches écrites par D'Avaux pendant sa mission en Irlande sont contenues dans un volume dont un très-petit nombre d'exemplaires ont été imprimés, il y a quelques années, par le bureau des Affaires étrangères, à Londres. J'ai vu aussi des copies d'un grand nombre de ces dépêches aux archives du ministère des Affaires étrangères, à Paris. Quant aux lettres de Desgrigny, qui était employé dans le commissariat, je les ai trouvées dans la bibliothèque du même ministère. Je ne puis trop fortement exprimer mon sentiment de gratitude pour la manière libérale et la courtoisie avec lesquelles m'ont été ouverts les dépôts de documents, tous immenses et admirablement tenus qui existent à Paris.

mieux traités qu'aucune autre secte. Jacques avait toujours été partial pour eux; ils avouent que Tyrconnel faisait de son mieux pour les protéger, et ils semblaient même avoir trouvé faveur aux yeux des Rapparees [1]. Cependant les Quakers eux-mêmes évaluaient leurs pertes pécuniaires à cent mille livres sterling [2].

Les Protestants du Sud ne peuvent résister.

Dans le Leinster, le Munster et le Connaught, il fut impossible pour les colons anglais, vu leur petit nombre et leur dispersion, de faire une résistance efficace à cette terrible explosion. Charleville, Mallon, Sligo, tombèrent dans les mains des indigènes. Bandon, où les protestants avaient réuni des forces considérables, fut réduit par le lieutenant général Macarthy, officier irlandais descendu d'une des plus illustres maisons celtiques, et qui avait longtemps servi, sous un nom supposé, dans l'armée française [3]. Les habitants de Kenmare tinrent dans leur petite forteresse jusqu'au moment où ils furent attaqués par trois mille soldats réguliers, et où il fut connu que plusieurs pièces d'artillerie arrivaient pour abattre le mur de gazon qui entourait la demeure de l'agent. Alors seulement Kenmare capitula. On permit aux colons de s'embarquer sur un petit navire mal approvisionné de vivres et d'eau. Il n'y avait aucun navigateur expérimenté à bord; mais après un voyage d'une quinzaine, pendant lequel ils furent entassés comme des esclaves à bord d'un négrier, et souffrirent les dernières extrémités de la soif et de la faim, ils atteignirent Bristol en sûreté [4]. Quand la destinée des villes était telle, les maisons de campagne que leurs propriétaires protestants avaient récemment fortifiées dans les trois provinces méridionales, ne pouvaient évidemment prolonger

[1] « Une chose remarquable à n'oublier jamais est que ceux qui étaient alors dans le gouvernement » — à la fin de 1688 — « semblèrent nous favoriser et s'efforcer de protéger les Amis. » *Histoire de l'origine des progrès, des hommes nommés Quakers en Irlande*, par Wight et Rutly. Dublin, 1751, King (III, 17). *Reproche aux Quakers d'être les alliés et les instruments des papistes.*

[2] Wight et Rutly.

[3] *Vie de Jacques*, II, 327. *Mémoires orig.* Macarthy et son nom supposé sont mentionnés à plusieurs reprises par Dangeau.

[4] Relation exacte des persécutions, vols et pertes subis par les protestants de Killmare en Irlande, 1689.

leur défense. Un grand nombre de familles se soumirent, livrèrent leurs armes, et s'estimèrent heureuses d'avoir la vie sauve. Mais beaucoup de gentlemen et d'yeomen, d'un caractère fier et résolu, aimèrent mieux s'exposer à tout que de céder. Ils emballèrent les objets les plus précieux et du transport le plus facile, brûlèrent tout ce qu'ils ne pouvaient emporter, et, bien armés et bien montés, se dirigèrent sur les points de l'Ulster où se trouvaient les forteresses de leur race et de leur foi. La fleur de la population protestante du Munster et du Connaught trouva un abri à Enniskillen. Tout ce qu'il y avait de plus courageux et de plus dévoué dans le Leinster prit la route de Londonderry [1].

Enniskillen et Londonderry tiennent bon.

Les courages, à Enniskillen et à Londonderry, s'élevaient de plus en plus à la hauteur du danger. Dans les deux villes, la nouvelle de ce qu'avait fait la Convention réunie à Westminster fut accueillie avec des transports de joie. Guillaume et Marie furent proclamés à Enniskillen avec un enthousiasme unanime et toute la pompe que la petite ville pouvait fournir[2]. Lundy, qui commandait à Londonderry, n'osa pas s'opposer au sentiment général des citoyens et de ses propres soldats. Il donna donc son adhésion au nouveau gouvernement, et signa une déclaration par laquelle il s'engageait à soutenir ce gouvernement sous peine d'être regardé comme un lâche et un traître. Un navire lui apporta bientôt d'Angleterre une commission de Guillaume et de Marie, qui le confirmait dans son poste [3].

Richard Hamiton entre dans l'Ulster avec une armée.

Réduire les protestants de l'Ulster avant qu'il pût leur arriver du secours de l'Angleterre, était devenu le principal objet de Tyrconnel. De grandes forces reçurent l'ordre de se porter vers le nord, sous le commandement de Richard Ha-

[1] *Véritable Exposé au roi et au peuple d'Angleterre de la manière dont les choses ont été conduites en Irlande par le dernier roi Jacques.* Licence du 16 août 1689. *Véritable Relation de l'état actuel de l'Irlande,* par une personne qui a eu grand'peine à quitter Dublin. Autorisation du 8 juin 1689.
[2] Hamilton, *Actes des hommes d'Inniskillen.*
[3] Relation de Walker.

milton. Cet homme avait violé les obligations considérées comme les plus sacrées par tout gentleman et tout soldat; il avait trahi la confiance de ses amis les Temple, forfait à son honneur militaire, et maintenant il n'avait pas honte d'entrer en campagne comme général contre le gouvernement auquel il s'était engagé à revenir pour s'offrir en otage. Sa marche laissa sur la surface du pays des traces que l'œil le plus inattentif ne pouvait manquer de discerner bien des années après. Son armée était accompagnée d'un ramassis de vagabonds que Keating avait fort bien comparés aux impurs oiseaux de proie, que l'odeur d'un cadavre attire par troupes. Hamilton prétendait avoir fort à cœur de sauver de la ruine et des insultes tous les protestants qui restaient tranquillement chez eux, et il leur accordait, on ne peut plus facilement, des garanties de sécurité signées de sa main; mais ces garanties n'étaient d'aucune utilité; et il se vit contraint d'avouer lui-même que, quel que fût son pouvoir sur ses soldats, il lui était impossible de maintenir l'ordre dans la populace qui suivait son camp. Il ne laissait derrière lui qu'une solitude, et bientôt le pays qu'il avait devant lui devint également désert. Au bruit de son approche, les colons brûlaient leurs meubles, abattaient leurs maisons et faisaient retraite vers le nord. Quelques-uns essayèrent de tenir bon à Dromore, mais ils furent battus et dispersés. Alors la fuite devint tumultueuse et prit un caractère sauvage. Les fugitifs rompaient les ponts et brûlaient les bacs. Des villes entières, autrefois le siége de populations protestantes, étaient réduites en ruines et laissées sans un seul habitant. Les habitants d'Omagh détruisirent si complétement leurs habitations, qu'il ne resta pas un bâtiment pour abriter l'ennemi de la pluie et du vent. Les habitants de Cavan émigrèrent en masse à Enniskillen. Le temps était humide et orageux; la route couverte d'une boue profonde. C'était un lamentable spectacle de voir, mêlés aux hommes d'armes, les femmes et les enfants, en pleurs, affamés et enfoncés dans la boue jusqu'aux genoux. Tout Lisburn s'enfuit à Antrim; et comme l'ennemi continuait d'approcher, Lisburn et Antrim réunis se jetèrent ensemble dans Londonderry. Trente mille protestants des deux sexes et de tout âge étaient entassés derrière les remparts de la Cité de refuge. Là enfin, sur le bord de l'Océan, traquée dans son

dernier asile, mais poussée par la poursuite même à une exaltation d'esprit qui rend les hommes plus aisés à détruire qu'à subjuguer, la race dominatrice fit une résistance désespérée [1].

Jacques prend la résolution de passer en Irlande.

Dans l'intervalle Mountjoy et Rice étaient arrivés en France, où Mountjoy fut immédiatement arrêté et jeté à la Bastille. Jacques résolut de complaire à l'invitation que Rice lui avait apportée, et demanda à Louis le concours d'une armée française; mais Louis, bien qu'il montrât en tout ce qui concernait la dignité personnelle et le bien-être de ses hôtes une délicatesse romanesque et une libéralité approchant de la profusion, n'était pas disposé à envoyer un corps nombreux de troupes en Irlande. Il voyait que la France allait avoir une longue guerre à soutenir sur le continent contre une coalition formidable : ses dépenses seraient immenses, et si grandes que fussent ses ressources, il sentait l'importance de n'en rien détourner. Sans doute il considérait avec une sincère commisération et un sincère bon vouloir les exilés infortunés auxquels il faisait un si royal accueil; mais ni commisération ni bon vouloir ne purent l'empêcher de découvrir tout de suite que son frère d'Angleterre était le plus nul des êtres humains et le plus indigne de confiance. La folie de Jacques, son ignorance des hommes et son incapacité à interpréter les signes des temps, son obstination, toujours déployée de la manière la plus funeste quand le bon sens demandait des concessions, sa vacillation, toujours la plus pitoyable dans les conjonctures qui exigeaient de la fermeté, l'avaient fait bannir d'Angleterre, et pouvaient, si l'on suivait aveuglément ses conseils, attirer de grandes calamités sur la France. Comme souverain légitime détrôné par des rebelles, comme confesseur de la vraie foi persécutée par des hérétiques, comme proche parent de la maison de Bourbon, assis au foyer de cette maison, il avait des droits à l'hospitalité, à l'affection, au respect. Il était convenable de lui donner un majestueux palais, une forêt spa-

[1] Récit de Mackenzie; Nouvelle relation impartiale de Cormack; Story, *Histoire impartiale des affaires d'Irlande*, 1691; Apologie des Protestants d'Irlande; Lettre de Dublin, 25 février 1689; Avaux à Louis, 15 (25) avril 1689.

cieuse, de le faire saluer par les troupes de la maison royale avec les plus grands honneurs militaires, de mettre à sa disposition tous les chiens du grand veneur et tous les faucons du grand fauconnier; mais lorsqu'un prince qui, à la tête d'une grande flotte et d'une grande armée, avait perdu un empire sans frapper un seul coup, entreprenait de tracer des plans pour des expéditions navales et militaires; lorsqu'un prince qui s'était perdu par sa profonde ignorance du caractère de ses propres compatriotes, de ses propres soldats, de ses propres serviteurs, de ses propres enfants, prétendait répondre du zèle et de la fidélité du peuple irlandais, dont il ne parlait pas la langue et sur le sol duquel il n'avait jamais mis le pied; on devait nécessairement recevoir ses conseils avec circonspection. Tels étaient les sentiments de Louis; et il fut confirmé dans ces sentiments par le ministre de la guerre Louvois, qui, par des motifs particuliers aussi bien que par des raisons d'intérêt public, ne voulait pas que Jacques partît accompagné de grandes forces militaires. Louvois haïssait Lauzun. Lauzun était un des favoris de Saint-Germain. Il portait la jarretière, dignité rarement conférée alors à des étrangers, si ce n'était à des princes souverains. On croyait à la cour de France que pour le distinguer encore du plus illustre des ordres européens, on l'avait décoré du Georges même que Charles Ier avait remis sur l'échafaud entre les mains de Juxon [1]. On avait fait espérer à Lauzun le commandement des forces françaises qui pourraient être envoyées en Irlande; et Louvois tenait surtout à désappointer cet ambitieux espoir [2].

On refusa donc une armée, quant à présent; mais on accorda tout le reste. La flotte de Brest reçut l'ordre de se tenir prête à mettre à la voile. Elle prit à son bord des armes pour dix mille hommes et une grande quantité de munitions. Environ quatre cents capitaines, lieutenants, cadets et canonniers reçurent l'importante mission de discipliner et d'organiser les levées irlandaises. Le commandement en chef fut donné à un vétéran, le comte de Rosen. Sous lui se trouvait

[1] Mémoires de Mme de La Fayette; Mme de Sévigné à Mme de Grignan, 28 février 1689.

[2] Burnet, t. II, p. 17. *Vie de Jacques II*, par Clarke, 320, 321-32.

Maumont, avec le rang de lieutenant général, et un général de brigade nommé Pusignan. Cinq cent mille écus en or, somme équivalente à environ cent douze mille livres sterling, furent envoyés à Brest [1]. Quant aux comforts personnels de Jacques, on y pourvut avec la tendre anxiété d'une mère équipant son fils pour une première campagne. L'ameublement de la cabine, les objets de campement, les tentes, les literies, la vaisselle étaient superbes. Rien de ce qui pouvait être agréable ou utile à l'exilé n'était trop coûteux pour la munificence ou trop sérieux pour l'attention de son gracieux et magnifique hôte. Le 15 février, Jacques fit sa visite d'adieu à Versailles. Il fut conduit à travers les jardins et les salles du palais avec toutes les marques de respect et d'affection. Les eaux jouèrent en son honneur. C'était la saison du carnaval, et jamais le vaste édifice, les somptueux jardins ne présentèrent un aspect plus animé. Dans la soirée, les deux rois, après une longue et intime conférence particulière, parurent devant un splendide cercle de seigneurs et de dames : « J'espère, » dit Louis dans son langage le plus noble et le plus séduisant, « que nous sommes sur le point de nous quitter pour ne jamais nous revoir en ce monde. C'est le meilleur vœu que je puisse former pour vous ; mais si quelque chance contraire vous forçait à revenir, soyez certain de me trouver jusqu'au dernier moment tel que vous m'avez trouvé jusqu'ici... » Le dix-sept, Louis fit à son tour sa visite d'adieu à Saint-Germain. Au moment du départ, il dit avec son plus aimable sourire : « Vous n'avez oublié qu'une chose, une cuirasse pour vous-même ; vous aurez la mienne. » La cuirasse fut apportée et fournit aux beaux esprits de la cour d'ingénieuses allusions à l'armure forgée par Vulcain, qu'Achille prêta à Patrocle, son ami. Jacques partit pour Brest, et sa femme, accablée par la maladie et les soucis, s'enferma avec son enfant pour pleurer et prier [2].

Jacques fut accompagné ou promptement suivi par plusieurs de ses propres sujets, dont les plus distingués étaient son propre fils Berwick, Cartwright évêque de Chester,

[1] *Instructions de Maumont.*

[2] Dangeau, 15 (25), 17 (27) février 1689 ; Mme de Sévigné, 18 (28) février 20 février, (2 mars) ; Mémoires de Mme de La Fayette.

Powis, Dover et Melfort. Dans toute sa suite, il n'y avait personne de plus odieux au peuple de la Grande-Bretagne que Melfort. C'était un apostat, et beaucoup de gens ne croyaient pas même à la sincérité de son apostasie. Le langage insolent, arbitraire et menaçant de ses papiers d'Etat dégoûtaient les jacobites mêmes. C'était un titre de plus à la faveur de son maître, car, aux yeux de Jacques, l'impopularité, l'obstination, un caractère implacable, étaient les plus grandes recommandations qu'un homme d'Etat pût offrir.

Choix d'un ambassadeur français pour accompagner Jacques.

Le choix de la personne qui serait chargée d'accompagner le roi d'Angleterre en qualité d'ambassadeur de France fut l'objet d'une grave délibération à Versailles. Barillon ne pouvait être laissé de côté sans un passe-droit marqué; mais des habitudes d'indulgence pour lui-même, son manque d'énergie, et, par-dessus tout, la crédulité avec laquelle il avait prêté l'oreille aux professions d'amitié de Sunderland, avaient produit une impression défavorable sur l'esprit de Louis. Ce qu'il y avait à faire en Irlande n'était pas l'œuvre d'un esprit frivole ou d'une dupe. L'agent de la France dans ce royaume devait être d'une capacité fort au-dessus des fonctions ordinaires d'un ambassadeur. Ce serait pour lui un droit et un devoir de donner son avis sur toutes les parties de l'administration politique et militaire du pays dans lequel il représentait le plus puissant et le plus utile des alliés. Barillon fut donc écarté. Il affecta de supporter sa disgrâce avec calme. Sa carrière politique, bien qu'elle eût attiré de grandes calamités sur la maison de Stuart et la maison de Bourbon, avait été loin d'être sans profit pour lui. « Il était vieux, » disait-il, « il était obèse, il ne pouvait envier à de plus jeunes hommes l'honneur de vivre de pommes de terre et de whiskey au milieu des marais de l'Irlande; il essayerait de se consoler avec les perdrix, le champagne, dans la société des hommes les plus spirituels, des plus jolies femmes de Paris. » D'après la rumeur, cependant, il était en proie à des émotions pénibles qu'il essayait en vain de dissimuler. Sa santé et son esprit faiblissaient; il chercha des consolations dans les pratiques religieuses. La piété du vieil épicurien édifia fort quelques personnes, mais d'autres attribuèrent à la honte et à la vexa-

tion sa mort qui suivit de près sa retraite de la vie publique [1].

Le comte D'Avaux.

Le comte D'Avaux, dont la sagacité avait découvert tous les plans de Guillaume, et qui avait en vain conseillé l'adoption d'une politique qui les aurait probablement déjoués, fut l'homme sur lequel tomba le choix de Louis. Sous le rapport de l'habileté, D'Avaux ne le cède à aucun des nombreux et habiles diplomates que son pays possédait alors. Son extérieur était singulièrement attrayant ; il était beau de sa personne ; son caractère était plein de douceur. Ses manières et sa conversation étaient celles d'un gentilhomme élevé dans la plus polie et la plus magnifique des cours, qui avait représenté successivement cette cour dans les pays catholiques romains et dans les pays protestants, et qui avait acquis dans ses pérégrinations l'art de prendre le diapason de toutes les sociétés au milieu desquelles le hasard le jetait. Il était éminemment vigilant et adroit, fertile en ressources, habile à découvrir les parties faibles d'un caractère. Son propre caractère, cependant, avait aussi des faiblesses. La pensée de son origine plébéienne faisait le tourment de sa vie. Sa passion pour la noblesse héréditaire était à la fois digne de compassion et ridicule. Habile, expérimenté, accompli, il descendait quelquefois, sous l'influence de cette maladie mentale, au niveau du M. Jourdain de Molière, et amusait les observateurs malicieux par des scènes aussi risibles que celles où l'honnête marchand de drap est créé mamamouchi [2]. Il eût été à désirer que ce fût là le pis ; mais on peut dire sans exagération que D'Avaux n'avait pas plus qu'une brute la notion du bien et du mal. Un seul sentiment remplaçait pour lui la religion et la morale : son dévouement superstitieux et fanatique à la couronne qu'il servait. Ce sentiment remplit toutes ses dépêches et donne une couleur à toutes ses pensées, à toutes

[1] Mémoires de La Fare et de Saint-Simon; Note de Renaudot sur les affaires d'Angleterre, 1697 ; Archives de France ; Mme de Sévigné, 20 février (2 mars), 11 (21) mars 1689 ; Lettre Mme de Coulanges à M. de Coulanges, 23 juillet 1691.

[2] Voyez dans Saint-Simon la ruse employée par D'Avaux pour se faire passer à Stockholm pour un chevalier de l'ordre du Saint-Esprit.

ses paroles. Rien de ce qui tendait à faire triompher les intérêts de la monarchie française ne lui semblait un crime. Il paraît avoir admis en principe que non-seulement les Français, mais tous les hommes, devaient une allégeance naturelle à la maison de Bourbon, et que quiconque hésitait à sacrifier le bonheur et la liberté de son pays natal à la gloire de cette maison était un traître. Pendant sa résidence à La Haye, il désignait toujours les Hollandais qui s'étaient vendus à la France comme le parti bien intentionné. Dans les lettres qu'il écrivait d'Irlande, la même manière de voir se manifeste encore plus fortement. Il aurait fait preuve de plus de sagacité politique en sympathisant avec les sentiments d'approbation et de désapprobation morale qui prévalaient dans le vulgaire. Mais sa propre indifférence pour toutes les considérations de justice et de miséricorde était telle que, dans ses plans, il ne tenait jamais compte de la conscience et de la sensibilité de ses voisins. Plus d'une fois, il conseilla de sang-froid des mesures d'une si horrible perversité, que des hommes pervers même reculèrent avec horreur devant leur accomplissement, mais sans pouvoir parvenir à lui faire comprendre leurs scrupules. Il accueillait toutes les remontrances par un sourire sceptique, se demandant à lui-même si ceux qui le sermonnaient ainsi pouvaient être aussi fous qu'ils s'en donnaient l'air, ou s'ils voulaient seulement plaisanter.

Tel était l'homme choisi par Louis pour être le compagnon et le mentor de Jacques. D'Avaux fut, en même temps, chargé d'entrer, s'il était possible, en communication avec les mécontents du parlement anglais. Il était autorisé à dépenser dans ce but cent mille écus.

Jacques débarque à Kinsale.

Jacques arriva à Brest le 5 mars, s'embarqua à bord d'un vaisseau de ligne le *Saint-Michel*, et mit à la voile dans les quarante-huit heures. Il eut toutefois, avant son départ, le temps de montrer quelques-uns des défauts par lesquels il avait perdu l'Angleterre et l'Ecosse, et qui allaient lui faire perdre l'Irlande. D'Avaux écrivait du port de Brest qu'il ne serait pas facile de conduire une affaire importante de concert avec le roi d'Angleterre, Sa Majesté ne sachant avoir de se-

cret pour personne. Les matelots du *Saint-Michel* lui avaient déjà entendu dire des choses qui devraient être réservées pour les oreilles de ses intimes confidents [1].

Le voyage s'accomplit paisiblement et heureusement, et, dans l'après-midi du 12 mars, Jacques débarqua dans le port de Kinsale. La population catholique l'accueillit avec des acclamations sincères. Le petit nombre de protestants qui étaient restés dans cette partie du pays, se joignit aux catholiques pour lui faire bon accueil, sans qu'il y eût peut-être dissimulation. Bien qu'ennemi de leur religion, il ne l'était pas de leur nation, et on pouvait raisonnablement espérer que le pire des rois montrerait plus de respect pour la loi et la propriété que les Merry-Boys et les Rapparees. Le vicaire de Kinsale fut au nombre de ceux qui allèrent présenter leurs hommages à Jacques. Il fut présenté par l'évêque de Chester, et reçut un accueil gracieux [2].

Jacques apprit que sa cause prospérait. Dans les trois provinces méridionales de l'Irlande, les protestants étaient désarmés, et si complétement courbés sous le joug de la terreur qu'on n'avait rien à appréhender d'eux. Dans le nord, il y avait quelque apparence de résistance, mais Hamilton marchait contre les mécontents, et il n'était guère douteux qu'il ne les écrasât aisément. Un jour fut employé, à Kinsale, à mettre les armes et les munitions à l'abri. On se procura avec quelque difficulté des chevaux pour un petit nombre de voyageurs, et, le 14 mars, Jacques partit pour Cork [3].

On se tromperait grandement si on s'imaginait que la route par laquelle il entra dans cette ville ressemblait en rien à la majestueuse approche qui frappe d'admiration le voyayeur du dix-neuvième siècle. Aujourd'hui, Cork, bien qu'en partie défiguré par de nombreux et misérables vestiges de l'ancien temps, n'occupe pas une médiocre place parmi les ports de l'empire. Le mouvement de la navigation s'élève à plus de la

[1] Cette lettre, écrite à Louis de la rade de Brest, se trouve dans les archives du ministère des Affaires Etrangères, à Paris; mais elle manque même dans le très-rare volume imprimé dans Downing street.

[2] Relation complète et véridique du débarquement et de la réception du dernier roi Jacques à Kinsale, dans une lettre de Bristol. Licence du 4 avril 1689 ; Réponse de Leslie au roi ; *Lamentations de l'Irlande ;* D'Avaux, 13 (23) mars.

[3] D'Avaux, 13 (23) mars 1689; *Vie de Jacques*, II, 327. *Mém. orig.*

moitié de celui de Londres à l'époque de la Révolution. Le produit des douanes dépasse le revenu entier que le royaume d'Irlande, dans les temps les plus paisibles et les plus prospères, donnait aux Stuarts. La ville est ornée de larges rues bien bâties, de beaux jardins, d'un portique corinthien qui ferait honneur à Palladio, et d'un collége gothique digne de s'élever dans la grand'rue d'Oxford. En 1689, Cork ne s'étendait que sur un dixième environ de l'espace que la ville recouvre aujourd'hui ; elle était entrecoupée de ruisseaux bourbeux, depuis longtemps cachés sous des arcades et des constructions élégantes. Un marais désert, où le chasseur qui poursuivait la poule d'eau s'enfonçait à chaque pas dans l'eau et la vase, couvrait le terrain qu'occupent aujourd'hui de majestueux édifices, les palais des grandes sociétés commerciales. Il n'y avait qu'une seule rue où deux voitures pussent se croiser. De cette rue partaient à droite et à gauche des ruelles sales et bruyantes au delà de tout ce que peuvent croire ceux qui se sont formé leurs idées de la misère et de la malpropreté par le spectacle des plus misérables ruelles de Saint-Giles et de Whitechapel, à Londres. L'une de ces ruelles, appelée, et justement appelée par comparaison la rue Large, a environ dix pieds de largeur. Ce fut de pareils lieux, aujourd'hui le séjour de la faim et de la peste, abandonné aux plus misérables d'entre les humains, que les citoyens de Cork se précipitèrent au-devant de Jacques. Il fut reçu avec les honneurs militaires par Macarthy, qui exerçait le commandement suprême dans le Munster.

Il était impossible pour le roi de se rendre immédiatement à Dublin, car les comtés méridionaux avaient été si complétement ravagés par les bandits appelés aux armes par les prêtres, que les moyens de locomotion ne se trouvaient pas aisément. Les chevaux étaient devenus des raretés; dans un large district, il n'existait plus que deux chariots que D'Avaux déclara n'être bons à rien. Plusieurs jours s'écoulèrent avant qu'on trouvât moyen de faire franchir à l'argent apporté de France, dont la masse n'était pourtant pas formidable, la distance qui sépare Cork de Kinsale [1].

Tandis que le roi et son Conseil cherchaient à se procurer

[1] D'Avaux, 15 (25) mars 1689.

des voitures et des chevaux, Tyrconnel arriva à Dublin. Il tint un langage encourageant. Il paraît avoir jugé l'opposition d'Enniskellen digne de peu d'attention. Londonderry était, disait-il, le seul poste important occupé par les protestants, et Londonderry même, dans son opinion, ne tiendrait pas longtemps.

Jacques se rend de Cork à Dublin.

A la fin, Jacques se trouva en mesure de quitter Cork pour la capitale. Sur la route, l'esprit sagace et observateur de D'Avaux trouva beaucoup de remarques à faire. Dans la première partie du voyage, on traversait des districts sauvages et montagneux où la rareté des traces de l'art et de l'industrie n'avait rien d'étrange; mais, de Kilkenny aux portes de Dublin, le sol, doucement ondulé, était couvert d'une riche verdure naturelle. Ce fertile territoire aurait dû être rempli de troupeaux de gros et menu bétail, de champs de blé, de vergers, mais ce n'était qu'un désert sans culture et sans population. Dans les villes mêmes, les artisans étaient peu nombreux. A peine trouvait-on des articles manufacturés, et ce n'était qu'à un prix exorbitant [1]. La vérité était que la plupart des habitants anglais ayant pris la fuite, l'or, l'industrie et l'argent avaient disparu avec eux.

Jacques reçut en chemin de nombreuses marques du bon vouloir des habitants; mais ces témoignages même, pour des hommes élevés à la cour de France et à la cour d'Angleterre, avaient un caractère étrange et de fâcheux augure. On voyait peu de travailleurs à l'œuvre dans les champs; mais le chemin était bordé de Rapparees armés de longs couteaux, de bâtons, de demi-piques, qui accouraient en foule voir le libérateur de leur race. La grande route suivie par Jacques offrait l'aspect d'une rue où l'on tient une foire. Des joueurs de cornemuse venaient jouer devant lui dans un style qui n'était pas précisément celui de l'opéra français; et les villageois exécutaient des danses sauvages au son de cette musique. De longs manteaux de jonc tressés, ressemblant à ceux que Spenser avait décrits un siècle auparavant, comme doublement propres à servir de lits à des rebelles et de manteaux à

[1] D'Avaux, 25 mars (4 avril) 1689.

des voleurs, étaient étendus le long du sentier que devait fouler la cavalcade ; et des guirlandes où des tiges de choux tenaient lieu de lauriers étaient offertes à la main royale. Les femmes insistaient pour embrasser Sa Majesté ; mais il paraît qu'elles ressemblaient peu à leur postérité ; car ce compliment fut si peu du goût de Jacques qu'il ordonna à sa suite de tenir ces dames à distance [1].

Le 24 mars, il entra à Dublin. Cette ville était alors par l'étendue et sa population la seconde ville des Iles Britanniques. Elle contenait de six à sept mille maisons et probablement plus de trente mille habitants [2]. En richesse et en beauté, cependant, Dublin restait inférieure à beaucoup de villes anglaises. Des gracieux et imposants édifices qui ornent aujourd'hui les deux rives de la Liffey à peine un seul était-il en projet. Le collége, édifice tout autre que celui qui s'élève aujourd'hui sur le même emplacement, se trouvait tout à fait hors de la ville [3]. Le terrain actuellement occupé par Linster House et Charlemont House, par Sackville Street et Merrion Square, était une prairie. La plupart des maisons alors construites en bois ont depuis longtemps fait place à des édifices plus solides. Le château de Dublin en 1686 était devenu presque inhabitable. Clarendon disait qu'il ne connaissait pas de gentleman à Pall Mall qui ne fût plus convenablement et mieux logé que le Lord-lieutenant d'Irlande. Aucune cérémonie publique ne pouvait être célébrée d'une manière convenable sous le toit de la vice-royauté. En dépit des réparations constantes du vitrage et de la toiture, la pluie faisait perpétuellement invasion dans les appartements [4]. Tyrconnel, depuis qu'il était devenu Lord-député, avait élevé un nouvel édifice un peu plus commode.

Ce fut là qu'on conduisit le roi en grande pompe à travers

[1] Récit complet et véridique du débarquement et de la réception du feu roi Jacques ; les *Lamentations de l'Irlande ; Lumière pour les aveugles.*

[2] Voyez les *Calculs* de Petty, de King et de Davenant. En supposant le nombre moyen d'habitants par maison le même à Dublin qu'à Londres, la population de Dublin se serait élevée à environ trente-quatre mille âmes.

[3] John Danton parle du collége Green, près du Dublin. J'ai vu des lettres du temps adressées au Collége par Dublin. On trouve dans le *British Museum* quelques vieilles cartes intéressantes de Dublin.

[4] Clarendon à Rochester, 8 février 1685-6, 20 avril, 12 août, 30 novembre 1686.

la partie méridionale de la ville. On avait fait tous les efforts possibles pour donner un air de fête et de splendeur au quartier que Jacques devait traverser. Les rues, généralement remplies d'une boue profonde, furent sablées. On joncha le sol de rameaux de feuillage et de fleurs. Des tapisseries et des étoffes d'Arras pendaient aux croisées de ceux qui pouvaient faire étalage de ce luxe. Les pauvres remplaçaient les riches étoffes par des draps et des courtepointes. Sur un point stationnait une troupe de moines précédés d'une croix; sur un autre une troupe de quarante jeunes filles vêtues de blanc et portant des bouquets. Les cornemuses et les joueurs de harpes jouaient l'air : « Le Roi possédera de nouveau ce qui lui appartient. » Le Lord-député portait l'épée d'État devant son maître. Les juges, les héraults d'armes, le Lord-maire et les aldermen se montraient dans toute la pompe de leurs fonctions. Les soldats formaient la haie à droite et à gauche. On comptait une procession de vingt équipages appartenant à des fonctionnaires publics. Devant le château, le roi vit venir à lui le Saint Sacrement sous un dais porté par quatre évêques de son église. A cette vue, il tomba à genoux et resta quelque temps en prières. Il se leva ensuite et fut conduit à la chapelle de son palais, qui avait servi autrefois (telles sont les vicissitudes des choses humaines) de manége à Henri Cromvell. Un *Te Deum* fut chanté en l'honneur de l'arrivée de Sa Majesté. Le lendemain matin Jacques tint un conseil privé, dispensa le Chief-Justice Kealing d'assister plus longtemps aux séances, ordonna de recevoir le serment de D'Avaux et de l'évêque Cartwright comme membres de ce conseil et lança une proclamation qui convoquait un parlement à Dublin pour le 7 mai [1].

Mécontentement en Angleterre.

Quand la nouvelle de l'arrivée de Jacques en Irlande parvint à Londres, l'alarme fut générale et mêlée d'un sérieux mécontentement. En Angleterre, la multitude ne tenant pas suffisamment compte des difficultés dont Guillaume était de tous côtés entouré, se plaignit hautement de sa négligence.

[1] Clarke. *Vie de Jacques II*, II, 330; Relation complète et véridique du Débarquement et de la Réception, etc.; Lamentations de l'Irlande.

A toutes les invectives de l'ignorance et de la malignité, il n'opposa selon son habitude qu'une immuable gravité et le silence d'un profond dédain. Peu d'esprits avaient reçu de la nature une trempe plus ferme que le sien, et peu d'esprits encore avaient été soumis à une plus longue et plus rigoureuse discipline. Les reproches qui ne pouvaient ébranler sa force d'âme éprouvée depuis l'enfance par les deux extrêmes de la fortune infligèrent une blessure mortelle à un cœur moins résolu.

Tandis que tous les cafés de Londres décidaient à l'unanimité qu'une flotte aurait dû depuis longtemps être envoyée à Dublin et s'étonnaient qu'un politique aussi habile que Sa Majesté eût pu être la dupe d'Hamilton et de Tyrconnel, un gentleman descendit les escaliers du Temple, appela un bateau et se fit conduire à Greenwich. Il tira l'enveloppe d'une lettre de sa poche, y griffonna quelques lignes au crayon, et déposa le papier sur la banquette avec quelque argent pour payer le passage. Au moment où le bateau passait sous la sombre arche centrale du Pont de Londres, le passager s'élança dans l'eau et disparut. On trouva écrit sur le papier ces mots : « Ma folie en entreprenant ce que je ne pouvais exécuter a causé au roi un préjudice irréparable. Il ne me reste pas de meilleur parti que celui-ci : — Puissent ses entreprises prospérer! Puisse Dieu le bénir! » Il n'y avait pas de signature, mais le corps fut bientôt retrouvé et fut reconnu être celui de John Temple. C'était un jeune homme accompli, l'héritier d'un nom honorable; il était uni à une femme aimable; il possédait une ample fortune, et il avait en perspective les plus grands honneurs de l'État. Il ne paraît pas que le public eût su jusqu'à quel degré John Temple pouvait être responsable de la politique qui avait attiré tant de blâme sur le gouvernement. Le roi Guillaume, quelque sévère qu'il fût, avait le cœur trop grand pour traiter une erreur comme un crime. Il venait justement de nommer l'infortuné jeune homme secrétaire de la guerre, et l'on préparait en ce moment sa commission. Il n'est pas improbable que la froide magnanimité du maître ait été la cause même qui rendit le remords insupportable au serviteur [1].

[1] *Journal* de Clarendon; Mémoires de Reresby; *Journal* de Narcissus

Mais si grandes que fussent les vexations que Guillaume avait à subir, celles qui éprouvaient alors le caractère de son beau-père étaient bien plus grandes encore. Aucune cour européenne n'était en proie à plus de querelles et d'intrigues que n'en renfermaient les murs du château de Dublin. Les nombreuses et mesquines cabales qui naissent de la cupidité, de la jalousie et de la malveillance des individus, méritent à peine une mention ; mais il y avait une cause de discorde à laquelle on a fait trop peu d'attention et qui est la clef de beaucoup de choses regardées comme mystérieuses dans l'histoire de ces temps-là.

Entre le Jacobitisme anglais et le Jacobitisme irlandais, il n'y avait rien de commun. Le Jacobite anglais était animé d'un grand enthousiasme pour la famille des Stuarts ; et, dans son zèle pour les intérêts de cette famille, il oubliait trop souvent les intérêts de l'Etat. La victoire, la paix, la prospérité semblaient des maux à l'opiniâtre Jacobite qui refusait le serment, si elles tendaient à rendre l'usurpation populaire et permanente. La défaite, la banqueroute, la famine, l'invasion, étaient à ses yeux des bienfaits publics, si elles accroissaient les chances d'une restauration. Il aurait préféré voir l'Angleterre la dernière des nations sous Jacques II ou Jacques III plutôt que la maîtresse de la mer, l'arbitre des potentats, le siége des arts, la ruche de l'industrie, sous un prince de la maison de Nassau ou de Brunswick.

Les sentiments du Jacobite irlandais étaient très-différents, et, la loyauté veut qu'on l'avoue, d'un plus noble caractère. La dynastie déchue n'était rien pour lui. Il n'avait pas appris, dès le berceau, comme le Cavalier du Cheshire ou du Shropshire, à regarder la fidélité à cette dynastie comme le premier devoir d'un chrétien et d'un gentilhomme.

Luttrell. J'ai suivi la version de Luttrell pour les dernières paroles de Temple. Cette version, d'accord en substance avec celle de Clarendon, a plus du décousu naturel en pareille occasion. Si quelque chose pouvait rendre ridicule un événement si tragique, ce serait la lamentation de l'auteur de *La Londériade*.

« The wretched youth against his friend exclaims,
And in despair drowns himself in the Thames. »

« L'infortuné jeune homme se récrie contre son ami, et, dans son désespoir, il se noie dans la Tamise. »

Toutes ses traditions de famille, toutes les leçons que lui avaient enseignées sa mère nourrice et ses prêtres, avaient une tendance toute différente. Il avait appris à regarder les souverains étrangers de son pays natal avec les sentiments avec lesquels le Juif regardait César, l'Ecossais Edouard Ier, le Castillan Joseph Bonaparte, et avec lesquels le Polonais regarde l'autocrate de toutes les Russies. Le Milésien de haute naissance se faisait gloire de ce que toutes les générations de sa famille du douzième siècle au dix-septième avaient été en armes contre la couronne d'Angleterre. Ses ancêtres les plus reculés avaient lutté sous Fitz Stephen et De Burgh; son aïeul avait fauché les soldats d'Elisabeth à la bataille de Blackwater; son grand-père avait conspiré avec O'Donnel contre Jacques Ier; son père avait combattu sous Phelim O'Neill contre Charles Ier; la confiscation de la propriété de la famille avait été ratifiée par un Acte de Charles II. Aucun des puritains qui avaient été cités devant la Haute-Commission par Laud, qui avaient chargé sous Cromwell à Naseby, et qui avaient dû se cacher lors du complot de Rye-Rouse, ne portait moins d'affection à la maison de Stuart que les O'Haras et les Mac-Mahon, de l'appui desquels semblait maintenant dépendre la fortune de cette maison.

Le but constant de ces hommes était de secouer le joug étranger, d'exterminer la colonie anglo-saxonne, de balayer l'Eglise protestante et de restituer le sol à ses anciens possesseurs. Pour atteindre ce but, ils se seraient, sans le moindre scrupule, soulevés contre Jacques, comme ils se soulevèrent pour lui. Les Jacobites irlandais, par conséquent, ne désiraient pas du tout que Jacques régnât à Whitehall ; car ils n'étaient pas sans comprendre qu'un souverain de l'Irlande, en même temps souverain de l'Angleterre, ne voudrait pas, et, supposé qu'il le voulût, ne pourrait pas administrer longtemps le gouvernement du plus petit et du plus pauvre des deux royaumes en opposition directe avec les sentiments du plus vaste et du plus riche. Leur vœu réel était donc que la séparation des deux couronnes fût absolue, et que leur île, sous Jacques ou sans lui, peu leur importait, formât un Etat distinct sous la puissante protection de la France.

Tandis qu'un parti dans le Conseil, à Dublin, regardait donc Jacques comme un simple instrument pour achever la délivrance de l'Irlande, un autre parti ne regardait l'Irlande que comme un instrument pour effectuer la restauration de Jacques. Pour les seigneurs et les gentilshommes qui l'avaient accompagné de Brest, l'île de leur séjour momentané n'était qu'un marchepied pour atteindre la Grande-Bretagne. Ils se sentaient aussi exilés là qu'à Saint-Germain, et le château de Saint-Germain leur semblait même un lieu d'exil bien plus agréable que le château de Dublin. Ils n'avaient aucune sympathie pour la population indigène de la région écartée et demi-barbare où un hasard étrange les avait conduits. Loin de là, ils étaient liés par une extraction commune et une même langue à la colonie que la population indigène avait pour principal but de déraciner. Ils avaient toujours, ainsi que la grande masse de leurs compatriotes, regardé les aborigènes irlandais avec un très-injuste mépris, comme inférieurs à toutes les autres nations européennes, non-seulement en connaissances acquises, mais en intelligence et en courage naturel ; comme des hommes de la race de Gibéon, qu'on avait très-gracieusement traités en leur permettant de scier le bois et de puiser l'eau pour un peuple plus sage et plus puissant. Les politiques de cette école pensaient aussi, et en cela ils avaient, sans aucun doute, raison, que si l'objet de leur maître était de recouvrer le trône d'Angleterre, il y aurait folie pour lui à s'abandonner à la direction des O'S et des Macs qui regardaient l'Angleterre comme leur ennemie mortelle. Une loi déclarant la couronne d'Irlande indépendante, une loi transférant les mitres, les glèbes et les dîmes de l'Eglise protestante à l'Eglise catholique, une loi transférant des Saxons aux Celtes la propriété de dix millions d'acres, serait sans doute hautement applaudie dans les comtés de Clare et de Tipperary. Mais quel serait l'effet produit par de pareilles lois à Westminster? Qu'en dirait-on à Oxford ? Ce serait une pauvre politique de s'aliéner des hommes tels que Clarendon et Beaufort, Ken et Sherlock, pour obtenir les applaudissements des Rapparees du Bog d'Allen [1].

[1] Beaucoup de lumière est jetée sur la lutte des partis anglais et irlan-

Ainsi les factions anglaise et irlandaise du Conseil, a Dublin, se trouvaient engagées dans une querelle qui n'admettait aucun compromis. D'Avaux de son côté observait cet antagonisme à un point de vue qui lui était tout particulier. Son objet n'était ni l'émancipation de l'Irlande ni la restauration de Jacques, mais la grandeur de la monarchie française. La manière de mieux atteindre cet objet était un problème très-compliqué. Sans aucun doute un homme d'Etat français devait désirer une contre-révolution en Angleterre. Cette contre-révolution aurait pour effet inévitable de transformer le plus formidable ennemi de la France en son plus ferme allié, de faire tomber Guillaume dans l'insignifiance et de dissoudre la coalition dont il était le chef. Mais quelles chances y avait-il d'une pareille contre-révolution ? Les exilés anglais, il est vrai, à la façon des exilés, ne doutaient pas d'un prompt retour dans leur pays. Jacques lui-même se vantait tout haut que ses sujets de l'autre côté du détroit, un moment égarés par les noms spécieux de religion, de liberté et de propriété, ne lui en étaient pas moins chaudement attachés et se rallieraient autour de lui dès qu'il apparaîtrait au milieu d'eux ; mais l'habile envoyé de Louis essayait en vain de découvrir aucun fondement à ces espérances. Il est certain qu'elles n'étaient confirmées par aucune des nouvelles qui arrivaient des diverses parties de la Grande-Bretagne, et il les regardait comme des songes faits en plein jour par un esprit faible. Il jugeait peu vraisemblable que l'usurpateur dont il avait, pendant une lutte continue de dix années, pu apprécier l'habileté et la résolution, lachât la riche prise qu'il avait gagnée par des efforts si vigoureux et de si profondes combinaisons. Il fallait donc considérer quels seraient les arrangements les plus avantageux pour la France, dans le cas où il deviendrait impossible de déloger Guillaume de l'Angleterre. Or, il était évident que si Guillaume ne pouvait être délogé de l'Angleterre, l'arrangement le plus profitable à la France serait celui qu'on avait eu en vue dix-huit mois auparavant, lorsque Jacques n'avait pas la perspective d'un héritier mâle. L'Irlande devait être détachée de la cou-

dais dans le conseil de Jacques, par une remarquable lettre de l'évêque Maloney à l'évêque Tyrrel. Cette lettre figure dans l'Appendice de l'*Etat des Protestants* de King.

ronne d'Angleterre, purgée des colons anglais, réunie à l'Eglise romaine, placée sous la protection de la maison de Bourbon et devenir en toute chose, le nom excepté, une province française. En temps de guerre, toutes ses ressources seraient à la disposition de son seigneur suzerain. Elle fournirait des recrues à son armée, et sa marine y trouverait de beaux ports, commandant toutes les grandes issues occidentales du commerce anglais. L'énergique antipathie nationale et religieuse avec laquelle sa population aborigène regardait les habitants de l'île voisine serait une garantie suffisante de leur fidélité au gouvernement qui pouvait seul les protéger contre le Saxon.

En résumé, il parut à D'Avaux que des deux partis entre lesquels se trouvait divisé le Conseil à Dublin, le parti Irlandais était celui que la France avait intérêt à soutenir. Il se lia en conséquence étroitement avec les chefs de ce parti, obtint d'eux les aveux les plus complets sur leurs desseins, et fut bientôt en mesure d'instruire son gouvernement que ni les gentilshommes ni le commun peuple n'éprouvaient aucune répugnance à devenir Français [1].

Les vues de Louvois, le plus grand homme sans comparaison qu'eût produit la France depuis Richelieu, semblent avoir été entièrement d'accord avec celles de D'Avaux. La meilleure chose, écrivait Louvois, que le roi Jacques puisse faire serait d'oublier qu'il a régné dans la Grande-Bretagne, de ne penser qu'à mettre l'Irlande en bonne condition et à s'y établir solidement. Que ce fût là le véritable intérêt de la maison de Stuart, il est permis d'en douter; mais c'était sans aucun doute le véritable intérêt de la maison de Bourbon [2].

Au sujet des exilés écossais et anglais, et plus particulièrement de Melfort, D'Avaux s'exprimait constamment avec une aspérité qu'on n'aurait guère attendue d'un homme de tant de bon sens et d'expérience. Melfort se trouvait dans une

[1] D'Avaux, 25 mars (4 avril) 1689, 13 (23) avril. Mais c'est moins par une seule lettre que par la tendance et l'esprit de l'ensemble de la correspondance de D'Avaux, que je me suis fait cette idée de son objet.

[2] « Il faut donc, oubliant qu'il a été roy d'Angleterre et d'Escosse, ne penser qu'à ce qui peut bonifier l'Irlande, et lui faciliter les moyens d'y subsister. » Louvois à D'Avaux, 3 (13) juin 1689.

position singulièrement fâcheuse. C'était un renégat, le mortel ennemi des libertés de son pays : il avait un mauvais naturel et un caractère tyrannique ; et cependant il méritait en un certain sens, le titre de patriote. La conséquence en fut de le faire détester plus qu'aucun homme de son temps ; car, tandis que son apostasie et ses maximes arbitraires en fait de gouvernement le rendaient l'horreur de l'Angleterre et de l'Ecosse, son anxiété pour la dignité et l'intégrité de l'empire le faisait haïr des Irlandais et des Français.

Une première question était à décider ; Jacques resterait-il à Dublin ou se mettrait-il à la tête de son armée dans l'Ulster? Sur cette question les factions irlandaise et anglaise se livrèrent bataille. On ne produisit des deux côtés aucune raison de grand poids, car ni l'un ni l'autre parti n'osait parler ouvertement. Le point véritablement débattu était de savoir si le roi serait dans des mains irlandaises ou dans des mains anglaises. S'il restait à Dublin, il ne lui serait guère possible de refuser son assentiment à aucun des bills que lui présenterait le Parlement convoqué par lui. Il serait forcé de dépouiller, peut-être de lancer un bill d'accusation contre des centaines de propriétaires et de ministres protestants innocents ; et de faire ainsi un tort irréparable à sa cause de l'autre côté du canal Saint-Georges. S'il se rendait dans l'Ulster, il ne serait qu'à quelques heures de navigation de la Grande-Bretagne. Aussitôt après la chute de Londonderry, et on ne s'imaginait pas qu'elle tardât longtemps, il pourrait traverser la mer avec toutes ses forces et débarquer en Ecosse, où l'on supposait ses amis nombreux. Une fois sur le territoire britannique, au milieu de ses adhérents anglais, il ne serait plus au pouvoir des Irlandais d'arracher son consentement à des actes de spoliation et de vengeance.

Jacques prend la résolution d'aller dans l'Ulster.

Les discussions du Conseil furent longues et animées. Tyrconnel, qui venait d'être créé duc, conseilla à son maître de rester à Dublin. Melfort exhorta Sa Majesté à partir pour l'Ulster. D'Avaux exerça toute son influence à l'appui de Tyrconnel ; mais Jacques, dont les inclinations personnelles étaient naturellement du côté anglais de la question, réso-

lut de suivre l'avis de Melfort [1]. D'Avaux fut profondément mortifié. Dans ses lettres officielles il exprime avec la plus grande acrimonie son mépris pour le caractère et l'intelligence du roi. Au sujet de Tyrconnel, qui avait dit qu'il désespérait de la fortune de Jacques et que la véritable question était le roi de France et le prince d'Orange, l'ambassadeur déclarait ce qui dans sa pensée était sans doute un chaleureux éloge, mais pouvait être plus convenablement qualifié d'invective : — « S'il était né Français, il ne saurait montrer plus de zèle pour les intérêts de la France [2]. »

La conduite de Melfort, d'un autre côté, fut le sujet d'une invective qui ressemble fort à un éloge : « Il n'est ni bon Irlandais, ni bon Français. » Toutes ses affections sont fixées sur son pays [3].

Voyage de Jacques dans l'Ulster.

Le roi Jacques ayant résolu d'aller dans le nord, D'Avaux ne voulut pas rester en arrière. La troupe royale se mit en route, laissant Tyrconnel en fonction à Dublin, et elle arriva à Charlemont le 13 avril. Ce fut un singulier voyage. Le pays le long de la route était complétement déserté par la population industrieuse et ravagé par des bandes de voleurs. « On croirait, » dit un des officiers français, « voyager à travers les déserts de l'Arabie [4]. » Tous les objets que les colons avaient pu transporter étaient réunis à Londonderry et à Enniskillen. Le reste avait été volé ou détruit. D'Avaux informait sa cour qu'il n'avait pu se procurer une botte de foin pour ses chevaux, sans envoyer à cinq ou six milles de distance. Aucun paysan n'avait rien apporté au marché, de peur de se le voir enlever en route par un maraudeur. L'ambassadeur fut logé une nuit dans un misérable cabaret rempli de soldats qui fumaient; une autre nuit dans une maison sans fenêtres et sans volets contre la pluie. A Charlemont la légation française se procura à grand'peine et comme une faveur toute spéciale un sac de farine d'avoine. On ne servait de pain de

[1] Voir les *Dépêches* écrites par D'Avaux, en avril 1689 ; « *La Lumière pour les Aveugles.* »
[2] D'Avaux, 6 (16) avril 1689.
[3] D'Avaux, 8-18 mai 1689.
[4] Pusignan à D'Avaux, 30 mars (9 avril) 1689.

froment qu'à la table du roi, qui avait acheté un peu de fleur à Dublin et à qui D'Avaux avait prêté un de ses domestiques qui savait cuire le pain. On mesurait le pain et le vin aux personnes honorées d'une invitation à la table royale. Tous les autres convives, si élevé que fût leur rang, mangeaient du pain de seigle et buvaient de l'eau ou de la détestable bière, faite avec de l'avoine au lieu d'orge et dans laquelle une herbe sans nom suppléait au goût du houblon [1]. Cependant les rapports disaient que le pays entre Charlemont et Strabane était encore plus désolé que le pays entre Dublin et Charlemont. Il était impossible d'emporter avec soi de grands approvisionnements. Les routes étaient si mauvaises, et les chevaux si faibles qu'on avait dû laisser derrière tous les chariots de bagages. Les principaux officiers de l'armée manquaient du nécessaire; et la mauvaise humeur naturellement causée par ces privations était encore accrue par l'insensibilité de Jacques, qui semblait ne pas s'apercevoir que tout le monde autour de lui ne jouissait pas de tous les comforts possibles [2].

Le 14 avril le roi et sa suite se mirent en route pour Omagh. La pluie tombait; le vent sifflait; les chevaux pouvaient à peine avancer à travers la boue et contre l'orage; la route était fréquemment coupée par des torrents qu'on aurait pu appeler des rivières. Les voyageurs durent traverser plusieurs gués avec de l'eau jusqu'à la poitrine. Accablés de fatigue et de faim, plusieurs s'évanouirent. Autour d'eux s'étendait un effroyable désert. Dans un voyage de quarante milles, D'Avaux ne compte que trois misérables cabines. On ne voyait que rochers, tourbières et marécages. Lorsque enfin les voyageurs atteignirent Omagh, ils le trouvèrent en ruines. Les protestants qui formaient la majorité des habitants, l'avaient abandonné sans y laisser une botte de paille ni un tonneau de liquide. Les fenêtres étaient brisées; les cheminées renversées; les serrures mêmes et les barres des portes enlevées [3].

Avaux n'avait jamais cessé de presser le roi de retourner à Dublin; mais ses instances étaient restées jusqu'ici sans effet. L'obstination de Jacques cependant n'avait rien de com-

[1] Dépêche de Desgrigny à Louvois. Archives du bureau de la Guerre, Paris.
[2] D'Avaux, 13 (23) avril 1689, 20 (30) avril.
[3] D'Avaux à Louis et à Louvois, avril 1689.

mun avec une mâle résolution, et quoique à l'épreuve des arguments, elle était facilement ébranlée par un caprice. Il reçut à Omagh, de grand matin, le 16 avril, des lettres qui l'alarmèrent. Il apprit qu'un corps nombreux de protestants était en armes à Strabane et qu'on avait vu des vaisseaux de guerre anglais près de l'embouchure du lac Foyle. En une minute trois messages appelèrent D'Avaux à se rendre dans la chambre en ruines où le lit royal avait été dressé. Là Jacques, à demi vêtu et de l'air d'un homme égaré par quelque grande secousse, annonça sa résolution de regagner à l'instant Dublin. D'Avaux écouta, s'étonna et approuva. Melfort semblait tombé dans la prostration du désespoir. Les voyageurs revinrent sur leurs pas, et à une heure avancée de la soirée, ils atteignirent Charlemont. Arrivé là, le roi reçut des dépêches très-différentes de celles qui l'avaient terrifié un petit nombre d'heures auparavant. Les protestants qui s'étaient réunis près de Strabane avaient été attaqués par Hamilton. Sous un chef fidèle ils auraient sans doute tenu bon; mais Lundy, qui les commandait, leur avait dit que tout était perdu, et après leur avoir conseillé de se tirer d'affaire du mieux qu'ils pourraient, il leur avait donné l'exemple de la fuite[1]. Les protestants insurgés sur ce point s'étaient en conséquence retirés en désordre à Londonderry. Les correspondants secrets du roi disaient qu'il était impossible à cette ville de tenir longtemps. Sa Majesté n'avait qu'à paraître devant ses portes, et elles s'ouvriraient à l'instant. Jacques changea de nouveau de résolution, se blâma de s'être laissé persuader de tourner bride vers le sud, et malgré l'heure avancée de la soirée, il demanda ses chevaux. Les chevaux étaient dans un misérable état, on les sella cependant quoique épuisés de fatigue et à demi morts de faim. Melfort, complétement victorieux, emmena son maître au camp. D'Avaux, après avoir fait d'inutiles remontrances, déclara qu'il avait résolu de retourner à Dublin. On peut soupçonner que l'extrême décomfort qu'il avait éprouvé en voyage n'était pas sans influence sur sa résolution. Les plaintes de ce décomfort remplissent presque toutes ses lettres, et en réalité, une vie passée dans les palais d'Italie, dans les demeures commodes et les jardins de la

[1] *Journaux des Communes*, 12 août 1689. Relation de Mackenzie.

Hollande, dans les somptueux petits hôtels qui ornaient les faubourgs de Paris, était une mauvaise préparation aux taudis de l'Ulster. Il donna toutefois à son maître une plus puissante raison pour refuser de se rendre dans le nord. Le voyage de Jacques avait été entrepris contrairement au sentiment unanime des Irlandais et avait excité de grandes alarmes parmi eux. Ils craignaient que Jacques n'eût l'intention de les quitter pour opérer une descente en Ecosse. Il savaient qu'une fois débarqué dans la Grande-Bretagne, il n'aurait ni la volonté ni le pouvoir de faire les choses qu'ils désiraient le plus. D'Avaux, en refusant d'aller plus loin, leur donnait l'assurance que n'importe qui pourrait les trahir, la France serait leur constante amie [1].

Tandis que D'Avaux regagnait Dublin, Jacques se hâtait d'arriver à Londonderry. Il trouva son armée concentrée à quelques milles au midi de la ville. Les généraux français qui s'étaient embarqués à Brest avec lui faisaient partie de sa suite; et, deux d'entre eux, Rosen et Maumont, reçurent un commandement supérieur à Richard Hamilton [2]. Rosen, né en Livonie, avait été dès sa première jeunesse un soldat de fortune; il s'était frayé lui-même la route aux distinctions, et, bien qu'entièrement dépourvu des grâces personnelles qui caractérisaient la cour de Versailles, il y jouissait néanmoins d'une grande faveur. Il avait l'humeur sauvage, les manières vulgaires; son langage était un étrange jargon composé de plusieurs dialectes français et allemands. Ceux même qui avaient la plus haute opinion de lui, et affirmaient que ce rude extérieur couvrait quelques bonnes qualités, avouaient que son physique était contre lui, et qu'il eût été peu agréable de rencontrer une pareille figure, à la chute du jour, au coin d'un bois [3]. Le peu que l'on sait de Maumont est à son honneur.

[1] Avaux, 17 (27) avril 1689. L'histoire de ces singuliers changements de résolution est racontée avec très-peu de franchise dans la *Vie de Jacques*, II, 330, 331. — Mém. orig.

[2] *Vie de Jacques*, II, 334, 335. Mém. orig.

[3] Mémoires de Saint-Simon. Quelques écrivains parlent à tort de Rosen, comme ayant été à cette époque maréchal de France. Il ne le devint que plus tard, en 1703. Il était depuis longtemps maréchal de camp, ce qui est une tout autre chose, et il avait été récemment promu au grade de lieutenant général.

On compte sur la chute de Londonderry.

Dans le camp, on s'attendait généralement à voir tomber Londonderry sans coup férir. Rosen prédisait avec confiance que la seule vue de l'armée irlandaise suffirait pour effrayer la garnison et lui faire déposer les armes; mais Richard Hamilton, qui connaissait mieux le caractère des colons anglais, avait des doutes. Les assaillants pouvaient, il est vrai, compter sur un important allié dans l'intérieur des murs. Lundy, le gouverneur, professait la religion protestante, et il avait concouru à la proclamation de Guillaume et de Marie; mais il était en communication secrète avec les ennemis de son Église et des souverains auxquels il avait juré fidélité. Quelques personnes ont pensé que, toujours jacobite au fond du cœur, il avait feint d'acquiescer à la Révolution pour mieux travailler à amener une Restauration; mais il faut probablement attribuer sa conduite à la pusillanimité de son caractère et à son peu de perspicacité, plutôt qu'à son zèle pour aucune cause politique. Il semble avoir cru la résistance inutile; et la vérité est que, pour un militaire, les moyens défensifs de Londonderry n'inspiraient guère de respect. Les fortifications se composaient d'un simple mur recouvert de gazon et de ronces. Il n'y avait pas de fossé même devant les portes; les ponts-levis avaient été depuis longtemps négligés; les chaînes rouillées ne pouvaient guère plus servir; les parapets et les tours étaient bâtis de façon à prêter incontestablement à rire aux disciples de Vauban; enfin ces faibles défenses étaient de tous les côtés commandées par des hauteurs. Les fondateurs de la ville n'avaient jamais songé à la rendre capable de soutenir un siége régulier, et s'étaient contentés de jeter quelques ouvrages suffisants pour protéger les habitants contre une attaque tumultueuse des paysans celtiques. D'Avaux assurait à Louvois qu'un seul bataillon français enlèverait aisément d'assaut de pareilles défenses. Dans le cas même où la place, malgré tous ces désavantages, serait capable de repousser une nombreuse armée dirigée par la science et l'expérience de généraux qui avaient servi sous Condé et sous Turenne, la famine terminerait bientôt la lutte. L'approvisionnement était très-faible, et la population se trouvait portée à sept ou huit fois son chiffre ordinaire par

la multitude des colons qui fuyaient la fureur des indigènes[1].

Lundy, en conséquence, depuis l'époque où l'armée irlandaise entra dans l'Ulster, semble avoir abandonné toute idée de résistance sérieuse. Il parlait d'un ton si abattu que les citoyens et ses propres soldats murmuraient contre lui. Son but, disaient-ils, semblait être de les décourager. Cependant l'ennemi approchait de plus en plus, et l'on savait que Jacques venait prendre lui-même le commandement de son armée.

En ce moment même, les habitants virent luire un rayon d'espoir. Le 14 avril, des navires d'Angleterre jetèrent l'ancre dans la baie. Ils avaient à bord deux régiments placés sous le commandement d'un colonel nommé Cunningham, et qu'on envoyait pour renforcer la garnison. Cunningham et plusieurs de ses officiers débarquèrent et entrèrent en conférences avec Lundy. Lundy les dissuada de débarquer leurs hommes. La place, disait-il, ne pouvant tenir, il était presque inutile d'y jeter de nouvelles forces, car le chiffre de la garnison ne ferait que grossir celui des prisonniers destinés à tomber dans les mains de l'ennemi. Ce qu'il y avait de mieux à faire pour les deux régiments était de remettre à la voile pour l'Angleterre. Lui-même avait l'intention de se retirer en secret, et de laisser les habitants obtenir les meilleurs termes qu'ils pourraient.

Trahison de Lundy.

Pour la forme, il convoqua un conseil de guerre, mais il eut soin d'en exclure tous les officiers de la garnison qu'il savait d'un avis différent du sien. Plusieurs officiers, convoqués d'ordinaire en pareilles occasions et qui s'étaient rendus au Conseil sans invitation, furent exclus de la salle. Tout ce que disait le gouverneur trouva alors un écho dans ses créatures. Cunningham et les compagnons de Cunningham ne pouvaient guère opposer leur opinion à celle d'une personne dont les connaissances locales étaient naturellement supérieures aux leurs, et à laquelle leurs instructions leur enjoignaient d'obéir. Un brave officier murmura : « Comprenez

[1] D'Avaux, 4 (14) avril 1689. Parmi les manuscrits du Muséum britannique, on trouve un curieux rapport sur les fortifications de Londonderry, rédigé en 1705, pour le duc d'Ormond, par un ingénieur français nommé Thomas.

bien ceci, » dit-il, « abandonner Londonderry, c'est abandonner l'Irlande. » Mais on passa outre avec dédain à ses objections [1]. Le Conseil se sépara; Cunningham et ses officiers retournèrent sur leurs vaisseaux et firent leurs préparatifs de départ, tandis que Lundy envoyait en secret au quartier général ennemi un messager porteur de l'assurance que la ville se rendrait à la première sommation.

Les habitants de Londonderry prennent la résolution de se défendre.

Dès que ce qui s'était passé dans le Conseil s'ébruita dans les rues, l'esprit des soldats et des citoyens se révolta contre la lâche conduite du chef qui les trahissait. Un grand nombre d'officiers déclarèrent qu'ils ne se croyaient plus tenus de lui obéir. Quelques voix menaçantes se firent entendre. Les uns parlaient de lui brûler la cervelle, les autres de le pendre aux créneaux des remparts. On envoya à Cunningham une députation pour le prier de prendre le commandement. Cunningham s'excusa de le faire par le motif très-plausible que ses instructions lui enjoignaient d'obéir en toutes choses au gouverneur [2]. Dans l'intervalle la rumeur se répandit que les personnes dans la confidence la plus intime de Lundy s'esquivaient une à une de la ville. Longtemps après la brune, dans la soirée du dix-sept, on trouva les portes ouvertes; les clefs avaient disparu. Les officiers qui firent cette découverte prirent sur eux de changer les mots d'ordre et de doubler les postes. La nuit toutefois s'écoula sans attaque [3].

Après des heures d'anxiété le jour se leva. Les Irlandais, avec Jacques à leur tête, étaient maintenant à trois milles de Londonderry. Un tumultueux conseil des habitants s'assembla. Quelques-uns reprochèrent violemment et en face au gouverneur sa trahison. Il les avait vendus, s'écriaient-ils, à leur plus mortel ennemi; il avait refusé d'admettre dans la ville les forces que le roi Guillaume envoyait pour les défendre. Tandis que l'altercation atteignait son plus haut point, les sentinelles placées sur les remparts annoncèrent que l'armée

[1] *Journaux des Communes*, 12 août 1689.
[2] On trouve le meilleur récit de ces événements dans les *Journaux de la Chambre des Communes*, 12 août 1689. On peut consulter aussi les *Relations* de Walker et de Mackenzie.
[3] Relation de Mackenzie.

ennemie était en vue. Lundy avait donné l'ordre de ne pas faire feu ; mais son autorité n'existait plus. Deux vaillants soldats, le major Henry Baker et le capitaine Adam Murray, appelèrent le peuple aux armes. Ils furent secondés par l'éloquence d'un vieux ministre, nommé Georges Walker, recteur de la paroisse de Donaghmore, qui s'était réfugié avec plusieurs de ses voisins dans Londonderry. La foule entière, dans la ville, était mue par une seule impulsion. Soldats, propriétaires, yeomen, artisans se précipitèrent sur les remparts et se tinrent prêts à servir les pièces. Jacques qui, plein de confiance dans le succès, s'était approché à cent toises de la porte du Sud, fut reçu par un cri général « que nul ne parle de se rendre » et par le feu du plus prochain bastion. Un officier de son état-major tomba mort à ses côtés. Le roi et sa suite se hâtèrent de se mettre hors de portée des boulets. Lundy, qui se trouvait maintenant en péril imminent d'être mis en pièces par ceux qu'il avait trahis, se cacha dans une chambre. Il y resta enfermé toute la journée, et le soir venu, avec la généreuse et politique connivence de Murray et de Walker, il s'échappa déguisé en portefaix [1]. On montre encore la partie du mur d'où il se laissa glisser hors de la ville ; et des personnes encore vivantes disent avoir mangé des fruits d'un poirier qui l'aida dans sa descente. Son nom est resté jusqu'à ce jour en exécration aux protestants du nord de l'Irlande ; et son effigie fut longtemps, elle est peut-être encore actuellement pendue et brûlée chaque année par eux avec des marques d'horreur semblables à celles qui se rattachent en Angleterre au souvenir de Guy Faux.

Leur caractère.

Dès lors Londonderry se trouvait sans gouvernement militaire ou civil. Aucun homme dans la ville n'avait d'autorité sur un autre : les moyens de défense étaient faibles ; les provisions rares; un tyran irrité et une grande armée étaient aux portes ; mais il y avait dans l'intérieur ce qui a souvent, dans les cas désespérés, relevé la fortune des nations. Trahie, abandonnée, désorganisée, dépourvue de ressources, entourée d'ennemis, la noble ville n'en était pas moins de difficile

[1] Walker et Mackenzie.

conquête. Quoi qu'un ingénieur pût penser de la force de ses remparts, tout ce qu'il y avait de plus intelligent, de plus courageux, de plus énergique parmi les Anglais du Leinster et de l'Ulster septentrional, se trouvait réuni derrière leur abri. Le nombre d'hommes capables de porter les armes était de sept mille, et le monde entier n'aurait pas fourni sept mille hommes plus aptes à faire face à une terrible crise avec un jugement plus net, une valeur plus indomptable, une patience plus opiniâtre. C'étaient tous de zélés protestants ; et le protestantisme de la majorité était teint de puritanisme. Ils avaient beaucoup de rapports communs avec cette classe sobre, résolue, craignant Dieu, dont Cromwell avait formé son invincible armée; mais la situation particulière dans laquelle ils s'étaient trouvés placés avait développé en eux certaines qualités qui, dans la mère-patrie, auraient pu rester latentes. Les habitants anglais de l'Irlande étaient une caste aristocratique qui avait su, par une civilisation supérieure, par une étroite union, par une vigilance incessante, par une froide intrépidité, tenir dans la sujétion une population nombreuse et hostile. Presque tous s'étaient, dans quelque mesure, rendus aptes aux fonctions militaires et civiles. Presque tous s'étaient familiarisés avec l'usage des armes, et avaient accoutumé de prendre part à l'administration de la justice. Certains écrivains contemporains ont fait remarquer que les colons anglais avaient quelque chose de la hauteur du caractère castillan sans avoir rien de l'indolence castillane, qu'ils parlaient l'anglais avec une pureté et une correction remarquables, et qu'ils étaient à la fois, comme hommes de la milice et jurés, supérieurs aux Anglais de la mère-patrie [1]. Dans tous les temps, des hommes placés dans la situation où se trouvaient les Anglo-Saxons en Irlande, ont eu des vices particuliers et des vertus particulières, les vices et les vertus des maîtres, opposés aux vices et aux vertus des esclaves. L'homme d'une race dominante, dans ses relations avec la race sujette, est rarement de mauvaise foi, car la fraude est la ressource du faible ; mais il est trop souvent impérieux, insolent, cruel envers eux, tandis qu'avec ses frères,

[1] Voir le *Caractère des Protestants d'Irlande*, 1689, et l'*Intérêt de l'Angleterre à la conservation de l'Irlande*, 1689. Le premier pamphlet est l'œuvre d'un ennemi; le second d'un ami zélé.

sa conduite est généralement juste, bienveillante et même noble. Le respect de soi-même le conduit à respecter tous ceux qui appartiennent à son ordre. Son intérêt l'oblige à vivre en bonne intelligence avec ceux dont la prompte, énergique et courageuse assistance peut être à tout moment nécessaire à la protection de sa propriété et de sa vie. Une vérité toujours présente à son esprit est que son bien-être dépend de l'ascendant de la classe à laquelle il appartient. Son égoïsme même s'ennoblit ainsi en se transformant en esprit public; et cet esprit public aiguillonné par la sympathie, le désir des applaudissements, la crainte de l'infamie, devient un enthousiasme exalté. La seule opinion dont il fasse cas est l'opinion de ses pairs; et, dans leur opinion, le dévouement à la chose commune est le plus sacré des devoirs. Le caractère, ainsi formé, a deux aspects. Vu d'un côté, il doit être regardé par tout esprit bien constitué avec désapprobation. Vu de l'autre, il force les applaudissements. Le Spartiate, frappant et outrageant le pauvre Ilote, excite notre dégoût; mais le même Spartiate, peignant avec calme ses cheveux, et plaisantant avec sa concision proverbiale le jour qu'il sait être son dernier jour, au passage des Thermopyles, ne saurait être contemplé sans admiration. Pour un observateur superficiel, il peut sembler étrange que tant de mal et tant de bien se trouvent ensemble; mais la vérité est que le bien et le mal, qui semblent au premier aspect presque incompatibles, sont unis étroitement et procèdent d'une commune origine. C'est parce qu'on avait appris au Spartiate à se révérer lui-même comme appartenant à une race souveraine et à regarder tout ce qui n'était pas Spartiate comme d'une espèce inférieure, qu'il n'avait aucun sentiment de sympathie pour les misérables serfs qui rampaient devant lui, et que la pensée de se soumettre à un joug étranger ou de tourner le dos à l'ennemi, n'avait jamais, même à la dernière extrémité, traversé son esprit. Quelque chose du même caractère, mélange de tyrannie et d'héroïsme, s'est retrouvé dans toutes les nations qui ont dominé sur des peuples nombreux; mais nulle part, dans l'Europe moderne, il ne s'est montré d'une manière plus remarquable qu'en Irlande. Avec quel mépris, avec quelle antipathie, la minorité gouvernante dans ce pays a longtemps considéré la majorité sujette; on ne peut nulle part mieux

l'apprendre que par la lecture des lois odieuses qui, de mémoire d'hommes, déshonoraient encore le code des Statuts irlandais. Ces lois ont fini par être annulées; mais l'esprit qui les avait dictées leur a survécu, et aujourd'hui même il fait encore quelquefois explosion par des excès pernicieux à l'État et déshonorants pour la religion protestante. Cependant il est impossible de nier que les colons anglais aient eu, avec un trop grand nombre de défauts, toutes les plus nobles vertus d'une caste souveraine. Le spectacle des fautes les plus criantes, et il devait naturellement en être ainsi, a été donné dans des temps de prospérité et de sécurité; les vertus ont surtout resplendi dans les temps de détresse et de péril; mais jamais ces vertus n'ont été déployées d'une manière plus signalée que par les défenseurs de Londonderry, lorsque leur gouverneur les eût abandonnés, et que le camp de leur mortel ennemi se trouva planté sous leurs murs.

La première explosion de rage excitée par la trahison de Lundy ne fut pas plus tôt dissipée que ceux qu'il avait trahis s'occupèrent avec une gravité et une prudence dignes des sénats les plus illustres, à pourvoir à l'ordre et à la défense de la ville. Deux gouverneurs furent élus, Baker et Walker. Baker prit le commandement militaire en chef. Walker eut pour tâche spéciale de veiller au maintien de la tranquillité intérieure et de distribuer les provisions tirées des magasins [1]. Les habitants capables de porter les armes furent répartis en huit régiments. On nomma les colonels, les capitaines et les officiers subalternes. En peu d'heures chacun connut son poste et se tint prêt à s'y rendre aux premiers roulements du tambour. Le mécanisme dont Olivier Cromwell s'était servi dans la génération précédente, pour entretenir parmi ses soldats un enthousiasme si rigide et si opiniâtre, fut employé de nouveau avec un succès non moins complet. La prédication et la prière occupaient une grande partie de chaque journée. Dix-huit ministres de l'Eglise établie et sept ou huit ministres non-conformistes se trouvaient dans l'enceinte des murs. Tous s'évertuaient sans relâche à exciter et soutenir l'esprit du peuple. Une complète harmonie régnait

[1] Il y eut ensuite une assez vaine dispute sur la question de savoir si Walker avait été gouverneur à proprement parler. Quant à moi, cela me semble tout à fait clair.

pour le moment entre eux. Toutes les querelles sur le gouvernement de l'Eglise, les attitudes, les cérémonies, étaient oubliées. L'évêque, ayant fini par découvrir que ses sermons sur l'obéissance passive excitaient même la risée des épiscopaux, s'était retiré d'abord à Raphoe, ensuite en Angleterre et prêchait dans une chapelle de Londres [1]. D'un autre côté, un fanatique écossais, nommé Hewson, qui avait exhorté les presbytériens à ne pas s'allier à des gens qui refusaient de souscrire au Covenant, était tombé sous le mépris et le dégoût, bien mérités, de toute la communauté protestante [2]. L'aspect de la cathédrale était remarquable. On avait planté un canon sur le sommet de la large tour, qui depuis a fait place à une tour de dimensions toutes différentes. Des munitions étaient entassées dans les caveaux. On lisait tous les matins dans le chœur la liturgie de l'Eglise anglicane, et toutes les après-midis les dissidents s'y réunissaient pour assister à un culte plus simple [3].

Jacques avait attendu vingt-quatre heures, espérant, à ce qu'il semble, l'accomplissement des promesses de Lundy, et vingt-quatre heures suffirent pour compléter les préparatifs de défense de Londonderry. Dans la soirée du 19 avril, un trompette approcha de la porte méridionale et demanda si les engagements pris par le gouverneur seraient tenus. La réponse fut que les hommes qui gardaient ces murailles n'avaient pas à s'occuper des engagements du gouverneur et qu'ils avaient résolu de résister jusqu'à la mort.

Le lendemain un parlementaire de plus haut rang se présenta, Claude Hamilton, lord Strabane, un du petit nombre des pairs catholiques d'Irlande. Murray, qui avait été nommé au commandement d'un des huit régiments de Londonderry, sortit de la ville à la rencontre du parlementaire, et ils tinrent une courte conférence. Strabane avait été autorisé à faire de larges concessions. Les citoyens obtiendraient l'en-

[1] Relation de Mackenzie ; Sermon funéraire de l'évêque Hopkins, 1690.

[2] Véritable relation de Walker, 1689. Voir aussi l'*Apologie de la véritable Relation et la justification de la véritable Relation*, publiée la même année. J'ai appelé cet homme du nom sous lequel il était connu en Irlande ; mais son nom véritable était Houstoun. Il est fréquemment mentionné dans l'étrange volume intitulé : *Faithful contending displayed.*

[3] Exposé du danger et de la folie qu'il y a à être animé de l'Esprit, publié par William Hamilt., 1721.

tier pardon du passé s'ils se soumettaient à leur souverain légitime. Murray lui-même recevrait un brevet de colonel et mille livres sterling. « Les hommes de Londonderry, » répondit Murray, « n'ont rien fait qui exige un pardon, et ils ne connaissent d'autre souverain que le roi Guillaume et la reine Marie. Il serait peu sûr pour Votre Seigneurie de rester longtemps ici ou d'y revenir avec la même mission. Permettez que j'aie l'honneur de vous reconduire au delà de nos lignes [1]. »

On avait assuré à Jacques et il comptait bien que la ville céderait dès qu'on saurait son arrivée devant ses murs. Trompé dans cette attente, il échappa de nouveau au contrôle de Melfort et résolut de retourner sur-le-champ à Dublin. Rosen accompagna le roi. La direction du siége fut confiée à Maumont. Richard Hamilton commandait en second, et Pusignan en troisième.

Les opérations commencèrent alors sérieusement. Le canon tonna contre la ville. Elle fut bientôt en feu sur plusieurs points. Les toitures et les étages supérieurs des maisons s'écroulaient et écrasaient les habitants. Pendant un court espace de temps, la garnison, dont beaucoup de volontaires n'avaient jamais vu l'effet d'une canonnade, sembla déconcertée par la chute des cheminées, les monceaux de ruines et de cadavres défigurés, mais la familiarité avec le danger et les horreurs de la guerre produisit en peu d'heures son effet naturel. L'esprit du peuple s'exalta tellement que les chefs crurent devoir prendre l'offensive. Le 21 avril, une sortie fut effectuée sous le commandement de Murray. Les Irlandais maintinrent résolûment leur terrain. Une furieuse et sanglante lutte eut lieu. Maumont, à la tête d'un corps de cavalerie, accourut à l'endroit où l'on se battait avec plus d'acharnement. Atteint à la tête d'une balle de fusil, il tomba raide mort. Les assiégeants perdirent plusieurs autres officiers et environ deux cents hommes avant de pouvoir repousser les colons anglais. Murray échappa avec difficulté. Son cheval fut tué sous lui; les ennemis l'enveloppèrent; mais il parvint à se défendre jusqu'à ce que quelques-uns de ses amis, sortis soudain de la ville avec le vieux Walker à leur tête, accoururent à sa rescousse [2].

[1] Voir la *Véritable Relation de Walker,* et le *Récit de Mackenzie.*
[2] Walker; Mackenzie; D'Avaux, 26 avril (6 mai) 1689. D'après une tradi-

Par suite de la mort de Maumont, Hamilton se retrouva commandant en chef de l'armée irlandaise. Ses exploits en cette qualité ne grandirent pas sa réputation. C'était un beau gentilhomme et un courageux officier; mais il n'avait aucune prétention au caractère de grand général, et, de sa vie, il n'avait vu un siége [1]. Pusignan avait plus de science et d'énergie, mais Pusignan ne survécut à Maumont qu'un peu plus d'une quinzaine. A quatre heures du matin, le 6 mai, la garnison fit une autre sortie, prit plusieurs drapeaux et tua un grand nombre d'assiégeants. Pusignan combattait vaillamment lorsqu'il reçut un coup de feu à travers le corps. La blessure aurait pu être guérie par un habile chirurgien; mais il n'y avait pas de chirurgien pareil dans le camp irlandais, et les communications avec Dublin étaient lentes et irrégulières. Le pauvre Français mourut donc en se plaignant amèrement de l'ignorance barbare et de la négligence qui abrégeaient ses jours. Un médecin, envoyé tout exprès de la capitale, n'arriva qu'après les funérailles. Jacques, par suite, à ce qu'il semble, de ce désastre, établit un service de poste quotidien entre le château de Dublin et le quartier général d'Hamilton; même par ce mode de transport, les lettres ne voyageaient pas très-vite, car les courriers allaient à pied, et de crainte apparemment des Enniskilleners, prenaient une route détournée d'une poste militaire à l'autre [2].

tion répandue parmi les protestants de l'Ulster, Maumont serait tombé sous l'épée de Murray; mais, sur ce point, le rapport fait par l'ambassadeur de France à son maître est décisif La vérité est que le siége de Londonderry est devenu l'objet de presque autant de légendes mythiques que le siége de Troie. La légende touchant Murray et Maumont date de 1689. Dans le *Voyage royal*, joué cette année, le combat entre les deux héros est décrit dans ces vers ronflants :

» They met; and Moncium at the first encounter
Fell dead, blaspheming, on the dusty plain,
And dyng, bit the ground...

[1] « Si c'est celuy qui est sorti de France le dernier, qui s'appelait Richard, il n'a jamais veu de siége, ayant toujours servi en Roussillon. » Louvois à D'Avaux, 3 (13) juin 1689.

[2] Walker; Mackenzie; D'Avaux à Louvois, 9 (19), 4 (14) mai 1689; Jacques à Hamilton, 28 mai (8 juin). Dans la bibliothèque de l'Académie royale de l'Irlande, Louvois écrivait à D'Avaux dans une grande indignation : « La mauvaise conduite que l'on a tenue devant Londonderry a cousté la vie à M. de Maumont et à M. de Pusignan. Il ne faut pas que Sa Majesté Britannique croye qu'en faisant tuer des officiers généraux comme des soldats, on puisse ne l'en point laisser manquer. Ces sortes de gens sont rares en tout pays, et doivent estre ménagés. »

Mai s'écoula ; juin arriva, et Londonderry tenait bon. Il y avait eu beaucoup de sorties et d'escarmouches avec des succès divers, mais dans l'ensemble, l'avantage restait à la garnison. Plusieurs officiers de marque avaient été ramenés prisonniers dans la ville, et deux bannières françaises, enlevées après un rude combat, aux assiégeants, avaient été suspendues en trophée dans la nef de la cathédrale. Le siége semblait devoir se convertir en blocus ; mais avant de renoncer à l'espoir de réduire la ville par force, on résolut de tenter un grand effort. Le point choisi pour l'assaut était un ouvrage extérieur nommé le Moulin-à-Vent, qui ne se trouvait pas loin de la porte méridionale. On employa les stimulants religieux pour exciter le courage des enfants perdus. Beaucoup de volontaires s'engagèrent par serment à pénétrer dans les ouvrages ou à périr dans la tentative. Le capitaine Butler, fils de lord Mountgarret, entreprit de conduire à l'assaut ceux qui avaient prêté ce serment. Les colons étaient rangés sur trois rangs sur les murailles. Ceux qui se tenaient derrière chargeaient les fusils de ceux qui occupaient de front. Les Irlandais avancèrent hardiment et en poussant une terrible clameur, mais après un long et rude combat, ils furent repoussés. On voyait les femmes de Londonderry, au milieu de la plus vive fusillade, porter de l'eau et des munitions à leurs maris et à leurs frères. A un endroit où le mur n'avait que sept pieds de haut, Butler et quelques-uns des hommes qui avaient prêté le serment parvinrent à en atteindre le bord supérieur, mais ils furent tous tués ou faits prisonniers. Enfin, après avoir perdu quatre cents hommes, les chefs de l'armée irlandaise firent sonner la retraite [1].

Le siége est converti en blocus.

Il ne restait plus qu'à tenter l'effet de la famine. On savait la ville mal approvisionnée, et l'on trouvait même étrange que l'approvisionnement eût suffi si longtemps. Toutes les précautions furent alors prises contre l'introduction des vivres ; on garda étroitement toutes les avenues par terre. Au midi, étaient campés, sur la rive gauche de la Foyle, les cavaliers qui avaient suivi lord Galmoy de la vallée de Barrow.

[1] Walker ; Mackenzie ; D'Avaux, 16 (26) juin 1689.

Leur chef était de tous les capitaines irlandais le plus redouté, le plus abhorré par les protestants. Il avait discipliné ses hommes avec une rare habileté, et l'on racontait beaucoup d'effrayantes histoires de sa cruauté et de sa perfidie. De longues lignes de tentes, occupées par l'infanterie de Butler et d'O'Neil, de lord Slane et de lord Gormanstowne, par les hommes de Westmeath sous le commandement de Nugent, les hommes de Kildare sous le commandement d'Eustace, et les hommes de Kerry sous le commandement de Cavanagh, s'étendaient au nord jusqu'à ce qu'ils approchassent de nouveau le bord de la rivière [1]. La rivière elle-même était bordée de forts et de batteries qu'aucun vaisseau ne pouvait traverser sans grand péril. Au bout d'un certain temps on crut devoir rendre la sécurité de ce côté plus complète encore en jetant une barricade à travers le courant, à un mille et demi au-dessous de la ville. Plusieurs bateaux chargés de pierres furent coulés, et l'on planta une rangée de pieux au fond de la rivière. De larges poutres de sapin, solidement attachées, formaient une barrière de plus d'un quart de mille de longueur, et qui était fermement fixée aux deux rivages par des câbles d'un pied d'épaisseur [2]. Une énorme pierre, à laquelle était attaché le câble de la rive gauche, fut enlevée de là quelques années plus tard dans le but de la faire tailler et polir en forme de colonne ; mais on renonça à ce dessein, et la masse raboteuse gît encore dans les mêmes lieux, à quelques toises de son emplacement primitif, au milieu des ombrages qui entourent une jolie maison de campagne appelée Boomhall. Tout près est le puits d'où les assiégeants tiraient leur eau, — un peu plus loin le cimetière où ils ensevelissaient leurs morts, et où de notre temps encore la bêche du jardinier heurte des crânes et des osse-

[1] Quant à la discipline des cavaliers de Galmoy, voir la lettre de D'Avaux à Louvois, en date des 10 (20) septembre. D'horribles histoires de la cruauté du colonel et de ses hommes sont racontées dans le *Court aperçu*, par un membre du clergé, imprimé en 1689, et dans plusieurs autres pamphlets de cette année. Pour la distribution des forces irlandaises, voir les *Cartes contemporaines du siége*. On trouve dans la *Londondériade*, un catalogue des régiments destinés, je suppose, à rivaliser le recensement du second livre de l'*Iliade*.

[2] *Vie de l'amiral sir John Leake*, par Stephen M. Leake. *Clarencius, roi d'Armes*, 1750. Il n'a jamais été imprimé que cinquante exemplaires de ce livre.

ments nombreux à peu de profondeur sous le gazon et les fleurs.

Tandis que ces choses se passaient dans le nord, Jacques tenait sa cour à Dublin. A son retour de Londonderry, il y reçut la nouvelle que la flotte française, commandée par le comte de Château-Renaud, avait jeté l'ancre dans la baie de Bantry, et débarqué une grande quantité de munitions de guerre avec un subside d'argent. Herbert, qui venait justement d'être envoyé dans ces mers avec une escadre anglaise pour intercepter les communications entre la Grande-Bretagne et l'Irlande, apprit où était l'ennemi et entra dans la baie dans l'intention de livrer bataille; mais le vent lui était défavorable; ses forces étaient grandement inférieures à celles qui lui étaient opposées; et, après l'échange de quelques bordées qui ne causèrent de part ni d'autre de dommages sérieux, il jugea prudent de regagner la pleine mer, tandis que les Français se retiraient dans le fond de la rade. Il gouverna ensuite sur Scilly où il comptait trouver des renforts; et Château-Renaud, satisfait du crédit qu'il avait acquis, et craignant de le perdre s'il restait là plus longtemps, se hâta de retourner à Brest malgré les vives instances de Jacques qui le priait de venir à Dublin.

Des deux côtés on réclama la victoire. Les Communes à Westminster eurent l'absurdité de voter des remercîments à Herbert. Jacques, non moins absurdement, fit allumer des feux de joie et chanter un *Te Deum*. Mais ces marques de satisfaction ne satisfirent nullement D'Avaux, dont la vanité nationale était plus forte que la prudence même et la politesse qui le caractérisaient. Il se plaignait que Jacques fût assez injuste et assez ingrat pour attribuer le résultat de la dernière action à la répugnance avec laquelle les matelots anglais avaient combattu contre leur roi légitime et leur ancien chef. Sa Majesté ne semblait pas trop charmée d'entendre dire qu'ils avaient fui au loin sur l'Océan poursuivis par les Français victorieux. Dover était aussi un mauvais Français. Il paraissait ne prendre aucun plaisir à la défaite de ses compatriotes, et on l'avait entendu dire que l'affaire de Bantry-Bay ne méritait pas le nom de bataille [1].

[1] D'Avaux, 8 (18) mai, 26 mai (5 juin) 1689; *Gazette de Londres*, 9 mai; *Vie*

Le Parlement convoqué par Jacques siége à Dublin.

Le lendemain du *Te Deum* chanté à Dublin pour cette escarmouche indécise, le Parlement convoqué par Jacques s'assembla. Le nombre des pairs laïques d'Irlande, lors de son arrivée dans ce royaume, était d'environ cent. Sur ce nombre quatorze seulement obéirent à la convocation, et sur ces quatorze, on comptait dix catholiques romains. En cassant les anciens jugements d'exclusion et par des créations nouvelles, dix-sept pairs de plus, tous catholiques romains, furent introduits dans la Chambre Haute. Les évêques protestants de Meath, d'Ossony, de Cork et de Limerick, soit dans la sincère conviction qu'ils ne pouvaient légalement refuser d'obéir même à un tyran, ou dans le vain espoir d'amollir le cœur de ce tyran par leur patience, parurent au milieu de leurs mortels ennemis.

La Chambre des Communes se composait presque exclusivement d'Irlandais et de papistes. Avec les writs de convocation, les officiers chargés des élections avaient reçu de Tyrconnel des lettres désignant les personnes qu'on désirait être élues. Les plus grands corps constituants du royaume étaient alors très-peu nombreux, car, excepté les catholiques romains, personne n'osait presque montrer son visage, et les francs-tenanciers catholiques romains étaient très-rares; il n'y en avait, dit-on, que dix ou douze dans certains comtés. Même dans des villes aussi considérables que Cork, Limerick et Galway, le nombre des personnes qui, d'après les nouvelles chartes avaient le droit de voter, ne dépassait pas vingt-quatre. Deux cent cinquante membres environ vinrent siéger. Sur ce nombre, on ne comptait que six protestants [1]. La liste des noms indique suffisamment le tempérament religieux et politique de l'assemblée. Seul entre tous les parlements irlandais du siècle, ce parlement-là était rempli de Dermots et de Geohagans, d'O'Neils et d'O'Donovans, de Macmahons, de Macnamaras et de Macgillicuddies. La direction des débats fut prise par un petit nombre d'hommes dont

de Jacques, II, 370; Burchets. *Affaires maritimes; Journaux des Communes*, 18-21 mai. D'après les Mémoires de Mme de Lafayette, cette piètre affaire fut appréciée à sa juste valeur à Versailles.

[1] King, III, 12; Mémoires de l'Irlande depuis la Restauration, 1716. On trouve la liste des membres des deux Chambres dans l'*Appendice* de King.

l'habileté naturelle s'était accrue par l'étude des lois ou par l'expérience acquise dans les pays étrangers. L'Attorney Général, sir Richard Nagle, qui représentait le comté de Cork, était, de l'aveu même des protestants, un subtil et savant jurisconsulte.

Francis Plowden, le commissaire du revenu, qui siégeait pour Bannon et remplissait les fonctions d'un premier ministre des finances, était Anglais, et comme il avait été un des principaux agents de l'ordre des Jésuites dans les négociations financières, ce devait être un excellent homme d'affaires [1]. Le colonel Henry Luttrell, membre pour le comté de Carlow, avait longtemps servi en France et avait rapporté dans son pays natal d'Irlande une intelligence déliée, des manières polies, une langue flatteuse, un certain talent pour la guerre et beaucoup plus de talent pour l'intrigue. Son frère aîné, le colonel Simon Luttrell, membre pour le comté de Dublin, avait aussi résidé en France, et bien qu'inférieur à Henry en talents et en activité, il faisait une figure très-distinguée parmi les adhérents de Jacques. L'autre membre pour le comté de Dublin était le colonel Patrick Sarsfield. Ce vaillant officier était regardé par les indigènes comme un des leurs : car ses ancêtres du côté paternel, bien qu'originairement Anglais, étaient de ces premiers colons que le proverbe disait être devenus plus Irlandais que les Irlandais mêmes. Sa mère était de noble sang celtique et il était fermement attaché à l'antique religion. L'héritage d'une propriété d'environ deux mille livres de revenus annuels en avait fait un des plus riches catholiques du royaume. Peu de ses compatriotes possédaient au même degré la connaissance des cours et des camps. Il avait longtemps servi dans les gardes anglaises, beaucoup vécu à Whitehall et bravement combattu sous Monmouth sur le continent, contre Monmouth à Sedgemoor. Il avait, dit D'Avaux dans sa correspondance, plus d'influence personnelle qu'aucun homme en Irlande et c'était, en réalité, un gentilhomme d'un mérite éminent, brave, plein de droiture, honorable, soigneux de ses soldats dans leurs cantonnements et ne manquant jamais de se trouver à leur tête au

[1] J'ai trouvé la preuve des relations de Plowden avec les Jésuites dans un livre de correspondances du Trésor, 12 juin 1689.

jour du combat. Son intrépidité, sa franchise, son bon naturel, sa bienveillance, sa stature qui dépassait de beaucoup celle des hommes ordinaires, et la force dont il disposait dans un conflit personnel, lui avaient conquis l'affectueuse admiration de la populace. Il est à remarquer aussi que les Anglais en général le respectaient comme un vaillant, habile et généreux ennemi, et que même dans les farces les plus grossières jouées par les saltimbanques de Smithfield on l'exceptait toujours des disgracieuses imputations qu'il était alors à la mode de jeter sur la nation irlandaise [1].

Mais les hommes comme ceux-là étaient rares dans la Chambre des Communes assemblée à Dublin. Ce n'est pas faire un reproche à la nation irlandaise, nation qui a depuis fourni son ample contingent de sénateurs éloquents et accomplis, de dire que de tous les parlements qui se sont jamais réunis dans les Iles Britanniques, sans en excepter le Parlement de Barebone, l'Assemblée convoquée par Jacques fut la plus dépourvue de toutes les qualités requises d'une bonne législature. La rigide domination d'une caste hostile flétrissait en germe les facultés du gentilhomme irlandais. S'il était assez heureux pour posséder des terres, il y passait généralement sa vie à chasser, pêcher, faire ripaille et courtiser ses vassales ; si ses biens avaient été confisqués, il errait de bawn en bawn, de cabane en cabane, levant de petites contributions et vivant aux frais des autres. Jamais il n'avait siégé dans la Chambre des Communes ; jamais il n'avait pris une part active aux élections; jamais il n'avait rempli les fonctions de magistrat ; a peine avait-il été appelé à faire parti d'un grand jury. Son ignorance des affaires publiques était donc absolue. Le squire anglais de ce temps-là, sans être assurément un politique très-profond et très-éclairé, était un homme d'Etat et un philosophe si on le comparait

[1] « Sarsfield, » écrivait D'Avaux à Louvois, les 11 (21) octobre 1689, « n'est pas un homme de la naissance de mylord Galloway » (Galmoy, je suppose) « ny de Makarty, mais c'est un gentilhomme distingué par son mérite, qui a plus de crédit dans ce royaume qu'aucun homme que je connaisse. Il a de la valeur, mais surtout de l'honneur et de la probité à toute épreuve..... homme qui sera toujours à la tête de ses troupes, et qui en aura grand soin. » Leslie, dans sa réponse à King, dit que les protestants irlandais rendaient justice à l'intégrité et à l'honneur de Sarsfield. Pareille justice lui était même rendue dans des pièces d'invective bouffonne comme la *Fuite royale*.

au squire catholique romain du Munster et du Connaught.

Les parlements d'Irlande n'avaient pas de lieu de réunion fixe. Ils s'assemblaient si rarement et se séparaient si vite qu'il eût semblé à peine utile de bâtir et de meubler un palais pour leur usage spécial. La dynastie d'Hanovre était depuis longtemps assise sur le trône, lorsqu'un palais sénatorial qui soutient la comparaison des plus beaux édifices d'Inigo Jones s'éleva enfin dans College Green. Sur l'emplacement où le portique et le dôme des Quatre Cours se mirent aujourd'hui dans la Liffey s'étendait, au dix-septième siècle, un ancien édifice qui avait été autrefois un couvent de moines dominicains, mais qui depuis la Réforme avait été approprié à l'usage de la profession légale et portait le nom de King's Inns. Cette même salle avait été mise à la disposition du Parlement. Le 7 mai, Jacques, vêtu avec la pompe royale et portant une couronne, s'assit sur le trône dressé dans la Chambre des Lords et fit appeler les Communes à la barre [1].

Il exprima alors sa reconnaissance aux Irlandais qui étaient restés fidèles à sa cause quand les peuples de ses autres royaumes l'abandonnaient. Il déclara inébranlable sa résolution d'abolir toutes les lois d'exclusion religieuse dans ses Etats. Il invita les deux Chambres à examiner l'Acte d'Etablissement et à redresser les griefs dont les anciens propriétaires du sol étaient fondés à se plaindre. Il conclut en reconnaissant en termes chaleureux ses obligations au roi de France [2].

Quand le discours royal fut prononcé, le chancelier invita les Communes à se rendre dans leur salle et à élire un président. Leur choix se fixa sur l'Attorney-Général Nagle, et ce choix fut approuvé par le roi [3].

Les Communes adoptèrent ensuite plusieurs résolutions exprimant leur chaleureuse reconnaissance envers Jacques et Louis. On proposa même d'envoyer une députation avec une adresse à D'Avaux ; mais le président signala l'étrange

[1] *Journal du Parlement en Irlande*, 1689. Le lecteur ne doit pas s'imaginer que ce journal ait un caractère officiel. Ce n'est qu'une compilation faite par un pamphlétaire protestant, et imprimée à Londres.

[2] *Vie de Jacques*, II, 355.

[3] *Journal du Parlement en Irlande*.

inconvenance d'une pareille mesure; et dans cette circonstance, son intervention fut heureuse [1]; mais la Chambre devait se montrer rarement disposée à écouter la raison. Les débats n'étaient que vociférations et tumulte. Le juge Daly, catholique romain, mais honnête et habile homme, ne pouvait s'empêcher de déplorer l'absence de tout décorum et la folie avec laquelle les membres de son Eglise menaient leur œuvre de législation. Ces messieurs, disait-il, n'étaient pas un Parlement, mais une véritable cohue : ils ne ressembláient à rien tant qu'à l'émeute de pêcheurs et de marchands de légumes, qui hurlaient et jetaient leurs bonnets en l'air, à Naples, en l'honneur de Massaniello. Il était pénible d'entendre tant de membres débiter les uns après les autres de sauvages extravagances sur les pertes qu'ils avaient subies, et demander à grands cris le don d'un domaine, lorsque la vie de tous et l'indépendance de la patrie commune étaient en péril. Ces paroles, dites en particulier, furent répétées aux Communes par un écouteur indiscret. Une violente tempête éclata. On somma Daly de comparaître à la barre; et selon toute apparence, il aurait été sévèrement traité, mais au moment même où il arrivait à la porte, un des membres se précipita dans la salle en s'écriant : « Bonnes nouvelles ! Londonderry est pris ! » La Chambre se leva tout entière; tous les chapeaux furent jetés en l'air; on poussa trois grands hourahs. Une si heureuse nouvelle attendrissait tous les cœurs. Personne ne voulut plus entendre parler de châtiment. L'ordre de faire comparaître Daly à la barre fut retiré au milieu des cris de « pas de soumission, pas de soumission; nous lui pardonnons. » Peu d'heures après on sut que Londonderry tenait plus obstinément que jamais. Cette scène, sans importance en elle-même, mérite d'être rappelée, car elle montre à quel point la Chambre des Communes d'Irlande était dépourvue des qualités qu'on devrait trouver dans le grand Conseil du royaume. Et cette assemblée, sans expérience, sans gravité, sans mesure, allait trancher par la législation des questions qui auraient exigé toute la capacité des plus grands hommes d'Etat [2].

[1] Avaux, 26 mars (5 juin) 1689.
[2] Véritable Expo é de l'état actuel de l'Irlande, par une personne qui a

Acte de Tolérance.

Jacques les décida d'abord à voter un acte qui lui aurait fait beaucoup d'honneur ainsi qu'à ses conseillers, s'il n'existait d'abondantes preuves qu'on avait l'intention d'en faire une lettre morte. C'était un acte tendant à accorder une entière liberté de conscience à toutes les sectes chrétiennes. A cette occasion, une proclamation fut lancée annonçant en termes emphatiques au peuple anglais que leur légitime souverain venait de réfuter d'une manière signalée les diffamateurs qui l'accusaient de n'affecter du zèle pour la liberté religieuse que dans un but politique. S'il était enclin de cœur à la persécution, n'aurait-il pas persécuté les protestants irlandais? Ce n'était pas le pouvoir qui lui manquait. Ce n'était pas non plus la provocation. Cependant à Dublin, où les membres de son Église formaient la majorité, comme à Westminster, où ils étaient en minorité, il avait fermement adhéré aux principes posés dans sa Déclaration de tolérance, objet de tant de malignité [1]. Malheureusement pour lui, le même vent qui apportait ses belles professions de foi à l'Angleterre y apportait aussi la preuve de leur peu de sincérité. Une seule loi, digne de Turgot ou de Franklin, semblait ridiculement hors de sa place au milieu d'une foule de lois qui auraient déshonoré un Gardiner ou un duc d'Albe.

Actes passés pour la confiscation des propriétés des protestants.

Un préliminaire nécessaire de l'œuvre de spoliation et de carnage à laquelle les législateurs de Dublin allaient s'appliquer, était un acte annulant l'autorité que le Parlement anglais, tant comme suprême législature que comme suprême Cour d'appel, avait jusqu'alors exercée en Irlande [2]. Cet acte passa rapidement et fut suivi d'une rapide série de confiscations et de proscriptions sur une gigantesque échelle. Les

quitté Dublin avec de grandes difficultés, 1689; Lettres de Dublin, datées du 12 juin 1639; *Journal du Parlement en Irlande.*

[1] *Vie de Jacques*, II, 361, 362, 363. Dans la *Vie de Jacques*, il est dit que la proclamation fut lancée à son insu, mais qu'il l'approuva ensuite. Voir la réponse de Welwood à la Déclaration, 1689.

[2] Lumière aux Aveugles; Actes déclarant que le Parlement d'Angleterre ne peut lier l'Irlande contre les Writs d'Erreurs et les Appels, imprimé à Londres, 1690.

propriétés personnelles des absents au-dessus de l'âge de dix-sept ans furent transférées au roi. Lorsque la propriété laïque se trouvait ainsi envahie, il n'était guère vraisemblable que les dotations prodiguées, contrairement à tous les vrais principes, à l'Eglise de la minorité seraient respectées. Réduire ces dotations, sans porter préjudice aux intérêts existants, aurait été une réforme digne d'un bon prince et d'un bon parlement; mais une pareille réforme n'aurait pu satisfaire les bigots vindicatifs qui siégeaient à King's Inns. Par un seul acte qui renversait tout l'ordre précédent, la plus grande partie de la dîme fut transférée du clergé protestant au clergé catholique, et on laissa les titulaires existants mourir de faim sans un liard de compensation [1]. Un Bill abrogeant l'Acte d'Etablissement et transférant nombre de milliers de milles carrés des propriétaires saxons aux propriétaires celtiques, fut présenté et voté par acclamation [2].

D'une pareille législation, on ne saurait parler en termes trop sévères; mais les législateurs avaient des excuses qu'il est du devoir de l'historien de mentionner. Ils agirent sans miséricorde, sans justice, sans sagesse; mais il serait absurde d'attendre la miséricorde, la justice ou la sagesse d'une classe d'hommes d'abord abattus par de nombreuses années d'oppression, puis exaltés jusqu'à la folie par la joie d'une soudaine délivrance, et armés d'un irrésistible pouvoir. Les représentants de la nation irlandaise étaient, à peu d'exceptions près, des hommes incultes et ignorants. Ils avaient vécu dans un état de constante irritation. Avec des sentiments aristocratiques, ils s'étaient trouvés réduits à une position servile. Avec le plus grand orgueil du sang, ils s'étaient vus exposés à des affronts journaliers qui auraient excité la colère du plus humble plébéien. A la vue des champs et des châteaux qu'ils regardaient comme leurs biens, ils s'étaient estimés heureux d'être invités par un paysan à partager son lait aigre et ses pommes de terre. Ces violentes émotions de haine et de cupidité que la situation du gentilhomme

[1] Acte concernant les Dîmes appropriées et les autres Droits payables aux dignitaires ecclésiastiques. Londres, 1690.

[2] Acte pour abroger les Actes d'établissement et d'explication, et toutes les concessions, patentes et certificats existant en vertu de ces actes ou de l'un d'eux. Londres, 1690.

irlandais indigène ne pouvait guère manquer de faire naître, lui apparaissaient sous la spécieuse apparence du patriotisme et de la religion. Ses ennemis étaient les ennemis de sa nation; et la même tyrannie qui l'avait dépouillé de son patrimoine avait dépouillé son Église de vastes richesses, don de la piété des anciens âges. Quel emploi pouvait vraisemblablement faire du pouvoir un homme sans éducation et sans expérience, agité par de violents désirs et de violents retentissements qu'il prenait pour des devoirs sacrés? Et quand deux ou trois cents hommes pareils étaient réunis dans une même assemblée, qu'y avait-il à attendre d'eux, sinon que les passions longtemps nourries en silence par chacun d'eux acquerraient tout à coup, sous l'influence de la sympathie, une énergie redoutable?

Entre Jacques et son Parlement, il n'y avait guère en commun que la haine de la religion protestante. Jacques était un Anglais. La superstition n'avait pas éteint tout sentiment national dans son esprit, et il ne pouvait voir sans déplaisir la malveillance avec laquelle ses défenseurs celtes regardaient la race dont il était issu. La portée de son intelligence était faible. Cependant il était impossible qu'ayant régné en Angleterre et ayant sans cesse en vue le jour où il y régnerait de nouveau, il n'eût pas des vues politiques plus étendues que celles des hommes qui n'avaient aucun objet en dehors de l'Irlande. Le petit nombre de protestants irlandais qui adhéraient encore à sa cause, et les nobles anglais, protestants et catholiques, qui l'avaient suivi dans son exil, le supplièrent en vain de mettre un frein à la violence de l'assemblée rapace et vindicative qu'il avait convoquée. Ils le supplièrent surtout de ne pas consentir à l'abrogation de l'Acte d'Etablissement. Quelle garantie, disaient-ils, aurait-on désormais pour le placement de son argent et l'établissement de ses enfants, si on ne pouvait compter sur des lois positives et la possession non interrompue d'un grand nombre d'années? Les aventuriers militaires entre lesquels Cromwell avait partagé le sol pouvaient être regardés peut-être comme des possesseurs injustes; mais la plupart des mêmes propriétés n'étaient-elles pas passées depuis dans d'autres mains par contrat de vente légitime? Que d'argent les propriétaires avaient emprunté sur hypothèque, en vertu du Statut

Marchand et en vertu du Statut Marchandise ! Que de capitalistes, se fiant aux actes législatifs et aux promesses royales, étaient venus d'Angleterre et avaient acheté des terres dans l'Ulster et le Leinster sans la moindre inquiétude sur la validité des titres! Quelles sommes avaient dépensées ces capitalistes, pendant un quart de siècle, pour bâtir, drainer, clore et planter! Les termes du compromis sanctionné par Charles II pouvaient bien ne pas être équitables sous tous les rapports; mais, pour le redressement d'une injustice, fallait-il en commettre une plus monstrueuse encore? Et quel effet produirait en Angleterre le cri de milliers d'innocentes familles anglaises condamnées à la ruine par un roi d'Angleterre? Les plaintes d'un si grand nombre de victimes pourraient retarder, empêcher même la Restauration si impatiemment désirée par tous les loyaux sujets, et lors même qu'en dépit de ces plaintes, Sa Majesté serait heureusement rétablie sur son trône, elle ressentirait jusqu'à la fin de sa vie les pernicieux effets de l'injustice que de mauvais conseillers la poussaient en ce moment à commettre. Elle reconnaîtrait qu'en essayant de calmer un groupe de mécontents, elle en avait créé un autre. Aussi sûrement qu'il cédait à la clameur élevée à Dublin pour le rappel de l'Acte d'Etablissement, à peine de retour à Westminster, Jacques serait assailli par une bruyante et opiniâtre clameur pour le rappel de ce rappel. Il ne pouvait se dissimuler qu'aucun Parlement anglais, même le plus dévoué, ne laisserait subsister des lois telles qu'en votait en ce moment le Parlement irlandais. Était-il décidé à prendre le parti de l'Irlande contre le sentiment universel de l'Angleterre? En ce cas, à quoi pouvait-il s'attendre, sinon à un second bannissement et à une seconde déposition? Ou bien, lorsqu'il aurait recouvré le plus grand des deux royaumes, voudrait-il révoquer les concessions par lesquelles, dans sa détresse, il avait acheté l'appui du plus petit? N'était-ce pas une insulte à son honneur même de supposer qu'il pût nourrir la pensée d'une perfidie si indigne d'un prince, si inhumaine? Et pourtant quel autre parti lui resterait-il à prendre? Et ne valait-il pas mieux refuser actuellement des concessions déraisonnables que de rétracter plus tard ces concessions d'une manière qui attirerait sur lui des reproches insupportables à un noble cœur? Sa situation était sans doute embarrassante; mais en ce cas, comme dans

tous les autres, on verrait bien que le chemin de la justice est aussi le chemin de la sagesse[1].

Bien que Jacques, dans son discours à l'ouverture de la session, se fût déclaré contre l'Acte d'établissement, il sentait que ces arguments étaient sans réplique. Il tint plusieurs conférences avec les membres influents de la Chambre des Communes, et leur recommanda instamment la modération; mais ses exhortations mêmes irritèrent les passions qu'il voulait calmer. Un grand nombre des membres des Irlandais indigènes tenaient un langage violent. Il y avait, disaient-ils, de l'impudence à oser parler des droits des acheteurs. Comment le droit pourrait-il sortir de l'injustice? Les gens auxquels il plaisait d'acheter des propriétés mal acquises devaient subir les conséquences de leur folie et de leur cupidité. La Chambre Basse était évidemment intraitable sous ce rapport. Jacques avait refusé depuis quatre ans de faire la moindre concession au Parlement le plus obséquieux qui ait jamais siégé en Angleterre; et on eût pu s'attendre à ce que l'obstination, qui ne lui avait jamais manqué lorsqu'elle était un vice, ne lui manquerait plus maintenant qu'elle devenait une vertu. Durant un temps fort court, il parut résolu à agir avec équité. Il parla même de dissoudre le Parlement. Les chefs des vieilles familles celtiques disaient publiquement, de l'autre côté, que si Jacques ne leur rendait pas leur héritage, ils ne combattraient pas pour le sien. Ses soldats mêmes le raillaient dans les rues de Dublin. A la fin, il résolut de se rendre lui-même à la Chambre des Pairs, non pas avec la robe royale et la couronne, mais dans le costume qu'il avait l'habitude de porter lorsqu'il assistait aux débats à Westminster, et de prier personnellement les lords de mettre quelque frein à la violence des Communes; — au moment même où il montait en voiture dans ce dessein, il fut arrêté par D'Avaux. D'Avaux déployait autant de zèle qu'aucun Irlandais pour les bills que les Communes se montraient impatientes de voter. Il lui suffisait que ces bills fussent de nature à rendre l'Angleterre et l'Irlande irréconciliables. Ses remontrances

[1] Voir le document remis à Jacques par le Chief-Justice Keating et le discours de l'évêque de Meath. Tous les deux se trouvent dans l'*Appendice* de King. *Vie de Jacques*, II, 357-361.

décidèrent Jacques à s'abstenir d'une opposition ouverte au rappel de l'Acte d'Établissement. Cependant l'infortuné prince continuait de nourrir un faible espoir que la loi pour laquelle les Communes montraient tant de zèle serait rejetée ou tout au moins modifiée par les Pairs. Lord Granard, un du petit nombre des nobles protestants qui siégeaient dans ce Parlement, fit d'énergiques efforts en faveur de la foi publique et de la saine politique. Le roi lui envoya un message de remercîments. « Nous autres protestants, » dit Granard à Powis qui lui apportait le message, « nous sommes en petit nombre. Nous pouvons peu de chose. Sa Majesté devrait essayer de son influence sur les catholiques romains [1]. » — « Sa Majesté, » répondit Powis avec un juron, « n'ose pas dire ce qu'elle pense. » Peu de jours après, Jacques rencontra Granard qui se rendait en voiture au lieu des séances. « Où allez-vous, milord? » dit le roi. — « Protester, Sire, » répondit Granard, « contre le rappel de l'Acte d'Établissement. » — « Vous faites bien, » répondit Jacques; « mais je suis tombé dans les mains d'un peuple qui m'enfoncera cela et bien d'autres choses dans la gorge. »

Jacques céda à la volonté des Communes; mais l'impression défavorable que sa courte et faible résistance avait faite sur elles ne fut point écartée par sa soumission. Elles le regardèrent dès lors avec une profonde défiance; elles le considéraient comme un Anglais de cœur, et pas un jour ne se passa sans quelque indice de ce sentiment. On ne se hâta pas du tout de lui voter un subside. Un parti dans les Communes conçut le projet d'une adresse au roi pour le prier de renvoyer Melfort, comme un ennemi de la nation irlandaise. Un autre parti rédigea un Bill pour la déposition de tous les évêques protestants, sans en excepter les quatre qui siégeaient dans le Parlement. Ce ne fut pas sans difficulté que D'Avaux et Tyrconnel dont l'influence dans la Chambre Basse dépassait de beaucoup celle du roi, purent contenir sur ce point l'ardeur de la majorité [2].

[1] Leslie. *Réponse à King.* D'Avaux, 26 mai (5 juin) 1689; *Vie de Jacques*, II, 358.

[2] D'Avaux, 28 mai (7 juin) 1689, et 30 juin, 1er juillet. L'auteur de la « Lumière pour les Aveugles » condamne fortement l'indulgence montrée aux évêques protestants qui adhérèrent à Jacques.

Mise en circulation d'une monnaie de bas aloi.

Tandis que le roi perdait la confiance et le bon vouloir des Communes, en défendant contre elles, sur certains points, l'institution de la propriété, il est à remarquer qu'il attaquait lui-même, sur d'autres points, cette institution avec une violence plus aveugle, s'il est possible, que la leur. Il reconnut bientôt qu'aucun argent ne rentrait dans son échiquier. La cause en était assez claire. Il n'y avait plus de commerce. Les capitaux flottants s'étaient retirés en masse de l'île. Une grande partie du capital immobilisé avait été détruite; le reste était devenu improductif. Des milliers de ces protestants qui formaient la partie la plus industrieuse et la plus intelligente du royaume, avaient émigré en Angleterre. D'autres milliers s'étaient réfugiés dans les places qui tenaient encore pour Guillaume et Marie. La majorité des paysans catholiques romains dans la vigueur de l'âge s'était enrôlée dans l'armée, ou avait rejoint les bandes de pillards. La pénurie du trésor était le résultat nécessaire de la pauvreté du pays; la prospérité publique ne pouvait être rétablie que par la prospérité privée, et le rétablissement de celle-ci demandait des années de paix et de sécurité. Jacques fut assez absurde pour s'imaginer qu'il existait un remède plus prompt et plus efficace. Il crut pouvoir se tirer tout d'un coup de ses embarras financiers en appelant un farthing un shilling.

Le droit de battre monnaie était sans doute un des fleurons de sa prérogative; et ce droit, d'après sa manière de voir, comprenait celui d'en avilir le titre. Des pots, des casseroles, des marteaux de portes, des canons depuis longtemps hors de service, furent portés à la monnaie royale. En peu de temps des masses d'un vil métal, d'une valeur nominale de près d'un million sterling, mais dont la valeur intinsèque n'excédait pas le sixième environ de cette somme, furent mises en circulation. Un édit royal déclara cette monnaie légale pour toutes les transactions. Une hypothèque de mille livres sterling fut purgée avec de vieilles casseroles converties en un sac de ces espèces nouvelles. Si les créanciers venaient se plaindre à la cour de la Chancellerie, Fitton leur disait de prendre leur argent et d'aller se promener. Mais de toutes

les classes, les marchands de Dublin, généralement protestants, furent celle qui souffrit le plus. D'abord ils élevèrent naturellement le prix de leurs marchandises; mais les magistrats de la ville prirent sur eux de faire face à cette machination hérétique en publiant un tarif régulateur des prix. Tout homme appartenant à la caste dominante eut alors la faculté d'entrer dans une boutique, de déposer sur le comptoir un morceau de cuivre valant trois pence, et d'emporter des marchandises pour une demi-guinée. Il ne pouvait être question de redressement légal. Les victimes se trouvaient trop heureuses de racheter par le sacrifice de leur assortiment leurs membres et leurs vies même. Il n'y avait pas une boutique de boulanger dans la ville autour de laquelle on ne vît rôder constamment vingt ou trente soldats. Quelques personnes s'étant avisées de refuser cette monnaie de bas aloi furent arrêtées par les soldats et conduites devant le prévôt-maréchal, qui les chargea de malédictions, s'emporta en jurements contre elles, les enferma dans de noires cellules, et, en les menaçant de les faire pendre à leurs propres portes, triompha bientôt de leur résistance. De tous les fléaux de ce temps, aucun ne laissa une impression plus profonde et plus durable dans l'esprit des protestants que le fléau de la monnaie de cuivre [1]. C'est au souvenir de la confusion et de la misère produites par la monnaie de Jacques qu'on doit en partie attribuer l'énergique opposition que, trente années plus tard, des classes nombreuses, fermement attachées à la maison d'Hanovre, firent au gouvernement de Georges Ier dans l'affaire de la patente de Wood.

On ne peut mettre en question que Jacques, en altérant ainsi de sa propre autorité, les termes de tous les contrats du royaume, n'assumât un pouvoir qui n'appartenait qu'à la législature entière. Cependant les Communes ne firent aucune remontrance. Il n'était pas de pouvoir, même le plus inconstitutionnel, qu'elles ne fussent disposées à lui concéder, aussi longtemps qu'il s'en servirait pour écraser et dépouiller la population anglaise. En revanche, elles ne respectaient pas

[1] King, III, 11; Court Mémoire par Hayner, Astay, maître de la Monnaie, parmi les manuscrits de Lansdowne, au Muséum britannique, n° 801. J'ai vu plusieurs spécimens de cette monnaie. L'exécution en est d'une beauté surprenante, si l'on tient compte de toutes les circonstances.

la prérogative la plus ancienne, la plus légitime, la plus salutaire du moment où elle appréhendait que Jacques s'en servît pour protéger une race abhorrée. Les Communes ne furent satisfaites qu'après avoir arraché son consentement à une loi monstrueuse, à une loi sans parallèle dans l'histoire des pays civilisés, le grand Acte d'Attainder.

Le grand Acte d'Attainder.

On fit une liste contenant deux à trois mille noms. En tête figurait la moitié des pairs d'Irlande. Venaient ensuite les baronnets, les chevaliers, les membres du clergé, les squires, les marchands, les yeomen, les artisans, les femmes, les enfants. On se dispensait de toute enquête. Tout membre des Chambres qui voulait se débarrasser d'un créancier, d'un rival, d'un ennemi particulier, donnait son nom au greffier et il était généralement inscrit sans discussion. Le seul débat dont la mention soit venue jusqu'à nous était relatif au comte de Strafford. Il avait dans la Chambre des amis qui se hasardèrent à présenter quelques observations en sa faveur; mais quelques mots de Simon Luttrell réglèrent la question. « J'ai, dit-il, entendu le roi dire des choses assez dures de ce lord. » Personne n'en demanda davantage. Le nom de Strafford figura le cinquième sur la longue table de proscription [1]. Des jours furent fixés avant l'expiration desquels les personnes dont les noms figuraient sur la liste étaient tenues de se livrer elles-mêmes à la justice telle qu'on l'administrait alors aux protestants anglais de Dublin. Si le proscrit se trouvait en Irlande, il devait se constituer prisonnier avant le 10 août. S'il avait quitté l'Irlande depuis le 5 novembre 1688, il devait se présenter le 1er septembre, et s'il avait quitté l'Irlande avant le 5 novembre 1688, le délai était fixé au 1er octobre. Faute de comparaître au jour désigné, il devait être pendu et écartelé sans jugement et sa propriété confisquée. Or, il pouvait y avoir impossibilité physique à ce qu'il se présentât dans le délai voulu par l'Acte. Il pouvait être retenu au lit par la maladie, il pouvait être aux Indes Occidentales; il pouvait être en prison. Tel était notoirement le cas pour plusieurs. Parmi les Lords placés sous le coup du

[1] King, III, 12.

Bill d'Attainder se trouvait Mountjoy que la perfidie de Tyrconnel avait conduit à se fier à l'hospitalité de Saint-Germain. Jeté à la Bastille, il y était encore, et le Parlement irlandais n'eut pas honte de le condamner à la peine de mort, s'il ne pouvait dans l'espace de quelques semaines s'échapper de son cachot et se présenter à Dublin [1].

Comme il n'y avait pas même l'apparence d'une enquête sur la culpabilité de ceux qu'on proscrivait ainsi, comme aucun d'eux n'avait été entendu pour sa défense et comme il était certain qu'il serait matériellement impossible pour beaucoup de comparaître à temps, un large exercice de la prérogative royale de faire grâce pouvait seule prévenir l'accomplissement d'iniquités si horribles qu'on ne leur trouvait pas même de précédents dans la lamentable histoire des troubles de l'Irlande. Les Communes résolurent donc de mettre des limites à la miséricorde royale. Plusieurs règlements furent imaginés dans le but de rendre difficile et coûteux l'octroi des grâces, et finalement il fut décidé par un acte que tout pardon accordé par Sa Majesté, après la fin de novembre 1689, à aucune des centaines des personnes condamnées à mort sans jugement serait absolument inutile et de nul effet. Sir Richard Nagle vint en grande cérémonie à la barre des Lords et présenta le Bill avec un discours digne de la circonstance. « La trahison d'un grand nombre des personnes atteintes par ce Bill, » dit-il, « nous est prouvée par des témoignages qui nous satisfont. Quant au reste, nous avons suivi la rumeur publique [2]. »

La liste fut formée avec une si aveugle cruauté que des royalistes fanatiques, qui hasardaient, en ce moment même, leurs propriétés, leur liberté, leur vie, pour la cause de Jacques, ne se trouvèrent pas à l'abri de la proscription. Le plus savant homme dont le parti jacobite pût s'enorgueillir était Henry Dodwell, professeur à l'Université d'Oxford. Pour soutenir la cause de la monarchie héréditaire, il ne reculait devant aucun sacrifice, ni aucun danger. C'était à son sujet que Guillaume avait prononcé ces remarquables paroles : « Il met toute son étude à devenir un martyr, et je

[1] Acte pour l'*attainder* (*mise en accusation*) de divers rebelles et pour conserver les intérêts des sujets fidèles. Londres, 1690.
[2] King, III, 13.

mets la mienne à tromper cet espoir. » Mais Jacques était plus cruel pour ses amis que Guillaume pour ses ennemis. Dodwell était protestant; il avait quelques propriétés dans le Connaught : ce furent des crimes suffisants, et il fut placé sur la longue liste de ceux qu'on condamnait à être attachés au gibet et écartelés par le bourreau [1].

Que Jacques donnât sa sanction à un bill qui lui enlevait le pouvoir de faire grâce, cela semblait impossible à beaucoup de personnes. Il s'était, quatre années auparavant, querellé avec le plus dévoué des parlements plutôt que de céder une prérogative qui ne lui appartenait pas. On devait donc s'attendre à le voir lutter vigoureusement pour la conservation d'une prérogative précieuse, dont ses prédécesseurs avaient joui depuis la fondation de la monarchie, et que les Whigs n'avaient jamais mise en question. C'était maintenant qu'auraient été bien placés le regard sevère, la voix élevée avec lesquels il réprimandait les Tories, qui dans le langage du plus profond respect, de la plus fervente affection, le suppliaient de ne pas se dispenser de l'observation des lois. Il aurait pu comprendre aussi que la voix de l'équité était la voix de la sagesse. S'il avait eu, dans cette grande occasion, le courage de déclarer qu'il ne répandrait pas le sang de l'innocent, et que, même à l'égard des coupables, il ne se dépouillerait pas du pouvoir de tempérer la justice par la miséricorde, il aurait reconquis plus de cœurs en Angleterre qu'il n'en aurait perdu en Irlande. Mais il était dans la destinée de Jacques de résister quand il devait céder et de céder quand il devait résister. La plus inique des lois reçut donc sa sanction, et s'il la donna avec une certaine répugnance, ce n'est là qu'une très-légère atténuation de sa culpabilité.

Pour que rien ne manquât à l'accomplissement de ce grand crime, on prit des soins extrêmes pour empêcher les personnes placées sous le coup du Bill d'en être instruites avant que le jour de grâce fixé par l'acte ne fût expiré. La liste des noms ne fut pas publiée, mais soigneusement enfer-

[1] Son nom figure sur la première colonne de la page 30 dans l'édition de la liste publiée avec licence du 26 mars 1690. J'aurais cru d'abord que la personne proscrite était quelque autre Henry Dodwell ; mais la seconde lettre de l'évêque Kennet à l'évêque de Carlisle ne laisse aucun doute à cet égard.

mée dans le cabinet de Fitton. Quelques protestants qui adhéraient encore à la cause de Jacques, mais étaient très-inquiets de savoir si quelqu'un de leurs amis ou de leurs proches ne figurait pas sur la liste de proscription, firent de grands efforts pour en obtenir communication; mais les sollicitations, les remontrances, les présents même furent inutiles. Pas une seule copie ne fut délivrée avant qu'il fût trop tard pour des milliers d'hommes condamnés sans jugement pour obtenir un pardon [1].

Jacques proroge son Parlement.

Vers la fin de juillet, Jacques prorogea les deux Chambres. Elles siégeaient depuis plus de dix semaines, et dans cet espace de temps elles avaient trop amplement prouvé que si grands que fussent les maux produits en Irlande par l'ascendant protestant, l'ascendant papiste en aurait produit de bien plus grands encore. Il est très-vrai que les colons anglais, après avoir remporté la victoire, en abusèrent d'une manière révoltante, et que leur législation, pendant nombre d'années, fut injuste et tyrannique; mais il n'est pas moins vrai qu'ils n'allèrent jamais jusqu'à suivre l'atroce exemple donné par leur ennemi vaincu pendant sa courte possession du pouvoir.

Persécution des protestants d'Irlande.

Tandis que Jacques se vantait hautement d'avoir fait passer un Acte qui accordait une entière liberté de conscience à toutes les sectes, une persécution plus cruelle que celle du Languedoc sévissait dans toutes les provinces qui reconnaissaient son autorité. Ceux qui désiraient lui trouver une excuse disaient que tous les protestants qui se trouvaient encore dans le Munster, le Connaught et le Leinster étaient ses ennemis, et que ce n'était pas comme schismatiques, mais comme rebelles au fond du cœur, et n'attendant que l'occasion pour l'être de fait, qu'il les laissait opprimer et dépouiller. Cette excuse aurait pu avoir quelque poids s'il avait

[1] « Liste de la plupart des noms de la noblesse, de la gentry et des communes d'Angleterre et d'Irlande, parmi lesquels figurent plusieurs femmes et plusieurs enfants, qui se trouvent tous, par un Acte d'un prétendu Parlement assemblé à Dublin, condamnés pour haute trahison, 1690. Exposé des transactions du feu roi Jacques en Irlande, 1690; King, III, 13; Mémoires de l'Irlande, 1716.

fait d'énergiques efforts pour protéger le petit nombre de colons qui, fermement attachés à la religion réformée, n'en étaient pas moins fidèles aux doctrines de la non-résistance et au droit héréditaire indestructible. Mais ces royalistes dévoués eux-mêmes trouvèrent que leur hérésie était à ses yeux un crime qu'aucuns services, aucuns sacrifices ne pouvaient racheter. Trois ou quatre nobles, membres de l'Église anglicane, qui l'avaient bien accueilli à son arrivée en Irlande et siégeaient dans son Parlement, lui représentèrent que si le règlement qui défendait à tous les protestants de posséder aucune arme, était rigoureusement exécuté, leurs maisons de campagne seraient à la merci des Rapparees, et ils obtinrent de lui la permission de garder des armes suffisantes pour quelques serviteurs; mais D'Avaux fit des remontrances. On faisait, disait-il, un abus criant de l'indulgence. Il n'y avait pas à se fier à ces seigneurs protestants : ils transformaient leurs maisons en forteresses; bientôt Sa Majesté aurait à se repentir de sa bonté. Ces représentations prévalurent; et les troupes catholiques romaines furent logées dans les résidences suspectes.

Plus dur encore fut le sort des ministres protestants qui restaient attachés avec une fidélité désespérée à la cause de l'oint du Seigneur. De tous les ecclésiastiques anglicans, celui qui avait la plus large part dans les bonnes grâces de Jacques, semble avoir été Cartwright. Que Cartwright eût pu longtemps continuer d'être le favori du roi sans devenir un apostat, il est permis d'en douter. Il mourut peu de semaines après son arrivée en Irlande; et désormais son église n'eut plus personne pour plaider sa cause. Cependant un petit nombre de ses prélats et de ses ministres continuèrent pour un temps d'enseigner ce qu'ils avaient enseigné aux jours du Bill d'Exclusion; mais c'était au péril de leur vie ou de leurs membres qu'ils exerçaient leurs fonctions. Tout porteur de la soutane anglicane était un objet d'insultes et de violences pour les soldats et les Rapparees. A la campagne, sa maison était dévastée, et il était trop heureux quand on ne l'incendiait pas. On le poursuivait dans les rues de Dublin en criant : « Voilà un de ces diables d'hérétiques qui passe! » Quelquefois on le renver-

[1] D'Avaux, 27 juillet, (6 août) 1689.

sait à terre d'un coup de poing; quelquefois on lui donnait la bastonnade [1]. Les chefs de l'Université de Dublin, élevés dans la doctrine anglicane de l'obéissance passive, s'étaient empressés d'aller saluer Jacques à sa première arrivée au château, et Jacques leur avait assuré qu'il les protégerait dans la jouissance de leurs propriétés et de leurs priviléges. Ils se virent alors sans aucun jugement, sans aucune espèce d'accusation, expulsés de leur domicile. La vaisselle servant à la communion dans la chapelle, les livres de la bibliothèque, les chaises même et les lits des collégiens furent saisis. Une partie de l'édifice se transforma en magasin, une autre en caserne, une autre en prison. Ce ne fut pas sans de grandes difficultés et sans une puissante intervention qu'on décida Simon Luttrell, alors gouverneur de la capitale, à laisser partir sains et saufs les fellows et les étudiants expulsés. Il leur permit enfin d'aller où ils voudraient, à la condition de ne pas se réunir trois ensemble, sous peine de mort [2]. Aucun ministre protestant n'eut plus de souffrances à endurer que le Dr William King, doyen de Saint-Patrick. Il s'était longtemps distingué par la ferveur avec laquelle il inculquait le devoir de l'obéissance passive, même au pire des pouvoirs. Plus tard, lorsqu'il eut publié une défense de la Révolution, et accepté une mitre du nouveau gouvernement, on lui rappela qu'il avait invoqué la vengeance divine contre les usurpateurs, et qu'il s'était déclaré prêt à subir mille morts plutôt que de déserter la cause du droit héréditaire. Il avait dit que la vraie religion avait été souvent fortifiée par la persécution, mais qu'elle ne le serait jamais par la rébellion; que ce serait un jour glorieux pour l'Église d'Angleterre que celui où une charretée entière de ses ministres serait envoyée au gibet pour la doctrine de la non-résistance, et que sa plus haute ambition était de se trouver en pareille compagnie [3]. Il n'est pas improbable que lorsqu'il parlait ainsi, il pensait comme il parlait. Mais ses principes, qui auraient peut-être tenu bon contre toutes les sévérités et les promesses de Guillaume, ne furent pas à l'épreuve de l'ingratitude de Jacques. La nature humaine revendiqua enfin ses droits. King, après avoir été em-

[1] King. *Situation des Protestants d'Irlande*, III, 19.
[2] King. *Situation des Protestants d'Irlande*, III, 15.
[3] Réponse de Leslie à King.

prisonné à plusieurs reprises par le gouvernement auquel il était sincèrement dévoué, après avoir été insulté et menacé dans sa propre église par les soldats, après s'être vu interdire d'enterrer dans son cimetière, de prêcher dans sa chaire; après avoir failli être tué d'un coup de fusil qu'on lui tira dans la rue, King commença à croire la théorie whig du gouvernement moins déraisonnable et moins antichrétienne qu'elle ne lui avait d'abord paru, et se persuada enfin que l'église opprimée pouvait légitimement accepter sa délivrance, par tous les moyens, s'il plaisait à Dieu de la lui envoyer.

Effet produit en Angleterre par les nouvelles d'Irlande.

Il ne tarda pas à paraître que Jacques aurait bien fait d'écouter les conseillers qui lui avaient dit que les actes par lesquels il essayait de se rendre populaire dans un des trois royaumes le rendraient odieux dans les autres. Ce fut, en un certain sens, un bonheur pour l'Angleterre, qu'après avoir cessé d'y régner, il continuât, durant plus d'une année encore, de régner en Irlande. La Révolution avait été suivie d'une réaction du sentiment public en sa faveur. Cette réaction, si on l'eût laissée se développer sans l'interrompre, n'aurait peut-être cessé qu'après sa restauration comme roi; mais il l'interrompit violemment lui-même. Il ne permit pas à son peuple d'oublier; il ne lui permit pas non plus d'espérer; tandis que ses anciens sujets cherchaient à excuser ses erreurs passées et à se persuader qu'il ne renouvellerait pas ces erreurs, il les convainquit, malgré eux, qu'il était incorrigible, que la plus sévère discipline de l'adversité ne lui avait rien appris, et que s'ils étaient assez faibles pour le rappeler, ils auraient bientôt à le déposer de nouveau. En vain les Jacobites publièrent des pamphlets sur la cruauté avec laquelle l'avaient traité ceux qui lui étaient alliés de plus près par le sang, sur l'humeur impérieuse et les manières discourtoises de Guillaume, sur la faveur montrée aux Hollandais, sur le poids des impôts, sur la suspension de l'Acte d'*habeas corpus*, sur les dangers dont l'inimitié des Puritains et des Latitudinairiens menaçait l'Église anglicane. Jacques se chargea de réfuter ces pamphlets beaucoup plus efficacement que les plus habiles et les plus éloquents des écrivains whigs, réunis tous ensemble, ne l'auraient pu faire. Chaque semaine ap-

portait la nouvelle de la sanction donnée à quelque nouvel Acte pour la spoliation ou l'extermination des protestants. Tout colon qui parvenait à s'enfuir par mer du Leinster à Holyhead ou à Bristol, faisait d'effrayants récits de la tyrannie sous laquelle gémissaient ses frères. L'impression produite par ces récits sur les protestants de notre île peut aisément se déduire du fait qu'ils excitèrent l'indignation même de Ronquillo, Espagnol et membre bigot de l'Eglise romaine. Il informait sa cour, que si les lois anglaises contre le papisme semblaient sévères, la prudence et l'humanité du gouvernement les mitigeaient tellement qu'elles ne causaient aucun tracas aux gens paisibles ; et il pouvait affirmer au Saint-Siége que ce qu'un catholique romain souffrait à Londres n'était rien comparativement à ce qu'un protestant souffrait en Irlande [1].

Les Anglais fugitifs trouvaient en Angleterre de chaudes sympathies et des secours pleins de munificence. Un grand nombre étaient reçus dans les maisons de leurs amis ou de leurs parents. Un grand nombre étaient redevables de leurs moyens d'existence à la libéralité des étrangers. Parmi les personnes qui prirent part à cette œuvre de miséricorde, aucune n'y contribua plus largement et avec moins d'ostentation que la reine. La Chambre des Communes mit à la disposition du roi quinze mille livres sterling pour le soulagement des réfugiés dont les besoins étaient les plus pressants et le pria de donner des brevets dans l'armée à ceux qui étaient aptes au service militaire [2]. Un acte fut aussi passé pour permettre aux ministres jouissant de bénéfices en Irlande et qui avaient dû s'enfuir de ce pays d'occuper d'autres bénéfices en Angleterre [3]. Cependant l'intérêt porté par la nation à ces hôtes infortunés était languissant, si on le comparait à l'intérêt excité par cette partie de la colonie saxonne qui soutenait encore dans l'Ulster une lutte désespérée contre des chances accablantes. Sur ce sujet on aurait

[1] « En comparazion de lo que se hace in Irlanda con los protestantes, es nada. » 29 avril (9 mai) 1689 ; « para que vea Su Santitad que aqui estan los Catolicos mas benignamente tratados que los Protestantes in Irlanda. » Juin 19 (29).

[2] *Journaux des Communes*, 15 juin 1689.

[3] Stat. 1 de Guillaume et Marie. Sess. 1, c. 29.

à peine entendu dans l'île entière une voix de dissentiment. Whigs, Tories, Jacobites même, ceux du moins en qui le jacobitisme n'avait pas éteint tout sentiment patriotique, se glorifiaient de la gloire d'Enniskillen et de Londonderry. Il n'y avait qu'une pensée dans la Chambre des Communes. « Ce n'est pas le temps de compter ce qu'il en peut coûter, » dit l'honnête Birch, qui se rappelait bien la manière dont Olivier Cromwell avait fait la guerre aux Irlandais. « Faut-il donc abandonner ces braves gens de Londonderry? Si nous les laissons périr, tous le monde ne criera-t-il pas honte pour nous? Un barrage à travers la rivière! Pourquoi n'avons-nous pas mis en pièces ce barrage? Nos frères doivent-ils succomber presque en vue de l'Angleterre, à quelques heures de route de nos rivages [1]? » Howe, l'homme le plus véhément d'un des partis, dit que tous les cœurs du peuple étaient fixés sur l'Irlande. Seymour, le chef de l'autre parti, déclara que bien qu'il n'eût pris aucune part à l'établissement du nouveau gouvernement, il lui prêterait son cordial concours dans tout ce qui pourrait être nécessaire pour le salut de l'Irlande [2]. Les Communes nommèrent un comité pour faire une enquête sur la cause des retards et des fautes qui avaient failli être fatales aux colons anglais de l'Ulster. Les officiers à la trahison ou à la lâcheté desquels on attribuait les malheurs de Londonderry furent arrêtés. On envoya Lundy à la Tour, Cunningham à Gatehouse. L'agitation de l'esprit public se calma un peu en apprenant qu'avant la fin de l'été, une armée assez forte pour rétablir l'ascendant anglais en Irlande traverserait le canal Saint-Georges et que Schomberg en serait le général. Dans l'intervalle, une expédition qu'on jugeait suffisante pour secourir Londonderry partit de Liverpool sous le commandement de Kirke. L'opiniâtreté acharnée avec laquelle cet homme, en dépit des sollicitations royales, était resté fidèle à sa religion et le rôle qu'il avait joué dans la révolution, lui donnaient peut-être des titres à une amnistie des crimes passés. Mais il est difficile de comprendre pourquoi le gouvernement choisit pour un poste de la plus haute importance un officier généralement et jus-

[1] *Débats* de Grey, 19 juin 1689.
[2] Ibid., juin 22, 1689.

tement odieux, qui n'avait jamais déployé des talents militaires éminents et qui, en Afrique et en Angleterre, avait notoirement toléré parmi ses soldats une licence, non-seulement révoltante pour l'humanité, mais incompatible avec toute discipline.

Actions des Enniskilleners.

Le 16 mai, les troupes de Kirke s'embarquèrent, et le 22 elles mirent à la voile; mais les vents contraires ralentirent le passage et forcèrent l'armement à une longue relâche à l'île de Man. Cependant les protestants de l'Ulster se défendaient avec un courage indomptable contre des forces grandement supérieures. Les Enniskilleners n'avaient jamais cessé de faire une vigoureuse guerre de partisans à la population indigène. Dans les premiers jours de mai, ils marchèrent à la rencontre d'un corps nombreux de troupes du Connaught qui avait fait une incursion dans le Donegal. Les Irlandais, mis promptement en déroute, s'enfuirent jusqu'à Sligo avec une perte de cent vingt hommes tués ou prisonniers. Deux petites pièces de canon et plusieurs chevaux tombèrent dans les mains des vainqueurs. Enflés de ce succès, les Enniskilleners envahirent bientôt le comté de Cavan, chassèrent devant eux les quinze cents soldats de Jacques, prirent et détruisirent le château de Ballincarrig, réputé le plus fort de cette partie du royaume, et enlevèrent les piques et les fusils de la garnison. Leur prochaine incursion eut lieu dans le comté de Meath. Trois mille bœufs et deux mille moutons furent enlevés et transportés dans la petite île du Lough Erne. Ces audacieux exploits répandirent la terreur jusqu'aux portes de Dublin. Le colonel Hugh Sutherland reçut l'ordre de marcher contre Enniskillen avec un régiment de dragons et deux régiments d'infanterie. Il portait avec lui des armes pour les paysans indigènes, dont un grand nombre accoururent sous son étendard. Les Enniskilleners n'attendirent pas son arrivée dans leur voisinage, mais marchèrent à sa rencontre. Le colonel refusa le combat et se retira, laissant ses approvisionnements à Betturbet, sous la garde d'un détachement de trois cents soldats. Les protestants attaquèrent vigoureusement Betturbet, pénétrèrent dans une maison qui dominait la ville et ouvrirent de

là un tel feu qu'en deux heures la garnison dut se rendre. Sept cents fusils, une grande quantité de poudre, un grand nombre de chevaux, de sacs de biscuits, de barriques de farine, furent pris et envoyés à Enniskillen, où les bateaux qui apportaient ce précieux butin ne pouvaient manquer d'être joyeusement reçus. La peur de la famine se trouvait maintenant écartée. Tandis que la population aborigène, dans beaucoup de comtés, avait tout à fait négligé la culture de la terre, dans l'espoir, il paraîtrait, que la maraude serait une ressource inépuisable, les colons anglais, fidèles au caractère prévoyant et industrieux de leur race, avaient soigneusement cultivé, même au milieu de la guerre, le sol voisin de leurs forteresses. Le temps de la moisson n'était plus éloigné, et les vivres enlevés à l'ennemi suffiraient amplement jusqu'alors [1].

Détresse de Londonderry.

Cependant, au milieu du succès et de l'abondance, les Enniskilleners étaient torturés par une cruelle anxiété pour Londonderry. Ils étaient liés aux défenseurs de cette ville non-seulement par la sympathie religieuse et nationale, mais par un intérêt commun. Il n'était pas douteux que si Londonderry succombait, toute l'armée irlandaise marcherait à l'instant avec une supériorité de force irrésistible sur le Lough Erne. Mais que pouvait-on faire ? Quelques gens de cœur étaient d'avis de tenter un effort désespéré pour venir en aide à la ville assiégée, mais les chances contraires semblaient par trop grandes. Cependant on envoya des détachements qui harcelaient les derrières de l'armée de blocus et lui coupaient les vivres. En une occasion, ces détachements enlevèrent les chevaux de trois escadrons de cavalerie [2]. La ligne des postes qui entouraient Londonderry par terre n'en restait pas moins entière. La rivière était toujours soigneusement fermée et gardée. Dans l'enceinte des murs, la détresse devenait extrême. Depuis le 8 juin, la chair de che-

[1] Hamilton. *Véritable Relation ;* Mac-Cormick. *Nouvel Exposé...* Parlant de l'île en général, D'Avaux écrit : « On n'attend rien de cette récolte-ci, les paysans ayant presque tous pris les armes. » — Lettre à Louvois, 19 (29) mars 1689.

[2] Hamilton. *Véritable Relation.*

val était presque la seule viande qu'on pût trouver à acheter, et l'approvisionnement même en était rare. Il fallut y suppléer par le suif, qui fut à son tour distribué d'une main parcimonieuse.

L'Expédition sous les ordres de Kirke arrive dans le lac Foyle.

Le 15 juin fit luire un rayon d'espoir. Les sentinelles placées au haut de la cathédrale aperçurent des voiles à neuf milles de distance dans la baie du lac Foyle. On compta trente navires de diverses grandeurs. Les signaux furent faits du haut des clochers et rendus du haut des mâts, mais on les comprit imparfaitement de part et d'autre. A la fin, un message de la flotte trompa la vigilance des sentinelles irlandaises, plongea sous la barre et informa la garnison que Kirke venait d'arriver d'Angleterre avec des troupes, des armes, des munitions de guerre et des vivres, pour secourir la ville [1].

Dans Londonderry, l'espoir fut alors porté à son comble; mais quelques heures de joie fiévreuse devaient être suivies de semaines de misère. Kirke ne jugea pas prudent de faire aucune tentative par terre ou par mer contre les lignes des assiégeants, et se retira à l'entrée du lac Foyle, où, pendant plusieurs semaines, il resta inactif.

La pression de la famine se faisait chaque jour plus rigoureusement sentir. Des perquisitions faites dans tous les recoins des maisons de la ville, amenèrent la découverte de quelques provisions cachées par des personnes mortes depuis ou parvenues à s'échapper. On porta ces provisions dans les magasins publics. L'approvisionnement de boulets était presque épuisé. On y substitua des boulets de briques recouvertes de plomb. La peste commença, selon l'ordinaire, à apparaître à la suite de la famine. Quinze officiers moururent de la fièvre en un seul jour. Le gouverneur Baker fut du nombre de ceux qui succombèrent à la maladie. Le colonel John Mitchelbourne le remplaça dans son commandement [2].

Lorsqu'on sut à Dublin que Kirke et son escadre se trouvaient sur la côte de l'Ulster, l'alarme fut grande au château. Même avant l'arrivée de cette nouvelle, D'Avaux ayant déclaré

[1] Walker.
[2] Walker; Mackenzie.

que dans son opinion Richard Hamilton ne suffisant pas aux difficultés de la situation, il avait été résolu que Rosen prendrait le commandement en chef. On l'envoya donc en toute hâte devant Londonderry [1].

Cruauté de Rosen.

Le 19 juin, Rosen arriva au quartier général de l'armée assiégeante. D'abord il essaya de miner les murs, mais son plan fut découvert, et il se vit contraint d'y renoncer après un combat très-vif, où plus de cent de ses hommes furent tués. Alors sa fureur s'éleva à un étrange paroxisme. Lui, un vieux soldat, un maréchal de France en expectative, formé à l'école des plus grands capitaines, accoutumé pendant tant d'années à la guerre savante, se voir tenu en échec par un ramassis de propriétaires de campagne, de fermiers, de marchands, ayant pour tout abri une muraille que tout bon ingénieur militaire déclarerait tout de suite ne pouvoir être défendue! Il délirait, il blasphémait dans un langage à lui, composé de tous les dialectes parlés de la Baltique à l'Atlantique. Il raserait la ville, il n'y épargnerait âme vivante, pas même les jeunes filles, pas même les enfants à la mamelle. Quant aux chefs, la mort était un trop léger châtiment pour eux : il les ferait rouer, il les ferait brûler vifs. Dans sa rage, il fit jeter dans la ville un obus avec une lettre contenant une horrible menace. Il réunirait, disait-il, en une seule masse, tous les protestants qui étaient restés dans leurs maisons, entre Charlemont et la mer, vieillards, femmes, enfants, dont un grand nombre touchaient de près par le sang ou l'affection aux défenseurs de Londonderry. Aucune protection, n'importe l'autorité dont elle émanât, ne serait respectée. La multitude de ces victimes, ainsi réunie, serait conduite sous les murs de Londonderry, où on les laisserait mourir de faim à la vue de leurs compatriotes, de leurs amis, de leurs proches. Et ce n'était pas là une vaine menace. Des détachements furent immédiatement envoyés dans toutes les directions pour rassembler des victimes. Au point du jour, le matin du 2 juillet, des centaines de protestants, auxquels on n'avait aucun crime à reprocher, qui étaient incapables de porter les armes

[1] D'Avaux, 16 (26 juin) 1689.

et dont un grand nombre avaient des lettres de protection accordées par Jacques, se virent traînés aux portes de la ville. On s'imaginait qu'un si lamentable spectacle abattrait le courage des colons, mais il eut pour unique effet d'accroître encore leur énergie. Il fut immédiatement défendu de parler de se rendre, sous peine de mort, et personne n'osa prononcer le mot défendu. Plusieurs prisonniers de haut rang se trouvaient dans la ville. Jusqu'alors on les avait bien traités, et ils avaient reçu les mêmes rations que la garnison. On les garda maintenant plus étroitement. Un gibet fut élevé sur l'un des bastions, et un message, adressé à Rosen, le pria d'envoyer à l'instant un confesseur pour préparer ses amis à la mort. Les prisonniers, fort effrayés, écrivirent au sauvage Livonien, mais ils ne reçurent aucune réponse. Ils s'adressèrent alors à leur compatriote, Richard Hamilton. Ils étaient tout disposés, disaient-ils, à verser leur sang pour leur roi, mais il leur semblait bien dur de mourir de la mort ignominieuse des voleurs, en représailles de la cruauté de leurs propres compagnons d'armes. Hamilton, malgré ses principes relâchés de morale, n'était pas cruel. L'inhumanité de Rosen avait soulevé son dégoût, mais n'étant que le second en commandement, il ne pouvait exprimer publiquement tout ce qu'il pensait. Il fit néanmoins d'énergiques remontrances. Plusieurs officiers irlandais éprouvèrent en cette occasion ce que de braves officiers devaient naturellement éprouver, et déclarèrent, en pleurant de pitié et d'indignation, qu'ils ne cesseraient jamais d'entendre retentir à leurs oreilles les cris des pauvres femmes et des pauvres enfants qu'on avait poussés à la pointe des piques entre le camp et la ville pour y mourir de faim. Rosen persista pendant quarante-huit heures. Dans cet intervalle de temps, nombre d'infortunées créatures périrent, mais Londonderry tenait plus résolûment que jamais, et il comprit que son crime n'aurait d'autre résultat que la haine et la honte. Il céda enfin, et laissa les survivants se retirer. La garnison abattit alors le gibet qu'elle avait élevé sur le bastion [1].

Quand la nouvelle de ces événements parvint à Dublin,

[1] Walker; Mackenzie. *Lumière pour les Aveugles*. King, III, 13; Leslie. *Réponse à King; Vie de Jacques*, II, 366. Je dois dire qu'en cette circonstance King est injuste pour Jacques.

Jacques, qui n'était en aucune manière enclin à la compassion, n'en fut pas moins ému d'une atrocité dont les guerres civiles d'Angleterre n'offraient aucun exemple. Il n'apprit pas non plus sans mécontentement que des lettres de protection, données en vertu de son autorité et garanties par son honneur, avaient été publiquement déclarées nulles. Il se plaignit à l'ambassadeur français, et dit, avec une chaleur pleinement justifiée par la circonstance, que Rosen n'était qu'un barbare Moscovite. Melfort ne put s'empêcher d'ajouter que si Rosen avait été un Anglais, on l'aurait fait pendre. D'Avaux était absolument incapable de comprendre cette sensibilité efféminée. Dans son opinion, il n'avait rien été fait de répréhensible à aucun degré ; et il avait quelque peine à se contenir, lorsqu'il entendait le roi et le secrétaire blâmer en termes énergiques un acte de sévérité salutaire [1]. En réalité, l'ambassadeur français et le général français faisaient bien la paire. Il existait sans doute une grande différence, quant à l'extérieur et aux manières, entre le beau, gracieux et raffiné diplomate, dont la dextérité et le charme avaient été renommés dans les cours les plus polies de l'Europe, et l'aventurier militaire, dont le regard et la voix rappelaient à tous ceux qui approchaient de lui qu'il était né dans un pays à demi sauvage, et que, sorti des derniers rangs de l'armée, il avait été autrefois condamné à mort comme maraudeur; mais le cœur du courtisan était plus dur encore que celui du soldat.

Rosen fut rappelé à Dublin, et Richard Hamilton se trouva de nouveau chargé du commandement en chef. Il essaya de moyens plus doux que ceux qui avaient attiré tant de justes reproches à son prédécesseur. Aucune ruse, aucun mensonge, qu'on croyait de nature à décourager la garnison affamée, ne fut épargné. Un jour, une grande clameur retentit dans le camp irlandais, et l'on fit savoir aussitôt aux défenseurs de Londonderry que l'armée de Jacques se réjouissait de la prise d'Enniskillen. On leur dit qu'il ne leur restait aucune chance d'être secourus, et on les exhorta à sauver au moins leur vie par une capitulation. Ils consentirent à entrer en négociation, mais ils demandèrent qu'on leur per-

[1] Réponse de Leslie au roi. D'Avaux, juillet 1689 : — « Je trouvay l'expression bien forte, mais je ne voulois rien répondre, car le Roy s'estoit desjà fort emporté. »

mît de sortir de la place avec armes et bagages, par terre ou par mer, à leur choix. Ils exigèrent de plus des otages pour l'exact accomplissement des conditions, et ils insistèrent pour que ces otages fussent envoyés à bord de la flotte à l'ancre dans le lac Foyle. Hamilton n'osa prendre sur lui de leur accorder de pareilles conditions ; les gouverneurs de Londonderry n'en voulurent rien rabattre : on rompit les négociations, et la lutte recommença [1].

La famine devient extrême dans Londonderry.

Le mois de juillet était fort avancé, et la situation de la ville devenait d'heure en heure plus effrayante. Le nombre des habitants avait été plus réduit par la famine et par la maladie que par le feu de l'ennemi. Cependant ce feu était plus vif et plus constant que jamais. Une des portes fut enfoncée, un des bastions réduit en ruines ; mais les brèches faites pendant le jour étaient réparées pendant la nuit avec une infatigable activité. Toutes les attaques étaient repoussées, quoique les combattants de la garnison fussent si épuisés qu'ils pouvaient à peine se tenir sur leurs jambes. Plusieurs, au moment même de frapper l'ennemi, tombèrent de faiblesse. Il ne restait qu'une très-petite quantité de farine, et on la distribuait par bouchées. L'approvisionnement de peaux salées était en revanche considérable, et c'est en les déchirant des dents que la garnison apaisait la rage de la faim. Les chiens, engraissés de la chair des tués qui gisaient sans sépulture autour de la ville, étaient une friandise que peu de gens pouvaient acheter. Une seule patte de jeune chien se vendait cinq shillings et six pence. Neuf chevaux étaient encore vivants et à peine vivants ; ils étaient si maigres qu'on pouvait en espérer peu de viande. On résolut cependant de les abattre. Il mourait tant de monde qu'il était impossible aux survivants d'accomplir les rites de la sépulture. Il n'y avait pas une cave où ne se trouvât quelque cadavre en putréfaction. On en était réduit à de telles extrémités que les rats qui venaient faire leurs festins dans ces hideux réceptacles étaient l'objet d'une chasse acharnée, et dévorés avidement. Le moindre petit poisson attrapé dans la

[1] Mackenzie.

rivière ne pouvait être acquis pour de l'argent; un pareil trésor ne pouvait être échangé que contre quelques poignées de farine d'avoine. Des espèces de lèpre, telles qu'en engendre un régime si étrange et si malsain, faisaient de l'existence un tourment constant. Toute la ville était empoisonnée par l'odeur fétide qu'exhalaient les cadavres et les corps à demi morts. Des explosions de mécontentements et d'insubordinations parmi des hommes endurant de pareilles misères étaient inévitables. On soupçonna un moment Walker d'avoir caché quelque part un approvisionnement de vivres et de faire bonne chère en secret, tandis qu'il exhortait les autres à souffrir résolûment pour la bonne cause. Sa maison fut l'objet d'une perquisition rigoureuse qui mit son innocence hors de doute ; il reconquit sa popularité, et la garnison, avec la perspective d'une mort prochaine, se pressa dans la cathédrale pour l'entendre prêcher, et, s'enivrant de son éloquence passionnée et sincère, sortit de la maison du Seigneur le visage hagard, les pas chancelants, mais avec une indomptable résolution. Il y eut toutefois quelques trames secrètes. Un très-petit nombre de traîtres obscurs entrèrent en communication avec l'ennemi; mais toutes les menées de ce genre devaient être soigneusement cachées : personne n'eût osé proférer publiquement d'autres paroles que des paroles de défi et d'opiniâtre résistance. Dans cette extrémité même, le cri général était encore : « Ne nous rendons pas ! » Et il ne manquait pas de voix pour ajouter d'un ton plus bas : « D'abord les chevaux et les peaux salées, puis les prisonniers, puis les uns et les autres. » On raconta ensuite, moitié en plaisantant, mais non sans un terrible mélange de réalité, qu'un citoyen très-corpulent, dont la masse faisait un étrange contraste avec les squelettes qui l'entouraient, jugea prudent de se dérober aux nombreux regards des cannibales, qui se fixaient sur lui chaque fois qu'il apparaissait dans les rues [1].

Ce n'était pas une légère aggravation des souffrances de la garnison d'apercevoir de loin, durant tout ce temps, les vaisseaux anglais dans le lac Foyle. Les communications entre la

[1] Relation de Walker. « Le gros homme de Londonderry » devint une expression proverbiale pour désigner une personne dont la prospérité excitait l'envie et la cupidité de ses voisins moins fortunés.

flotte et la ville étaient presque impossibles. Un plongeur qui avait essayé de passer sous la barre se noya. Un autre fut pendu. Le langage des signaux était à peine intelligible. Le 13 juin, un morceau de papier, cousu dans un bouton de drap, parvint cependant dans les mains de Walker. C'était une lettre de Kirke; elle contenait l'assurance d'un prompt secours. Mais plus d'une quinzaine de jours de misère intense s'écoula encore; les plus courageux sentaient leur cœur faillir après tant de déceptions. Il était impossible de tenir deux jours de plus avec les vivres qui restaient [1]. A ce moment même, Kirke reçut de Londres une dépêche qui lui donnait l'ordre positif de secourir Londonderry. Il résolut, en conséquence, de faire une tentative qui, autant qu'il paraît, aurait pu être faite avec autant de chance au moins de succès six semaines plus tôt [2].

Parmi les navires marchands entrés dans le lac Foyle sous son convoi, s'en trouvait un nommé le *Mountjoy*. Le maître, Michée Browning, natif de Londonderry, avait apporté d'Angleterre une cargaison considérable de vivres, et il avait fait, dit-on, des remontrances réitérées contre l'inaction de l'armement. Il s'offrit alors avec ardeur à courir les premiers risques pour secourir ses concitoyens; et son offre fut acceptée. Andrew Douglas, maître du *Phénix*, qui avait à son bord une grande quantité de farine venant d'Ecosse, voulut partager le péril et l'honneur. Les deux navires marchands devaient être escortés par le *Darmouth*, frégate de trente-six canons, commandée par le capitaine John Leake, devenu depuis un amiral de grand renom.

C'était le 13 juin. Le soleil venait de se coucher; le sermon du soir, dans la cathédrale, était fini, et la congrégation s'était séparée le cœur brisé, lorsque les sentinelles placées

[1] Tel fut, d'après Narcissus Luttrell, le rapport fait par le capitaine Withers, devenu depuis un officier très-distingué, pour lequel Pope écrivit une épitaphe.

[2] La dépêche qui donna à Kirke l'ordre positif d'attaquer la barre fut signée par Schomberg, qui était déjà nommé commandant en chef de toutes les forces anglaises en Irlande. Il existe une copie de cette dépêche parmi les manuscrits Nairne, dans la bibliothèque Bodleïenne. Wodrow, sans s'appuyer sur une meilleure autorité que les on dit d'une paroisse de campagne dans le Dumbartonshire, attribue le ravitaillement de Londonderry aux exhortations d'un belliqueux prédicateur écossais, nommé Gordon. Je suis naturellement enclin à croire que Kirke obéit plutôt en cette circonstance à un ordre péremptoire de Schomberg, qu'il ne se laissa influencer par l'éloquence de tout un synode de ministres presbytériens.

sur la tour virent les voiles de trois navires remonter la Foyle. Bientôt un grand mouvement se manifesta dans le camp irlandais. L'alerte était donnée aux assiégeants sur plusieurs milles de distance, le long des deux rives. Les navires couraient un extrême péril, car la rivière était basse, et le seul chenal navigable très-rapproché de la rive gauche, où se trouvait fixé le quartier général de l'ennemi, et où les batteries étaient le plus nombreuses.

Leake remplit sa mission avec une habileté et un courage dignes de sa noble profession, exposa sa frégate pour couvrir les deux navires marchands, et se servit avec grand effet de ses canons. A la fin, la petite escadre atteignit le lieu du plus grand péril. Alors le *Mountjoy* prit la tête et marcha droit à la barre. La vaste barricade craqua et céda ; mais le choc fut tel que le *Mountjoy* rebondit et s'échoua dans la vase. Un cri de triomphe s'éleva des deux rives à cette vue : les Irlandais coururent à leurs bateaux et se préparèrent à prendre le navire échoué à l'abordage ; mais une bordée bien dirigée du *Darmouth* les jeta dans la confusion. Aussitôt le *Phénix* se précipita vers la brèche faite par le *Mountjoy*, et fut en un instant au delà de l'obstacle. Cependant la marée montait rapidement. Le *Mountjoy* commença à se mouvoir, et passa bientôt sain et sauf à travers les pieux brisés, les espars flottants; mais son courageux maître n'était plus. Un boulet d'une des batteries l'avait atteint. Il était mort de la plus enviable des morts, en vue de la ville où il était né, où il avait son foyer domestique, et qu'il venait de sauver par son courage et son dévouement de la plus effrayante forme de destruction. La nuit était venue avant le commencement du combat près de la barre; mais la multitude, réduite à l'état de spectres, qui couvrait les murs de la ville, pouvait voir la lueur et entendre le bruit des canons. Quand le *Mountjoy* s'échoua, et quand un cri de triomphe s'éleva parmi les Irlandais sur les deux rives, les assiégés sentirent leur cœur défaillir. Un des hommes qui endurèrent les inexprimables angoisses de ce moment nous a raconté qu'ils ne s'étaient jamais trouvé les uns aux autres un air si livide. Même après que la barricade fut franchie, il y eut une terrible demi-heure de suspens. Il était dix heures lorsque les deux navires arrivèrent au quai. Toute la population y était accourue au-devant

d'eux. Un parapet, formé de tonneaux remplis de terre, fut immédiatement élevé pour abriter le débarcadère contre les batteries de l'autre côté de l'eau, et l'œuvre du déchargement commença. On roula d'abord à terre des barriques contenant six mille boisseaux de farine. Vinrent ensuite de vastes fromages, des caisses de bœuf, de lard, de beurre, des sacs de pois et de biscuits, des barils d'eau-de vie. Peu d'heures auparavant, une demi-livre de suif et trois quarts de livre de peau salée avaient été pesés d'une main avare à chaque combáttant. La ration distribuée maintenant à chacun d'eux se composait de trois livres de fleur de farine, de deux livres de bœuf et d'une pinte de pois. Il est aisé d'imaginer avec quelles larmes de reconnaissance les grâces furent dites après souper ce soir-là. On dormit peu des deux côtés de la muraille. Des feux de joie brillaient sur tout le circuit des remparts. Les canons irlandais continuèrent de mugir toute la nuit; et toute la nuit les cloches de la ville délivrée répondirent aux canons par de joyeux carillons de défi. Pendant toute la journée du 31 juillet, les batteries ennemies continuèrent de jouer; mais peu de temps après le coucher du soleil, on vit des flammes s'élever du camp irlandais, et quand l'aube du premier août parut, une ligne de ruines fumantes marquait la place récemment occupée par les huttes des assiégeants. Les citoyens de Londonderry virent dans le lointain la longue colonne de piques et d'étendards qui faisait retraite sur Strabane, en remontant la rive gauche de la Foyle [1].

Levée du siége de Londonderry.

Ainsi finit ce grand siége, le plus mémorable des annales des Iles Britanniques. Il avait duré cent cinq jours. La garnison se trouvait réduite d'un effectif d'environ sept mille hommes à environ trois mille. On ne peut préciser la perte des assiégeants. Walker l'évaluait à huit mille hommes. Il est certain, d'après la dépêche de D'Avaux, que les régiments

[1] Walker; Mackenzie. *Histoire de la Révolution d'Irlande*, Amsterdam, 1691; *Gazette de Londres*, 5-12 août 1689; Lettre de Buchan parmi les manuscrits Nairne; Vie de sir John Leake; la Londondériade; Observations sur la Relation du siége de Londonderry de M. Walker. Autorisation du 4 octobre 1689.

qui revinrent du blocus avaient tellement souffert qu'un grand nombre ne comptaient pas plus de deux cents hommes. Sur trente-six canonniers français, chargés de diriger la canonnade, trente et un avaient été tués ou mis hors de combat [1]. Les moyens d'attaque et de défense étaient sans aucun doute, comparativement à d'autres siéges, de nature à exciter la risée des grands capitaines du Continent, mais c'est cette circonstance-là même qui donne un intérêt si particulier à l'histoire de la lutte. Ce ne fut pas une lutte entre des ingénieurs militaires, mais entre deux nations, et la victoire resta à celle des deux nations qui se trouvait inférieure en nombre, mais supérieure en civilisation, en capacité pour se gouverner elle-même, en opiniâtre résolution [2].

Dès que la retraite de l'armée irlandaise fut connue, la ville se hâta d'envoyer une députation au lac Foyle pour inviter Kirke à prendre le commandement. Il arriva accompagné d'une longue suite d'officiers et fut solennellement reçu par les deux gouverneurs, qui lui remirent l'autorité dont, sous la pression de la nécessité, ils avaient dû s'emparer. Kirke ne resta que quelques jours à Londonderry; mais il eut le temps d'y déployer suffisamment les vices incurables de son caractère pour soulever les dégoûts d'une population distinguée par une moralité austère et un ardent patriotisme. Il n'y eut toutefois aucune explosion. La ville était en trop bonne humeur pour cela. La flotte avait débarqué de telles quantités de vivres que toutes les maisons jouissaient d'une abondance ignorée depuis longtemps. Peu de jours auparavant, un habitant de Londonderry eût été heureux d'obtenir pour vingt pence une bouchée de viande détachée de la carcasse d'un cheval mort de faim. Une livre de bon bœuf se vendait maintenant trois demi-pence. Tous se mirent à l'œuvre pour transporter et enterrer les cadavres qu'on avait

[1] D'Avaux à Seignelay, 18 (28) juillet; à Louis, 9 (19) août.

[2] Vous verrez ici, comme vous n'avez cessé de le voir, que les marchands de Londonderry déploient plus d'habileté dans leur défense que les officiers supérieurs de l'armée irlandaise dans leurs attaques. — *Lumière pour les Aveugles*. L'auteur de cet ouvrage est furieux contre les canonniers irlandais. Le barrage, à ce qu'il croit, n'aurait jamais été brisé s'ils avaient fait leur devoir. Etaient-ils ivres? Etaient-ce des traîtres? Il ne résout pas la question. « O Seigneur! » s'écrie-t-il « toi qui lis dans les cœurs des peuples, nous laissons le jugement de cette affaire à ta miséricorde. En attendant, ces canonniers ont perdu l'Irlande.

d'abord à peine recouverts de terre, pour remplir les trous creusés par les bombes, et pour réparer les toitures enfoncées des maisons. Le souvenir des dangers et des privations passés, la conscience d'avoir bien mérité de la nation anglaise et de toutes les Églises protestantes, remplissait d'un honnête orgueil les bourgeois de la ville. Cet orgueil s'accrut quand ils reçurent une lettre de Guillaume qui reconnaissait, dans le plus affectueux langage, la dette qu'il venait de contracter envers les courageux et fidèles citoyens de sa bónne ville de Londonderry. Toute la population était accourue sur la place pour entendre la lecture de l'épître royale. Lorsqu'elle fut achevée, tous les canons des remparts tirèrent une joyeuse salve à laquelle il fut répondu par tous les navires de la rivière. On défonça des tonneaux d'ale et l'on but à la santé de Leurs Majestés au milieu des hourahs et des décharges de mousqueterie.

Cinq générations ont passé depuis, mais le vieux rempart de Londonderry est encore pour les protestants de l'Ulster, ce qu'était le trophée de Marathon pour les Athéniens. Une haute colonne, construite sur un bastion qui supporta durant nombre de semaines le feu le plus violent de l'ennemi, s'aperçoit de loin lorsqu'on remonte ou descend le cours de la Foyle. Au sommet se trouve la statue de Walker, tel qu'il était lorsque, dans la dernière et la plus terrible extrémité, son éloquence ranima le courage de ses frères qui commençait à faiblir. D'une main, il serre une bible; de l'autre, montrant la rivière, il semble diriger les yeux de son auditoire affamé vers les mâts anglais de la baie lointaine. Un pareil monument était bien mérité, mais il n'était guère nécessaire; car en réalité, la ville entière est jusqu'à ce jour un monument de la grande délivrance. Le rempart est soigneusement conservé. Aucun motif d'hygiène ou de commodité publique ne paraîtrait suffisant aux habitants pour justifier la démolition de l'enceinte sacrée qui, dans des temps mauvais, a offert un sûr asile à leur race et à leur religion [1]. Le sommet des remparts forme une agréable promenade. Les bastions ont été convertis en petits jardins. Ça et là, au milieu des arbustes et des fleurs, on peut voir les vieilles couleuvrines qui lan-

[1] Dans une collection intitulée : « Derriana, » publiée il y a plus de soixante ans, on trouve une curieuse lettre à ce sujet.

çaient dans les rangs irlandais des briques recouvertes de plomb. Un antique canon, présent de la corporation des marchands de poisson de Londres, se distingua, pendant les cent cinq mémorables jours, par le bruit de ses détonations, et elle porte encore le nom de Meg-la-Rugissante. La cathédrale est remplie des reliques et des trophées du siége. Dans son vestibule se trouve une énorme bombe, l'une de bien des centaines qui furent jetées dans la ville. Au-dessus de l'autel, on voit encore les hampes de drapeaux français pris par la garnison dans une sortie désespérée. Les blanches enseignes de la Maison de Bourbon sont depuis longtemps tombées en poussière, mais leur place est remplie par de nouvelles bannières, œuvres des plus jolies mains de l'Ulster. L'anniversaire du jour où les portes furent fermées et l'anniversaire de celui où on leva le siége, ont été célébrés jusqu'à nos jours par des salves d'artillerie, des processions, des banquets, des sermons : Lundy a continué d'être exécuté en effigie; et l'épée que la tradition dit être celle de Maumont, a été portée en triomphe dans les grandes occasions. Il existe toujours un club Walker et un club Murray. Les humbles tombes des capitaines protestants ont été recherchées avec soin, réparées, embellies. Il est impossible de ne pas respecter le sentiment qui se manifeste par ces témoignages. Ce sentiment appartient à la partie la plus élevée et la plus pure de le nature humaine, et il n'ajoute pas médiocrement à la force des Etats. Un peuple qui n'attache aucun orgueil aux nobles exploits de ses ancêtres n'accomplira jamais rien qui soit digne que ses descendants s'en souviennent et s'en enorgueillissent à leur tour. Cependant il est impossible pour le moraliste ou l'homme d'État d'envisager avec une satisfaction sans mélange les solennités célébrées par Londonderry en commémoration de sa délivrance et les honneurs qu'elle rend à ceux qui l'ont sauvée. Malheureusement les animosités de ses courageux champions ont été transmises à leurs descendants avec leur gloire. Les défauts que l'on trouve d'ordinaire dans les castes et les sectes dominantes se sont montrés sans déguisement dans les fêtes, et les expressions mêmes de pieuse gratitude qui retentissaient dans les chaires ne se sont que trop souvent mêlées à des paroles de colère et de défi.

Opérations contre les Enniskilleners.

L'armée irlandaise, qui s'était retirée à Strabane, n'y resta que très-peu de temps. Le courage des troupes, déjà affaissé par leur récent échec, fut bientôt complétement abattu par la nouvelle d'un grand désastre sur un autre point.

Trois semaines avant cette époque, le duc de Berwick avait remporté un avantage sur un détachement d'Enniskilleners, qui avaient perdu, de leur aveu, plus de cinquante des leurs tués ou prisonniers. Espérant obtenir quelque assistance de Kirke, auquel ils avaient envoyé une députation, ils persistaient à rejeter toutes les conditions qu'on leur offrait. Il fut donc résolu à Dublin qu'une attaque serait tentée contre eux de plusieurs côtés à la fois. Macarthy, qui avait été récompensé de ses services dans le Munster par le titre de vicomte Mountcashel, marcha vers le lac Erne, du côté de l'Orient, avec trois régiments de fantassins, deux régiments de dragons et quelques compagnies de cavalerie. Une force considérable, campée près de l'embouchure de la rivière Drowes, devait avancer en même temps de l'ouest, et le duc de Berwick venir du nord avec les cavaliers et les dragons qu'on pourrait détacher de l'armée qui assiégeait Londonderry. Les Enniskilleners n'étaient pas complétement instruits du plan conçu pour leur destruction ; mais ils savaient Macarthy en route avec des forces ne dépassant pas celles qu'ils pouvaient eux-mêmes mettre en campagne. Leur anxiété fut jusqu'à un certain degré soulagée par le retour de la députation qu'ils avaient envoyée à Kirke. Kirke ne pouvait disposer d'aucuns soldats, mais il envoyait quelques munitions et quelques officiers expérimentés dont les principaux étaient le colonel Wolseley et le lieutenant-colonel Berry. Ces officiers, venus par mer, avaient tourné la côte du Donegal et remonté l'Erne. Le dimanche 29 juillet, on sut que leur bateau approchait de l'île d'Enniskillen. Toute la population, hommes et femmes, se porta sur le rivage pour les bien accueillir. Ce ne fut pas sans peine qu'ils se frayèrent un chemin jusqu'au château à travers la foule qui se pressait autour d'eux, bénissant Dieu que la vieille Angleterre n'eût pas tout à fait oublié les Anglais qui défendaient sa cause avec des chances si inégales dans le cœur de l'Irlande.

Wolseley semble avoir été sous tous les rapports l'homme propre à sa mission. C'était un ferme protestant; il s'était distingué parmi les hommes du comté d'York qui avaient pris les armes pour le prince d'Orange et un Parlement libre. Il avait même, si la tradition dit vrai, prouvé son zèle pour la liberté et la vraie religion, en faisant amener le maire de Scarborough, qui avait prononcé un discours en faveur du roi Jacques, sur la place du Marché, où on le berna comme il faut dans une couverture [1]. La haine violente du papisme était, dans l'estime des hommes d'Enniskillen, la première des qualités pour le commandement. Wolseley en possédait d'ailleurs d'autres plus importantes. Quoique fait lui-même au métier régulier des armes, il paraît avoir eu une aptitude toute particulière pour conduire des troupes irrégulières. A peine avait-il pris le commandement en chef, lorsqu'il reçut la nouvelle que Mountcashel venait de mettre le siége devant le château de Crum. Crum était la garnison frontière des protestants du Fermanagh. Les ruines de ses vieilles fortifications sont maintenant un des attraits pittoresques d'un beau parc situé sur un promontoire boisé qui commande le lac Erne. Wolseley résolut de faire lever le siége. Il envoya d'abord Berry en avant avec les troupes qu'il put mettre tout de suite en mouvement, et il promit de les suivre bientôt avec des forces plus nombreuses.

Berry, après une marche de quelques milles, rencontra treize compagnies de dragons de Macarthy, commandés par Anthony, le plus brillant et le plus accompli de tous ceux qui portaient le nom d'Hamilton, mais moins heureux comme soldat que comme courtisan des rois et des belles, et comme écrivain. Les dragons d'Hamilton tournèrent bride au premier feu : lui-même fut grièvement blessé, et son second dans le commandement tué d'un coup de fusil. Macarthy accourut bientôt au secours d'Hamilton; mais en même temps Wolseley venait soutenir Berry. Les deux armées se trouvèrent alors en présence. Macarthy avait plus de cinq mille hommes et plusieurs pièces d'artillerie. Les Enniskilleners n'étaient pas plus de trois mille, et dans la précipitation de leur marche ils n'avaient emporté qu'un jour de provisions.

[1] Bernardi. *Vie de lui-même*, 1737.

Il était donc absolument nécessaire pour eux de combattre à l'instant ou de faire retraite. Wolseley résolut de consulter les soldats; et cette détermination qui, dans des circonstances ordinaires, aurait été indigne d'un général, était complétement justifiée par la composition particulière et la nature de sa petite armée formée de propriétaires et d'yeomen combattant non pour une solde, mais pour leurs terres, leurs femmes, leurs enfants, leur Dieu. On forma les rangs, et la question fut posée : « Fallait-il avancer ou reculer? » Il y fut répondu par un cri unanime : « Avançons ! » Wolseley donna pour mot d'ordre : « Plus de papisme. » Ce mot d'ordre fut reçu avec de bruyants applaudissements. Il prit aussitôt ses dispositions pour une attaque. Comme il approchait, il vit à sa grande surprise l'ennemi commencer à faire retraite. Les Enniskilleners se montraient impatients de le poursuivre; mais leur chef, soupçonnant un piége, contint leur ardeur et leur défendit de rompre leurs rangs. L'armée irlandaise se retira ainsi suivie de l'autre, en bon ordre, à travers la petite ville de Newton-Butler. A un mille environ de cette ville, les Irlandais s'arrêtèrent et firent volte-face. Leur position était bien choisie. Ils étaient rangés en bataille sur une colline, au pied de laquelle se trouvait un marais profond. Une étroite chaussée pavée, qui traversait le marais, était la seule route par où la cavalerie des Enniskilleners pouvait avancer; car à droite et à gauche il se trouvait des étangs, des tourbières et des fondrières où il était impossible d'aventurer des chevaux. Macarthy plaça ses canons de manière à balayer cette chaussée.

Wolseley ordonna à son infanterie d'attaquer. Elle traversa de son mieux le marais, gagna le terrain solide et se précipita sur les canons. Il y eut alors un combat rapide et acharné. Les canonniers irlandais défendirent vaillamment leurs pièces jusqu'au dernier homme. Les cavaliers d'Enniskillen, ne courant plus le danger d'être moissonnés par le feu de l'artillerie, gagnèrent rapidement la chaussée. Les dragons anglais qui s'étaient enfuis le matin, furent saisis d'une nouvelle panique, et sans coup férir, s'éloignèrent au galop du champ de bataille. Les autres cavaliers suivirent leur exemple. Telle était la terreur des fuyards qu'un grand nombre crevèrent leurs chevaux et continuèrent de fuir à pied, jetant leurs

mousquetons, leurs sabres et même leurs manteaux pour être plus légers. L'infanterie, qui se voyait abandonnée, jeta à son tour ses piques et ses fusils, et ce fut un sauve qui peut. Les vainqueurs donnèrent alors carrière à la férocité qui a rarement manqué de déshonorer les guerres civiles d'Irlande. La boucherie fut terrible. Près de quinze cents des vaincus furent passés au fil de l'épée. Cinq cents autres environ, ne connaissant pas le pays, prirent une route qui les conduisit au lac Erne. Le lac était devant eux; l'ennemi derrière: ils se précipitèrent dans les eaux et y périrent. Macarthy, abandonné de ses troupes, se précipita au milieu des vainqueurs et faillit trouver la mort qu'il cherchait. Il fut blessé en plusieurs endroits, renversé à terre, et il allait avoir le crâne brisé d'un coup de crosse de fusil quand il fut reconnu et épargné. Les colons ne perdirent que vingt hommes tués et cinquante blessés. Ils firent quatre cents prisonniers, prirent sept pièces de canon, quatorze barils de poudre, tous les tambours et tous les drapeaux de l'ennemi vaincu [1].

La bataille de Newton-Butler fut gagnée dans la même après-midi où la barre jetée sur la Foyle était rompue. A Strabaine, la nouvelle rencontra l'armée celtique en retraite de Londonderry. Tout devint terreur et confusion; on abattit les tentes, les munitions de guerre furent jetées par charretées dans les eaux de la Mourne, et les Irlandais, épouvantés, laissant nombre de malades et de blessés à la merci des protestants victorieux, s'enfuirent à Omagh, et de là à Charlemont. Sarsfield, qui commandait à Sligo, jugea nécessaire d'abandonner la ville, qui fut à l'instant occupée par un dé-

[1] Hamilton. *Véritable Relation;* Mac-Cormick. *Nouvel Exposé; Gazette de Londres*, 22 août 1689; *Vie de Jacques*, II, 368, 369; D'Avaux à Louis, 4 (14) août, et à Louvois, même date. Story fait mention d'un rapport qui attribue la panique jetée parmi les Irlandais à l'erreur d'un officier, lequel aurait crié « demi-tour à droite » au lieu de « face. » Ni D'Avaux, ni Jacques ne paraissent avoir eu connaissance de cette erreur.

Les dragons qui donnèrent l'exemple de la fuite n'étaient pas habitués à attendre des ordres pour tourner le dos à l'ennemi. Ils avaient déjà fui ce jour-là même. D'Avaux fait un très-simple exposé de la défaite : « Ces mesmes dragons qui avoient fuy le matin, laschèrent le pied avec tout le reste de la cavalerie, sans tirer un coup de pistolet; et ils s'enfuirent tous avec une telle épouvante qu'ils jetèrent mousquetons, pistolets et espées; et la plupart d'eux, ayant crevé leurs chevaux, se déshabillèrent pour aller plus viste à pied. »

tachement des troupes de Kirke [1]. Dublin était dans la consternation. Jacques laissa tomber des paroles qui indiquaient l'intention de fuir sur le continent. Les mauvaises nouvelles se succédaient rapidement. Presque dans le même temps où il apprenait qu'une de ses armées avait dû lever le siége de Londonderry et qu'une autre venait d'être mise en déroute à Newton-Butler, il recevait d'Écosse des dépêches presque aussi décourageantes.

Il est maintenant nécessaire de retracer le progrès des événements auxquels l'Écosse doit sa liberté politique et religieuse, sa prospérité et sa civilisation.

CHAPITRE III.

1689

La Révolution plus violente en Ecosse qu'en Angleterre.

La violence des révolutions est, en général, proportionnée aux abus de l'administration qui les a provoquées. Il n'est donc pas étonnant que le gouvernement d'Ecosse, qui, depuis bien des années, s'était montré beaucoup plus oppresseur et plus corrompu que le gouvernement d'Angleterre, ait eu une chute beaucoup plus rude. Le mouvement dirigé contre le dernier roi de la maison de Stuart était, en Angleterre, un mouvement conservateur, en Ecosse, un mouvement destructeur. Les Anglais se plaignaient, non pas de la loi, mais de la violation de la loi. S'ils s'insurgèrent contre leur premier magistrat, ce fut uniquement pour soutenir la suprématie de la loi. Ils étaient, pour la plupart, fortement attachés à l'Eglise établie par la loi. Tout en appliquant ce remède extraordinaire, auquel des circonstances extraordinaires les forcèrent à recourir, ils s'écartèrent le moins possible des voies ordinaires tracées par la loi. La Convention qui se réunit à Westminster, bien

[1] Hamilton. *Relation véridique.*

que convoquée d'une manière irrégulière, fut constituée sur le modèle exact d'un parlement régulier. Aucun individu ne fut appelé à la Chambre Haute, qui n'eût le droit incontestable d'y siéger. Les députés des comtés et des bourgs furent nommés par les électeurs qui auraient été appelés à nommer les membres d'une Chambre des Communes convoquée par lettres scellées du grand sceau. Les franchises du propriétaire à quarante shillings de revenu, du chef de maison payant ses contributions communales, du tenancier jouissant du droit de bourgeoisie, du membre d'une des corporations de la cité de Londres, du maître ès-arts d'Oxford, furent respectées. Les élections eurent lieu sans plus de violence de la part des masses, sans plus de fraude de la part des fonctionnaires chargés d'y présider, qu'aucune autre élection générale de cette époque. Lorsque, enfin, les Etats se réunirent, leurs délibérations furent conduites avec une entière liberté et une rigoureuse observation des anciennes formes. Il y eut, il est vrai, après la première fuite de Jacques, une anarchie alarmante dans la capitale et sur quelques points du pays; mais nulle part cette anarchie ne dura plus de quarante-huit heures. A partir du jour où Guillaume entra à Saint-James, les agents même les plus impopulaires du gouvernement déchu, les ministres même de l'Eglise catholique romaine, n'eurent plus rien à craindre de la fureur de la populace.

En Écosse, les choses se passèrent bien autrement : la loi elle-même était là un grief; et c'était moins peut-être en la violant qu'en la faisant appliquer avec rigueur que Jacques avait encouru son impopularité. L'Église établie par la loi était l'institution la plus odieuse du royaume. Les tribunaux avaient rendu certaines sentences tellement iniques, le Parlement avait voté certains actes d'un caractère tellement oppressif, qu'à moins de considérer comme nuls ces actes et ces sentences, il était impossible de réunir une Convention qui commandât le respect public et exprimât l'opinion publique. Pouvait-on s'attendre, par exemple, à ce que les Whigs, maintenant au pouvoir, souffriraient que leur chef héréditaire, fils d'un martyr, petit-fils d'un martyr, fût exclu de ce Parlement où neuf de ses ancêtres avaient siégé comme comtes d'Argyle, et exclu par un jugement qui avait excité

l'indignation de tout le royaume? Encore moins pouvait-on s'attendre à ce qu'ils souffriraient que les élections des représentants des comtés et des villes se fissent d'après les dispositions de la loi existante. D'après cette loi, en effet, aucun électeur n'était admis à voter qu'après avoir juré qu'il reniait le *Covenant* et reconnaissait la suprématie royale en matière ecclésiastique [1]. C'était une formalité à laquelle aucun presbytérien rigide ne pouvait se soumettre. Si on avait exigé ce serment, les corps constituants n'eussent plus été que de petites réunions de prélatistes; le soin de formuler des garanties contre l'oppression eût été laissé aux oppresseurs, et le grand parti qui avait contribué si activement à la Révolution n'aurait pas eu, dans une assemblée issue de la Révolution, un seul représentant [2].

Guillaume comprit qu'il ne devait pas songer à montrer pour les lois d'Écosse le respect scrupuleux qu'il avait sagement et justement montré pour les lois d'Angleterre. Il était absolument nécessaire qu'il décidât de sa propre autorité dans quelles formes auraient lieu les élections pour la Convention qui allait se réunir à Edimbourg, et qu'il prît sur lui d'annuler certains jugements et certains statuts. Il appela donc au Parlement plusieurs Lords qui avaient été dépouillés de leurs honneurs par des sentences que la voix générale signalait hautement comme injustes, et il prit sur lui de dispenser de l'observation des formalités légales qui privaient les presbytériens de leurs droits électoraux.

Elections pour la Convention.

Il en résulta que le choix de la plupart des comtés et des bourgs porta sur les candidats whigs. Le parti battu se plaignit des manœuvres frauduleuses de ses adversaires, de la brutalité de la populace, de la partialité des magistrats chargés de présider aux élections; et ces plaintes n'étaient, en beaucoup de cas, que trop fondées. Ce n'est pas sous des chefs comme Lauderdale et Dundee que les peuples apprennent la justice et la modération [3].

[1] *Act. Parl. Scot.*, 31 août 1681.
[2] Balcarras, *Memoirs; Short History of the Revolution in Scotland in a letter from Scotch gentleman in Amsterdam to his friend in London*, 1712.
[3] Balcarras, *Memoirs; Life of James*, II, 341.

Le clergé épiscopal maltraité.

Ce ne fut pas d'ailleurs aux élections seulement que l'opinion populaire, si longtemps et si rudement comprimée, fit explosion. Les têtes et les mains des martyrs whigs furent détachées des portes d'Édimbourg, portées processionnellement au cimetière au milieu d'un vaste concours de peuple et déposées dans la terre avec tous les témoignages d'un respect solennel [1]. Il eût été à désirer que l'enthousiasme public ne se fût jamais manifesté sous une forme plus répréhensible. Malheureusement, dans une grande partie de l'Écosse, le clergé de l'Église établie fut en butte aux outrages de la multitude. La matinée du jour de Noël fut fixée pour le commencement de ces scènes de désordre. Rien, en effet, n'excitait davantage le dégoût du rigide covenantaire que le respect montré par le prélatiste pour les anciennes fêtes de l'Église. Il est vrai que ce respect peut être poussé jusqu'à un point où il dégénère en absurdité. Mais le philosophe sera peut-être disposé à penser que l'extrême opposé n'est pas moins absurde, et il pourra demander pourquoi la religion repousserait l'assistance de ces commémorations que l'on trouve chez tous les peuples assez civilisés pour avoir un calendrier, et qui ont, ainsi que l'atteste l'expérience, un effet puissant et souvent salutaire. Le puritain, qui n'était, en général, que trop porté à se régler sur les précédents et les analogies empruntés à l'histoire et à la jurisprudence des Juifs, aurait pu trouver dans l'Ancien Testament des autorités tout aussi concluantes pour l'observation des fêtes instituées en l'honneur de grands événements que pour assassiner des évêques et refuser quartier à des prisonniers. Dans tous les cas, ce ne fut pas de son maître, Calvin, qu'il apprit à avoir ces fêtes en horreur, car ce fut grâce aux efforts et au zèle de Calvin que l'observation de la fête de Noël, suspendue depuis plusieurs années, fut reprise par les citoyens de Genève [2]. Mais il s'était formé en

[1] *A Memorial for His Highness the Prince of Orange in relation to the affairs of Scotland, by two persons of quality*, 1689.

[2] Voir la lettre de Calvin à Haller, IV Non. Jan. 1551. « *Priusquam urbem unquàm ingrederer, nullæ prorsùs erant feriæ præter diem Domini. Ex quo sum revocatus hoc temperamentum quæsivi, ut Christi Natalis celebraretur.* »

Ecosse des calvinistes qui étaient à Calvin ce que Calvin lui-même était à Laud. Aux yeux de ces austères fanatiques un jour de fête était positivement un objet de dégoût et de haine. Longtemps ils continuèrent, dans leurs manifestes solennels, à énumérer, parmi les péchés qui devaient attirer un jour quelque terrible châtiment sur le pays, ce simple fait, que la haute Cour d'Ecosse se mettait en vacance pendant la dernière semaine de décembre [1].

En conséquence, le jour de Noël, les Covenantaires, agissant d'après un mot d'ordre, se réunirent en armes sur beaucoup de points des comtés de l'ouest. Chacune de ces bandes se porta sur le presbytère le plus proche et mit à sac la cave et le garde-manger du ministre, qui étaient probablement, à cette époque de l'année, mieux garnis que d'habitude. Le prêtre de Baal fut accablé d'injures et d'outrages, quelquefois battu, quelquefois plongé dans la mare voisine. Ses meubles furent jetés par les fenêtres, sa femme et ses enfants mis à la porte au milieu de la neige. On le traîna ensuite sur la place du marché, où il fut exposé pendant quelque temps comme un malfaiteur. Sa robe fut arrachée de ses épaules et mise en lambeaux. S'il avait dans sa poche un livre de prières, ce livre fut brûlé; puis, après toutes ces avanies, on le relâcha avec l'injonction, s'il tenait à sa vie, de ne plus jamais officier dans la paroisse. L'œuvre de réformation ainsi complétée, les réformateurs fermèrent l'église et emportèrent les clefs. Il est juste de faire observer, en faveur de ces hommes égarés, que l'oppression qu'ils avaient endurée pouvait, nous ne dirons pas justifier, mais excuser

[1] Il est dit dans l'*Act, Declaration and Testimony of the Seceders*, portant la date de décembre 1736, que « l'observation des fêtes en Ecosse est encouragée par le Parlement, qui autorise les vacances prises par nos plus hautes cours de justice dans les derniers jours de décembre. » Ce fait est signalé comme un péché national et une des causes de l'indignation du Seigneur. Au mois de mars 1758, le Synode Associé adressa à la nation un Avertissement solennel, dans lequel le même grief est reproduit. Un pauvre fou, dont les divagations ont été jugées dignes d'être réimprimées, même de nos jours, s'exprime ainsi : « Je proteste contre l'Acte abominable de la prétendue reine Anne et de son prétendu Parlement Britannique (il y a ici un jeu de mots intraduisible : *British, really brutish*, littéralement : *britannique, en réalité de brutes*), qui a sanctionné l'observation de ce qu'on appelle les vacances de la Nativité. » *The dying Testimony of William Wilson, sometime schoolmaster in Park, in the parish of Douglas, aged* 68 *who died in* 1757.

leur violence, et que, quelque grossière et même brutale qu'ait été leur conduite, il ne paraît pas qu'ils se soient rendus intentionnellement coupables d'actes ayant occasionné la mort ou des lésions graves [1].

Le désordre se propagea rapidement. Dans Ayrshire, dans Clyderdale, dans Nithisdale, dans Annandale, toutes les paroisses reçurent la visite de ces sectaires turbulents. Environ deux cents curés, c'est ainsi qu'on appelait les prêtres de paroisse du parti épiscopal, — furent expulsés. La fraction la plus grave des Covenantaires, tout en applaudissant au zèle intempérant de ses frères, craignit que des démonstrations aussi irrégulières ne causassent du scandale, et apprit avec un regret tout particulier que çà et là un Achaz avait déshonoré la bonne cause en s'abaissant à piller les Cananéens qu'il aurait dû se borner à châtier. Une assemblée générale des ministres et des anciens fut convoquée dans le but de mettre un terme à ces honteux excès. Il y fut décidé qu'à l'avenir l'expulsion des membres du clergé établi aurait lieu d'une manière plus cérémonieuse. On rédigea une formule de notification, laquelle fut adressée à tous les curés des Basses-Terres de l'Ouest qui n'avaient pas encore été attaqués par la populace. Cette notification était simplement une lettre menaçante, contenant injonction de quitter tranquillement la paroisse, sous peine d'être expulsé de force [2].

Les évêques écossais, effrayés de la tournure que prenaient les choses, envoyèrent le doyen de Glasgow plaider à Westminster la cause de leur Eglise persécutée. Les outrages commis par les Covenantaires étaient on ne peut plus désagréables à Guillaume, qui, dans le midi de la Grande-Bretagne, avait protégé des Bénédictins mêmes et des Franciscains contre les insultes et la spoliation. Mais bien qu'à la demande d'un grand nombre de nobles et de gentilshommes écossais, il se fût provisoirement chargé de l'administration exécutive de ce royaume, il n'avait pas à sa disposition les moyens d'y maintenir l'ordre. Il n'avait pas un seul régiment

[1] *An Account of the present Persécution of the Church Scotland, en une suite de lettres,* 1690; *The Case of the afflicted clergy in Scotland truly, represented* 1690; *Faithful Contendings displayed;* Burnet, I, 805.

[2] On trouvera la formule de cette notification dans le livre intitulé: *Faithful Contendings displayed.*

au nord de la Tweed, ni même dans le voisinage de ce fleuve. On ne pouvait se flatter de l'espoir de calmer avec de simples paroles un peuple qui n'avait jamais été bien docile au joug, et qui était maintenant agité par ces espérances et ces ressentiments qu'engendrent naturellement les grandes révolutions, venues à la suite de grandes oppressions. Une proclamation fut cependant publiée, qui enjoignait à tout le monde de mettre bas les armes et ordonnait qu'on laissât les ministres de l'Eglise établie résider tranquillement sur leurs cures, jusqu'à ce que la Convention eût fixé les bases du gouvernement. Mais cette proclamation n'étant appuyée par aucun déploiement de forces, on y eut peu d'égard. Le lendemain même du jour où elle fut publiée à Glasgow, la vénérable cathédrale de cette ville, presque la seule belle église du moyen âge qui reste intacte en Ecosse, fut attaquée par une foule de Presbytériens, sortis des *meeting houses*, et auxquels s'étaient mêlés un grand nombre de leurs coreligionnaires plus farouches, descendus des montagnes. C'était un dimanche; mais assaillir une congrégation de prélatistes était à leurs yeux une œuvre de nécessité et de miséricorde. Les infidèles furent dispersés, battus, poursuivis à coups de boules de neige. On assure même que quelques blessures furent faites avec des armes plus formidables [1].

Etat d'Edimbourg.

Edimbourg, siége du gouvernement, était dans un état d'anarchie. Le château, qui commandait toute la ville, était encore occupé, au nom de Jacques, par le duc de Gordon. La masse du peuple appartenait, en général, au parti whig. Le Collége de justice, grande réunion de gens de loi, composée de juges, d'avocats, d'écrivains au sceau, de procureurs, était le foyer du torysme; car un *test* rigoureux avait, pendant plusieurs années, exclu les presbytériens de toutes les branches de la profession des lois. Les membres du Collége, au nombre de quelques centaines, s'organisèrent en un bataillon d'infanterie, et, pendant un certain temps, con-

[1] *Account of the present Persecution*, 1690; *Case of the afflicted Clergy*, 1690; *A true Account of that interruption that was made of the service of God on sunday last, 17th of february* 1689, signé par James Gibson, agissant par le lord-prevôt de Glasgow.

tinrent d'une manière efficace la multitude. Tel était cependant leur respect pour l'autorité de Guillaume, qu'après sa proclamation, ils se dispersèrent. Mais cet exemple d'obéissance ne fut pas imité. A peine avaient-ils mis bas les armes, que les covenantaires de l'ouest, qui, en fait d'avanies et de mauvais traitements exercés à l'égard des curés de leur voisinage, s'étaient permis tout ce qu'il était possible de se permettre, commencèrent à arriver à Edimbourg par groupes de dix et de vingt, dans le but de protéger, ou, si besoin était, d'intimider la Convention. Glasgow seul envoya quatre cents de ces hommes. On ne pouvait guère douter qu'ils ne fussent dirigés par quelque chef très-influent. Ils se montraient peu dans les lieux publics ; mais on savait que toutes les caves (parties habitées des maisons, en contre-bas du sol) en étaient remplies, et il était bien permis de craindre qu'au premier signal ils ne sortissent en masse de leurs repaires et ne se présentassent en armes autour de la salle des séances du Parlement [1].

La question d'une union entre l'Angleterre et l'Ecosse est soulevée.

On aurait pu supposer que tout Ecossais éclairé et ami de son pays eût vivement désiré de voir la fin de cette agitation et l'établissement de quelque gouvernement qui pût protéger la propriété et faire respecter les lois. Une organisation imparfaite, mais qui aurait pu fonctionner immédiatement, lui eût sans doute paru préférable à une organisation parfaite, qui ne pouvait être que l'ouvrage du temps. Ce fut à ce moment même, cependant, qu'un parti, fort par le nombre et le talent, souleva une question nouvelle et très-importante, qui paraissait devoir prolonger l'interrègne jusqu'à l'automne. Ce parti prétendit que les Etats ne devaient pas déclarer immédiatement Guillaume et Marie roi et reine, mais proposer à l'Angleterre un traité d'union, et maintenir le trône vacant jusqu'à ce que ce traité eût été conclu à des conditions avantageuses pour l'Ecosse [2].

Il paraîtra peut-être étrange qu'une portion considérable d'un peuple, dont le patriotisme, représenté souvent

[1] Balcarras, *Memoirs;* Mackay, *Memoirs.*
[2] Burnet, II, 21.

sous une forme héroïque, quelquefois sous une forme comique, est depuis longtemps proverbial, se soit montré désireux, impatient même, de renoncer à une indépendance qu'il avait, pendant des siècles, aimée avec passion et défendue avec énergie. La vérité est que cet esprit opiniâtre que n'avaient pu dompter les armes des Plantagenets et des Tudors, avait commencé à céder à une force d'une espèce bien différente. Les douanes et les tarifs achevaient rapidement ce que n'avait pu faire le carnage de Falkirk et d'Halidon, de Flodden et de Pinkie. L'Ecosse avait quelque expérience des effets d'une union. Elle avait été, près de quarante ans auparavant, unie à l'Angleterre, aux conditions que l'Angleterre, dans l'enivrement de sa conquête, avait jugé à propos de dicter. A cette union se rattachait inséparablement, dans l'esprit de la nation vaincue, l'idée de défaite et d'humiliation. Et pourtant, cette même union, qui avait blessé si cruellement l'orgueil des Ecossais, avait été pour eux une source de prospérité. Cromwell, avec une sagesse et une libéralité rares de son temps, avait établi la liberté de commerce la plus complète entre le pays dominant et le pays soumis. Sous son gouvernement, aucune prohibition, aucuns droits, n'entravaient le passage des marchandises d'aucune partie de l'île dans une autre. Ses lois de navigation n'apportèrent aucune restriction au commerce de l'Ecosse. Un navire écossais était libre de porter une cargaison écossaise aux Barbades et de rapporter les sucres des Barbades dans le port de Londres [1]. Le gouvernement du Protecteur avait donc été favorable à l'industrie et au bien-être matériel du peuple écossais. Ce peuple, tout en le haïssant et le maudissant, n'avait pu s'empêcher de prospérer sous lui ; et souvent, pendant l'administration de ses princes légitimes, il se reportait avec regret aux heureux temps de l'usurpateur [2].

[1] Scobell, 1654, cap. 9, et Ordonnance rendue en Conseil, du 12 avril de la même année.

[2] Burnet et Fletcher de Saltoun parlent de la prospérité de l'Ecosse sous le Protecteur, mais en l'attribuant à une cause tout à fait insuffisante pour produire un pareil effet. « On entretenait en Ecosse, » dit Burnet, « une » force considérable de sept à huit mille hommes. La solde de ces troupes » faisait affluer tant d'argent dans le royaume qu'il fut tout ce temps dans » un état très-florissant..... Nous regardons toujours ces huit années d'u- » surpation comme un temps de grande paix et prospérité. » « Du temps

La Restauration vint et changea tout. Les Ecossais recouvrèrent leur indépendance, et ne tardèrent pas à reconnaître que l'indépendance avait ses inconvénients aussi bien que sa dignité. Le Parlement anglais les traita comme des étrangers et des rivaux. Un nouvel Acte de navigation les mit presque sur le même pied que les Hollandais. Des droits élevés et, en certains cas, prohibitifs, frappèrent les produits de l'industrie écossaise. Il n'est pas étonnant qu'une nation éminemment industrieuse, sagace, entreprenante, une nation qui, après avoir été longtemps retardée dans ses progrès par un sol stérile et un climat rigoureux, commençait à prospérer en dépit de ces désavantages, se considérât comme cruellement traitée. Mais il n'y avait pas de remède au mal. Les plaintes étaient inutiles et les représailles impossibles. Le souverain, lors même qu'il en aurait eu le désir, n'avait pas le pouvoir de tenir la balance égale entre son grand et son petit royaume, entre le royaume dont il tirait un revenu annuel d'un million et demi et le royaume dont il tirait un revenu annuel qui n'excédait guère soixante mille livres. Il n'osait ni refuser sa sanction à aucune loi anglaise nuisible au commerce de l'Ecosse, ni la donner à aucune loi écossaise nuisible au commerce d'Angleterre.

Cependant les plaintes des Ecossais devinrent si vives qu'en 1667, Charles nomma des commissaires chargés d'arrêter les conditions d'un traité de commerce entre les deux royaumes britanniques. Les conférences furent bientôt rompues, et tout ce qui se passa pendant leur durée prouva qu'il n'y avait pour l'Ecosse qu'un moyen d'être appelée à prendre part à la prospérité commerciale dont jouissait alors l'Angleterre [1]. Il fal-

» de l'usurpateur Cromwell, » dit Fletcher, « nous nous trouvions dans » une situation passable sous ce dernier rapport (le commerce et l'argent), » par suite de la dépense que faisaient dans le royaume les troupes qui » nous maintenaient sous le joug. » On trouvera la véritable explication du phénomène à l'occasion duquel Burnet et Fletcher commirent une si étrange bévue dans une brochure intitulée : *Some seasonable and modest thoughts partly occasioned by and partly concerning the Scotch East India Company*. Edimbourg, 1696. Voir les *Proceedings of the Wednesday Club in Friday street*, au sujet d'une union avec l'Ecosse, décembre 1705. Voir aussi le 7e chapitre de l'excellente *History of Scotland*, de M. Burton.

[1] Voir le document dans lequel sont exposées les demandes des commissaires écossais. On le trouvera dans l'Appendice à *History of the Union*, par De Foe, nº 13.

lait que les Ecossais ne fissent plus qu'un peuple avec les Anglais; il fallait que le Parlement, qui avait jusqu'alors siégé à Edimbourg, fût incorporé au Parlement qui siégeait à Westminster. Un pareil sacrifice ne pouvait être que pénible à un peuple aussi fier que brave, qui, pendant douze générations, avait manifesté une mortelle aversion pour la domination des hommes du midi; et dont le cœur se gonflait encore à la pensée de la mort de Wallace et des triomphes de Bruce. Il y avait sans doute beaucoup de patriotes pointilleux qui se seraient vigoureusement opposés à une union, eussent-ils même pu prévoir que l'effet de cette union serait de faire de Glasgow une ville plus grande qu'Amsterdam, et de couvrir les montagnes des Lothians de moissons et de bois, de jolies fermes et de magnifiques châteaux. Mais il y avait aussi une classe nombreuse qui n'était nullement disposée à repousser de grands et solides avantages pour conserver de vains noms et de vaines cérémonies ; et telle était l'influence de cette classe, qu'en 1670 le Parlement écossais fit des ouvertures directes à l'Angleterre [1]. Le roi se chargea du rôle de médiateur, et des négociateurs furent nommés de part et d'autre ; mais rien ne fut conclu.

La question, après être restée assoupie pendant dix-huit ans, fut tout à coup réveillée par la Révolution. Différentes classes, mues par des motifs différents, se trouvèrent d'accord sur ce point. Aux négociants, impatients de prendre part aux avantages du commerce des Indes occidentales, se joignirent des politiques actifs et ambitieux qui désiraient déployer leurs talents sur une scène plus élevée que la salle des séances du Parlement écossais et puiser la richesse à une source plus abondante que le trésor d'Ecosse. Le cri d'union fut également poussé par quelques Jacobites, qui voulaient simplement exciter la discorde et retarder tout arrangement, et qui espéraient atteindre ce but en compliquant d'une autre question plus difficile encore la question difficile que la Convention avait pour mission spéciale de résoudre. Il est probable que quelques personnes qui ne goûtaient pas les habitudes ascétiques et la discipline rigide des presbytériens désiraient l'union, comme le seul moyen de maintenir l'épis-

[1] *Act. Parl. Scot.*, 30 juillet 1670.

copat dans le nord de la Grande-Bretagne. Dans un Parlement-uni, les membres anglais devaient avoir une grande prépondérance; et, en Angleterre, les évêques étaient entourés d'une haute considération par la grande majorité de la population Il était évident que l'Eglise épiscopale d'Ecosse reposait sur une base étroite, et devait tomber au premier choc. L'Eglise épiscopale de la Grande-Bretagne pouvait être établie sur des fondements assez larges et assez solides pour résister à toutes les attaques.

Aurait-il été possible, en 1689, d'opérer une union civile sans une union religieuse? Il est bien permis d'en douter. Mais ce qui n'est pas douteux, c'est qu'une union religieuse eût été une des plus grandes calamités qui auraient pu affliger l'un et l'autre royaume. L'union accomplie en 1707 a été un grand bienfait pour l'Angleterre et pour l'Ecosse; mais si elle a été un grand bienfait, c'est parce qu'en constituant un seul Etat, elle a laissé subsister deux Eglises. L'intérêt politique des parties contractantes était le même; mais leurs différends ecclésiastiques n'admettaient pas de transaction. Elles ne pouvaient donc maintenir l'accord entre elles qu'en s'entendant pour conserver chacune les principes qui les divisaient. S'il y avait eu amalgame des hiérarchies, jamais il n'y aurait eu amalgame des nations. Il se serait sans cesse trouvé des Mitchells pour assassiner des Sharpes. Cinq générations de Claverhouses auraient massacré cinq générations de Camérons. Ces merveilleuses opérations qui ont changé la face de l'Ecosse ne se seraient jamais opérées. Ces plaines que nous voyons aujourd'hui couvertes de riches moissons seraient demeurées des landes stériles. Ces cascades, qui font aujourd'hui tourner les roues d'immenses usines, auraient continué à voir leurs eaux se perdre au milieu des solitudes. New-Lanark ne serait encore, à l'heure qu'il est, qu'un pâturage à moutons, et Greenock qu'un hameau de pêcheurs. Le peu de force que l'Ecosse eût possédé sous un pareil système aurait dû, dans une évaluation des ressources de la Grande-Bretagne, former un objet non pas d'addition, mais de déduction. Ainsi embarrassée, l'Angleterre n'aurait jamais, soit dans la paix, soit dans la guerre, tenu sa place au premier rang des nations. Nous sommes malheureusement à même d'apprécier l'effet que peut produire sur l'état

moral et physique d'un peuple le monopole des richesses et des honneurs constitué en faveur d'une Eglise qui ne possède l'affection et le respect que du petit nombre, et pour laquelle les masses éprouvent une aversion à la fois religieuse et nationale. Une seule Eglise existant dans ces conditions est une charge assez lourde pour les forces d'un seul empire.

Les membres de la Basse Eglise, en Angleterre, désirent le maintien de l'Episcopat en Ecosse.

Mais ces vérités, qui nous paraissent évidentes, à nous instruits par les leçons d'une rude expérience, ne l'étaient nullement en 1689, même par des hommes politiques très-tolérants et très-éclairés. Le fait est que les membres de la Basse Eglise d'Angleterre désiraient plus vivement encore, s'il était possible, que les membres de la Haute Eglise, le maintien de l'épiscopat en Ecosse. C'est un fait remarquable que Burnet, qui a toujours été accusé d'avoir voulu établir la discipline de Calvin dans le sud de la Grande-Bretagne, se rendit très-impopulaire parmi ses propres compatriotes par ses efforts pour soutenir l'épiscopat dans le nord. Il était sans doute dans l'erreur; mais cette erreur doit être attribuée à une cause qui n'a rien que d'honorable pour lui. Son but favori, but impossible à atteindre, il est vrai, mais qui était de nature à fasciner une haute intelligence et un cœur bienveillant, était depuis longtemps un traité honorable entre l'Eglise anglicane et les non-conformistes. Il trouvait qu'il était très-regrettable qu'on eût perdu, à l'époque de la Restauration, l'occasion de conclure un pareil traité. Il lui semblait que la Révolution offrait une autre occasion dont il fallait profiter. Burnet et ses amis appuyaient vigoureusement le *Bill de Compréhension* de Nottingham, et se flattaient d'un vain espoir de succès. Mais ils comprenaient qu'il était difficile qu'il y eût *Compréhension* dans un des deux royaumes britanniques, sans qu'il y eût également *Compréhension* dans l'autre. C'est par des concessions qu'on achète les concessions. Si les presbytériens se refusaient obstinément à écouter aucuns termes d'accommodement là où ils étaient forts, il devenait à peu près impossible d'obtenir pour eux une transaction libérale là où ils étaient faibles. Il fallait donc

permettre aux évêques de conserver leurs siéges en Ecosse, si l'on voulait que les ecclésiastiques qui n'avaient pas reçu l'ordination des évêques pussent posséder en Angleterre des cures et des canonicats.

Opinions de Guillaume sur le gouvernement de l'Eglise en Ecosse.

Ainsi la cause des Episcopaux dans le nord et celle des Presbytériens dans le sud étaient liées ensemble, de manière à embarrasser l'habileté d'un homme d'Etat. Ce fut une circonstance heureuse pour l'Angleterre que cette grave question, qui mettait tant de passions en mouvement et qui se présentait sous tant de points de vue différents, dût être résolue par un homme comme Guillaume. Guillaume écouta les Episcopaux, les Latitudinaires, les Presbytériens, le doyen de Glasgow qui plaida pour la succession apostolique, Burnet qui représenta le danger de s'aliéner le clergé anglican, Carstairs qui haïssait l'épiscopat avec la haine d'un homme dont les pouces portaient encore les traces profondes de la pression des instruments de torture épiscopaux. Au milieu de ces avocats passionnés il resta calme et impartial. Il est vrai que sa position aussi bien que ses qualités personnelles le rendaient éminemment propre à jouer le rôle d'arbitre dans cette grande querelle. Souverain d'un royaume épiscopal, il était en même temps premier ministre d'une république presbytérienne. Sa répugnance à offenser l'Eglise anglicane dont il était le chef, était contrebalancée par sa répugnance à offenser les églises réformées du continent, qui le considéraient comme un champion envoyé par la Providence pour les défendre contre la tyrannie française, et ce double sentiment l'empêchait de pencher indûment d'un côté plus que de l'autre. Sa conscience était parfaitement neutre; car il pensait, et c'était chez lui une opinion bien arrêtée, qu'aucune forme de gouvernement ecclésiastique n'était d'institution divine. Il différait également de l'école de Laud et de celle de Caméron, des hommes qui maintenaient qu'il ne pouvait y avoir d'Eglise chrétienne sans évêques, et de ceux qui maintenaient qu'il ne pouvait y avoir d'Eglise chrétienne sans synodes. La forme de gouvernement à adopter n'était, suivant lui, qu'une simple question de convenance. Peut-être eût-il préféré un moyen terme entre les deux

systèmes rivaux, une hiérarchie dans laquelle les principaux fonctionnaires spirituels auraient été quelque chose de plus que des Modérateurs, et quelque chose de moins que des Prélats. Mais il était beaucoup trop sage pour songer à régler une pareille affaire d'après son goût personnel. Il résolut donc d'agir comme médiateur, s'il trouvait de part et d'autre une disposition à transiger. Mais s'il reconnaissait que l'opinion publique, en Angleterre et en Ecosse, était fortement prononcée en sens opposés, il n'essayerait pas de forcer l'une ou l'autre nation à se soumettre à l'opinion de l'autre. Il laisserait à chacune d'elles sa propre Eglise, et se bornerait à empêcher les deux Eglises de persécuter les non-conformistes et d'empiéter sur les attributions du magistrat civil.

Le langage qu'il tint à ceux des épiscopaux écossais qui lui exposèrent leurs griefs et implorèrent sa protection, fut mesuré et réservé, mais en même temps clair et loyal. Il désirait, leur dit-il, maintenir, s'il était possible, l'institution à laquelle ils étaient si attachés, et accorder en même temps une entière liberté de conscience au parti qui ne pouvait admettre aucune déviation du modèle protestant. Mais c'était aux évêques à prendre garde de ne pas lui ôter, par leur propre imprudence et leur entêtement, les moyens de leur être utile. Il fallait aussi qu'ils comprissent bien qu'il était résolu à ne pas imposer à l'Ecosse par la force des armes une forme de gouvernement ecclésiastique qui lui était odieuse. Si donc il était reconnu que l'épiscopat ne pouvait être maintenu que par les armes, il céderait au vœu général et se bornerait à faire de son mieux pour obtenir que la minorité épiscopale pût adorer Dieu en liberté et avec toute sécurité [1].

Forces relatives des partis religieux en Ecosse.

Il n'est pas probable, — en supposant même que les évêques écossais eussent, comme le leur recommandait Guillaume, fait tout ce que la douceur et la prudence pouvaient faire pour concilier leurs compatriotes, — il n'est pas probable que l'épiscopat eût pu être maintenu, quelques modifications qu'on lui eût fait subir. Il a été affirmé, il est vrai, par des écrivains de cette génération, et répété par d'autres écrivains de notre temps,

[1] Burnet, II, 23.

que les Presbytériens ne formaient pas avant la Révolution la majorité du peuple écossais [1]. Cette assertion repose évidemment sur un faux raisonnement. Ce n'est pas à l'aide d'un dénombrement par tête qu'on peut constater la force réelle des sectes. Une Eglise établie, une Eglise dominante, une Eglise en possession exclusive des honneurs civils et des traitements, comptera toujours parmi ses membres nominaux une foule de gens qui n'ont aucune religion; une foule de gens qui, sans être dépourvus de religion, ne s'occupent guère de querelles théologiques et ne se font aucun scrupule de se conformer au mode de culte qui se trouve être établi; enfin une foule de gens qui ont pu avoir quelques scrupules, mais dont les scrupules ont cédé à des considérations mondaines. D'un autre côté, tout membre d'une Eglise opprimée est un homme qui a une préférence très-décidée pour cette église. Un individu qui, du temps de Dioclétien, prenait part à la célébration des mystères du christianisme, pouvait être raisonnablement considéré comme croyant fermement en Jésus-Christ. Mais ce serait une très-grande erreur de supposer qu'un seul pontife ou augure du Sénat romain crût fermement en Jupiter. Sous le règne de Marie, tous ceux qui assistaient aux réunions secrètes des Protestants, étaient de vrais Protestants; mais des centaines de milliers de gens qui allaient à la messe, n'étaient pas de vrais Catholiques romains, ainsi qu'on en eut la preuve moins d'un mois après sa mort. Si, sous les rois de la maison de Stuart, alors qu'un Presbytérien était exclu du pouvoir politique et des professions savantes, chaque jour en butte aux dénonciations, à la tyrannie des magistrats, à la licence des dragons, et exposé à être pendu pour avoir assisté à un sermon en plein air; si, à cette époque, disons-nous, la population d'Ecosse n'était pas partagée dans des proportions très-inégales en Episcopaux et en Presbytériens, on peut raisonnablement en inférer que plus des dix-neuf vingtièmes des Ecossais dont la conscience

[1] Voir, par exemple, une brochure intitulée : *Some Questions resolved concerning episcopal and presbyterian government in Scotland*, 1690. Une de ces questions est celle de savoir si le presbytérianisme écossais est conforme aux tendances générales du peuple. L'auteur répond négativement, en se fondant sur ce que les hautes classes et la classe moyenne s'étaient, en général, conformées à l'Eglise épiscopale avant la Révolution.

était intéressée dans la question, étaient Presbytériens, et que pas un Ecossais sur vingt n'était, décidément et par conviction, épiscopal. En présence d'un pareil état de choses, les évêques n'avaient que peu de chances, et le peu qu'ils en avaient, ils se hâtèrent de le perdre; quelques-uns parce qu'ils croyaient sincèrement être toujours liés par le serment de fidélité qu'ils avaient prêté à Jacques; d'autres probablement parce qu'ils craignaient que Guillaume, en supposant qu'il eût la volonté de leur être utile, n'en eût pas le pouvoir, et qu'ils pensaient qu'une contre-révolution dans l'Etat pouvait seule empêcher une révolution dans l'Eglise.

Lettre de Guillaume à la Convention d'Ecosse.

Comme le nouveau roi d'Angleterre ne pouvait être à Edimbourg pendant les séances de la Convention écossaise, il fit préparer une lettre, adressée par lui aux États. Dans ce document, rédigé avec beaucoup d'art, il professait un vif attachement pour la religion protestante, mais sans émettre aucune opinion sur les questions qui divisaient les protestants. Il avait remarqué, disait-il, avec une satisfaction particulière, que beaucoup de membres de la noblesse et des hautes classes d'Ecosse, avec qui il avait eu des entretiens à Londres, penchaient pour une union des deux royaumes britanniques. Il comprenait tout ce qu'une pareille union aurait d'avantageux dans l'intérêt des deux pays, et il ferait tout ce qui dépendrait de lui pour contribuer à l'accomplissement d'une œuvre aussi utile.

Instructions de Guillaume à ses agents en Ecosse.

Il était nécessaire que Guillaume laissât une grande latitude à ses agents confidentiels à Edimbourg. Les instructions particulières qu'il leur donna ne pouvaient entrer dans de grands détails; mais elles étaient très-judicieuses. Guillaume les chargea de s'assurer, le mieux qu'ils pourraient, de l'opinion réelle de la Convention, et de se régler en conséquence. Ils ne devaient pas perdre de vue que la première chose à faire était de constituer un gouvernement. Toutes les autres questions, même l'union, devaient céder le pas à celle-là. Un traité entre deux législatures indépendantes, placées à plusieurs journées de distance l'une de l'autre, demanderait né-

cessairement beaucoup de temps, et il n'était pas sans danger de laisser le trône vacant pendant que les négociations seraient pendantes. Il importait donc que les agents de Sa Majesté se tinssent en garde contre les manœuvres de certaines personnes qui, sous prétexte de travailler à l'union, ne chercheraient en réalité qu'à prolonger l'interrègne. Si la Convention était résolue à établir la forme presbytérienne de gouvernement ecclésiastique, Guillaume invitait ses amis à faire tous leurs efforts pour empêcher la secte triomphante d'exercer des représailles pour tout ce qu'elle avait souffert [1].

Les Dalrymple.

Le personnage dont Guillaume paraît avoir, à cette époque, principalement suivi les avis en ce qui touchait la politique écossaise, était un Écossais de grand mérite et de grands talents, sir James Dalrymple de Stair, fondateur d'une famille éminemment distinguée au barreau, dans la magistrature, au sénat, dans la diplomatie, dans les armes et dans les lettres, mais distinguée en même temps par des malheurs et des crimes qui ont fourni aux poëtes et aux romanciers des matériaux pour les récits les plus sombres et les plus déchirants. Déjà sir James avait pris le deuil pour plus d'une mort étrange et terrible. Un de ses fils avait péri par le poison. Une de ses filles avait poignardé son époux la nuit même des noces. Un de ses petits-fils avait été, en jouant, tué par un autre. De farouches pamphlétaires affirmaient, et des gens superstitieux croyaient, qu'un pareil concours de calamités était la conséquence de quelques relations mystérieuses entre cette race infortunée et les esprits de ténèbres. Sir James avait le cou tors : on lui reprochait cette infirmité comme si c'eût été un crime, et on lui disait que c'était un signe qu'il était destiné à la potence. Son épouse, femme de beaucoup de capacité, d'adresse et de caractère, avait été surnommée par le peuple la *Sorcière d'Endor*. On disait gravement qu'elle avait

[1] Ces instructions se trouvent dans les *Leven and Melville Papers*. Elles portent la date du 7 mars 1688-9. En citant pour la première fois cette précieuse collection, je me fais un devoir de reconnaître les obligations que j'ai, ainsi que tous ceux qui prennent intérêt à l'histoire de la Grande-Bretagne, à la personne qui s'est acquittée d'une manière si distinguée de ses fonctions d'éditeur.

jeté de terribles charmes sur ceux qu'elle haïssait, et qu'on l'avait vue, sous la forme d'un chat, assise sur le tapis royal auprès du Haut-commissaire. Cependant l'homme sur la maison duquel semblaient suspendues tant de malédictions, n'était pas, autant que nous en pouvons juger aujourd'hui, au-dessous de ce niveau de moralité, très-bas sans doute, qui paraît avoir été en général celui des hommes politiques de son temps et de son pays. Il leur était supérieur à tous en force d'esprit et en étendue de connaissances. Dans sa jeunesse il avait porté les armes; il avait été ensuite professeur de philosophie; puis il s'était livré à l'étude du droit, et il était devenu, de l'aveu de tous, le plus grand jurisconsulte que l'Écosse eût produit. Sous le régime du Protectorat, il avait exercé les fonctions de juge. Après la Restauration, il avait fait sa paix avec la famille royale, avait siégé au Conseil Privé, et avait présidé avec une grande supériorité la Cour de Session. Il avait pris part sans doute à beaucoup d'actes qu'on ne saurait justifier; mais il y avait certaines limites qu'il n'avait jamais franchies. Il possédait à un degré extraordinaire le talent de donner à toute proposition qu'il lui convenait de soutenir un aspect plausible de légalité et même de justice, et il abusa souvent de cette faculté. Mais il n'était pas, comme beaucoup de ceux au milieu desquels il vivait, d'une servilité impudente et sans scrupule. Un sentiment de honte ou la voix même de la conscience l'empêchaient en général de commettre une mauvaise action pour laquelle son esprit délié ne pouvait trouver une défense spécieuse; et il s'absentait volontiers du Conseil lorsqu'il s'agissait de prendre quelque mesure d'une iniquité flagrante ou d'une rigueur excessive. Sa modération finit par faire ombrage à la cour. Il fut dépouillé de ses hautes fonctions, et se trouva dans une position si désagréable, qu'il se retira en Hollande. Il y occupa son temps à revoir et à corriger le grand ouvrage sur la jurisprudence qui a transmis sa mémoire à la postérité. Il chercha à se mettre en bons rapports avec ses compagnons d'exil, qui le voyaient naturellement avec défiance. Il protesta, et peut-être avec vérité, que ses mains étaient pures du sang des Covenantaires persécutés. Il affecta une grande piété, pria beaucoup, et observa chaque semaine des jours de jeûne et d'humiliation. Il consentit même, après beaucoup d'hésitations, à aider de ses

conseils et de son crédit la malheureuse entreprise d'Argyle. Après l'insuccès de cette entreprise, des poursuites furent commencées à Edimbourg contre Dalrymple, et ses biens auraient sans doute été confisqués, s'ils n'avaient été sauvés par un artifice dont l'usage devint par la suite familier aux hommes politiques écossais. John, son fils aîné et son héritier apparent, se rangea du parti du gouvernement, soutint le pouvoir de Jacques, se déclara contre le *test*, et accepta la place de Lord-avocat, lorsque sir Georges Mackenzie, après avoir exercé pendant dix années ces odieuses fonctions, montra enfin des signes de relâchement. Les services du jeune Dalrymple furent récompensés par la remise de la confiscation qu'avaient encourue les fautes de son père. Ces services, d'ailleurs, n'étaient pas à mépriser. Sir John, en effet, bien qu'inférieur à son père comme juriste, n'était pas un homme ordinaire. Il possédait des connaissances aussi variées qu'étendues, un esprit vif, une éloquence singulièrement facile et gracieuse. Il n'affichait aucune prétention à la sainteté : on peut même dire qu'Épiscopaux et Presbytériens s'accordaient à le considérer comme une espèce d'athée. Pendant quelques mois, sir John affecta, à Édimbourg, de blâmer la conduite politique de son malheureux père; tandis qu'à Leyde, sir James exprimait à ses amis Puritains combien il déplorait les coupables faiblesses de son malheureux fils.

La Révolution vint et apporta à la maison de Stair un large accroissement de fortune et d'honneurs. Le fils vira promptement de bord et prêta au père un concours zélé et intelligent. Sir James s'établit à Londres, afin de pouvoir donner des conseils à Guillaume sur les affaires d'Ecosse. Le poste de sir John était dans la chambre du Parlement, à Edimbourg. Il n'était pas probable qu'il y trouvât de rival comme orateur, et il était disposé à combattre de toutes ses forces la dynastie qu'il avait naguère servie [1].

[1] Quant aux Dalrymples, voir les propres écrits du Lord-président, et, entre autres la *Vindication of the Divine Perfections;* Wodrow. *Analecta;* Douglas. *Peerage;* Lockhart. *Memoirs; Satyre on the familie of Stairs; Satyric Lines upon the long wished for and timely death of the Right honourable lady Stairs;* Law. *Memorials;* et les *Hyndford Papers* écrits en 1704-5, et imprimés avec les *Lettres* de Carstairs. Lockhart, quoique ennemi mortel de John Dalrymple, dit : « Il n'y avait personne au Parlement qui fût capable de lui tenir tête.

Melville.

Mais le parti nombreux qui voulait un gouvernement ecclésiastique conforme aux principes de Calvin éprouvait à l'égard de John Dalrympe une méfiance et une aversion insurmontables. Il fallait donc employer un autre agent pour diriger ce parti. Celui dont on fit choix fut Georges Melville, lord Melville, seigneur qui tenait par des liens de famille à l'infortuné Monmouth et à ce Leslie qui avait, à Dunbar, commandé l'armée écossaise contre Cromwell. Melville avait toujours été considéré comme Whig et comme presbytérien. Ceux qui en parlent le plus favorablement ne se sont point hasardés à lui attribuer de hautes facultés intellectuelles ni un esprit public élevé. Mais il paraît, d'après ses lettres, n'avoir été nullement dépourvu de cette prudence vulgaire dont l'absence a souvent été fatale à des hommes d'un génie plus briliant et d'une vertu plus pure. Cette prudence l'avait empêché de pousser bien loin son opposition à la tyrannie des Stuarts ; mais il avait écouté, tandis que ses amis parlaient de résistance : aussi jugea-t-il convenable, après la découverte du complot de Rye-House, de se retirer sur le continent. Il fut, pendant son absence, accusé de trahison et déclaré coupable sur des preuves qu'aucun tribunal impartial n'aurait considérées comme suffisantes. Condamné à mort, il fut déclaré déchu de ses honneurs, et ses biens furent confisqués ; ses armoiries furent déchirées ignominieusement du livre des hérauts, et ses propriétés allèrent grossir les domaines du cruel et rapace Perth. Cependant le fugitif, avec la circonspection qui le caractérisait, vivait tranquillement sur le continent, où il blâmait la malheureuse expédition de son parent Monmouth, mais approuvait cordialement celle du prince d'Orange.

Des raisons de santé avaient empêché Melville de faire voile avec la flotte hollandaise; mais il arriva à Londres quelques heures après que les nouveaux souverains y eurent été proclamés. Guillaume l'envoya aussitôt à Edimbourg, espérant, à ce qu'il paraît, que les presbytériens accueilleraient volontiers des conseils de modération venant d'un homme qui était attaché à leur cause et qui avait souffert pour elle. David, second fils de Melville, qui avait hérité par sa mère

du titre du comte de Leven, et qui avait acquis quelque expérience militaire au service de l'électeur de Brandebourg, eut l'honneur d'être chargé d'une lettre du nouveau roi d'Angleterre pour la Convention écossaise [1].

Jacques avait confié la conduite de ses affaires en Ecosse à John Graham, vicomte Dundee, et à Colin Lindsay, comte de Balcarras. Dundee avait commandé un corps de troupes écossaises qui avait marché en Angleterre pour tenir tête aux Hollandais ; mais il n'avait trouvé, dans la triste campagne qui avait été fatale à la dynastie des Stuarts, aucune occasion de déployer la bravoure et les talents militaires que lui accordent ceux qui détestent le plus son caractère impitoyable. Il était campé avec ses forces non loin de Watford, lorsqu'il apprit que Jacques s'était enfui de Whitehall et que Treversham avait ordonné le licenciement de toute l'armée royale. Les régiments écossais se trouvaient ainsi abandonnés, sans solde et sans approvisionnements, au milieu d'un pays étranger et même hostile. Dundee pleura, dit-on, de douleur et de rage. Bientôt, cependant, des nouvelles plus satisfaisantes arrivèrent de différents côtés. Guillaume écrivit quelques mots pour dire que, si les Ecossais voulaient rester tranquilles, il s'engageait sur son honneur à ce qu'ils ne seraient point inquiétés ; et, quelqnes heures plus tard, on sut que Jacques était rentré dans sa capitale. Dundee se rendit aussitôt à Londres [2]. Il y rencontra son ami Balcarras, qui arrivait d'Edimbourg. Distingué par ses avantages personnels et par les agréments de son esprit, Balcarras avait, dans sa jeunesse, joué le rôle de patriote ; puis il avait abandonné la cause populaire pour accepter un siége dans le Conseil privé ; il était devenu un instrument de Perth et de Melfort, et il avait été un des commissaires désignés pour remplir les fonctions de trésorier à l'époque où Queensberry avait été disgracié pour avoir refusé de trahir les intérêts de la religion protestante [3].

Dundee et Balcarras allèrent ensemble à Whitehall, et

[1] Sur Melville. Voir les *Leven and Melville Papers*, passim, et la préface ; les *Act. Parl. Scot.*, 14 juin 1685 ; et l'*Appendix*, 13 juin ; Burnet, II, 24 ; et le *Burnet*, *Manuscrits Harl.* 6584.

[2] Creichton. *Memoirs.*

[3] Mackay. *Memoirs.*

eurent l'honneur d'accompagner Jacques dans sa dernière promenade sur le *Mail*. Il leur dit qu'il se proposait de leur confier le soin de ses intérêts en Ecosse. « Vous, mylord Balcarras, vous vous chargerez des affaires civiles, et vous, mylord Dundee, vous recevrez un brevet signé de ma main pour prendre le commandement des troupes. » Les deux seigneurs protestèrent qu'ils se montreraient dignes de la confiance de leur souverain, et repoussèrent toute idée de faire leur paix avec le prince d'Orange [1].

Le lendemain, Jacques quitta Whitehall pour toujours, et le prince d'Orange arriva à Saint-James. Dundee et son ami Balcarras grossirent la foule qui se pressait au-devant du libérateur, et ils ne reçurent pas un mauvais accueil. Ils étaient tous deux connus de Guillaume. Dundee avait servi sous lui sur le continent [2], et la première femme de Balcarras, appartenant à la maison d'Orange, portait, le jour de son mariage, une magnifique paire de pendants d'oreilles en émeraudes, qu'elle avait reçue en présent du prince, son cousin [3].

[1] *Memoirs of the Lindsays.*

[2] Longtemps après la mort de Guillaume et de Dundee, quelque Jacobite inventa, au sujet des rapports qui avaient autrefois existé entre eux, une fable que des embellissements successifs ont fini par transformer en un roman digne à peine d'être conté à des enfants. En voici la dernière édition : Guillaume eut un cheval tué sous lui à Senef, et sa vie se trouva en grand danger. Dundee, qui était alors le capitaine Graham, procura à Son Altesse un autre cheval. Guillaume lui promit de l'avancement en récompense de ce service ; mais il lui manqua de parole, et donna à un autre le brevet sur lequel Graham avait cru pouvoir compter. Ce dernier se rendit à Loo, où il rencontra son heureux rival et lui donna un soufflet. La peine encourue pour un coup porté dans le palais était la perte de la main droite ; le prince d'Orange fit à Graham la remise de cette peine, mais d'une manière peu gracieuse : « Vous m'avez sauvé la vie, lui dit-il, je vous laisse votre main droite, et, à présent, nous sommes quittes. »

Ceux qui ont répété jusqu'à nos jours ce conte ridicule, se sont imaginé, à ce qu'il paraît, d'abord que l'Acte de Henri VIII « pour la punition du meurtre et de l'effusion du sang, avec intention criminelle, dans la cour de Sa Majesté (Stat. 33. Henri VIII, c. 2) était aussi en vigueur dans la Gueldre ; ensuite, qu'en 1674, Guillaume était roi, et sa maison la cour d'un roi. Ils ignoraient également que ce prince n'acheta Loo que longtemps après le départ de Dundee des Pays-Bas. Voir Harris. *Description of Loo*, 1699.

Cette légende, dont je n'ai pu découvrir la moindre trace dans la volumineuse littérature jacobite du règne de Guillaume, paraît avoir été inventée environ vingt-cinq ans après la mort de Dundee, et être arrivée à sa perfection, comme absurdité, au bout d'un autre quart de siècle.

[3] *Memoirs of the Lindsays.*

Les Whigs écossais, alors réunis en grand nombre à Westminster, pressaient vivement Guillaume de proscrire nominativement quatre ou cinq individus qui, sous un régime oppresseur, s'étaient signalés d'une manière fâcheuse comme membres du conseil privé d'Edimbourg. On désignait particulièrement Dundee et Balcarras. Mais le prince avait résolu qu'en tant que cela dépendrait de lui tout le passé serait couvert par une amnistie générale, et il se refusa nettement à faire aucune déclaration qui fût de nature à pousser au désespoir les plus coupables même des serviteurs de son oncle.

Balcarras fit de nombreuses visites à Saint-James, où il eut plusieurs audiences de Guillaume; il professa un profond respect pour Son Altesse, et convint que le roi Jacques avait commis de grandes fautes ; mais il ne voulut pas s'engager à voter sa déposition. Guillaume ne témoigna aucun déplaisir, mais lui dit en le congédiant : « Ayez soin, Mylord, de vous tenir dans les limites de la légalité; car si vous violez la loi, il faut vous attendre à en subir les conséquences [1]. »

Dundee paraît avoir été moins franc. Il employa Burnet comme médiateur, ouvrit une négociation avec Saint-James, déclara qu'il était disposé à se rallier au nouvel ordre de choses, obtint de Guillaume une promesse de protection, et promit, de son côté, de ne rien faire qui pût troubler la tranquillité publique. On ajouta tellement foi à ses protestations, qu'on le laissa repartir pour l'Ecosse sous l'escorte d'un détachement de cavalerie. Sans cette précaution, l'homme de sang, dont le nom n'était jamais prononcé qu'en frissonnant au foyer d'une famille presbytérienne, n'aurait pas, dans un pareil moment, traversé sans danger le Berwickshire et les Lothians [2].

Le mois de février tirait à sa fin, lorsque Dundee et Balcarras arrivèrent à Edimbourg. Ils avaient quelque espoir de se trouver éventuellement à la tête d'une majorité dans la Convention. Ils firent donc de grands efforts pour consolider et encourager leur parti. Aux royalistes rigides, qui se

[1] *Memoirs of the Lindsays.*
[2] Burnet, II, 22; *Memoirs of the Lindsays.*

faisaient scrupule de siéger dans une assemblée convoquée par un usurpateur, ils déclarèrent que le roi légitime désirait particulièrement qu'aucun ami de la monarchie héréditaine ne s'abstînt. Plus d'un esprit chancelant fut raffermi par l'assurance positive qu'une prompte restauration était inévitable. Gordon était décidé à rendre le château et avait commencé à faire enlever ses meubles ; mais Dundee et Balcarras lui persuadèrent de tenir encore quelque temps. Ils lui firent savoir qu'ils avaient reçu de Saint-Germain des pleins pouvoirs pour transférer la Convention à Stirling, et que, si les choses allaient mal à Edimbourg, ils feraient usage de ces pouvoirs [1].

La Convention se réunit.

Enfin le 14 mai, jour fixé pour la réunion des Etats arriva, et la salle du Parlement se trouva comble. Neuf prélats étaient à leurs places. Quand Argyle se présenta, un seul lord protesta contre l'admission d'une personne privée des honneurs de la pairie par une sentence légale, rendue dans les formes régulières et qui n'avait pas encore été révoquée. Mais cette objection fut écartée d'un commun accord. Lorsque Melville parut, aucune voix ne s'éleva contre son admission. L'évêque d'Edimbourg officia comme chapelain, et une de ses prières fut que Dieu vînt en aide au roi Jacques et le rétablît sur son trône [2]. On ne tarda pas à reconnaître que l'opinion générale de la Convention n'était nullement en harmonie avec cette prière. Le premier point à régler était le choix d'un président. Le duc d'Hamilton était soutenu par les Whigs, le marquis d'Athol par les Jacobites. Aucun de ces deux candidats ne possédait et ne méritait l'entière confiance de ceux qui l'appuyaient. Hamilton avait été conseiller privé de Jacques : il avait pris part à beaucoup de mesures qui ne pouvaient être justifiées, et ne s'était opposé qu'avec beaucoup de réserve et de mollesse aux attaques les plus audacieuses contre les lois et la religion de l'Ecosse. C'était seulement après l'arrivée des gardes écossais à Whitehall

[1] Balcarras. *Memoirs*.
[2] *Act. Parl. Scot.*, 14 mars 1689 ; *History of the late Revolution in Scotland*, 1690 ; *An Account of the Proceedings of the Estates of Scotland*, fol. Lond., 1689.

qu'il s'était hasarder à parler. Alors il s'était joint au parti vainqueur, et il avait dit aux Whigs qu'il n'avait feint d'être leur ennemi qu'afin de pouvoir leur être utile sans s'exposer aux soupçons. On pouvait encore moins se fier à Athol. Ses talents étaient d'un ordre très-inférieur, son caractère faux, pusillanime et cruel. Il avait acquis, sous le dernier règne, une fâcheuse notoriété par les actes de barbarie dont il s'était rendu coupable dans l'Argyleshire. Suivant la fortune dans son revirement, il s'était fait l'obséquieux courtisan du prince d'Orange; mais il avait été froidement accueilli, et son amour-propre blessé l'avait rejeté dans les rangs du parti qu'il avait abandonné [1]. Ni l'un ni l'autre de ces nobles rivaux n'avait cru devoir mettre les dignités et les biens de sa maison à l'enjeu du résultat de la lutte entre les deux rois. Le fils aîné d'Hamilton s'était déclaré pour Jacques, et le fils aîné d'Athol pour Guillaume, de sorte que, quoi qu'il arrivât, les deux couronnes — de duc et de marquis — et les deux propriétés, étaient en sûreté.

Mais, en Ecosse, les idées à la mode en matière de moralité politique étaient assez relâchées, et, d'un autre côté, le sentiment aristocratique était fort. Les Whigs étaient disposés à oublier qu'Hamilton siégeait naguère dans le conseil de Jacques, et les Jacobites qu'Athol venait de faire des avances à Guillaume. Ces deux nobles seigneurs étaient loin, il est vrai, d'offrir, sous le rapport de la versatilité politique, des exemples exceptionnels; mais sous le rapport du rang et de la puissance, ils avaient à peine un égal dans l'assemblée. Leur origine était illustre entre toutes, leur influence immense : l'un deux pouvait soulever le bas-pays de l'ouest, l'autre pouvait mettre en campagne une armée de montagnards du nord. Ce fut donc autour de ces chefs que se groupèrent les factions opposées.

Hamilton élu président.

On fit le dénombrement des votes, et il fut constaté qu'Hamilton avait une majorité de quarante voix. Il en résulta qu'une vingtaine de membres du parti vaincu passèrent im-

[1] Le récit de Balcarras présente Hamilton ainsi qu'Athol sous un jour très-défavorable. Voir aussi *Life of James*, II, 338, 339.

médiatement du côté des vainqueurs [1]. Une pareille défection, qui, à Westminster, aurait semblé étrange, paraît avoir excité peu de surprise à Edimbourg. C'est un fait remarquable que le même pays ait fourni à la même époque les exemples les plus étonnants des deux extrêmes de la nature humaine. L'histoire ne fait mention d'aucune classe d'hommes qui se soit jamais attachée à un principe avec une opiniâtreté plus inflexible que celle des Puritains d'Écosse. L'amende et la prison, les ciseaux et le fer rouge, les brodequins et la vis de pression, la potence même, ne pouvaient arracher au farouche Covenantaire une parole évasive à laquelle il fût possible de donner une interprétation contraire à son système théologique. Sur des points même indifférents il ne voulait pas entendre parler de transaction; et il n'était que trop enclin à considérer comme traîtres à la cause de la vérité tous ceux qui conseillaient la prudence et la charité. D'un autre côté, les Ecossais de cette génération qui jouèrent un rôle au Parlement et dans la Chambre du Conseil, étaient les serviteurs du pouvoir du jour, les plus vils et les plus éhontés que le monde ait jamais vus. Ces deux classes d'hommes inspiraient aux Anglais un égal étonnement. Il y avait, à la vérité, en Angleterre, beaucoup d'énergiques non-conformistes; mais il y en avait bien peu qui pussent être comparés pour l'entêtement, l'esprit de résistance et l'audace, aux hommes de l'école de Caméron. On comptait aussi en Angleterre beaucoup d'hommes politiques tarés; mais on en comptait peu qui fussent aussi complétement dépourvus de moralité, et surtout aussi complétement dépourvus de toute pudeur, que les hommes de l'école de Lauderdale. Peut-être est-il dans la nature des choses que le vice le plus endurci et le plus impudent se rencontre dans le voisinage presque immédiat de la vertu exagérée et impraticable. Là où des enthousiastes sont prêts à tuer ou à se faire tuer pour des bagatelles auxquelles des scrupules excessifs de conscience ont pu seuls donner de l'importance, il n'est pas étonnant que le seul mot de conscience devienne un objet de risée et de mépris pour les politiques habiles, pour les hommes d'affaires à la tête froide.

[1] *Act. Parl. Scot.*, 14 mars 1688-9; Balcarras. *Memoirs; History of the late Revolution in Scotland; Life of James*, II, 342.

Comité des Elections.

La majorité, renforcée par la foule des déserteurs de la minorité, procéda à la nomination d'un comité des élections. Quinze personnes furent choisies pour former ce comité, et il devint bientôt évident que douze de ces quinze personnes n'étaient pas disposées à examiner sévèrement la régularité d'aucune des opérations qui avaient eu pour résultat d'envoyer un Whig au Parlement. Le duc d'Hamilton fut, dit-on, dégoûté de la partialité grossière de ses propres partisans et s'efforça, mais avec peu de succès, de modérer leur violence [1].

Sommation au château d'Edimbourg.

Avant de commencer à s'occuper de l'objet pour lequel ils étaient réunis, les Etats crurent devoir assurer leur propre sûreté. Ils ne pouvaient être parfaitement tranquilles tant que la salle de leurs séances était commandée par les batteries du château. Une députation fut envoyée à Gordon pour l'inviter, au nom de la Convention, à évacuer la forteresse dans les vingt-quatre heures, avec promesse que, s'il obtempérait à cette injonction, on ne reviendrait pas sur sa conduite passée. Gordon demanda la nuit pour réfléchir. Pendant cette nuit, les exhortations de Dundee et de Balcarras fixèrent ses irrésolutions. Le lendemain, il fit parvenir sa réponse à la Convention. Elle était conçue en termes respectueux, mais évasifs. Il était très-éloigné, disait-il, d'avoir aucune intention hostile contre la ville d'Edimbourg, et surtout la moindre pensée de troubler la sécurité d'une auguste assemblée pour laquelle il professait une profonde vénération. Il souscrirait, si on le voulait, une obligation conditionnelle de vingt mille livres sterling comme caution de sa bonne conduite. Mais il était en communication avec le gouvernement actuellement établi en Angleterre. Il attendait d'heure en heure des dépêches de ce gouvernement, et tant qu'elles ne seraient pas arrivées, il ne se croyait point autorisé à se démettre de son commandement. Ces excuses ne furent point admises. Des hérauts, précédés de trompettes, furent envoyés pour sommer le château dans toutes les règles et pour déclarer passibles

[1] Balcarras *Memoirs; History of the late Revolution in Scotland*, 1690.

des peines de haute trahison ceux qui continueraient d'occuper cette forteresse contrairement à la volonté des États. Des gardes furent placés en même temps pour intercepter toute communication entre la garnison et la ville[1].

Dundee menacé par les Covenantaires.

Deux jours avaient été employés à ces préliminaires, et l'on s'attendait à ce que la grande lutte commencerait dans la matinée du troisième. Cependant la population d'Edimbourg était agitée. On s'était aperçu que Dundee avait fait des visites au château, et l'on attribuait à ses exhortations l'attitude qu'avait prise la garnison. On savait que ses anciens soldats se réunissaient autour de lui, et l'on pouvait craindre qu'il ne tentât quelque coup de tête. Dundee, de son côté, avait été informé que les covenantaires de l'ouest, qui remplissaient les étages inférieurs des maisons, avaient fait vœu de tirer vengeance de lui ; et véritablement lorsque l'on considère que leur caractère était singulièrement farouche et implacable; qu'on leur avait enseigné à considérer le meurtre d'un persécuteur comme un devoir; que parmi les exemples fournis par l'Ecriture Sainte, il n'y en avait pas qui eussent été plus souvent offerts à leur admiration qu'Aod poignardant Eglon, et Samuel coupant Agag en morceaux; qu'ils n'avaient jamais entendu leurs prédicateurs favoris parler avec plus d'enthousiasme d'aucun fait de l'histoire de leur propre pays que de l'assassinat du cardinal Beatoun et de l'archevêque Sharpe; dans de telles circonstances, disons-nous, on peut à bon droit s'étonner qu'un homme qui avait froidement fait couler le sang des saints ait pu, pendant un seul jour, se promener en sûreté dans *High Street*. L'ennemi que Dundee avait le plus de raison de craindre, était un jeune homme distingué par son courage et ses talents, qu'on appelait Guillaume Cleland. Cleland n'avait guère plus de seize ans lorsqu'il avait pris part à l'insurrection qui avait été étouffée au pont de Bothwell. Depuis, il avait été scandalisé par son humanité et sa modération quelques fanatiques

[1] *Act. Parl. Scot.*, 14 et 15 mars 1689; Balcarras, *Memoirs; London Gazette*, 25 mars; *History of the late Revolution in Scotland*, 1690; *Account of the proceedings of the Estates of Scotland*, 1689.

intraitables. Mais son nom était en haute estime auprès de la grande masse des Presbytériens. Il joignait, en effet, à la morale rigide et au zèle ardent d'un Puritain un esprit plus cultivé que ne l'avaient ordinairement ces sectaires. Ses manières étaient élégantes, ses talents littéraires et ses connaissances scientifiques respectables. C'était un linguiste, un mathématicien et un poëte. Il est vrai de dire que ses hymnes, ses odes, ses ballades et ses satires dans le genre hudibrastique, ont fort peu de valeur intrinsèque; mais si l'on songe qu'il n'était guère qu'un enfant lorsque la plupart de ces pièces furent composées, on doit reconnaître qu'elles attestent une remarquable vigueur d'esprit. Cleland était alors à Edimbourg; il exerçait une grande influence sur les Whigs de l'ouest qui s'y trouvaient réunis; il haïssait Dundee d'une haine mortelle, et l'on croyait qu'il méditait quelque acte de violence [1].

Le 15 mars, Dundee fut informé que quelques-uns des Covenantaires avaient pris entre eux l'engagement de le tuer, ainsi que Sire Georges Mackenzie, que son éloquence et son savoir, longtemps prostitués au service de la tyrannie, avaient rendu plus odieux aux Presbytériens qu'aucun autre homme de robe. Dundee demanda protection à Hamilton, et Hamilton lui conseilla de soumettre l'affaire à la Convention à sa prochaine séance [2].

[1] Voir Cleland, *Poems*, et les poésies à sa louange contenues dans le même volume, Edimbourg, 1697. On a affirmé à plusieurs reprises que ce William Cleland était le père de William Cleland, commissaire des Taxes, bien connu vingt ans après dans la société littéraire de Londres, qui rendit à Pope quelques services peu honorables, et dont le fils John fut l'auteur d'un livre infâme, qui n'a fait que trop de bruit. C'est une erreur complète. William Cleland qui se battit au pont de Bothwel, n'avait pas vingt-huit ans quand il fut tué au mois d'août 1689; et William Cleland, le commissaire des Taxes, mourut en septembre 1741, âgé de soixante-sept ans. Le premier ne peut donc pas avoir été le père de celui-ci. Voir *Exact Narrative of the Battle of Dunkeld*; *Gentleman's Magazine* pour 1740; et la note de Warburton au sujet de la lettre à l'éditeur de la *Dunciade*, lettre signée *W. Cleland*, mais écrite en réalité par Pope. Dans un document rédigé par sir Robert Hamilton, oracle des ultra Covenantaires, et lui-même un sanguinaire bandit, il est fait mention de Cleland comme ayant été jadis ligué avec ces fanatiques, mais comme ayant été ensuite fortement opposé à leurs principes. Il est probable que Cleland ne partageait pas la doctrine d'Hamilton que c'était un devoir sacré d'égorger des prisonniers de guerre qui s'étaient rendus à discrétion. Voir Hamilton, *Letter to the Societies*, 7 décembre 1685.

[2] Balcarras, *Memoirs*.

Lettre de Jacques à la Convention.

Avant cette séance, un individu nommé Crane arriva de France, avec une lettre adressée aux Etats par le roi fugitif. Cette lettre était cachetée : le porteur, chose étrange, n'était pas muni d'une copie, pour la gouverne des chefs du parti jacobite; il n'était chargé non plus d'aucun message, écrit ou verbal, pour l'un ou l'autre des agents de Jacques. Balcarras et Dundee furent mortifiés de voir qu'on avait si peu de confiance en eux, et tourmentés par des doutes pénibles sur le contenu d'un document si important. Ils étaient disposés, cependant à espérer pour le mieux. Le roi Jacques ne pouvait, dans sa position, être assez mal inspiré pour avoir agi en opposition directe aux conseils et aux prières de ses amis. On trouverait sans doute, en ouvrant sa lettre, qu'elle contenait des assurances grâcieuses qui encourageraient les royalistes et concilieraient les Whigs modérés. Ses partisans décidèrent donc qu'elle serait produite.

La Convention s'étant réunie dans la matinée du samedi 16 mars, il fut proposé de prendre des mesures pour la sûreté personnelle de ses membres. On allégua que la vie de Dundee avait été menacée; qu'on avait vu deux hommes de mauvaise mine rôdant autour de la maison où il logeait, et qu'on les avait entendus dire qu'ils traiteraient le chien comme il les avait traités. Mackenzie se plaignit d'être également en danger, et, avec son abondance et sa force habituelles de langage, réclama la protection des Etats. Mais la majorité parut traiter l'affaire assez légèrement, et la Convention passa à l'ordre du jour [1].

On annonça alors que Crane était à la porte de la salle. Il fut introduit. La lettre dont il était porteur fut déposée sur le bureau. Hamilton fit observer que le comte de Leven avait entre les mains une communication du prince par l'autorité duquel les Etats avaient été convoqués, et que cette communication paraissait avoir droit à la priorité. La Convention

[1] Balcarras, *Memoirs*. Mais le compte rendu le plus complet de ces transactions se trouve dans quelques notes manuscrites qui existent à la bibliothèque de la Faculté des avocats. Les dates données par Balcarras ne sont pas toujours exactes. Il est probable qu'il se fiait sur ce point à sa mémoire. Je les ai rectifiées d'après les *Parliamentary Records*.

partagea cette opinion; et lecture fut donnée de la lettre si prudente et si mesurée de Guillaume.

On proposa ensuite d'ouvrir la lettre de Jacques. Les Whigs objectèrent à cette motion qu'il était possible que cette lettre contînt un ordre de dissoudre la Convention. Ils demandèrent donc qu'avant de briser le cachet, les États décidassent qu'ils continueraient de siéger, nonobstant tout ordre contraire. Les Jacobites, qui ne savaient pas plus que les Whigs ce qu'il y avait dans la lettre, accueillirent cette proposition avec empressement. Une résolution fut prise, par laquelle les membres s'engageaient à considérer comme nul tout ordre qui leur enjoindrait de se séparer, et à rester assemblés jusqu'à ce qu'ils eussent achevé leur tâche, qui avait pour objet d'assurer les libertés civiles et religieuses de l'Écosse. Cette résolution fut signée par presque tous les lords et gentilshommes présents. Sept évêques, sur neuf, y souscrivirent. On peut voir encore sur le document original les noms de Dundee et de Balcarras, écrits de leur propre main. Balcarras chercha plus tard à excuser ce qui, d'après ses principes, était sans contredit un acte flagrant de trahison, en disant que c'était par zèle pour l'intérêt de leur maître que lui et ses amis avaient souscrit à une déclaration de rébellion contre l'autorité de leur maître; qu'ils s'attendaient à ce que la lettre produirait l'effet le plus salutaire, et que s'ils n'avaient pas fait quelque concession à la majorité, la lettre n'aurait pas été ouverte.

Effet produit par la lettre de Jacques.

Quelques minutes suffirent pour détruire cruellement les illusions de Balcarras. La lettre, sur laquelle on avait fondé tant d'espérances et qui avait inspiré tant de craintes, fut lue avec tous les honneurs avec lesquels les parlements écossais étaient dans l'usage d'accueillir les communications royales : mais chacun de ses mots portait le désespoir dans le cœur des Jacobites. Il était évident que l'adversité n'avait enseigné à Jacques ni la sagesse, ni la clémence. Tout respirait l'entêtement, la cruauté, l'insolence. Un pardon était promis aux traîtres qui, dans le délai d'une quinzaine, rentreraient dans le devoir. Tous les autres devaient être l'objet d'inexorables vengeances. Non-seulement le monarque déchu n'exprimait

aucun regret des actes injurieux dont il s'était rendu coupable ; mais sa lettre même était une nouvelle injure : car elle était écrite et contresignée par l'apostat Melfort qui, d'après les statuts du royaume, était incapable de remplir la charge de secrétaire, et qui n'était pas moins abhorré par les Tories protestants que par les Whigs. Cette lecture jeta l'assemblée dans un état d'effervescence. Les ennemis de Jacques s'exprimaient avec beaucoup de force et de véhémence. Ses amis, irrités et honteux de sa conduite, virent qu'il était inutile de chercher à prolonger la lutte dans la Convention. Chacun des votes qui avait pu être douteux avant l'ouverture de cette lettre fatale, était maintenant perdu sans ressources. La séance fut levée au milieu d'une vive agitation [1].

On était à l'après-midi du samedi. Il ne devait pas y avoir de séance avant le lundi matin. Les chefs jacobites tinrent conseil, et décidèrent que le moment était venu de prendre un grand parti. Il fallait que Dundee et Balcarras fissent usage des pouvoirs qui leur avaient été confiés ; il fallait que la minorité quittât sur-le-champ Édimbourg et se transportât à Stirling. Athol approuva ces mesures et s'engagea à amener des Higlands un corps nombreux d'hommes de son clan pour protéger les délibérations de la Convention royaliste. Tout fut arrangé pour cette scission ; mais, dans l'espace de quelques heures, la lenteur d'un homme et la précipitation d'un autre firent échouer tout le plan.

Fuite de Dundee.

Le lundi arriva. Les lords et les gentilshommes jacobites montaient à cheval pour prendre la route de Stirling, lorsque Athol demanda un délai de vingt-quatre heures. Il n'avait personnellement aucun motif pour se presser. En restant à Edimbourg, il ne courait aucun risque d'être assassiné. En partant, au contraire, il s'exposait à tous les risques inséparables de la guerre civile. Les membres de son parti ne voulant pas se séparer de lui, consentirent à l'ajournement qu'il réclamait, et se rendirent encore une fois à la salle du Parlement.

[1] *Act. Parl. Scot.*, 16 mars 1688-9 ; Balcarras, *Memoirs ; History of the late Revolution in Scotland*, 1690 ; *Account of the proceedings of the Estates of Scotland*, 1689 ; *London Gazette*, 25 mars 1689 ; *Life of James*, II, 342. Burnet commet, à l'occasion de ces faits, d'étranges erreurs.

Dundee seul refusa de retarder son départ d'un seul moment. Sa vie était en danger. La Convention lui avait refusé sa protection. Il ne voulait pas rester en butte aux pistolets et aux poignards des assassins. Balcarras eut beau lui représenter qu'en partant seul il donnerait l'alarme et ferait avorter l'entreprise, il persista dans sa résolution. Tout brave qu'il était, et l'on n'en saurait douter, Dundee, comme beaucoup d'autres hommes d'une bravoure incontestable, paraît ne pas avoir été à l'épreuve du danger d'être assassiné, comme il l'était à celle de toute autre forme de danger. Il savait ce qu'était la haine des Covenantaires; il savait combien il avait mérité cette haine, et il était torturé par cette conscience de forfaits inexpiables et par cette crainte d'un terrible châtiment, que les anciens polythéistes personnifiaient sous le nom redoutable de Furies. Ses anciens compagnons d'armes, les Satans et les Belzébuths qui avaient partagé ses crimes et qui maintenant partageaient ses périls, étaient prêts à l'accompagner dans sa fuite.

Séance orageuse de la Convention.

Cependant la Convention s'était réunie. Mackenzie avait la parole et se plaignait en termes pathétiques de la position pénible où se trouvaient les Etats, exposés à la fois aux canons d'une forteresse et aux menaces d'une populace fanatique, lorsqu'il fut interrompu par l'arrivée de quelques sentinelles, accourues des postes voisins du château. Elles avaient vu Dundee à la tête de cinquante chevaux sur la route de Stirling. Cette route passait au pied du grand rocher sur lequel est bâtie la citadelle. Gordon s'était montré sur les remparts, et avait fait signe qu'il avait quelque chose à dire. Dundee avait alors grimpé assez haut pour entendre et pour se faire entendre, et il était en ce moment même en conférence avec le duc. Jusqu'à ce moment la haine que portaient les membres presbytériens de l'assemblée au persécuteur impitoyables de leur coreligionnaires avait été contenue par le décorum des formes parlementaires. Mais l'explosion fut terrible. Hamilton lui-même, qui, de l'aveu de ses adversaires avait rempli jusqu'alors les devoirs de la Présidence avec gravité et impartialité, se fit remarquer entre tous ses collègues par la violence de son langage. « Il est grand temps,

s'écria-t-il, que nous avisions à notre sûreté. Les ennemis de notre religion et de notre liberté civile se réunissent de toutes parts, et nous sommes fondés à soupçonner qu'ils ont des complices jusque dans cette enceinte. Qu'on ferme les portes. Qu'on dépose les clefs sur la table. Que personne ne sorte, si ce n'est les lords et les gentilshommes que nous allons désigner pour appeler aux armes les citoyens. Il y a dans Edimbourg quelques braves gens venus de l'ouest, et dont je puis répondre. » L'assemblée poussa un cri général d'assentiment. Plusieurs membres de la majorité déclarèrent qu'ils avaient, eux aussi, amené avec eux des hommes sur lesquels ils pouvaient compter, et qui, au premier signal, prendraient les armes contre Claverhouse et ses dragons. Tout ce qu'Hamilton avait proposé fut immédiatement mis à exécution. Les Jacobites, dont l'attitude était silencieuse et toute passive, se trouvèrent prisonniers. Leven sortit et fit battre la générale. Les Covenantaires du Lanarkshire et de l'Ayrshire s'empressèrent de répondre à ce signal. Cet assemblage ne présentait pas un aspect très-militaire, mais il suffit, et au delà, pour intimider les partisans de la maison de Stuart. Quant à Dundee, il n'y avait rien à espérer ou à craindre. Descendu du rocher sur les flancs duquel il s'était hissé, il avait rejoint ses cavaliers et pris au galop la direction de l'ouest. Hamilton ordonna alors qu'on rouvrît les portes, et les membres suspects purent se retirer. Humiliés et découragés, s'estimant cependant heureux de s'être si bien tirés d'affaire, ils se glissèrent à travers la foule de farouches fanatiques qui remplissait *High Street*. Il n'y avait plus maintenant à songer à une scission [1].

Le lendemain, il fut résolu que le royaume serait mis en état de défense. Le préambule de cette résolution contenait un blâme sévère infligé au traître qui, quelques heures après avoir pris l'engagement, par un acte signé de sa propre main, de ne pas abandonner son poste à la Convention, avait donné l'exemple de la défection et le signal de la guerre civile. Il fut enjoint à tous les protestants, de seize à soixante ans, de se tenir prêts à se rassembler en armes au premier

[1] Balcarras, *Memoirs;* Manuscrits de la bibliothèque de la Faculté des Avocats.

appel; et, afin que personne ne pût prétexter cause d'ignorance, ordre fut donné aux autorités de faire proclamer l'édit sur toutes les places de marché du royaume [1].

Les États s'occupèrent ensuite d'adresser une lettre de remercîments à Guillaume. Cette lettre fut signée par beaucoup de nobles et de gentilshommes qui étaient dans les intérêts du monarque banni. Mais les évêques refusèrent, à l'unanimité, d'y apposer leurs noms.

On nomme un comité pour préparer un plan de gouvernement.

C'était depuis longtemps la coutume des Parlements d'Ecosse de charger de la préparation des Actes un certain nombre de membres, que l'on désignait sous le nom de *Lords des Articles.* Conformément à cet usage, le soin de préparer un plan de gouvernement fut délégué à un comité de vingt-quatre. Ce comité se composait de huit pairs, de huit représentants de comtés et de huit représentants de villes. Les Whigs s'y trouvaient en majorité, et pas un seul prélat n'y siégeait.

L'ardeur des Jacobites, refroidie par une suite de revers, fut, vers cette époque, un moment ranimée par l'arrivée du duc de Queensberry, venant de Londres. Ce seigneur joignait à l'élévation du rang une grande influence; son caractère était honorable, relativement à celui des hommes qui l'entouraient. Alors que le papisme dominait, il avait été fidèle à la cause de l'Eglise protestante, et depuis que le whiggisme avait le dessus, il avait été fidèle à la cause de la monarchie héréditaire. Quelques personnes pensaient que, s'il avait pris plus tôt sa place au Parlement, il aurait pu rendre d'importants services à la maison des Stuarts [2]. Même dans ces conjonctures, les stimulants qu'il appliqua à son parti faible et abattu, produisirent quelques légers symptômes d'un retour de vigueur. On trouva le moyen de communiquer avec Gordon, qui fut instamment invité à tirer sur la ville. Les Jacobites espéraient qu'aussitôt que les boulets auraient abattu quelques cheminées, les Etats s'ajourneraient à Glasgow. On gagnerait ainsi du temps, et les royalistes pourraient mettre à

[1] *Act. Parl. Scot*, 19 mars 1688-9; *History of the late Revolution in Scotland*, 1690.
[2] Balcarras.

exécution leur ancien projet de se réunir en une Convention séparée. Mais Gordon refusa positivement d'assumer sur lui une aussi grande responsabilité, sans autre garantie que l'invitation d'une petite faction [1].

Cependant les Etats avaient une garde sur laquelle ils pouvaient mieux compter que sur les turbulents et indisciplinés Covenantaires de l'ouest. Une escadre de vaisseaux de guerre anglais était arrivée de la Tamise dans le *Frith of Forth.* A bord de ces bâtiments se trouvaient les trois régiments écossais qui étaient venus de Hollande avec Guillaume. Ce prince les avait choisis très-judicieusement pour protéger l'assemblée qui allait constituer le gouvernement de leur pays; et, pour ne donner aucun sujet de jalousie à un peuple extrêmement chatouilleux sur tout ce qui touche à l'honneur national, il avait fait sortir des rangs tous les soldats hollandais, et réduit ainsi l'effectif de ces trois régiments à environ onze cents hommes. Cette petite force était commandée par André Mackay, montagnard de noble origine, qui avait servi longtemps sur le continent. Mackay était distingué d'ailleurs par une bravoure à toute épreuve et par des sentiments de piété que l'on rencontre rarement chez les soldats de fortune. La Convention adopta une résolution qui le nommait général de ses troupes. Quand la question fut mise aux voix, l'archevêque de Glasgow, ne voulant pas sans doute prendre part à une pareille usurpation de pouvoirs qui appartenaient au roi seul, demanda que les prélats fussent dispensés de voter. Des ecclésiastiques, dit-il, n'avaient pas à se mêler de dispositions militaires. « Une nouvelle lumière, répondit ironiquement un membre, vient d'éclairer subitement les Pères de l'Eglise. J'ai vu moi-même des ordres militaires signés de la main du très-révérend personnage qui est devenu tout à coup si scrupuleux. Il y avait une différence, il est vrai : les ordres dont je parle étaient pour courir sus aux protestants, et la résolution soumise à l'assemblée a pour objet de nous protéger contre les papistes [2].

L'arrivée des troupes de Mackay et la détermination prise par Gordon de ne point agir, calmèrent l'ardeur des Jacobites.

[1] Balcarras.
[2] *Act. Parl. Scot.; History of the late Revolution,* 1690; *Memoirs of North Britain,* 1715.

Il leur restait, à la vérité, encore une chance. Ils auraient pu, peut-être, en se réunissant aux Whigs qui désiraient une union avec l'Angleterre, retarder pendant longtemps l'organisation du gouvernement. Une négociation fut même ouverte dans ce but, mais bientôt interrompue. On ne tarda pas à reconnaître, en effet, que le parti qui était pour Jacques était en réalité hostile à l'union, et que le parti qui était pour l'union était en réalité hostile à Jacques. Ces deux partis n'ayant, par le fait, aucun objet en commun, le seul résultat d'une coalition entre eux eût été de faire de l'un des deux l'instrument de l'autre. La question de l'union ne fut donc pas soulevée[1]. Quelques Jacobites se retirèrent dans leurs châteaux; d'autres, tout en restant à Édimbourg, cessèrent de se montrer au Parlement; un grand nombre se rallièrent à la majorité, et lorsque les résolutions préparées par la commission des Vingt-Quatre furent soumises à la Convention, il se trouva que le parti qui s'était, le premier jour de la session, groupé autour d'Athol, était réduit à rien.

Résolutions proposées par la Commission.

Les résolutions avaient été conçues, autant que possible, d'après le modèle récemment tracé à Westminster. Sur un point important, cependant, il était absolument nécessaire que la copie s'écartât de l'original. Les Etats d'Angleterre avaient mis en avant deux chefs d'accusation contre Jacques, son mauvais gouvernement et sa fuite; et, grâce à l'emploi du mot « abdication, » ils avaient, en sacrifiant quelque peu la précision verbale, éludé la question de savoir si des sujets peuvent légitimement déposer un mauvais prince. Cette question, les Etats d'Ecosse ne pouvaient l'éluder. Ils ne pouvaient prétendre que Jacques eût abandonné son poste; car jamais, depuis son avénement au trône, il n'avait résidé en Ecosse. Ce royaume avait été pendant de longues années, gouverné par des souverains qui habitaient un autre pays. Tout le mécanisme de l'administration avait été organisé dans la supposition que le roi serait absent, et ce mécanisme n'était pas nécessairement dérangé par cette fuite qui, en Angleterre, avait dissous tout gouvernement et suspendu le cours ordinaire de

[1] Balcarras.

la justice. C'était seulement par lettre que le roi, lorsqu'il était à Whitehall, pouvait communiquer avec le Conseil et le Parlement qui siégeaient à Edimbourg; et il pouvait également communiquer avec eux par lettre, lorsqu'il était à Saint-Germain ou à Dublin. Les Vingt-Quatre furent donc forcés de proposer aux Etats une résolution par laquelle il était explicitement déclaré que Jacques VII avait, par sa mauvaise conduite, encouru la déchéance. Beaucoup d'écrivains ont tiré des termes de cette résolution la conséquence que les vrais principes politiques avaient fait plus de progrès en Ecosse qu'en Angleterre. Mais l'histoire tout entière des deux pays, depuis la Restauration jusqu'à l'Union, prouve que cette conclusion est erronée. Les Etats d'Ecosse s'exprimèrent nettement, par la raison fort simple qu'il était impossible, dans leur position, d'employer un langage évasif.

Celui qui prit la principale part à la rédaction de la résolution et à sa défense, fut sir John Dalrymple, qui remplissait naguère les fonctions de Lord-avocat et qui avait été complice de quelques-uns des méfaits qu'il dénonça avec une grande force de dialectique et une haute éloquence. Il fut vigoureusement secondé par sir James Montgomery, représentant du Ayrshire, homme de beaucoup de talent, mais d'une moralité relâchée, d'un caractère turbulent, d'une insatiable cupidité et d'une malveillance implacable. L'archevêque de Glasgow et sir Georges Mackenzie parlèrent en sens contraire; mais leur faconde n'eut d'autre effet que d'ôter à leur parti l'avantage de pouvoir alléguer que la Convention était en état de contrainte, et que la liberté de la parole avait été refusée aux défenseurs de la monarchie héréditaire.

Quand la question fut mise aux voix, Athol, Queensberry et quelques-uns de leurs amis se retirèrent. Cinq membres seulement votèrent contre la résolution qui déclarait que Jacques avait perdu ses droits à l'obéissance de ses sujets. Quand on fit la motion de procéder au règlement de ce qui concernait la couronne d'Ecosse conformément à ce qui avait été fait pour la couronne d'Angleterre, Athol et Queensberry rentrèrent dans la salle. Ils avaient eu des doutes, dirent-ils, sur le point de savoir s'ils pouvaient légitimement déclarer le trône vacant; mais, du moment où le trône avait

été déclaré vacant, ils n'hésitaient point à reconnaître que Guillaume et Marie devaient y être appelés.

Guillaume et Marie proclamés.

La Convention se rendit alors processionnellement dans *High Street.* Quelques-uns des principaux nobles du royaume, accompagnés du lord prévôt de la capitale et des hérauts, montèrent les degrés de la tour octogone au haut de laquelle s'élevait la croix de la cité, surmontée de la licorne d'Ecosse[1]. Hamilton donna lecture du vote de la Convention, et un roi d'armes proclama les nouveaux souverains au bruit des trompettes. Le même jour les Etats firent publier un ordre qui enjoignait aux membres du clergé paroissial, sous peine de déposition, de donner connaissance à leurs ouailles, du haut de la chaire, de la proclamation qui venait d'être lue à la croix de la cité, et de prier pour le roi Guillaume et la reine Marie.

Revendication de droits. — Abolition de l'épiscopat.

Cependant l'interrègne n'était pas déterminé. Les nouveaux souverains avaient été proclamés; mais ils n'avaient pas encore été mis en possession de l'autorité royale par une offre formelle et une acceptation également formelle. A Edimbourg, comme à Westminster, il parut nécessaire que l'acte qui constituait le gouvernement définît nettement et revendiquât d'une manière solennelle ces priviléges du peuple que les Stuarts avaient illégalement enfreints. Une revendication de droits fut donc rédigée par les Vingt-Quatre et adoptée par la Convention. A ce document, qui était présenté comme un simple exposé de la loi telle qu'elle était, on ajouta un supplément contenant une liste de griefs auxquels il ne pouvait être remédié que par de nouvelles lois. La Convention, avec une grande prudence pratique, mais au mépris de faits notoires et d'arguments sans réplique, plaça dans la revendication de droits un article très-important, qu'on se serait naturellement attendu à trouver en tête de cette liste supplémentaire. Personne ne pouvait nier que l'épiscopat ne fût établi par Acte du Parlement. Le pouvoir exercé par les évêques

[1] Nos lecteurs se rappelleront la malédiction que sir Walter Scott a lancée, dans le cinquième chant de *Marmion,* contre les barbares qui ont enlevé cet intéressant monument.

pouvait être pernicieux, contraire à l'Ecriture, contraire au christianisme : mais il n'était certainement pas illégal ; et le déclarer illégal était outrager le sens commun. Les chefs whigs tenaient beaucoup plus à se débarrasser de l'épiscopat qu'à se montrer bons logiciens et publicistes accomplis. S'ils faisaient de l'abolition de l'épiscopat un article du contrat aux termes duquel Guillaume devait tenir la couronne, ils atteignaient leur but, quoique d'une manière qui prêtait beaucoup à la critique. D'un autre côté, s'ils se bornaient à décider que l'épiscopat était une institution nuisible que la législature ferait bien d'abolir à quelque époque future, il pourrait arriver que cette résolution, bien qu'irréprochable dans sa forme, fût stérile en conséquences. Ils savaient que Guillaume ne sympathisait nullement avec leur aversion pour les évêques, et qu'en supposant même qu'il eût été beaucoup plus partisan qu'il ne l'était du modèle calviniste, ses rapports avec l'Eglise anglicane lui rendraient difficile et dangereux de se déclarer hostile à une partie fondamentale de la constitution de cette Eglise. S'il devenait roi d'Ecosse sans être lié par aucun engagement à ce sujet, il y avait lieu de craindre qu'il n'hésitât à faire passer un Acte qui serait envisagé avec horreur par la grande majorité de ses sujets en Angleterre. Il était donc extrêmement désirable que la question fût réglée tandis que le trône était encore vacant. A cette opinion se ralliaient beaucoup d'hommes politiques qui n'avaient aucune aversion pour les rochets et les mitres, mais qui désiraient que Guillaume eût un règne tranquille et prospère. Le peuple écossais — ainsi raisonnaient ces hommes — haïssait l'épiscopat. Les Anglais l'aimaient. Laisser à Guillaume une voix dans l'affaire, c'était le mettre dans la nécessité de blesser vivement les affections d'une des nations qu'il gouvernait. Il était donc évidemment de son intérêt que cette question, qu'il ne pouvait trancher d'aucune manière sans soulever contre lui de formidables clameurs, fût tranchée pour lui par d'autres qui n'étaient pas exposés au même danger. Il n'était pas encore souverain de l'Ecosse. Tant que durait l'interrègne, le pouvoir suprême appartenait aux Etats ; et les épiscopaux d'Angleterre ne pouvaient le rendre responsable de ce que feraient les Etats. Dalrymple le père écrivit de Londres, à ce sujet, avec beaucoup de force ; et l'on ne

saurait guère douter qu'il n'exprimât la pensée de son maître. Guillaume aurait éprouvé un sincère plaisir à voir les Ecossais accepter un épiscopat modifié. Mais, du moment où cela ne pouvait être, il était certainement à désirer qu'ils prononçassent eux-mêmes, pendant qu'ils n'avaient pas encore de roi pour contrôler leurs actes, l'irrévocable condamnation de l'institution qu'ils abhorraient [1].

La Convention introduisit donc dans la revendication de droits, et en apparence avec peu de débats, une clause portant que l'épiscopat était un insupportable fardeau pour le royaume, qu'il était depuis longtemps odieux à la masse du peuple, et qu'il devait être aboli.

Torture.

Rien, dans ce qui se passa alors à Édimbourg, n'étonne plus un Anglais que la manière dont les États traitèrent la question de la torture. En Angleterre, la torture avait toujours été illégale. Dans les plus mauvais temps, les juges l'avaient ainsi déclaré à l'unanimité. Les princes qui y avaient quelquefois eu recours, l'avaient, autant que possible, appliquée en secret, n'avaient jamais prétendu qu'ils eussent agi conformément à la loi écrite ou au droit commun, et ils s'étaient excusés en disant que le danger extraordinaire auquel l'État se trouvait exposé les avait contraints à prendre sur eux la responsabilité de l'emploi de moyens extraordinaires de défense. Aucun parlement anglais n'avait donc jamais cru nécessaire de faire une loi ou d'adopter une résolution à ce sujet. Il ne fut fait mention de la torture ni dans la pétition de droit, ni dans aucun des statuts émanés du long Parlement. Pas un membre de la Convention de 1689 ne songea à proposer d'insérer dans l'acte qui appelait au trône le prince et la princesse d'Orange une déclaration contre l'emploi des chevalets et des vis de pression dans le but de forcer des prisonniers à s'accuser eux-mêmes. Une semblable déclaration aurait été considérée avec raison comme affaiblissant plutôt que fortifiant un principe qui, depuis le temps des Plantage-

[1] Il ne sera ni sûr ni obligeant pour le roi d'attendre que ce point soit décidé après la fixation du gouvernement par un acte du Parlement, dont il sera responsable. » Dalrymple à Melville, 5 avril 1689; *Leven and Melville Papers.*

nets, les plus illustres magistrats de *Westminster-Hall* s'étaient plu à reconnaître et à signaler avec orgueil comme un des traits distinctifs de la jurisprudence anglaise [1]. Dans la revendication écossaise de droits, l'usage de la torture, sans preuves, ou dans les cas ordinaires, fut déclaré contraire à la loi; ce qui, par une conséquence toute naturelle, équivalait à déclarer que l'usage de la torture était conforme à la loi, dans les cas de crimes extraordinaires ou lorsqu'il existait de fortes preuves. Les Etats, d'ailleurs, ne mentionnèrent pás l'usage de la torture au nombre des griefs qui réclamaient l'intervention de la législature. La vérité est qu'ils ne pouvaient condamner l'usage de la torture sans se condamner eux-mêmes. Le hasard avait voulu que, tandis qu'ils étaient occupés à régler la question du gouvernement, l'éloquent et savant Lord-président Lockhart fut lâchement assassiné dans une rue par laquelle il passait, un dimanche en revenant de l'église. L'assassin fut arrêté, et se trouva être un misérable qui, ayant traité sa femme d'une manière barbare et l'ayant mise à la porte, avait été contraint par un ordre de la cour de session à pourvoir à ses besoins. Une haine furieuse contre les juges qui avaient protégé cette infortunée s'était emparée de son esprit, et l'avaient poussé à un crime horrible. Il était naturel qu'un meurtre accompagné de tant de circonstances aggravantes excitât l'indignation des membres de la Convention. Cependant ils auraient dû considérer la gravité des conjonctures et l'importance de leur propre mission. Malheureusement, dans l'entraînement de la passion, ils donnèrent l'ordre aux magistrats d'Edimbourg d'appliquer les bottines au prisonnier, et nommèrent une commission pour surveiller l'opération. Sans ce fâcheux incident, il est probable que la loi d'Ecosse, en ce qui concerne la torture, eût été immédiatement assimilée à la loi d'Angleterre [2].

Après avoir arrêté la revendication de droits, la convention s'occupa de réviser le serment du couronnement. Trois membres furent ensuite désignés pour porter à Londres l'acte constitutif du gouvernement. Argile, bien qu'à la rigueur il ne fût pas pair, fut choisi pour représenter la pairie; sir James

[1] On trouve dans Fortescue un passage remarquable à ce sujet.
[2] *Act. Parl. Scot.* 1er avril 1689; *Orders of committee of Estates*, 16 mai 1689; *London Gazette*, 11 avril.

Montgomery représentait les commissaires des comtés, et sir John Dalrymple les commissaires des villes.

Les Etats s'ajournèrent alors pour quelques semaines, après avoir au préalable adopté une résolution par laquelle Hamilton était autorisé à prendre les mesures qui pourraient être nécessaires pour le maintien de la paix publique jusqu'à la fin de l'interrègne.

Guillaume et Marie acceptent la couronne d'Ecosse.

La cérémonie de l'inauguration fut distinguée des spectacles de ce genre par quelques circonstances d'un haut intérêt. Le 11 mai, les trois commissaires se rendirent à la Chambre du Conseil à Whitehall, d'où ils passèrent, accompagnés de la plupart des Ecossais de distinction qui se trouvaient alors à Londres, dans la salle du Banquet. Guillaume et Marie y étaient assis sous un dais. Un cercle brillant de membres de la noblesse d'Angleterre et de personnages éminents se tenait debout autour du trône; mais l'épée d'Etat était confiée à un lord écossais, et le serment officiel fut administré suivant l'usage d'Ecosse. Argyle en lut lentement la formule. Les augustes époux, la main levée vers le ciel, répétèrent les mots après lui, jusqu'à ce qu'on fût arrivé à la dernière clause. Là, Guillaume s'arrêta. Cette clause contenait la promesse d'extirper tous les hérétiques et tous les ennemis du vrai culte de Dieu ; et il était notoire que, dans l'opinion de beaucoup d'Ecossais, non-seulement tous les catholiques romains, mais tous les épiscopaux protestants, tous les Indépendants, Anabaptistes et Quakers, tous les Luthériens, et tous les Presbytériens même de la Grande-Bretagne qui ne se considéraient point comme engagés par la Ligue et le Covenant solennel, étaient ennemis du vrai culte de Dieu [1]. Le roi avait prévenu les commissaires

[1] Comme on a prétendu récemment que les ultra-presbytériens n'avaient pas une mauvaise opinion des luthériens, je citerai deux preuves décisives de l'exactitude de ce que j'ai avancé dans mon texte. Dans le livre intitulé *Faithful contendings displayed*, se trouve un compte rendu de ce qui se passa dans l'assemblée générale des sociétés réunies de Covenantaires, le 24 octobre 1688. On mit en avant la question de savoir si l'on formerait une association avec les Hollandais. « Il fut résolu à l'unanimité, dit le secrétaire des sociétés, qu'on ne pouvait s'associer avec les Hollandais en corps, ni se mettre formellement sous leur direction, attendu qu'ils forment un mélange impur de sectaires réformés et de luthériens pleins de

qu'il ne pouvait prêter cette partie du serment sans une explication nette et publique, et les commissaires avaient été autorisés par la Convention à donner telle explication qui lui paraîtrait satisfaisante. « Je ne veux pas, dit-il alors, prendre » l'engagement de me faire persécuteur.» « Ni les termes de ce » serment, répondit l'un des commissaires, ni les lois » d'Ecosse, n'imposent d'obligations semblables à Votre » Majesté.» « Dans ce sens donc, je jure, dit Guillaume; et je vous en prends tous à témoin, Milords et Messieurs.» Les détracteurs de ce prince eux-mêmes ont généralement reconnu que, dans cette grande occasion, il avait agi avec droiture, dignité et sagesse [1].

Mécontentement des Covenantaires.

Comme roi d'Ecosse, Guillaume ne tarda pas à se trouver en présence de toutes les difficultés qu'il avait rencontrées comme roi d'Angleterre, et d'autres difficultés qui étaient heureusement inconnues en Angleterre. Aucune classe, en Ecosse, n'était plus mécontente de la Révolution que la classe qui lui devait le plus. La manière dont la Convention avait tranché la question ecclésiastique n'avait pas été plus blessante pour les évêques eux-mêmes que pour ces fougueux covenantaires qui avaient pendant longtemps, au mépris du sabre et de la carabine, des bottines et de la potence, adoré leur Créateur à leur guise, dans les cavernes et au sommet des montagnes. Vit-on jamais, s'écriaient ces fanatiques, une pareille indécision entre deux opinions, une pareille transaction entre le Seigneur et Baal? Les Etats au-

malice, et qu'il serait contraire aux principes de l'Eglise d'Ecosse de faire cause commune avec eux. » Dans la *Protestation and Testimony*, rédigée le 2 octobre 1707, les sociétés réunies se plaignent de ce que la couronne a été fixée sur la tête « du prince de Hanovre, qui a été nourri et élevé dans la religion luthérienne, laquelle non-seulement diffère de la nôtre, mais est sur beaucoup de points contraire à cette pureté de doctrine, de réformation et de religion à laquelle ces nations étaient arrivées, ainsi qu'il est notoire. » Elles ajoutent : « L'admission d'une telle personne pour régner sur nous est non-seulement contraire à notre solennelle Ligue et Covenant, mais à la parole même de Dieu. Deut. XVII. »

[1] *History of the late Revolution in Scotland; London Gazette*, 16 mai 1689. Le compte rendu officiel de ce qui se passa a été évidemment rédigé avec beaucoup de soin. Voir aussi *Royal Diary*, 1702. L'auteur de cet ouvrage prétend avoir reçu ses informations d'un ecclésiastique qui était présent.

raient dû dire que l'épiscopat était une abomination aux yeux de Dieu, et que, pour obéir à sa parole et par crainte de son juste jugement, ils étaient résolus à traiter ce grand péché et ce scandale national comme avaient fait ces pieux chefs d'autrefois, qui avaient coupé les bosquets et renversé les autels de Chamos et d'Astarté. Malheureusement l'Ecosse était gouvernée, non par de pieux Josias, mais par de négligents Gallions. La hiérarchie antichrétienne avait été abolie, non pas parce qu'elle était une insulte au ciel, mais parce qu'on trouvait qu'elle était une charge sur la terre; non pas parce qu'elle était odieuse au chef suprême de l'Eglise, mais parce qu'elle était odieuse au peuple. L'opinion publique était-elle donc la pierre de touche du bien et du mal en matière de religion? L'ordre que le Christ avait établi dans sa propre maison ne devait-il pas être considéré comme également sacré dans tous les pays et dans tous les temps? et n'y avait-il pas d'autre raison pour observer cet ordre en Ecosse qu'une raison qu'on pouvait invoquer avec la même force pour maintenir l'épiscopat en Angleterre, le papisme en Espagne, le mahométisme en Turquie? Pourquoi aussi ne rien dire de ces Covenants, auxquels la nation avait si généralement souscrit et qui étaient si généralement violés? Pourquoi ne pas déclarer nettement que les promesses consignées dans ces actes étaient toujours obligatoires pour le royaume et qu'elles le seraient jusqu'à la fin des temps? Fallait-il donc supprimer ces vérités par égard pour les sentiments et les intérêts d'un prince qui était tout à tous, allié de l'Espagnol idolâtre et du Danois luthérien, presbytérien à La Haye et prélatiste à Whitehall? Sans doute, comme autrefois Jéhu, il avait fait bien en ce qu'il avait été le fléau de la maison idolâtre d'Achab. Mais, comme Jéhu, il avait négligé de marcher de tout son cœur dans la voie du Seigneur; il avait toléré et pratiqué des impiétés qui ne différaient que relativement de celles dont il s'était déclaré l'ennemi. Il eût été plus convenable pour des sénateurs religieux de lui adresser des remontrances sur le péché qu'il commettait, en se conformant au rituel anglican et en maintenant le gouvernement de l'Eglise anglicane, que de le flatter en employant une phraséologie qui semblait indiquer qu'ils étaient tout aussi entachés d'Erastianisme que lui. Un grand nombre de ceux qui tenaient ce langage se refusaient à tout

acte qui aurait pu être considéré comme une reconnaissance des nouveaux souverains, et ils auraient mieux aimé braver un feu de peloton ou se laisser attacher à des poteaux en dedans de la ligne de basse-mer, que de prier Dieu de bénir Guillaume et Marie.

Arrangements ministériels en Ecosse.

Cependant le roi avait moins à craindre de l'attachement opiniâtre de ces hommes à leurs absurdes principes, que de l'ambition et de l'avarice d'une autre classe d'hommes qui étaient entièrement dénués de principes. Il était nécessaire qu'il nommât immédiatement des ministres pour diriger le gouvernement de l'Ecosse; et, sur quelques noms que s'arrêtât son choix, il ne pouvait manquer de désappointer et d'irriter une foule d'ambitions. L'Ecosse était un des pays les moins riches de l'Europe; mais il n'y avait pas de pays en Europe qui renfermât un plus grand nombre d'hommes politiques aussi égoïstes qu'habiles. Les emplois que la couronne avait à donner ne suffisaient pas pour satisfaire la vingtième partie des solliciteurs, chacun de ces derniers se figurant que ses propres services étaient hors ligne et que, négligeât-on tous les autres, on ne pouvait pas le laisser de côté. Guillaume fit de son mieux pour satisfaire ces innombrables et insatiables prétendants, en mettant beaucoup de charges en commission. Toutefois, il y avait un petit nombre de hauts emplois qu'il était impossible de partager.

Hamilton. — Crawford.

Hamilton fut déclaré Lord-haut-commissaire, dans l'espoir que d'immenses avantages pécuniaires, une résidence dans le palais d'Holyrood, un entourage et une dignité presque royale le contenteraient. Le comte de Crawford fut nommé président du Parlement. On croyait se concilier, par cette nomination, les presbytériens rigides; car Crawford était ce qu'ils appelaient un *professeur*. Ses lettres et ses discours sont, pour me servir de sa propre phraséologie, d'un goût très-élevé. Seul, ou presque seul parmi les hommes politiques marquants de cette époque, il conservait le style qui avait été à la mode sous la génération précédente. Il avait une citation de l'Ancien Testament prête pour chaque occasion. Ses dépêches

étaient remplies d'allusions à Ismaël et à Agar, à Anne et Elie, à Elisée, Néhémie et Zorobabel, et ses discours ornés de phrases empruntées à Esdras et Aggée. Une circonstance qui caractérise bien l'homme et l'école dans laquelle il avait été élevé, c'est que, dans la masse des documents écrits par lui et qui sont venus jusqu'à nous, on ne trouve pas un seul mot qui indique qu'il eût jamais entendu parler du Nouveau Testament. De notre temps même, quelques personnes d'un goût particulier ont été tellement enchantées de la riche onction de son éloquence, qu'elles l'ont avec confiance déclaré saint. Aux yeux de ceux qui sont dans l'habitude de juger un homme par ses actions plutôt que par ses paroles, Crawford paraîtra un politique égoïste et cruel, qui n'était nullement la dupe de son jargon hypocrite, et dont le zèle contre le gouvernement épiscopal n'était pas médiocrement stimulé par son désir d'obtenir une concession de domaines épiscopaux. On doit dire, pour excuser son avidité, qu'il était le membre le plus pauvre d'une noblesse pauvre, et qu'avant la Révolution il était quelquefois embarrassé pour se procurer un dîner et un habit [1].

Les Dalrymple. — Lockhart.

Le plus capable des hommes politiques et des orateurs écossais, sir John Dalrymple, fut nommé Lord-Avocat. Son père, sir James, le plus grand des jurisconsultes écossais, fut mis à la tête de la cour de session. Sir William Lockhart, qui était doué de grands talents, ainsi que l'atteste sa correspondance, devint Solliciteur-Général.

[1] Voir les lettres et discours de Crawford, *passim*. Il avait une manière particulière de mendier une place. Après avoir avoué, non sans raison, que son cœur était trompeur et profondément méchant, il ajoutait : « Le même Etre Tout-Puissant qui a dit, quand les pauvres et les indigents cherchent de l'eau, et qu'il n'y en a point, et que leur langue est desséchée par la soif, je ne les abandonnerai pas ; — ce même Etre Tout-Puissant peut, malgré mon dénûment actuel, me bâtir une maison, si telle est sa volonté. » *Lettre à Melville*, du 28 mai 1689. Quant à la pauvreté de Crawford et à sa passion pour les terres des évêques, voir sa lettre à Melville, du 4 décembre 1690. Quant à son humanité, voir sa lettre au même du 11 décembre 1690. Toutes ces lettres se trouvent dans *Leven and Melville Papers*. L'auteur de *An Account of the late Establishment of Presbyterian government*, dit, en parlant d'une personne qui s'était laissée corrompre par un présent de dix à douze livres sterling : « Si elle avait été aussi pauvre que mylord Crawford, elle aurait pu être plus excusable. » Voir aussi la dédicace de la fameuse brochure intitulée *Scotch Presbyterian Eloquence displayed*.

Montgomery. — Melville.

Sir James Montgomery s'était flatté de l'espoir d'être premier ministre. Il s'était distingué d'une manière remarquable dans la Convention. Il avait été l'un des commissaires chargés d'offrir la couronne aux nouveaux souverains et de recevoir leur serment. Sous le rapport du talent et de l'éloquence parlementaire, il n'avait pas de maître parmi ses compatriotes, à l'exception du Lord-Avocat. La charge de secrétaire était, non pas il est vrai comme dignité, mais comme pouvoir réel, la plus haute position dans le gouvernement écossais ; et cette position était la récompense à laquelle Montgomery croyait avoir droit. Mais les épiscopaux et les presbytériens modérés le redoutaient comme un homme d'opinions extrêmes et d'un caractère aigri. Il avait été l'un des chefs des Covenantaires; il avait été poursuivi dans un temps pour avoir tenu des conciliabules, dans un autre pour avoir donné asile à des rebelles; il avait été mis à l'amende; il avait été emprisonné; il avait été presque réduit à aller chercher au delà de l'Atlantique, dans l'établissement naissant de New-Jersey, un refuge contre ses ennemis. On craignit que, s'il était maintenant armé de tout le pouvoir de la couronne, il ne se vengeât cruellement de ce qu'il avait souffert[1]. Guillaume préféra donc Melville qui, sans être un homme de talent supérieur, était regardé par les presbytériens comme un ami à toute épreuve, et cependant n'était pas regardé par les épiscopaux comme un implacable ennemi. Melville fixa sa résidence à la cour d'Angleterre et devint l'organe régulier des communications entre Kensington et les autorités d'Édimbourg.

Carstairs.

Guillaume, toutefois, avait un conseiller écossais, qui méritait et possédait plus d'influence qu'aucun des ministres ostensibles. C'était Carstairs, l'un des hommes les plus remarquables de cette époque. Il joignait à de grandes connaissances littéraires une grande aptitude aux affaires

[1] Burnet, II, 23, 24; *Fountainhall Papers*, 13 août 1684, 14 et 15 octobre 1684, 3 mai 1685; Montgomery à Melville, 23 juin 1689, dans les *Leven and Melville Papers; Pretences of the French invasion examined;* licensed 25 mai 1692.

civiles, la foi ferme et le zèle ardent d'un martyr à la sagacité et à la souplesse d'un politique consommé. Pour le courage et la fidélité, il ressemblait à Burnet; mais il avait ce qui manquait à Burnet, beaucoup de jugement, d'empire sur lui-même, et la faculté de savoir garder les secrets. Il n'y avait pas de position à laquelle il n'eût pu prétendre, s'il avait été laïque, ou ministre de l'Eglise anglicane. Mais un ecclésiastique presbytérien ne pouvait espérer d'arriver à aucune haute dignité, soit dans le nord, soit dans le midi de la Grande-Bretagne. Carstairs dut se contenter de la substance du pouvoir, et en laisser l'apparence à d'autres. Il fut nommé chapelain de Leurs Majestés pour l'Ecosse; mais partout où se trouvait le roi, en Angleterre, en Irlande, dans les Pays-Bas, là se trouvait aussi ce conseiller sûr et fidèle. Il obtint de la libéralité royale une modeste aisance. et il ne demandait rien de plus. Mais on savait qu'il pouvait être un ami aussi utile et un ennemi aussi formidable qu'aucun membre du cabinet; et il était désigné dans les bureaux ministériels et dans les antichambres du palais par le sobriquet significatif du *Cardinal* [1].

Formation du Club. — Annandale, — Ross. — Hume. — Fletcher de Saltoun.

On offrit à Montgomery la place de *Lord-Justice clerk*. Mais cette position, quoique élevée et honorable, fut considérée par lui comme au-dessous de ses services et de sa capacité, et il retourna de Londres en Ecosse, le cœur plein de haine contre son maître ingrat et contre ses rivaux préférés. A Edimbourg, un groupe de Whigs, aussi grièvement désappointés que lui par les nouveaux arrangements, s'empressa de se mettre aux ordres d'un chef aussi hardi et aussi capable. Sous sa direction, ces hommes, dont le comte d'Annandale et lord Ross étaient les plus distingués, formèrent entre eux une société appelée le *Club*, nommèrent un secré-

[1] Voir la Vie et Correspondance de Carstairs, et les renseignements intéressants qu'on trouve sur son compte dans les *Caldwell papers*, imprimés en 1854. Voir aussi le portrait qu'en fait Mackay, avec la note de Swift. La parole de Swift ne peut être mise en balance contre celle d'un Ecossais et d'un presbytérien. Je crois cependant que Carstairs, bien qu'au fond honnête homme et homme pieux, avait largement sa part de la prudence du serpent.

taire, et se réunirent chaque jour dans une taverne, pour concerter des plans d'opposition. A ce noyau vinrent bientôt se réunir une foule nombreuse d'hommes politiques, avides et irrités [1]. Avec ces mécontents déloyaux, qui n'avaient d'autre but que de harceler le gouvernement et de se faire donner des places, se liguèrent d'autres mécontents qui, dans le cours d'une longue résistance à la tyrannie, étaient devenus tellement pervers et irritables, qu'il leur était impossible de vivre contents, même sous le gouvernement le plus doux et le plus constitutionnel. Tel était sir Patrick Hume. Il était revenu de l'exil aussi querelleur, aussi insociable, aussi jaloux de toute autorité supérieure, aussi harangueur, qu'il l'était quatre ans auparavant, et tout aussi disposé à faire de Guillaume un souverain purement nominal qu'il l'avait été de faire d'Argyle un général pour la forme [2]. Un homme bien supérieur à Hume sous le rapport moral comme sous le rapport intellectuel, Fletcher de Saltoun, appartenait au même parti. Sans être membre de la Convention, il était un des membres les plus actifs du club [3]. Il détestait la monarchie; il détestait également la démocratie: son projet favori consistait à faire de l'Ecosse une république oligarchique. Son roi, s'il fallait un roi, ne devait posséder aucune autorité réelle. Les classes inférieures devaient être réduites à une espèce de servage. Toute la puissance, exécutive aussi bien que législative, devait être entre les mains du Parlement. En d'autres termes, le pays devait être gouverné d'une manière absolue par une aristocratie héréditaire, la plus besogneuse, la plus hautaine et la plus querelleuse de l'Europe. Sous un pareil régime il ne pouvait y avoir ni liberté, ni tranquillité. Le commerce, l'industrie, les sciences, auraient été frappés de langueur; et l'Ecosse serait devenue

[1] *Sir John Dalrymple à Lord Melville*, 18, 20, 25 juin 1689; *Leven and Melville Papers*.

[2] On trouve un portrait amusant de sir Patrick dans les *Hyndford Manuscrits*, écrits vers 1704, et imprimés parmi les *Carstairs papers*. « Il aime les discours d'apparat, jusque dans les audiences qu'il donne à ses amis particuliers. »

[3] « Personne de plus affairé que Saltoun, bien qu'il ne soit pas de la Convention. » *Lockhart à Melville*, 11 juillet 1689; *Leven and Melville Papers*. Voir les ouvrages mêmes de Fletcher, et son portrait dans les Mémoires de Lockhart et dans ceux de Mackay.

une petite Pologne, avec un simulacre de souverain, une diète turbulente et un peuple esclave. Aux ambitieux désappointés et à des républicains honnêtes, mais extravagants, se joignaient encore d'autres hommes politiques qui n'obéissaient qu'à l'inspiration de la peur. Beaucoup de sycophantes, qui savaient que leur conduite, dans les mauvais temps, avait mérité un châtiment, désiraient faire leur paix avec le club puissant et vindicatif : ils s'estimèrent heureux qu'on leur permît d'expier leur servilité envers Jacques par leur opposition à Guillaume [1]. Quant à la grande masse des Jacobites, elle se tenait à l'écart, se réjouissant de voir les ennemis de la maison de Stuart divisés entre eux et se livrant à l'espoir que la confusion finirait par amener la Restauration du roi banni [2].

La guerre éclate dans les Highlands.

Tandis que Montgomery travaillait à former de divers éléments un parti qui fût assez puissant, lorsque la Convention se réunirait de nouveau, pour imposer sa volonté au trône, un ennemi plus formidable encore que Montgomery avait levé l'étendard de la guerre civile dans un pays qui n'était guère plus connu des politiques de Westminster, et même de la plupart des politiques d'Edimbourg, que l'Abyssinie ou le Japon.

Etat des Highlands.

Il est difficile à un Anglais de nos jours, qui peut se transporter en vingt-quatre heures de son club de *Saint-James street* à son pavillon de chasse dans les monts Grampians, et qui trouve dans ce pavillon tout le comfortable et tout le luxe de son club, il lui est difficile, disons-nous, de croire que du temps de ses arrière-grands-pères, la rue *Saint-James* avait aussi peu de rapports avec les monts Grampians qu'avec les Andes. C'était cependant la vérité. C'est à peine si, dans le midi de la Grande-Bretagne, on a quelque idée de la partie celtique de l'Ecosse; et ce qu'on en connaissait n'excitait d'autre sentiment que le mépris et le dégoût. Les rochers et les vallées, les bois et les eaux étaient les mêmes, il est vrai,

[1] Dalrymple dit, dans une lettre du 5 juin : « Tous les malintentionnés sont entrés, par peur, dans le club, et ils votent tous de même. »
[2] Balcarras.

qui, chaque automne, offrent aujourd'hui un but de promenade à nos touristes, des sujets d'études aux crayons de nos amateurs. Les Trosacks serpentaient comme à présent entre de gigantesques parois de rochers, tapissées de genêts et de roses sauvages. La cascade de Foyers se précipitait à travers les boulaies pour tomber dans le lac Ness avec la même impétuosité et le même fracas; et, malgré les feux du soleil de juin, le Ben Cruachan élevait alors comme aujourd'hui sa tête neigeuse au-dessus des îlots couverts de saules de Loch Awe. Cependant aucune de ces grandes scènes n'avait alors le privilége d'attirer, de contrées plus opulentes et plus tranquilles, un seul poëte ou un seul peintre. Par le fait, la loi et la police, le commerce et l'industrie, ont fait, beaucoup plus que les gens aux dispositions romantiques ne veulent en convenir, pour développer chez nous le sentiment des beautés d'une nature sauvage. Un voyageur a besoin, pour admirer à son aise les profils vigoureux et les riches teintes des montagnes, de n'avoir pas à craindre d'être assassiné ou exposé à périr de faim. Il est peu vraisemblable qu'il s'extasie devant l'escarpement d'un précipice du haut duquel il court grand risque de faire une chute de deux mille pieds en ligne perpendiculaire; devant les eaux bouillonnantes d'un torrent qui emporte tout à coup son bagage et le force à chercher lui-même son salut dans la fuite; devant la sombre grandeur d'une gorge où il trouve un cadavre que des brigands viennent de dépouiller et de mutiler; ou qu'il écoute avec plaisir les cris des aigles auxquels ses propres yeux sont peut-être destinés à servir prochainement de pâture. Vers l'année 1730, le capitaine Burt, l'un des premiers Anglais qui ont entrevu ces lieux aujourd'hui fréquentés par des touristes venus de toutes les parties du monde civilisé, écrivit un récit de ses excursions. C'était évidemment un homme d'un esprit vif, observateur et cultivé, qui, s'il eût vécu de notre temps, aurait sans doute contemplé avec un mélange de terreur et d'admiration les montagnes de l'Invernesshire. Mais, imbu des idées qui étaient universelles à l'époque où il écrivait, il déclara que ces montagnes étaient de monstrueuses excroissances. Telle était leur difformité, dit-il, que les plaines les plus stériles semblaient en comparaison pleines de charmes. Le beau temps, selon lui, ne faisait qu'aggraver

le mal; car, plus le jour était clair, plus l'œil était désagréablement affecté par ces masses informes d'un brun triste et d'un pourpre sale. Quel contraste, s'écrie-t-il, entre ces horribles tableaux et les beautés de *Richmond Hill* [1]! Quelques personnes pourront croire que Burt était un esprit vulgaire et prosaïque; mais elles n'oseraient sans doute pas en dire autant d'Olivier Goldsmith. Goldsmith fut un de ces Saxons qui, en très-petit nombre, se hasardaient, il y a plus d'un siècle, à explorer les Highlands. Ces déserts hideux ne lui inspirèrent que du dégoût, et il déclara qu'il préférait de beaucoup les charmants environs de Leyde, leurs vastes prairies verdoyantes, leurs maisons de campagne ornées de statues et de grottes, avec leurs allées rectilignes et leurs plates-bandes bien soignées. Et pourtant on se persuadera difficilement que l'auteur du *Voyageur* et du *Village abandonné* fût naturellement inférieur en goût et en sensibilité aux milliers de commis et de modistes que la vue de Loch Katrine et de Loch Lomond jette aujourd'hui dans le ravissement [2]. Mais il est facile d'expliquer ces impressions. Ce fut seulement après que des routes eurent été taillées dans les rochers, et des ponts jetés à travers les cours d'eau, lorsque des auberges eurent succédé aux repaires de voleurs, et qu'il n'y eut pas plus de danger d'être assassiné ou pillé dans la gorge la plus sauvage de Badenoch ou de Lochaber que dans *Cornhill;* ce fut alors seulement que les étrangers purent apprécier tout le charme de l'aspect des lacs aux eaux bleuâtres légèrement ridées par la brise, ou des arcs-en-ciel formés au-dessus des cascades, et trouver un plaisir solennel dans

[1] Captain Burt, *Letters from Scotland.*

[2] « Vous fatiguerai-je de la description de ce pays aride, où il faudrait vous conduire à travers des montagnes toutes couvertes d'une sombre bruyère et des vallées où un lapin trouverait à peine de quoi brouter.....? Toutes les parties du pays présentent le même aspect lugubre. Pas de bois ni de ruisseaux dont la musique réjouisse l'étranger. » *Goldsmith à Bryanton*, Edimbourg, 26 septembre 1753. Dans une lettre écrite peu de temps après de Leyde au révérend Thomas Contarine, Goldsmith dit : « Je n'ai fait autre chose qu'observer l'aspect du pays. Il n'y a rien qui l'égale en beauté. De quelque côté que je porte mes regards, ce ne sont que belles maisons, jardins élégants, statues, grottes, perspectives. L'Ecosse et ce pays-ci présentent le contraste le plus complet : là, les montagnes et les rochers interceptent toute espèce de vue ; ici, ce n'est qu'une plaine continue. « Voir *Appendix C* au premier volume de la *Vie de Goldsmith*, par M. Forster.

la vue même des nuages et des tempêtes, amoncelés sur les cimes des montagnes.

Cette différence dans les idées que se faisaient alors de la nature même des Highlands les habitants du midi se rattachait intimement à une différence non moins remarquable dans l'opinion qu'ils avaient de la race qui occupait les Highlands. Il n'est pas étrange que les sauvages Ecossais, comme on les appelait quelquefois, aient été, au dix-septième siècle, considérés par les Saxons comme de véritables sauvages. Mais ce qui est étrange, c'est qu'étant considérés comme des sauvages, ils n'aient pas été, comme tels, des objets d'intérêt et de curiosité. Les Anglais s'occupaient particulièrement, à cette époque, des mœurs des nations grossières qui étaient séparées de leur île par de vastes continents et des océans. On imprimait une foule de livres contenant la description des lois, des superstitions, des huttes, des repas, des vêtements, des mariages, des funérailles des Lapons et des Hottentots, des Mohawks et des Malais. Les pièces de théâtre et les poésies de cette époque sont remplies d'allusions aux hommes noirs de l'Afrique et aux hommes rouges de l'Amérique. Le seul barbare sur lequel on ne se souciait d'avoir aucune information était le montagnard écossais. Cinq ou six ans après la Révolution, un infatigable amateur de pêche publia une description de l'Ecosse, dans laquelle il se vante de n'avoir pour ainsi dire pas, dans ses excursions de lac en lac et de cours d'eau en cours d'eau, laissé un recoin du royaume inexploré. Mais lorsqu'on examine son récit, on voit qu'il ne s'était jamais aventuré au delà de l'extrême lisière de la région celtique. Il nous dit qu'il n'a pu recueillir, des gens mêmes qui demeuraient dans le voisinage immédiat des défilés, que fort peu de renseignements sur la population gaëlique. Il y a peu d'Anglais, ajoute-t-il, qui aient jamais vu Inverary. Au delà d'Inverary tout était chaos [1]. Sous le règne de Georges Ier parut un livre, dont l'auteur avait la prétention de donner une des-

[1] Franck Philanthropus, *Northern Memoirs*, 1694. L'auteur avait entrevu quelques-unes des grandes scènes des montagnes, et il en parle à peu près comme en parlait Burt dans la génération suivante : « C'est une partie de la création qui a été laissée inachevée ; des décombres jetés de côté lorsque fut créé le magnifique édifice du monde ; aussi dépourvus de forme que les naturels le sont de mœurs et de bonnes manières. »

cription très-fidèle de l'Ecosse; et dans ce livre, qui se compose de plus de trois cents pages, deux paragraphes dédaigneux sont jugés suffisants pour les Highlands et leurs habitants [1]. Il est permis de douter qu'en 1689, parmi les beaux-esprits qui se réunissaient au café Will, il y en eût un sur vingt qui sût qu'entre les quatre mers qui baignent les côtes de la Grande-Bretagne, et à moins de cinq cents milles de Londres, il existait une foule de petites cours, dans chacune desquelles un petit potentat, ayant ses gardes, ses écuyers, ses musiciens, un orateur héréditaire, un poëte-lauréat héréditaire, siégeait dans son inculte majesté, rendait une justice primitive, faisait des guerres et concluait des traités. Pendant que les vieilles institutions gaëliques étaient en pleine vigueur, il n'en a été rendu compte par aucun observateur placé dans les conditions nécessaires pour les juger avec impartialité. Si un tel observateur avait étudié le caractère des montagnards d'Ecosse, il y aurait sans doute reconnu un mélange intime des bonnes et des mauvaises qualités d'une nation qui n'est pas civilisée; il aurait reconnu que le peuple n'avait d'amour ni pour son pays ni pour son roi, qu'il ne tenait à aucune communauté plus étendue que le clan, à aucun magistrat supérieur au chef de ce clan; il aurait reconnu que la vie était gouvernée par un code de morale et d'honneur bien différent de celui qui est en vigueur dans des sociétés paisibles et prospères; il aurait appris qu'un coup de poignard dans le dos, un coup de feu tiré de derrière un rocher, étaient des moyens reçus de tirer satisfaction d'une insulte; il aurait entendu des hommes se vanter qu'eux ou leurs pères avaient assouvi sur des ennemis héréditaires, dans une vallée voisine, une vengeance qui eût fait frémir de vieux soudards de la guerre de Trente-Ans; il aurait trouvé que le vol était considéré comme une profession, non-seulement innocente, mais honorable; il aurait vu, de quelque côté qu'il portât ses regards, cette aversion pour toute industrie régulière et cette disposition à rejeter sur le sexe le plus faible la portion la plus lourde du travail manuel, qui caractérise les sauvages; il aurait été frappé du

[1] *Journey through Scotland*, par l'auteur de *Journey through England*, 1723.

spectacle d'hommes d'une stature athlétique, étendus au soleil, pêchant le saumon à la ligne ou couchant en joue le coq de bruyère, tandis que leurs vieilles mères, leurs épouses enceintes, leurs filles encore dans l'enfance, moissonnaient un maigre champ d'avoine. Et les femmes ne se plaignaient pas de ce sort pénible. Il était convenable, selon elles, qu'un homme, surtout s'il prenait le titre aristocratique de *Duinhe-Wassel* et s'il ornait sa toque de la plume d'aigle, prît ses aises, excepté lorsqu'il était en guerre, à la chasse ou à la maraude. Associer le nom d'un tel homme au commerce ou à la pratique d'aucun art mécanique était une insulte. L'agriculture était, il est vrai, moins méprisée. Cependant un guerrier de haute naissance était beaucoup plus convenablement employé à piller la propriété d'autrui qu'à cultiver la sienne. La religion de la plus grande partie des Highlands était un grossier mélange de papisme et de paganisme. Le signe de la rédemption était associé à des sacrifices et à des incantations barbares. Des hommes baptisés faisaient des libations d'*ale* à un démon et des offrandes de lait à un autre. Des *voyants* s'enveloppaient de peaux de bœufs et attendaient, dans ce costume, l'inspiration qui devait leur révéler l'avenir. Parmi ces ménestrels même et ces généalogistes, dont la vocation héréditaire consistait à conserver le souvenir des événements passés, un curieux en aurait trouvé fort peu qui sussent lire. Le fait est qu'il aurait pu facilement parcourir le pays d'une mer à l'autre sans découvrir une page de gaëlique imprimé ou écrit. Il aurait d'ailleurs chèrement acheté sa connaissance du pays ; il aurait eu à endurer des privations aussi grandes que s'il eût séjourné parmi les Esquimaux ou les Samoyèdes. Çà et là, il est vrai, au château de quelque puissant seigneur, qui avait un siége au Parlement et au Conseil privé et l'habitude de passer une grande partie de sa vie dans les villes du midi, on aurait trouvé des perruques et des habits brodés, de la vaisselle et du linge fin, des dentelles et des bijoux, des mets et des vins de France. Mais, en général, le voyageur aurait été forcé de se contenter d'un gîte et d'un ordinaire bien différents. Dans beaucoup d'habitations, le mobilier, la nourriture, les vêtements, et jusqu'aux cheveux et à la peau de ses hôtes, auraient mis sa philosophie à l'épreuve.

Quelquefois, il aurait dû loger dans une hutte, dont tous les coins auraient été infestés de vermine; il aurait respiré une atmosphère chargée des vapeurs d'un feu de tourbe et corrompue par une foule d'odieuses exhalaisons. A souper, on aurait placé devant lui du grain qui n'était bon qu'à donner aux chevaux, accompagné d'un gâteau fait avec du sang tiré de vaches vivantes. Quelques-uns des membres de la compagnie avec laquelle il aurait partagé ce repas auraient été couverts d'éruptions cutanées, et d'autres barbouillés de goudron comme des moutons. Il aurait couché sur la terre nue, sèche ou humide, selon le temps, et il se serait relevé de cette couche à moitié suffoqué par des miasmes infects, à moitié aveuglé par la fumée de la tourbe, en proie à d'horribles démangeaisons [1].

Ce tableau n'est pas attrayant. Et cependant un observateur éclairé et sans préventions aurait trouvé dans le caractère et les mœurs de ce peuple grossier quelque chose qui aurait pu exciter son admiration et lui donner un bon espoir pour l'avenir. Le courage de ces montagnards était tel que l'ont prouvé depuis leurs exploits dans les quatre parties du monde. Leur profond attachement à leur propre tribu et à leur propre patriarche, bien qu'étant un grand mal au point de vue politique, tenait de la nature de la vertu. C'était un sentiment mal dirigé et mal réglé, mais ce n'en était pas moins un sentiment héroïque. Il faut qu'il y ait quelque élévation d'âme dans un homme qui aime d'un amour plus pur que celui de la vie la société dont il est membre et le chef auquel il obéit. Il était vrai que le montagnard des *Highlands* se faisait peu de scrupule de verser le sang d'un ennemi; mais il ne l'était pas moins qu'il se faisait une haute idée du devoir d'observer la foi envers ses alliés et l'hospitalité envers ses hôtes. Il était vrai que ses habitudes de maraude étaient très-pernicieuses pour la communauté; mais ceux-là se trompaient fort qui s'imaginaient qu'il ressemblait en rien à ces misérables, qui, dans les sociétés riches et bien gouvernées, vivent du vol. Lorsqu'il remontait le défilé qui conduisait à sa vallée natale, chassant devant lui le bétail des

[1] La plupart de ces détails sont empruntés aux lettres de Burt. Quant au goudron, voir les vers de Cleland sur le *Highland host*.

fermiers des basses-terres, il ne se considérait pas plus comme un voleur que les Raleighs et les Drakes ne se considéraient comme tels lorsqu'ils se partageaient les cargaisons des galions d'Espagne. Il était à ses propres yeux un guerrier qui recueille le butin légitime de la guerre, d'une guerre qui n'avait jamais été une seule fois interrompue pendant les trente-cinq générations écoulées depuis que l'invasion des Teutons avait refoulé les enfants du sol dans les montagnes. Il était parfaitement juste, dans l'intérêt de l'industrie paisible, que, s'il était surpris volant d'après ces principes, il fût puni avec toute la rigueur de la loi. Mais ce qui n'était pas juste, c'était de le classer moralement avec les filous qui infestaient le théâtre de Drury-Lane, ou avec les voleurs de grand chemin qui arrêtaient les voitures sur la bruyère de Blackheath. L'orgueil démesuré que lui inspirait sa naissance, et son mépris pour le travail et le commerce étaient, il est vrai, de grandes faiblesses, qui avaient contribué beaucoup plus que la rigueur du climat et que la stérilité du sol à maintenir son pays pauvre et grossier. Cependant il y avait, même sous ce rapport, quelque compensation. L'équité nous force à reconnaître que les vertus patriciennes n'étaient pas moins répandues parmi la population des Highlands que les vices patriciens. De même qu'il eût été impossible de trouver une autre partie de la Grande-Bretagne où des hommes mal vêtus, mal logés, mal nourris, se livrassent avec le même abandon aux habitudes oisives de l'aristocratie, de même il n'y avait aucune autre partie de l'île où de tels hommes possédassent au même degré les qualités plus recommandables de l'aristocratie, la grâce et la dignité dans les manières, le respect de soi-même, et cette noble susceptibilité qui rend le déshonneur plus terrible que la mort. Un gentilhomme de cette trempe, dont les vêtements étalaient les souillures accumulées par le temps et dont la tanière exhalait une odeur pire que celle d'un toit à porcs d'Angleterre, faisait souvent les honneurs de cette tanière avec une courtoisie hautaine, digne des brillants salons de Versailles. Quoiqu'il eût aussi peu de connaissance des livres que les plus stupides valets de ferme en Angleterre, c'eût été une grande erreur de le mettre au même rang intellectuel que ces valets de ferme. Ce n'est, il est vrai, que par la lecture qu'on peut apprendre à fond une science

quelconque. Mais les arts de la poésie et de la rhétorique peuvent être portés à une perfection presque absolue et peuvent exercer une grande influence sur l'esprit public, à une époque où les livres sont inconnus ou presque inconnus. Le premier grand peintre de la vie et des mœurs a décrit avec une vivacité qui ne permet pas de douter qu'il copiait d'après nature, l'effet produit par l'éloquence et le chant sur des auditoires qui ne connaissaient pas l'alphabet. Il est probable que, dans les conseils des *Highlands*, des hommes qui n'eussent pas été en état de remplir les fonctions de clercs de paroisse, traitaient quelquefois des questions de paix et de guerre, de tribut et d'hommage, avec un talent digne d'Halifax et de Caermarthen, et que, dans les banquets des *Highlands*, des rapsodes qui ne connaissaient pas leurs lettres déclamaient quelquefois des morceaux de poésie dans lesquels un critique exercé aurait pu trouver des passages qui lui eussent rappelé la tendresse d'Otway ou la vigueur de Dryden.

Il existait donc, à cette époque même, des faits suffisants pour justifier la croyance que ce n'était aucune infériorité naturelle qui avait tenu le Celte bien en arrière du Saxon. On aurait pu prédire avec assurance que si jamais une police efficace mettait le montagnard dans l'impossibilité de se faire justice par la violence et de satisfaire à ses besoins par la rapine; si jamais ses facultés se développaient sous l'influence civilisatrice de la religion protestante et de la langue anglaise; si jamais il reportait sur son propre pays et sur ses magistrats légitimes l'affection et le respect aves lesquels on lui avait appris à considérer sa petite communauté et son petit chef, — le royaume y trouverait une immense addition de force, pour la paix comme pour la guerre.

Telle eût été, sans doute, la décision d'un juge impartial, prononçant en pleine connaissance de cause. Mais il ne se trouvait pas alors de juge qui réunît ces conditions. Les Saxons qui demeuraient loin des provinces gaëliques les connaissaient à peine, et ceux qui demeuraient dans leur voisinage ne pouvaient être impartiaux. Les inimitiés nationales ont toujours été plus vives entre les riverains d'une frontière commune, et l'inimitié qui existait entre les habitants des lisières contiguës des *Highlands* et des Basses-

Terres, sur toute leur étendue, remontait à des siècles et était entretenue par des griefs mutuels et sans cesse renouvelés. Un jour, des milles entiers de pâturages étaient dévastés par des maraudeurs armés descendus des montagnes, un autre jour, une vingtaine de *plaids* se balançaient du haut des potences de Crieft ou de Stirling. Des foires se tenaient, il est vrai, sur le terrain limitrophe, pour l'échange nécessaire des produits de chaque pays; mais de part et d'autre on y venait tout préparé au combat, et la journée se passait rarement sans que le sang coulât. C'est ainsi que le montagnard était un objet de haine pour ses voisins Saxons; et c'était de ces voisins Saxons que les Saxons plus éloignés apprenaient le peu qu'ils se souciaient de connaître de ses habitudes. Quand les Anglais daignaient penser à lui, — et c'était bien rare,—ils le regardaient comme un sale et abject sauvage, comme un esclave, un papiste, un coupe-gorge et un voleur [1].

Ces sentiments de dégoût et de mépris durèrent jusqu'en 1745, et furent alors remplacés pendant un moment par la

[1] On trouve dans un volume de Mélanges, publié par Afra Behn en 1685, un remarquable exemple de l'opinion qu'avaient du montagnard ses voisins des Basses-Terres, et que ceux-ci communiquaient aux Anglais. Un des morceaux les plus curieux de la collection est un poëme écossais, poëme grossier et profane intitulé : *Comment fut fait le premier Montagnard.* Je ne me hasarderai pas à répéter comment et de quels matériaux il fut fait; mais je puis citer, je crois, sans inconvénient, le dialogue qui suit immédiatement sa création :

— Que vas-tu faire maintenant? dit Dieu au Montagnard. — Je vais descendre dans les Basses-Terres, Seigneur, pour y voler une vache. — Fi donc! observa saint Pierre, tu ne prospéreras jamais si tu commences à voler sitôt après la création. — Allons donc! repartit le Montagnard, en jurant par l'église voisine, tant que je trouverai à voler, jamais je ne travaillerai. »

Un autre Ecossais des Basses-Terres, le brave colonel Cleland, trace, vers le même temps, un portrait semblable du Montagnard :

« Pour un mot désobligeant, il poignardera son voisin à travers la table ; si on lui demande sa profession, il vit de vol. »

Tel est aussi, à peu près, le sens du peu de mots que Franck Philanthropus (1694) consacre aux Montagnards : « Ils vivent comme des seigneurs, et meurent comme des coquins, haïssant le travail et n'ayant pas assez de crédit pour emprunter; ils font des déprédations et volent leurs voisins. » Dans l'*History of the Revolution in Scotland*, imprimée à Edimbourg en 1690, on lit ce qui suit : « Les Montagnards d'Ecosse sont une race de misérables qui n'ont aucune idée d'honneur, d'amitié, d'obéissance, et qui ne s'inquiètent du gouvernement qu'autant qu'ils peuvent trouver dans quelque révolution ou changement dans les affaires, l'occasion de voler et de piller leurs voisins des Basses-Terres. »

terreur et la rage. L'Angleterre, alarmée, déploya toutes ses forces. Les *Highlands* furent subjugués rapidement, complétement et pour toujours. Pendant quelque temps le peuple anglais, encore échauffé par la lutte récente, ne respira que vengeance. Le carnage qui avait eu lieu sur le champ de bataille et sur l'échafaud ne suffit pas pour éteindre la soif de sang dont il était dévoré : la vue du tartan enflammait la populace de Londres d'une haine qui se manifestait par de lâches outrages à des captifs sans défense. Une révolution politique et sociale s'opéra dans toute la région celtique. La puissance des chefs fut brisée, le peuple désarmé, l'usage de l'ancien costume national interdit, les vieilles habitudes de pillage rompues par des mesures efficaces; et à peine ce changement s'était-il accompli, qu'un étrange revirement eut lieu dans l'opinion publique. L'aversion fit place à la pitié. La nation eut horreur des cruautés qui avaient été commises envers les montagnards, et elle oublia qu'elle en était elle-même responsable. Ces mêmes habitants de Londres qui, alors que le souvenir de la marche sur Derby était encore frais dans leur mémoire, s'étaient ameutés pour huer et assaillir de projectiles les prisonniers rebelles, flétrirent alors du sobriquet de *boucher* le prince qui avait étouffé la rébellion. Ces institutions et ces usages barbares qu'aucun Saxon n'avait jugés dignes d'une étude sérieuse, lorsqu'ils étaient en pleine force, ou n'avait jamais mentionnés qu'avec mépris, n'eurent pas plus tôt cessé d'exister, qu'ils devinrent des objets de curiosité, d'intérêt et même d'admiration. A peine les chefs avaient-ils été transformés en simples propriétaires, qu'il devint de mode d'établir d'odieuses comparaisons entre la rapacité du propriétaire et l'indulgence du chef. Il semblait qu'on eût oublié que l'ancienne constitution gaëlique était incompatible avec l'autorité de la loi, qu'elle avait entravé la marche de la civilisation, qu'elle avait plus d'une fois attiré sur l'empire le fléau de la guerre civile. Si l'on n'avait vu autrefois que le mauvais côté de cette forme de gouvernement, on n'en voulait voir maintenant que le côté agréable. L'ancien lien, disait-on, était un lien paternel; le nouveau lien était purement commercial. Quoi de plus déplorable que de voir un chef de tribu, expulser, pour quelques misérables arrérages de loyers, des tenanciers qui

étaient sa propre chair et son propre sang, et dont les ancêtres avaient souvent, sur le champ de bataille, couvert ses ancêtres de leurs propres corps? Tant qu'il y avait eu des maraudeurs gaëliques, la population saxonne les avait regardés comme une odieuse vermine qu'il fallait exterminer sans miséricorde. Dès que cette extermination eut été achevée, dès que les bestiaux furent aussi en sûreté dans les défilés du Pertshire que dans le marché de Smithfield, le maraudeur fut exalté en une sorte de héros de roman. Tant que le costume gaëlique avait été porté, les Saxons l'avaient déclaré hideux, ridicule, grossièrement indécent. A peine eut-il été prohibé, qu'on reconnut que c'était le costume le plus gracieux de l'Europe. Les monuments gaëliques, les usages gaëliques, les superstitions gaëliques, les poésies gaëliques, dédaigneusement négligés pendant tant de siècles, commencèrent à attirer l'attention des Saxons, du moment où les caractères particuliers de la race gaëlique commencèrent à disparaître. Telle fut la force de cette impulsion que, lorsque les *Highlands* étaient mis en scène, des hommes de sens accueillaient sans hésiter des fables qui n'étaient appuyées par aucune preuve, et que des hommes de goût applaudissaient avec transport des compositions dépourvues de mérite. Des poëmes épiques, que tout critique exercé et de sang-froid aurait reconnus au premier coup d'œil comme étant presque entièrement modernes, et qui, s'ils eussent été publiés comme modernes, auraient immédiatement été rangés dans la catégorie de l'*Alfred* de Blackmore et de l'*Epigoniad* de Wilkie, furent déclarés vieux de quinze cents ans, et gravement mis sur la même ligne que l'*Iliade*. Des écrivains d'un ordre bien différent de l'auteur de ces impostures littéraires virent quel effet on pourrait produire avec des tableanx habilement composés des anciennes mœurs des *Highlands*. Tout ce qu'elles avaient de repoussant fut adouci ; tout ce qu'elles avaient de noble et généreux fut mis fortement en relief. Quelques-uns de ces ouvrages étaient exécutés avec un art si admirable qu'ils remplacèrent l'histoire, comme les drames historiques de Shakspeare. Les visions du poëte se transformèrent en réalités pour ses lecteurs. Les lieux qu'il décrivait devinrent une sorte de terre sainte et furent visités par des milliers de pèlerins. Bientôt l'imagination du vulgaire fut tellement remplie de *plaids*, de *targets*,

de *claymores*, qu'aux yeux de la plupart des Anglais, les dénominations d'Ecossais et de montagnards furent confondues comme termes synonymes. Peu de personnes parurent se douter qu'à une époque qui n'était pas bien éloignée de la nôtre, un Macdonald ou un Macgregor, dans son tartan, était à un citoyen d'Edimbourg ou de Glasgow ce qu'est à un habitant de Philadelphie ou de Boston, un chasseur indien barbouillé de sa peinture de guerre. Les artistes et les acteurs représentèrent Bruce et Douglas en jupons rayés : ils auraient pu tout aussi bien représenter Washington brandissant un casse-tête et portant une ceinture de chevelures. Enfin cette mode atteignit un point au delà duquel il était difficile d'aller. Le dernier souverain de la Grande-Bretagne, qui tint une cour à Holyrood, ne crut pas pouvoir donner une preuve plus frappante de son respect pour les usages qui régnaient en Ecosse avant l'union des deux royaumes, qu'en s'affublant d'un déguisement qui, avant l'union, était considéré par neuf Ecossais sur dix comme le costume d'un voleur.

Le hasard a donc voulu que les vieilles institutions et les mœurs gaëliques n'aient jamais été présentées sous le simple jour de la vérité. Jusqu'à la fin de la première moitié du siècle dernier, on ne les vit qu'à travers un faux milieu : depuis, on les a vues à travers un autre. Jadis on les entrevoyait confusément à travers le brouillard des préjugés, qui obscurcit et altère les formes des objets ; et ce brouillard ne s'est pas plus tôt dissipé, qu'elles ont apparu brillantes des plus riches couleurs de la poésie. Le temps où il eût été possible d'en tracer un tableau parfaitement fidèle est maintenant passé. L'original a depuis longtemps disparu ; il n'en existe pas d'effigie authentique ; et tout ce qu'on peut faire aujourd'hui, c'est de reproduire une ressemblance imparfaite à l'aide de deux portraits, dont l'un est une grossière caricature, et l'autre un chef-d'œuvre de flatterie.

Nature particulière du jacobitisme dans les Highlands.

Entre autres idées erronées qui ont été communément admises sur l'histoire et le caractère des montagnards, il en est une en particulier qu'il importe de rectifier. Pendant le siècle qui commença par la campagne de Montrose et qui se termina par la campagne du jeune Prétendant, tous les grands

exploits militaires accomplis sur le sol britannique pour la cause de la maison de Stuart, le furent par la valeur des tribus gaëliques. Les Anglais ont donc, très-naturellement, attribué à ces tribus les sentiments des Cavaliers anglais, — un respect profond pour la royauté et un attachement enthousiaste pour la famille royale. Mais un examen attentif prouvera que la force de ces sentiments parmi les clans celtiques a été grandement exagérée.

Lorsqu'on étudie l'histoire de nos discordes civiles, il ne faut jamais oublier que les mêmes noms, les mêmes signes, les mêmes cris de guerre ont eu des significations bien différentes dans différentes parties des Iles Britanniques. On a déjà vu ce qui distingue le jacobitisme d'Irlande et le jacobitisme d'Angleterre. Le jacobitisme du montagnard écossais était, du moins au dix-septième siècle, une troisième variété, tout à fait distincte des deux autres. La population gaëlique était bien loin d'admettre les doctrines de l'obéissance passive et de la non-résistance. En fait, la désobéissance et la résistance constituaient la vie ordinaire de cette population. Quelques-uns de ces mêmes clans qu'on s'est plu à représenter comme animés d'un dévouement tellement chevaleresque pour leur souverain qu'ils étaient prêts à verser tout leur sang pour Jacques, même lorsqu'il avait tort, n'avaient jamais, pendant qu'il était sur le trône, montré le moindre respect pour son autorité, même lorsqu'il était évidemment dans son droit. Leur pratique, leur vocation, avait été de lui désobéir et de le braver. Quelques-uns d'eux avaient été proscrits à son de trompe pour le crime de résistance à ses ordres légitimes, et ils ne se seraient fait aucun scrupule de mettre en pièces tout officier du roi qui aurait osé s'aventurer au delà des défilés dans le but de mettre son mandat à exécution. Les Whigs anglais étaient accusés par leurs adversaires de professer des doctrines fort relâchées et fort dangereuses en ce qui touchait l'obéissance due au principal magistrat. Cependant jamais un Whig anglais honorable ne défendit la rébellion, excepté comme un remède rare et extrême pour des maux rares et extrêmes. Mais parmi ces chefs celtes dont la fidélité à leur souverain a été le sujet de tant d'éloges exaltés, on en comptait quelques-uns dont l'existence

tout entière, à partir de leur enfance, n'avait été qu'une longue rébellion. Il était peu probable, on le conçoit, que ces hommes vissent la Révolution au même point de vue qu'un membre de l'université d'Oxford qui avait refusé le serment. D'un autre côté, ils n'étaient pas, comme les Irlandais aborigènes, poussés à prendre les armes par impatience de la domination saxonne. Le Celte écossais n'avait jamais été soumis à une semblable domination. Il occupait son propre pays sauvage et stérile et suivait ses propres usages nationaux. Dans ses rapports avec les Saxons, il était plutôt l'oppresseur que l'opprimé. Il les mettait à contribution ; il enlevait leurs moutons et leurs bestiaux; et rarement ils osaient le poursuivre jusque dans ses déserts. Ils ne s'étaient jamais partagé son triste pays de bruyères et de cailloux. Jamais il n'avait vu la tour de ses chefs héréditaires occupée par un usurpateur qui ne pouvait parler le gaëlique, et qui regardait tous ceux qui le parlaient comme des brutes et des esclaves; jamais ses sentiments nationaux et religieux n'avaient été froissés par la puissance et le luxe d'une Eglise qu'il considérait à la fois comme étrangère et comme hérétique.

La véritable explication de l'empressement avec lequel, deux fois dans le cours du dix-septième siècle, une grande partie de la population des *Highlands* prit les armes pour les Stuarts, se trouve dans les querelles intestines qui divisaient la république des clans ; car il y avait une république des clans, image, sur une petite échelle, de la grande république des nations européennes. Dans la plus petite de ces deux républiques, comme dans la plus grande, il y avait des guerres, des traités, des alliances, des querelles de limites et de préséance, un système de droit public, une balance du pouvoir. Il y avait notamment une source inépuisable de mécontentements et de discussions. Le système féodal avait été introduit, quelques siècles auparavant, dans les montagnes d'Ecosse, mais il n'y avait pas détruit le système patriarcal, les deux systèmes ne s'étaient pas non plus complétement amalgamés. En général, celui qui était seigneur dans la constitution normande, était aussi chef dans la constitution celtique : et lorsqu'il en était ainsi, il n'y avait pas de conflit. Mais, lorsque les deux caractères se trouvaient séparés, l'obéissance volontaire, la fidélité, le dévouement étaient

réservés pour le chef. Le seigneur n'avait que ce qu'il pouvait obtenir et garder par la force. S'il pouvait, à l'aide de sa propre tribu, tenir dans un état d'assujettissement des tenanciers qui n'étaient pas de sa propre tribu, il y avait tyrannie de clan sur clan, la plus blessante, peut-être, de toutes les formes de tyrannie. A différentes époques, différentes races avaient acquis un degré d'autorité qui avait excité une crainte et une envie générales.

Jalousie excitée par l'ascendant des Campbells.

Les Macdonalds avaient jadis possédé, dans les Hébrides et dans toute la contrée montagneuse de l'Argyleshire et de l'Invernessshire, un ascendant semblable à celui que la maison d'Autriche avait jadis possédé dans la chrétienté. Mais l'ascendant des Macdonalds, comme celui de la maison d'Autriche, avait fait son temps ; et les Campbells, enfants de Diarmid, étaient devenus dans les *Highlands* ce qu'étaient devenus les Bourbons en Europe. On pourrait pousser le parallèle assez loin. Des accusations semblables à celles qu'il était d'usage de diriger contre les Français, étaient dirigées contre les Campbells. Une dextérité particulière, une séduction particulière de langage et de manières, un mépris particulier pour toutes les obligations de la bonne foi, étaient attribués, à tort ou à raison, à cette race redoutée. « Blond et faux comme un Campbell, » devint une expression proverbiale. On disait que Mac-Callum More après Mac-Callum More avait, avec une ambition sans bornes, sans scrupule, sans pitié, annexé montagne après montagne et île après île aux domaines primitifs de sa maison. Des tribus avaient été expulsées de leur territoire, d'autres rendues tributaires, d'autres incorporées aux vainqueurs. Enfin le nombre de combattants qui portaient le nom de Campbell devint assez considérable pour tenir tête aux forces réunies de tous les autres clans de l'Ouest [1]. Ce fut pendant les troubles civils qui

[1] Ce passage était déjà écrit lorsque j'eus le plaisir de trouver que lord Fountainhall s'était servi, au mois de juillet 1676, de la même comparaison qui s'était présentée à moi. « L'ambition dévorante, dit-il, qui poussait Argyle à s'emparer de la suprématie des *Highlands* et des îles occidentales de Mull, d'Ila, etc., mit les autres clans dans la nécessité de se liguer entre eux pour lui résister, de même qu'on a vu l'Allemagne, l'Espagne, la Hollande, etc., réunir leurs forces pour s'opposer à l'agrandissement de la France. »

commencèrent en 1638 que la puissance de cette ambitieuse famille parvint à son apogée. Le marquis d'Argyle était chef de parti en même temps que chef de tribu. En possession de deux espèces différentes d'autorité, il se servait de chacune d'elles de manière à étendre et fortifier l'autre. On savait qu'il pouvait mettre en campagne cinq mille montagnards à demi païens, et cette considération ajoutait à son influence parmi les austères presbytériens qui remplissaient le Conseil Privé et l'Assemblée Générale à Edimbourg. Son influence à Edimbourg ajoutait à la terreur qu'il inspirait dans les montagnes. De tous les princes des Highlands dont l'histoire nous est bien connue, Argyle fut le plus grand et le plus redouté. Ce fut au moment où ses voisins surveillaient l'accroissement de son pouvoir avec une haine à peine contenue par la crainte, que Montrose les appela aux armes. Ils se hâtèrent de répondre à cet appel. Une puissante coalition de clans fit la guerre, nominalement pour le roi Charles, en réalité contre Mac-Callum More. Il n'est guère douteux, pour quiconque a étudié l'histoire de cette lutte, que si Argyle eût soutenu la cause de la monarchie, ses voisins se seraient prononcés contre. De graves écrivains parlent de la victoire remportée à Inverlochy par les royalistes sur les rebelles. Mais les gens du pays s'expriment d'une manière plus exacte, en parlant de la grande bataille gagnée par les Macdonalds contre les Campbells.

Les sentiments qui avaient produit la coalition contre le marquis d'Argyle conservèrent leur force longtemps après sa mort. Son fils, le comte Archibald, quoique doué de vertus éminentes, hérita, avec l'ascendant de ses ancêtres, de l'impopularité qui était la conséquence à peu près inévitable de cet ascendant. En 1675, plusieurs tribus belliqueuses se liguèrent contre lui, mais elles durent se soumettre devant les troupes supérieures dont il disposait. Aussi, fut-ce une grande joie d'une mer à l'autre lorsque, en 1681, il fut mis en accusation sous un prétexte frivole, condamné à mort, contraint à s'exiler de son pays et dépouillé de ses dignités. Ce fut aussi une grande alarme lorsqu'en 1685 il revint de l'exil et fit circuler la croix de feu pour rallier les siens autour de son étendard ; enfin ce fut de nouveau une grande joie lorsque son entreprise eut échoué, que son armée se fut disper-

sée, que sa tête eut été fixée sur la prison d'Edimbourg, et que ces chefs qui le considéraient comme un oppresseur eurent obtenu de la couronne, à des conditions faciles, des remises d'anciennes dettes et des concessions de nouveaux titres. Tandis que l'Angleterre et l'Ecosse, en général, détestaient la tyrannie de Jacques, le monarque était honoré comme un libérateur dans Happin et Lochaber, dans Glenroy et Glenmore [1]. Les haines qu'avaient soulevées la puissance et l'ambition de la maison d'Argyle ne furent pas encore satisfaites lorsque le chef de cette maison eut péri, lorsque ses enfants furent en fuite, lorsqu'une garnison étrangère eut occupé le château d'Inverary, et que toutes les rives du lac Fyne eurent été dévastées par le fer et le feu. On disait qu'il fallait renouveler le terrible précédent qui avait eu lieu dans le cas des Macgregors, et déclarer crime le seul fait de porter l'odieux nom de Campbell.

Les Stewarts et les Macnaghtens.

Tout à coup les choses changèrent de face. La Révolution éclata. L'héritier d'Argyle revint en triomphe. Il était, comme avaient été ses prédécesseurs, le chef, non pas d'une tribu, mais d'un parti. La sentence qui l'avait privé de ses biens et de ses honneurs fut considérée comme nulle par la majorité de la Convention. Les portes du Parlement s'ouvrirent devant lui ; il fut choisi, entre toute la noblesse d'Ecosse, pour faire prêter le serment officiel aux nouveaux souverains, et il fut autorisé à lever une armée sur ses domaines pour le service de la couronne. Il allait être, la chose n'était pas douteuse, aussi puissant qu'avait été le plus puissant de ses ancêtres. Soutenu par le gouvernement, il allait exiger le payement des arrérages considérables de rentes et de tributs qui lui étaient dus pas ses voisins, et tirer vengeance des injures et des insultes dont on avait abreuvé sa famille. La terreur et l'agitation se répandirent dans les châteaux d'une vingtaine de petits potentats. Grande fut l'inquiétude chez

[1] On trouve dans l'introduction aux Mémoires de sir Ewan Caméron, une remarque très-sensée : « Quelque paradoxal que ceci puisse paraître, l'éditeur ne peut s'empêcher de hasarder la conjecture que les motifs qui engagèrent les Montagnards à soutenir le roi Jacques étaient, au fond, les mêmes que ceux qui guidèrent les promoteurs de la Révolution. » Toute cette introduction mérite d'être lue.

les Stewarts d'Appin, dont le territoire se trouvait serré entre la mer d'un côté et la race Diarmid de l'autre. Les Macnaghtens furent encore plus alarmés. Jadis, maîtres de ces belles vallées à travers lesquelles l'Ara et la Shira s'écoulent dans le lac Fyne, ils avaient été soumis par les Campbells, et, de génération en génération, ils s'étaient accoutumés à ne plus jeter les yeux qu'avec une crainte mêlée de haine sur le château voisin d'Inverary. On leur avait récemment promis une émancipation complète. Un acte de concession, en vertu duquel leur chef aurait relevé immédiatement de la couronne, avait été préparé et allait être revêtu de la formalité du sceau, lorsque la Révolution vint détruire tout à coup un espoir qui équivalait presque à une certitude [1].

Les Macleans.

Les Macleans se souvenaient que, quatorze ans seulement auparavant, leurs terres avaient été envahies par les Campbells, qui s'étaient emparés de la résidence de leur chef et y avaient mis garnison [2]. Avant même que Guillaume et Marie eussent été proclamés à Edimbourg, un Maclean, député sans doute par le chef de sa tribu, s'était rendu à Dublin, et avait donné à Jacques l'assurance que si deux ou trois bataillons envoyés d'Irlande débarquaient dans l'Argyleshire, ils seraient immédiatement ralliés par quatre mille cinq cents *claymores* [3].

Les Camérons. — Lochiel.

Les Camérons étaient animés d'un semblable esprit. Leur chef, si Ewan Caméron, de Lochiel, surnommé *le Noir*, n'a-

[1] Skene, *Highlanders of Scotland;* Douglas, *Baronage of Scotland.*

[2] Voir *Memoirs of the life of sir Ewan Cameron*, et *Historical and genealogical Account of the clan Maclean*, par un Senachie. Quoique ce dernier ouvrage n'ait été publié qu'en 1838, l'auteur semble animé d'une haine aussi ardente que celle que portaient aux Campbells les Macleans du dix-septième siècle. Dans le court espace d'une page, le marquis d'Argyle y est désigné comme « le diabolique Cromwell écossais, » « le lâche et vindicatif persécuteur, » « le vil traître » et « l'imposteur Argyle. » Dans une autre page, c'est « le perfide Campbell, fécond en scélératesse, » « le misérable avare, » « le lâche d'Argyle » et « le traître Ecossais » A la page suivante, c'est « le vil et vindicatif ennemi de la maison de Maclean, » « l'hypocrite Covenantaire, » « l'incorrigible traître, » « l'ennemi lâche et pervers. » Il est heureux que des passions aussi violentes puissent aujourd'hui s'évaporer en paroles.

[3] *Lettre de D'Avaux à Louvois*, 6 (16) avril 1689, renfermant une pièce intitulée *Mémoire du chevalier Maclean.*

vait pas, sous le rapport des qualités personnelles, de rival parmi les princes celtes. C'était un maître bienveillant, un allié fidèle, un ennemi terrible. Ses traits et son maintien étaient d'une noblesse singulière. Quelques personnes qui avaient été à Versailles, et du nombre desquelles était un habile observateur, Simon, lord Lovat, trouvaient une ressemblance frappante, dans la personne et les manières, entre Louis XIV et Lochiel ; et il suffit de comparer les portraits des deux personnages pour reconnaître que cette ressemblance existait réellement. Quant à la taille, il y avait une grande différence. Louis XIV, avec ses souliers à hauts talons et sa royale perruque, atteignait à peine la taille moyenne. Lochiel était grand et fortement constitué. Peu de montagnards l'égalaient en agilité et en adresse dans le maniement des armes. Maintes fois il avait été vainqueur en combat singulier. Il jouissait d'une grande renommée comme chasseur. Il faisait une guerre vigoureuse aux loups qui, jusqu'à cette époque, dévoraient les daims des monts Grampians, et ce fut de sa main que périt le dernier de cette race féroce qui s'était mise à errer dans la Grande-Bretagne. Lochiel, d'ailleurs, n'était pas moins remarquable par la vigueur de son intelligence que par sa force physique. Peut-être eût-il passé pour ignorant aux yeux de certains Anglais dont l'éducation avait été mûrie par les voyages, qui avaient étudié les classiques sous Busby à Westminster, et sous Aldrich à Oxford, qui avaient puisé quelque idée des sciences parmi les membres de la Société Royale, et quelque idée des beaux-arts dans les galeries de Florence et de Rome. Mais si Lochiel était peu versé dans la connaissance des livres, il n'en était pas moins distingué par sa haute sagesse dans le Conseil, par son éloquence dans la discussion, par son imagination fertile en expédients, par son habileté à manier les esprits. Son jugement le préservait de ces écarts dans lesquels l'orgueil et la colère jetaient souvent les autres chefs de clans. Aussi, beaucoup de personnes, qui ne considéraient les autres chefs que comme des barbares, prononçaient-elles avec respect le nom de Lochiel. A l'ambassade hollandaise même, dans *Saint-James's square*, on en parlait comme d'un homme dont la capacité et le courage étaient tels, qu'il ne serait pas facile de trouver son pareil. Comme

patron de la littérature, il doit être placé sur la même ligne que le magnifique Dorset. Si Dorset fit à Dryden, sur sa cassette personnelle, une pension égale aux profits de la charge de lauréat, Lochiel donna, dit-on, trois vaches et la somme presque incroyable de quinze livres sterling à un barde célèbre, qui avait été pillé par des maraudeurs et qui lui demandait l'aumône dans une ode pathétique, en langue gaëlique. En réalité, le portrait de ce grand chef a été tracé deux mille cinq cents ans avant sa naissance, et, telle est la puissance du génie, peint de couleurs si vives, qu'elles conserveront encore leur fraîcheur deux mille cinq cents après sa mort. C'était l'Ulysse des *Highlands* [1].

Lochiel était en possession d'un vaste territoire, peuplé par une race qui ne reconnaissait d'autre seigneur, d'autre roi que lui. Comme possesseur de ce territoire, cependant, il devait hommage à la maison d'Argyle. Il était tenu d'assister à la guerre ses supérieurs féodaux, et il leur devait des sommes considérables pour rentes. On lui avait sans doute appris de bonne heure à considérer ce vasselage comme dégradant et injuste. Dans sa minorité il avait été le pupille en chevalerie du politique marquis, et il avait été élevé au château d'Inverary. Mais à dix-huit ans, le jeune homme s'émancipa de l'autorité de son tuteur, et se battit bravement pour Charles I[er] et plus tard pour Charles II. Il était donc considéré par les Anglais comme Cavalier; il fut bien accueilli à Whitehall et fait chevalier de la main de Jacques. Toutefois le compliment qu'on lui fit, à l'une de ses apparitions à la cour d'Angleterre, n'aurait pas paru très-flatteur à un Saxon. « Prenez garde à vos poches, Milords ! » s'écria Sa Majesté : « voici le roi des voleurs. » La fidélité de Lochiel à son souverain est

[1] Voir les Mémoires singulièrement intéressants de sir Ewan Caméron de Lochiel, imprimés à Edimbourg en 1842, pour le club d'Abbotsford. Le manuscrit doit être au moins antérieur d'un siècle. Voir aussi, dans le même volume, le récit de la mort de sir Ewan, tiré des *Balhadie Papers*. Je dois dire que l'auteur des Mémoires de sir Ewan, quoique évidemment bien informé sur tout ce qui concernait les affaires des *Highlands* et le caractère des principaux chefs, était fort peu au courant de la politique anglaise et de l'histoire d'Angleterre. Voici ce que Van Citters écrivait aux États Généraux au sujet de Lochiel, 26 novembre (6 décembre) 1689 : « Sir Evan Cameron, lord Locheale, est, d'après ce que j'entends dire par des personnes qui l'ont connu longtemps, et qui ont eu avec lui des rapports journaliers, un homme d'une intelligence, d'un courage et d'un esprit de conduite tels qu'on en rencontre rarement parmi ses pareils. »

presque proverbiale; mais elle différait beaucoup de ce qu'on appelait en Angleterre du même nom. Du temps de Charles II, Lochiel était représenté, dans les actes du Parlement d'Écosse, comme un rebelle qui ne reconnaissait pas de loi et qui occupait des terres en maître suzerain, au grand mépris de l'autorité royale [1]. Le shériff d'Invernessshire reçut une fois du roi Jacques l'ordre de tenir une cour de Justice dans le Lochaber. Lochiel, jaloux de cet empiétement sur son propre despotisme patriarcal, se présenta au tribunal à la tête de quatre cents Camérons armés. Il affecta un grand respect pour la commission royale, mais il laissa échapper trois ou quatre paroles qui furent parfaitement comprises des pages et des écuyers qui épiaient chaque mouvement de ses yeux. « N'y a-t-il aucun de mes gaillards qui soit capable d'envoyer promener ce juge? Je les ai vus susciter une querelle dans des cas où c'était moins nécessaire qu'aujourd'hui. » En un moment une rixe éclata dans la foule sans que personne pût dire où ni comment. Des centaines de poignards furent tirés; des cris de « Au secours! au meurtre! » s'élevèrent de toutes parts; il y eut de nombreuses blessures; deux hommes furent tués; l'audience fut levée en tumulte, et le shériff épouvanté fut forcé de se mettre sous la protection du chef, qui, avec des marques extérieures de respect et d'intérêt, l'escorta jusque chez lui. Il est amusant de penser que l'homme qui joua le principal rôle dans cette affaire est continuellement vanté comme le plus fidèle et le plus obéissant des sujets, par des écrivains qui blâment Somers et Burnet comme contempteurs de l'autorité légitime des souverains. La doctrine de non-résistance aurait, sans aucun doute, été pour Lochiel l'objet d'un profond mépris. Mais il n'y avait peut-être pas un chef dans l'Invernessshire qui eût gagné plus que lui à la chute de la maison d'Argyle, et qui eût plus de motifs que lui pour redouter la restauration de cette maison. Aussi n'y eut-il peut-être pas un chef dans l'Invernessshire à qui les actes de la Convention inspirèrent plus d'alarme et de dégoût.

Les Macdonalds.

Mais, de tous les montagnards chez qui la récente révolu-

[1] *Act. Parl.*, 5 juillet 1661.

tion excitait de pénibles appréhensions, les plus ardents et les plus puissants étaient les Macdonalds. Plus d'un des potentats qui portaient ce nom répandu au loin prétendait à l'honneur d'être le légitime successeur de ces Lords des Iles qui, jusqu'au quinzième siècle, disputèrent la prééminence aux rois d'Ecosse. Cette controverse généalogique, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours, causait beaucoup de divisions parmi les concurrents. Mais tous s'accordaient à regretter la splendeur passée de leur dynastie et à détester la race parvenue des Campbells. La vieille querelle n'avait jamais été assoupie. On ne cessait de répéter, en vers et en prose, que la plus belle partie du domaine appartenant aux anciens chefs de la nation gaëlique. Islay, où ils avaient vécu avec la pompe de la royauté, Iona, où ils avaient été enterrés avec la pompe de la religion, les monts de Jura, la riche péninsule de Kintyre, avaient passé des mains de leurs légitimes possesseurs à celles de l'insatiable Mac-Callum More. Depuis la chute de la maison d'Argyle, les Macdonalds, s'ils n'avaient pas reconquis leur ancienne supériorité, pouvaient au moins se vanter de n'avoir pas de supérieur. Délivrés de la crainte de leur puissant ennemi dans l'ouest, ils avaient tourné leurs armes vers l'est, contre des ennemis plus faibles, le clan de Mackintosh et la ville d'Inverness.

Querelle entre les Macdonalds et les Mackintosh. — Inverness.

Le clan de Mackintosh, branche d'une tribu ancienne et renommée, qui empruntait son nom et sa devise au chat sauvage des forêts, avait une querelle avec les Macdonalds, querelle qui remontait, si l'on en croit la tradition, aux temps où les pirates danois ravageaient les côtes d'Ecosse.

Inverness était une colonie saxonne chez les Celtes, une ruche de commerçants et d'artisans au milieu d'une population d'oisifs et de pillards, un avant-poste solitaire de la civilisation dans une région de barbares. Quoique les bâtiments de la ville n'occupassent qu'une faible partie de l'espace qu'ils couvrent maintenant ; quoique l'arrivée d'un brick dans le port fût un événement rare ; quoique la Bourse se tînt au milieu d'une rue fangeuse, où s'élevait une croix de marché qui ressemblait beaucoup à une borne milliaire brisée ; quoique le Conseil municipal tînt ses séances dans

un sale taudis, aux murs grossièrement crépis; quoique les plus belles maisons ressemblassent à ce qu'on appellerait aujourd'hui des bicoques, que les plus beaux toits fussent en chaume et que les plus beaux plafonds se composassent de solives toutes nues; quoique les meilleures fenêtres, faute de vitres, se fermassent avec des volets pendant le mauvais temps, et que les habitations des gens de la classe inférieure fussent de simples huttes de gazon, où des barils défoncés faisaient l'office du tuyaux de cheminée; — cependant, aux yeux du montagnard des Grampians, la ville d'Inverness était quelque chose comme Babylone ou comme Tyr. Nulle part ailleurs il n'avait vu quatre à cinq cents maisons, deux églises, douze fours à drèche, agglomérés sur un même point. Nulle part ailleurs il n'avait été ébloui par le luxe de deux rangées de baraques où étaient exposés en vente des couteaux, des cuillers en corne, des bouilloires en fer-blanc, des rubans aux vives couleurs. Nulle part ailleurs il n'avait été à bord d'un de ces grands navires qui apportaient du sucre et du vin des pays d'outre-mer, situés bien au delà des limites de sa géographie [1]. On ne doit pas s'étonner que les hautains et belliqueux Macdonalds, méprisant l'industrie paisible et cependant enviant les fruits de cette industrie, aient continuellement cherché querelle aux gens d'Inverness. Sous Charles II, on avait craint que la ville ne fût prise d'assaut et mise au pillage par ces rudes voisins. Les conditions de paix qu'ils offrirent, prouvèrent le peu de respect qu'ils avaient pour l'autorité du prince et de la loi. Ils demandaient qu'on leur payât un fort tribut, que les magistrats municipaux s'engageassent par serment à livrer à la vengeance du clan tout bourgeois qui ferait couler le sang d'un Macdonald, et que tout bourgeois qui rencontrerait en quelque lieu que ce fût un individu portant le tartan des Macdonalds, déposât son arme à terre en signe de soumission. Louis XIV, à l'époque même où il campait entre Utrecht et Amsterdam, n'avait pas traité les États Géné-

[1] Voir Burt, *Troisième et quatrième Lettres*. On trouve dans les premières éditions une gravure représentant la croix du marché d'Inverness, et la partie de la rue où se réunissaient les marchands.

Je dois ici reconnaître mes obligations envers M. Robert Carruthers, qui a bien voulu me procurer des renseignements curieux sur Inverness, et quelques extraits des registres municipaux.

raux avec une insolence aussi despotique [1]. Grâce à l'intervention du Conseil Privé d'Ecosse, une transaction eut lieu ; mais les vieilles animosités restèrent les mêmes.

Inverness menacé par Macdonald de Keppoch.

Des inimitiés communes et des craintes communes établirent une bonne intelligence entre la ville d'Inverness et le clan de Mackintosh. L'ennemi le plus détesté et le plus craint de l'une et de l'autre était Colin Macdonald de Keppoch, excellent échantillon du Jacobite montagnard. Keppoch avait passé toute sa vie à insulter l'autorité de la couronne et à lui résister. Maintes fois il avait été sommé, au nom de l'obéissance qu'il devait à son souverain, de se désister de ses pratiques illégales ; mais il avait traité tous ces avis avec mépris. Le gouvernement, cependant, ne voulait pas en venir aux moyens extrêmes à son égard, et il continua pendant longtemps à régner sans contrôle sur les pics orageux de Coryarrick et sur les gigantesques terrasses qui marquent encore les limites de ce qui était jadis le lac de Glenroy. Il était renommé pour sa connaissance de tous les ravins et de toutes les cavernes de cette région sauvage; et telle était son habileté à suivre la piste d'un troupeau de bétail jusqu'à sa retraite la plus secrète, qu'on lui avait donné le sobriquet de *Coll-aux-Vaches* [2]. Enfin, ses contraventions incessantes à toutes les lois mirent le Conseil Privé dans la nécessité de prendre à son égard des mesures décisives. Keppoch fut déclaré rebelle ; des lettres expédiées sous le sceau de Jacques, ordonnèrent de le poursuivre par le fer et le feu ; et quelques semaines avant la révolution, un corps de troupes royales, soutenu par toutes les forces de Mackintosh, envahit le territoire de Keppoch. Celui-ci livra bataille aux assaillants, et remporta la victoire. Les troupes royales furent mises en fuite; le capitaine qui les commandait fut tué; — et tout cela par un héros dont beaucoup d'écrivains se sont plu à mettre la fidélité au roi en opposition avec la turbulence factieuse des Whigs [3].

[1] C'est à M. Carruthers que je suis redevable d'une copie des demandes des Macdonalds et de la réponse du Conseil de ville.
[2] Déposition de Colt. Appendice aux *Act. Parl.*, du 14 juillet 1690.
[3] Voir *Life of sir Ewan Cameron.*

Si Keppoch avait jamais eu quelque peur du gouvernement, il en fut complétement délivré par l'anarchie générale qui suivit la révolution. Il ravagea les terres des Mackintosh, s'avança sur Inverness, et menaça de détruire cette ville. Le péril était extrême. Les maisons n'étaient entourées que par un vieux mur dont le temps avait disjoint les pierres, et que chaque tempête ébranlait. Mais les habitants firent bonne contenance, et leur courage fut soutenu par leurs prédicateurs. Le dimanche 28 avril fut un jour d'alarme et de confusion. Les sauvages tournaient autour de la petite colonie saxonne comme des loups affamés autour d'un parc à moutons. Keppoch menaçait et vociférait. Il entrerait, disait-il, avec tout son monde, et mettrait la ville à sac. Cependant les bourgeois se rassemblaient en armes autour de la croix du marché pour écouter les exhortations de leurs ministres. La journée s'acheva sans que l'assaut eût été donné; le lundi et le mardi se passèrent dans une vive anxiété, et un médiateur inattendu parut alors sur la scène.

Dundee se présente dans le camp de Keppoch.

Dundee, après sa fuite d'Edimbourg, s'était retiré dans son château, situé dans la vallée par où le Glamis descend à l'ancien château de Macbeth. Il s'y tint tranquille pendant quelque temps. Il déclara qu'il n'avait aucune intention de faire de l'opposition au nouveau gouvernement. Il était prêt, disait-il, à retourner à Edimbourg, si on voulait lui garantir qu'il serait protégé contre toute violence; et il offrait de donner sa parole d'honneur, ou, si cela ne suffisait pas, de fournir caution qu'il ne troublerait pas l'ordre. Quelques-uns de ses vieux soldats l'avaient accompagné et formaient une garnison suffisante pour protéger son château contre les Presbytériens des environs. Il aurait donc pu y rester, inoffensif et à l'abri de tout danger, si un événement dont il n'était pas responsable n'avait porté au plus haut degré l'irritation de ses ennemis, et ne l'avait, par suite, poussé à un parti extrême[1].

Un émissaire de Jacques avait passé d'Irlande en Ecosse, avec des lettres adressées à Dundee et à Balcarras. On conçut des soupçons. Le messager fut arrêté, interrogé et fouillé :

[1] Balcarras, *Memoirs; History of the late Revolution Scotland.*

les lettres furent trouvées. Quelques-unes étaient de Melfort, et dignes de lui. Chaque ligne portait l'empreinte de ces qualités qui lui avaient valu l'exécration de son pays et la faveur de son maître. Il annonçait avec des transports de joie la prochaine arrivée du jour de vengeances et de rapines, du jour où les propriétés des rebelles seraient partagées entre les fidèles, où beaucoup de ceux qui étaient maintenant dans les grandeurs et la prospérité se verraient réduits à la condition d'exilés et de mendiants. Le roi, disait Melfort, était résolu à se montrer sévère. L'expérience avait enfin convaincu Sa Majesté que la clémence serait de la faiblesse. Les Jacobites eux-mêmes n'apprirent qu'avec dégoût qu'une Restauration serait immédiatement suivie de confiscations et de proscriptions. Quelques-uns n'hésitèrent point à dire que Melfort était un misérable, qu'il détestait Dundee et Balcarras, qu'il voulait les perdre et que, dans ce but, il avait écrit ces odieuses dépêches et employé un messager qui s'était très-adroitement arrangé de manière à se faire arrêter. Il est cependant constant que Melfort, après la publication de ces pièces, continua d'être aussi haut placé que jamais dans la faveur de Jacques. On ne saurait donc guère douter que, dans les passages qui choquèrent jusqu'aux partisans zélés du droit héréditaire, le secrétaire n'eût fait qu'exprimer fidèlement la pensée et les intentions de son maître [1]. Hamilton, agissant en vertu des pouvoirs que les Etats lui avaient confiés avant de s'ajourner, ordonna l'arrestation de Balcarras et de Dundee. Balcarras fut arrêté et retenu prisonnier dans sa propre maison, puis transféré au Tolbooth d'Edimbourg. Mais il n'était pas aussi facile de s'emparer de Dundee. Dès qu'il eut connaissance des mandats lancés contre lui, il traversa la Dee avec son entourage, et s'arrêta pendant quelque temps sur les domaines sauvages de la maison de Gordon. Il eut là quelques pourparlers avec les Macdonalds et les Camérons

[1] Il existe parmi les *Nairne Papers*, à la bibliothèque Bodleïenne, un curieux manuscrit intitulé : *Journal de ce qui s'est passé en Irlande depuis l'arrivée de Sa Majesté.* » On trouve dans ce journal des notes et corrections en anglais et en français ; celles en anglais de la main de Jacques, celles en français de la main de Melfort. Il y est parlé des lettres interceptées par Hamilton, mais dans des termes qui ne laissent pas de doute sur leur authenticité ; et on ne voit rien qui indique que Jacques les ait désapprouvées. »

au sujet d'un soulèvement. Mais il paraît n'avoir eu à cette époque que des idées fort imparfaites sur les montagnards, et avoir fait peu de cas d'eux. Il est probable qu'il éprouvait pour leur caractère national l'antipathie d'un Saxon, et pour leur caractère militaire le mépris d'un homme du métier. Il revint bientôt dans les Basses-Terres, où il resta jusqu'à ce qu'il eût appris qu'un détachement considérable de troupes avait été envoyé pour se saisir de sa personne [1]. Il se retira alors dans les montagnes comme son dernier refuge, remonta vers le nord à travers Strathdon et Strathbogie, traversa la Spey, et, dans la matinée du 1er mai, arriva au camp de Keppoch devant Inverness.

La situation nouvelle dans laquelle Dundee se trouvait placé, le nouvel aspect sous lequel la société se présentait à lui, suggérèrent de nouveaux projets à son esprit inventif et entreprenant. Les centaines de Celtes aux formes athlétiques qu'il voyait rangés dans leur ordre national de bataille, n'étaient évidemment pas des alliés à mépriser. S'il pouvait former une grande coalition de clans, s'il pouvait réunir sous une même bannière dix ou douze mille de ces robustes guerriers, s'il pouvait parvenir à les soumettre aux règles de la discipline, quelle carrière s'ouvrait devant lui [2]!

Un brevet du roi Jacques, même à l'époque où le roi Jacques était assis sur son trône, n'avait jamais été traité avec beaucoup de respect par *Coll-aux-Vaches*. Ce chef, cependant, haïssait les Campbells avec toute la haine d'un Macdonald, et il s'empressa de donner son adhésion à la cause de la maison de Stuart. Dundee se chargea d'arranger la querelle entre Keppoch et Inverness. La ville s'obligea à payer deux mille dollars, somme qui pouvait paraître insignifiante aux orfévres de Lombard-Street, mais qui était probablement supérieure à tout trésor qui eût jamais été transporté dans les déserts de Coryarrick. La moitié de la somme fut fournie, non sans peine, par les habitants, et Dundee donna, dit-on, sa caution verbale pour le surplus [1].

[1] « Et jamais, » dit Balcarras en parlant à Jacques, « Dundee n'a songé à aller dans les Highlands sans ordres ultérieurs de vous, jusqu'à ce que des troupes aient été envoyées pour l'arrêter. »

[2] Voir le récit envoyé à Jacques en Irlande, et reçu par lui, le 7 juillet 1689. Il se trouve dans les *Nairne Papers*. Voir aussi *Memoirs of Dundee*,

Soulèvement des clans hostiles aux Campbells.

Il essaya ensuite de réconcilier les Macdonalds avec les Mackintosh, et se flatta que ces deux tribus guerrières, naguère armées l'une contre l'autre, pourraient être amenées à combattre ensemble sous ses ordres. Mais il ne tarda pas à reconnaître que ce n'était pas une petite affaire que de se mêler d'une querelle de montagnards. Des droits des monarques rivaux, aucun des deux clans ne savait rien, et ne s'en inquiétait. C'étaient des passions et des intérêts locaux qui réglaient la conduite de l'un et de l'autre. Ce qu'Argyle était à Keppoch, Keppoch l'était aux Mackintosh. Aussi les Mackintosh restèrent neutres, et leur exemple fut suivi par les Macphersons, autre branche de la race du chat sauvage. Ce ne fut pas le seul désappointement de Dundee. Les Mackenzies, les Frasers, les Grants, les Munros, les Mackays, les Macléods, demeuraient fort loin du territoire de Mac-Callum More. Il n'avaient pas de querelle avec lui; ils ne lui devaient rien; et ils n'avaient aucun motif pour redouter l'accroissement de son pouvoir. Ils ne sympathisaient donc pas avec ses voisins alarmés et exaspérés. Rien donc ne put les décider à prendre part à la coalition formée contre lui [1]. D'un autre côté, les chefs plus rapprochés d'Inverary, et pour qui le nom de Campbell était depuis longtemps un objet de terreur et de haine, firent à Dundee un accueil empressé et promirent de le rallier à la tête de leurs gens, le 18 mai. Pendant la quinzaine qui précéda ce jour, Dundee traversa Badenoch et Athol, exhortant les habitants de ces districts à prendre les armes. Il fit une pointe dans les Basses-Terres avec ses cavaliers, surprit Perth, et enleva quelques gentilshommes whigs, qu'il emmena prisonniers dans les montagnes. Cependant les croix de feu s'étaient promenées de hameau en hameau, sur toutes les bruyères et montagnes à trente milles autour du Ben-Neris; et lorsque Dundee arriva au lieu de rendez-vous dans le Lochaber, il trouva que le rassemblement avait commencé.

1714; *Memoirs of sir Ewan Cameron;* Balcarras, *Memoirs;* Mackay, *Memoirs*. Ces divers récits ne s'accordent pas parfaitement les uns avec les autres, non plus qu'avec les renseignements que j'ai obtenus d'Inverness.

[1] *Memoirs of Dundee*; *Tarbet à Melville*, 1er juin 1689, dans les *Leven and Melville Papers*.

Le quartier général fut établi près de la maison de Lochiel, grand édifice construit tout en sapin et que l'on considérait dans les Highlands comme un superbe palais. Lochiel, entouré de plus de six cents claymores, était là pour recevoir ses hôtes. Macnaghten de Macnaghten et Stewart d'Appin se trouvaient à la réunion avec leurs petits clans. Macdonald de Keppoch conduisait les guerriers qui, quelques mois auparavant, avaient, sous ses ordres, mis en fuite les mousquetaires du roi Jacques. Macdonald de Clanronald était encore enfant; il fut amené au camp par son oncle, qui exerçait les fonctions de régent pendant sa minorité. Cet enfant était accompagné d'une garde du corps d'élite, composée de ses propres cousins, tous gens de bonne mine et robustes montagnards. Macdonald de Glengarry, remarquable par sa haute stature et ses noirs sourcils, venait de cette grande vallée où une chaîne de lacs, alors inconnus à la renommée et à peine indiqués sur les cartes, forme aujourd'hui la route sillonnée chaque jour par les navires à vapeur qui passent et repassent entre l'Atlantique et la mer du Nord. Aucun des chefs des montagnes n'avait une plus haute idée de sa dignité personnelle et n'était plus souvent en querelle avec les autres chefs. Il affectait en général dans ses manières et dans la tenue de sa maison une rudesse qui dépassait encore celle de ses grossiers voisins, et considérait le peu d'objets de luxe qui avaient alors pénétré du monde civilisé dans les Highlands comme des signes de la mollesse et de la dégénérescence de la race gaëlique. Mais en cette occasion, il jugea à propos d'imiter la magnificence des guerriers saxons, et parut à cheval à la tête des quatre cents hommes de son clan, revêtu d'une cuirassse d'acier et d'un habit brodé d'or. Un autre Macdonald, destiné à une fin lamentable et horrible, amena, du défilé sauvage de Glencoe, une bande d'audacieux maraudeurs. Un peu plus tard arrivèrent les grands potentats des Hébrides. Macdonald de Sleat, le plus opulent et le plus puissant de tous les chefs qui prétendaient au titre de Lord des Iles, se présenta à la tête de sept cents combattants, venus de Sky. Une flottille de bateaux longs apporta de Mull cinq cents Macleans, sous le commandement de leur chef, sir John de Duart : ses ancêtres avaient jadis déployé sur le champ de bataille des forces bien autrement imposantes; mais

les artifices et les armes des Campbells avaient brisé la puissance de ce clan, sans abattre son courage. Une autre bande de Macleans arriva sous un vaillant chef, qui tirait son nom du Lochbuy, ou Lac jaune [1].

Conseil de Tarbet au gouvernement.

On ne voit pas qu'un seul chef, qui n'eût pas quelque motif particulier pour craindre ou détester la maison d'Argyle, ait répondu à l'appel de Dundee. Il y a même de bonnes raisons pour croire que les chefs qui se présentèrent seraient restés tranquillement chez eux si le gouvernement avait compris la politique des Highlands. Cette politique était parfaitement comprise par un homme d'Etat aussi intelligent qu'expérimenté, descendu de la grande famille des Mackenzie : c'était le vicomte Tarbet. Il signala, à cette époque, à Melville dans une lettre, et de vive voix à Mackay, la cause et le remède des mécontentements qui semblaient devoir attirer sur l'Ecosse les calamités de la guerre civile. Il n'existait pas, dit Tarbet, de disposition générale à l'insurrection parmi les Gaëls. Il y avait peu de chose à craindre même des clans papistes qui n'avaient pas à craindre eux-mêmes de passer sous le joug des Campbells. Il était notoire que les plus capables et les plus actifs des chefs mécontents ne s'inquiétaient nullement des questions qui se débattaient entre les Whigs et les Tories. Lochiel en particulier, que ses éminentes qualités personnelles plaçaient au premier rang parmi les chefs des montagnards, ne se souciait pas plus de Jacques que de Guillaume. Si on pouvait donner aux Camé-

[1] Récit dans les *Nairne Papers ;* Dépositions de Colt, d'Osburne, de Malcolm et de Stewart de Ballachan. dans l'Appendice aux *Act. Parl.* du 14 juillet 1690. *Memoirs of sir Ewan Cameron.* J'ai emprunté quelques traits de ce tableau à une traduction anglaise de certains passages d'un poëme épique perdu, écrit en latin et intitulé la *Grameis.* L'auteur était un zélé jacobite, nommé Phillips. J'ai rarement fait usage des *Memoirs of Dundee,* imprimés en 1714, et jamais sans quelques doutes. Le compilateur de ces Mémoires n'était certainement pas, comme il voudrait le faire croire, un des officiers de Dundee, mais un stupide et ignorant gratte-papier, habitant quelque galetas de *Grub street.* Il se trompe complétement sur le lieu et sur la date de la bataille de Killiecrankie. Il dit qu'elle fut livrée, le 13 juin, sur les bords du Tummell, tandis qu'elle eut lieu sur les bords du Garry, et le 27 juillet. Après un pareil exemple d'inexactitude, il serait superflu de relever des bévues de moindre importance.

rons, aux Macdonalds et aux Macleans la certitude que, sous le nouveau gouvernement, leurs propriétés et leurs dignités seraient respectées ; si Mac-Callum More voulait faire quelques concessions ; si Leurs Majestés voulaient se charger de payer quelques arrérages de rentes, Dundee pourrait appeler les clans aux armes ; mais il les appellerait en vain. Cinq mille livres sterling devaient suffire, dans l'opinion de Tarbet, pour satisfaire tous les chefs celtes ; et, en vérité, cette somme, qui pouvait paraître ridiculement minime aux politiques de Westminster, cette somme, qui n'excédait pas les profits annuels du gentilhomme de la Chambre ou du payeur de l'armée, pouvait paraître énorme à un potentat barbare qui régnait sur des centaines de milles carrés et mettait des centaines de guerriers en campagne, mais qui n'avait peut-être jamais eu cinquante guinées à la fois dans son coffre-fort [1].

Bien que Tarbet fût considéré par les ministres écossais des nouveaux souverains comme un ami très-douteux, son avis ne fut pas entièrement négligé. On décida que des ouvertures dans le sens indiqué seraient faites aux mécontents. Beaucoup dépendait du choix d'un agent, et malheureusement ce choix prouva combien peu l'on comprenait à Edimbourg les préjugés des tribus sauvages des montagnes. Ce fut un Campbell que l'on choisit pour gagner à la cause du roi Guillaume des hommes qui n'avaient d'autre motif de querelle contre le roi Guillaume que l'appui qu'il donnait aux Campbells. Des propositions transmises par un pareil intermédiaire durent être naturellement considérées comme des piéges et des insultes. Tarbet eut beau écrire ensuite à Lochiel, et Mackay à Glengarry ; Lochiel ne répondit pas à Tarbet, et Glengarry fit à Mackay une réponse froidement polie, dans laquelle il l'engageait à suivre l'exemple de Monk [2].

[1] Il paraît, d'après une lettre d'Archibald, comte d'Argyle, à Lauderdale, en date du 25 juin 1664, que cent mille marcs écossais, ou un peu plus de cinq mille livres sterling, auraient à peu près suffi, à cette époque, pour éteindre toutes les réclamations de Mac-Callum More contre ses voisins.

[2] Mackay, *Memoirs* ; *Tarbet à Melville*, 1er juin 1689, dans les *Leven and Melville Papers* ; *Dundee à Melfort*, 27 juin, dans les *Nairne Papers*.

Campagne indécise dans les Highlands.

Mackay, cependant, perdit quelques semaines en marches, en contremarches et en escarmouches sans résultat. Plus tard, il avoua franchement que les connaissances qu'il avait acquises pendant trente années de service militaire sur le continent lui avaient été inutiles dans la nouvelle position où il s'était trouvé placé. Il était difficile, dans un pareil pays, de suivre l'ennemi, et impossible de le forcer. On ne pouvait faire vivre une armée dans des déserts de bruyères et de cailloux, ni transporter bien loin des provisions à travers des fondrières et par des chemins escarpés. Le général s'aperçut que ses hommes et leurs chevaux étaient épuisés de fatigue, et qu'il n'avait obtenu aucun résultat. Des auxiliaires montagnards auraient pu lui être du plus grand secours ; mais il comptait peu de ces auxiliaires. Le chef des Grants, il est vrai, qui avait été persécuté par le dernier gouvernement et accusé d'avoir conspiré avec le malheureux comte d'Argyle, montrait beaucoup de zèle pour la cause de la Révolution. Deux cents Mackays, animés sans doute d'un esprit de famille, vinrent de l'extrémité septentrionale de l'Ecosse, où dans le milieu de l'été il n'y a pas de nuit, pour combattre sous un chef qui portait leur nom ; mais, en général, les clans qui ne se rallièrent pas à l'insurrection attendirent l'événement avec une froide indifférence, se flattant de l'espoir de faire facilement leur paix avec les vainqueurs et de pouvoir prendre part au pillage des vaincus.

Une expérience d'un mois, ou à peu près, convainquit Mackay qu'il n'y avait qu'un moyen de soumettre les Highlands. C'était perdre son temps que de courir dans les montagnes à la poursuite des montagnards. Il fallait construire une chaîne de forteresses dans les positions les plus importantes et les pourvoir de bonnes garnisons. Le point par lequel le général proposait de commencer était Inverlochy, où l'on voyait et où l'on voit encore les ruines imposantes d'un ancien château. Cette position était voisine d'un bras de mer, et se trouvait au cœur du pays occupé par les mécontents. Un fort détachement stationné en cet endroit, et soutenu, au besoin, par des bâtiments de guerre, contiendrait à

la fois, et d'une manière efficace, les Macdonalds, les Camérons et les Macleans [1].

Tandis que Mackay, dans les lettres qu'il adressait au Conseil à Edimbourg, représentait la nécessité d'adopter ce plan, Dundee, de son côté, luttait contre des difficultés que toute son énergie et toute son habileté ne pouvaient parvenir à surmonter entièrement.

Caractère militaire des Montagnards.

Les montagnards, tant qu'ils formèrent un peuple vivant sous un régime politique particulier, étaient plus propres sous un rapport, moins propres sous un autre, au service militaire, qu'aucune autre nation de l'Europe. Le Celte, pris individuellement, possédait les qualités physiques et morales qu'exige la guerre, et surtout la guerre dans un pays aussi sauvage et aussi âpre que le sien. Il était intrépide, vigoureux, alerte, endurant avec patience le froid, la faim et la fatigue. Il gravissait des rochers abruptes et franchissait des marécages perfides avec la même facilité que les troupes françaises de la maison du roi parcouraient la grande route de Versailles à Marly. Il était habitué à l'usage des armes et à la vue du sang; également adroit à l'escrime et au tir, avant d'être entré dans les rangs, il était déjà plus d'à moitié soldat.

Si le Celte, pris individuellement, était facilement transformé en soldat, une tribu de Celtes était aussi facilement transformée en un bataillon. Tout ce qu'il fallait pour cela, c'était que l'organisation militaire fût conforme à l'organisation patriarcale. Il fallait que le chef fût colonel, son oncle ou son frère, major; les principaux personnages de la petite communauté, capitaines; il fallait que la compagnie de chaque capitaine se composât des paysans qui vivaient sur ses terres et dont les noms, les physionomies, la famille, le caractère, lui étaient familiers : les officiers subalternes étaient pris parmi les *duinhe wassels*, distingués par la plume d'aigle; le page faisait un excellent officier d'ordonnance; le joueur héréditaire de cornemuse et ses fils formaient la musique; et le clan devenait tout à coup un régiment. Dans ce

[1] Voir Mackay's, *Memoirs*, et sa lettre à Hamilton, du 14 juin 1689.

régiment on trouvait dès le premier moment cet ordre exact et cette prompte obéissance qui font la force des armées régulières. Chaque homme, depuis le plus élevé jusqu'au plus humble, était à sa place, et connaissait parfaitement cette place. Il n'était pas nécessaire d'avoir recours aux menaces ou aux punitions pour faire comprendre aux troupes nouvellement enrôlées qu'elles devaient considérer comme leur chef celui qu'elles avaient été habituées depuis leur enfance à considérer comme tel. Depuis son enfance, chaque simple soldat avait appris à respecter son caporal, son capitaine plus encore, et à avoir pour son colonel un sentiment voisin de l'adoration. Il n'y avait donc pas à craindre de mutinerie, pas plus que de désertion. On peut même dire que les causes qui entraînent ordinairement les autres soldats à déserter, contribuaient à retenir le montagnard sous son drapeau. S'il le quittait, où pouvait-il aller? C'est là qu'étaient tous ses parents, tous ses amis. Se séparer de son drapeau, c'était se séparer pour toujours de sa famille et s'exposer à tous les tourments de ce mal du pays qui, dans les armées régulières, pousse tant de recrues à se cacher au risque des verges et de la mort. Si l'on prend toutes ces circonstances en considération on ne trouvera pas extraordinaire que les clans des Highlands aient parfois accompli de grands faits de guerre.

Mais ces mêmes institutions qui rendaient si formidable dans l'action une tribu de montagnards, portant tous le même nom, soumis tous à un même chef, rendaient la nation peu propre à la guerre sur une grande échelle. Rien n'était plus facile que de transformer des clans en bons régiments ; mais rien n'était plus difficile que de combiner ces régiments de manière à en faire une bonne armée. Depuis les bergers et les gardiens de bestiaux qui combattaient dans les rangs, jusqu'aux chefs, tout était ordre et harmonie. Chacun obéissait avec empressement à son chef immédiat, et tous au chef commun. Mais là cessait cette chaîne de subordination : le chef du clan ne savait que gouverner, et n'avait jamais appris à obéir. Il avait pour habitude de n'obéir, même aux proclamations royales, même aux actes du Parlement, que lorsqu'ils étaient parfaitement d'accord avec ses propres inclinations. On ne devait pas s'attendre à ce qu'il montrât pour une autorité déléguée, quelle qu'elle fût, le respect qu'il refu-

sait souvent à l'autorité suprême. Il se croyait en droit de s'ériger en juge de la convenance de chaque ordre qu'il recevait des autres chefs. Quelques-uns étaient ses ennemis, d'autres ses rivaux. Il était presque impossible de l'empêcher de les braver, ou de le convaincre qu'ils ne le bravaient point. Tous ses soldats épousaient ses passions et ses ressentiments, regardaient son honneur comme le leur, et étaient prêts, à son coup de sifflet, à se ranger en armes autour de lui contre le commandant en chef. Il y avait donc peu de chance d'amener, par un moyen quelconque, cinq clans pris au hasard à coopérer cordialement les uns avec les autres pendant une longue campagne. La meilleure chance, cependant, était lorsqu'ils étaient conduits par un Saxon. Il est à remarquer qu'aucune des grandes actions accomplies par les montagnards pendant les guerres civiles, ne le fut sous le commandement d'un montagnard. Quelques écrivains ont cité comme une preuve du génie extraordinaire de Montrose et de Dundee ce fait, que ces capitaines, sans être eux-mêmes de race gaëlique et sans parler la langue du pays, purent former et diriger des confédérations de tribus gaëliques. Mais c'était précisément parce que Montrose et Dundee n'étaient pas montagnards qu'ils purent commander des armées composées de clans montagnards. Si Montrose eût été chef des Camérons, jamais les Macdonalds ne se seraient soumis à son autorité. Si Dundee avait été chef de Clanronald, jamais Glengarry ne lui eût obéi. Ces hommes hautains et pointilleux, qui reconnaissaient à peine le roi pour leur supérieur, n'auraient pas enduré la supériorité d'un voisin, d'un égal, d'un concurrent. Il leur était beaucoup plus facile de supporter la prééminence d'un étranger distingué. Mais, dans ce cas même, ils ne voulaient accorder à cet étranger qu'une autorité très-limitée et très-précaire. Faire passer un chef devant un conseil de guerre, le fusiller, le casser, le dégrader, lui infliger une réprimande publique, étaient choses impossibles. Macdonald de Keppoch ou Maclean de Duart auraient tué sur place un officier qui leur aurait demandé leur épée ou qui leur aurait signifié de se considérer comme étant en état d'arrestation, et des centaines de *claymores* seraient immédiatement sorties de leurs fourreaux pour protéger le meurtrier. Tout ce que pouvait faire le commandant

en chef sous qui ces potentats condescendaient à servir, c'était de raisonner avec eux, de les supplier, de les flatter, de les séduire à prix d'argent ; et encore n'était-ce que pendant peu de temps que toute l'adresse humaine parvenait par ces moyens à maintenir l'harmonie. Chaque chef, en effet, croyait avoir droit à des égards particuliers, et il était impossible de montrer quelque attention à l'un sans désobliger les autres. Le général se trouvait être simplement le président d'un congrès de petits rois. Il était sans cesse obligé d'entendre et d'apaiser des discussions au sujet de généalogies, de questions de préséance, de partage de butin, et sa décision, quelle qu'elle fût, ne pouvait manquer de blesser quelqu'un. A tout moment il était exposé à apprendre que son aile droite avait tiré sur son centre, par suite de quelque querelle qui remontait à deux cents ans, ou qu'un bataillon tout entier avait repris la route de sa vallée natale, parce qu'un autre bataillon avait été mis au poste d'honneur. Un barde des Highlands aurait facilement trouvé, dans l'histoire de l'année 1689, des sujets analogues à ceux que la guerre de Troie avait fournis aux grands poëtes de l'antiquité. Aujourd'hui c'est Achille qui boude, qui se tient renfermé sous sa tente et annonce son intention de partir avec tout son monde. Le lendemain, c'est Ajax qui promène sa colère partout le camp, et menace de couper la gorge d'Ulysse.

Aussi, bien que les montagnards aient achevé quelques grands exploits pendant les guerres civiles du dix-septième siècle, ces exploits ne laissaient pas de trace visible au bout de quelques semaines. Des victoires d'un éclat étrange et prodigieux avaient toutes les conséquences de défaites. Les vieux soldats et les hommes d'Etat blanchis sous le harnais étaient étourdis par ces jeux inattendus de la fortune. Il était incroyable que des troupes indisciplinées eussent accompli de pareils faits d'armes. Il ne l'était pas moins que ces faits d'armes, après avoir été accomplis, eussent été immédiatement suivis du triomphe des vaincus et de la soumission des vainqueurs. Montrose, après une rapide succession de victoires, s'était vu, au milieu de cette carrière de succès, abandonné tout à coup par les clans qui marchaient sous ses ordres. Des jalousies locales et des intérêts locaux avaient servi de lien à son armée, et les mêmes causes amenèrent la

dispersion de cette armée. Les Gordons le quittèrent parce qu'ils s'imaginèrent qu'il les négligeait pour les Macdonalds. Les Macdonalds le quittèrent parce qu'ils voulaient piller les Campbells. Cette armée, qui avait paru devoir suffire pour décider du sort d'un royaume, se fondit en quelques jours, et les victoires de Tippermuir et de Kilsyth furent suivies du désastre de Philiphaugh. Dundee ne vécut pas assez pour éprouver un pareil revers de fortune; mais il y a tout lieu de croire que, s'il avait vécu quinze jours de plus, son histoire eût été la répétition de celle de Montrose.

Peu après le rassemblement des clans dans le Lochaber, Dundee fit une tentative pour les soumettre à la discipline d'une armée régulière. Il réunit un conseil de guerre pour discuter la question. Son opinion fut appuyée par tous les officiers qui étaient venus des Basses-Terres se joindre à lui. Parmi eux on distinguait Jacques Seton, comte de Dunfermline, et Jacques Galloway, lord Dunkeld. Les chefs celtes soutinrent la thèse opposée. Lochiel, le plus capable d'entre eux, fut leur organe et traita la question avec beaucoup de franchise et d'éloquence naturelle. « Notre système » — telle fut la substance de son raisonnement — « peut n'être pas le meilleur; mais nous y sommes habitués depuis notre enfance; nous le comprenons parfaitement; il est approprié à nos institutions particulières; il est en harmonie avec nos idées et nos mœurs. En faisant la guerre à notre manière, nous avons l'aplomb et le sang-froid de vieux soldats. Si nous la faisons de toute autre manière, nous aurons l'inexpérience et l'hésitation de jeunes recrues. Pour nous transformer en soldats comme ceux de Cromwell et de Turenne, il faudrait des années, et c'est à peine si nous pouvons disposer de quelques semaines. Nous avons assez de temps pour désapprendre notre propre discipline, mais nous n'en avons pas assez pour apprendre la vôtre. » Dundee complimenta Lochiel et se déclara convaincu; peut-être l'était-il en effet, car les arguments du vieux chef ne manquaient pas de raison [1].

Querelles dans l'armée des Montagnards.

Cependant les Celtes avaient certaines habitudes de guerre

[1] *Memoirs of sir Ewan Cameron.*

que Dundee ne pouvait tolérer. Il était cruel, mais sa cruauté avait toujours une méthode et un but. Il espérait toujours pouvoir gagner quelques chefs qui étaient restés neutres, et il évitait avec soin tout acte qui aurait pu provoquer leur hostilité. Cette politique était sans doute dans l'intérêt de Jacques; mais l'intérêt de Jacques n'était rien pour ces farouches maraudeurs, qui ne se servaient de son nom et ne se ralliaient autour de sa bannière que pour faire des incursions qui leur procuraient du butin ou pour assouvir de vieilles rancunes. Keppoch, en particulier, qui haïssait les Mackintosh beaucoup plus qu'il n'aimait les Stuarts, ne se contentait pas de piller le territoire de ses ennemis : il brûlait tout ce qu'il ne pouvait emporter. Dundee fut saisi d'une grande colère à la vue des habitations en flammes : « J'aimerais mieux, dit-il, porter le fusil dans un régiment respectable que de commander une pareille bande de voleurs. » Quant à punir les coupables, il n'y avait pas à y songer. On peut même regarder comme une preuve remarquable de l'influence du général, que *Coll aux vaches* daigna s'excuser d'une conduite qui, dans une armée bien organisée, aurait attiré sur lui la peine de mort [1].

Les Grants ayant pris les armes pour le roi Guillaume, leur propriété était considérée comme de bonne prise. Leur territoire fut envahi par un parti de Camérons : une escarmouche eut lieu, le sang coula, et une grande quantité de bétail fut emmenée au camp de Dundee, où l'on manquait de provisions. Cette expédition devint la cause d'une querelle dont l'histoire est de nature à donner une juste idée du caractère d'une armée de montagnards. Parmi ceux qui avaient été tués en résistant aux Camérons, se trouvait un Macdonald de la branche de Glengarry, qui habitait depuis longtemps chez les Grants, qui avait adopté les sentiments et les opinions des Grants, et qui n'avait pas paru à l'appel de sa tribu. Quoiqu'il se fût ainsi rendu coupable d'un grand crime contre le code gaëlique d'honneur et de morale, ses parents se souvinrent du lien sacré qu'il avait oublié. Bon ou mauvais, il était le sang de leur sang, la chair de leur chair, et il aurait dû être réservé pour leur justice. Le nom qu'il por-

[1] *Memoirs of sir Ewan Cameron.*

tait, le sang des Lords des Iles qui coulait dans ses veines, auraient dû le protéger. Glengarry, furieux, alla trouver Dundee et demanda vengeance contre Lochiel et contre toute la race des Camérons. Dundee répondit que le malheureux qui avait péri était traître à son clan aussi bien qu'à son roi. Avait-on jamais ouï dire, dans la guerre, qu'un ennemi, armé et combattant, devait être considéré comme inviolable, à cause de son nom et de ses ancêtres ? Et, en supposant même qu'il y eût quelqu'un de lésé, comment le mal pouvait-il être réparé ? Il faudrait que la moitié de l'armée massacrât l'autre avant qu'on pût porter la main sur Lochiel. Glengarry se retira, exhalant sa rage en bravades insensées. Puisque ses plaintes étaient dédaignées par ceux qui devaient lui rendre justice, il se ferait justice à lui-même : il allait réunir son monde et tomber la claymore à la main sur les meurtriers de son cousin. Pendant quelque temps, il refusa d'écouter aucune observation. Quand on lui fit remarquer que les gens de Lochiel étaient presque deux fois aussi nombreux que les siens : « N'importe ! » s'écria-t-il ; « un Macdonald vaut deux Camérons ! » Si Lochiel avait été aussi irritable et aussi arrogant, il est probable que l'insurrection des Highlands n'aurait pas causé beaucoup plus d'embarras au gouvernement, et que les rebelles se seraient obscurément égorgés les uns les autres dans leurs déserts. Mais la nature lui avait accordé dans une large mesure les qualités de l'homme d'Etat, quoique la fortune eût enfoui ces qualités dans un coin obscur du monde. Il comprit que ce n'était pas le moment de se livrer à de vaines récriminations ; sa réputation de courage était depuis longtemps établie, et il était parfaitement maître de lui-même. Le courroux de Glengarry, n'étant alimenté par aucune provocation nouvelle, s'éteignit rapidement. Il y eut même des gens qui soupçonnèrent qu'il n'avait jamais été aussi disposé qu'il avait prétendu l'être à en venir aux dernières extrémités, et que tout ce tapage n'avait d'autre objet que de maintenir sa propre dignité aux yeux de son monde. Quoi qu'il en soit, la querelle fut apaisée, et les deux chefs, réunis à la table du général, échangèrent des marques extérieures de civilité [1].

[1] *Memoirs of sir Ewan Cameron.*

Dundee demande du secours à Jacques.

Ce que Dundee vit de ses alliés celtes dut lui faire désirer d'avoir dans son armée quelques troupes sur l'obéissance desquelles il pût compter et qui, à un signal de leur colonel, ne tournassent pas leurs armes contre leur général et contre leur roi. Il expédia donc à Dublin, pendant les mois de mai et de juin, une série de lettres dans lesquelles il demandait instamment des secours. Si l'on envoyait en ce moment dans Lochaber six mille, quatre mille, trois mille hommes de troupes régulières, il se flattait, disait-il, que Sa Majesté pourrait bientôt tenir sa cour à Holyrood. Il ne paraissait pas douteux qu'on pût disposer de ces troupes. L'autorité de Jacques était alors reconnue dans toute l'Irlande, excepté sur les bords de Lough-Erne et derrière les remparts de Londonderry. Jacques avait dans ce royaume une armée de quarante mille hommes. L'absence d'un huitième de cette armée devait y être à peine sensible, tandis que ce huitième, réuni aux clans insurgés, pouvait exécuter de grandes choses en Ecosse.

Dundee reçut à ses demandes des réponses qui l'encouragèrent à espérer qu'un détachement considérable, et bien pourvu de tout, lui serait prochainement envoyé d'Ulster. Il ne voulait pas risquer la chance d'une bataille avant l'arrivée de ce secours [1]. Mackay, de son côté, était fatigué de manœuvrer dans un désert. Ses soldats étaient épuisés et découragés. Il pensa qu'il convenait de se retirer des montagnes, et Guillaume partagea cette opinion.

Suspension des hostilités dans les Highlands.

La guerre civile fut donc, au mois de juin, suspendue comme d'un commun accord entre les généraux. Dundee resta dans le Lochaber, attendant avec impatience l'arrivée des troupes et des approvisionnements demandés en Irlande. Il lui était impossible de garder ses montagnards dans l'inaction. Il fallait une vaste étendue de pays pour nourrir tant de bouches. Les clans retournèrent dans leurs différentes vallées, après avoir promis de se réunir au premier appel.

[1] *Dundee à Melfort,* 27 juin 1689.

Scrupules des Covenantaires à l'occasion d'une prise d'armes en faveur de Guillaume.

Cependant les soldats de Mackay, épuisés par les fatigues et les privations, se reposaient dans leurs quartiers, disséminés dans le bas-pays, d'Aberdeen à Stirling. Mackay lui-même s'était rendu à Edimbourg, où il pressait les ministres de lui fournir les moyens de construire une ligne de fortifications dans les monts Grampians. Les ministres avaient, à ce qu'il paraît, mal calculé leurs ressources militaires. On s'était attendu à ce que les Campbells entreraient en campagne avec des forces suffisantes pour contrebalancer celles de tous les clans réunis sous les ordres de Dundee. On avait cru aussi que les Covenantaires de l'Ouest s'empresseraient de venir grossir les rangs de l'armée du roi Guillaume. Cette double prévision ne se réalisa pas. Argyle avait trouvé sa principauté dévastée, sa tribu désarmée et désorganisée. Il lui fallait beaucoup de temps pour pouvoir réunir autour de son étendard une armée comparable à celles que ses ancêtres avaient menées au combat. Les Covenantaires de l'Ouest étaient, en général, peu disposés à s'enrôler. Ils ne manquaient assurément pas de courage, et ils portaient à Dundee une haine mortelle. Le souvenir de ses cruautés était encore frais dans cette partie du pays, où chaque village avait eu son drame sanglant. On ne retrouvait plus, dans une habitation, l'aïeul aux cheveux blancs; dans une autre, c'était un fils plein d'espérance, qui avait été enlevé à la fleur de l'âge. On ne se rappelait que trop bien comment les dragons pénétraient d'autorité dans la chaumière du paysan, proférant à chaque mot des jurements et des imprécations contre lui et contre eux-mêmes, repoussant brutalement la vieille aïeule, et plongeant leurs mains impures dans le sein de la jeune fille; comment on l'avait sommé d'abjurer; comment il avait croisé les bras sur sa poitrine en disant : « que la volonté de Dieu soit faite! » comment le colonel avait appelé une file de soldats, et comment, trois minutes après, le chef de la famille était étendu devant sa porte, baigné dans une mare de sang. Le siége du martyr était encore vide au coin du foyer, et chaque enfant du village pouvait indiquer sa tombe encore fraîche sur la bruyère.

Quand les gens de cette partie du pays appelaient leur oppresseur un serviteur du diable, ils ne faisaient point usage d'un langage figuré. Ils croyaient qu'entre le méchant et l'ange du mal il existait une étroite alliance, dont les conditions étaient réglées; que Dundee s'était engagé à faire sur la terre l'œuvre de l'enfer, et que la Providence, dans ses desseins inscrutables, avait promis à l'enfer de protéger son esclave jusqu'à ce que la mesure de ses crimes fût comble. Mais quelque profonde que fût la haine de ces hommes pour Dundee, la plupart se faisaient scrupule de tirer l'épée pour Guillaume. Une grande assemblée eut lieu dans l'église paroissiale de Douglas, et l'on posa la question de savoir si, dans un moment où le pays était en proie à la guerre et où l'on s'attendait à une invasion irlandaise, ce n'était pas un devoir de prendre les armes. La discussion fut vive et tumultueuse. Les orateurs de l'un des deux partis conjurèrent leurs frères de ne pas s'exposer à la malédiction lancée contre les habitants de Meroz, qui n'étaient pas venus au secours du Seigneur contre les puissants. Les orateurs du parti opposé tonnèrent contre les associations criminelles. Il y avait des méchants dans l'armée de Guillaume : l'orthodoxie de Mackay lui-même était problématique : prendre du service avec de pareils compagnons et sous un pareil général, serait pécher contre le Seigneur. Enfin, après de longs débats et au milieu d'une grande confusion, on alla aux voix, et la majorité décida que ce serait une association criminelle de prendre du service militaire. Il y eut cependant une forte minorité; et dans les rangs de cette minorité le comte d'Angus put lever un corps d'infanterie, qui porte encore aujourd'hui, après le laps de plus de cent soixante ans, le nom de régiment caméronien. Son premier lieutenant-colonel fut Cleland, cet implacable vengeur qui avait chassé Dundee de la Convention. Toutefois, on eut assez de peine à compléter les cadres : beaucoup de whigs de l'Ouest, qui ne croyaient pas précisément commettre un péché en s'enrôlant, ne voulaient le faire qu'à des conditions subversives de toute discipline. Les uns refusaient de servir sous tout colonel, major, capitaine, sergent ou caporal, qui ne serait pas prêt à signer le *Covenant*. D'autres demandaient que, si l'on trouvait abso-

lument nécessaire de nommer un officier qui se fût soumis aux *tests* imposés sous le dernier règne, cet officier fût au moins tenu, avant d'entrer en fonctions, de confesser publiquement son péché à la tête de son régiment. On parvint, à force d'adresse, à persuader à la plupart des enthousiastes qui avaient mis ces conditions en avant, de rabattre beaucoup de leurs prétentions. Le nouveau régiment n'en conserva pas moins une physionomie toute particulière. Les soldats étaient tous de rigides puritains. Un de leurs premiers actes fut d'adresser au Parlement une pétition pour que l'ivrognerie, la débauche et le langage profane fussent sévèrement punis. Leur propre conduite devait être exemplaire; car le plus grand crime que la bigoterie la plus extravagante pût leur imputer, fut d'avoir poussé des houras le jour anniversaire de la naissance du roi. On avait eu, dans le principe, l'intention d'entremêler à l'organisation militaire du corps l'organisation d'une congrégation presbytérienne. Chaque compagnie devait fournir un *Ancien*; et ces Anciens, réunis au chapelain, devaient former une cour ecclésiastique pour la suppression de l'immoralité et de l'hérésie. On ne nomma pas d'anciens; mais un célèbre prédicateur des montagnes, Alexandre Shields, fut désigné pour les fonctions de chapelain. Il est difficile de concevoir un fanatisme chauffé à une plus haute température que celui qu'indiquent les écrits de Shields. Il semblerait, suivant lui, que le premier devoir d'un prince chrétien soit de persécuter à mort tout sujet hétérodoxe, et le premier devoir d'un sujet chrétien de poignarder un prince hétérodoxe. Et pourtant il existait alors en Ecosse un enthousiasme auprès duquel l'enthousiasme de cet homme lui-même était tiède. Les ultra-covenantaires protestèrent contre sa défection avec autant de violence qu'il avait protesté contre l'Indulgence-Noire et le serment de suprématie, et déclarèrent coupable d'une ligue criminelle avec les méchants tout homme qui entrait dans le régiment d'Angus [1].

[1] Voir *Faithful contendings displayed*, particulièrement les faits des 29 et 30 avril, 13 et 14 mai 1689; la Pétition au Parlement, rédigée par le régiment, le 18 juillet 1689; la Protestation de sir Robert Hamilton, du 6 novembre 1689; et la Lettre d'avis au régiment, en date du 27 mars 1690. Les gens de la société, ainsi qu'ils s'appelaient eux-mêmes, paraissent avoir été surtout choqués de la manière dont on avait célébré la fête du roi : « Nous espérons, écrivirent-ils, que vous désapprouverez comme nous l'obser-

Reddition du château d'Edimbourg.

Sur ces entrefaites le château d'Edimbourg avait capitulé, après avoir tenu pendant plus de deux mois. La défense, comme l'attaque, avaient été mollement conduites. Le duc de Gordon, qui ne voulait pas s'exposer à la haine mortelle de ceux à la merci desquels pouvaient se trouver bientôt ses propriétés et sa vie même, ne jugea pas à propos de tirer sur la ville. Les assiégeants, de leur côté, conduisaient leurs opérations avec si peu de vigueur et de vigilance, que les Jacobites enfermés dans la citadelle étaient en communication continuelle avec les Jacobites de la ville. On racontait d'étranges histoires à propos des messages courtois et facétieux qui s'échangeaient entre les assiégés et les assiégeants. Une fois, Gordon fit savoir aux magistrats qu'il allait tirer un salut à l'occasion de certaines nouvelles qu'il avait reçues d'Irlande; il ajoutait que la bonne ville ne devait point s'alarmer, attendu que ses canons ne seraient pas chargés à boulet. Une autre fois, ses tambours battaient la chamade; le drapeau blanc fut hissé ; une conférence eut lieu, et le duc informa gravement l'ennemi que toutes ses cartes étaient usées et en lambeaux, demandant qu'on lui procurât quelques jeux neufs. Ses amis établirent un télégraphe, à l'aide duquel ils faisaient la conversation avec lui à travers les lignes de sentinelles. A une fenêtre de l'étage supérieur de l'une des plus hautes de ces gigantesques maisons, dont quelques-unes projettent encore leur ombre dans la Grand'rue, on suspendait un drap blanc quand tout allait bien, et un drap noir quand les choses allaient mal. S'il était nécessaire de donner plus de détails, on faisait apparaître une planche sur laquelle étaient tracés des caractères d'une telle dimension qu'on pouvait, du haut des remparts du château, les lire à l'aide d'un télescope. Des agents porteurs de lettres ou chargés de provisions fraîches, parvenaient, sous divers déguisements et à la faveur de divers stratagèmes, à traverser la nappe d'eau qui s'étendait alors au nord de la forte-

vation des anniversaires, et que vous témoignerez votre repentir de ce que vous avez fait. » Quant aux opinions et au caractère d'Alexandre Shields, voir *Hind let loose* (*La Biche mise en liberté*).

resse, et à gravir la montée escarpée. Un coup de fusil tiré d'une certaine demi-lune était le signal qui annonçait aux amis de la maison de Stuart qu'un autre de leurs émissaires était arrivé en sûreté au sommet du rocher. Cependant les provisions finirent par s'épuiser, et il fallut capituler. Des conditions favorables furent accordées sans difficulté : la garnison sortit de la place, et, aux acclamations d'une grande multitude de bourgeois, les clefs en furent livrées [1].

Session du Parlement à Edimbourg.

Mais le gouvernement avait, dans la salle du Parlement, des ennemis bien plus incommodes et plus tenaces que dans le château. Quand les Etats se réunirent après leur ajournement, la couronne et le sceptre d'Ecosse furent exposés dans la salle avec la pompe accoutumée, comme emblèmes du souverain absent. Hamilton, en sa qualité de Lord Haut-Commissaire, arriva processionnellement d'Holyrood en remontant *High Street;* et Crawford occupa le fauteuil de la présidence. Deux Actes, dont l'un transformait la Convention en Parlement, et l'autre reconnaissait Guillaume et Marie comme roi et reine, furent rapidement passés, et touchés avec le sceptre; alors commença la lutte des factions [2].

Ascendant du club.

On ne tarda pas à reconnaître que l'opposition organisée par Montgomery possédait une force irrésistible. Bien que formée d'une foule d'éléments hétérogènes, de Républicains, de Whigs, de Toryes, de Presbytériens zélés, d'ardents Prélatistes, elle agit pendant quelque temps comme un seul homme et attira à elle une multitude de ces politiques médiocres et timides qui gravitent naturellement vers le parti le plus fort. Les amis du gouvernement étaient peu nombreux et désunis. Hamilton ne remplissait ses devoirs qu'avec une sorte de tiédeur. Il avait toujours été inconstant, et il était maintenant mécontent. Il occupait, il est vrai, la position la plus élevée à laquelle un sujet pût aspirer. Mais il s'imaginait n'avoir que les dehors du pouvoir tandis que

[1] *Siege of the Castle of Edinburgh,* imprimé pour le *Bannatyne club; London Gazette,* 10 (20) juin 1689.
[2] *Act. Parl. Scot.,* 5 et 17 juin 1689.

d'autres en avaient la substance, et il n'était pas fâché de voir ceux dont il était jaloux, contrecarrés et tourmentés. Il ne trahissait pas absolument le prince qu'il représentait; mais tantôt il avait des intelligences secrètes avec les chefs du Club, tantôt il s'arrangeait de manière à jouer de mauvais tours à ceux qui travaillaient concurremment avec lui dans l'intérêt de la couronne.

Ses instructions lui prescrivaient de donner la sanction royale aux lois qui avaient pour objet de faire droit, en totalité ou en partie, à de nombreux griefs, et particulièrement à une loi qui restreignait le pouvoir et modifiait la constitution du Comité des Articles, et à une autre loi qui établissait le gouvernement ecclésiastique presbytérien [1]. Mais peu importait la nature de ses instructions. Les meneurs du Club étaient décidés à trouver un sujet de querelle. Les propositions du gouvernement touchant les Lords des Articles furent rejetées avec mépris. Hamilton écrivit à Londres pour demander de nouvelles instructions; et on lui envoya un second projet, qui ne laissait guère subsister que le nom de ce comité jadis despotique. Mais ce nouveau projet, qui aurait dû satisfaire des réformateurs honnêtes et modérés, partagea le sort du premier. Sur ces entrefaites, les chefs du Club déposèrent sur le bureau une loi qui interdisait au roi de jamais employer dans aucunes fonctions publiques toute personne qui aurait pris part à un acte quelconque incompatible avec « la Réclamation du Droit, » ou qui aurait jamais entravé ou retardé un « bon projet des Etats. » Cette loi, qui réunissait, dans une rédaction très-succincte, presque tous les défauts qu'une loi puisse avoir, était, au su de tout le monde, dirigée contre le nouveau Lord-Président de la cour de Sessions, et contre son fils, le nouveau Lord-Avocat. Leur fortune et leur pouvoir avaient fait d'eux des objets d'envie pour tous les ambitieux désappointés. C'étaient des hommes nouveaux, les premiers de leur race qui se fussent élevés aux honneurs; et néanmoins, par la simple puissance du talent, ils étaient devenus des personnages aussi importants dans l'Etat que le duc d'Hamilton et le comte d'Argyle : cette pensée rongeait le cœur de beaucoup de patriciens

[1] On trouvera ces instructions dans les *Somers Tracts*.

fiers et besogneux. Les Dalrymple étaient pour les Whigs d'Ecosse ce qu'étaient Halifax et Caermarthen pour les Whigs d'Angleterre. Ni l'exil de sir James, ni le zèle qu'avait montré sir John pour la cause de la Révolution, n'étaient acceptés comme une expiation de leurs anciens méfaits. Ils avaient tous deux servi la chambre sanguinaire et idolâtre; ils avaient tous deux opprimé le peuple de Dieu! leur repentir de fraîche date pouvait, disait-on, leur donner quelque titre à l'indulgence, mais il ne leur donnait assurément aucun droit aux honneurs et aux récompenses.

Les amis du gouvernement essayèrent vainement de détourner l'attention du Parlement de cette persécution de la famille Dalrymple, et de la ramener à l'importante et pressante question du gouvernement de l'Eglise. Ils représentèrent que l'ancien système avait été aboli; qu'on n'y avait substitué aucun autre système; qu'il était impossible de dire quelle était la religion établie du royaume, et que le premier devoir de la législature était de mettre un terme à une anarchie qui produisait chaque jour des malheurs et des crimes. Les meneurs du Club n'étaient pas hommes à prendre facilement le change. On proposa et il fut résolu que la prise en considération des affaires ecclésiastiques serait ajournée après le règlement des affaires séculières. L'acte absurde et injuste appelé *acte d'incapacitation* fut voté par soixante-quatorze voix contre vingt-quatre. Un autre vote, dirigé plus évidemment encore contre la maison de Stair, suivit de près celui-là. Le Parlement réclama un droit de *veto* sur la nomination des juges, et s'arrogea le pouvoir d'arrêter l'apposition du sceau; en d'autres termes, de suspendre toute l'administration de la justice, jusqu'à ce qu'il eût été fait droit à cette prétention. Il était clair, d'après la tournure que prit la discussion, qu'en commençant par la Cour de Session, les chefs du Club n'avaient pas l'intention de s'en tenir là. Les arguments employés par sir Patrick Hume et d'autres conduisaient directement à cette conclusion: que le roi ne devait avoir le droit de nommer aucun des grands fonctionnaires publics. Sir Patrick alla même jusqu'à déclarer, de vive voix et par écrit, que, dans son opinion, tout le patronage du royaume devait être transféré de la Couronne aux Etats. Quand la place de trésorier, de chancelier, de secrétaire, venait à vaquer, le Par-

lement devait soumettre deux ou trois noms à Sa Majesté, qui devait être tenue de choisir un de ces noms. [1].

Pendant tout ce temps, les Etats refusèrent obstinément d'accorder aucun subside, jusqu'à ce que leurs actes eussent été « touchés du sceptre. » Le Lord Haut-commissaire finit par être tellement irrité de cette ténacité, qu'après avoir longtemps temporisé, il refusa de « toucher » même des actes qui ne donnaient lieu en eux-mêmes à aucune objection, et que ses instructions l'autorisaient à sanctionner. Cet état de choses aurait pu aboutir à quelque grande convulsion, si le roi d'Ecosse n'avait été en même temps souverain d'un royaume beaucoup plus grand et plus opulent. Charles Ier n'avait jamais trouvé aucun des Parlements qui siégeaient à Westminster plus intraitable que Guillaume ne trouva, pendant cette session, le Parlement qui siégeait à Edimbourg. Mais il n'était pas au pouvoir du Parlement d'Edimbourg d'exercer sur Guillaume la même pression que le Parlement de Westminster avait exercée sur Charles. Un refus de subsides à Westminster était chose grave, et il ne laissait au souverain d'autre alternative que de céder ou de se procurer de l'argent par des moyens inconstitutionnels. Mais un refus de subsides à Edimbourg ne le réduisait pas à ce dilemme. La plus forte somme qu'il pût recevoir d'Ecosse en une année, était moins que ce qu'il recevait de l'Angleterre chaque quinzaine. Il n'avait donc qu'à se retrancher dans les limites de sa prérogative incontestable, et à y rester sur la défensive, en attendant qu'il se présentât quelque conjoncture favorable [2].

Troubles dans Athol.

Tandis que ces choses se passaient au Parlement, la guerre civile dans les Highlands, suspendue pendant quelques semaines, se ralluma avec plus de violence qu'auparavant. Depuis que l'éclat de la maison d'Argyle avait été éclipsé, il n'y avait pas de Chef de clan qui pût balancer la puissance du marquis d'Athol. Le district dont il tirait son titre et dont on pouvait presque dire qu'il était le souverain, occupait une plus

[1] Quant aux idées de sir Patrick, voir sa lettre du 7 juin et la lettre de Lockart du 11 juillet dans les *Leven and Melville Papers*.

[2] Les principaux matériaux dont j'ai fait usage pour cette session, sont les Actes, les Minutes et les *Leven and Melville Papers*.

vaste superficie qu'un comté ordinaire, et était mieux cultivé, plus fertile et plus peuplé que la plus grande partie des Highlands. Les hommes qui suivaient sa bannière étaient supposés n'être pas moins nombreux que tous les Macdonalds et les Macleans réunis, et ils ne le cédaient, en force et en courage, à aucune tribu des montagnes. Mais le clan avait perdu de son importance, par suite de la nullité de son chef. Le marquis était le plus faux, le plus inconstant, le plus pusillanime des hommes. Déjà, dans le court espace de six mois, il avait été plusieurs fois jacobite et plusieurs fois guillaumiste. Jacobites et Guillaumistes le considéraient avec un mépris et une méfiance que le respect inspiré par sa grande position les empêchait d'exprimer librement. Après avoir, à plusieurs reprises, juré fidélité aux deux parties, et les avoir, à plusieurs reprises, trahies toutes deux, il commença à penser que la conduite la plus sûre à tenir pour lui serait d'abdiquer ses fonctions de Pair et de Chef, de s'absenter de la salle du Parlement à Edimbourg, de son château dans les montagnes, et de quitter le pays auquel l'attachaient tous les liens du devoir et de l'honneur, au moment même où le sort de ce pays allait se décider. Tandis que l'Ecosse entière attendait avec impatience et anxiété pour voir de quel côté se rangeraient ses nombreux dépendants, il s'esquiva sans bruit en Angleterre, s'installa à Bath et feignit d'y prendre les eaux [1]. Sa principauté, laissée sans chef, se trouva livrée à la discorde. Les hommes d'Athol penchaient en général pour le roi Jacques. Il les avait employés, en effet, quatre ans auparavant, comme ministres de sa vengeance contre la maison d'Argyle. Ils avaient tenu garnison à Inverary; ils avaient ravagé Horn; ils avaient démoli des maisons, abattu des arbres à fruit, brûlé des barques de pêcheurs, brisé des meules de moulin, pendu des Campbells, et il était peu probable que la perspective de la restauration de Mac-Callum More eût rien d'agréable pour eux. Un mot du marquis aurait envoyé deux mille *claymores* dans les rangs des Jacobites. Mais ce mot, il ne voulut pas le dire; et il en résulta que la conduite de ses

[1] « Athol, qui ne savait que faire » dit dédaigneusement Dundee « est passé en Angleterre. » *Dundee à Melfort*, 27 juin 1689. Voir les lettres d'Athol à Melville, des 21 mai et 8 juin, dans les *Leven and Melville Papers*.

gens fut aussi irrésolue et aussi inconséquente que la sienne.

Pendant qu'ils attendaient quelque manifestation de ses désirs, ils furent appelés aux armes par deux chefs à la fois, dont chacun pouvait, avec quelque apparence de raison, avoir la prétention d'être considéré comme le représentant du chef absent. Lord Murray, fils aîné du marquis, qui avait épousé une fille du duc d'Hamilton, se déclara pour le roi Guillaume. Stewart de Ballenach, l'agent confidentiel du Marquis, se prononça pour le roi Jacques. Le peuple ne savait auquel de ces deux appels il devait obéir. Celui dont l'autorité eût été entourée d'un profond respect, avait pris des engagments avec les deux partis, puis s'était sauvé de peur de se trouver dans la nécessité de se joindre à l'un ou à l'autre; et il n'était pas facile de dire si la place qu'il avait laissée vide appartenait à son intendant ou à son héritier présomptif.

La position la plus importante dans Athol était *Blair-Castle.* La maison qui porte aujourd'hui ce nom n'a rien qui la distingue particulièrement des autres châteaux de l'aristocratie. L'ancien édifice était une haute tour d'une architecture grossière, qui commandait une vallée arrosée par le Garry. Les murailles auraient offert très-peu de résistance à de l'artillerie de siége, mais elles étaient bien assez fortes pour tenir en respect les pâtres des monts Grampians. A cinq milles environ au sud de cette forteresse, la vallée du Garry se resserre et forme la fameuse gorge de Killiecrankie. Aujourd'hui, un chemin aussi uni qu'aucune route du comté de Middlesex, s'élève par une pente douce du bas-pays au sommet du défilé. De blanches villas se laissent entrevoir à travers les forêts de bouleaux, et, par un beau jour d'été, il n'est guère de site de l'étroite vallée où l'on ne rencontre quelque pêcheur jetant sa ligne dans les eaux écumeuses de la rivière, quelque artiste dessinant un groupe de rochers, quelque société en partie de plaisir, prenant son repas sur le gazon émaillé par les jeux d'ombre et de lumière. Mais du temps de Guillaume III le nom de Killiecrankie n'était prononcé qu'avec horreur par les paisibles et industrieux habitants des basses-terres de Pertshire. Il passait pour le plus dangereux de tous ces sombres ravins par lesquels les maraudeurs de la montagne avaient coutume de déboucher. Le son, si harmonieux aux oreilles modernes, de la rivière bouillonnant au-

tour des roches tapissées de mousse et parmi les cailloux de son lit, les sombres masses de rochers et de feuillage, dignes du pinceau de Wilson, les pics fantastiques, baignés, au lever et au coucher du soleil, d'une lumière aussi riche que celle qui étincelle sur les toiles de Claude Lorrain, ne suggéraient à nos ancêtres que des idées d'embuscades meurtrières, de cadavres dépouillés, couverts de larges blessures et abandonnés aux oiseaux de proie. L'unique sentier qui existait était âpre et étroit; un cheval pouvait difficilement y passer; deux hommes pouvaient à peine y marcher de front, et dans certains endroits le chemin cotoyait de si près le bord du précipice, que le voyageur avait grand besoin d'un œil sûr et d'un pied ferme. Longtemps après, le premier duc d'Athol construisit une route qui suffisait tout juste pour le passage de sa voiture. Mais, même alors, cette route était tellement roide et étroite qu'une poignée d'hommes résolus aurait pu y arrêter une armée [1]; et avant qu'un Saxon eût appris à considérer une visite à Killiecrankie comme un plaisir, il fallut que l'expérience eût enseigné au gouvernement anglais que les armes les plus propres à soumettre efficacement les montagnards étaient la pioche et la bêche.

La guerre se rallume dans les *Highlands*.

Le pays qui se trouvait au haut de ce défilé était alors le théâtre d'une guerre telle qu'on en avait rarement vu dans les *Highlands*. Des hommes portant le même tartan et attachés au même seigneur étaient en armes les uns contre les autres. Dans les deux partis on mettait en avant, avec quelque apparence de raison, le nom du chef absent. Ballenach, à la tête d'un corps de vassaux qui le considéraient comme le représentant du marquis, occupait *Blair-Castle*. Murray, suivi de douze cents partisans, se présenta devant les murs et demanda à être reçu dans le manoir de la famille, qui devait être un jour le sien. La garnison refusa de lui ouvrir ses portes. Des messages furent expédiés à Edimbourg par les assiégeants, et dans le Lochaber par les assiégés [2]. Dans le Lochaber comme à Edimbourg, ces nouvelles produisirent

[1] *Memoirs of sir Ewan Cameron.*
[2] Mackay, *Memoirs.*

beaucoup d'agitation. Mackay pensa, comme Dundee, que la situation était critique et exigeait des mesures promptes et vigoureuses. Il était probable que le sort de tout le comté d'Athol dépendait du sort de *Blair-Castle*, et du sort du comte d'Athol pouvait dépendre le sort de l'Ecosse. Mackay se porta à la hâte vers le nord, après avoir indiqué pour lieu de rassemblement à ses troupes le bas-pays du Perthshire. Les quartiers de quelques-unes d'elles étaient tellement éloignés, qu'elles n'arrivèrent pas à temps. Mackay, cependant, eut bientôt auprès de lui les trois régiments qui avaient servi en Hollande et qui portaient les noms de leurs colonels, Mackay lui-même, Balfour et Ramsay. Il s'y trouva aussi un brave régiment d'Angleterre, alors appelé régiment de Hastings, mais connu maintenant comme le treizième de ligne. A ces vieilles troupes se joignirent deux régiments nouvellement levés dans les basses-terres. L'un était commandé par lord Kenmore; l'autre, qui avait été levé sur la frontière, et qu'on appelle encore aujourd'hui les *Borderers* du roi, par lord Leven. Deux compagnies de cavalerie, celle de lord Annandale et celle de lord Belhaven, portaient probablement les forces réunies au chiffre de trois mille hommes. Belhaven commandait sa compagnie en personne; mais Annandale, le plus factieux de tous ceux qui s'étaient ligués avec Montgomery, préférait au camp le Club et la salle du Parlement [1].

Dundee, sur ces entrefaites, avait envoyé l'ordre à tous les clans qui reconnaissaient son autorité de se réunir pour une expédition dans Athol. Ses efforts furent énergiquement secondés par Lochiel. Les croix de feu furent encore une fois envoyées en toute hâte, à travers Appin et Ardnamurchan, dans les hauteurs de Glenmore et le long de Loch Leven. Mais cet appel était tellement inattendu, et le temps accordé tellement court, que le rassemblement fut incomplet. Le nombre total de sabres réunis ne paraît pas s'être élevé à trois mille. Avec cette force, cependant, Dundee se mit en marche. Il fut rallié en route par un détachement qui venait de l'Ulster. Il se composait de trois cents hommes au plus d'infanterie irlandaise, mal armés, mal vêtus et mal disciplinés. Il était

[1] Mackay, *Memoirs*.

commandé par un officier nommé Cannon, qui avait servi dans les Pays-Bas, et qui aurait pu occuper convenablement une position subalterne dans une armée régulière, mais qui n'était nullement à la hauteur du rôle qui lui était confié [1]. Déjà il avait tellement perdu de temps dans les Hébrides, que plusieurs navires chargés de provisions, qui étaient partis en même temps que lui, avaient été capturés par des croiseurs anglais. C'était avec peine que lui et ses soldats avaient échappé au même sort. Tout incapable qu'il était, Cannon était porteur d'un brevet qui lui donnait dans l'armée d'Ecosse le premier rang après Dundee.

Le désappointement fut grand. Jacques, en effet, aurait mieux fait de n'envoyer aucun secours aux montagnards, que de se jouer d'eux en leur envoyant, au lieu de l'armée bien équipée qu'ils avaient demandée et qu'ils attendaient, un ramassis de vagabonds, méprisables par leur petit nombre comme par leur apparence. Il était maintenant évident que tout ce qui serait fait pour sa cause en Ecosse, devait être fait par des mains écossaises [2].

Tandis que Mackay d'un côté, et Dundee de l'autre, s'avançaient vers *Blair-Castle*, il s'y était passé des événements graves. Les partisans de Murray commencèrent à chanceler dans leur fidélité. Ils avaient une vieille antipathie pour les Whigs; car le nom de whig était à leurs yeux synonyme de celui de Campbell. Ils voyaient dans les rangs de leurs adversaires un grand nombre de leurs parents, commandés par une personne que l'on supposait en possession de la confiance du marquis. L'armée assiégeante se fondit donc rapidement. Beaucoup s'en retournèrent chez eux sous le prétexte que, la guerre allant avoir lieu dans leur voisinage, il fallait qu'ils missent leurs familles et leurs bestiaux en sûreté. D'autres, plus francs, déclarèrent qu'ils ne voulaient pas se battre pour une pareille querelle. D'autres, enfin, se portèrent en masse vers un ruisseau, y puisèrent de l'eau dans leurs toques, burent à la santé du roi Jacques, puis se dispersèrent [3]. Leur zèle pour le roi Jacques ne les engagea cependant pas à se rallier à l'étendard de son général. Ils se tinrent

[1] Van Odyck au greffier des Etats Généraux, 2 (12) août 1689.
[2] *Memoirs of sir Ewan Cameron.*
[3] Balcarras, *Memoirs.*

cachés et aux aguets parmi les rochers et les halliers qui surplombent le Garry, dans l'espoir qu'il y aurait bientôt une bataille, et que, quel que fût l'événement, il y aurait des fuyards à piller et des cadavres à dépouiller.

Murray se trouva assez embarrassé. Il ne restait plus autour de lui que trois à quatre cents hommes, et encore n'avait-il en eux qu'une confiance médiocre : d'un autre côté, les Macdonalds et les Camérons s'avancèrent rapidement. Il leva donc le siége de *Blair-Castle*, et se retira avec un petit nombre de partisans dans le défilé de Killiecrankie. Il y fut bientôt rallié par un détachement de deux cents fusiliers, que Mackay avait envoyé en avant pour s'emparer de cette gorge. Le gros de l'armée des Basses-Terres suivait de près cette avant-garde [1].

Le samedi 27 juin, Dondee arriva de bonne heure à *Blair-Castle*. Il y apprit que les troupes de Mackay étaient déjà dans le ravin de Killiecrankie. Il fallait prendre promptement un parti. On tint un conseil de guerre. Les officiers saxons, en général, n'étaient pas d'avis de risquer une bataille. Les chefs celtes étaient d'une opinion différente. Glengarry et Lochiel se trouvèrent cette fois d'accord. « Combattez, Mylord, » dit Lochiel avec son habituelle énergie, « combattez sur-le-champ; combattez, ne fussiez-vous qu'un contre trois. Nos hommes sont bien disposés : leur seule crainte est que l'ennemi ne leur échappe. Laissez-les aller, et vous pouvez être sûr qu'ils se feront tuer ou qu'ils remporteront une victoire complète. Mais si vous arrêtez leur élan, si vous les forcez à se tenir sur la défensive, je ne réponds de rien. Si nous ne nous battons pas, mieux vaut nous séparer et nous retirer chacun dans nos montagnes [2]. »

Un éclair de joie brilla sur le visage de Dundee. « Vous l'entendez, Messieurs, » dit-il en se tournant vers ses officiers des Basses-Terres ; « vous entendez l'opinion d'un homme qui comprend mieux qu'aucun de nous la guerre des montagnes. » Il n'y eut pas une seule voix opposante. On décida qu'on livrerait bataille; et les clans confédérés, pleins d'ardeur, se portèrent à la rencontre de l'ennemi.

[1] Mackay, *Short Relation*, en date du 17 août 1689.
[2] *Memoirs of sir Ewan Cameron.*

Celui-ci était déjà parvenu au sommet de la gorge. La marche avait été longue et pénible ; car les fantassins eux-mêmes n'avaient pu gravir la montée que par deux ou par trois ; et quant aux chevaux, au nombre de douze cents, qui portaient les bagages, ils avaient dû défiler l'un après l'autre. Jamais voiture à roues n'avait passé par ce sentier escarpé. La tête de la colonne avait débouché sur le plateau, que l'arrière-garde était encore en bas dans la plaine. Enfin le passage fut franchi, et les troupes se formèrent dans une vallée de peu d'étendue. Leur droite était flanquée par des hauteurs, leur gauche par le Garry. Fatiguées de leur marche de la matinée, elles se jetèrent sur l'herbe pour prendre du repos et quelque nourriture.

L'après-midi n'était pas encore avancée, lorsque l'alarme fut donnée : les montagnards approchaient. Tous les régiments prirent les armes et formèrent leurs rangs. Peu de temps après, le sommet d'une éminence qui était à environ une portée de fusil en avant d'eux, se couvrit de toques et de *plaids*. Dundee, à cheval, s'avança pour reconnaître la force de l'ennemi qu'on allait attaquer, puis il rangea son monde avec autant d'art que leur caractère particulier lui permettait d'employer. Il était nécessaire de tenir les clans isolés les uns des autres. Chaque tribu, quelle que fût son importance numérique, formait une colonne, séparée de sa colonne voisine par un large intervalle. Un de ces bataillons pouvait se composer de sept cents hommes, tandis qu'un autre n'en comptait que cent vingt. Lochiel avait représenté qu'il était impossible de mêler des hommes de différentes tribus sans détruire tout ce qui constituait la force d'une armée de montagnards [1].

A droite, s'appuyant sur le Garry, étaient les Macleans. Après eux venait Cannon, avec son infanterie irlandaise ; puis les Macdonalds de Clanronald, commandés par le tuteur de leur jeune prince. A gauche étaient d'autres bandes de Macdonalds. A la tête d'un nombreux bataillon, on distinguait la haute stature de Glengarry, qui portait l'étendard royal de Jacques VII [2]. Plus à gauche encore était la cava-

[1] *Memoirs of sir Ewan Cameron ;* Mackay, *Memoirs.*
[2] Douglas, *Baronage of Scotland.*

lerie, petit escadron composé de quelques gentilshommes jacobites qui s'étaient enfuis des Basses-Terres dans les montagnes, et d'une quarantaine des vieux soldats de Dundee. Les chevaux avaient été mal nourris et mal soignés dans les monts Grampians; maigres et faibles, ils présentaient une triste apparence. Au delà se trouvaient Lochiel et ses Camérons. A l'extrême gauche étaient rangés les hommes de l'île de Skye sous la conduite de Macdonald de Sleat [1].

Dans les Highlands, comme dans tous les pays où la guerre n'est pas devenue une science, on croyait que le premier devoir d'un Chef était de donner l'exemple du courage personnel et des prouesses physiques. Lochiel était particulièrement renommé sous ce dernier rapport. Les hommes de son clan racontaient avec orgueil comment il avait de sa personne enfoncé les rangs de l'ennemi et abattu des guerriers de haute taille. Il est probable qu'il devait son influence à ces exploits tout autant qu'aux éminentes qualités qui, dans le Parlement anglais comme à la cour de France, en auraient fait l'un des hommes les plus remarquables de son temps. Mais il avait trop de bon sens pour ne pas voir combien était fausse l'idée que se faisaient ses compatriotes. Il savait que donner et recevoir des coups de sabre n'était pas l'affaire d'un général. Il savait toute la peine qu'avait eue Dundée pour tenir réunie, pendant quelques jours, une armée composée de plusieurs clans; et il savait aussi que, ce que Dundee n'était parvenu à faire qu'avec peine, Cannon ne le ferait pas du tout. La vie sur laquelle reposaient tant d'intérêts ne devait pas être sacrifiée à un préjugé barbare. Lochiel adjura donc Dundee de ne pas s'exposer inutilement au danger : « L'affaire de Votre Seigneurie, » lui dit-il « est de surveiller tout et de donner des ordres : la nôtre est d'exécuter ces ordres avec bravoure et promptitude. » Dundee répondit avec calme et magnanimité que l'observation de son ami sir Ewan était sans doute fort judicieuse, mais qu'un général ne pouvait rien faire de grand s'il ne possédait la confiance de ses soldats. « Il faut, » ajouta-t-il, « que je fasse mes preuves en fait de bravoure. Vos gens s'attendent à voir leurs Chefs au plus épais de la mêlée, et ils m'y verront aujourd'hui. Je vous promets, sur

[1] *Memoirs of sir Ewan Cameron.*

mon honneur, qu'à l'avenir je me ménagerai davantage. »

Cependant un feu de mousqueterie s'était engagé des deux côtés, mais ce feu était plus nourri de la part des troupes régulières que de la part des montagnards qui visaient aussi moins juste. L'espace qui séparait les armées n'était qu'un nuage de fumée. Un assez grand nombre de montagnards avaient été atteints, et les clans s'impatientaient. Mais le soleil était déjà fort avancé dans sa course, lorsque Dundee donna enfin l'ordre de se préparer à l'attaque. Ses hommes poussèrent un immense cri de joie, auquel l'ennemi, probablement épuisé par les fatigues de la journée, répondit par un autre cri, mais faible et mal soutenu. « Notre affaire est sûre maintenant, » dit Lochiel; « ce n'est pas là le cri de gens qui vont gagner une bataille. » Il avait parcouru tous ses rangs, adressant quelques mots à chaque Caméron, et recevant de chaque Caméron la promesse de vaincre ou de mourir [1].

Il était sept heures passées. Dundee donna le signal. Les montagnards laissèrent tomber leurs *plaids*. Le peu d'entre eux dont le luxe allait jusqu'à porter de grossières chaussures de cuir brut, les mirent de côté. On se souvint longtemps dans le Lochaber que Lochiel ôta ses souliers, probablement la seul paire qui existât dans son clan, et chargea nu-pieds à la tête de ses hommes. Toute la ligne s'ébranla en tirant. L'ennemi répondit à ce feu par un feu meurtrier. Lorsque l'intervalle qui séparait les armées eut été à peu près franchi, les montagnards jetèrent tout à coup leurs mousquets, et, tirant leurs claymores, se ruèrent en avant avec un effroyable hurlement. Les troupes régulières se mirent en devoir de recevoir le choc; mais c'était alors une opération longue et compliquée, et les soldats n'avaient pas encore fini d'ajuster les baïonnettes au bout de leurs fusils, que toute l'avalanche des Macleans, des Macdonalds et des Camérons, fondit sur eux. En deux minutes la bataille fut perdue et gagnée. Les rangs du régiment de Balfour furent enfoncés; Balfour lui-même fut renversé au milieu de la mêlée. Les hommes de Ramsay firent volte-face et jetèrent leurs armes. Le régiment de Mackay fut balayé par la charge furieuse des Camérons. Son frère et son neveu firent de vains efforts

[1] *Memoirs of sir Ewan Cameron.*

pour rallier les hommes. Le premier tomba mortellement frappé d'un coup de claymore. L'autre, couvert de huit blessures, se fraya un chemin à travers la confusion et le carnage jusque auprès de son oncle. Dans cette crise fatale, Mackay conservait tout son sang-froid. Il avait encore un espoir. Une charge de cavalerie pouvait changer la face des choses ; car on supposait que les plus braves montagnards avaient peur de la cavalerie. Mais il appela vainement sa cavalerie. Belhaven, il est vrai, se conduisit en brave gentilhomme ; mais ses cavaliers, épouvantés de la déroute de l'infanterie, tournèrent bride et s'enfuirent en désordre. Ceux d'Annandale suivirent. Tout était fini, et le torrent confus d'habits rouges et de tartans se précipita par la vallée jusqu'à la gorge de Killiecrankie.

Mackay, accompagné d'un serviteur de confiance, se jeta au galop à travers cette affreuse mêlée, et atteignit une éminence d'où la vue embrassait tout le champ de bataille. Son armée tout entière avait disparu, à l'exception de quelques hommes rangés autour de Leven, et du régiment de Hastings, qui avaient accueilli les Celtes par des décharges meurtrières, et dont les rangs n'avaient pas été entamés. Quelques centaines d'hommes étaient tout ce qu'il fut possible de réunir. Le général se hâta de leur faire traverser le Garry, et, ayant mis cette rivière entre eux et l'ennemi, il s'arrêta un instant pour réfléchir sur la situation.

Il pouvait à peine comprendre comment les vainqueurs commettaient la faute de lui laisser même cet instant de réflexion. Ils auraient pu facilement, avant la nuit, tuer ou faire prisonniers tous ceux qui l'accompagnaient. Mais une charge furieuse, suivie d'une courte lutte, avait suffi pour épuiser l'énergie des guerriers celtes. Les défilés étaient encombrés par les douze cents bêtes de charge qui portaient les provisions et les bagages de l'armée vaincue. Un pareil butin offrait une tentation irrésistible à des hommes qui faisaient la guerre par désir de rapine tout autant que par désir de gloire. Il est probable que peu des Chefs étaient disposés à abandonner une aussi riche proie pour l'amour du roi Jacques. Dundee lui-même eût peut-être été impuissant en ce moment à persuader à ses compagnons d'armes de laisser ces monceaux de dépouilles pour

achever l'œuvre de la journée; et Dundee n'était plus.

Mort de Dundee.

Au commencement de l'action, il s'était placé en tête de sa petite troupe de cavaliers. Il leur ordonna de le suivre, et se porta en avant au galop. Mais il semblait arrêté que, ce jour-là, les Ecossais des Basses-Terres feraient une triste figure dans les deux armées. Les cavaliers de Dundee hésitèrent. Il se retourna, se dressa sur ses étriers, et, agitant son chapeau, leur fit signe d'avancer. Au moment où il levait le bras, sa cuirasse suivit le mouvement, et laissa à découvert la partie inférieure de son côté gauche. Une balle l'atteignit; son cheval fit un bond en avant et se précipita dans un nuage de fumée et de poussière qui déroba aux deux armées la chute du général victorieux. Un Écossais du nom de Johnston se trouvait près de lui, et le reçut dans ses bras au moment où il tombait de sa selle. « Comment va la bataille? » demanda Dundee. « Bien pour le roi Jacques, » répondit Johnston; « mais je suis fâché pour Votre Seigneurie. » « Si cela va bien pour le roi, » reprit le mourant, « il importe d'autant moins pour moi. » Ce furent ses dernières paroles. Mais lorsque, une demi-heure plus tard, lord Dunfermline et quelques autres de ses amis furent réunis autour de lui, ils crurent pouvoir distinguer encore quelques faibles restes de vie. Le corps, enveloppé dans deux plaids, fut transporté au château de Blair [1].

Retraite de Mackay.

Mackay, qui ignorait le sort de Dundee, et qui connaissait le talent et l'activité de ce général, s'attendait à être immédiatement et vivement poursuivi : il n'avait qu'un très-faible

[1] Pour la bataille, voir Mackay, *Memoirs, Letters and short Relation*; les Mémoires de Dundee; *Memoirs of sir Ewan Cameron;* Déposition de Nisbet et d'Osburne, dans l'Appendice aux *Act. Parl.* du 14 juillet 1690. Voir aussi le récit de l'affaire dans une des lettres de Burt. Macpherson a imprimé une lettre de Dundee à Jacques, datée du lendemain de la bataille : je n'ai pas besoin d'ajouter que c'est un faux aussi impudent que l'histoire de Fingal. L'auteur des *Memoirs of Dundee* prétend que lord Leven fut effrayé à la vue des armes des montagnards et donna l'exemple de la fuite. C'est un mensonge inspiré par la haine. La preuve que Leven se conduisit, au contraire, avec beaucoup de sang-froid, se trouve dans Mackay, *Memoirs, Letters and short Relation*.

espoir de pouvoir sauver même le peu qui restait de l'armée vaincue. Il ne pouvait opérer sa retraite par le défilé; car les montagnards l'occupaient déjà. Il résolut donc de se diriger à travers les montagnes vers la vallée du Tay. Il rattrapa bientôt deux ou trois cents fuyards, qui avaient pris la même direction. Ceux-ci appartenaient pour la plupart au régiment de Ramsay, et devaient avoir vu du service. Mais ils étaient sans armes, étourdis par leur récente déroute, et Mackay ne put trouver chez eux aucun reste de discipline ou d'esprit militaire. Sa situation était faite pour ébranler les nerfs les plus solides. La nuit était venue; il se trouvait dans un pays désert, sans guide; un ennemi victorieux était sur ses traces, selon toute probabilité humaine; et il fallait pourvoir à la sûreté d'un ramassis d'hommes complétement démoralisés. Il venait de subir la plus pénible et la plus humiliante de toutes les défaites. Ses sentiments comme homme n'avaient pas été moins blessés que son amour-propre comme militaire. Un frère, cher à son cœur, venait d'expirer sous ses yeux. Un autre de ses proches, couvert de blessures et de sang, se traînait péniblement à ses côtés. Mais le courage du malheureux général était soutenu par une ferme confiance en Dieu, et par le noble sentiment de son devoir envers l'Etat. Dans son malheur et sa disgrâce, il tenait encore la tête haute, et trouvait de la force, non-seulement pour lui, mais pour tous ceux qui l'entouraient. Son premier soin fut de s'assurer de sa route. Une lumière solitaire qui scintillait dans les ténèbres le guida vers une humble masure. Les habitants ne parlaient d'autre langue que le gaëlique, et ils furent d'abord effrayés à la vue des uniformes et des armes. Mais les manières affables de Mackay dissipèrent leurs craintes; leur langue lui avait été familière dans son enfance, et il en avait retenu assez pour se faire comprendre d'eux. A l'aide de leurs indications et d'une carte portative sur laquelle étaient grossièrement tracées les routes qui traversaient ce pays sauvage, il put trouver son chemin. Il marcha toute la nuit. Quand le jour parut, sa tâche devint plus difficile que jamais. La lumière ne fit qu'accroître la terreur de ses compagnons. Les hommes d'Hastings et de Leven continuèrent, il est vrai, à se conduire en soldats. Mais les fuyards du régiment de Ramsay n'étaient qu'une vile canaille. Ils avaient jeté leurs

fusils. Les claymores des montagnards devant lesquels ils avaient pris la fuite, étaient encore présentes à leurs yeux. Chaque objet nouveau leur causait une panique nouvelle. Une bande de pâtres, vêtus de plaids et conduisant quelques bestiaux, fut grossie par leur imagination en une armée de guerriers celtes. Quelques-uns abandonnèrent le gros de la troupe et s'enfuirent dans les montagnes, où leur lâcheté fut punie comme elle méritait de l'être. Ils furent massacrés par des maraudeurs qui voulaient s'approprier leurs habits et leurs souliers, et leurs cadavres dépouillés servirent de proie aux aigles du Ben-Lawers. La désertion aurait été beaucoup plus considérable, si Mackay et ses officiers, le pistolet au poing, n'eussent menacé de faire sauter la cervelle au premier qui ferait mine de vouloir se sauver.

Enfin les fugitifs accablés de fatigue arrivèrent en vue de *Weems Castle*. Le propriétaire de ce château était un partisan du nouveau gouvernement, et il les accueillit de son mieux. Ses provisions de farine d'avoine furent mises à leur disposition; on tua des vaches; et un repas grossier fut servi à la hâte à ces hôtes nombreux. Ainsi réconfortés, ils se remirent en route et marchèrent toute la journée à travers les bruyères, les marécages et les montagnes. Quoique ces régions fussent peu habitées, il leur fut facile de voir que la nouvelle de leur défaite s'était déjà répandue au loin, et que la population était partout dans un état de grande effervescence. A une heure avancée de la soirée ils attendirent *Castle Drummond*, occupé au nom du roi Guillaume par une petite garnison; et le lendemain, à la suite d'une marche plus facile, ils arrivèrent à Stirling [1].

Effet de la bataille de Killiecrankie. — Le Parlement d'Ecosse est ajourné.

La nouvelle de la bataille perdue les y avait dévancés. Toute l'Ecosse était en fermentation. C'était un grand désastre, il est vrai; mais il était encore exagéré par les folles espérances d'un parti et par les terreurs non moins folles du parti opposé. On crut d'abord d'abord que l'armée du roi Guillaume avait péri tout entière; que Mackay lui-même

[1] Mackay, *Memoirs; Life of general Hugh Mackay*, par J. Mackay de Rockfield.

avait été tué; que Dundee, à la tête de nombreuses masses de barbares, exaltées par la victoire et avides de pillage, était déjà descendu des montagnes; qu'il était maître de tout le pays au delà du Forth; que le comté de Fife prenait les armes pour se réunir à lui; que dans trois jours il serait à Stirling, dans huit jours à Holyrood. Des messagers furent expédiés pour presser l'arrivée d'un régiment qui était stationné dans le Northumberland. D'autres portèrent à Londres les sollicitations les plus pressantes adressées à Sa Majesté d'envoyer sur-le-champ jusqu'au dernier soldat dont elle pourrait disposer, ou de venir même en personne sauver son royaume du Nord. Les factions parlementaires, effrayées par le danger commun, oublièrent leurs querelles. Courtisans et mécontents supplièrent à l'unanimité le Lord Haut-Commissaire de clore la session et de leur permettre de quitter un lieu où leurs délibérations pourraient être bientôt interrompues par les montagnards. On agita sérieusement la question de savoir s'il ne serait pas convenable d'abandonner Edimbourg, d'envoyer à bord d'un vaisseau de guerre mouillé devant Leith les nombreux prisonniers d'Etat qui étaient dans le château et dans la prison, et de transporter le siége du gouvernement à Glasgow.

Partout la nouvelle de la victoire de Dundee fut promptement suivie de celle de sa mort; et l'on peut citer comme preuve de l'étendue et de la vigueur de ses facultés ce fait, que partout sa mort paraît avoir été considérée comme une complète compensation de sa victoire. Hamilton, avant d'ajourner les Etats, leur annonça qu'il avait une bonne nouvelle à leur communiquer : que la mort de Dundee était certaine, et que par conséquent les rebelles avaient, en somme, subi un échec. On trouve la même pensée exprimée dans plusieurs lettres écrites à cette époque par des hommes politiques de capacité et d'expérience. Le messager qui portait à la cour d'Angleterre la nouvelle de la bataille fut suivi de près par un autre courrier chargé d'une dépêche pour le roi et qui, ne trouvant pas Sa Majesté à Saint-James, repartit au galop pour Hampton-Court. Personne, dans la capitale, n'osa rompre le cachet; mais heureusement, après que la lettre avait été fermée, quelque main amie avait tracé à la hâte sur l'enveloppe ce peu de mots : « Dundee est tué. Mackay est

arrivé à Stirling, » et c'en fut assez pour calmer les inquiétudes des habitants de Londres [1].

Les montagnards, fiers de leur victoire et chargés de butin, avaient abandonné le défilé de Killiecrankie et s'étaient repliés sur le château de Blair. Ils se vantaient d'avoir laissé le champ de bataille couvert de monceaux de soldats saxons, dont les cadavres attestaient la puissance d'un bon sabre gaëlique manié par un bon bras gaëlique. On trouvait des têtes fendues de haut en bas jusqu'à la gorge, et des crânes enlevés net au-dessus des oreilles. Les vainqueurs, cependant, avaient payé cher leur victoire. Ils avaient été, pendant qu'ils marchaient à l'attaque, fort maltraités par la mousqueterie de l'ennemi; et, même après la charge décisive, les Anglais de Hastings et une partie des *borderers* de Leven n'avaient pas cessé d'entretenir un feu meurtrier. Cent vingt Camérons avaient été tués. La perte des Macdonalds avait été plus grande encore, et l'on comptait parmi les morts plusieurs personnages de distinction [2].

Dundee fut enseveli dans l'église de Blair-Athol; mais aucun monument ne fut élevé sur sa tombe, et l'église ellemême a disparu depuis longtemps. Une pierre grossière, sur le champ de bataille, indique, si l'on peut s'en rapporter à la tradition locale, l'endroit où il tomba mortellement frappé [3]. Pendant les trois derniers mois de sa vie, il s'était montré grand capitaine et grand politique; aussi son nom est-il mentionné avec respect par cette classe nombreuse de personnes qui pensent qu'il n'est pas de forfaits que le courage et le talent ne puissent faire pardonner.

Il est singulier que les deux batailles les plus remarquables peut-être qui aient été gagnées par des troupes irrégulières sur des troupes régulières aient été livrées dans le cours de la même semaine, la bataille de Killiecrankie et celle de Newton-Butler. Dans l'un et l'autre de ces engagements, le succès des troupes irrégulières fut aussi rapide que complet;

[1] Lettre des ambassadeurs extraordinaires au greffier des Etats Généraux, 2 (12) août 1689; et lettre écrite à la même date par de Van Odyck qui était à Hampton-Court.

[2] *Memoirs of sir Ewan Cameron; Memoirs of Dundee.*

[3] Cette tradition a certainement beaucoup plus de cent vingt ans. La pierre fut signalée à Burt.

dans l'un et l'autre la panique des troupes régulières, malgré l'exemple remarquable de courage donné par leurs généraux, fut honteuse au dernier point. Nous ferons observer aussi que, de ces victoires extraordinaires, l'une fut remportée par des Celtes sur des Saxons, l'autre par des Saxons sur des Celtes. La victoire de Killiecrankie, sans être plus brillante ni plus importante que celle de Newton-Butler, est, il est vrai, beaucoup plus célèbre, et la raison en est évidente. L'Anglo-Saxon et le Celte ont été réconciliés en Ecosse, et ils ne l'ont jamais été en Irlande. En Ecosse, toutes les grandes actions des deux races forment pour ainsi dire un fonds commun, et sont considérées comme constituant la gloire qui appartient au pays entier. La vieille antipathie a été si complétement effacée, que rien n'est plus commun que d'entendre un habitant des Basses-Terres parler avec complaisance et même avec orgueil de la défaite la plus humiliante que ses ancêtres aient jamais subie. Il serait difficile de nommer un homme remarquable chez qui le sentiment national et l'esprit de son clan aient été plus forts que chez sir Walter Scott. Cependant, quand sir Walter Scott parlait de Killiecrankie, il semblait oublier complétement qu'il était Saxon, qu'il était du même sang et parlait la même langue que les fantassins de Ramsay et les cavaliers d'Annandale. Son cœur se dilatait dans l'orgueil du triomphe lorsqu'il racontait comment ses propres compatriotes avaient fui comme des lièvres devant un nombre inférieur de guerriers d'une race différente et parlant une langue différente.

En Irlande, au contraire, ces vieilles querelles ne sont point encore apaisées. Le nom de Newton Butler, répété comme une insulte par la minorité, est odieux à la grande majorité de la population. Si on érigeait un monument sur ce champ de bataille, il serait probablement mutilé; si on donnait une fête à Cork ou à Waterford pour célébrer l'anniversaire de la bataille, elle serait probablement troublée par des actes de violence. Le plus illustre poëte irlandais de nos jours aurait cru commettre un acte de trahison envers son pays en chantant l'éloge des vainqueurs. L'un des archéologues irlandais les plus savants et les plus laborieux de nos jours a cherché avec assez peu de succès, il est vrai, à prouver que l'issue de cette bataille avait été le résultat d'un

simple accident, dont le parti anglais n'avait pas lieu de tirer vanité. Il n'est donc pas étonnant que la victoire des montagnards ait acquis plus de célébrité que la victoire des gens d'Enniskillen, lorsqu'on voit que la première est un sujet d'orgueil pour l'Ecosse entière, tandis que l'autre est un sujet de honte pour les trois quarts de l'Irlande.

L'armée des Montagnards reçoit des renforts.

En ce qui concernait les grands intérêts de l'Etat, il importait peu que la bataille de Killiecrankie eût été gagnée ou perdue. Il est très-peu probable que Dundee même, s'il avait survécu à cette journée, la plus glorieuse de sa vie, eût pu surmonter les difficultés qui résultaient de la nature particulière de son armée, et qui se seraient accrues dans une proportion décuple, dès que la guerre aurait été transportée dans les Basses-Terres. Il est certain, du moins, que son successeur ne fut pas du tout à la hauteur des circonstances. Pendant un jour ou deux, il est vrai, le nouveau général put se flatter que tout irait bien. Son armée, rapidement renforcée, compta bientôt près du double du nombre de *claymores* que Dundee avait commandées. Les Stewarts d'Appin, qui, bien que pleins de zèle, n'avaient pu arriver à temps pour la bataille, furent au nombre des premiers qui se présentèrent. Plusieurs clans qui avaient attendu jusqu'alors pour voir quel parti serait le plus fort, étaient maintenant impatients de descendre dans les Basses-Terres sous l'étendard du roi Jacques VII. Les Grants, à la vérité, restèrent fidèles à Guillaume et Marie, et les Mackintosh furent maintenus dans la neutralité par leur aversion insurmontable pour Keppoch. Mais les Macphersons, les Farquharsons, les Frasers arrivèrent en foule au camp de Blair. L'hésitation des gens d'Athol avait cessé. Beaucoup d'entre eux s'étaient tenus en observation, pendant la bataille, au milieu des rocs et des bouleaux de Killiecrankie, mais dès que le sort de la journée eut été décidé, ils étaient sortis de leurs cachettes pour dépouiller et massacrer les fuyards qui cherchaient à s'échapper par le défilé. Les Robertsons, race gaëlique, quoique portant un nom saxon, donnèrent, dans ces conjonctures, leur adhésion à la cause du monarque exilé. Leur chef, Alexandre, qui tirait son nom de sa seigneurie de Struan, était un très-jeune homme, étudiant à

l'Université de Saint-André. Il y avait pris une teinture superficielle des lettres, et avait été initié beaucoup plus profondément dans la politique des Tories. Il rallia l'armée des montagnards et demeura, pendant une longue vie, fidèle à la cause jacobite. Cependant son rôle dans les affaires publiques fut si insignifiant, que son nom serait aujourd'hui enseveli dans l'oubli s'il n'avait laissé un volume de poésies, toujours fort stupides, et souvent fort licencieuses. Si ce livre eût été fabriqué dans *Grub street*, il aurait à peine été honoré d'une moitié d'hémistiche dans la *Dunciade*. Mais il fut remarqué à cause de la position de l'auteur. Car, il y a cent vingt ans, une églogue ou une satire, composée par un Chef des Highlands, était une curiosité littéraire [1].

Mais, en même temps que la force numérique de l'armée de Cannon augmentait, sa force réelle diminuait. Chaque tribu nouvelle qui arrivait au camp apportait avec elle quelque nouvelle cause de dissension. A l'heure du péril, les esprits les plus arrogants et les plus indépendants se soumettront souvent à l'ascendant d'un génie supérieur. Cependant, à l'heure même du péril, la soumission des chefs celtes au génie de Dundee n'avait été que précaire et imparfaite. Les contenir et les dominer, alors qu'ils étaient dans l'ivresse du succès et pleins de confiance dans leur force, eût probablement été une tâche trop difficile, même pour lui, comme elle l'avait été pour Montrose, dans la génération précédente. Le nouveau général ne fit qu'hésiter et commettre des fautes. Un de ses premiers actes fut d'envoyer dans les Basses-Terres un gros détachement, composé principalement de Robertsons, pour se procurer des vivres. Il paraît avoir supposé que ce détachement occuperait Perth sans difficulté. Mais Mackay avait déjà rétabli l'ordre dans les débris de son armée; il avait réuni autour de lui quelques troupes qui n'avaient pas eu part à la honte de la récente défaite, et il était prêt à rentrer en campagne. Quelque cruelles qu'eussent été ses souffrances, il avait, avec autant de sagesse que de magnanimité,

[1] Voir l'histoire qui se trouve en tête des poésies d'Alexandre Robertson. Il est représenté dans cette histoire comme ayant rallié les montagnards avant la bataille de Killiecrankie. Mais on voit par les dépositions contenues dans l'Appendice aux *Act. Parl. Scot.*, du 14 juillet 1690, qu'il n'arriva que le lendemain.

résolu de ne pas sévir pour le passé. Il était difficile d'établir des distinctions entre les différents degrés de culpabilité. Décimer les coupables eût été un affreux massacre. Sa piété habituelle aussi le portait à considérer la panique sans exemple qui s'était emparée de ses soldats, plutôt comme une preuve du déplaisir de la Providence que de leur lâcheté. Il reconnaissait, avec une humilité héroïque, que la fermeté extraordinaire dont il avait lui-même fait preuve au milieu du désordre et du carnage, ne lui appartenait pas, et qu'il aurait bien pu, sans l'aide d'un pouvoir supérieur, se conduire avec autant de pusillanimité que le dernier de ces misérables fuyards qui avaient jeté leurs armes et vainement imploré quartier des barbares maraudeurs d'Athol. Sa confiance dans le ciel ne l'empêcha pas, toutefois, de s'occuper vigoureusement de prévenir, autant qu'il était au pouvoir de la prudence humaine de le faire, le retour d'une calamité comme celle qu'il venait d'éprouver. La cause immédiate de sa défaite avait été la difficulté de fixer les baïonnettes au bout des fusils. Le mousquet du montagnard était tout à fait distinct de l'arme dont il se servait dans le combat corps à corps. Il faisait feu, jetait son fusil et mettait le sabre à la main. C'était l'affaire d'un instant. Il fallait au fantassin régulier deux ou trois minutes pour transformer son arme à feu en arme blanche, et ces deux ou trois minutes avaient suffi pour décider du sort de la bataille de Killiecrankie. Mackay ordonna donc que toutes ses baïonnettes fussent disposées de manière à pouvoir se visser sur le canon sans le boucher, ce qui devait permettre à ses hommes de recevoir une charge immédiatement après avoir fait feu [1].

Escarmouche à Saint-Johnston's.

Dès qu'il apprit qu'un détachement de l'armée gaëlique s'avançait vers Perth, Mackay se hâta de se porter à sa rencontre à la tête d'un corps de dragons qui n'avait pas été présent à la bataille, et dont rien, par conséquent, n'avait pu refroidir l'ardeur martiale. Le mercredi 31 juillet, quatre jours seulement après sa défaite, il rencontra les Robertsons près de Saint-Johnston's, les attaqua, les mit en déroute, en tua cent

[1] Mackay, *Memoirs.*

vingt et fit trente prisonniers, n'ayant perdu lui-même qu'un seul homme[1]. L'effet que produisit cette escarmouche fut tout à fait hors de proportion avec le nombre des combattants et avec celui des morts. La réputation des armes celtiques tomba presque aussi rapidement qu'elle avait grandi. Pendant deux ou trois jours on s'était figuré partout que ces armes étaient invincibles. Il y eut alors une réaction. On reconnut que ce qui était arrivé à Killiecrankie était une exception aux règles ordinaires, et que les montagnards n'étaient pas capables, si ce n'est dans des circonstances toutes particulières, de tenir tête à de bonnes troupes régulières.

Désordre dans l'armée des Montagnards.

Cependant le désordre allait en augmentant dans le camp de Cannon. Ce général convoqua un conseil de guerre pour délibérer sur le parti qu'il convenait de prendre. Mais le conseil ne fut pas plus tôt réuni, qu'une question préliminaire s'éleva. Quels étaient ceux qui avaient le droit de donner leur avis? L'armée était presque exclusivement une armée de montagnards. La victoire récente avait été remportée exclusivement par des montagnards. Des chefs puissants, qui avaient amené avec eux six ou sept cents combattants, ne trouvaient pas juste de se voir mis en minorité numérique par des officiers venus d'Irlande et des Basses-Terres, porteurs, il est vrai, de brevets du roi Jacques, et qui s'appelaient capitaines et colonels, mais qui étaient colonels sans régiments et capitaines sans compagnies. Lochiel parla avec force en faveur de la classe à laquelle il appartenait; mais Cannon décida que les votes des officiers saxons seraient comptés[2].

On délibéra ensuite sur le plan de campagne. Lochiel voulait qu'on se portât en avant, qu'on marchât contre Mackay, partout où Mackay pouvait se trouver, et qu'on livrât une seconde bataille. On ne peut guère supposer que le succès eût tourné la tête du sage chef des Camérons au point de l'aveugler sur le danger du parti qu'il recommandait. Mais il pensait sans doute qu'il ne lui restait qu'à choi-

[1] Mackay, *Memoirs; Memoirs of sir Ewan Cameron.*
[2] *Memoirs of sir Ewan Cameron.*

sir entre des dangers. Son idée était qu'une action vigoureuse était une condition nécessaire à l'existence même d'une armée de montagnards, et que la coalition des clans ne durerait qu'autant qu'ils seraient poussés de champ de bataille en champ de bataille. Pour la seconde fois, son avis ne prévalut point. Dès ce moment s'évanouirent toutes ses espérances de succès. Son orgueil fut profondément blessé. Il s'était soumis à l'ascendant d'un grand capitaine; mais il ne faisait pas plus de cas d'un brevet royal que le dernier des Whigs. Il avait consenti à être le bras droit de Dundee; mais il ne voulait pas recevoir d'ordres de Cannon. Il quitta le camp, et se retira dans le Lochaber. Il donna, il est vrai, l'ordre à son clan de rester. Mais son clan, privé du chef qu'il adorait, et sachant que ce chef s'était retiré mécontent, n'était plus cette terrible colonne qui, quelques jours auparavant, avait si bien tenu sa promesse de vaincre ou de mourir. Macdonald de Sleat, dont les forces excédaient en nombre celles d'aucun des autres chefs confédérés, suivit l'exemple de Lochiel et retourna à Sky [2].

L'avis de Mackay négligé par les ministres écossais.

Cependant, Mackay avait terminé ses dispositions, et il ne doutait guère que si les rebelles descendaient pour l'attaquer, l'armée régulière ne réparât honorablement l'échec de Killiecrankie. Les principales difficultés qu'il éprouva provenaient de l'imprudente immixtion des ministres de la couronne à Edimbourg dans des affaires qui auraient dû être abandonnées à sa direction. La vérité paraît être que ces ministres, agissant comme font ordinairement des hommes qui, sans posséder aucune expérience militaire, ont à juger des opérations militaires, regardaient le succès comme la seule pierre de touche de la capacité d'un commandant. Quiconque gagne une bataille est, aux yeux de ces personnes, un grand général; quiconque est battu, est un mauvais général; et jamais général n'avait été battu plus complétement que Mackay. Guillaume, de son côté, continuait d'avoir une entière confiance en son lieutenant malheureux. Aux rapports trop sévères de ces critiques qui

[1] *Memoirs of sir Ewan Cameron.*

n'avaient jamais vu le feu, Portland répondit, par ordre de son maître, que Mackay méritait toute confiance, qu'il était brave, qu'il entendait la guerre mieux qu'aucun officier en Ecosse, et qu'il était très-fâcheux qu'il existât des préventions contre un si bon citoyen et un si bon soldat [1].

Les Caméroniens envoyés à Dunkeld.

L'injuste mépris avec lequel les conseillers privés écossais traitaient Mackay, leur fit commettre une grande faute, qui aurait pu amener un grand désastre. Le régiment caméronien fut envoyé tenir garnison à Dunkeld. C'était une mesure que Mackay désapprouvait complétement. Il savait qu'à Dunkeld ces troupes seraient près de l'ennemi; qu'elles seraient loin de tout secours, dans une ville ouverte, au milieu d'une population hostile; qu'elles étaient fort imparfaitement disciplinées, quoique incontestablement braves et zélées; qu'elles étaient vues avec une malveillance particulière par tout le parti jacobite en Ecosse; et que, selon toute probabilité, on ferait quelque grand effort pour leur infliger quelque fatale disgrâce [2].

L'opinion du général ne fut pas écoutée, et les Caméroniens occupèrent le poste qui leur était assigné. On reconnut bientôt que ses prévisions étaient justes. Les habitants des environs de Dunkeld instruisirent Cannon de tout ce qui se passait, et le pressèrent de faire une pointe hardie. Les paysans d'Athol, avides de butin, vinrent en foule grossir son armée. Le régiment, s'attendant à tout moment à être attaqué, devint mécontent et turbulent. Les soldats, intrépides, il est vrai, par tempérament et par enthousiasme, mais qui n'étaient point encore rompus aux habitudes de soumission militaire, se plaignirent à Cleland, qui les commandait. Ils avaient, croyaient-ils, été envoyés à une perte certaine avec une insouciance inconcevable, si ce n'était avec une perfidie calculée. Ils n'étaient protégés par aucun rempart; ils n'avaient que peu de munitions, et ils étaient entourés d'ennemis. Un officier pouvait monter à cheval et se trouver en une heure hors de danger; mais le simple soldat était obligé

[1] Voir les lettres de Portland à Melville, des 22 avril et 15 mai 1690, dans les *Leven and Melville Papers*.
[2] Mackay, *Memoirs; Memoirs of sir Ewan Cameron.*

de rester et de se faire massacrer. « Ni moi, ni aucun de mes officiers, » répondit Cleland, « ne vous abandonnerons, à » quelque extrémité que vous soyez réduits. Qu'on amène » mon cheval, tous nos chevaux : on va les tuer sur-le- » champ. » Ce peu de mots suffirent pour produire une réaction complète. Les soldats déclarèrent qu'on ne tuerait pas les chevaux; que la parole de leur brave colonel leur suffisait, et qu'ils étaient prêts à courir toutes les chances avec lui. Ils furent fidèles à leur promesse. Leur sang puritain était excité, et plus d'un champ de bataille avait prouvé ce qu'on pouvait en attendre.

Les Montagnards attaquent les Caméroniens et sont repoussés.

Le régiment passa cette nuit sous les armes. Le lendemain matin, 21 août, toutes les hauteurs qui entourent Dunkeld se couvrirent de toques et de *plaids*. L'armée de Cannon était beaucoup plus considérable que celle qu'avait commandée Dundee. Plus de mille chevaux chargés de bagages accompagnaient sa marche : chevaux et bagages faisaient probablement partie du butin de Killiecrankie. La masse totale des montagnards était évaluée, par ceux qui la virent, au chiffre de quatre à cinq mille hommes. Ils s'avancèrent avec impétuosité. Les avant-postes des Caméroniens furent promptement ramenés, et les assaillants pénétrèrent de tous côtés dans la ville. L'église, cependant, tint opiniâtrement. Mais ce fut derrière un mur qui entourait une maison appartenant au marquis d'Athol, que le gros du régiment prit une position défensive. Ce mur qui, deux ou trois jours auparavant, avait été réparé à la hâte avec des pièces de bois de charpente et des pierres sèches, fut défendu, avec toute l'énergie du désespoir, à l'aide du fusil, de la pique et de la hallebarde. Les balles manquèrent bientôt; mais quelques soldats se mirent à détacher des feuilles de plomb du toit de la maison du marquis, et à couper ce plomb en chevrotines. Cependant toutes les maisons du voisinage se remplirent, du haut en bas, de montagnards, qui nourrissaient par les fenêtres un feu fort incommode. Cleland fut mortellement frappé d'une balle, au moment où il encourageait ses hommes, et le commandement passa au major Henderson. Une minute après, Henderson tombait à son tour, atteint de trois

blessures mortelles. Le capitaine Munro prit sa place, et le combat continua avec le même acharnement. Un détachement de Caméroniens s'élança hors du retranchement, mit le feu aux maisons d'où était partie cette fatale fusillade, et en ferma les portes à clef. Dans une seule de ces maisons seize montagnards furent brûlés vifs. Des témoins oculaires de cette lutte l'ont décrite comme une terrible initiation pour de jeunes soldats. La moitié de la ville était en feu, et aux détonations incessantes du canon venaient se joindre les cris perçants des malheureux qui périssaient dans les flammes. Le combat dura quatre heures. Au bout de ce temps les Caméroniens étaient presque réduits à leur dernière charge de poudre ; mais leur courage ne fléchit pas un instant : « L'ennemi, disaient-ils, aura bientôt forcé le mur qui nous abrite. Soit ! Nous nous retirerons dans la maison ; nous la défendrons jusqu'à la dernière extrémité, et, s'ils parviennent à y pénétrer, nous y mettrons le feu et nous y périrons avec eux. » Mais, tandis qu'ils formaient ces projets désespérés, ils remarquèrent que l'ardeur de l'attaque se ralentissait. Les montagnards ne tardèrent pas à lâcher pied : le désordre se mit bientôt dans leurs rangs, et des bandes entières commencèrent à reprendre le chemin des montagnes : ce fut en vain que leur général leur commanda de revenir à la charge. La persévérance n'était pas au nombre de leurs vertus militaires. Les Caméroniens, avec des cris de défi, invitaient Amaleck et Moab à revenir et à tenter un dernier effort contre le peuple élu. Ces exhortations n'eurent pas plus d'effet que celles de Cannon, et en peu de temps toute l'armée gaëlique fut en pleine retraite sur Blair. Alors, les tambours battirent; les Puritains, vainqueurs, jetèrent leurs toques en l'air, entonnèrent en chœur un psaume de triomphe et d'actions de grâces, et agitèrent fièrement leurs drapeaux, drapeaux qui étaient ce jour-là déployés pour la première fois en face de l'ennemi, mais qui depuis ont été portés avec orgueil dans toutes les parties du monde, et qui sont maintenant ornés du sphinx et du dragon, emblèmes des hauts faits accomplis en Egypte et en Chine [1].

[1] *Exact narration of the conflict at Dunkeld between the earl of Angus's*

Dissolution de l'armée des Highlands.

Les Caméroniens avaient bien raison de se montrer joyeux et reconnaissants, car ils avaient terminé la guerre. Le camp des rebelles était en proie à la discorde et à l'abattement. Les montagnards s'en prenaient à Cannon, Cannon s'en prenait aux montagnards ; et l'armée qui avait été la terreur de l'Ecosse se fondit rapidement. Les chefs coalisés signèrent un acte d'association, par lequel ils se déclaraient fidèles sujets du roi Jacques et s'engageaient à se réunir à une époque ultérieure. Après cette formalité, car ce n'était pas autre chose, ils se séparèrent et retournèrent chacun chez soi. Cannon et ses Irlandais se retirèrent dans l'île de Mull. Les gens des Basses-Terres, qui avaient suivi Dundee dans les montagnes, se tirèrent d'affaire comme ils purent. Le 24 août, quatre semaines jour pour jour après que l'armée gaëlique eut gagné la bataille de Killiecrankie, cette armée cessa d'exister. Elle cessa d'exister, comme avait cessé d'exister, plus de quarante ans auparavant, l'armée de Montrose, non par suite de quelque grand coup reçu du dehors, mais par une dissolution naturelle, conséquence d'un vice organique dans sa constitution. Ce furent les vaincus qui recueillirent tous les fruits de la victoire. Le château de Blair, qui avait été l'objet immédiat de la lutte, ouvrit ses portes à Mackay, et une chaîne de postes militaires, se prolongeant vers le nord jusqu'à Inverness, protégea les cultivateurs de la plaine contre les incursions des montagnards.

Intrigues du Club. — Etat des Basses-Terres.

Pendant l'automne, le gouvernement fut beaucoup plus tracassé par les Whigs des Basses-Terres que par les Jacobites des montagnes. Le club, qui, dans la dernière session du Parlement, avait essayé de tranformer le royaume en une république oligarchique, et qui avait poussé les Etats à refuser les subsides et à arrêter le cours de la justice, continua

Regiment and the rebels, d'après les récits de plusieurs officiers de ce régiment, qui ont figuré comme acteurs ou comme témoins oculaires dans tous les événements racontés ; *Letter of lieutenant Blackader to his Brother*, en date de Dunkeld, 21 août 1689; *Faithful contendings displayed; Minute of the Scotch Privy Council*, du 28 août, cité par M. Burton.

de siéger pendant les vacances, et harcela les ministres de la couronne par une agitation systématique. L'organisation de ce club, qui pourra faire sourire la génération qui a vu l'Association catholique romaine et la Ligue contre les lois des céréales, était alors considérée comme merveilleuse et formidable. Les chefs de la coalition se flattaient hautement de forcer le roi à faire droit à leurs prétentions. Ils faisaient signer des pétitions et des adresses; ils cherchaient à enflammer la populace au moyen de la presse et de la chaire; ils travaillaient l'armée par des émissaires et parlaient de faire venir de l'ouest un corps nombreux de Covenantaires pour intimider le Conseil privé. Mais, en dépit de toutes ces menées, l'effervescence de l'esprit public se calma peu à peu. Le gouvernement se hasarda, après quelque hésitation, à rouvrir les cours de justice que les Etats avaient fermées. Les Lords de la Cour de Session [1] nommés par le roi prirent possession de leurs siéges, et sir James Dalrymple exerça ses fonctions de président. Le club s'efforça d'engager les avocats à s'absenter du barreau, et conçut quelque espoir que la populace arracherait les juges de leur banc. Mais on ne tarda pas à reconnaître que ce seraient plutôt les honoraires qui manqueraient que les gens de loi pour les recevoir. Le peuple d'Edimbourg revit avec plaisir un tribunal dont l'existence était associée dans ses idées à la dignité et à la prospérité de sa capitale, et de nombreux symptômes indiquèrent que la faction avide et perfide qui avait disposé de la majorité de la législature ne disposait pas de la majorité de la nation [2].

[1] Les membres de la Haute Cour d'Ecosse (*Court of Session*) prenaient et prennent encore le titre de Lords. (*N. du T.*)

[2] C'est surtout dans les *Leven and Melville Papers* qu'on peut étudier l'Histoire d'Ecosse pendant cet automne.

CHAPITRE IV.

1689

Querelles dans le Parlement anglais.

Vingt heures avant que la guerre ne fût terminée en Ecosse par la déroute de l'armée celtique à Dunkeld, le Parlement se séparait à Westminster. Les Chambres siégeaient depuis janvier sans interruption. Les Communes, parquées dans un étroit espace, avaient cruellement souffert de la chaleur et d'autres incommodités. La santé de plusieurs membres avait fléchi. Cependant le résultat était loin d'être proportionné au labeur. Les trois derniers mois de la session s'étaient presque entièrement perdus en querelles qui n'ont laissé aucune trace dans le Livre des Statuts. Le vote des lois salutaires avait été entravé tantôt par des récriminations entre les Whigs et les Tories, tantôt par des récriminations entre les Lords et les Communes.

La Révolution était à peine accomplie, qu'il devint visible que les partisans du Bill d'Exclusion n'avaient pas oublié ce qu'ils avaient souffert pendant l'ascendant de leurs ennemis, et ils entendaient bien en obtenir réparation et vengeance. Avant même que le trône ne fût occupé, les Lords nommèrent un comité chargé de s'enquérir de la vérité des terribles histoires qu'on avait fait circuler concernant la mort d'Essex. Ce comité, composé de Whigs ardents, continua ses recherches jusqu'à ce que tous les hommes raisonnables étant convaincus qu'il avait péri de sa propre main, sa femme, son frère et ses plus intimes amis désirassent qu'on ne poussât pas plus loin l'enquête[1]. Réparation fut faite, sans aucune oppo-

[1] *Journal des Lords* du 5 février 1688-9, et d'un grand nombre de jours suivants; Pamphlet de Braddon, intitulé : *La Mémoire et l'Honneur du comte d'Essex vengés*, 1690; et la *Gazette de Londres* du 31 juillet, des 4 et 7 août 1690, dans lesquelles lady Essex et Burnet contredirent publiquement Braddon.

sition de la part des Tories, à la mémoire et aux familles de plusieurs autres victimes qui se trouvaient désormais hors de la portée de la puissance humaine. Peu de temps après que la Convention se fut convertie en Parlement, un bill pour casser le jugement de lord Russell fut présenté aux pairs, promptement adopté par eux et envoyé à la Chambre basse, qui l'accueillit avec des signes peu ordinaires d'émotion, un grand nombre de membres ayant siégé dans cette même Chambre avec Russell. Il y avait longtemps exercé une influence ressemblant à celle qui, dans la mémoire de cette génération, a appartenu à l'intègre et bienveillant Althorpe, une influence dérivée non d'une habileté supérieure dans les débats et l'art oratoire, mais d'une probité sans tache, d'un grand sens et de cette franchise, de cette simplicité, de ce bon naturel qui exercent un attrait singulier dans un homme élevé par la naissance et la fortune au-dessus des autres. Russell était honoré par les Whigs comme un chef, et ses adversaires politiques avouaient que lorsqu'il ne se laissait pas entraîner par des associés même respectables et plus artificieux que lui, il n'y avait pas d'homme plus honnête et plus bienveillant en Angleterre. La mâle fermeté, la résignation chrétienne avec lesquelles on l'avait vu marcher à la mort, la désolation de sa noble maison, la misère de son vieux père, l'avenir perdu de ses enfants orphelins[1], et pardessus tout une si rare union de tendresse féminine et d'angélique patience dans celle qui avait été la plus chère au noble martyr, qui avait siégé, la plume à la main, à côté de lui à la barre, qui avait égayé les sombres heures de sa cellule et qui, le dernier jour venu, avait partagé avec lui le banquet commémoratif du grand sacrifice, avaient attendri les cœurs de plusieurs de ceux-là même qui étaient peu habitués à plaindre un adversaire. Que Russell eût beaucoup de

[1] C'est une difficile question de savoir si *l'attainder* de lord Russel, en supposant qu'il n'eût pas été cassé, aurait empêché son fils de succéder au comte de Bedford. Le vieux comte consulta à cet égard les plus grands jurisconsultes du siècle, et l'on peut voir encore le recueil de leurs opinions dans les archives de Woburn. Il est à remarquer qu'une de ces consultations est signée par Pemberton qui avait présidé le tribunal. Cette circonstance semblerait prouver que la famille ne lui imputait aucune injustice ni aucune cruauté ; et, en réalité, il s'était aussi bien conduit qu'aucun juge, avant la Révolution, s'était conduit en pareille circonstance.

bonnes qualités, que ses intentions fussent droites, qu'on eût été sévère pour lui, tout le monde l'admettait maintenant, même les jurisconsultes courtisans qui avaient contribué à répandre son sang, et les théologiens de cour qui avaient fait de leur mieux pour noircir sa renommée. Quand le parchemin qui annulait sa sentence fut déposé sur la table de cette assemblée, où huit années auparavant son visage et sa voix étant si connus, l'agitation fut donc grande. Un vieux membre whig essaya de parler, mais son émotion fut plus forte que lui : « Je ne puis, dit-il, « nommer mylord Russell sans un grand trouble. Il suffit de le nommer. Je n'en puis dire davantage. » Ses regards s'étaient dirigés vers la partie de la salle où siégeait Finch. La manière fort honorable dont il avait quitté un emploi lucratif dès qu'il s'était aperçu qu'il ne pouvait le conserver sans soutenir le pouvoir qui prétendait être au-dessus des lois, le rôle remarquable qu'il avait joué dans la défense des évêques, avaient en grande partie expié ses fautes. On ne pouvait cependant oublier en un pareil jour qu'il avait fait d'énergiques efforts, comme conseil de la couronne, pour obtenir le jugement qu'on allait solennellement révoquer. Il se leva et essaya de justifier sa conduite; mais ni son habileté de légiste, ni cette élocution abondante et sonore qui était un don héréditaire dans sa famille, et dont personne dans sa famille n'avait une plus large part que lui, ne lui servirent en cette circonstance. La Chambre n'était pas d'humeur à l'écouter, et elle l'interrompit plusieurs fois par les cris de : « A l'ordre! à l'ordre! » Il avait été traité, lui dit-on, avec beaucoup d'indulgence. Aucune accusation n'avait été portée contre lui. Pourquoi donc, sous prétexte de se justifier, essayait-il de jeter des imputations déshonorantes sur un nom illustre et de faire l'apologie d'un meurtre judiciaire? Il fut contraint de s'asseoir, après avoir déclaré qu'il avait seulement voulu se laver du reproche d'avoir dépassé les limites de ses fonctions; qu'il désavouait toute intention d'attaquer la mémoire de lord Russell, et qu'il se réjouissait sincèrement de voir l'*attainder* cassé. Avant la levée de la séance, le Bill fut lu une seconde fois; il aurait été lu une troisième et adopté sur-le-champ, si l'on n'avait proposé quelques additions et retranchements de nature à rendre, pensait-on, la réparation

plus complète. Les amendements furent préparés très-rapidement ; les lords les acceptèrent, et le roi donna de grand cœur sa sanction [1].

D'autres attainders sont annulés.

Ce bill fut bientôt suivi de trois autres bills qui annulaient trois iniques et infâmes jugements : le jugement contre Sidney, le jugement contre Cornish, et le jugement contre Alice Leslie [2].

Cas de Samuel Jonhson.

Quelques Whigs encore survivants obtinrent sans difficulté le redressement des injustices qu'ils avaient souffertes sous le dernier règne. La sentence de Samuel Johnson fut prise en considération par la Chambre des Communes. La Chambre déclara cruelle la flagellation qu'il avait subie et sa dégradation de nul effet légal. La dernière proposition ne pouvait être contestée, car il avait été dégradé par les prélats nommés pour gouverner le diocèse de Londres pendant la suspension de Compton. Compton avait été suspendu par un décret de la Haute Commission, et les décrets de la Haute Commission étaient universellement reconnus de nul effet. Johnson avait donc été dépouillé de sa robe par des personne qui n'avaient aucune juridiction sur lui. Les Communes prièrent le roi de dédommager la victime par quelque promotion ecclésiastique. Guillaume, toutefois, trouva qu'il ne pouvait sans grands inconvenients satisfaire à cette requête. Johnson, courageux, honnête et religieux, s'était malheureusement toujours montré mutin, emporté, querelleur, et, depuis qu'il avait enduré pour ses opinions un martyre plus terrible que la mort, les infirmités de son caractère et de son intelligence s'étaient accrues au point de le rendre aussi désagréable au parti de la Basse-Eglise qu'au parti de la Haute-Eglise. Comme un trop grand nombre d'autres hommes qui ne sauraient être détournés du

[1] Grey, *Débats*, mars 1688-9.

[2] Les Actes qui annulèrent les attainders de Russell, de Sidney, de Cornish et d'Alice Leslie étaient des Actes particuliers. Les titres seuls sont par conséquent imprimés dans le Statute-Book, mais on trouve le texte entier des Actes dans la *Collection des Procès politiques d'Howell.*

droit sentier par le plaisir, l'appât du lucre ou le danger, il prenait les impulsions de son orgueil et de son ressentiment pour les conseils de sa conscience, et il était tombé dans l'erreur de croire qu'en traitant ses amis et ses ennemis avec la même insolence et la même dureté, il faisait simplement preuve de constance chrétienne et de courage. Burnet, en l'exhortant à la patience et à l'oubli des injures, s'en fit un mortel ennemi. « Dites à Sa Seigneurie, » répondit l'inflexible prêtre, « de s'occuper de ses affaires et de me laisser le soin des miennes [1]. » On commença bientôt à se dire à l'oreille que Johnson était fou. Il accusa Burnet d'être l'auteur de ce bruit, et il s'en vengea en écrivant des libelles d'une telle violence qu'ils confirmaient fortement l'imputation qu'ils étaient destinés à réfuter. Guillaume crut donc mieux faire d'accorder sur son propre revenu un dédommagement libéral des injustices signalées par la Chambre des Communes que de placer un homme excentrique et irritable dans un poste de confiance qui exigeait de la dignité. Johnson fut satisfait d'un présent de mille livres sterling et d'une pension annuelle de cent livres, reversible après lui sur son fils. Ce fils fut, en outre, pourvu d'un emploi dans le service public [2].

Procès de Devonshire.

Tandis que les Communes prenaient ainsi en considération le cas de Johnson, les lords établissaient une enquête sévère sur le procès intenté, pendant le dernier règne, à un membre de leur ordre, le comte de Devonshire. Les juges qui avaient rendu la sentence contre lui furent rigoureusement interrogés, et la Chambre adopta une résolution déclarant que les priviléges de la pairie avaient été enfreints dans ce cas-là, et que la cour du Banc du Roi, en punissant un coup donné dans un moment d'emportement d'une amende de trente mille livres, avait violé la justice ordinaire et la Grande Charte [3].

[1] Johnson raconte lui-même cette histoire dans son étrange pamphlet intitulé : *Notes sur l'Edition Phénix de la Lettre pastorale*, 1694.

[2] Voir les *Souvenirs du Révérend Samuel Johnson*, placés en tête de l'édition in-folio de ses œuvres, 1710.

[3] *Journaux des Lords*, 15 mai 1689.

Procès d'Oates.

Dans les cas mentionnés plus haut, tous les partis semblaient d'accord pour croire une réparation due; mais les plus violentes passions des Whigs et des Tories furent bientôt soulevées par les réclamations bruyantes d'un misérable, dont les souffrances, si grandes qu'elles pussent paraître, n'étaient rien comparativement à ses crimes. Titus Oates était revenu, comme un spectre qui, échappé du lieu de châtiment, hante les lieux souillés par ses forfaits. Il avait passé dans une des cellules de Newgate les trois années et demie qui avaient suivi sa flagellation, sauf certains jours, les anniversaires de ses parjures, lorsqu'on le menait dehors pour l'attacher au pilori. Il continuait pourtant d'être regardé par beaucoup de fanatiques comme un martyr, et l'on disait qu'ils étaient si bien parvenus à corrompre ses geôliers, malgré les ordres positifs du gouvernement, que les souffrances du captif étaient mitigées par beaucoup de douceurs. Tandis que des prisonniers qui, si on les comparait à lui, étaient innocents, maigrissaient au régime de la prison, ce régime était amélioré pour Oates par des dindes et des échinées, par des chapons, des cochons de lait, des pâtés de venaison et des paniers de bordeaux, offrandes de dévots protestants [1]. Lorsque Jacques s'était enfui de Whitehall et que Londres se trouvait dans la confusion, une motion avait été faite dans le Comité des Lords, qui avait pris la direction provisoire des affaires, pour la mise en liberté d'Oates. La motion fut repoussée [2]; mais les geôliers ne sachant à qui obéir en ce temps d'anarchie, et voulant se concilier un homme qui avait été autrefois et pouvait redevenir un ennemi terrible, laissèrent leur prisonnier circuler librement dans la ville [3]. Ses jambes inégales et sa tête hideuse, plus hideuse encore depuis qu'il avait eu les oreilles coupées, reparurent alors tous

[1] *Examen de North*, 224. Le témoignage de North est confirmé par plusieurs opuscules contemporains, en prose et en vers. Voir aussi le Εἰκὼν Βροτολοίφου, 1697.

[2] Halifax, manuscrits au *British Museum*.

[3] Epître dédicatoire à Εἰκὼς Βασιλική de Oates.

les jours dans Westminster-Hall et à la Cour des Requêtes [1]. Il se cramponna de nouveau à ses anciens patrons, et, avec ce grasseyement qu'il affectait comme une marque de distinction, il leur contait l'histoire de ses griefs et de ses espérances. Il était impossible, disait-il, maintenant que la bonne cause triomphait, qu'on ne fît rien pour l'homme qui avait découvert le grand complot. « Charles m'a donné neuf cents livres par an ; sûrement Guillaume m'en donnera davantage. » [2]

En quelques semaines il soumit la révision de sa sentence à la Chambre des Lords par un *writ d'erreur*. C'est un genre d'appel qui ne soulève aucune question de fait. Les Lords, siégeant judiciairement en vertu d'un writ d'erreur n'étaient pas compétents pour examiner si le verdict qui avait déclaré Oates coupable était ou n'était pas conforme aux témoignages reçus contre lui. Ils avaient simplement à considérer si, le verdict étant supposé conforme aux témoignages, le jugement était légal. Mais il eût été difficile, même pour un tribunal composé de magistrats émérites, et il était presque impossible pour une assemblée de seigneurs, tous fortement prévenus dans un sens ou dans un autre et parmi lesquels il n'y avait pas à cette époque une seule personne dont l'esprit eût été discipliné par l'étude de la jurisprudence, d'envisager fixement un simple point de droit et de faire abstraction de toutes les petites circonstances du cas. Aux yeux d'un parti, qui, même parmi les pairs whigs, était probablement une minorité, l'appelant était un homme qui avait rendu d'inappréciables services à la cause de la liberté et de la religion et qui en avait été récompensé par une longue captivité, par une condamnation dégradante et par des tortures auxquelles on

[1] Dans une ballade du temps on trouve ces deux vers :

> « Come listen, ye Wighs, to my pitiful moan,
> All' you that have ears, when the Doctor has none. »
>
> « Whigs, venez écouter mes paroles dolentes,
> Veus d'orellles pourvus, — les miennes sont absentes. »

Mason devait avoir ces deux vers dans sa mémoire quand il écrivit les suivants :

> Witness, ye hills, ye Johnsons, Scots, Shebbeares ;
> Hark to my call : for some of you have ears. »

[2] Examen de North, 224, 254. North dit : « Six cents livres par an. » Mais j'ai trouvé la plus grosse somme dans l'impudente pétition adressée par Oates à la Chambre des Communes, le 25 juillet 1689. Voir les *Journaux de la Chambre*.

ne pouvait songer sans frémir. La majorité de la Chambre le regardait avec beaucoup plus de raison comme l'être le plus faux, le plus malfaisant, le plus impudent qui eût jamais déshonoré la forme humaine. La vue de ce front d'airain, les accents de cette langue menteuse leur ôtaient tout empire sur eux-mêmes. Un grand nombre se rappelaient sans doute avec honte et remords qu'ils avaient été ses dupes et que dans la dernière occasion où il avait paru devant eux, il les avait entraînés par ses parjures à verser le sang d'un membre de leur ordre illustre. On ne pouvait s'attendre à voir une assemblée de gentilshommes, sous l'influence de pareils sentiments, agir avec la froide impartialité d'une cour de justice. Avant d'arriver à une décision sur la question légale que Titus Oates leur avait déférée, ils eurent une série de querelles avec lui. Il avait publié une brochure où il amplifiait ses mérites et ses souffrances. Les Lords trouvèrent un prétexte pour qualifier cette publication d'infraction de leur privilége et pour l'envoyer lui-même à la prison de la Maréchaussée [1]. Il leur adressa alors une pétition pour être mis en liberté; mais on souleva une objection contre cette pétition. Il s'y qualifiait de docteur en théologie; Leurs Seigneuries refusèrent de lui reconnaître cette qualité. Il fut mandé à la barre et on lui demanda où il avait pris ses grades. Il répondit, « à l'Université de Salamanque. » Ce n'était pas là un nouvel exemple de sa menterie habituelle et de son effronterie. Son doctorat de Salamanque avait été, pendant bien des années, un thème favori de tous les satiriques tories, à compter de Dryden, et sur le continent même le Docteur de Salamanque était un sobriquet d'un commun usage [2]. Les Lords, dans leur haine contre Titus Oates, oublièrent leur propre dignité, jusqu'à traiter sérieusement cette ridicule affaire. Ils lui ordonnèrent de rayer de sa pétition les mots « docteur en théologie. » Il répliqua que sa conscience ne lui permettait pas de le faire, et on le reconduisit en prison [3].

Ces débats préliminaires indiquaient assez clairement la destinée du Writ d'erreur. Le défenseur d'Oates avait été entendue.

[1] *The Marshalsea*, prison de Londres qui n'existe plus.
[2] Van Citters, dans ses Dépêches aux Etats Généraux, se sert très-gravement de ce sobriquet pour désigner Oates.
[3] *Journaux des Lords*, 30 mai 1689.

Personne ne portait la parole contre lui. Les juges furent requis de donner leur opinion. Neuf d'entre eux assistaient à ces débats, et parmi eux se trouvaient les chefs des Trois Cours de Loi Commune. La réponse unanime de ces graves, savants et intègres magistrats fut que la Cour du Banc du Roi n'était pas compétente pour dégrader un prêtre de sa fonction sacrée, ni pour porter une sentence d'emprisonnement perpétuel, et que par conséquent le jugement prononcé contre Oates était contraire à la loi et devait être annulé. Les Lords auraient dû se croire sans aucun doute liés par cette opinion. Que Oates fût le pire des hommes, cela ne faisait rien à la chose. Pour eux, siégeant comme cour de justice, il ne devait être qu'un plaideur devant la justice. Mais leur indignation se trouvait violemment excitée. Leurs habitudes n'étaient pas de celles qui rendent les hommes aptes à remplir les fonctions judiciaires. Le débat roula presque entièrement sur des matières auxquelles il n'aurait dû être fait aucune allusion. Pas un seul pair n'osa affirmer que le jugement fût légal : mais on parla beaucoup de l'odieux caractère de l'appelant, de l'impudente accusation qu'il avait portée contre Catherine de Bragance et des fâcheuses conséquences que pourrait avoir la validité donnée au témoignage d'un si méchant homme. « Il n'est qu'une manière, » dit le Lord-Président, « dont je puisse consentir à intervertir ou à *renverser* la sentence de ce drôle. Il a été fouetté d'Aldgate à Tyburn. Il devait l'être de Tyburn à Aldgate. La question ayant enfin été posée, vingt-trois pairs votèrent pour l'annulation du jugement, trente-cinq pour sa confirmation [1].

Cette décision produisit une grande sensation, et ce ne fut pas à tort. Une question venait d'être soulevée, qui pouvait justement exciter l'inquiétude de tous les habitants du royaume. Le tribunal le plus élevé, le tribunal dont dépendaient en dernier ressort les plus précieux intérêts des sujets anglais, était-il donc libre de décider des questions judiciaires par d'autres motifs que des motifs judiciaires, et d'enlever à un plaideur ce qu'on avouait être son droit légal, en se fondant sur la dépravation de son caractère moral. Qu'on

[1] *Journaux des Lords*, 31 mai 1689 ; *Journaux des Communes*, 2 août ; *Examen de North*. 224 ; *Journal de Narcissus Luttrell*.

ne pût permettre à la Cour Suprême d'Appel d'exercer un pouvoir arbitraire sous les formes de la justice ordinaire, c'est ce qui était énergiquement senti par les hommes les plus habiles de la Chambre des Communes, et par personne plus que par Somers. A lui et à ceux qui raisonnaient comme lui se trouvaient alliés en cette occasion beaucoup d'esprits faibles et de têtes ardentes, qui regardaient encore Oates comme un bienfaiteur public, et qui s'imaginaient que mettre en question l'existence du complot papiste, c'était nier la vérité de la religion protestante. Dans la matinée même qui suivit la décision des Lords, d'acerbes réflexions furent émises, dans la Chambre des Communes, sur la justice de Leurs Seigneuries. Trois jours plus tard, le sujet fut abordé par un conseiller privé whig, sir Robert Howard, membre de la Chambre pour Castle-Rising. Il appartenait à la branche du Yorkshire de sa noble famille, branche qui jouissait dans ce siècle de la renommée peu enviable d'être merveilleusement fertile en mauvais rimeurs. La poésie des Howard du Berkshire a servi de texte de plaisanterie à trois générations de satiriques. La risée commença avec la première représentation de la *Répétition* et finit à la dernière édition de la *Dunciade* [1]. Mais sir Robert, en dépit de ses méchants vers, de ses ridicules qui le firent mettre en scène sous le nom de sir Positive Atall, avait dans le Parlement le poids qu'un homme de parti, d'une ample fortune, d'un nom illustre, d'un parler facile, d'un esprit ferme et résolu, ne peut guère manquer de posséder [2]. Quand il se leva pour appeler l'attention de la Chambre des Communes sur le procès de Oates, quelques Tories, animés par les passions qui avaient prévalu dans l'autre Chambre, l'accueillirent par de bruyants sifflets. Mal-

[1] Sir Robert était le héros primitif de la *Répétition* du duc de Buckingham, où il s'appelait Bilboa. Dans la *Dunciade* refondue, Pope inséra ces vers :

« And highborn Howard, more majestic sire,
With fool of quality complete the quire. »

« Le très-noble Howard, fier de sa majesté,
Vient compléter le chœur des fous de qualité. »

L'Howard de haute naissance dont parle Pope était Edward Howard, l'auteur des *Princes anglais*.

[2] Clef de « la Répétition ; » Shadwell, *Les Amants moroses;* Pepys, 5, 8 mai 1668; Evelyn, 16 février 1684-5.

gré cette insulte si peu parlementaire, il persévéra, et on vit bientôt que la majorité était avec lui. Quelques orateurs exaltèrent le patriotisme et le courage de Oates; d'autres s'étendirent longuement sur une rumeur alors prévalente, d'après laquelle les hommes de loi employés contre lui en faveur de la couronne avaient distribué de grosses sommes parmi les membres du jury. C'étaient là des matières sur lesquelles il y avait grande divergence d'opinions; mais que la sentence fût illégale, personne ne pouvait le contester. Les plus éminents jurisconsultes se déclarèrent entièrement d'accord sur ce point avec les juges de la Chambre des Lords. Ceux qui avaient sifflé lorsque le sujet avait été abordé, furent si efficacement intimidés qu'ils n'osèrent demander le vote par division, et un bill annulant la sentence, fut présenté sans opposition [1].

Les Lords se trouvaient dans une situation embarrassante. Se rétracter était peu agréable. Engager une lutte avec la Chambre-Basse sur une question où cette chambre avait visiblement raison, et se trouvait à la fois appuyée par l'opinion des docteurs de la loi et par les passions de la populace pouvait être dangereux. On jugea expédient de prendre un moyen terme. Une adresse fut présentée au roi pour le prier de faire grâce à Titus Oates [2]. Mais cette concession ne faisait qu'empirer les choses. Titus, avait comme tout autre être humain un droit à la justice; mais il n'était pas un objet digne de miséricorde. Si le jugement porté contre lui semblait illégal, il fallait l'annuler. S'il était conforme à la, loi il n'y avait aucune raison pour faire remise d'une partie de la peine. Les Communes persistèrent donc avec raison, adoptèrent le Bill et l'envoyèrent aux pairs. La seule partie du Bill à laquelle on peut faire des objections, était le préambule, lequel affirmait non-seulement que le jugement était illégal, proposition dont la vérité sautait aux yeux, mais aussi que le verdict était entaché de corruption, proposition qui, vraie ou fausse, n'était appuyée d'aucune preuve.

Les Lords se trouvaient en présence d'un triste dilemme. Ils savaient qu'ils avaient tort, et cependant ils étaient résolus

[1] *Journaux des Lords*, 6 juin 1689.
[2] *Journaux des Lords*, 6 juin 1689.

à ne pas proclamer, en leur capacité législative, qu'ils s'étaient rendus coupables d'injustice dans leur capacité judiciaire. Ils eurent encore recours à un terme moyen. Le préambule fut adouci, et l'on ajouta une clause déclarant Oates incapable d'être témoin en justice. Le Bill ainsi modifié fut renvoyé aux Communes.

Les Communes, peu satisfaites, rejetèrent les amendements et demandèrent une libre conférence. Deux Tories éminents, Rochester et Nottingham, prirent leur siége dans la Chambre Peinte comme chargés de soutenir la discussion pour les Lords. A eux s'était joint Burnet, dont les sentiments antipapistes semblaient devoir donner du poids à ce qu'il dirait en cette occasion. Somers était le principal orateur de l'autre côté, et nous devons à sa plume un résumé singulièrement lucide et intéressant du débat.

Les Lords avouèrent franchement que le jugement de la Cour du Banc du roi ne pouvait être défendu. Ils le reconnaissaient illégal, et ils savaient bien qu'il l'était lorsqu'ils l'avaient confirmé; mais il avaient agi pour le mieux. Ils avaient accusé Oates d'avoir impudemment produit une fausse accusation contre la reine Catherine : ils avaient cité d'autres exemples de sa vile scélératesse, et ils s'étaient demandé si un pareil homme devait être admis à déposer dans une cour de justice. La seule excuse à faire valoir en sa faveur, à leur avis, c'était sa folie, et en réalité, l'insolence incroyable, l'absurdité de sa conduite lorsqu'il avait comparu pour la dernière fois devant eux, autorisait à croire qu'il avait le cerveau dérangé et qu'on ne pouvait lui confier la vie des autres hommes. Les Lords ne pouvaient, par conséquent, se dégrader en annulant expressément ce qu'ils avaient fait, ni consentir à déclarer le verdict mal fondé sans un meilleur témoignage que le bruit public.

La réplique fut complète et triomphante. « Oates n'est maintenant que la moindre partie de la question. Il a, disent Vos Seigneuries, faussement accusé la reine douairière et d'autres personnes innocentes. Admettons cela. Ce bill ne lui assure pas l'impunité. Nous consentons volontiers à ce qu'il soit puni, s'il est coupable. Mais pour lui et pour tous les Anglais, nous demandons que le châtiment soit réglé par la loi et non par la discrétion arbitraire d'aucun tribunal.

Nous demandons que lorsqu'un writ d'erreur est devant Vos Seigneuries vous prononciez votre jugement selon les coutumes connues et les statuts du royaume. Nous nions que vous ayez en pareille occasion le droit de prendre en considération le caractère moral du plaignant ou l'effet politique d'une décision. Vous reconnaissez vous-mêmes que vous avez, par cela seul que vous pensiez mal de cet homme, confirmé un jugement que vous saviez être illégal. Les Communes protestent contre cet acte de pouvoir arbitraire; et elles espèrent que vous réparerez maintenant ce que vous devez sentir être une erreur. Vos Seigneuries expriment le soupçon que Oates est fou. La folie d'un homme peut être une excellente raison pour l'exempter de toute peine légale; mais comment pourrait-elle en être une pour lui infliger un châtiment qui serait illégal, lors même qu'il jouirait de sa raison? c'est ce que les Communes ne sauraient comprendre. Vos Seigneuries pensent qu'elles ne peuvent déclarer un verdict mal rendu sans appuyer cette déclaration sur des preuves légales. Permettez-moi de vous rappeler que vous avez deux fonctions d'un ordre distinct à remplir. Vous êtes des juges et vous êtes des législateurs. Comme juges, votre devoir est de suivre rigoureusement la loi. Quand vous faites des lois, vous pouvez convenablement emprunter des faits à la renommée publique. Vous intervertissez cette règle. Vous vous relâchez où il ne faut pas, et vous vous montrez scrupuleux où le scrupule est hors de place. Comme juges, vous violez la loi pour une connivence supposée; comme législateurs, vous refusez d'admettre aucun fait sans une preuve technique qu'il est rarement possible aux législateurs d'obtenir[1].

Ce raisonnement resta sans réponse, et il n'y avait rien en effet à y répondre. Les Communes étaient évidemment enflées de leur victoire dans l'argumentation, et fières de la figure faite par Somers dans la Chambre Peinte. Elles le chargèrent particulièrement de veiller à ce que le rapport qu'il avait rédigé de la conférence fût soigneusement inscrit dans le journal de leurs séances. Les Lords, au contraire, s'abstinrent très-sagement d'insérer dans leurs Annales la relation d'un débat

[1] *Journal des Communes*, 30 juillet (2 août) 1689. Ambassadeurs extraordinaires de la Hollande aux États Généraux, 30 juillet (9 août).

où ils avaient essuyé une défaite signalée. Mais bien qu'ils eussent conscience et honte de leur faute, on ne put les amener à faire publiquement pénitence, en avouant dans le préambule de l'Acte qu'ils s'étaient rendus coupables d'une injustice. La minorité fut cependant forte. La résolution d'adhérer ne fut emportée que par douze votes, dont dix par procuration [1]. Vingt et un Pairs protestèrent. Le bill fut repoussé. Deux maîtres en Chancellerie furent chargés d'annoncer aux Communes la résolution finale des Pairs. Les Communes trouvèrent ce procédé injustifiable en substance et discourtois dans la forme. Elles résolurent de faire des remontrances, et Somers rédigea un excellent manifeste où le nom honteux de Oates était à peine mentionné, et où l'on priait instamment et sérieusement la Chambre-Haute de traiter judiciairement les questions judiciaires, et de ne pas faire la loi, sous prétexte de l'appliquer [2]. Le misérable, qui venait de jeter une seconde fois le monde politique dans la confusion, reçut son pardon et fut mis en liberté. Les amis de la Chambre-Basse firent la motion d'une adresse au Trône pour demander qu'il lui fût accordé une pension suffisante pour vivre [3]. On lui alloua en conséquence environ trois cents livres par an, somme qu'il jugea indigne d'être acceptée, mais qu'il n'en prit pas moins avec le grognement sauvage de la rapacité désappointée.

Bill des Droits.

De la querelle au sujet de Titus Oates, en naquit une autre qui aurait pu produire de très-sérieuses conséquences. L'Acte qui déclarait Guillaume et Marie roi et reine était un Acte révolutionnaire. Il avait été rédigé par une assemblée inconnue à la loi ordinaire, et il n'avait jamais reçu la sanction royale. Il était évidemment désirable que ce grand contrat entre les gouvernants et les gouvernés, ce titre en vertu duquel le roi possédait son trône et le peuple ses libertés, reçût une forme tout à fait régulière. La *Déclaration* des Droits se transforma donc en *Bill* des Droits, et le Bill des Droits passa

[1] *Journal des Lords*, 30 juillet 1689; *Journal de Narcissus Luttrell; Journal de Clarendon*, 31 juillet 1689.
[2] Voir le *Journal des Communes* des 31 juillet et 13 août 1689.
[3] *Journal des Communes*, 20 août.

rapidement dans les Communes; mais dans la Chambre des Lords, il s'éleva des difficultés.

La Déclaration avait fixé la couronne, d'abord sur la tête de Guillaume et de Marie conjointement; la couronne passait ensuite au dernier survivant des deux, puis à la postérité de Marie, puis à Anne et à sa postérité, et enfin à la postérité que Guillaume pourrait avoir d'une autre femme que Marie. Le Bill avait été rédigé en conformité parfaite avec la Déclaration. Mais, qui succéderait si Marie, Anne et Guillaume mouraient tous les trois sans postérité? c'est ce qui restait incertain. Cependant l'événement auquel on ne parait point était loin d'être improbable, et par le fait il devait se réaliser. Guillaume n'eut jamais d'enfant. Anne avait été plusieurs fois mère, mais aucun de ses enfants ne vécut. Il n'y aurait rien eu d'étrange à ce qu'en quelques mois la maladie, la guerre ou la trahison enlevassent tous les héritiers désignés par la loi. Quelle aurait été alors la situation du pays? A qui aurait-on dû obéissance? Le Bill contenait bien une clause qui excluait les Papistes du trône; mais une pareille clause suppléait-elle à celle qui désignait nominalement le successeur? Qu'adviendrait-il si le plus proche héritier se trouvait être un prince de la Maison de Savoie, qui n'avait pas trois mois. Ne serait-il pas absurde de qualifier un pareil enfant de Papiste? Faudrait-il le proclamer roi, ou le trône resterait-il vacant jusqu'à ce qu'il fût capable de choisir une religion? Les hommes les plus honnêtes et les plus intelligents n'hésiteraient pas à le regarder comme leur souverain; or à qui demanderaient-ils la solution de ce doute? Il n'y aurait plus de Parlement; car le Parlement aurait vu ses pouvoirs expirer avec le prince qui l'avait convoqué. On tomberait dans l'anarchie, une anarchie qui pourrait aboutir à la destruction de la monarchie ou à celle des libertés publiques. Pour ces puissantes raisons, Burnet, à la suggestion de Guillaume, proposa à la Chambre des Lords de déclarer que la couronne, à défaut d'héritiers du sang de Sa Majesté, passerait à une protestante bien connue pour telle, Sophie, duchesse de Brunswick-Lunembourg, petite-fille de Jacques Ier, et fille d'Elisabeth, reine de Bohême.

Les Lords consentirent unanimement à cet amendement, mais les Communes le rejetèrent avec la même unanimité.

Aucun écrivain contemporain n'explique d'une manière satisfaisante la cause de ce rejet. Un historien whig parle des machinations des Républicains, un autre des machinations des Jacobites ; mais il est bien certain que les quatre cinquièmes des représentants du pays n'étaient ni Jacobites ni Républicains. Cependant pas une seule voix ne s'éleva dans la Chambre-Basse en faveur d'une clause votée par acclamation dans la Chambre-Haute [1]. L'explication la plus probable paraît être que la criante injustice commise dans le cas de T. Oates avait irrité les Communes à un tel degré, qu'elles saisirent avec plaisir l'occasion de se quereller de nouveau avec les Lords. On tint une conférence. Aucune des deux assemblées ne voulait céder. Au plus fort de la dispute, un événement eut lieu qu'on aurait pu croire de nature à rétablir l'harmonie. Anne donna naissance à un fils. L'enfant fut baptisé à Hampton-Court en grande cérémonie et avec de nombreux témoignages de l'allégresse publique. Guillaume était un des parrains. L'autre était l'accompli Dorset, dont le toit avait abrité la princesse dans sa détresse. Le roi donna son nom à son filleul et annonça au splendide cercle réuni autour des fonts baptismaux que le petit Guillaume porterait désormais le nom de duc de Gloucester. La naissance de cet enfant avait grandement diminué le risque contre lequel les Lords avaient cru nécessaire de se prémunir. Ils auraient donc pu se rétracter avec bonne grâce ; mais leur orgueil avait été blessé de la sévérité avec laquelle leur décision sur le Writ d'Erreur de T. Oates avait été censurée dans la Chambre Peinte. On leur avait dit sans déguisement, à travers la table des conférences, qu'ils étaient des juges injustes; et l'imputation n'en était pas moins irritante, parce qu'ils savaient l'avoir méritée. Ils refusèrent donc toute espèce de concession, et on laissa tomber le Bill des Droits [2].

[1] Oldmixon accuse les Jacobites, Burnet les Républicains. Malgré la part importante prise par Burnet à cette discussion, son récit de ce qui s'y passa est d'une grande inexactitude. Il dit que la clause fut chaudement débattue dans les Communes, et que Hampden parla fortement en sa faveur; mais on voit par le *Journal*, 19 juillet 1689, qu'elle fut au contraire rejetée *nemine contradicente*. Les ambassadeurs hollandais la décrivent comme « een propositie' twelck geen ingressie schynt te sullen vinden. »

[2] On peut suivre l'histoire de ce Bill dans les *Journaux des Deux Chambres* et dans les *Débats* de Grey.

Querelles pour le Bill d'Amnistie.

Mais la question la plus irritante de cette longue et orageuse session fut le châtiment à infliger aux hommes qui, durant l'intervalle écoulé entre la dissolution du Parlement d'Oxford et la Révolution, avaient été les conseillers ou les instruments de Charles et de Jacques. Ce fut un bonheur pour l'Angleterre, dans ce moment de crise, qu'un prince qui n'appartenait à aucune de ces factions et n'en aimait aucune, mais qui, pour l'accomplissement de ses desseins, voulait se servir de toutes deux, se trouvât chargé du rôle de modérateur entre elles.

Les deux partis se trouvaient actuellement dans une position ressemblant de très-près à celle où ils étaient vingt-huit ans auparavant. Le parti, il est vrai, qui avait alors le dessous, avait aujourd'hui le dessus; mais l'analogie entre les situations est une des plus parfaites qu'on rencontre dans l'histoire. La Restauration, comme la Révolution, s'était accomplie par des coalitions. Lors de la Restauration, les politiques les plus particulièrement zélés pour la liberté avaient concouru au rétablissement de la monarchie; et lors de la Révolution, les politiques les plus particulièrement zélés pour la monarchie avaient aidé à revendiquer la liberté. Le Cavalier, dans la première conjoncture, n'aurait rien pu effectuer sans l'aide des Puritains qui avaient combattu pour le Covenant; et le Whig, dans la dernière, n'aurait pu faire une résistance heureuse au pouvoir arbitraire sans l'appui des hommes qui, très-peu de temps auparavant, avaient condamné toute résistance à ce même pouvoir comme un péché mortel. Parmi les hommes qui avaient concouru à ramener en 1660 la famille royale, les plus remarquables étaient Hollis qui, aux jours de la tyrannie de Charles I[er], retenait de force le speaker assis dans son fauteuil, tandis que l'huissier de la Verge Noire frappait en vain pour être admis; Ingoldsby, qui avait signé le mémorable warrant de mort; et Prynne, dont Laud avait fait couper les oreilles, et qui, en retour, avait travaillé plus que personne à faire couper la tête à Laud. Parmi les sept qui avaient signé, en 1688, l'invitation à Guillaume, figuraient: Compton, qui avait longtemps prêché le devoir de l'obéis-

sance à Néron; Danby, qu'on avait accusé d'essayer d'établir le despotisme militaire; et Lumley, dont les limiers avaient traqué Monmouth jusque dans sa dernière et triste cachette au milieu des bruyères. En 1660 et en 1688, lorsque la destinée de la nation était encore en balance, les factions hostiles avaient échangé leur pardon; mais dans les deux cas la réconciliation, qui semblait cordiale à l'heure du danger, se trouva mensongère et creuse à l'heure du triomphe. Dès que Charles II fut à Whitehall, les Cavaliers oublièrent les bons services des Puritains pour ne se rappeler que leurs anciennes injures; et dès que Guillaume fut roi, un trop grand nombre de Whigs commença à demander vengeance pour tout ce qu'ils avaient eu à souffrir des Tories depuis le jour du complot de Rye-House. Dans les deux circonstances, le souverain eut de la peine à sauver le parti vaincu de la fureur de ses propres partisans triomphants, et ceux dont il avait désappointé les rancunes, firent entendre d'amers murmures contre un gouvernement assez faible et assez ingrat pour protéger ses ennemis contre ses amis.

Dès le 25 mars, Guillaume appela l'attention des Communes sur l'utilité dont il serait d'apaiser l'esprit public par une amnistie. Il exprimait l'espoir qu'un bill de pardon et d'oubli général serait le plus promptement possible soumis à sa sanction, et qu'aucunes exceptions ne seraient faites, sauf celles que rendraient absolument nécessaires le juste sentiment de la vindicte publique et la sûreté de l'Etat. Les Communes furent unanimes pour le remercier de cet exemple de sa bonté paternelle; mais elles laissèrent nombre de semaines s'écouler sans faire aucun pas vers l'accomplissement de son désir. Quand enfin on reprit le sujet, ce fut d'une manière qui montrait clairement que la majorité n'avait aucune intention réelle de mettre un terme au suspens qui remplissait d'amertume l'existence de tous ceux des Tories dont le zèle pour la prérogative avait parfois franchi l'extrême limite tracée par la loi. On forma douze catégories, dont un grand nombre étaient assez larges pour renfermer des milliers de délinquants, et la Chambre décida qu'il serait fait un certain nombre d'exceptions dans chacune de ces catégories. Vint ensuite l'examen des cas particuliers. De nombreux prévenus et de nombreux témoins furent appelés à la barre. Les dé-

bats furent longs et vifs, et il devint bientôt évident que ce serait une œuvre interminable. L'été s'écoulait rapidement; l'automne approchait; la session ne pouvait durer beaucoup plus longtemps; et des douze enquêtes distinctes que les Communes avaient résolu d'établir, trois seulement étaient terminées. On se vit forcé de laisser le Bill de côté pour cette année [1].

Derniers jours de Jeffreys.

Parmi les coupables dont les noms furent mentionnés dans le cours de ces enquêtes, il en était un qui se trouvait isolé et sans rival sous le rapport du crime et de l'infamie, et que Whigs et Tories étaient également disposés à abandonner à toute la rigueur des lois. Dans cette terrible nuit, qui fut suivie de la Nuit Irlandaise, le rugissement de la grande cité, frustrée dans sa vengeance, avait suivi Jeffreys jusqu'au pont-levis de la Tour. Son emprisonnement n'était pas strictement légal; mais il accepta d'abord, avec des remercîments et des bénédictions, la protection que ces sombres murs, rendus fameux par tant de crimes et de douleurs, lui prêtaient contre les fureurs de la multitude [2]. Il ne tarda pas cependant à comprendre que sa vie était encore là dans un péril imminent. Pour un temps il s'était flatté de l'espoir qu'un writ d'*habeas corpus* pourrait le tirer de sa prison, et qu'il parviendrait à gagner quelque contrée étrangère où il se déroberait, avec une partie de sa richesse mal acquise, à l'exécration du genre humain ; mais aussi longtemps que le gouvernement ne fut pas fixé, il n'y eut pas de Cour compétente pour accorder un writ d'*habeas corpus*, et dès que le gouvernement fut fixé, on suspendit l'Acte d'*habeas corpus* lui-même [3]. Qu'on pût légalement convaincre Jeffreys du crime de meurtre, cela est douteux; mais il était moralement coupable de tant d'assassinats juridiques, qu'à défaut d'autre moyen d'atteindre cette tête odieuse, toute la nation aurait demandé à grands cris contre lui un Acte d'attainder rétroactif. Le penchant à triompher d'un

[1] *Débats* de Grey et *Journal des Communes* de mars à juillet. On trouve s douze categories dans les *Journaux* des 22 et 29 mai et du 8 juin.
[2] Halifax, manuscrits dans le *British Museum*.
[3] *La Vie et la Mort de Georges lord Jeffreys ; Discours de Finch dans les Débats* de Grey, 1er mars 1688-9.

ennemi abattu n'a jamais été un des défauts d'habitude du caractère anglais; mais la haine dont Jeffreys était l'objet n'avait pas de parallèle dans notre histoire et ne tenait que trop de la propre férocité de Jeffreys lui-même. Le peuple, lorsqu'il s'agissait de Jeffreys, était aussi cruel que Jeffreys, et triomphait de sa détresse, comme il avait lui-même accoutumé de triompher de la détresse des condamnés écoutant leur sentence de mort et de celle des familles en habits de deuil. La populace s'ameutait devant sa maison déserte, dans Duke street, et lisait sur sa porte, avec des éclats de rire, les affiches annonçant la vente de ses propriétés. Des femmes mêmes, qui avaient des larmes pour les voleurs de grand chemin et les assassins, ne respiraient que vengeance contre lui. Les pamphlets contre Jeffreys qui circulaient dans la ville se distinguaient par une atrocité rare, même en ce temps-là. La corde était une mort trop douce pour lui; une fosse sous un gibet un lieu de sépulture trop honorable; il devait être fouetté à mort sur une claie, torturé comme un Indien, dévoré vivant, etc. Les poëtes de la rue se partageaient ses membres avec une voracité de Cannibales, et on comptait le nombre de tranches qu'on pouvait détacher de son corps bien engraissé. La rage de ses ennemis était telle, que dans un langage rarement entendu en Angleterre, ils faisaient le vœu de le voir aller là où il y a des pleurs et des grincements de dents, où le ver ne meurt jamais, où le feu est inextinguible. Ils l'exhortaient à se pendre avec ses jarretières, à se couper la gorge avec son rasoir. Ils faisaient d'horribles prières pour qu'il n'eût pas le temps de se repentir, pour qu'il mourût le cœur endurci, le pervers Jeffreys qu'il avait vécu [1]. Cet homme, aussi vil dans l'adversité qu'insolent et inhumain dans la prospérité, s'affaissa sous le poids de l'horreur publique. Sa constitution physique, naturellement faible et fortement minée par l'intempérance, fut complétement brisée par la souffrance et l'anxiété.

[1] Voir entre autres pièces l'*Elégie de Jeffreys;* — la *Lettre au Lord-Chancelier, lui exposant les sentiments du peuple;* — l'*Elégie sur Dangerfield;* — le *Spectre de Dangerfield à Jeffreys;* — l'*Humble Pétition des Veuves et des Enfants orphelins de l'Ouest;* — les *Aveux et les Confessions du Lord-Chancelier* faits au temps de sa maladie à la Tour; le *Marchand de Cérémonie de Hickeringille;* — un placard intitulé : *Le rare spectacle! un monstre étrange et sans pareil en Europe! on le montre près de Power-Hill, à quelques portes au delà de la Caverne du Lion.*

Jeffreys souffrait d'une cruelle maladie intérieure que les chirurgiens de ce temps-là parvenaient rarement à soulager. Une seule consolation lui restait, l'eau-de-vie. Lors même qu'il avait des procès à suivre et qu'il assistait à des Conseils, il s'était rarement couché sobre. Maintenant qu'il n'avait plus rien pour occuper son esprit que de terribles souvenirs et de terribles ressentiments, il se livra sans réserve à son vice favori. Beaucoup de personnes crurent qu'il voulait abréger sa vie par les excès. Il pensait sans doute, disait-on, qu'il valait mieux pour lui mourir dans un accès d'ivresse que d'être écartelé par Jack Ketch [1] ou mis en lambeaux par la populace.

Un jour il fut tiré d'un état d'abject accablement par une agréable sensation, bientôt suivie d'un désappointement mortifiant. On avait apporté quelque chose pour lui à la Tour. C'était, à ce qu'il paraîtrait, un baril d'huîtres de Colchester, sa friandise favorite. Jeffreys fut grandement ému, car il y a des moments où ceux qui méritent le moins l'affection sont heureux de croire qu'ils l'inspirent. « Grâce à Dieu, » s'écria-t-il, « il me reste encore quelques amis. » Il ouvrit le baril, et, du milieu d'un monceau d'écailles, s'échappa une grosse corde [2].

Il ne paraît pas qu'un seul des flatteurs, qu'un seul des bouffons qu'il avait enrichis du pillage de ses victimes, soit venu le consoler aux jours de revers. On ne le laissa pourtant pas dans une solitude absolue. John Tutchin, qu'il avait condamné à être fouetté tous les quinze jours pendant sept ans, trouva moyen de pénétrer dans la Tour et se présenta devant l'oppresseur déchu. Le pauvre Jeffreys, courbé jusqu'à la poussière, se conduisit avec une abjecte politesse et fit apporter du vin. « Je suis content, Monsieur, » lui dit-il, « de vous voir. » — « Et moi, » répondit le Whig, qui n'avait pu oublier le passé, « je suis content de voir Votre Seigneurie en ce lieu. » — « J'ai servi mon maître, » répliqua Jeffreys ; « ma conscience m'obligeait de le faire. » — « Où était votre conscience, » reprit Tutchin, « lorsque vous avez prononcé cette « sentence contre moi à Dorchester ? » — « Mes instructions, » répondit Jeffreys, d'un ton flatteur, « me prescrivaient de

[1] Le bourreau.
[2] *Vie et Mort de Georges Lord Jeffreys.*

ne montrer aucune miséricorde aux hommes tels que vous, c'est-à-dire, aux hommes de talent et de courage. Lors de mon retour à la Cour, je fus réprimandé pour ma douceur[1].» Tutchin, lui-même, si acrimonieuse que fût sa nature et si grandes que fussent ses injures, semble avoir été un peu touché par le pitoyable spectacle qu'il avait d'abord contemplé avec une joie vindicative. Il nia toujours que ce fût lui qui eût envoyé à la Tour le baril d'huîtres de Colchester.

Un homme animé d'intentions plus bienveillantes, John Sharp, l'excellent doyen de Norwich, résolut de visiter le prisonnier. C'était une pénible tâche : mais Sharp avait toujours été traité par Jeffreys, dans l'ancien temps, aussi bien qu'il était dans la nature de Jeffreys de traiter personne, et il avait pu une ou deux fois, en attendant avec patience que la tempête d'invectives et de malédictions fût passée, et en saisissant avec adresse le moment de la bonne humeur, obtenir quelque adoucissement aux souffrances de familles infortunées. Le prisonnier fut surpris et content de cette visite : « Eh quoi ! » dit-il, « osez-vous m'avouer encore? » Ce fut en vain toutefois que cet aimable ministre essaya de faire naître un repentir salutaire dans cette conscience calleuse. Jeffreys, au lieu de reconnaître ses crimes, protestait avec véhémence contre ce qu'il appelait l'injustice du genre humain. « On m'appelle meurtrier, » disait-il, « pour avoir fait ce qui a obtenu dans le temps les applaudissements de plusieurs de ceux qui occupent aujourd'hui au rang élevé dans la faveur publique. On m'appelle ivrogne parce que je prends du punch pour me soulager dans mes angoisses. » Il ne voulait pas convenir qu'il eût rien fait, comme président de la Haute Commission, qui méritât des reproches. Ses collègues, à l'entendre, étaient les vrais criminels, et maintenant ils rejetaient tout le blâme sur lui. Il parla avec une aigreur particulière de Sprat, qui avait été sans nul doute le plus humain et le plus modéré des membres de la commission.

Il fut bientôt aisé de voir que le juge pervers s'affaissait sous le double poids de ses souffrances physiques et de ses souffrances mentales. Le docteur John Scott, prébendier de Saint Paul, ecclésiastique d'une grande sainteté

[1] Tutchin raconte lui-même cette entrevue dans les *Assises sanglantes.*

et l'auteur de la *Vie Chrétienne*, livre autrefois très-renommé, fut appelé, probablement sur la recommandation de son ami Sharp, près du lit du moribond. Mais en vain Scott parla, comme Sharp avait déjà parlé, des hideuses boucheries de Dorchester et de Taunton. Jusqu'au dernier moment, Jeffreys continua de répéter que ceux qui le croyaient cruel ne connaissaient pas ses instructions, qu'il méritait l'éloge et non le blâme, et que sa clémence avait attiré sur lui l'extrême déplaisir de son maître [1].

La maladie, secondée par l'ivrognerie et la misère, accomplissait vite son œuvre. L'estomac du malade rejetait toute nourriture. En quelques semaines cet homme d'apparence robuste et même corpulent se trouva réduit au squelette. Le 18 avril il mourut dans la quarante et unième année de son âge. Il avait été nommé Chef-Justice du Banc du Roi à trente-cinq ans, et Lord-Chancelier à trente-sept. Toute l'histoire du barreau anglais n'offre pas un autre exemple d'une élévation si rapide et d'une si terrible chute. Son corps émacié fut déposé, avec tout le secret possible, près du corps de Monmouth, dans la chapelle de la Tour [2].

[1] Voir la *Vie de l'archevêque Sharp*, par son fils. Ce qui se passa entre Scott et Jeffreys fut raconté par Scott à sir Joseph Jekyl. Voir l'*Histoire de Tindal;* Echard, III, 982. La personne dont Echard tenait ses informations, personne qui n'est pas nommée, mais semblait avoir eu de bonnes occasions pour connaître la vérité, dit que Jeffreys ne mourut pas d'excès de boisson, comme on le pense vulgairement, mais de la pierre. La distinction paraît de peu d'importance. Il est certain que Jeffreys était d'une grossière intempérance, et sa maladie était une de celles que l'intempérance tend notoirement à aggraver.

[2] Voir la *Relation complète et véridique de la Mort de Georges Lord Jeffreys*, avec licence, datée du jour de sa mort. Le misérable Le Noble ne se lassa jamais de répéter que Jeffreys avait été empoisonné par l'usurpateur. Je citerai un court passage pour donner un échantillon des calomnies dont Guillaume était l'objet. « Il envoya, » dit Pasquin, « ce fin ragoût de champignons au chancelier Jeffreys, prisonnier dans la Tour, qui les trouva du même goust et du même assaisonnement que furent les derniers dont Agrippine régala le bonhomme Claudius, son époux, et que Neron appela depuis la viande des Dieux. » Marforio demande : « Le chancelier est donc mort dans la Tour!... » Pasquin répond : « Il estoit trop fidèle à son roi légitime, et trop habile dans les loix du royaume pour échapper à l'usurpateur qu'il ne vouloit pas reconnoistre. Guillemot prit soin de faire publier que ce malheureux prisonnier estoit attaqué d'une fièvre maligne : mais, à parler franchement, il vivroit peut-estre encore, s'il n'avoit rien mangé que de la main de ses anciens cuisiniers. » *Le Festin de Guillemot*, 1689. Dangeau (7 mai) fait mention d'un bruit d'après lequel Jeffreys se serait empoisonné lui-même.

La chute de cet homme, autrefois si grand et si redouté, l'horreur avec laquelle il était regardé par tous les membres respectables de son propre parti, la manière dont les membres les moins respectables de ce parti avaient renié son amitié dans sa détresse et rejeté sur lui le blâme des crimes qu'ils l'avaient encouragé à commettre, auraient dû servir de leçon à ces amis intempérants de la liberté qui demandaient à grands cris une nouvelle proscription; mais c'était une leçon dont un trop grand nombre d'entre eux ne tinrent aucun compte. Le roi, dès le commencement de son règne, leur avait déplu en nommant à de hautes fonctions un certain nombre de Tories et de Girouettes politiques (*Trimmers*); le mécontentement excité par ces nominations fut encore enflammé par sa tentative pour obtenir une amnistie générale. En réalité, il n'était pas homme à devenir populaire auprès des rancuneux fanatiques d'aucun parti. Entre autres particularités de son caractère se trouvait une certaine humanité sans grâce qui conciliait rarement ses ennemis et provoquait souvent ses adhérents, mais dans laquelle il persistait avec opiniâtreté sans s'inquiéter de la reconnaissance de ceux qu'il sauvait de la destruction ou de la rage de ceux dont il frustrait les rancunes. Certain Whigs parlaient actuellement de lui en des termes aussi amers qu'ils avaient autrefois parlé de l'un et l'autre de ses oncles. C'était un Stuart, après tout, et ce n'était pas un Stuart pour rien. Comme le reste de sa race, il aimait le pouvoir arbitraire. N'avait-il pas réussi à se rendre en Hollande, sous une forme de gouvernement républicain, presque aussi absolu que les vieux comtes héréditaires. Par suite d'une étrange combinaison de circonstances, son intérêt, durant un court espace de temps, avait coïncidé avec l'intérêt du peuple anglais; mais libérateur par accident, ce n'en était pas moins un despote par nature. Il n'avait aucune sympathie pour les justes ressentiments des Whigs. Il se proposait des objets que les Whigs ne permettraient pas volontairement à un souverain d'atteindre. Il savait que les Tories étaient les seuls instruments propres à accomplir ses desseins. Il les avait donc, dès l'instant où il s'était assis sur le trône, indûment favorisés. Maintenant il essayait d'obtenir une amnistie pour les délinquants mêmes que, peu de mois auparavant, il

signalait dans sa déclaration comme méritant un châtiment exemplaire. En novembre, il avait dit au monde que les crimes où ces hommes avaient pris part, avaient fait un devoir aux sujets de violer leur serment de fidélité, aux soldats de déserter leurs drapeaux, aux enfants de combattre contre leurs pères. Avec quelle consistance pouvait-il conseiller aujourd'hui de couvrir de tels crimes d'un oubli général? N'avait-on pas trop raison de craindre, que s'il tenait tant à sauver les agents de la tyrannie du sort qu'ils méritaient, c'était dans l'espoir d'en être quelque jours servi sans plus de scrupule qu'ils n'avaient servi son beau-père [1]?

De tous les membres de la Chambre des Communes qu'animaient ces sentiments, le plus emporté, le plus audacieux, était Howe. Il alla, en une occasion, jusqu'à faire une motion pour soumettre à une enquête la conduite du parlement de 1685, et pour infliger une marque particulière d'infamie à tous ceux qui, dans ce parlement, avaient voté avec la Cour. Cette absurde et malveillante motion fut désavouée par tous les Whigs les plus respectables et vigoureusement combattue par Birch et Maynard [2]. Howe fut forcé de céder : mais c'était un homme qu'aucun échec n'abattait, et il fut encouragé par les applaudissements de beaucoup de têtes chaudes de son parti qui étaient loin de se douter qu'après avoir été de tous les Whigs le plus rancunier et le plus dépourvu de principes, il serait dans un temps peu éloigné le plus rancunier et le plus dépourvu de principes de tous les Tories.

[1] Parmi les nombreuses pièces dans lesquelles les Wighs mécontents exhalèrent leur colère, il n'en est pas de plus curieuse que le poëme intitulé : *Le Spectre de Charles II.* Charles s'adresse ainsi à Guillaume :

> « Hail, my blest nephew, whom the fates ordain
> To fill measure of the Stuart's reign,
> That all the ills by our whole race designed
> In thee thus full accomplishment might find :
> 'Tis thou that are decreed this point to clear,
> Which we have laboured for these fourscore year. »

« Salut, mon bienheureux neveu, qui, par l'ordre des destins, êtes appelé à combler la mesure du règne des Stuarts, afin que tous les maux qu'il était dans leur intention de faire reçoivent par vous leur plein accomplissement. C'est vous qui, par le décret d'en haut, atteindrez le but auquel nous avons travaillé pendant quatre-vingts ans. »

[2] *Débats* de Grey, 12 juin 1689.

Attaque contre Caermarthen.

Cet homme politique d'un esprit vif, inquiet, plein de malignité, bien qu'il occupât lui-même un poste lucratif dans la maison royale, déclamait, tous les jours, contre la manière dont les grandes charges de l'Etat étaient remplies, et il n'était pas le seul; d'autres orateurs faisaient écho à ses déclamations, sur un ton un peu moins aigu et moins véhément. Aucun de ceux, disaient-ils, qui ont été ministres de Jacques, ne devrait être ministre de Guillaume. La première attaque fut dirigée contre le Lord-Président Caermarthen. Howe fit la motion d'une adresse au roi pour demander le renvoi, de ses conseils et de sa présence, de tous ceux qui avaient été mis en accusation par les Communes. Le débat sur cette motion fut plusieurs fois ajourné. Tandis que son issue était encore douteuse, Guillaume envoya Dykvelt faire des remontrances à Howe. Howe resta inflexible. C'était ce qu'on appelle régulièrement un homme désintéressé; c'est-à-dire qu'il aimait moins l'argent que le plaisir d'exhaler son humeur et de faire sensation. « Je rends un service au roi, » dit-il; « je le délivre de faux amis; et quant à ma place, ce ne sera jamais un bâillon qui m'empêchera de dire ma pensée. » La motion fut donc faite, mais elle échoua complétement. En réalité, la proposition qu'une simple mise en accusation, qui n'avait jamais été poussée jusqu'à la conviction, pût être considérée comme une preuve décisive de criminalité, choquait l'équité naturelle. Caermarthen avait sans doute commis de grandes fautes; mais exagérées par l'esprit de parti, elles avaient été expiées par de cruelles souffrances et rachetées par de récents et éminents services. A l'époque où il faisait prendre les armes à tout le grand comté d'York contre le papisme et la tyrannie, quelques-uns des Whigs les plus éminents lui avaient donné l'assurance que toutes les vieilles querelles étaient oubliées. Howe prétendait, il est vrai, que toutes les civilités échangées dans un moment de péril ne signifiaient rien. « Quand je tiens une vipère dans ma main, » disait-il, « je suis très-tendre pour elle, mais dès que l'ai jetée à terre, je mets mon pied dessus et je l'écrase. » Le Lord-Président, toutefois, était si bien appuyé, qu'après une discussion qui dura trois jours, ses ennemis n'osèrent pas

même demander à la Chambre son sentiment sur la motion. Dans le cours du débat une grave question constitutionnelle se trouva incidemment soulevée. Cette question était de savoir si le bénéfice d'un pardon pouvait être plaidé à la barre contre une accusation parlementaire. Les Communes décidèrent, sans recours au vote par division, qu'un pardon ne pouvait être ainsi plaidé [1].

La seconde attaque fut contre Halifax. Il était dans une position beaucoup plus exposée à l'envie que Caermarthen, qui, sous prétexte de mauvaise santé, s'était complétement retiré des affaires. On regardait généralement Halifax comme le principal conseiller de la couronne, et on le tenait spécialement responsable de toutes les fautes commises en ce qui regardait l'Irlande. Les maux qui avaient conduit ce royaume à la ruine pouvaient être détournés, disait-on, par des précautions opportunes; de vigoureux efforts y auraient porté remède. Mais le gouvernement n'avait rien prévu; il avait fait peu de chose, et ce peu n'avait été fait ni en temps opportun ni de la bonne manière. On avait négocié au lieu d'envoyer des troupes, quand un petit nombre de troupes aurait pu suffire, et on s'était décidé à envoyer un petit nombre de troupes quand il en fallait beaucoup. Les troupes envoyées étaient mal équipées et mal commandées. Tels étaient, s'écriaient les Whigs les plus véhements, les fruits naturels de la grande erreur commise par Guillaume le premier jour de son règne. Il avait placé dans les Tories et les Girouettes une confiance qu'ils ne méritaient pas. Il avait particulièrement confié la direction des affaires d'Irlande à la Girouette des Girouettes, à un homme dont personne ne contestait l'habileté, mais qui n'était pas fermement attaché au nouveau gouvernement, qui, en réalité, était incapable de s'attacher fermement à aucun gouvernement, qui avait toujours hésité entre deux opinions, et qui, jusqu'au moment de la fuite de Guillaume, n'avait pas abandonné l'espoir que les mécontentements de la nation pourraient être calmés sans un changement de dynastie. Howe, en vingt occasions, désigna Halifax comme la cause de toutes les calami-

[1] Voir le *Journal des Communes* et les *Débats* de Grey, 1er, 3 et 4 juin 1689; *Vie de Guillaume*, 1704.

tés du pays. Monmouth tenait un langage semblable dans la Chambre des Lords. Quoique premier Lord de la Trésorerie, il ne prêtait aucune attenton aux affaires financières, pour lesquelles il n'avait aucune aptitude et dont il fut bientôt las. Tout son zèle était appliqué à l'œuvre de la persécution des Tories. Il dit nettement au roi que les Whigs seuls devaient être employés dans les services publics. La réponse de Guillaume fut froide et résolue : « J'ai fait pour vos amis tout ce que je pouvais faire sans danger pour l'Etat ; je n'en ferai pas davantage [1]. » Cette réprimande eut pour unique effet de rendre Monmouth plus factieux que jamais. Il intriguait surtout et haranguait avec une animosité infatigable contre Halifax. Les autres Lords whigs de la Trésorerie, Delamere et Capel, n'étaient guère moins impatients de voir le Lord du Sceau privé hors de fonctions, et la jalousie, l'antipathie personnelle poussaient le Lord-Président à conspirer avec ses propres accusateurs contre son rival.

Sur quels fondements reposaient les imputations jetées alors contre Halifax? c'est ce qu'on ne peut complétement déterminer aujourd'hui. Ses ennemis, malgré les interrogatoires auxquels ils soumirent de nombreux témoins, et l'autorisation que leur accorda à contre-cœur Guillaume d'inspecter les minutes du Conseil privé, ne trouvèrent aucune preuve suffisante pour soutenir une accusation définitive [2]. Mais on ne pouvait nier que le Lord du Sceau privé n'eût agi comme ministre pour l'Irlande et que l'Irlande ne fût presque perdue. Il est inutile, il est même absurde de supposer, comme beaucoup de Whigs le supposèrent, que son administration fût malheureuse, parce qu'il ne désirait pas qu'elle fût heureuse. La vérité paraît être que la situation présentait de grandes difficultés, et qu'avec toute son adresse et son éloquence, il était peu apte à lutter contre ces difficultés. Tout le mécanisme du gouvernement se trouvait dérangé, et il n'était pas homme à le remettre en ordre. Ce qu'il fallait, ce n'était pas ce qu'il avait en abondance, l'esprit, le goût, la vaste intelligence, la subtilité à établir

[1] Burnet, Manuscrits Harl. 6584 ; D'Avaux à de Croissy, 16 (26) juin 1689.
[2] Pour les Minutes du Conseil privé, voir le *Journal des Communes* des 22 et 23 juin, et des 3, 5, 13 et 16 juillet.

des distinctions, mais ce qu'il n'avait pas, une décision prompte, une infatigable énergie, une résolution opiniâtre. Son caractère, dans l'interprétation la plus favorable, était d'une nature trop molle pour l'œuvre qu'il avait maintenant à exécuter, et il venait d'être récemment encore amolli par des pertes cruelles. En moins de douze mois, il avait perdu deux fils. Il existe encore une lettre où il se plaint, à cette époque, à son honorée amie, lady Russell, de la désolation de son foyer et de la cruelle ingratitude des Whigs. Nous possédons aussi la réponse où lady Russell l'exhorte doucement à chercher des consolations où elle en avait trouvé dans des épreuves non moins cruelles que les siennes [1].

La première attaque contre Halifax eut lieu dans la Chambre-Haute. Plusieurs lords whigs, entre lesquels se faisait remarquer le fantasque et pétulant premier Lord de la Trésorerie, proposèrent une requête au roi pour le prier de nommer un nouveau speaker. Les amis d'Halifax demandèrent et firent adopter la question préalable [2]. Trois semaines environ plus tard, ses persécuteurs présentèrent, dans la Chambre des Communes réunie tout entière en comité, la motion d'une résolution qui ne lui imputait aucun crime particulier, par action ou omission, mais déclarait simplement qu'il était bon de conseiller à la couronne de le congédier de son service. Le débat fut vif. Les politiques modérés des deux partis ne voulaient pas infliger un stigmate à un homme qui, sans doute, n'était pas sans faute, mais qui se distinguait à la fois par ses talents et ses qualités aimables. Ses accusateurs virent qu'ils ne pourraient arriver à leur fin, et ils essayèrent d'échapper à une décision qu'ils savaient devoir leur être contraire, en proposant au président de renvoyer la question à un autre jour. Mais leur tactique fut déjouée par la conduite judicieuse et énergique de lord Eland, maintenant l'unique fils du marquis. « Mon

[1] La lettre d'Halifax à lady Russell est datée du 23 juillet 1689, environ une quinzaine après l'attaque faite contre lui dans la Chambre des Lords, et environ une semaine avant l'attaqne dont il fut l'objet dans la Chambre des Communes.

[2] Voir le *Journal des Lords* du 10 juillet 1689, et une lettre de Londres, datée dn 11 (21) juillet, et transmise par Croissy à D'Avaux. Don Pédro de Ronquillo cite cette attaque des Lords Whigs contre Halifax dans une dépêche dont je ne puis déterminer la date.

père n'a pas mérité, » dit-il, « qu'on fasse ainsi un jouet de lui. Si vous le croyez coupable, dites-le ; il se soumettra immédiatement à votre verdict. Un renvoi de la Cour n'a rien qui l'effraye. Il est placé, grâce à Dieu, au-dessus de la nécessité de chercher dans un emploi le moyen de soutenir son rang. » Le comité procéda alors au vote par division, et Halifax fut absous par une majorité de quatorze voix [1].

Préparatifs d'une campagne en Irlande.

Si le vote par division avait été retardé de quelques heures, la majorité aurait été probablement beaucoup plus forte. Les Communes votèrent sous l'impression que Londonderry était tombée et l'Irlande entière perdue. La séance venait à peine d'être levée, lorsqu'un courrier apporta la nouvelle que la barre établie sur la Foyle avait été forcée. Il fut bientôt suivi d'un second courrier annonçant la levée du siége, et d'un troisième apportant les dépêches de la bataille de Newton-Butler. Le mécontentement et l'abattement des esprits firent immédiatement place à l'espérance et au triomphe [2]. L'Ulster était en sûreté, et l'on ne doutait pas que Schomberg ne reconquît rapidement le Leinster, le Connaught et le Munster. Il était maintenant prêt à partir. Le port de Chester avait été choisi pour le départ de l'expédition. L'armée qu'il devait commander s'y était rassemblée; et la Dee était encombrée de vaisseaux de guerre et de transports. Malheureusement presque

[1] C'était le samedi, 8 août. Comme la division eut lieu en comité, le chiffre des votes ne parut pas dans le *Journal de la Chambre*. Clarendon dit dans son *Journal* que la majorité fut de onze voix ; mais Narcissus Luttrell, Oldmixon et Tindal sont d'accord pour la porter à quatorze voix. La plupart des menus détails que j'ai pu trouver sur ce débat sont contenus dans une dépêche de Don Pedro Ronquillo : « Se resolvio, » dit-il, « que el sabado, en comity de toda la casa, se tratasse del estado de la nacion para representarle al rey. Emperose por acusar al marques de Olifax ; y reconociendo sus emulos que no tenian partido bastante, quisieron remitir para otro dia esta mocion : pero el Coude de Elan, primogenito del marques de Olifax, miembro de la casa, les dijo que su padre no era hombre para andar peloteando con el, y que se tubiese culpa lo acabasen de castigar, que el no havia menester estar en la corte para portarse conforme à su estado, pues Dios le havia dado abundamente para poderlo hazer ; con que por pluralidad de voces vencio su partido. » Je soupçonne lord Eland d'avoir voulu tourner en dérision la pauvreté de quelques-uns des persécuteurs de son père et l'avidité des autres.

[2] Ronquillo fait remarquer ce changement de sentiment dont fut immédiatement suivi le débat sur la motion pour l'éloignement d'Halifax.

tous les soldats anglais qui avaient fait la guerre avaient été envoyés en Flandre. Le gros des forces destinées à l'Irlande se composait d'hommes enlevés à la charrue et aux autres travaux des champs. Il y avait, en revanche, une excellente brigade de troupes hollandaises, sous le commandement d'un officier expérimenté, le Comte de Solmes. Quatre régiments, un de cavalerie, trois d'infanterie avaient été formés de réfugiés français, dont un grand nombre avaient porté les armes avec distinction. Personne n'avait plus travaillé à la formation de cés régiments que le marquis de Ruvigny. Il avait été pendant nombre d'années un serviteur éminemment utile et fidèle du gouvernement français, et l'on faisait un si grand cas de son mérite à Versailles, qu'on l'avait prié d'accepter des tolérances qu'un autre hérétique aurait en vain sollicitées. S'il avait voulu rester dans son pays natal, on lui aurait permis ainsi qu'à toute sa maison d'offrir à Dieu un culte conforme à sa croyance; mais Ruvigny repoussa ces offres pour partager la destinée de ses coreligionnaires, et à plus de quatre-vingts ans, il quitta Versailles, où il pouvait encore être un favori, pour une modeste maison à Greenwich. Cette maison fut, pendant les derniers mois de sa vie, le rendez-vous de tout ce qu'il y avait de plus distingué parmi ses compagnons d'exil. Son habileté, son expérience, sa munificence bienveillante, en firent le chef incontesté des réfugiés. Il était à demi anglais; car sa sœur avait été comtesse de Southampton, et il était oncle de Lady Russell. Depuis longtemps le temps de l'action était passé pour lui, mais ses deux fils, tous les deux hommes d'un courage éminent, vouèrent leurs épées au service de Guillaume. Le plus jeune, qui portait le nom de Caillemote, fut nommé colonel d'un des régiments huguenots d'infanterie. Les deux autres étaient commandés par La Mellonière et Cambon, officiers de grande réputation. Le régiment de cavalerie, levé par Schomberg lui-même, portait son nom. Ruvigny vécut juste assez longtemps pour voir ces arrangements terminés [1].

[1] Relativement à Ruvigny, on peut voir les *Mémoires de Saint-Simon* à l'année 1697; Burnet, I, 366. On trouve quelques détails intéressants sur Ruvigny et les régiments huguenots dans une relation écrite par un réfugié français nommé Dumont. Cette relation qui est manuscrite, et que j'aurai quelquefois l'occasion de citer comme le Manuscrit Dumont, m'a été obligeamment prêtée par le doyen d'Ossory.

Schomberg.

Le général auquel était confiée la direction de l'expédition contre l'Irlande, avait merveilleusement réussi à obtenir l'affection et l'estime de la nation anglaise. Il avait été fait duc, chevalier de la Jarretière, maître de l'artillerie. On le mettait maintenant à la tête d'une armée; et cependant son élévation n'excitait en rien la jalousie qui se manifestait chaque fois qu'une marque de la faveur royale était donnée à Bentinck, à Zulestein, ou à Auverquerque. L'habileté militaire de Schomberg était universellement reconnue. Tous les Protestants le regardaient comme un confesseur de leur foi qui avait presque tout enduré pour elle, excepté le martyre. Pour sa religion, il avait renoncé à un splendide revenu; il avait déposé le bâton de maréchal de France, et à l'âge de près de quatre-vingts ans, il rentrait presque dans la carrière en soldat de fortune nécessiteux. Comme il n'avait aucune relation avec les Provinces-Unies, et comme il n'avait jamais appartenu à la petite cour de La Haye, la préférence qu'on lui donnait sur des officiers anglais était justement attribuée, non à une partialité nationale ou personnelle, mais à ses vertus et à ses talents. Sa conduite différait grandement de celle des autres étrangers qui venaient d'être créés pairs d'Angleterre. Avec beaucoup de qualités respectables, ils étaient Hollandais par les goûts, les manières, les prédilections, et ils ne pouvaient prendre le ton de la société au milieu de laquelle ils se trouvaient transplantés. Schomberg était un citoyen du monde; il avait voyagé dans toute l'Europe; il avait commandé des armées sur la Meuse, sur l'Ebre, sur le Tage; il avait brillé dans le splendide cercle de Versailles, et il avait joui d'une grande faveur à la cour de Berlin. Bien souvent des gentilshommes français l'avaient pris pour un des leurs. Il avait passé quelque temps en Angleterre, parlait remarquablement bien l'anglais, s'accommodait aisément aux mœurs anglaises et se promenait souvent dans le parc avec des Anglais. Habitué dans sa jeunesse à la tempérance, cette tempérance avait pour récompense naturelle une verte et vigoureuse vieillesse. A quatre-vingts ans, il conservait un goût très-vif pour les plaisirs innocents : il conversait avec beaucoup de courtoisie et de vivacité d'esprit; rien n'é-

tait de meilleur ton que ses équipages et sa table; tous les cornettes de cavalerie enviaient la grâce et la dignité avec lesquelles le vétéran maniait son cheval dans Hyde-Park à la tête de son régiment [1]. La Chambre des Communes, avec l'approbation générale, avait compensé ses pertes et récompensé ses services par un don de cent mille livres sterling. Avant son départ pour l'Irlande, il demanda la permission d'exprimer sa reconnaissance pour ce magnifique présent. Un siége fut placé pour lui en dedans de la barre. Il y prit place avec le massier de la Chambre à sa droite, se leva, et en quelques gracieuses paroles, adressa ses remercîments à la Chambre et prit congé d'elle. Le speaker répondit que les Communes n'oublieraient jamais les obligations qu'elles avaient déjà à Sa Grâce; qu'elles le voyaient avec plaisir à la tête d'une armée anglaise; qu'elles avaient une entière confiance dans son zèle et son habileté, et qu'à quelque distance qu'il pût être, il serait toujours pour elles l'objet d'un intérêt particulier. Le précédent établi en cette importante occasion fut suivi avec la plus minutieuse exactitude cent vingt-cinq ans plus tard, dans une occasion plus intéressante encore. Au même endroit où, en juillet 1689, Schomberg avait remercié la nation de sa libéralité, une chaise fut placée, en juillet 1814, pour un guerrier plus illustre encore, qui venait aussi faire ses remercîments pour une marque encore plus magnifique de la reconnaissance publique. Peu de circonstances sont de nature à faire mieux ressortir le caractère particulier du gouvernement et du peuple anglais, que la conduite de la Chambre des Communes en cette occasion. Une assemblée populaire, même dans un moment d'enthousiasme, adhéra aux anciennes formes avec l'exactitude pointilleuse d'un collége héraldique. La manière dont il fallait s'asseoir et se lever, se couvrir et se découvrir, furent réglés dans le dix-neuvième siècle par la même étiquette absolument que dans le dix-septième, et la même masse qui avait été tenue à la droite de Schomberg, fut tenue dans la même position à la droite de Wellington [2].

[1] Voir l'*Abrégé de la Vie de Frédéric duc de Schomberg*, par Lunancy, 1690; les *Mémoires du comte Dohna*, et la *Note de Saint-Simon sur le Journal de Dangeau*, 30 juillet 1690.

[2] Voir le *Journal des Communes* du 16 juillet 1689 et du 1er juillet 1814.

Vacances du Parlement.

Le 20 août le Parlement, constamment occupé d'affaires pendant sept mois se sépara, par ordre royal, pour de courtes vacances. La même gazette qui annonçait que les deux Chambres avaient cessé de siéger, donnait la nouvelle du débarquement de Schomberg en Irlande [1].

Pendant les trois semaines qui précédèrent ce débarquement, la terreur et la confusion furent extrêmes au château de Dublin. Les désastres succédaient si rapidement aux désastres que l'esprit de Jacques, qui n'était jamais très-ferme, tomba dans une complète prostration. Il avait appris d'abord que Londonderry avait été secouru, et successivement qu'une de ses armées avait été battue par les Enniskilleners, qu'une autre de ses armées battait en retraite ou plutôt fuyait de l'Ulster, réduite en nombre et démoralisée, et que Sligo, la clef du Connaught, avait été abandonnée aux Anglais. S'il avait trouvé impossible de soumettre les colons lorsqu'ils étaient abandonnés à eux-mêmes, la possibilité de lutter contre eux lorsqu'ils étaient appuyés par une force anglaise que commandait le plus grand capitaine vivant, devenait fort douteuse. L'infortuné prince parut pendant plusieurs jours complétement abattu. Le danger produisit sur D'Avaux un effet tout différent. Le temps était venu, selon lui, de faire de la guerre entre les Anglais et les Irlandais une guerre d'extermination, et de rendre à jamais impossible l'union des deux nations sous un même gouvernement. Dans ce but, il soumit froidement au roi une proposition d'une atrocité presque incroyable. Il fallait faire selon lui une Saint-Barthélemy. On en trouverait aisément le prétexte. Sans aucun doute, lorsqu'on saurait Schomberg en Irlande, il y aurait une certaine excitation dans ceux des comtés du Sud dont la population était principalement anglaise. Le moindre trouble, dès qu'il aurait lieu, fournirait l'excuse demandée pour un massacre général des protestants du Leinster, du Munster et du Connaught [1].

[1] *Journal des Lords* et *Journal des Communes*, 20 août 1689; *Gazette de Londres*, 22 août.

[2] « J'estois d'avis qu'après que la descente seroit faite, si on apprenoit que des protestants se fussent soulevés en quelques endroits du royaume, on fit main-basse sur tous généralement. » D'Avaux, 31 juillet (10 août) 1689.

Le roi n'ayant d'abord exprimé aucune horreur à cette idée [1], l'envoyé de France revint quelques jours plus tard sur le même sujet, et pressa Sa Majesté de donner les ordres nécessaires. Alors Jacques avec une chaleur qui l'honore, déclara que rien ne pourrait l'induire à commettre un pareil crime. « Ces gens-là sont mes sujets, » dit-il, « et je ne puis être assez cruel pour leur couper la gorge, lorsqu'ils vivent paisiblement sous mon gouvernement. » « Il n'y a rien de cruel, » répondit le diplomate au cœur de pierre, « dans ce que je recommande. Votre Majesté doit considérer que la miséricorde montrée aux protestants est de la cruauté pour les catholiques. » Jacques, toutefois, ne se laissa pas persuader et D'Avaux se retira de fort mauvaise humeur. Dans sa croyance, les maximes d'humanité du roi étaient hypocrites, et si on ne donnait pas l'ordre de la boucherie, c'était parce que Sa Majesté ne doutait pas que sur toute la surface du pays les catholiques se jetteraient sur les protestants sans attendre cet ordre [2]. D'Avaux se trompait complétement. Qu'il ait supposé Jacques aussi profondément dépourvu de sens moral que lui-même, cela n'a rien d'étrange; mais il est étrange assurément qu'un si habile homme ait oublié qu'ils avaient, Jacques et lui, des objets tout différents en vue. L'objet de la politique de l'ambassadeur était de rendre éternelle la séparation entre l'Angleterre et l'Irlande; l'objet de la politique du roi de réunir l'Angleterre et l'Irlande sous son sceptre; or, Jacques, ne pouvait se dissimuler que s'il y avait un massacre général des protestants des trois provinces et si on le soupçonnait de l'avoir autorisé ou d'avoir été de connivence, il n'y aurait plus dans une quinzaine un seul jacobite même à Oxford [3].

[1] « Le roi d'Angleterre m'avait écouté assez paisiblement la première fois que je lui avais proposé ce qu'il y avait à faire contre les protestants. » D'avaux, 4 (14) août.

[2] D'Avaux, 4 (14) août. « Je m'imagine, » dit-il, « qu'il est persuadé que, quoiqu'il ne donne point d'ordre sur cela, la plupart des catholiques de la campagne se jetteront sur les protestants. »

[3] Louis, 27 août (6 septembre), fit à D'Avaux des réprimandes beaucoup trop douces pour avoir proposé d'égorger toute la population protestante du Leinster, du Connaught et du Munster. « Je n'approuve pas cependant la proposition que vous faites de faire main-basse sur tous les protestants du royaume, du moment qu'en quelque endroit que ce soit il se seront soulevez : et outre que la punition d'une infinité d'innocents pour peu de

Dans ce moment même l'avenir de Jacques, qui semblait d'une obscurité désolante, commença à s'éclaircir. Le danger qui l'avait énervé lui-même, aiguillonna le peuple d'Irlande. Les Irlandais s'étaient levés, six mois auparavant, comme un seul homme contre les Saxons. L'armée formée par Tyrconnel était relativement au chiffre de le population d'où elle sortait la plus nombreuse que l'Europe eût jamais vue; mais cette armée avait essuyé une longue série de défaites et de disgrâces que pas un seul exploit n'avait rachetées. La mode était alors en Angleterre et sur le continent d'attribuer ses défaites et ses disgrâces à la pusillanimité de la race irlandaise [1]. Que ce fût là une grande erreur, l'histoire de toutes les guerres faites dans toutes les parties de la chrétienté depuis cinq générations le prouve suffisamment. La matière brute dont se forme une bonne armée existait surabondamment en Irlande. D'Avaux informe son gouvernement que les Irlandais sont une race remarquablement belle, grande et bien faite; que les Irlandais sont personnellement braves; qu'ils sont attachés à la cause pour laquelle ils ont pris les armes et violemment exaspérés contre les colons. Après avoir excité leur vigueur physique et leur courage, il explique comment il se fait qu'avec toute cette vigueur et ce courage, ils sont constamment battus. On s'imaginerait en vain, dit-il, que les prouesses corporelles, le courage animal et l'enthousiasme patriotique puissent sur un champ de bataille tenir lieu de la discipline. L'infanterie irlandaise était mal armée et mal exercée. Les soldats, qu'on laissait piller partout où ils allaient, avaient contracté les habitudes des bandits. Il n'y avait guère parmi eux d'officier capable de leur enseigner leur métier. Les colonels étaient généralement des hommes de bonne famille, mais des hommes qui n'avaient jamais servi. Les capitaines étaient des bouchers, des tailleurs, des cordonniers. A peine y en avait-il un seul qui se préoccupât du bien-être, du vêtement, de l'instruction de ceux qu'il com-

coupables ne seroit pas juste, d'ailleurs les représailles contre les catholiques seroient d'autant plus dangereuses. que les premiers se trouveroient mieux armez et soutenus de toutes les forces de l'Angleterre. »

[1] Ronquillo, 9 (19) août, parlant du siége de Londonderry, exprime son étonnement « que una plaza sin fortificazion y sin gentes de guerra aya hecho una defensa tan gloriosa, y que los sitiadores al contrario ayan sido tan poltrones. »

mandait. Les dragons ne valaient guère mieux que l'infanterie; mais les cavaliers, à peu d'exceptions près, étaient excellents. Presque tous les gentilshommes irlandais qui avaient quelque expérience militaire, servaient avec des grades dans la cavalerie, et grâce aux efforts de ces officiers, on avait levé et discipliné quelques régiments que D'Avaux déclarait valoir tous ceux qu'il avait vus. Il fallait donc évidemment attribuer l'inefficacité des fantassins et des dragons, non pas aux vices du caractère irlandais, mais à ceux de l'administration irlandaise [1].

Les événements qui eurent lieu dans l'automne de 1689 prouvèrent suffisamment que cette race persécutée du sort, que ses ennemis et ses alliés étaient généralement d'accord pour regarder avec un injuste mépris, joignait aux défauts inséparables de la pauvreté, de l'ignorance et de la superstition, quelques belles qualités qui ne se sont pas toujours rencontrées chez des nations plus prospères et plus éclairées. Les mauvaises nouvelles qui terrifiaient Jacques et égaraient presque son esprit réveillèrent toute la population des provinces méridionales, comme le son de la trompette appelant au combat. Du haut de tous les autels des vingt-trois comtés, on proclama que l'Ulster était perdu, que les Anglais arrivaient et que l'heure de la lutte mortelle entre les deux nations était sonnée. Il ne restait plus qu'une seule chance et

[1] Ces détails sur l'armée irlandaise sont extraits de nombreuses lettres écrites par D'Avaux à Louis et aux ministres de Louis. Je citerai quelques-uns des passages les plus remarquables : « Les plus beaux hommes qu'on peut voir, » dit D'Avaux des Irlandais. « Il n'y en a point au-dessous de cinq pieds cinq à six pouces. » Il faut se rappeler que le pied français est plus grand que le nôtre. « Ils sont très-bien faits; mais ils ne sont ny disciplinez ny armez, et de surplus sont de grands voleurs. » « La plupart de ces régiments sont levez par des gentilshommes qui n'ont jamais esté à l'armée. Ce sont des tailleurs, des bouchers, des cordonniers qui ont formé les compagnies et qui en sont les capitaines. » « Jamais troupes n'ont marché comme font celles-cy. Ils vont comme des bandits et pillent tout ce qu'ils trouvent en chemin. » « Quoiqu'il soit vrai que les soldats paraissent fort résolus à bien faire, et qu'ils soient fort animez contre les rebelles, néantmoins il ne suffit pas de cela pour combattre... Ces officiers subalternes sont mauvais, et, à la réserve d'un très-petit nombre, il n'y en point qui ayt soin des soldats, des armes et de la discipline. » « On a beaucoup plus de confiance en la cavalerie, dont la plus grande partie est assez bonne. » D'Avaux cite plusieurs régiments de cette cavalerie avec éloge. Il dit de deux d'entre eux : « On ne peut voir de meilleur régiment. » L'exactitude de l'opinion qu'il s'était faite de l'infanterie et de la cavalerie fut, après son départ de l'Irlande, prouvée d'une manière signalée à la Boyne.

si on la laissait perdre, on retombait sous le joug despotique, impitoyable de la colonie saxonne et de l'Eglise hérétique. Le prêtre catholique romain qui venait justement de reprendre possession des dîmes, le gentillâtre catholique romain qui venait d'être reporté en triomphe sur les épaules de ses paysans et au milieu de leurs acclamations, dans le manoir de ses pères, se verraient de nouveau réduits à vivre des aumônes que ces paysans opprimés et misérables eux-mêmes pourraient mettre de côté. De nouvelles confiscations compléteraient l'œuvre de l'Acte d'Etablissement; et les partisans de Guillaume s'empareraient même de ce que les partisans de Cromwell avaient épargné. Ces appréhensions produisirent une telle explosion d'enthousiasme patriotique et religieux, qu'elle retarda pour un temps le jour inévitable de l'asservissement. D'Avaux fut étonné de l'énergie déployée par les Irlandais dans des circonstances si critiques. C'était, il est vrai, l'énergie sauvage et sans persévérance d'un peuple à demi barbare; elle était passagère; elle fut souvent mal dirigée, mais quoique passagère et mal dirigée, elle fit des merveilles. L'ambassadeur de France se vit contraint d'avouer que les officiers, de l'incompétence et de l'inactivité desquels il s'était si souvent plaint, avaient soudain secoué leur torpeur. Les recrues arrivaient par milliers. Les rangs, qui s'étaient éclaircis sous les murs de Londonderry, regorgèrent bientôt. De grands efforts furent faits pour armer et vêtir les troupes, et, dans le court espace d'une quinzaine, tout présenta un aspect nouveau et encourageant [1].

Les Irlandais demandèrent au roi, en retour de leurs énergiques efforts pour sa cause, une concession qui ne lui fut en aucune manière agréable. L'impopularité de Melfort était devenue telle que sa personne même se trouvait à peine en sûreté. Il n'avait pas un ami pour dire un mot en sa faveur. Les Français le haïssaient. Dans toutes les lettres qui arri-

[1] Je citerai un passage ou deux des dépêches écrites à cette époque par D'Avaux. Le 7 (17) septembre, il écrit : « De quelque costé qu'on se tournât, on ne pouvoit rien prévoir que de désagréable. Mais dans cette extrémité chacun s'est évertué. Les officiers ont fait leurs recrues avec beaucoup de diligence. » Trois jours plus tard, il dit : « Il y a quinze jours que nous n'espérions guère mettre les choses en si bon estat; mais mylord Tyrconnel et tous les Irlandais ont travaillé avec tant d'empressement qu'on s'est mis en état de deffense. »

vaient à Dublin, d'Angleterre ou d'Ecosse, il était représenté comme le mauvais génie de la maison de Stuart. Dans son intérêt même, il était donc nécessaire de le congédier. On trouva un prétexte honorable. Il reçut l'ordre de se rendre à Versailles, pour y exposer la situation des affaires en Irlande et supplier le gouvernement français d'y envoyer sans délai six ou sept mille vétérans d'infanterie. Il déposa les sceaux, que Jacques, à la grande joie des Irlandais, confia à un Irlandais, sir Richard Nagle, qui s'était fait remarquer comme Attorney-Général et speaker de la Chambre des Communes. Melfort se mit en route, à la faveur de la nuit, car la rage de la populace contre lui était telle qu'il n'aurait pu sans danger se montrer de jour dans les rues de Dublin. Le lendemain matin, Jacques quitta sa capitale dans une direction opposée, pour marcher à la rencontre de Schomberg [1].

Schomberg débarque dans l'Ulster.

Schomberg était débarqué à Antrim. Les forces qu'il amenait avec lui ne dépassaient pas dix mille hommes ; mais il comptait être rejoint par les colons armés et les régiments placés sous le commandement de Kirke. Les politiques des cafés de Londres ne doutaient pas qu'avec un pareil général et une pareille armée l'Irlande ne fût bientôt reconquise. Par malheur, on ne tarda pas à reconnaître que les moyens mis à sa disposition ne répondaient nullement à l'œuvre qu'il s'agissait d'accomplir. Une série de calamités imprévues le priva bientôt de la majeure partie de ces moyens, et toute la campagne ne fut qu'une longue lutte soutenue par la prudence et la résolution contre une mauvaise fortune acharnée.

Il marcha d'abord sur Carrickfergus. Cette ville était occupée pour Jacques par deux régiments d'infanterie. Schomberg canonna les murs ; et les Irlandais, après avoir tenu une quinzaine, capitulèrent. Il promit de les laisser aller sains et saufs, mais il trouva difficile de leur tenir parole.

[1] D'Avaux, 20 (30), 25 août (4 septembre), 26 août (5 septembre); *Vie de Jacques*, II, 373 ; Voir la *Justification de Melfort par lui-même dans les Papiers de Nairne*. D'Avaux dit : « Il pourra partir ce soir à la nuit, car je vois bien qu'il appréhende qu'il ne sera pas sûr pour luy de partir en plein jour. »

Les habitants de la ville et du voisinage étaient généralement des protestants d'origine écossaise. Ils avaient beaucoup souffert pendant le court ascendant de la race indigène, et il leur tardait d'user de représailles. Ils se réunirent en grandes masses, s'écriant que la capitulation ne pouvait les lier et qu'ils entendaient se venger. Des paroles, ils en vinrent aux coups. Les Irlandais, désarmés, dépouillés de leurs vêtements, maltraités, implorèrent la protection des officiers et des soldats anglais. Schomberg prévint, à grand'-peine, un massacre, en galopant, le pistolet au poing, à travers la foule des colons furieux [1].

De Carrickfergus, Schomberg se porta sur Lisburn et de là, à travers des villes où il ne restait pas un habitant, et des plaines où l'on ne découvrait pas une vache, un mouton, une meule de blé, sur Loughbrickland. Il y fut rejoint par trois régiments d'Enniskilleners, dont les vêtements, les chevaux, les armes paraissaient étrangers à des yeux accoutumés à la pompe des revues, mais qui, sous le rapport du courage naturel, n'étaient inférieurs à aucune troupe du monde, et qui, pendant deux mois de veilles et d'escarmouches continuelles, avaient acquis beaucoup des qualités essentielles des soldats [2].

Schomberg avance dans l'Ulster.

Schomberg continua d'avancer vers Dublin, à travers un désert. Le peu de troupes irlandaises qui restaient dans le midi de l'Ulster se retiraient devant lui en détruisant tout. Newry, bourg protestant autrefois bien bâti et prospère, n'était plus, lorsqu'il y entra, qu'un monceau de cendres. Carlingfort avait également péri. Les massives ruines du vieux château normand indiquaient seules la place où se trouvait autrefois la ville. Ceux qui se hasardaient à s'écarter du camp racontaient que le pays, aussi loin qu'ils avaient pu l'explorer, n'était qu'une solitude. On rencontrait bien des cabanes, mais pas d'habitants, de riches pâturages, mais

[1] Story, *Histoire impartiale des guerres d'Irlande*, 1698; *Vie de James*, II, 374; D'Avaux, 7 (17) septembre 1689; *Journal de Nihell*, imprimé en 1689, et réimprimé par Macpherson.

[2] Story, *Histoire impartiale*.

aucun bétail; des champs de blé, mais leurs moissons, saturées de pluie, étaient perdues [1].

Les armées anglaise et irlandaise campent en face l'une de l'autre.

Tandis que Schomberg avançait à travers cette vaste solitude, les forces irlandaises se rassemblaient rapidement de tous les côtés. Le 10 septembre, l'étendard royal de Jacques fut arboré sur la tour de Drogheda, et sous lui se trouvèrent bientôt réunis vingt mille combattants. L'infanterie généralement mauvaise, la cavalerie généralement bonne, mais infanterie et cavalerie également pleines d'ardeur pour leur patrie et leur religion [2]. Ces troupes étaient accompagnées, selon l'ordinaire, dans leurs campements, d'une foule armée de faux, de demi-piques et de longs couteaux. Cependant Schomberg avait atteint Dundalk. La distance entre les deux armées ne dépassait pas une longue journée de marche. On s'attendait donc généralement à voir la destinée de l'Irlande promptement décidée par une bataille rangée.

Dans les deux camps, tous ceux qui ne comprenaient pas la guerre étaient impatients de combattre, et dans les deux camps le petit nombre de ceux qui avaient acquis une haute renommée par leur talent militaire étaient contre une bataille. Ni Rosen, ni Schomberg ne voulaient tout risquer sur un coup de dés. Tous les deux connaissaient à fond les défauts de leur propre armée, et ni l'un ni l'autre n'étaient complétement instruits des défauts de l'armée ennemie. Rosen savait fort bien que l'infanterie irlandaise était la plus mal équipée, la plus mal commandée, la plus mal disciplinée de toutes les infanteries qu'il eût jamais vues du golfe de Bothnie à l'Atlantique, et il supposait les troupes anglaises bien disciplinées, et comme elles auraient dû indubitablement l'être, amplement pourvues de tout ce qui était nécessaire pour les rendre efficaces. Il pensait, avec raison, que le nombre servirait peu contre une grande supériorité d'équipement et de discipline, et il conseilla, en conséquence, à Jacques de se

[1] Story, *Histoire impartiale*.

[2] D'Avaux, 10 (20) septembre 1689; Story, *Histoire impartiale; Vie de Jacques*, II, 377, 378, *Mém. orig.* Story et Jacques sont d'accord pour évaluer l'armée irlandaise à environ vingt mille hommes. Voir aussi Dangeau, 28 octobre 1689.

replier en arrière et d'abandonner même Dublin à l'ennemi plutôt que de risquer une bataille dont la perte perdrait tout. Athlow était le meilleur point du royaume pour y tenir bon. On pouvait défendre le passage du Shannon, jusqu'à l'arrivée des secours que Melfort était allé demander en France, et ces secours changeraient tout le caractère de la guerre. Mais les Irlandais, Tyrconnel à leur tête, furent unanimes pour s'opposer à une retraite. La nation entière était exaltée. Jacques, flatté de l'enthousiasme de ses sujets, déclara positivement qu'il ne voulait pas se déshonorer en abandonnant, sans coup férir, sa capitale à l'ennemi [1].

En peu de jours il devint clair que Schomberg avait résolu de ne pas combattre. Les raisons pour cela étaient de poids. Il avait quelques bonnes troupes hollandaises et françaises. Les Enniskilleners, qui l'avaient rejoint, avaient fait aussi leur apprentissage militaire, quoique d'une façon peu régulière ; mais le gros de son armée se composait de paysans anglais qui venaient d'être enlevés à leurs cottages. Les mousquetaires avaient encore à apprendre à charger leurs mousquets, les dragons à conduire leurs chevaux, et ces recrues inexpérimentées avaient pour la plupart des officiers aussi inexpérimentés qu'elles-mêmes. Les troupes de Schomberg n'étaient donc pas généralement supérieures en discipline aux Irlandais, et elles leur étaient de beaucoup inférieures en nombre. Il trouva même ses hommes presque aussi mal armés, aussi mal logés, aussi mal vêtus, que les Celtes auxquels ils étaient opposés. La richesse de la nation anglaise et les sommes votées avec libéralité par le Parlement anglais lui avaient donné lieu d'espérer qu'il serait abondamment pourvu de munitions de guerre ; mais il fut cruellement désappointé.

L'administration, depuis la mort de Cromwell, n'avait cessé de s'affaiblir et de se corrompre de plus en plus, et maintenant la Révolution moissonnait ce qu'avait semé la Restauration. Une foule de fonctionnaires, insouciants ou rapaces, formés sous Charles et Jacques, pillaient, faisaient mourir de faim ou empoisonnaient les armées et les flottes de Guillaume. De cette classe d'hommes, le plus important était Henry Shales qui, sous le dernier règne, avait rempli les

[1] *Vie de Jacques*, II, 377, 378, *Mém. orig.*

fonctions de Commissaire général au camp d'Honslow. Il est difficile de blâmer le nouveau gouvernement d'avoir continué à l'employer; car dans son département son expérience surpassait de beaucoup celle de tout autre Anglais. Malheureusement, à la même école où il avait acquis cette expérience, il avait appris l'art du péculat. Le bœuf et l'eau-de-vie qu'il fournissait étaient si mauvais, que les soldats s'en détournaient avec dégoût; les tentes étaient pourries ; les vêtements rares; les mousquets se brisaient dans la main du soldat. Un nombre considérable de souliers figuraient au compte du gouvernement; mais deux mois après leur payement par le Trésor, les souliers n'étaient pas encore arrivés en Irlande. Les moyens de transport pour les bagages et l'artillerie manquaient presque entièrement. Un grand nombre de chevaux avaient été achetés en Angleterre avec l'argent du Trésor, et envoyés sur les bords de la Dee; mais Shales les avait loués pour le temps de la moisson aux fermiers du Cheshire; il avait empoché le prix de la location et laissé les troupes anglaises de l'Ulster faire comme elles pourraient [1]. Schomberg pensa que s'il courait, avec une armée mal disciplinée et mal approvisionnée, le risque d'une bataille contre un ennemi supérieur en force, il était assez probable qu'il serait défait, et il savait qu'une défaite pourrait entraîner la perte, non-seulement d'un, mais de trois royaumes. Il résolut par conséquent de se tenir sur la défensive jusqu'à ce que ses hommes fussent mieux disciplinés et jusqu'à l'arrivée des renforts et des subsides.

Il se retrancha près de Dundalk de manière à ne pouvoir être forcé de combattre contre sa volonté. Jacques, enhardi par la circonspection de son adversaire, et dédaignant les avis de Rosen, s'approcha d'Ardee, se montra à la tête de toute l'armée irlandaise devant les lignes anglaises, rangea en bataille son infanterie, sa cavalerie et son artillerie, et déploya sa bannière. Les Anglais étaient impatients d'en venir aux mains; mais leur général, dont la résolution était bien prise, ne se laissa émouvoir ni par les bravades de l'ennemi, ni par les murmures de ses propres soldats. Pendant plusieurs semaines, il se mit à l'abri de ses retranchements, tandis que

[1] *Debats de Grey*, 26, 27, 28 novembre 1689. — *Dialogue entre un Lord-Lieutenant et un de ses députés*, 1692.

les Irlandais campaient à quelques milles de distance, et il employa tout ce temps à discipliner les recrues nouvelles qui formaient la plus grande partie de son armée. Par son ordre, les mousquetaires s'exerçaient constamment tantôt au tir à la cible, tantôt aux feux de peloton, et la manière dont ils s'en acquittaient d'abord montra clairement qu'il avait eu raison de ne pas les conduire immédiatement au combat. Pas un soldat anglais sur quatre ne savait manier son arme, et lorsqu'ils parvenaient à la décharger dans n'importe quelle direction, ils croyaient avoir accompli un grand exploit.

Conspiration parmi les troupes françaises au service anglais.

Tandis que Schomberg s'occupait ainsi, les Irlandais épiaient son camp sans oser l'attaquer, mais dans ce camp apparurent bientôt deux fléaux plus terribles, plus redoutables que l'ennemi, la trahison et la peste. Parmi les meilleures troupes placées sous son commandement se trouvaient les exilés français. Des doutes très-graves s'élevèrent alors sur leur fidélité. On pouvait bien se fier sans crainte au véritable réfugié huguenot. La répugnance avec laquelle le plus zélé protestant anglais envisageait la maison de Bourbon et l'Eglise romaine était un sentiment fort tempéré, si on le comparait à la haine inextinguible qui brûlait dans le sein du Calviniste du Languedoc, persécuté, soumis aux dragonnades, contraint de s'expatrier. Les Irlandais avaient déjà remarqué que les hérétiques français n'accordaient aucun quartier et n'en demandaient aucun [1]. Mais à ces émigrés qui avaient tous sacrifié à la religion réformée se trouvaient mêlés des émigrés d'une tout autre espèce, des déserteurs qui s'étaient enfuis dans les Pays-Bas, et qui, pour colorer la désertion de leurs drapeaux, se donnaient pour des protestants à qui leur conscience ne permettait pas de combattre pour le persécuteur de leur Eglise. Quelques-uns de ces hommes, espérant obtenir par une seconde trahison pardon et récompense, entrèrent en correspondance avec D'Avaux. Les lettres furent interceptées et un formidable complot découvert. Il paraît que si Schom-

[1] *Journal de Nihell.* Un officier français, dans une lettre écrite à D'Avaux, peu de temps après le débarquement de Schomberg, s'exprime ainsi : « Les Huguenots font plus de mal que les Anglais, et tuent force catholiques pour avoir fait résistance. »

berg avait eu la faiblesse de céder aux importunités de ceux qui demandaient la bataille, plusieurs compagnies françaises, auraient profité de la chaleur de l'action pour faire feu sur les Anglais et passer à l'ennemi. Une pareille défection était de nature à produire une panique générale dans une armée mieux organisée que celle qui campait sous Dundalk. Il fallut sévir. Six des conspirateurs furent pendus; deux cents de leurs complices mis aux fers et envoyés en Angleterre. Même après cette épuration, les réfugiés furent longtemps regardés par le reste de l'armée avec des soupçons injustes, mais assez naturels. Pendant plusieurs jours, il y eut tout lieu de craindre qu'on ne donnât à l'ennemi le spectacle d'un sanglant combat entre les soldats anglais et leurs auxiliaires français [1].

Peu d'heures avant l'exécution des principaux conspirateurs, une revue générale de l'armée fut passée, et l'on observa que les rangs des bataillons anglais semblaient fort éclaircis. Depuis le premier jour de la campagne il avait régné des maladies parmi les recrues; mais ce ne fut qu'à l'époque de l'équinoxe que la mortalité devint alarmante. Les pluies d'automne, d'ordinaire abondantes en Irlande, le furent encore davantage cette année-là. C'était un véritable déluge dans tout le pays, et le camp du Duc devint bientôt un marécage. Les hommes d'Enniskillen étaient acclimatés et les Hollandais accoutumés à vivre dans un pays qui, comme le disait un bel esprit de l'époque, tire cinquante pieds d'eau. Ils tenaient leurs huttes sèches et propres. Ils avaient des officiers expérimentés et vigilants qui ne leur laissaient négliger aucune précaution. Mais les paysans du Yorkshire et du Derbyshire n'étaient doués ni d'une constitution physique préparée à résister à ces pernicieuses influences, ni de l'habileté nécessaire pour se protéger contre elles. La mauvaise qualité des vivres fournis par le commissariat aggravait les maladies engendrées par l'air. Les remèdes manquaient presque entièrement. Il y avait peu de médecins. Les pharmacies d'ambulance ne contenaient guère que de la charpie et des emplâtres. Les Anglais tombaient malades et mou-

[1] Story, *Relation transmise par D'Avaux à Seignelay*, 26 novembre (6 décembre) 1689; *London Gazette*, 14 octobre 1689. Il est curieux que Dumont, qui se trouvait dans le camp devant Dundalk, ne fasse aucune mention dans son manuscrit de la conspiration contre les Français.

raient par centaines. Ceux même qui n'étaient pas atteints de l'épidémie étaient énervés et abattus. Au lieu de déployer l'énergie héréditaire de leur race, ils attendaient leur sort avec l'apathie découragée des Asiatiques. En vain Schomberg essaya de leur enseigner à améliorer leurs gîtes et à couvrir au moins d'une épaisse couche de bruyère la terre humide sur laquelle ils gisaient. Le moindre effort à faire avait fini par les effrayer plus que la mort. Des hommes qui refusaient ainsi de s'aider eux-mêmes ne pouvaient naturellement s'aider beaucoup les uns les autres. Personne ne demandait et personne ne montrait de compassion. Les lugubres scènes avec lesquelles on se familiarisait produisaient un endurcissement de cœur et une impiété désespérée dont on ne trouverait pas aisément l'exemple dans l'histoire des maladies contagieuses. Les gémissements des malades étaient étouffés par les blasphèmes et les orgies de leurs camarades. Parfois on pouvait voir assis sur le cadavre d'un misérable mort dans la matinée, un autre misérable, destiné à mourir lui-même avant la nuit, jurant, chantant des chansons licencieuse et s'enivrant de usquebaugh à la santé du diable. Lorsqu'on emportait les cadavres pour les ensevelir les survivants murmuraient. Un homme mort, disaient-ils, était à la fois un bon abri et un bon siége. Pourquoi, lorsqu'on était si amplement pourvu de ce genre de mobilier, le seul qu'on eût, exposer les gens à dormir sans abri contre l'air et sur la terre humide [1].

Un grand nombre de malades étaient envoyés en Angleterre sur les vaisseaux anglais stationnés sur la côte près de Belfast, où on avait établi un grand hôpital ; mais la moitié à peine vivaient assez longtemps pour atteindre le terme du voyage. Plus d'un navire resta longtemps à l'ancre dans la baie de Carrickfergus, rempli de cadavres exhalant des miasmes putrides, et sans un homme vivant à bord [2].

L'armée Irlandaise souffrait beaucoup moins. Le Celte ou Kerne du Munster ou du Connaught était tout aussi bien dans

[1] Story, *Histoire impartiale; Manuscrits* de Dumont. L'esprit profane et les mœurs dissolues du camp pendant la maladie sont mentionnés dans un grand nombre de pamphlets contemporains en vers et en prose. On peut voir particulièrement une satire intitulée : *La Réforme des Mœurs.*

[2] Story, *Histoire impartiale.*

le camp que dans sa cabane de boue, respirant les vapeurs de ses tourbières. Il triomphait naturellement de la détresse des Saxons hérétiques et se flattait de les voir ainsi détruits sans combat. Il entendait avec délice les salves tirées toute la journée sur la tombe des officiers anglais jusqu'à ce que les funérailles fussent devenues trop nombreuses pour être célébrées avec aucune pompe militaire, et que ces lugubres sons eussent fait place à un silence plus lugubre encore.

La supériorité du nombre du côté de Jacques était maintenant si décidée, qu'il put sans danger détacher cinq régiments de son armée et les envoyer dans le Connaught. Sarsfield les commandait. Il n'occupait pas dans l'estime du roi une place aussi haute qu'il la méritait. Jacques, avec une air de supériorité intellectuelle qui dut souvent forcer d'Avaux et Rosen à se mordre les lèvres, déclarait Sarsfield un brave soldat, mais très-pauvrement pourvu de cervelle. Ce ne fut pas sans de grandes difficultés que l'ambassadeur de France décida Sa Majesté à élever au rang de brigadier le meilleur officier de l'armée irlandaise. Sarsfield justifia alors complétement l'opinion favorable de ses protecteurs français. Il délogea les Anglais de Sligo; et il mit à l'abri de danger Galway qui en avait couru un très-grand [1].

Cependant on ne tenta aucune attaque contre les retranchements anglais devant Dundalk. Au milieu des difficultés et des désastres que chaque heure multipliait, les grandes qualités de Schomberg apparaissaient de plus en plus remarquables. Ni dans le plus haut cours de ses succès, ni sur le champ de bataille de Montes-Claros, ni sous les murs de Maëstricht, il n'avait aussi bien mérité l'admiration des hommes. Sa résolution ne fléchit pas un seul instant. Sa prudence ne s'endormit jamais. Son caractère, en dépit de vexations et de provocations multipliées, fut toujours plein de la même gaieté, de la même sérénité. L'effectif des troupes placées sous son commandement, même en y comprenant tous ceux qui n'étaient pas étendus à terre par la fièvre, ne dépassait pas cinq mille hommes. Ce nombre suffisait à peine aux besoins du service, et on était forcé de ha-

[1] D'Avaux, 11 (21) octobre, 14 (24) novembre 1689; Story, *Histoire impartiale; Vie de Jacques*, II, 382, 383; *Mémoires orig.; Journal de Nihell.*

rasser les hommes valides en leur imposant double tâche. Cependant, les dispositions de l'énergique vieillard furent si habilement prises qu'il fit face pendant plusieurs semaines à vingt mille hommes soutenus par des bandits armés. Enfin, dans les premiers jours de novembre, les Irlandais se dispersèrent et prirent leurs quartiers d'hiver. Le duc alors leva son camp et se retira dans l'Ulster. Au moment même où les restes de son armée se mettaient en marche, la rumeur se répandit que l'ennemi approchait en grandes masses. Si cette rumeur eût été vraie, le péril se serait trouvé extrême. Mais les régiments anglais, bien que réduits au tiers de leur effectif, et bien que les hommes les moins mal portants fussent à peine en état d'épauler leurs fusils, montrèrent une singulière joie et une singulière alacrité à l'idée d'une bataille immédiate, et jurèrent de faire payer aux papistes tout ce qu'ils avaient souffert depuis un mois. « Nous autres Anglais, » disait Schomberg, s'identifiant de la meilleure humeur du monde avec le peuple de son pays d'adoption, « nous avons assez d'appétit pour la bataille; c'est grand dommage que nous ayons moins de goût pour les autres parties du métier de soldat. »

Ce n'était qu'une fausse alerte, l'armée du duc partit sans être molestée ; mais la grande route le long de laquelle elle se retira présentait un hideux et lamentable spectacle. Une longue suite de chariots chargés de malades était cahotée sur le rude pavé. A chaque cahot quelque malheureux rendait l'âme, et son cadavre, privé de sépulture, était abandonné aux renards et aux corbeaux. Le nombre total des morts, au camp de Dundalk, à l'hôpital de Belfast, en route et sur mer, s'éleva à environ six mille. Les survivants furent cantonnés pendant l'hiver dans les villes et les villages de l'Ulster. Schomberg fixa son quartier général à Lisburn [1].

[1] Story, *Histoire impartiale; Dépêches de Schomberg; Journal de Nihell* et *Vie de Jacques;* Burnet, II, 20; *Journal de Dangeau*, pendant cet automne; *Relation envoyée par D'Avaux à Seignelay*, et le *Manuscrit* de Dumont. La *London Gazette* ment d'une façon prodigieuse. Pendant tout l'automne, les troupes sont, à l'entendre, dans la meilleure condition. Dans l'absurde pièce intitulée : *Le Voyage royal*, qui fut jouée pour le divertissement de la populace de Londres, en 1689, les Irlandais sont représentés comme attaquant quelques malades anglais. Les Anglais mettent les assaillants en déroute et tombent morts de maladie.

Sa conduite fut diversement jugée. Les hommes sages et de bonne foi dirent qu'il s'était surpassé lui-même, et qu'aucun autre capitaine en Europe, avec des troupes composées de recrues, commandées par des officiers ignorants, et mal approvisionnées, ayant à lutter à la fois contre un ennemi grandement supérieur en force, contre un commissariat corrompu, contre un nid de traîtres dans son propre camp, et contre une épidémie plus meurtrière que le glaive, n'aurait atteint la fin de la campagne sans perdre un drapeau ni un canon. En revanche, un grand nombre des capitaines et des majors nouvellement promus, dont l'inaptitude avait accru les perplexités du chef, et qui n'avaient d'autres qualités pour remplir leurs postes que le courage personnel, murmuraient contre l'habileté et même la patience qui les avaient préservés de la destruction. Leurs plaintes ne trouvaient que trop d'échos de l'autre côté du canal Saint-Georges. Quelques-uns des murmures pouvaient s'excuser malgré leur injustice. Les familles qui avaient envoyé un vaillant jeune homme en Irlande, avec son premier uniforme, pour s'y frayer une route à la gloire, étaient bien dignes de pardon, si, en apprenant que leur fils était mort sur une botte de paille sans l'assistance d'un médecin, et avait été enseveli dans un marécage sans aucune cérémonie chrétienne ni militaire, leur affliction les rendait trop prompts en paroles et peu raisonnables. Mais au cri des familles en deuil se joignaient d'autres cris beaucoup moins respectables. Tous les conteurs et les écouteurs de nouvelles maltraitaient à l'envi le général qui leur donnait si peu à conter et à écouter, car les hommes de cette espèce sont si avides d'excitation qu'ils pardonnent beaucoup plus volontiers à un général la perte que le refus d'une bataille. Les politiques, qui débitaient leurs oracles du milieu du plus épais nuage de tabac de la taverne ou du café, demandaient avec la plus parfaite assurance, sans rien savoir de la guerre en général et de la guerre d'Irlande en particulier, pourquoi Schomberg ne combattait pas. Ils ne s'aventuraient pas jusqu'à l'accuser d'ignorer son métier ; c'était sans doute un excellent officier, mais il était bien vieux. S'il semblait ne pas fléchir sous le poids de l'âge, ses facultés ne pouvaient plus être ce qu'elles avaient été. Sa mémoire lui faisait défaut, et per-

sonne n'ignorait qu'il oubliait quelquefois l'après-midi ce qu'il avait fait le matin. Il est fort douteux qu'il ait jamais existé un homme doué d'un esprit aussi fortement organisé à quatre-vingts ans qu'à quarante. Mais que les facultés intellectuelles de Schomberg aient peu souffert du laps des années, nous en avons la preuve suffisante dans ses dépêches qui existent encore, et qui sont des modèles de style officiel, correctes, claires, pleines de faits importants et de raisons puissantes, condensées dans le moins de mots possible. Dans ces dépêches, il fait parfois allusion, non pas avec colère, mais avec un calme dédain, au blâme jeté sur sa conduite par des songe-creux bavards, qui, n'ayant jamais vu d'opération militaire plus importante que celle qui consiste à relever la garde à Whitehall, s'imaginent que c'est la chose la plus aisée du monde de remporter de grandes victoires dans toutes les situations et contre toutes les chances, et par de vigoureux patriotes, bien convaincus qu'un charretier ou un batteur en grange anglais, qui n'a pas encore appris à charger un fusil ni à manier une pique, n'en est pas moins homme à tenir tête à quatre ou cinq mousquetaires du roi Louis [1].

Affaires maritimes.

Si peu satisfaisants que fussent les résultats de la campagne en Irlande, les résultats des opérations maritimes de l'année furent moins satisfaisants encore. On s'était cru fondé à attendre que, sur mer, l'Angleterre, alliée à la Hollande, serait beaucoup plus forte qu'il ne le fallait pour lutter contre la puissance de Louis, mais tout alla de travers. Herbert, après l'escarmouche sans importance de la baie de Bantry, revint avec son escadre à Portsmouth. Il y put reconnaître qu'il n'avait perdu ni la bonne opinion du public ni celle du gouvernement. La Chambre des Communes lui vota des remercîments pour ses services, et il reçut des marques signalées de la faveur de la couronne. Il ne se trouvait pas au couronnement, et il avait, par conséquent, perdu sa part des récompenses distribuées à l'époque de cette solennité aux principaux agents de la Révolution. On

[1] Voir ses dépêches dans l'*Appendice des Mémoires de Dalrymple.*

répara alors cette omission, et il fut créé comte de Torrington. Le roi se rendit à Portsmouth, dîna à bord du vaisseau amiral, exprima la plus entière confiance dans la valeur et la fidélité de la flotte, nomma chevaliers deux vaillants capitaines de vaisseau, Cloudesley Shovel et John Ashby, et fit distribuer une gratification aux matelots [1].

Il serait injuste de blâmer Guillaume d'avoir eu une haute opinion de Torrington, car Torrington était généralement regardé comme un des plus braves et des plus habiles officiers de la marine. Il avait été promu au grade de contre-amiral d'Angleterre par Jacques, qui, s'il s'entendait à quelque chose, s'entendait aux affaires maritimes. Torrington avait renoncé à ce poste et à d'autres fonctions lucratives, lorsqu'il avait reconnu qu'il ne pouvait les conserver sans devenir l'instrument de la cabale jésuitique. Aucun homme n'avait pris une part plus active, plus hasardeuse, plus utile à l'accomplissement de la révolution. Il semblait donc qu'aucun homme n'eût de plus justes titres pour être placé à la tête de l'administration navale. Aucun homme pourtant n'était moins apte à remplir ce poste. Sa morale avait toujours été relâchée, si relâchée que sous le dernier règne la fermeté déployée par lui, en ce qui regardait sa religion, avait excité beaucoup de surprise. Sa glorieuse disgrâce semblait avoir produit un salutaire effet sur son caractère. Dans la pauvreté et l'exil le voluptueux s'était transformé en héros, mais dès que la prospérité revint, le héros redevint le voluptueux d'autrefois et la rechute fut profonde, irrémédiable. Les nerfs de son âme, fortement retrempés pendant un court espace de temps, se relâchèrent bientôt à un tel degré, sous l'influence du vice, qu'il devint entièrement incapable soit d'une honnête abnégation, soit d'une application énergique. Le vulgaire courage du marin lui resta, mais comme amiral et comme premier Lord de l'Amirauté il se montra complétement insuffisant. La flotte qui aurait dû être la terreur des mers restait des mois entiers en rade, tandis qu'il se divertissait à Londres. Les matelots, tournant en sobriquet son nouveau titre, l'appelaient Milord Tarry-in-Town [2]. Lors-

[1] *London Gazette*, 20 mai 1689.
[2] Tarde-en-Ville.

qu'il venait à bord, il était toujours accompagné d'un essaim de courtisans. Il n'y avait guère une heure du jour et de la nuit où il ne fût sous l'influence du bordeaux. Insatiable de plaisirs, il devint naturellement insatiable de richesses. Cependant il aimait la flatterie presque autant que les richesses et les plaisirs. Il était depuis longtemps habitué à exiger le plus abject hommage de ceux auxquels il commandait. Le vaisseau qui portait son pavillon était un petit Versailles. Il tenait à voir ses capitaines de vaisseau assister à son coucher et à son lever. Il se laissait même habiller par eux. L'un peignait sa perruque flottante; l'autre l'aidait à passer son habit brodé. Sous un pareil chef, il ne pouvait y avoir de discipline. Les matelots passaient leur temps en orgies au milieu de la populace de Portsmouth. Ceux des officiers qui conquéraient la faveur de l'amiral par la servilité et l'adulation obtenaient aisément des permis d'absence, et restaient des semaines entières à Londres, faisant tapage dans les tavernes et les rues ou courtisant les dames masquées dans le parterre du théâtre. Les fournisseurs comprirent bientôt à qui ils avaient à faire; ils livraient à la flotte des barils de farine que des chiens n'auraient pas voulu toucher, et des tonnes de bière sentant plus mauvais que de l'eau croupie. En attendant, le Canal Britannique [1] semblait abandonné aux corsaires français. Nos navires de commerce étaient pris à l'abordage en vue des remparts de Plymouth. Une flotte, chargée de sucre des Indes Occidentales, perdit sept navires. La somme totale des prises faites par les croiseurs de l'ennemi, dans le voisinage immédiat de notre île, tandis que Torrington ne songeait qu'à sa bouteille et à son harem, fut évaluée à six cent mille livres. Il était si difficile de se faire convoyer par un vaisseau de guerre royal, à moins d'énormes sacrifices d'argent, que nos commerçants préféraient louer les derniers des corsaires hollandais, et trouvaient ces mercenaires étrangers beaucoup plus utiles et beaucoup moins avides que les officiers de notre propre marine royale [2].

[1] La Manche.

[2] *Journal des Communes*, 13 (23) novembre 1689; Grey, *Débats*, 13, 14, 18, 23 novembre 1689. Voir entre autres nombreuses Pasquinades: *La Parabole de Bearbaitiny*, *La Réforme des Mœurs*, satire; *Les Pleureurs pour rire*, satire. Voir aussi Pepys, *Journal* tenu à Tanger, 15 octobre 1683.

Affaires du continent.

Le seul département où il n'y eût rien à reprendre était le département des affaires étrangères. Là Guillaume était son propre ministre, et lorsqu'il était son propre ministre, il n'y avait ni délais, ni bévues, ni malversations, ni trahisons. Les difficultés contre lesquelles il eut à lutter furent assurément grandes. Même à La Haye, il rencontrait une opposition que toute sa sagesse et sa fermeté, avec le vigoureux appui du Heinsius, surmontèrent à peine. Les Anglais ne se doutaient pas que tandis qu'ils murmuraient contre la partialité de leur souverain pour son pays natal, un parti puissant en Hollande murmurait contre sa partialité pour son pays d'adoption. Les ambassadeurs hollandais à Westminster se plaignaient de ce que les termes d'alliance proposés par Guillaume étaient dérogatoires à la dignité et préjudiciables aux intérêts de la république; dans tout ce qui concernait l'honneur du pavillon anglais, il se montrait, disaient-ils, pointilleux et obstiné; il insistait péremptoirement sur un article qui interdisait tout commerce avec la France, et qui ne pouvait manquer de se faire grièvement sentir à la Bourse d'Amsterdam. Lorsque ces mêmes ambassadeurs exprimèrent l'espérance que l'acte de navigation pourrait être abrogé, Guillaume éclata de rire et leur dit qu'il n'y fallait pas songer. Il l'emporta finalement sur tous les points, et par un contrat solennel, l'Angleterre et la Fédération Batave s'obligèrent à se prêter mutuellement un ferme appui contre la France, et à ne faire la paix que d'un consentement mutuel. Un des plénipotentiaires hollandais déclara qu'il s'attendait à être un jour exposé aux récriminations comme un traître, pour avoir fait de pareilles concessions, et la signature d'un autre parut visiblement tracée d'une main tremblante d'émotion [1].

Dans l'intervalle, sous l'habile direction de Guillaume, un traité d'alliance avait été conclu entre les Etats-Généraux de

[1] Le meilleur exposé de ces négociations se trouve dans *Wagenaar*, LXI. Il avait accès aux papiers de Witsen, et il en fait de nombreuses citations. Ce fut Witsen qui signa dans une violente agitation : « Zo als, » dit-il, « myne beevende hand getnigen kan. » On peut lire les traités dans le *Corps Diplomatique* de Dumont; ils furent signés en août 1689.

l'empereur. L'Espagne et l'Angleterre donnèrent leur adhésion à ce traité, et les quatre grandes puissances qu'unissait depuis longtemps une entente amicale se trouvèrent liées par un contrat formel [1].

Avant même que ce contrat formel fût signé et scellé, toutes les parties contractantes se trouvaient en armes. Dès le commencement de 1689, la guerre sévissait sur tout le continent, depuis le Mont Hémus jusqu'aux Pyrénées. La France, attaquée de tous les côtés à la fois, faisait de tous côtés une vigoureuse défense; et ses alliés turcs occupaient amplement de grandes forces allemandes en Servie et en Bulgarie. Dans l'ensemble, les résultats des opérations militaires de l'été ne furent pas favorables aux confédérés. Au delà du Danube, les chrétiens, sous les ordres du prince Louis de Bade, remportèrent une série de victoires sur les Musulmans. Dans les défilés du Roussillon, les troupes françaises luttèrent sans avantage décisif contre les belliqueux paysans de la Catalogne. Une armée allemande, conduite par l'Electeur de Bavière, occupait l'archevêché de Cologne. Une autre était commandée par Charles, duc de Lorraine, souverain qui, chassé de ses propres Etats par les armes de la France, s'était fait soldat de fortune et avait obtenu comme tel renom et vengeance. Il marcha contre les dévastateurs du Palatinat, les força à se retirer au delà du Rhin, et après un long siége, prit l'importante et forte ville de Mayence.

Escarmouche à Walcourt.

Entre la Sambre et la Meuse, les Français, commandés par le maréchal d'Humières, étaient opposés aux Hollandais, commandés par le prince de Waldeck, officier qui servait depuis longtemps les États-Généraux avec fidélité et habileté, quoiqu'il ne fût pas toujours heureux. Guillaume le tenait en haute estime. Sous les ordres de Waldeck, se trouvait Marlborough, à qui Guillaume avait confié une brigade anglaise composée des meilleurs régiments de la vieille armée de Jacques. Marlborough avait pour second dans le commandement, et pour second aussi en habileté militaire, Thomas

[1] Le traité entre l'empereur et les Etats-Généraux porte la date du 12 mai 1689. On le trouve dans le *Corps Diplomatique* de Dumont.

Talmach, brave soldat, réservé à un destin dont on ne saurait parler sans honte et sans indignation. Entre l'armée de Waldeck et l'armée d'Humières, il n'y eut aucune action générale; mais dans une série de combats, l'avantage resta aux alliés. Le plus important de ces combats eut lieu à Walcourt le 5 août. Les Français attaquèrent un avant-poste défendu par la brigade anglaise. Vigoureusement repoussés et forcés de se retirer en désordre, ils abandonnèrent aux vainqueurs un petit nombre de pièces de campagne, et laissèrent plus de six cents cadavres sur le terrain. Marlborough, en cette circonstance comme en toute circonstance semblable, se conduisit en vaillant et habile capitaine. Le régiment des Coldstream-Guards, commandé par Talmach, et celui qui porte aujourd'hui le nom de seizième de ligne, commandé par le colonel Robert Hodges, se distinguèrent hautement. Le régiment royal, qui avait levé quelques mois auparavant l'étendard de la rébellion à Ipswich, montra ce jour-là à Guillaume que le pardon de cette grande faute avait été un acte aussi sage que généreux. Le témoignage rendu par Waldeck, dans sa dépêche à la vaillante conduite des insulaires, fut lu avec délices par leurs compatriotes. Cette affaire n'était qu'une escarmouche, mais une vive et sanglante escarmouche. Il n'y avait eu, de mémoire d'homme, aucune rencontre aussi sérieuse entre les Anglais et les Français; et nos ancêtres étaient naturellement fiers que tant d'années d'inaction et de vasselage n'eussent pas énervé le courage national [1].

Accusation contre Marlborough.

Les Jacobites découvrirent toutefois dans les événements de la campagne abondante matière à invectives. Marlborough n'était pas sans raison l'objet de leur haine la plus amère. La malignité elle-même trouvait assurément peu à censurer dans sa conduite sur le champ de bataille; mais d'autres parties de son caractère ne prêtaient que trop au blâme. L'avarice est rarement un vice de jeune homme; mais Marlborough était du petit nombre de ceux qui, dans la fleur même de la jeunesse, ont préféré le luxe au vin et aux femmes, et

[1] Voir la Dépêche de Waldeck dans la *London Gazette* du 26 août 1689; *Annales historiques du premier Régiment d'Infanterie*, Dangeau, 28 août; *Mercure mensuel*, septembre 1689.

qui, parvenus au faite de la grandeur, ont encore préféré le lucre au pouvoir et à la renommée. Tous les dons précieux dont la nature l'avait comblé étaient surtout évalués par lui au point de vue de leur produit matériel. A vingt ans, il avait fait argent de sa beauté et de sa vigueur physique ; à soixante, il faisait argent de son génie et de sa gloire. Les applaudissements mérités par sa conduite à Walcourt ne pouvaient étouffer la voix de ceux qui murmuraient que chaque fois qu'il s'agissait de gagner ou d'épargner un écu, ce héros n'était plus qu'un véritable Euclion, un véritable Harpagon ; que, malgré la large allocation qui lui était faite sous prétexte de tenir table ouverte, il n'invitait jamais un officier à dîner ; que ses états de présence étaient frauduleusement enflés ; qu'il mettait dans sa poche la solde d'hommes morts depuis longtemps, d'hommes qu'il avait vu tuer de ses yeux, quatre années auparavant, à Sedgemoor ; que vingt de ces noms figuraient dans une seule compagnie, trente-six dans une autre. La réunion d'un courage indomptable et d'une puissance supérieure d'intelligence à un caractère doux et à des manières attrayantes, pouvait seule lui faire obtenir et conserver, malgré des défauts si éminemment antipathiques à l'esprit militaire, le bon vouloir de ses soldats [1].

Le pape Alexandre VIII succède à Innocent XI.

Vers l'époque où les armées belligérantes dans toutes les parties de l'Europe prenaient leurs quartiers d'hiver, un nouveau pontife monta sur le siége de saint Pierre. Innocent XI n'existait plus. Il avait eu en vérité une destinée étrange. Son attachement consciencieux et fervent à l'Eglise dont il était le chef l'avait conduit, dans l'un des moments les plus critiques de son histoire, à s'allier aux plus mortels ennemis de cette Eglise. La nouvelle de sa maladie avait été reçue avec tristesse et alarme par les princes et les Etats protestants, avec joie et espérance à Versailles et à Dublin. Un ambassadeur extraordinaire de haut rang fut immédiatement envoyé à Rome par Louis, et il retira la garnison française

[1] Voir le *Marché Coûteux*, pamphlet jacobite, imprimé clandestinement en 1690. « Je n'ai pas la patience, » dit l'auteur, « après ce misérable (Marlborough) d'en mentionner un autre. Tous sont comparativement innocents, sans en excepter Kirke lui-même.

qu'il avait mise à Avignon. Lorsque les votes du Conclave se furent réunis en faveur de Pierre Ottobuoni, ancien cardinal qui prit le titre d'Alexandre VIII, le représentant de la France assista à l'installation, porta la chape du nouveau pontife, et remit dans les mains de Sa Sainteté une lettre par laquelle le roi très-chrétien déclarait renoncer à l'odieux privilége de protéger les voleurs et les assassins. Alexandre pressa la lettre contre ses lèvres, embrassa le porteur et parla avec ravissement de la perspective prochaine d'une réconciliation. Louis commença à entretenir l'espoir que l'influence du Vatican pourrait être employée à dissoudre l'alliance de la Maison d'Autriche avec l'usurpateur hérétique du trône d'Angleterre. Jacques allait même plus loin. Il eut la folie de penser que le nouveau pape lui donnerait de l'argent, et il ordonna à Melfort, qui venait de s'acquitter de sa mission à Versailles, de se rendre à Rome en toute hâte, et de prier Sa Sainteté de contribuer pour quelque chose à la bonne œuvre du maintien de la vraie religion dans les Iles Britanniques; mais bientôt il parut qu'Alexandre, bien qu'il pût tenir un langage différent de celui de son prédécesseur, n'en avait pas moins résolu de suivre la même politique dans ses points essentiels. La cause primitive de la querelle entre le Saint-Siége et Louis n'avait pas été écartée. Le roi continuait de nommer les évêques, le pape de leur refuser l'institution canonique; et la conséquence en était qu'un quart des diocèses de France avait des évêques sans qualité pour remplir aucune des fonctions épiscopales [1].

Le Clergé de la Haute-Eglise se divise au sujet des serments.

L'Eglise d'Angleterre n'était pas, à cette époque, moins troublée que l'Eglise gallicane [1]. Le premier août avait été fixé par le Parlement comme le jour avant la fin duquel toutes les personnes jouissant d'un bénéfice ecclésiastique ou occupant un poste universitaire, devaient, sous peine de suspension, prêter serment de fidélité à Guillaume et à Marie.

[1] Voir le *Mercure* de septembre 1689 et des quatre mois suivants. Voir aussi le *Mercurius reformatus* des 18, 25 septembre et 8 octobre 1689. Les Instructions données à Melfort et ses Mémoires au pape et au cardinal d'Este, se trouvent parmi les *Papiers de Nairne*. Macpherson en a imprimé quelques extraits.

Durant la première partie de l'été, les Jacobites espérèrent que le nombre des non-jureurs serait assez considérable pour alarmer et embarrasser sérieusement le gouvernement. Cet espoir fut déçu. Peu de membres du clergé appartenaient, il est vrai, au parti whig; peu même étaient des Tories de cette école modérée qui reconnaissait, non sans répugnance et sans réserve, que des abus extrêmes pouvaient quelquefois autoriser une nation à recourir à des moyens extrêmes. La grande majorité de ce clergé maintenait toujours la doctrine de l'obéissance passive ; mais cette majorité se partageait maintenant en deux fractions. Une question qui, avant la Révolution, était restée simple matière de spéculation et qui, par conséquent, bien que soulevée parfois incidemment, n'avait été considérée que très-superficiellement par la plupart des personnes, venait maintenant d'acquérir une grande importance pratique. La doctrine de l'obéissance passive étant concédée, à qui devait-on cette obéissance ? Lorsque le droit héréditaire et la possession de fait se trouvaient réunis. il n'y avait pas place au doute, mais le droit héréditaire et la possession étaient maintenant séparés. Un prince, élevé par la Révolution, régnait à Westminster, faisait des lois avec le concours du Parlement, nommait des magistrats et des prélats, envoyait au dehors des armées et des flottes. Ses juges décidaient les procès. Ses shérifs arrêtaient les débiteurs et faisaient exécuter les criminels. La justice; l'ordre, la propriété cesseraient d'exister, et la société retomberait dans le chaos, sans l'autorité de son grand sceau. Un autre prince, dépossédé par la Révolution, vivait à l'étranger. Il ne pouvait exercer aucun des pouvoirs, remplir aucun des devoirs d'un chef d'Etat, ni, à ce qu'il semblait au moins, être restauré que par des moyens presque aussi violents que ceux par lesquels il avait été dépossédé. Auquel de ces princes des chrétiens devaient-ils obéissance ?

Argument en faveur de la prestation des serments.

Une grande partie du clergé croyait que tout ce qu'exigeait d'eux la lettre de l'Ecriture était de se soumettre au souverain en possession, sans s'inquiéter de la validité de son titre. Les puissances que l'Apôtre, dans le texte le plus fa-

milier aux théologiens de ce siècle, déclare être ordonnées de Dieu, ne sont pas les puissances dont on peut faire remonter la trace à une origine légitime, mais les puissances qui existent de fait. Quand on demanda à Jésus si le peuple choisi pouvait légitimement payer le tribut à César, il ne répliqua pas en demandant aux questionneurs si César pouvait prouver sa descendance de la maison royale de Juda, mais si l'argent qu'on se faisait scrupule de verser dans le trésor de César sortait de la monnaie de César; en d'autres termes, si César possédait de fait l'autorité et remplissait de fait les fonctions de chef de l'Etat.

On considère généralement, avec beaucoup d'apparence de raison, que le plus sûr commentaire du texte des Evangiles et des Epîtres se trouve dans la pratique de la primitive Eglise chrétienne, quand cette pratique peut être déterminée d'une manière satisfaisante; or, les temps durant lesquels l'Eglise est universellement reconnue avoir été dans son plus haut état de pureté ont été précisément des temps de fréquents et violents changements politiques. Un au moins des apôtres paraît avoir assez longtemps vécu pour voir quatre empereurs renversés en un peu plus d'une année. Un grand nombre de martyrs du troisième siècle devaient se rappeler dix ou douze révolutions. Ces martyrs avaient donc eu souvent l'occasion de considérer quels étaient leurs devoirs envers un prince récemment élevé au pouvoir par une insurrection heureuse. Qu'ils aient été tous, et jusqu'au dernier, détournés par la crainte du châtiment de faire ce qu'ils croyaient juste, c'est là une imputation qu'aucun incrédule même ne pourrait sans déloyauté jeter sur eux. Cependant s'il est une proposition qu'on puisse soutenir avec une parfaite conscience, touchant les premiers chrétiens, c'est qu'ils ne refusèrent jamais d'obéir à un chef actuel, à cause de l'illégitimité de son titre. A une certaine époque, le pouvoir suprême se trouva revendiqué, à la fois, par vingt ou trente compétiteurs. Chaque province, depuis la Grande-Bretagne jusqu'à l'Egypte, avait son Auguste. Tous ces prétendants ne pouvaient être des empereurs légitimes. Cependant, on ne voit pas qu'en aucun lieu les chrétiens se soient fait scrupule de se soumettre à la personne qui exerçait en ce lieu-là les fonctions impériales. Tandis que les chrétiens de

Rome obéissaient à Aurélien, les chrétiens de Lyon obéissaient à Tétricus, et les chrétiens de Palmyre à Zénobie. « Le jour et la nuit, » telles sont les paroles que l'illustre Cyprien, évêque de Carthage, adresse au représentant de Valérien et de Gallien, « le jour et la nuit, nous autres chrétiens, nous prions le seul vrai Dieu pour la sécurité de nos empereurs. » Cependant ces empereurs avaient, quelques mois auparavant, renversé leur prédécesseur Emilien, qui avait renversé son prédécesseur Gallus, qui s'était élevé au pouvoir sur les ruines de la maison de son prédécesseur Decius, qui avait tué son prédécesseur Philippe, qui avait tué son prédécesseur Gordien.

Pouvait-on croire qu'un saint, lequel avait, dans le court espace de treize ou quatorze ans, obéi en sujet fidèle à cette série de rebelles et de régicides, eût fait un schisme dans le christianisme, plutôt que de reconnaître le roi Guillaume et la reine Marie. Cent fois les théologiens anglais qui avaient prêté les serments, portèrent, à leurs confrères plus scrupuleux, le défi de citer un seul cas où la primitive Eglise eût refusé d'obéir à un usurpateur heureux, et cent fois le défi fut éludé. Les non-jureurs n'avaient guère rien à répondre sur ce point, si ce n'est que les précédents n'étaient d'aucune force contre les principes, proposition qui avait assez mauvaise grâce dans la bouche d'une école qu'on avait toujours entendue professer un respect presque superstitieux pour l'autorité des Pères [1].

Quant aux précédents tirés de temps plus rapprochés et

[1] Voir la *Réponse d'un non-jureur au défi de l'évêque de Sarum,* dans l'Appendice de la *Vie de Kettlewell.* Parmi les Manuscrits Tanner dans la bibliothèque Bodleïenne, on trouve une pièce que je citerai, puisque Sancroft l'a jugée digne d'être conservée : l'auteur, non-jureur obstiné, après avoir essayé d'éluder, par nombre d'expédients pitoyables, l'argument tiré par un théologien plus flexible de la pratique de la primitive Eglise, poursuit ainsi : « En admettant que les premiers chrétiens n'aient cessé depuis le temps même des apôtres de faire aussi peu de cas de leurs serments aux anciens princes qu'il le suppose, conclura-t-il de cela que leur pratique doive être érigée en règle ? De mauvaises choses ont été faites et très-généralement autorisées par des personnes de principes très-orthodoxes du reste. » L'argument tiré de la pratique de la primitive Eglise chrétienne est remarquablement bien exposé dans un Traité qui porte ce titre : *La Doctrine de la Non-Résistance* ou de l'*Obéissance passive n'est en aucune façon intéressée dans les controverses actuellement pendantes entre les Guillaumites et les Jacobites,* par un laïque de la Communion de l'Eglise d'Angleterre, établie par la loi, 1689.

plus corrompus, on leur devait peu de respect ; mais même dans l'histoire de ces temps-là, les non-jureurs ne pouvaient aisément trouver un précédent qui servît à leur dessein. Dans notre propre pays, beaucoup de rois qui n'avaient pas le droit héréditaire, avaient occupé le trône, et jamais on n'avait cru contraire aux devoirs d'un chrétien d'être un sujet fidèle de ces rois. L'usurpation d'Henri IV, l'usurpation plus odieuse encore de Richard III, n'avaient produit aucun schisme dans l'Eglise. Dès que l'usurpateur s'était trouvé affermi sur son trône, les évêques lui avaient rendu hommage pour leurs domaines ; les convocations lui avaient présenté des adresses et accordé des subsides, et jamais casuiste n'avait vu un péché mortel dans cette soumission au prince en possession [1].

L'enseignement de l'Eglise d'Angleterre en ce qui touchait à l'autorité paraissait être en rigoureuse harmonie avec la pratique du monde chrétien tout entier. L'homélie sur la rébellion volontaire, discours qui inculque en termes mesurés, le devoir d'obéir aux gouvernants, ne parle que des gouvernants de fait. Il est même dit distinctement dans cette homélie que le peuple est tenu d'obéir, non pas seulement au prince légitime, mais à tout usurpateur que Dieu, dans sa colère, place au-dessus d'eux pour leurs péchés. Et ce serait assurément le comble de l'absurdité de prétendre que nous devons accepter avec soumission les usurpateurs que Dieu envoie dans sa colère, et refuser opiniâtrement notre obéissance à ceux qu'il nous envoie dans sa miséricorde. En admettant même que ce fût un crime d'inviter le prince d'Orange à passer la mer, un crime de se joindre à lui, un crime de le faire roi, l'histoire entière du peuple juif et de l'Eglise chrétienne n'était-elle pas la relation de cas où la

[1] Une des adresses les plus adulatrices qu'ait jamais votées une convocation du Clergé est l'adresse à Richard III. On la trouve dans les Conciles de Wilkins. Dryden, dans sa belle *Modernisation* d'un des plus beaux passages du prologue des *Contes de Canterbury,* représente le bon curé comme préférant résigner son bénéfice plutôt que de reconnaître le duc de Lancastre pour roi d'Angleterre. On ne trouve aucune justification de cette manière de présenter la chose ni dans le poëme de *Chaucer* ni ailleurs. Dryden voulait seulement tourmenter le clergé qui avait prêté les serments, et il attribuait en conséquence à un prêtre catholique romain du quatorzième siècle une superstition qui eut son origine parmi les prêtres anglicans du dix-septième siècle.

Providence avait fait sortir le bien du mal? Or quel théologie oserait prétendre qu'en pareil cas, l'horreur du mal devait nous faire rejeter le bien?

Un grand nombre de ministres non-jureurs, maintenant encore la doctrine que la résistance au souverain est toujours un péché, se fondaient sur ces motifs pour voir dans Guillaume le souverain auquel ce serait maintenant un péché de résister.

Argument contre la prestation des serments.

A ces arguments les non-jureurs répliquaient que saint Paul avait certainement voulu dire par les pouvoirs existants les pouvoirs légitimes, et que donner une autre interprétation à ses paroles serait outrager le sens commun et déshonorer la religion, scandaliser les faibles parmi les croyants, et fournir une occasion de triomphe aux railleurs. Les sentiments du genre humain ne pouvaient qu'être choqués par la doctrine qu'aussitôt que le roi, si clair que soit son titre, si sage et si bonne que soit son administration, est chassé par des traîtres, tous ses serviteurs sont tenus de l'abandonner et de se ranger du côté de ses ennemis. Dans tous les temps, chez toutes les nations, la fidélité à la bonne cause dans l'adversité avait été regardée comme une vertu. Dans tous les temps, chez toutes les nations, on avait méprisé l'homme politique qui se trouvait toujours du parti du plus fort. Ce nouveau torysme était pire que le whiggisme. Rompre les liens de la fidélité, parce le souverain était un tyran, c'était sans doute un très-grand péché, mais on pouvait lui trouver des noms et des prétextes spécieux, et un homme doué de courage et de générosité, mais mal instruit de la vérité divine et que la grâce divine ne protégeait pas, pouvait aisément y tomber; mais rompre les liens de la fidélité, uniquement parce que le souverain était malheureux, ce n'était pas seulement pervers, mais ignoble. Un incrédule aurait-il pu faire une plus grande insulte aux Ecritures que d'affirmer qu'elles enjoignaient aux chrétiens, comme un devoir sacré, ce que la lumière naturelle avait appris aux païens à regarder comme l'extrême degré de la bassesse? Dans les Ecritures, on trouvait l'histoire d'un roi d'Israël chassé de son palais par un fils dénaturé et contraint de fuir au delà du Jourdain. David avait le

droit comme Jacques; Absalon avait la possession comme Guillaume. Aucune personne versée dans les Livres sacrés oserait-elle prétendre que la conduite de Shimei en cette occasion était un exemple à imiter, et que Bargillai, fidèle à son maître fugitif, résistait à l'ordre de Dieu et se damnait lui-même? Aucun véritable fils de l'Eglise affirmerait-il sérieusement qu'un homme qui avait été un royaliste décidé jusqu'à la bataille de Naseby, qui était alors passé au Parlement, qui, dès que le Parlement avait été épuré, était devenu un serviteur obséquieux du Croupion, et qui, dès que le Croupion avait été rejeté, s'était donné pour un fidèle sujet du Lord-Protecteur, méritât plus le respect d'hommes vraiment chrétiens que le vieux et loyal Cavalier resté fidèle à Charles Ier en prison, à Charles II dans l'exil, et prêt à mettre en péril ses biens, sa liberté, sa vie, plutôt que de reconnaître par des paroles ou un acte l'autorité des gouvernements intrus qui, pendant les mauvais temps, s'étaient emparés d'un pouvoir qui ne leur appartenait pas légitimement? Or, quelle différence y avait-il entre ce cas et celui qui se présentait actuellement? Que Cromwell eût joui d'autant et de beaucoup plus de pouvoir réel que Guillaume, cela était très-certain. Que le pouvoir de Guillaume, comme le pouvoir de Cromwell, eût une origine illégitime, aucun des ministres qui maintenaient la doctrine de la non-résistance ne pouvait le contester. Comment donc un de ces ministres pourrait-il à la fois nier qu'on dût obéir à Cromwell et affirmer qu'il fallait obéir à Guillaume? Il n'y aurait pas charité, mais faiblesse à supposer une pareille inconsistance exempte de mauvaise foi. Ceux qui avaient résolu de se soumettre à l'Acte du Parlement feraient mieux de parler ouvertement et de dire, ce que tout le monde savait, qu'il s'agissait simplement pour eux de sauver leurs bénéfices. Le motif était sans doute puissant. Un ministre, qui était époux et père, voyait naturellement venir avec terreur le 1er août et le 1er février; mais ne ferait-il pas bien de se rappeler que si terribles que pussent être le jour de la suspension et le jour de la dépossession, deux jours plus terribles encore étaient inévitables, le jour de la mort et le jour du jugement [1]?

[1] Voir la *Défense de la Profession de foi faite par le très-révérend père en*

Ce raisonnement ne mettait pas le clergé jureur, comme on l'appelait, dans une médiocre perplexité. Rien ne l'embarrassait plus que l'analogie que les non-jureurs ne se lassaient pas de signaler entre l'usurpation de Cromwell et l'usurpation de Guillaume; car il n'y avait pas à cette époque de membre du parti de la Haute-Eglise qui ne se fût cru réduit à l'absurde, s'il avait été réduit à la nécessité de dire que l'Eglise avait pu ordonner à ses enfants d'obéir à Cromwell. Et cependant il était impossible de prouver que Guillaume se trouvait en plus complète possession du pouvoir suprême que Cromwell ne l'avait été. Les jureurs, par conséquent, évitaient de serrer de trop près sur ce point les non-jureurs avec autant de soin que les non-jureurs évitaient de serrer de trop près les jureurs sur la question de ce qui se pratiquait dans la primitive Eglise.

En réalité, la théorie de gouvernement longtemps enseignée par le clergé était si absurde qu'elle ne pouvait conduire qu'à des absurdités. Que le prêtre qui adhérait à cette théorie prêtat ou refusât de prêter serment, il était également incapable d'expliquer rationnellement sa conduite. S'il prêtait serment, il ne pouvait se justifier qu'en émettant des maximes contre lesquelles tout cœur honnête se révolte instinctivement, en proclamant que le Christ avait ordonné à son Eglise de déserter la bonne cause dès qu'elle cesserait de prospérer, et de prêter main-forte au crime heureux contre la vertu affligée. Mais quelle que fût la force des objections soulevées par cette doctrine, les objections contre la doctrine des non-jureurs étaient, s'il se peut, plus fortes encore. Selon eux, une nation chrétienne devrait toujours être dans un état d'esclavage ou dans un état d'anarchie. Il y a quelque chose à dire en faveur de l'homme qui sacrifie la liberté au maintien de l'ordre, il y a quelque chose à dire aussi en faveur de l'homme qui sacrifie l'ordre au maintien de la liberté; car la liberté et l'ordre sont deux des plus grands bienfaits dont une société puisse jouir, et quand, par malheur, ils paraissent incompatibles, on doit beaucoup d'indulgence à ceux qui prennent l'un ou l'autre parti. Mais le non-jureur ne sacrifiait ni la liberté à l'ordre, ni l'ordre à

Dieu John Lake, lord évêque de Chichester à son lit de mort, relativement à l'obéisance passive et aux nouveaux serments.

la liberté ; il sacrifiait à la fois la liberté et l'ordre à une superstition aussi stupide et aussi dégradante que le culte rendu par les Egyptiens aux chats et aux oignons. Tant qu'une certaine personne, différant des autres par le simple accident de la naissance, était sur le trône, fût-ce un Néron, il ne devait pas y avoir d'insubordination. Lorsque toute autre personne était sur le trône, fût-ce un Alfred, l'obéissance était interdite. Peu importait le degré de frénésie et de perversité où l'administration de la dynastie, munie du titre héréditaire, pût arriver ; peu importaient la vertu et la sagesse du gouvernement sorti d'une révolution,—aucune limite de temps ne pouvait être plaidée contre le droit de la famille expulsée. Le laps des années, le laps des siècles n'opérait aucun changement. Jusqu'à la fin du monde, les chrétiens étaient tenus de régler uniquement leur conduite politique sur la généalogie de leur chef. L'année 1800, l'année 1900 pourraient trouver des princes qui dérivaient leur titre des votes de la Convention, régnant en paix et en prospérité. N'importe, ils seraient toujours des usurpateurs, et si dans le vingtième ou le vingt et unième siècle quelque personne, pouvant faire preuve d'un meilleur droit à la couronne par l'hérédité du sang, sommait une postérité reculée de le reconnaître pour roi, il faudrait obéir à cette sommation, sous peine d'encourir la damnation éternelle.

Un Whig devait être content de voir les controverses soulevées parmi ses adversaires aboutir à prouver que sa propre croyance politique était la bonne. Les disputants longtemps d'accord pour l'accuser d'une erreur impie l'avaient maintenant complétement justifié en se réfutant les uns les autres. Le membre de la Haute-Eglise qui avait prêté serment avait prouvé par d'irréfragables arguments tirés des Evangiles et des Epîtres, par l'uniforme pratique de la primitive Eglise et par les déclarations explicites de l'Eglise anglicane, que les chrétiens n'étaient pas toujours tenus d'obéir au prince qui possédait le titre héréditaire ; et le membre de la Haute-Eglise qui n'avait pas voulu prêter serment avait montré d'une manière tout aussi satisfaisante que les chrétiens n'étaient pas tenus d'obéir dans tous les cas au prince qui régnait de fait. Il s'ensuivait que, pour donner à un gouvernement des droits à la fidélité des sujets, il fallait

quelque chose d'autre que la simple légitimité ou la simple possession. Ce quelque chose, les Whigs n'étaient pas embarrassés de dire ce que c'était. A leur point de vue, l'institution de tous les gouvernements avait eu pour but le bonheur social. Tant que le magistrat était, dans l'ensemble et malgré quelques fautes, un ministre du bien, la raison enseignait au genre humain à lui obéir, et la religion, donnant sa sanction solennelle à l'enseignement de la raison, commandait au genre humain de le révérer comme ayant reçu une mission divine. Mais s'il devenait le ministre du mal, comment lui croire encore cette mission? Les Tories qui s'étaient soumis à prêter serment, avaient prouvé que le magistrat ne devait pas être considéré comme le ministre du mal à cause de l'origine de son pouvoir; les Tories qui refusaient de prêter serment, prouvaient non moins clairement qu'il ne fallait pas le considérer ainsi, à cause de l'existence matérielle de son pouvoir.

Quelques Whigs d'humeur acrimonieuse et violente triomphaient avec ostentation et avec une impitoyable insolence de la perplexité et de la division du clergé. Ils affectaient généralement de regarder avec une pitié méprisante le nonjureur comme un fanatique, comme un esprit mal fait et de travers, mais sincère, dont l'absurde pratique était d'accord avec une absurde théorie, et qui pouvait alléguer, pour excuse de l'infatuation qui le poussait à la ruine de son pays, que la même infatuation l'avait poussé à sa propre ruine. Ils réservaient leurs plus amers sarcasmes pour les ministres qui, après s'être distingués, aux jours du Bill d'Exclusion et du Complot de Rye-House, par leur zèle pour le droit divin et indestructible du souverain héréditaire, n'hésitaient pas maintenant à jurer fidélité à un usurpateur. Etait-ce donc là le véritable sens de ces sublimes phrases qui avaient retenti pendant vingt-neuf ans du haut de tant de chaires? Les milliers d'ecclésiastiques qui s'étaient si hautement vantés de l'inaltérable fidélité de leur ordre, avaient-ils seulement voulu dire que cette fidélité attendait le premier changement de fortune? Il était inutile, il était imprudent à eux de prétendre que leur conduite actuelle fût d'accord avec leur ancien langage. Si quelque révérend docteur s'était enfin convaincu qu'il avait eu tort, il devait assurément, par une amende ho-

norable, faire toutes les réparations possibles aux défenseurs persécutés, calomniés, égorgés, de la liberté. S'il demeurait, au contraire, persuadé que ses anciennes opinions étaient toujours saines, que n'avait-il le courage de partager le sort des non-jureurs? On doit, disait-on, du respect à celui qui confesse loyalement une erreur; on doit du respect à celui qui souffre courageusement pour une erreur; mais il est difficile de respecter le ministre d'une religion qui, tout en affirmant qu'il continue d'adhérer aux principes des Tories, sauve son bénéfice en prêtant un serment qui ne peut être honnêtement prêté que d'après les principes des Whigs.

Ces reproches, qui n'étaient peut-être pas tout à fait injustes, manquaient d'opportunité. Les Whigs les plus sages et les plus modérés, sentant bien que le trône de Guillaume devait, pour s'affermir, reposer sur une base plus large que leur propre parti, s'abstenaient dans cette conjoncture de railleries et d'invectives, et faisaient tous leurs efforts pour écarter les scrupules et calmer l'irritation du clergé. Le pouvoir collectif des recteurs et des vicaires d'Angleterre était immense, et il valait beaucoup mieux qu'ils prêtassent serment pour la raison la plus frivole qui pût être imaginée par un sophiste que de ne pas prêter serment du tout.

Une grande majorité du Clergé prête serment.

Il fut d'abord visible que les arguments en faveur du serment, appuyés, comme ils l'étaient, par les plus puissants motifs qui puissent influencer l'esprit humain, avaient prévalu. Plus des vingt-neuf trentièmes du clergé se soumirent à la loi. La plupart des ministres de la capitale, qui formaient alors une classe séparée, et qui se distinguaient autant du clergé rural par la libéralité de sentiment que par l'éloquence et le savoir, donnèrent de bonne heure leur adhésion au gouvernement avec tous les signes d'un attachement cordial. Quatre-vingts d'entre eux se présentèrent ensemble, en temps plus qu'utile, à Westminster-Hall et prêtèrent serment. La cérémonie exigea un temps assez long pour qu'on ne fit guère autre chose ce jour-là dans les Cours de Chancellerie et du Banc du Roi [1]. Mais,

[1] *London Gazette*, 30 juin 1689; *Journal* de Narcissus Luttrell. « Les hommes les plus éminents, » dit Luttrell.

en général, la soumission fut tardive, triste, maussade. Un grand nombre, sans doute, sacrifiaient de propos délibéré leurs principes à leur intérêt. Leur conscience leur disait qu'ils commettaient une faute; mais ils n'avaient pas le courage de renoncer à leur presbytère, à leur jardin, à leur dîme sans savoir où ils trouveraient du pain et un abri pour eux-mêmes, et surtout pour leurs jeunes enfants. Un grand nombre prêtèrent serment avec des doutes et des hésitations [1]. Quelques-uns déclarèrent, au moment de le prêter, qu'ils n'entendaient pas s'engager à ne pas se soumettre à Jacques, si jamais il était en condition de réclamer leur fidélité [2]. Quelques membres du clergé d'Ecosse allaient, le 1er août, prêter serment en compagnie, quand ils apprirent en route la nouvelle de la bataille livrée, quatre jours auparavant, dans le défilé de Killiecrankie. Ils rebroussèrent immédiatement chemin, et ils ne quittèrent de nouveau leur demeure dans le même but que lorsqu'il fut bien certain que la victoire de Dundee n'avait rien changé à la situation des affaires publiques [3]. Parmi ceux mêmes dont l'esprit était bien convaincu que l'on devait obéir au gouvernement existant, très-peu baisèrent le livre d'aussi bon cœur qu'ils l'avaient fait pour engager leur foi à Charles et à Jacques. Cependant la chose était faite. Dix mille ecclésiastiques avaient solennellement pris le ciel à témoin de la promesse qu'ils faisaient d'être les fidèles sujets de Guillaume; et cette promesse, si elle ne lui garantissait en aucune façon de leur part un concours énergique, les privait au moins de la plus grande partie du pouvoir qu'il avaient de lui nuire. Ils ne pouvaient, sans perdre tout droit au respect public dont leur influence dépendait, attaquer, si ce n'est d'une manière indirecte et timidement circonspecte, le trône d'un homme auquel ils avaient, en présence de Dieu, promis d'obéir. Quelques-uns, il est vrai, affectèrent de lire les prières pour les nouveaux souverains d'un ton particulier sur lequel il n'y avait pas à

[1] Voir dans la *Vie de Kettlewell*, III, 72, la rétractation rédigée par lui pour un ecclésiastique qui avait prêté les serments, et qui, plus tard, se repentit de l'avoir fait.

[2] Voir aussi l'exposé de la conduite du docteur Dove dans le *Journal de Clarendon* et l'exposé de la conduite du docteur Marsh dans la *Vie de Kettlewell.*

[3] Anatomie d'un Tory jacobite, 1690.

se méprendre[1]. D'autres se rendaient coupables d'une plus grossière inconvenance. Ainsi, un misérable, après avoir prié pour Guillaume et Marie dans le plus solennel des actes du culte, but à leur damnation. Un autre, après avoir célébré le service divin un jour de jeûne fixé par leur autorité, dîna d'un pâté de pigeons, et, tandis qu'il le découpait, exprima le vœu que ce fût le cœur de l'usurpateur. Mais cette odieuse perversité était rare et fit plus de tort à l'Eglise qu'au gouvernement[2].

Les Non-Jureurs.

Les ecclésiastiques et les membres des universités qui encoururent les pénalités de la loi étaient au nombre d'environ quatre cents. Au premier rang figuraient le primat et six de ses suffragants, Turner d'Ely, Lloyd de Norwich, Frampton de Gloucester, Lake de Chichester, White de Petersborough, et Ken de Bath et Wells. Thomas de Worcester aurait fait le septième, mais il mourut trois semaines avant le jour de la suspension. A son lit de mort, il adjura son clergé d'être fidèle à la cause du droit héréditaire, et déclara que les ministres qui essayaient de prouver qu'on pouvait prêter les serments sans se départir des loyales doctrines de l'Eglise d'Angleterre, lui semblaient raisonner plus jésuitiquement que les Jésuites eux-mêmes[3].

Ken, qui, sous le rapport des qualités intellectuelles et morales, occupait le plus haut rang parmi les évêques non-jureurs, hésita longtemps. Peu d'ecclésiastiques auraient pu se soumettre au gouvernement de meilleure grâce, car, au temps où la non-résistance et l'obéissance passive étaient les textes favoris de ses confrères, il avait à peine fait du haut de la chaire une allusion à la politique. Il avouait la force des arguments en faveur du serment. Il allait même jusqu'à dire que ses scrupules seraient complétement levés si on pouvait le convaincre que Jacques eût pris des engagements avec le roi de France pour la cession de l'Irlande. Le dissentiment entre Ken et les Whigs n'était donc pas évi-

[1] Dialogue entre un Whig et un Tory.
[2] *Journal de Narcissus Luttrell*, novembre 1691, février 1692.
[3] *Vie de Kettlewell*. III, 4.

demment un dissentiment de principes. Il pensait, comme eux, que le mauvais gouvernement, poussé à un certain point, justifiait le transfert de la fidélité due au roi, et il doutait seulement que le mauvais gouvernement de Jacques eût atteint ce point. Le bon évêque commença même à préparer une lettre pastorale où il expliquait ses raisons pour prêter serment; mais avant de l'avoir achevée, il acquit la conviction que l'Irlande n'avait pas été cédée à la France. Le doutes lui revinrent en foule; il jeta au feu sa lettre inachevée, et pria ses amis moins scrupuleux de ne pas le presser davantage. Il était certain, disait-il, qu'ils avaient agi avec droiture; il était content de voir qu'ils avaient pu faire sans blesser leur conscience ce devant quoi il reculait, et il craignait de se laisser persuader en les écoutant plus longtemps; car s'il se soumettait, et si ses doutes revenaient ensuite, il serait le plus malheureux des hommes. Ni pour la fortune, ni pour un palais, ni pour une pairie, il ne voulait courir le moindre risque d'éprouver les tourments du remords. C'est un fait curieux que sur sept prélats non-jureurs le seul dont le nom eût beaucoup de poids se soit trouvé sur le point de prêter serment, et que ce qui l'empêcha de le faire, comme il le reconnaît lui-même, ait été non pas la force de la raison, mais des scrupules exagérés qu'il ne conseillait pas d'imiter [1].

[1] Voir la *Lettre de Turner à Sancroft*, en date du jour de l'Ascension 1689. L'original fait partie des manuscrits Tanner à la bibliothèque Bodleïenne; mais on trouve la lettre imprimée avec beaucoup d'autres choses curieuses dans la *Vie de Ken*, par un laïque, récemment publiée. Voir aussi la *Vie de Kettlewell*, III, 95, et la lettre de Ken à Burnet, en date du 5 octobre 1689, dans la *Vie de Ken*, par Hawkins. « Je suis certain, » écrivait lady Russell au docteur Fitz William, « que l'évêque de Basth et de Wells en excitait d'autres à se soumettre, et se réjouissait de ce qu'ils le faisaient, bien qu'il ne pût se résoudre à le faire lui-même. » Ken déclara qu'il n'avait conseillé à personne de prêter le serment, et que sa pratique constante avait été de renvoyer ceux qui lui demandaient son avis à leurs propres études et à leurs propres prières. L'assertion de lady Russell et le démenti de Ken reviendront à peu près au même, si l'on tient compte de la situation et des sentiments personnels même en pesant les témoignages des autorités les plus véridiques. Ken, ayant finalement résolu de partager le sort des non-jureurs, essayait naturellement de prouver sa consistance autant qu'il le pouvait honnêtement. Lady Russell, voulant décider son ami à prêter le serment, faisait naturellement valoir le plus qu'elle pouvait le faire honnêtement les dispositions de Ken à la soumission. Elle allait trop loin en employant le mot « exciter. » D'un autre côté, il est clair que Ken, en renvoyant ceux qui le consultaient à leurs méditations et à leurs prières,

Parmi les ecclésiastiques qui refusaient le serment, se trouvaient quelques hommes éminents dans le monde lettré, comme grammairiens, chronologistes, canonistes, antiquaires et un très-petit nombre d'hommes distingués par leur esprit et leur éloquence ; mais à peine en peut-on nommer un qui eût qualité pour discuter aucune grande question de morale ou de politique, un dont les écrits n'indiquent pas une extrême faiblesse ou une extrême légèreté d'esprit. Ceux qui se défient du jugement d'un Whig sur ce point accorderont probablement quelque poids à l'opinion exprimée, nombre d'années après la Révolution, par un philosophe dont les Tories sont justement fiers. Johnson, après avoir passé en revue les célèbres théologiens qui avaient refusé le serment de fidélité à Guillaume III et à Georges I[er], déclarait que dans tous les non-jureurs il n'y en avait qu'un, un seul, capable de raisonner [1].

Le non-jureur en faveur de qui Johnson faisait cette exception était Charles Leslie. Leslie, avant la Révolution, avait exercé les fonctions de Chancelier du diocèse de Connor, en Irlande. Il avait été des premiers à faire de l'opposition à

leur donnait à entendre que, dans son opinion, le serment était légitime pour ceux qui, après une sérieuse enquête, le croyaient légitime. On l'eût consulté pour savoir si l'on pouvait sans crime commettre le parjure ou l'adultère, qu'assurément il n'eût pas répondu de considérer maturément la question et d'implorer la direction divine, mais de s'abstenir au péril de leur âme.

[1] Voici la conversation du 9 juin 1784 dans la *Vie de Johnson*, par Boswell et la note. Boswell, avec son habituelle absurdité, est certain que Johnson n'aurait pu se rappeler « que les sept évêques, si justement célèbres par leur assistance au pouvoir arbitraire, étaient pourtant des non-jureurs. » Cinq seulement sur les sept étaient des non-jureurs, et tout autre que Boswell aurait compris qu'un homme peut résister au pouvoir arbitraire, sans être pour cela un bon logicien. Bien plus, la résistance faite au pouvoir arbitraire par Sancroft et les autres évêques non-jureurs, tandis qu'ils continuaient de maintenir la doctrine de la non-résistance, est la preuve la plus décisive qu'ils étaient incapables de raisonner. On doit se rappeler aussi qu'ils étaient tout disposés à enlever la totalité du pouvoir royal à Jacques, et à la conférer à Guillaume avec le titre de Régent. Le mot de roi soulevait seul leurs scrupules.

Je m'étonne que Johnson ait déclaré William Law un mauvais logicien, Law tombe, il est vrai, dans de grandes erreurs, mais c'étaient des erreurs contre lesquelles la logique n'offrait aucune garantie. Sous le rapport de l'habileté dialectique il avait peu de supérieurs. Qu'il ait été plusieurs fois vainqueur d'Hoadley, c'est ce qu'aucun Whig de bonne foi ne saurait nier; mais Law n'appartenait pas à la génération dont j'ai à m'occuper actuellement.

Tyrconnel; il avait refusé, comme juge de paix de Monaghan, de reconnaître un papiste pour shérif de ce comté, et il avait eu le courage d'envoyer en prison pour maraude quelques officiers de l'armée irlandaise. Mais la doctrine de non-résistance, telle que l'avaient enseignée les théologiens anglicans aux jours du complot de Rye-House, était immuablement fixée dans son esprit. Quand la situation de l'Ulster devint telle, qu'un protestant ne pouvait guère y rester sans devenir un rebelle ou un martyr, Leslie s'enfuit à Londres. Ses talents et ses relations auraient pu lui obtenir aisément une haute promotion dans l'Eglise anglicane; mais il se plaça au premier rang du parti jacobite, et demeura ferme à ce poste, à travers tous les dangers et toutes les vicissitudes de trente-trois années pleines d'agitation. Bien que constamment engagé dans des controverses théologiques avec des déistes, des juifs, des sociniens, des presbytériens, des papistes et des quakers, il trouva le temps d'être un des plus volumineux écrivains politiques de son siècle. De tous les ecclésiastiques non-jureurs, il était le plus apte à discuter les questions constitutionnelles; car avant de recevoir les ordres, il avait lontemps résidé au Temple, étudié l'histoire et la jurisprudence anglaise, tandis que la plupart des autres chefs du schisme méditaient les Actes du Concile de Chalcédoine, ou cherchaient la sagesse dans le Targum d'Onkelos [1].

Sherlock.

En 1689, toutefois, Leslie était presque inconnu en Angleterre. Parmi les ecclésiastiques qui encoururent la suspension le 1er août de cette année, le plus haut placé dans l'estime publique était, sans contredit, le docteur William Sherlock. Aucun simple prêtre de l'Eglise d'Angleterre n'a jamais possédé une autorité plus grande sur ses confrères que Sherlock à l'époque de la Révolution. Il n'était pas au premier rang parmi ses contemporains comme savant, comme prédicateur, comme écrivain théologique, ou comme écrivain politique; mais il s'était distingué en ces quatre caractères. La clarté et la vivacité de son style ont été louées par Prior et Addison. La masse et les dates de ses œuvres prouvent suffisamment

[1] Ware, *Histoire des Ecrivains d'Irlande*, continuée par Harris.

la vivacité et l'assiduité avec lesquelles il écrivait. Il y avait sans doute parmi les membres du clergé des hommes d'un esprit plus brillant et d'un savoir plus étendu; mais pendant une longue période, il n'y en eut aucun qui représentât plus complétement l'ordre auquel il appartenait, aucun qui, sur tous les sujets, exprimât avec plus de précision la pensée du clergé anglican, sans aucune teinte de latitudinarisme, de puritanisme ou de papisme. Aux temps du Bill d'Exclusion, lorsque le pouvoir des dissidents était grand dans la Chambre et dans le pays, il avait vigoureusement écrit contre la non-conformité. Après la découverte du complot de Rye-House, il avait défendu avec zèle, de sa bouche et de sa plume, la doctrine de la non-résistance. Les services rendus par lui à l'épiscopat et à la monarchie étaient estimés si haut, qu'on le nomma Maître du Temple. Charles lui donna aussi une pension qui lui fut bientôt retirée par Jacques ; car Sherlock, quoiqu'il se crût obligé à l'obéissance passive envers le pouvoir civil, ne s'en croyait pas moins tenu de combattre les erreurs religieuses. Il était le plus subtil et le plus laborieux de cette armée de controversistes qui, au jour du péril, défendirent courageusement la foi protestante. En moins de deux années, il publia seize traités, dont plusieurs étaient de gros livres, contre les hautes prétentions de Rome. Non content des victoires faciles qu'il avait remportées sur d'aussi faibles antagonistes que ceux qui étaient cantonnés à Clerkenwell et dans la Savoie de Londres [1], il eut le courage de mesurer ses forces contre un aussi rude champion que Bossuet, et il sortit de la lutte sans discrédit. Cependant Sherlock continuait de professer qu'aucun degré d'oppression ne pouvait justifier pour des chrétiens la résistance à l'autorité royale. Lorsque la Convention fut sur le point de se réunir, il conseilla fortement, dans un traité qu'on regarda comme le manifeste d'une grande partie du clergé, d'inviter Jacques à revenir moyennant des conditions de nature à sauvegarder les lois et la religion du pays [2]. Le vote qui plaça Guillaume et Marie sur le trône remplit Sherlock de tristesse et d'indignation. Il s'écria, dit-on, que si la Convention avait résolu de faire une révolution, le clergé trouverait quarante mille bons ecclé-

[1] Quartiers de Londres.
[2] Lettre d'un membre de la Convention, 1689.

siastiques pour effectuer une restauration [1]. Il donna clairement et chaudement son opinion contre les nouveaux serments, déclarant qu'il ne pouvait comprendre qu'un honnête homme doutât que, par pouvoir existant, saint Paul n'eût désigné le pouvoir légitime et aucun autre. Aucun nom n'était cité par les Jacobites, en 1689, avec plus de fierté et d'amour que celui de Sherlock ; mais avant la fin de 1690, ce même nom excitait des sentiments bien différents.

Un petit nombre d'autres ecclésiastiques non-jureurs méritent une mention particulière. Un de ceux qui occupaient le rang le plus élevé parmi eux était Georges Hickes, doyen de Worcester. De tous les Anglais de son temps, c'était le plus versé dans les vieilles langues teutoniques, et il possédait des connaissances étendues dans la littérature du christianisme primitif. Quant à sa capacité pour les discussions politiques, il suffit de dire que son argument favori en faveur de l'obéissance passive était l'exemple de la légion thébaine. Il était le plus jeune frère de l'infortuné John Hickes qu'on avait trouvé caché dans la brasserie d'Alice Lisle. Jacques, en dépit de toutes les prières, avait fait mettre John Hickes et Alice Lisle à mort. Des personnes qui ignoraient la rigueur des principes du Doyen pensaient qu'il pouvait être influencé par ce souvenir; car il n'était pas d'un caractère doux ou aimant à pardonner, et il conservait pendant bien des années une amère rancune pour de faibles torts. Mais sa foi religieuse et politique était plus forte que tout. Il réfléchissait que les victimes avaient été des dissidents, et il se soumettait à la volonté de l'Oint du Seigneur, non-seulement avec résignation, mais avec complaisance. Il devint même un sujet plus aimant que jamais, après que son frère eut été pendu et la bienfaitrice de son frère décapitée. Tandis que presque tous les autres ecclésiastiques, effrayés par la Déclaration de Tolérance et par les mesures de la Haute-Commission, commençaient à croire qu'ils avaient poussé un peu loin la doctrine de la non-résistance, il écrivait une apologie fondée sur sa chère légende, et essayait de convaincre les troupes réunies à Hounslow, que s'il plaisait à Jacques de les massacrer

[1] Lettre de Johnson sur l'*Edition Phœnix* de la lettre pastorale de Burnet, 1692.

toutes, comme Maximien avait massacré la Légion Thébaine, parce qu'elle refusait de commettre une idolâtrie, leur devoir serait de mettre en faisceaux leurs armes et de recevoir avec douceur la couronne du martyre. Pour rendre justice à Hickes, toute sa conduite après la Révolution prouva que sa servilité ne provenait ni de la peur ni de la cupidité, mais du fanatisme [1].

Jérémy Collier, qui perdit sa place de prédicateur de la cour des Rôles, était un homme d'un ordre plus élevé. Il a des titres à une mention reconnaissante et respectueuse, car à son éloquence et à son courage doit être principalement attribuée l'épuration de notre littérature qui avait contracté bien des souillures pendant la réaction antipuritaine. C'était dans toute la force de l'expression, un honnête homme. C'était aussi un homme de talents éminents, un grand maître dans l'art du sarcasme et de la rhétorique [2]. Son savoir, bien qu'indigeste, était d'une immense étendue; mais il avait l'esprit étroit : son raisonnement, lors même qu'il était assez heureux pour avoir une bonne cause à défendre, était singulièrement futile et peu concluant. Il avait presque le cerveau dérangé, non par l'orgueil personnel, mais par l'orgueil de sa robe. A son point de vue, il n'y avait pas de créature humaine au-dessus d'un prêtre, sauf un évêque. Les meilleurs et les plus haut placés des laïques devaient respect et soumission aux membres les moins respectables du clergé. Si ridicule qu'un homme placé dans les ordres pût se rendre, on ne pouvait rire de lui sans commettre une impiété. La susceptibilité nerveuse de Collier sur ce point était telle que toute réflexion, même sur les ministres des fausses religions lui semblait profane. Il avait posé en règle de mentionner toujours avec respect les Muftis et les Augures. Il blâmait

[1] Rien ne saurait donner une meilleure idée du caractère de Hickes que ses nombreux écrits de controverse, particulièrement son *Jovien*, écrit en 1684 ; *La Légion Thébaine n'est pas une fable*, écrite en 1687, quoique publiée seulement en 1714, et ses discours sur le docteur Burnet et le docteur Tillotson, en 1695. Sa renommée littéraire repose sur des œuvres d'une tout autre nature.

[2] Les *Traités* de Collier sur le Théâtre sont, dans l'ensemble ses meilleurs ouvrages ; mais il y a beaucoup de choses frappantes dans ses pamphlets politiques. Le Traité intitulé : *Motifs de considération présentés aux royalistes, particulièrement à ceux de l'Eglise d'Angleterre*, me semble une des meilleures productions de la presse jacobite.

Dryden de s'être moqué des prêtres d'Apis. Il louait Racine d'avoir donné une certaine dignité au personnage d'un prêtre de Baal. Il louait Corneille de n'avoir pas amené sur la scène, dans la tragédie d'Œdipe, le savant et révérend devin Tirésias. Cette omission, de l'aveu de Collier, gâtait l'effet dramatique de la pièce; mais d'aussi saintes fonctions étaient beaucoup trop solennelles, pour qu'on s'en jouât. Bien plus et si incroyable que cela paraisse, il trouvait très-inconvenant pour les laïques de railler les prédicateurs presbytériens. Son jacobitisme n'était guère qu'une des formes sous lesquelles se manifestait son zèle pour la dignité de sa profession. Il abhorrait moins la Révolution comme un soulèvement des sujets contre leur roi que comme un soulèvement des laïques contre la caste sacerdotale. Les doctrines qu'il avait proclamées pendant trente années du haut de la chaire avaient été traitées avec mépris par la Convention. Un nouveau gouvernement venait d'être établi en opposition aux vœux des Lords spirituels du royaume et du clergé de tout le pays. Une assemblée séculière avait osé faire une loi exigeant des archevêques et des évêques, des recteurs et des vicaires, d'abjurer sous peine de destitution ce qu'ils avaient enseigné toute leur vie. Quoi que pussent faire des esprits plus rampants, Collier avait résolu de ne pas se laisser traîner en triomphe par les ennemis victorieux de son ordre. Jusqu'au dernier moment il ferait face, avec l'imposante attitude d'un ambassadeur du ciel, à la colère des puissances et des principautés du monde.

Dodwell.

Par son talent littéraire, Collier était le premier des nonjureurs. En érudition, le premier rang doit être assigné à Henry Dodwell, qui, pour l'impardonnable crime de posséder une petite terre dans le comté de Mayo, avait été compris dans le bill d'accusation lancé par le parlement papiste de Dublin. Il était professeur d'histoire ancienne dans la chaire fondée par Camden à l'Université d'Oxford, et il avait déjà acquis une grande célébrité par ses recherches chronologiques et géographiques; mais bien qu'il ne pût jamais se décider à entrer dans les ordres, la théologie était son étude favorite. C'était sans aucun doute un homme pieux et sin-

cère. Il avait lu d'innombrables volumes en diverses langues, et il avait acquis plus de savoir que ses grêles facultés n'en pouvaient porter. La faible étincelle intellectuelle qu'il possédait était étouffée par l'abondance même du combustible. Quelques-uns de ses livres semblent avoir été écrits dans une maison de fous, et bien que remplis de preuves de son immense savoir, ils le dégradent au niveau de James Naylor et de Ludowick Muggleton. Il commença une dissertation pour prouver que le droit des gens était une révélation divine faite à la famille miraculeusement sauvée dans l'arche. Il publia un traité où il soutenait qu'un mariage entre un membre de l'Église anglicane et une femme dissidente était nul, et que le couple était, aux yeux du ciel, coupable d'adultère. Il justifiait l'usage de la musique instrumentale dans le culte public en se fondant sur ce que les notes de l'orgue avaient le pouvoir de balancer l'influence des démons sur la moelle épinière des êtres humains. Dans son traité sur ce sujet, il fait remarquer que de très-hautes autorités appuient l'opinion d'après laquelle la moelle épinière décomposée se transforme en serpent. Il ne jugeait pas, du reste, nécessaire de décider si cette opinion était ou n'était pas correcte; peut-être, disait-il, les hommes éminents dans les œuvres desquels on la trouve ont-ils voulu simplement exprimer une grande vérité, celle que l'ancien Serpent opère principalement sur nous par l'intermédiaire de la moelle épinière[1]. Les élucubrations de Dodwell sur l'état des créatures humaines après la mort, sont, s'il se peut, plus extraordinaires encore. Il dit que nos âmes sont naturellement mortelles. L'anéantissement est la destinée de la plus grande partie du genre humain, des païens, des mahométans, des enfants morts sans baptême. Le don de l'immortalité n'est conféré que par ce sacrement, mais pour son efficacité il est absolument nécessaire que l'eau soit versée et les paroles prononcées par un prêtre ordonné lui-même par un évêque. Dans le cours naturel des choses, par

[1] Voir la *Vie de Dodwell*, par Brokesby; le *Discours contre les mariages entre différentes communions* ne m'est connu, je dois le dire, que par un très-long extrait de Brokesby. Ce discours est aujourd'hui très-rare. Il fut d'abord imprimé comme préface d'un sermon prêché par Leslie. Quand Leslie réunit ses œuvres, il écarta le discours, probablement parce qu'il en eut honte. J'ai lu le *Traité sur la légitimité de la Musique instrumentale*; il est d'une absurdité incroyable.

conséquent, tous les Presbytériens, les Indépendants, les Baptistes et les Quakers cesseraient d'exister, comme les animaux d'un ordre inférieur. Mais Dodwell était trop zélé partisan de l'Église pour tenir les dissidents quittes à si bon marché. Il leur apprend que, comme ils ont eu l'occasion d'entendre prêcher l'Évangile, et que sans leur perversité personnelle ils auraient pu recevoir le baptême épiscopal, Dieu, par un acte extraordinaire de sa puissance, leur conférera l'immortalité pour qu'ils puissent être tourmentés pendant l'éternité [1].

Aucun homme n'abhorrait plus que Dodwell le latitudinarisme croissant de ces temps-là. Personne n'avait pourtant plus raison de s'en réjouir, car dans la première partie du dix-septième siècle, un rêveur qui eût osé affirmer que l'âme humaine est naturellement humaine et meurt, dans la plus grande majorité des cas, avec le corps, aurait été brûlé vif à Smithfield. Dans des temps mêmes dont Dodwell pouvait fort bien se rappeler des hérétiques comme lui auraient été trouvés fort heureux d'échapper avec la vie sauve, le dos écorché, les oreilles coupées, le nez fendu, la langue percée d'un fer chaud, les yeux arrachés de leurs orbites à coups de battoir. Pour les non-jureurs cependant l'auteur de cette théorie était toujours le grand H. Dodwell, et certaines gens qui regardaient comme une coupable indulgence de tolérer un meeting presbytérien, voyaient en même temps un manque criant de libéralisme à blâmer un savant et pieux jacobite parce qu'il niait une doctrine aussi dépourvue d'importance au point de vue religieux que celle de l'immortalité de l'âme [2].

Kettlewell. — Fitzwilliam.

Deux autres non-jureurs méritent une mention spéciale,

Dodwell nous dit que le titre de l'ouvrage où il exposa pour la première fois cette théorie, fut rédigé avec grand soin et grande précision. Je transcrirai donc ici la page entière du titre : « Discours épistolaire prouvant d'après l'Ecriture et les premiers Pères que l'âme est naturellement mortelle, mais en réalité immortalisée par le plaisir de Dieu pour le châtiment ou la récompense, par son union avec le divin esprit du baptême; où il est en outre prouvé que personne n'a le pouvoir de donner ce divin Esprit d'Immortalité depuis les apôtres, si ce n'est les évêques, par H. Dodwell. Le docteur Clarke, dans une lettre à Dodwell (1706), dit que ce *Discours Epistolaire* est un livre qui afflige tous les honnêtes gens, et dont des hommes profanes se réjouissent.

[2] Voir les *Rehearsals* de Leslie, nos 286, 287.

moins à cause de leurs talents ou de leur savoir que pour leur rare intégrité ou leur loyauté non moins rare.

Ce sont John Kettlewell, recteur de Coleshill et John Fitzwilliam, chanoine de Windsor. Il est à remarquer que ces deux hommes avaient beaucoup vu lord Russell, et que tous les deux, bien que différant avec lui d'opinions politiques et désapprouvant fortement la part qu'il avait prise au complot whig, avaient conçu une haute idée de son caractère et porté le deuil sincère de sa mort. Lord Russell avait envoyé à Kettlewell un message affectueux du haut de l'échafaud de Lincoln's Inn Fields. Lady Russell, jusqu'à son dernier jour, aima, honora de sa confiance, révéra Fitzwilliam, qui, lorsqu'elle était encore jeune fille, avait été l'ami de son père, le vertueux Southampton. Les deux ecclésiastiques, d'accord pour refuser le serment, prirent à compter de ce moment deux routes différentes. Kettlewell était un des membres les plus actifs de son parti ; il ne déclinait aucune corvée pour la cause commune, pourvu seulement que cette corvée n'eût rien d'inconvenant pour un honnête homme, et il défendit ses opinions dans plusieurs traités qui donnent une plus haute idée de sa sincérité que de son jugement ou de sa perspicacité [1]. Fitzwilliam crut avoir assez fait en quittant son agréable demeure et son jardin à l'ombre de la chapelle de Saint-Georges pour se transporter avec ses livres dans une petite mansarde. Sa conscience ne lui permettait pas de reconnaître Guillaume et Marie, mais il ne concevait pas qu'il pût être tenu d'exciter constamment à la sédition contre eux, et il passa les dernières années de sa vie, sous la puissante protection de la maison de Bedford, dans un innocent et studieux repos [2].

Caractère général du clergé non-jureur.

Parmi les ecclésiastiques moins distingués qui perdirent leurs bénéfices se trouvaient sans doute beaucoup d'hommes

[1] Voir ses œuvres et sa très-curieuse biographie tirée des Mémoires et papiers de ses amis Hickes et Nelson.

[2] Voir la *Correspondance de Fitzwilliam avec Lady Russell et sa Déposition lors du jugement d'Ashton dans les procès politiques*. Le seul ouvrage que Fitzwillam ait jamais publié, à ma connaissance, et autant que j'ai pu le découvrir, est un sermon sur le complot de Rye-House, prêché quelques semaines après l'exécution de Russell. Je m'étonne que la veuve et la famille aient pardonné certains passages de ce sermon.

de bien ; mais il est certain que le caractère moral des non-jureurs, comme classe, était peu élevé. Il semble dur d'accuser d'un relâchement de principes des hommes qui sans aucun doute firent un grand sacrifice aux principes, et cependant l'expérience prouve abondamment que beaucoup de gens capables de faire un grand sacrifice, quand leur sang est échauffé par la lutte et quand l'œil du public est fixé sur eux, sont incapables de persévérer longtemps dans la pratique journalière d'obscures vertus. Des fanatiques ont fort bien pu donner leur vie pour une religion qui n'avait jamais efficacement réprimé leurs passions vindicatives ou licencieuses. Nous apprenons par des Pères de la plus haute autorité que, même dans les âges les plus purs de l'Eglise, certains confesseurs de la foi qui avaient courageusement refusé de se soustraire aux tortures et à la mort en brûlant de l'encens sur l'autel de Jupiter, attirèrent ensuite du scandale sur le nom chrétien par leurs fraudes et leurs débauches [1]. Les ecclésiastiques non-jureurs ont droit à beaucoup d'indulgence. Ils étaient sans aucun doute soumis à une rude épreuve. En général, un schisme qui divise une communauté religieuse, divise les laïques aussi bien que le clergé. Les pasteurs qui font scission emmènent avec eux une grande partie de leur troupeau et sont par conséquent assurés de moyens d'existence, mais le schisme de 1689 ne s'étendait guère au delà du clergé. La loi ordonnait au recteur de prêter le serment ou de résigner son bénéfice : mais aucun serment, aucune reconnaissance du titre du nouveau roi et de la nouvelle reine n'était exigée du paroissien pour assister au service divin ou recevoir l'Eucharistie. Pas un sur cinquante des laïques qui désapprouvaient la Révolution ne se croyait obligé de déserter son banc dans la vieille église, où on lisait

[1] Cyprien, dans une de ses épîtres s'adresse ainsi aux confesseurs : « Quosdam audio inficere numerum vestrum, et laudem præcipui nominis pravâ suâ conversatione destruere... Cum quanto nominis vestri pudore delinquitur, quando alius aliquis temulentus et lasciviens demoratur ; alius in eam patriam unde extorris est regreditur, ut deprehensus non jam quasi Christianus, sed quasi nocens pereat. » Il s'exprime encore en termes plus énergiques dans le livre *De Unitate Ecclesiæ*. « Neque enim confessio immunem facit ab insidiis diaboli, aut contra tentationes et pericula et incursus atque impetus sæculares adhuc in sœculo positum perpetua securitate defendit ; cæterum nunquam in confessoribus fraudes et stupra et adulteria postmodum videmus, quæ nunc in quibusdam videntes ingemiscimus et dolemus. »

encore la vieille liturgie, où l'on portait encore les anciens vêtements sacerdotaux, pour suivre le prêtre évincé dans un conventicule que ne protégeait plus l'Acte de Tolérance. Ainsi la nouvelle secte était une secte de prédicateurs sans auditoires, et de pareils prédicateurs ne pouvaient gagner leur vie en prêchant. A Londres, il est vrai, et dans quelques autres villes, ces véhéments Jacobites, que rien ne pouvait satisfaire que d'entendre prier nominalement pour le roi Jacques et le prince de Galles, étaient assez nombreux pour former quelques petites congrégations qui se réunissaient en secret et avec une continuelle frayeur des constables, dans de si pauvres asiles, que les *meeting houses* des dissidents puritains étaient des palais en comparaison. Collier même, qui avait toutes les qualités de nature à attirer de nombreux auditoires, était réduit à être le ministre d'un petit noyau de mécontents dont l'oratoire était situé à un second étage dans la Cité. Mais les ecclésiastiques non-jureurs qui trouvaient à gagner leur vie en officiant dans de pareils lieux étaient très-peu nombreux. Parmi le reste quelques-uns avaient des ressources indépendantes : les uns vivaient de la littérature ; un ou deux pratiquaient la médecine. Thomas Wagstaffe, par exemple, qui avait été chancelier de Litchfield, avait beaucoup de malades et faisait toujours ses visites dans le costume canonique [1]. Mais c'étaient là des exceptions. La pauvreté industrieuse est loin d'être une situation défavorable à la vertu ; mais il est dangereux d'être à la fois pauvre et oisif ; et la plupart des ecclésiastiques qui avaient refusé le serment se trouvaient rejetés dans le monde sans un morceau de pain et sans aucune occupation. Ils devinrent naturellement des mendiants et des flâneurs désœuvrés. Se regardant comme des martyrs qui souffraient pour une cause publique, ils ne craignaient pas de demander une guinée à un partisan connu de l'Eglise. La plupart passaient leur vie à courir d'un café tory à l'autre, tenant des propos injurieux sur les Hollandais, entendant dire et propageant le bruit qu'avant un mois Sa Majesté serait cer-

[1] On trouve beaucoup d'informations curieuses sur les non-jureurs dans les *Mémoires biographiques* de William Bowyer, imprimeur, qui forment le premier volume des *Anecdotes littéraires du dix-huitième siècle* de Nichols. Il existe à la bibliothèque Bodleïenne un échantillon des prescriptions de Wagsteffe.

tainement sur le sol britannique et se demandant qui aurait l'évêché de Salisbury quand Burnet serait pendu. Pendant la session, les salles d'attente du Parlement et la cour des Requêtes étaient remplies de ministres privés de leurs cures qui demandaient le nom de l'orateur en train de parler et le chiffre du dernier vote par division. Un grand nombre d'ecclésiastiques ainsi évincés entrèrent dans la domesticité des Jacobites opulents comme chapelains, précepteurs ou directeurs spirituels. Dans une situation semblable, un homme d'un caractère pur et exalté, tel que Ken parmi les non-jureurs, et Watt parmi les non-conformistes, peut conserver sa dignité et fait plus que s'acquitter par son exemple et ses instructions des bienfaits qu'il reçoit; mais pour un homme dont la vertu n'est pas montée sur un haut diapason, ce genre de vie est plein de péril. S'il est d'un caractère paisible, il court le risque de descendre au rôle de parasite servile, sensuel, paresseux. S'il est d'un naturel actif et ambitieux, il est à craindre qu'il ne devienne expert dans les arts funestes par lesquels les personnes attachées aux grandes maisons trouvent plus facile de se rendre agréables ou de se faire craindre que par de fidèles services. Découvrir le côté faible de chaque caractère, flatter toutes les passions et tous les préjugés, semer la discorde et la jalousie où devraient exister l'amour et la confiance, épier les moments d'abandon pour surprendre des secrets importants à la prospérité et à l'honneur des familles, telles sont les pratiques par lesquels des esprits vifs et remuants se sont trop souvent vengés de l'humiliation de la dépendance. La voix publique accusait hautement un grand nombre des non-jureurs de payer l'hospitalité de leurs bienfaiteurs par une perfidie aussi noire que celle de l'hypocrite peint dans le chef-d'œuvre de Molière. Quand Cibber entreprit d'adapter cette célèbre comédie au théâtre anglais, il fit de Tartufe un non-jureur, et Johnson, qu'on ne peut suspecter de préjugé contre les non-jureurs, avoue franchement que Cibber ne leur avait pas fait tort [1].

[1] La pièce de Cibber, comme l'écrit Cibber lui-même, cessa d'être populaire quand les Jacobites cessèrent d'être formidables, et elle n'est plus connue aujourd'hui que des curieux. En 1768, Bickerstaffe changea le titre en celui de l'*Hypocrite*, et substituait le docteur Cantwell, le méthodiste, au docteur Wolf, le non-jureur. « Je ne crois pas, » dit Johnson « que le ca-

Le schisme causé par les serments aurait été sans aucun doute beaucoup plus formidable, si dans ce moment de crise, un changement important s'était opéré dans le gouvernement et le cérémonial de l'Eglise anglicane. C'est un fait très-instructif que les ministres éclairés et tolérants qui désiraient avec le plus d'ardeur un tel changement comprirent plus tard qu'ils devaient se féliciter de l'échec de leur projet favori.

Whigs et Tories avaient dans la dernière session combiné leurs efforts pour se débarrasser du Bill de Compréhension en votant une adresse qui priait le Roi de soumettre la question entière à la Convocation du clergé. Burnet prévit l'effet de ce vote. Tout le plan, dit-il se, trouvait complétement détruit. Beaucoup de ses amis pensaient, toutefois, différemment, entre autres Tillotson. De tous les membres du parti de la Basse-Eglise aucun n'avait, une plus haute place dans l'estime générale. Comme prédicateur, ses contemporains le croyaient supérieurs à tous ses rivaux vivants ou morts. La postérité a cassé ce jugement. Cependant Tillotson garde son rang parmi les écrivains classiques anglais. Les élans les plus sublimes de sa pensée restaient fort au-dessous de ceux de Taylor, de Barrow et de South; mais son éloquence était

ractère de l'hypocrite soit justement appliqué aux méthodistes; mais il était très-applicable aux non-jureurs. » Boswell lui demanda s'il était vrai que les ecclésiastiques non-jureurs eussent des intrigues avec les femmes de leurs protecteurs... « Je crains, » dit Johnson, « que beaucoup ne l'aient fait. » Cette conversation avait lieu le 27 mars 1775. Ce n'était pas seulement dans le laisser-aller de la conversation que Johnson exprimait une opinion défavorable des non-jureurs. Dans sa biographie de Fenton qui était un non-jureur, on trouve ces remarquables paroles : « Il ne faut pas oublier qu'il maintint son nom exempt de souillure, et qu'il ne se laissa jamais réduire, comme un trop grand nombre d'hommes de la même secte, à de bas artifices et à des expédients déshonorants. » Voir le *Caractère d'un Jacobite,* 1690, même dans la *Vie de Kettlewell,* extraite des papiers de ses amis Hickes et Nelson, on trouve des aveux qui prouvent que très-peu de temps après le schisme, quelques membres du clergé non-jureur tombèrent dans des habitudes de paresse, de découragement et de mendicité, qui abaissèrent la réputation de tout le parti. » Plusieurs personnes sans mérite, ce sont toujours les plus confiantes, par leurs allées et venues, portèrent beaucoup de préjudice aux personnes vraiment méritantes que leur modestie empêchait de solliciter pour elles-mêmes... M. Kettlewell sentait aussi très-bien que quelques-uns de ses confrères passaient une trop grande partie de leur temps dans des lieux fréquentés par la foule et les nouvellistes, et comptaient pour leur subsistance sur les personnes dont ils faisaient la connaissance. »

plus correcte et plus égale que la leur. Aucun recherche pédantesque, aucunes citations des Talmudistes et des Scholiastes, aucune image triviale, aucune anecdote bouffonne, aucune invective hargneuse, ne gâtèrent jamais l'effet de ses discours pleins de gravité et de modération. Son raisonnement était juste, assez profond, assez délié pour être suivi par un auditoire populaire avec ce léger degré d'exercice intellectuel qui est un plaisir plutôt qu'une fatigue. Son style n'est pas brillant ; mais il est pur, d'une clarté transparente, également exempt de la légèreté et de la raideur qui défigurent les sermons de plusieurs ecclésiastiques éminents du dix-septième siècle. Il est toujours sérieux, et pourtant il y a dans sa manière une certaine facilité gracieuse annonçant l'homme qui connaît le monde, qui a vécu dans de grandes cités, fréquenté des cours splendides et qui a vécu non-seulement avec les livres, mais avec les jurisconsultes et les commerçants, les beaux esprits et les beautés à la mode, les hommes d'Etat et les princes. Le plus grand charme de ses compositions a toutefois sa source dans la bienveillance et la loyauté qui se manifestent à chaque ligne et qui ne brillaient pas d'une manière moins remarquable dans sa vie que dans ses écrits.

Comme théologien, Tillotson n'était certainement pas moins latitudinairien que Burnet. Cependant beaucoup des ecclésiastiques mêmes pour qui Burnet était un objet d'implacable aversion parlaient de Tillotson avec tendresse et respect. Il n'est donc pas extraordinaire que les deux amis se soient formé une idée différente des dispositions du clergé et aient attendu des résultats différents de la Convocation. Tillotson ne fut pas mécontent du vote des Communes. Il pensait que des changements opérés dans les institutions religieuses par une autorité purement laïque répugneraient à beaucoup de membres du clergé qui seraient parfaitement disposés à voter, dans un synode ecclésiastique, des changements plus étendus encore; et son opinion avait un grand poids près du roi [1]. On décida que la Convocation se réunirait au commencement de la prochaine session du Parlement et que dans l'intervalle une commission d'éminents

[1] Birch, *Vie de Tillotson.*

théologiens serait chargée d'examiner la liturgie, les canons, tout le système de jurisprudence des Cours religieuses et de faire un rapport sur les changements qui pouvaient être désirables [1].

La plupart des évêques qui avaient prêté le serment faisaient partie de la Commission. On leur avait adjoint vingt prêtres d'une grande notabilité. Tillotson était le plus important, car on savait qu'il exprimait le sentiment du roi et de la reine. Parmi les commissaires qui regardaient Tillotson comme leur chef se trouvaient Stillingfleet, doyen de Saint-Paul, Sharp, doyen de Norwich, Patrick, doyen de Peterborough, Tenison, recteur de Saint-Martin, et Fowler, à la judicieuse fermeté duquel on attribuait principalement la résolution prise par le clergé de Londres de ne pas lire la Déclaration de tolérance.

A des hommes comme à ceux que nous venons de nommer se trouvaient mêlés quelques ministres appartenant au parti de la Haute-Eglise. Parmi eux se faisaient remarquer deux des dignitaires d'Oxford, Aldrich et Jane. Aldrich avait été nommé récemment doyen de Christchurch, en remplacement du papiste Massey, que Jacques, en violation directe des lois, avait mis à la tête de ce grand collége. Le nouveau doyen était un lettré élégant, sinon profond, et un homme d'humeur joviale et hospitalière. Il avait publié quelques traités théologiques depuis longtemps oubliés et un manuel abrégé de logique qui est encore en usage. Mais les meilleures œuvres qu'il ait laissées à la postérité sont ses chansons. Jane, le professeur royal de théologie, était un homme plus grave, mais moins estimable. Il avait pris la principale part à la rédaction du décret par lequel son université avait ordonné de brûler publiquement dans les écoles les œuvres de Milton et de Buchanan. Un petit nombre d'années plus tard, irrité et alarmé de la persécution des évêques, et par la confiscation des revenus de Maydalen-Collége, il avait abandonné la doctrine de la non-résistance, s'était rendu au quartier du prince d'Orange, et avait assuré à Son Altesse qu'Oxford battrait volontiers monnaie avec sa vaisselle plate pour soutenir la guerre contre son

[1] Voir le *D scours concernant la Commission ecclésiastique*, 1689.

oppresseur. Pendant un court espace de temps, Jane fut généralement regardé comme un Whig et l'objet des mordantes satires de quelques-uns de ses anciens alliés. Il avait le malheur d'avoir un nom qui offrait un excellent but aux savants faiseurs de calembourgs de son université. Plusieurs épigrammes furent écrites sur ce Janus à double face, qui, après avoir obtenu un professorat en regardant d'un côté, espérait maintenant, en regardant d'un autre, obtenir un évêché. Il était parfaitement vrai qu'il visait à un évêché. Il demanda le siége d'Exeter comme une récompense due à ses services, et essuya un refus. Ce refus le convainquit que l'Eglise avait autant à appréhender du latitudinarisme que du papisme, et il redevint bientôt tory [1].

Mesures prises par la Commission.

Dans les premiers jours d'octobre, les commissaires se réunirent à Jérusalem-Chamber. Dans leur premier meeting, ils résolurent de proposer que dans les services publics à l'Eglise, on substituât des leçons prises dans les livres canoniques aux leçons prises dans les livres apocryphes. Dans le second meeting, une étrange question fut soulevée par une personne qui aurait dû être la dernière à la faire. Sprat, évêque de Rochester, avait siégé sans scrupule, pendant deux ans, dans le tribunal inconstitutionnel qui, sous le dernier règne, avait opprimé et spolié l'Eglise dont il était un des chefs. Devenu maintenant scrupuleux, il exprima des doutes sur la légalité de la Commission. Pour une intelligence droite ses objections semblaient de simples chicanes. La Commission n'était autorisée ni à faire ni à appliquer des lois, mais simplement à faire une enquête et un rapport. Même, sans la nomination d'une Commission par le roi, Tillotson, Patrick et Stillingfleet auraient pu se réunir avec une parfaite convenance pour discuter la situation et l'avenir de l'Eglise, et examiner s'il était ou s'il n'était pas désirable de faire quelques concessions aux dissidents. Or, comment pouvait-il y avoir crime pour des sujets à faire, sur la requête du souverain, ce qu'ils auraient pu faire

[1] Birch, *Vie de Tillotson ; Vie de Prideau ; Gentleman's Magazine*, juin et juillet 1745.

innocemment et avec éloge sans cette requête? Sprat n'en fut pas moins appuyé par Jane. Il y eut une vive altercation, et Lloyd, évêque de Saint-Asaph, qui, avec beaucoup de bonnes qualités, avait un caractère irritable, se laissa entraîner à dire quelque chose sur les espions. Sprat se retira et ne reparut plus. Son exemple fut bientôt suivi par Jane et Aldrich. Les commissaires s'occupèrent ensuite de la question de la posture à prendre pour recevoir l'Eucharistie. On convint de proposer qu'un communiant qui, après une conférence avec son ministre, déclarerait que sa conscience ne lui permettait pas de recevoir le pain et le vin agenouillé, pourrait les recevoir debout. Mew, évêque de Winchester, honnête homme, mais homme illettré, d'un esprit faible, même dans ses meilleurs jours, et qui maintenant s'affaissait rapidement et tombait dans le radotage, protesta contre cette concession et se retira de l'assemblée. Les autres membres de la Commission continuèrent de s'appliquer vigoureusement à leur tâche, et il n'y eut pas d'autres retraites, malgré de grandes différences d'opinions et quoique les débats fussent parfois animés. Les membres du parti de la Haute-Eglise qui restèrent, était le docteur William Beveridge, archidiacre de Colchester, qui, bien des années plus tard, devint évêque de Saint-Asaph, et le docteur John Scott, le même qui avait prié près du lit de mort de Jeffreys. Les plus actifs parmi les latitudinariens paraissent avoir été Burnet, Fowler et Tenison.

Le service baptismal fut discuté à plusieurs reprises. Comme matière de forme, les commissaires étaient disposés à l'indulgence. Ils voulaient généralement admettre les enfants dans l'Eglise sans parrains et sans le signe de la croix, mais la majorité, après bien des débats, refusa positivement d'atténuer ou d'expliquer les mots qui pour tous les esprits que n'a pas faussés le sophisme semblent affirmer la vertu régénératrice du sacrement [1].

Quant au surplus, les commissaires résolurent de laisser une large discrétion aux évêques. On imagina des expédients au moyen desquels une personne qui avait reçu l'ordination presbytérienne, pouvait sans admettre, soit expressément,

[1] *Journal de Williams.*

soit par implication, la non-validité de cette ordination, devenir ministre de l'Eglise anglicane [1].

Le calendrier ecclésiastique fut révisé avec soin. On conserva les grandes fêtes ; mais on ne pensa pas qu'il fût désirable que la Saint-Valentin, la Saint-Chad, la Saint-Smithin, la Saint-Edouard, roi des Saxons de l'Ouest, la Saint-Dunstan et la Saint-Alphage partageassent les honneurs de la Saint-Jean et de la Saint-Paul, ou que l'Eglise parût placer la ridicule fable de l'Invention de la Croix avec des faits d'une aussi solennelle importance que la Nativité, la Passion, la Résurrection et l'Ascension du Sauveur [2].

Le Credo d'Athanase causa beaucoup de perplexité. La plupart des commissaires étaient également peu disposés à abandonner les clauses doctrinales et à conserver les clauses de damnation. Burnet, Fowler et Tillotson désiraient effacer tout à fait de la liturgie ce fameux symbole. Burnet produisit un argument, qui n'avait probablement pas grand poids à ses propres yeux, mais qui était admirablement calculé pour jeter dans la perplexité ses adversaires, Beveridge et Scott. Les théologiens anglais avaient toujours respecté le Concile d'Ephèse comme un synode qui avait véritablement représenté le corps entier des fidèles, et qui avait été divinement guidé dans le chemin de la vérité. La voix du Concile était la voix de la sainte Eglise catholique et apostolique, que n'avait pas encore corrompue la superstition ni déchiré le schisme. Pendant plus de douze siècles on n'avait pas vu d'assemblée ecclésiastique ayant de pareils droits au respect des croyants. Le Concile d'Ephèse avait, dans les termes les plus clairs et sous les plus terribles pénalités, défendu aux chrétiens de rédiger ou d'imposer à leurs frères aucun autre credo que le credo fixé par les Pères de Nicée. Il semblait donc que, si le Concile d'Ephèse était véritablement sous la direction du Saint-Esprit, quiconque se sert dans ses prières du Credo d'Athanase, alors même qu'il anathématise ses voisins, attire l'anathème sur sa propre tête [3]. En dépit de l'autorité des

[1] *Journal de Williams.*

[2] Voir les *Changements au livre des Prières communes préparés par les commissaires royaux pour la révision de la Liturgie en* 1689, et imprimés par la Chambre des Communes en 1854.

[3] Il est difficile de concevoir un langage plus énergique et plus clair que

Pères d'Ephèse, la majorité des commissaires résolut de laisser le Credo d'Athanase dans le Livre des Prières. Mais elle proposa d'ajouter une rubrique rédigée par Stillingfleet, déclarant que les clauses de damnation devaient être comprises comme ne s'appliquant qu'à ceux qui niaient obstinément la substance de la foi chétienne. Il fut par conséquent permis aux croyants orthodoxes d'espérer que l'hérétique qui avait honnêtement et humblement cherché la vérité, ne serait pas éternellement puni de ne pas l'avoir trouvée.

On confia à Tenison la tâche d'examiner la liturgie et de relever toutes les expressions auxquelles la critique théologique ou littéraire pourrait trouver à reprendre. On résolut d'enlever quelques taches saillantes. Et il aurait été sage aux commissaires de s'en tenir là. Malheureusement ils résolurent de récrire une grande partie du Livre des Prières. C'était une entreprise hardie, car, en général le style de ce volume n'est pas susceptible d'amélioration. La liturgie anglaise gagne véritablement à être comparée même à ces belles liturgies anciennes dont elle est en grande partie tirée. Les qualités essentielles de l'éloquence religieuse, la concision, la simplicité majestueuse, la sincérité pathétique des supplications tempérée par un profond respect, sont communes aux traductions et aux originaux, mais pour les grâces subordonnées de la diction, on doit convenir que les originaux sont bien inférieurs aux traductions ; et la raison en est facile à trouver. La phraséologie technique du christianisme ne devint une partie de la langue latine que lorsque cette

le langage employé par le Concile : Τούτων τοινυν ἀναγνωσθεντων, ὥρισεν ἡ ἁγία σύνοδος, ἑτέραν πίστιν μηδενὶ ἐξεῖναι προσφέρειν, ἤγουν συγγράφειν ἢ συντιθέναι, παρὰ τὴν ὁρισθεῖσαν παρὰ τῶν ἁγίων πατέρων τῶν εἰ τῇ Νικαέων συνελθόυτων σὺν ἁγίῳ Πνεύματι· Τοὺς δὲ τολμῶντας ἢ συντίθέναι πίστιν ἑτέραν ἤγουν προκομίζειν, ἢ προσφέρειν τοῖς ἐθέλουσιν ἐπιστρέφειν εἰς ἐπίγνωσιν τῆς ἀληθείας, ἢ ἐξ Ἑλληνισμοῦ, ἢ ἐξ Ἰουδαισμοῦ, ἢ ἐξ αἱρέσεως οἱασδηποτοῦν τούτους εἰ μὲν εἶεν ἐπίσκοποι ἢ κλήρικοι ἀλλοτρίους εἶναι τοὺς ἐπισκόπους τῆς επισκοπῆς, καὶ τούς κληρίκους τοῦ κλήρου, εἰ δε λαικοι εἶεν αναθεματιζεσθαι. Concil. Ephes. Actio VI.

[1] *Journal de Williams. Changements apportés au livre des Prières Communes.*

langue eut passé l'âge de la maturité et fut sur la pente de la barbarie. Mais la phraséologie technique du christianisme se trouvait dans l'anglo-saxon et le français-normand longtemps avant que l'union de ces deux dialectes eût produit un dialecte supérieur à l'un et à l'autre. Le latin de la liturgie catholique romaine est par conséquent un latin de la dernière période de la décadence. L'anglais de notre liturgie est un anglais dans toute la vigueur et la souplesse de la première jeunesse. Les grands écrivains latins, Térence et Lucrèce, Cicéron et César, Tacite et Quintilien, auraient vu dans les plus nobles compositions d'Ambroise et de Grégoire, non-seulement de mauvais écrits, mais encore un jargon inintelligible[1]. La diction de notre Livre des Prières communes a, au contraire, directement ou indirectement contribué à former la diction de presque tous les grands écrivains anglais, et a forcé à l'admiration les incrédules et les non-conformistes les plus accomplis sous le rapport des lettres, — des hommes tels que David Hume et Robert Hall.

Le style de la liturgie, cependant, ne satisfit pas les docteurs de Jerusalem-Chamber. Ils déclarèrent, par un vote, les collectes trop courtes et trop sèches; et Patrick fut chargé de les étendre et de les orner. Sous un rapport, au moins, on ne pouvait mieux choisir; car si on en juge par la manière dont Patrick a paraphrasé la poésie hébraïque la plus sublime, on sera probablement d'opinion qu'eût-il ou n'eût-il pas l'aptitude voulue pour rendre les collectes meilleures, jamais homme en ce monde ne fut plus compétent pour les allonger[2].

[1] Il est curieux de s'imaginer ce que les grands maîtres de la langue latine qui soupaient avec Mécènes et Pollion auraient pu comprendre à ce langage, par exemple : « Tibi, Cherubim et Seraphim incessabili voce proclamant : Sanctus, Sanctus, Sanctus, Dominus Deus Sabaoth ; » ou à celui-ci : « Ideo cum Angelis et Archangelis, cum thronis et dominationibus. »

[2] Je donnerai deux échantillons du chef-d'œuvre de Patrick : « Il me fait reposer, » dit David, « dans de verts pâturages; il me conduit au bord des eaux tranquilles. » Voici la version de Patrick : « Car de même qu'un bon pasteur conduit son troupeau pendant les violentes chaleurs dans les lieux pleins d'ombre, où il peut se coucher et paître, non dans des pâturages desséchés, mais dans de frais et verdoyants pâturages, et les mène, le soir venu, non à des eaux troubles et boueuses, mais à de purs et tranquilles ruisseaux; ainsi il a déjà fait pour moi une telle et abondante provende, dont je jouis en paix et sans troubles. »

Dans le Cantique des Cantiques de Salomon se trouve un verset d'une

Peu importait, du reste, que les recommandations de la Commission fussent bonnes ou mauvaises. Toutes étaient condamnées avant d'être entendues. Les *Writs* pour la réunion de la convocation de la province de Cantorbéry avaient été publiés, et le clergé se trouvait partout dans un état d'excitation violente. Il venait justement de prêter les serments, et il souffrait à la fois des sincères reproches des non-jureurs, des insolentes railleries des Whigs et souvent aussi sans doute des aiguillons du remords. La nouvelle qu'une convocation allait siéger dans le but de délibérer sur « un plan de compréhension, » souleva les plus énergiques passions du prêtre qui venait de complaire à la loi, et qui était mécontent ou à demi satisfait de lui-même pour y avoir complu. L'occasion s'offrait à lui de contribuer à faire échouer un plan favori de ce gouvernement qui avait exigé de lui, sous de sévères pénalités, une soumission malaisée à concilier avec sa conscience ou avec son orgueil. L'occasion s'offrait à lui de signaler son zèle pour cette Eglise dont on l'avait accusé de déserter, par l'appât du lucre, les doctrines caractéristiques.

Cette Eglise lui semblait menacée d'un danger aussi grand que celui de l'année précédente. Les latitudinariens de 1689 ne montraient pas moins d'ardeur pour son humiliation et pour sa ruine que les jésuites de 1688. L'Acte de Tolérance avait fait pour les dissidents tout ce qui était compatible avec la dignité et la sécurité de l'Eglise. On ne devait rien concéder de plus, pas un ourlet du vêtement, pas une épithète, du commencement à la fin de la liturgie. Tous les reproches qu'on avait prodigués à la Commission ecclésiastique de Jacques furent reproduits contre la Commission ecclésiastique de Guillaume. Les deux Commissions cependant n'avaient de commun que le nom; mais ce nom était associé à l'idée d'illégalité et d'oppression, à la violation des domiciles, à la

exquise beauté : « Je vous charge, ô fille de Jérusalem ! si vous rencontrez mon bien-aimé, de lui dire que je suis malade d'amour. » Voici la version de Patrick : « Ainsi je me tournai vers celle de mes voisines et de mes connaissances familières qui, éveillées par mes cris, étaient venues voir ce qu'il y avait, et je les conjurais, comme elles en répondraient devant Dieu, si elles rencontraient mon bien-aimé, de me le faire savoir. — Que dirai-je? — Que vous prierai-je de lui dire, si ce n'est que je ne jouis pas de moi-même quand sa compagnie me manque, et que je ne saurais être bien tant que je n'ai pas recouvré son amour? »

confiscation des biens, et, par conséquent, les langues colères le faisaient assidûment résonner aux oreilles des ignorants.

Le roi lui-même, disait-on, n'avait pas des opinions saines. Il se conformait bien au culte établi, mais sa conformité était locale et accidentelle. Il avait pour certaines cérémonies auxquelles le parti de la Haute-Eglise était attaché un dégoût qu'il ne prenait pas la peine de cacher. Un de ses premiers actes avait été de donner l'ordre de lire au lieu de chanter le service dans la chapelle particulière, et cet arrangement, quoique autorisé par la rubrique, avait causé beaucoup de murmures [1]. On le savait assez profane pour plaisanter d'une pratique sanctionnée par la plus haute autorité ecclésiastique, la pratique de toucher les écrouelles. Cette vertu royale s'était transmise presque sans altération des profondeurs du moyen âge au temps de Newton et de Locke. Les Stuarts exerçaient fréquemment l'influence curative dans le palais de Whitehall. Les jours où devait s'opérer le miracle étaient fixés en séance du Conseil privé, et solennellement notifiés au clergé, dans toutes les paroisses du royaume [2]. Le jour venu, plusieurs ecclésiastiques en grand costume entouraient le dais du trône. Le médecin de la maison royale introduisait les malades. On donnait lecture d'un passage du seizième chapitre de l'Evangile selon saint Marc. Après les mots : « Ils imposeront les mains aux malades et les malades seront guéris, » le lecteur faisait une pose et on amenait un des malades au roi. Sa Majesté touchait les chairs enflées ou ulcérées et suspendait au cou du patient un ruban blanc auquel était attaché une pièce de monnaie d'or. Les autres malades se succédaient alors, et à mesure que le roi les touchait, le chapelain répétait les mots magiques : « Ils imposeront les mains aux malades et les malades seront guéris. »

Venaient ensuite l'épître, les prières, les antiphonies et une bénédiction. On trouve encore ce service dans les livres de prières du temps de la reine Anne. Ce fut seulement quel-

[1] La répugnance de Guillaume pour l'office de la Cathédrale est notée d'une manière railleuse par Leslie dans *la Répétition*, n° 7. Voir aussi la *Lettre d'un membre de la Chambre des Communes à un ami qui habite la campagne*, 1689, et le *Moderne Fanatique* de Bisset, 1710.

[2] Voir l'*Ordre en Conseil* du 9 janvier 1683.

que temps après l'avénement de Georges Ier que l'université d'Oxford cessa de réimprimer l'office pour la guérison des écrouelles avec la liturgie. Des théologiens éminents par le savoir, le talent, la vertu, sanctionnèrent de leur autorité toute cette momerie [1]. Et ce qui est plus étrange, des médecins d'un grand renom crurent ou affectèrent de croire aux vertus balsamiques de la main royale. On doit supposer que tous les médecins de Charles II étaient des hommes d'une grande réputation pour leur art, et plus d'un de ces chirurgiens nous a laissé une solennelle profession de foi dans la puissance miraculeuse du roi. L'un deux n'a pas honte de nous dire que ce don était communiqué au prince par l'onction du couronnement ; que des cures si nombreuses et si rapides ne pouvaient être attribuées à une cause naturelle ; que les non-guérisons s'expliquent par le manque de foi des malades ; que Charles toucha un jour les écrouelles d'un quaker et en fit du même coup en un instant un homme sain et un sincère membre de l'Eglise orthodoxe ; que si les personnes qui avaient été guéries perdaient ou vendaient la pièce d'or suspendue à leur cou, les ulcères se rouvraient et ne pouvaient disparaître que par un nouvel attouchement et un nouveau talisman. Comment s'étonner de la crédulité du vulgaire, lorsque des hommes de science répétaient de pareilles sottises ? Il est encore moins surprenant que des malheureux torturés par une maladie contre laquelle tous les remèdes naturels étaient sans pouvoir, aient avidement cru à des contes de guérisons surnaturelles ; car il n'y a rien de plus crédule que le pauvre souffrant. La foule qui se rendait au palais les jours où le roi touchait les écrouelles était immense. Charles II, dans le cours de son règne, toucha ainsi près de cent mille personnes. Le nombre semblait s'accroître ou diminuer selon que la popularité royale montait ou descendait. Pendant la réaction tory qui suivit la disso-

[1] Voir la *Désertion de Collier discutée,* 1689 Thomas Carte, qui était un disciple, et à une certaine époque l'aide de Collier, insère, aussi tard que l'année 1747, dans une volumineuse *Histoire d'Angleterre,* une note d'une exquise absurdité, dans laquelle il assurait au monde qu'à sa connaissance certaine le prétendant avait guéri les écrouelles, et il en concluait gravement que la vertu curative se transmettait héréditairement et était tout à fait indépendante d'aucune onction. Voir Carte, *Histoire d'Angleterre,* tome Ier, p. 291.

lution du Parlement d'Oxford, la presse pour approcher du souverain devint vraiment effrayante. En 1682, il accomplit la cérémonie huit mille cinq cents fois. En 1684, la cohue fut telle que six ou sept malades furent foulés aux pieds. Jacques, pendant l'un de ses voyages, toucha huit cents scrofuleux dans le chœur de la cathédrale de Chester. Les frais de la cérémonie ne se montaient guère à moins de dix mille livres sterling par an, et ils auraient été beaucoup plus grands sans la vigilance des chirurgiens du roi, dont la tâche était de distinguer ceux qui venaient réellement pour être guéris de ceux qui venaient pour la pièce d'or [1].

Guillaume avait trop de bon sens pour être dupe et trop d'honnêteté pour accepter un rôle dans ce qu'il savait être une imposture. « C'est une superstition, » s'écriait-il, quand il entendit dire, à la fin du carême, qu'une foule de malades assiégeaient son palais. « Donnez quelque argent à ces pauvres créatures et renvoyez-les. Dans une seule occasion, on l'importuna pour qu'il imposât les mains à un malade. » Dieu vous donne plus de santé et de bon sens [2], lui dit-il. Les parents qui avaient des enfants scrofuleux se récriaient contre sa cruauté; les bigots levaient les mains et les yeux pour protester avec horreur contre tant d'impiété; les Jacobites le louaient ironiquement de ne pas s'arroger un pouvoir qui n'appartenait qu'aux souverains légitimes, et plusieurs Whigs même pensaient qu'il était peu sage de traiter avec un mépris marqué une superstition qui avait jeté de si profondes racines dans l'esprit du vulgaire; mais Guillaume ne se laissa pas émouvoir et fut rangé en conséquence par beaucoup de membres du parti de la Haute-Eglise parmi les incrédules ou les Puritains [3].

[1] Voir la préface d'un *Traité des Blessures*, par Richard Wiseman, sergent-chirurgien de Sa Majesté, 1676. Mais l'information la plus complète sur ce curieux sujet se trouve dans le *Chrisma Basilicon*, par John Brawn, chirurgien ordinaire de Sa Majesté, 1684. Voir aussi les *Cérémonies usitées au temps du roi Henri VII, pour la guérison de ceux qui sont malades du mal du roi*, publié par le commandement de Sa Majesté, 1686; le *Journal d'Evelyn*, 28 mars 1684, et le *Journal de l'évêque Cartwright*, 28, 29 et 30 août 1687. Il est incroyable qu'une si grande partie de la nation ait pu être réellement affligée d'écrouelles. Beaucoup de personnes n'ayant que des maladies légères et transitoires étaient sans doute amenées au roi, et leur guérison entretenait la foi du vulgaire dans la puissance de son toucher.

[2] *Gazette de Paris*, 23 août 1689.

[3] Voir la *Vie de Whiston* par lui-même. Le pauvre Whiston, qui croyait

Le clergé est exaspéré contre les Dissidents par les actes des Presbytériens d'Ecosse.

La principale cause, toutefois, qui rendait le plan le plus modéré de réunion odieux au clergé nous reste encore à mentionner. Ce qu'avait prévu et prédit Burnet était arrivé. Il y avait dans tout le corps clérical une disposition invétérée à faire payer aux presbytériens d'Angleterre les torts des épiscopaliens d'Ecosse. On ne pouvait nier que les membres les plus éclairés du parti de la Haute-Eglise eux-mêmes ne se fussent, dans l'été de 1688, généralement déclarés disposés à faire beaucoup de concessions dans un but d'union. Mais on disait et non sans plausibilité que ce qui se passait de l'autre côté de la frontière d'Ecosse prouvait l'impossibilité de cette union à des conditions raisonnables. De quel front, demandait-on, ceux qui ne veulent nous faire aucune concession là où nous sommes faibles, nous blâment-ils de refuser de leur rien concéder là où nous sommes forts? Nous ne pouvons juger correctement des principes et des sentiments d'une secte par les déclarations qu'elle fait dans un temps de faiblesse et de souffrance. Si nous voulons savoir ce qu'est réellement l'esprit puritain, observons le Puritain où il est dominant. Il dominait ici dans la dernière génération, et son petit doigt était plus long que les bras des prélats. Il chassait des centaines d'étudiants paisibles de leurs cloîtres et des milliers d'ecclésiastiques respectables de leurs cures pour le crime d'avoir refusé de signer le Covenant. Aucune pitié pour le savoir, le génie, la sainteté des mœurs. Des hommes tels que Hall et Sanderson, Chillingworth et Hammond étaient non-seulement spoliés, mais jetés en prison et exposés à la brutale rudesse de geôliers. C'était un crime de lire de magnifiques psaumes et des prières léguées aux fidèles par Ambroise et Chrysostome. A la fin la nation se fatigua du règne des Saints. La dynastie et la hiérarchie tombées furent restaurées. Le puritain se vit à son tour soumis à des exclusions et à des pénalités; et il s'aperçut aussitôt qu'il était barbare de punir des hommes

à tout, excepté à la Trinité, nous raconte gravement que la seule personne dont Guillaume toucha les écrouelles fut guérie, malgré le manque de foi de Sa Majesté. Voir aussi le *Mercure athénien* du 16 janvier 1691.

pour certains scrupules de conscience au sujet d'une robe, d'une cérémonie, ou des fonctions des officiers ecclésiastiques. Les plaintes lamentables et les arguments en faveur de la tolérance avaient fini par en imposer à beaucoup de personnes bien intentionnées. Les plus zélés membres de l'Eglise établie eux-mêmes avaient fini par entretenir l'espoir que la sévère discipline de l'expérience aurait rendu le puritain loyal, modéré, charitable. S'il en eût été ainsi, notre devoir serait sans doute de traiter ses scrupules avec une extrême indulgence; mais tandis que nous considérions ce qu'il était possible de faire pour complaire à ses désirs en Angleterre, il a obtenu l'ascendant en Ecosse; et en un instant, il est redevenu lui-même, c'est-à-dire bigot, insolent, cruel. Des presbytères ont été saccagés, des Eglises fermées, des livres de prières brûlés, des vêtements sacrés déchirés; des congrégations dispersées par la violence; des prêtres maltraités, assaillis de pierres, mis au pilori, chassés de leurs demeures, réduits avec leurs femmes et leurs enfants à mendier ou à mourir de faim. Que ces attentats fussent imputables non pas à un petit nombre de gens sans foi ni loi, mais au grand corps des Puritains d'Ecosse, cela résultait évidemment du fait que le gouvernement n'osait ni punir les coupables ni venir en aide aux victimes.

L'Eglise d'Angleterre ne devait-elle pas se tenir pour avertie? Etait-il raisonnable de lui demander de mutiler son organisation apostolique et son magnifique rituel pour concilier des hommes à qui il ne manquait que le pouvoir pour la traiter comme ils avaient traité sa sœur. Déjà ces hommes avaient obtenu une concession qu'ils méritaient mal et qu'on n'aurait jamais dû leur faire. Ils célébraient leur culte en parfaite sécurité. Leurs meeting-houses étaient aussi efficacement protégés que les chœurs de nos cathédrales. Tandis qu'aucun ministre épiscopal ne pouvait sans mettre sa vie en péril, officier dans l'Ayrshire ou le Renfrewshire, cent ministres presbytériens prêchaient tous les dimanches dans le Middlesex sans être aucunement molestés. La législature, avec une générosité peut-être imprudente, avait accordé la tolérance aux plus intolérants des hommes; et ils devaient se contenter de la tolérance.

Constitution de la Convocation.

Plusieurs causes contribuaient à enflammer l'esprit du clergé paroissial contre le plan de Compréhension. Leurs dispositions étaient telles, que si on leur eût soumis directement le projet rédigé dans Jérusalem-Chamber, ils l'auraient rejeté à une majorité de vingt contre un. Mais dans la convocation, leur poids n'était aucunement proportionné à leur nombre. La convocation, heureusement pour le pays, avait été d'une si complète insignifiance, jusqu'à une époque toute récente, que quelques savants avaient seuls la curiosité de s'enquérir de la manière dont elle était constituée; et aujourd'hui même beaucoup de personnes, généralement assez bien informées, s'imaginent que c'était un conseil représentant l'Église d'Angleterre. En réalité, la Convocation, si souvent mentionnée dans notre histoire ecclésiastique, est simplement le synode de la province de Cantorbéry, et n'a jamais eu le droit de parler au nom de tout le corps du clergé. La province d'York avait aussi sa convocation; mais jusqu'à une date très-avancée du dix-huitième siècle, cette province était généralement si pauvre, si arriérée et si mal peuplée, que pour l'importance politique, on pouvait à peine la considérer comme plus de la dixième partie du royaume. Le sentiment du clergé méridional était donc populairement regardé comme le sentiment de tout le clergé. Lorsqu'on requérait pour la forme l'assentiment du clergé du Nord, on le regardait comme obtenu d'avance. Les canons adoptés par la Convocation de Cantorbéry, en 1604, furent ratifiés par Jacques Ier, et leur observation devint de rigueur dans tout le royaume. Deux ans avant que la Convocation d'York ne passât par la formalité de leur approbation. Depuis que ces conciles ecclésiastiques n'existent plus que de nom, un grand changement s'est opéré dans la position relative des deux archevêchés. Dans tous les éléments de puissance, la région située au delà de la Trent forme aujourd'hui le tiers au moins de l'Angleterre. Lorsque de notre temps, on a ajusté le système représentatif à l'état nouveau du pays, presque tous les petits bourgs qu'il a fallu priver de la franchise électorale étaient situés dans le midi. Deux tiers des nouveaux membres accordés aux grandes villes de province ont été don-

nés au nord. Si par conséquent un gouvernement anglais quelconque pouvait permettre aux convocations telles qu'elles sont aujourd'hui constituées de se réunir pour l'expédition des affaires, deux synodes indépendants légiféreraient à la fois pour une même Eglise. Il ne serait en aucune manière impossible qu'une des deux assemblées adoptât des canons que rejetterait l'autre ou condamnât comme hérétiques des propositions que l'autre tiendrait pour orthodoxes [1]. Au dix-septième siècle on n'avait pas à appréhender un pareil danger. On s'inquiétait alors si peu de la Convocation d'York, que les deux Chambres du Parlement, dans leur adresse à Guillaume, ne parlèrent que d'une Convocation, qu'ils appelèrent la Convocation du Clergé du Royaume.

Election des membres de la Convocation.

Le corps qu'ils désignaient ainsi assez peu exactement se partage en deux Chambres. La Chambre-Haute se compose des évêques de la province de Cantorbéry. La Chambre-Basse comptait en 1689 cent quarante-quatre membres. Vingt-deux doyens et cinquante-quatre archidiacres y siégeaient en vertu de leurs fonctions. Vingt-quatre ministres y représentaient comme proctors, ou procureurs fondés, vingt-quatre chapitres. Quarante proctors seulement étaient élus par les huit mille prêtres de paroisse des vingt-deux diocèses. Ces quarante derniers proctors, en revanche, étaient presque tous animés d'un seul esprit. Les élections s'étaient faites dans les temps antérieurs de la manière la plus calme et la plus récente; dans cette occasion les votes furent disputés et la lutte vive : Rochester, le chef du parti qui dans la Chambre des Lords s'opposait au *Bill de Compréhension*, et son frère Clarendon qui avait refusé de prêter les serments, était revenu à Oxford, le quartier général de ce parti, pour animer et organiser l'opposition [2].

[1] Dans plusieurs publications récentes, l'appréhension des différends qui pourraient s'élever entre la Convocation d'York et la Convocation de Cantorbéry est dédaigneusement déclarée chimérique; mais il est mal aisé de comprendre pourquoi deux Convocations indépendantes pourraient moins probablement différer d'avis que deux Chambres de la même Convocation; or il est notoire que sous les règnes de Guillaume III et d'Anne, les deux Chambres de la Convocation de Cantorbéry n'étaient presque jamais d'accord.

[2] Birch. *Vie de Tillotson; Vie de Prideaux* D'après le *Journal de Cla-*

Les représentants du clergé paroissial devaient être des hommes dont la principale distinction était leur zèle, car dans la liste entière on ne rencontre pas un seul nom illustre et très-peu de noms sont connus aujourd'hui, même à ceux qui étudient avec curiosité l'histoire ecclésiastique de ce temps-là [1]. Les membres officiels de la Chambre-Basse, parmi lesquels se trouvaient plusieurs savants et prédicateurs distingués, semblent ne pas avoir été trop inégalement partagés.

Promotions ecclésiastiques.

Pendant l'été de 1689, plusieurs hautes dignités ecclésiastiques se trouvèrent vacantes et furent conférées à des ministres qui siégeaient à Jérusalem-Chambers. Nous avons déjà dit que Thomas, évêque de Worcester, était mort juste avant le jour fixé pour la prestation des serments. Lake, évêque de Chichester, vécut juste assez longtemps pour refuser de les prêter, et jusqu'au dernier soupir il déclara qu'il maintiendrait même sur le bûcher la doctrine de l'inviolabilité du droit héréditaire. Le siége de Chichester fut rempli par Patrick, celui de Worcester par Stillingfleet, et l'on donna à Tillotson le décanat de Saint-Paul que Stillingfleet quittait.

On fut un peu surpris de ne pas voir Tillotson élevé au banc épiscopal; mais en réalité, si le gouvernement le laissa quelque temps de plus dans son rang de simple prêtre, c'était à cause même de la haute estime qu'il faisait de ses services. La fonction la plus importante dans la Convocation était celle de Prolocuteur de la Chambre-Basse. Le prolocuteur devait être élu par les membres de la Chambre, et le seul homme modéré qui eût quelques chances d'être choisi était Tillotson. En fait, on avait déjà résolu qu'il serait le prochain archevêque de Cantorbéry. Lorsqu'il fut admis au baise-main pour son nouveau décanat, il remercia chaudement le roi. « Votre Majesté vient de m'assurer des loisirs pour le reste de ma vie. » « Non pas du tout, docteur, je vous le certifie, » ré-

rendon, il paraît qu'ils se trouvaient, Rochester et lui, à Oxford le 23 septembre.

[1] Voir la *Liste avec la Relation historique de la Convocation actuelle,* dans l'appendice de la seconde édition de la *Vox Cleri,* 1690. Le nom le plus considérable que j'aperçoive dans la liste des proctors choisis par le clergé paroissial est celui du Dr John Mill, l'éditeur du *Testament grec.*

pliqua Guillaume, et il donna alors clairement à entendre que du moment où Sancroft cesserait de remplir le plus haut poste ecclésiastique du royaume, il n'aurait pas d'autre successeur que Tillotson. Tillotson demeura presque stupéfait, car il était d'un naturel paisible et sans ambition ; il commençait à ressentir les infirmités de l'âge ; il se préoccupait peu de l'argent ; de tous les avantages que peut donner le monde, ceux qu'il estimait le plus étaient une honnête renommée et le bon vouloir général du genre humain. Ces avantages, il les possédait déjà ; il ne pouvait se dissimuler qu'en devenant primat d'Angleterre il encourrait l'amère haine d'un parti puissant et se verrait en butte à des attaques perfides que sa nature douce et sensible ne redoutait pas moins que la torture ou la roue. Guillaume parlait sincèrement et en homme résolu. « Il le faut, dit-il, pour mon service, et si vous me refusiez votre aide, je laisserais sur votre conscience la responsabilité de ce refus. » La conversation s'arrêta là. Mais il n'était pas nécessaire de décider immédiatement la question, car plusieurs mois s'écoulèrent encore avant que l'archevêché devînt vacant.

Tillotson épancha ses tristesses et ses anxiétés sincères dans une lettre à Lady Russell, de toutes les créatures humaines, celle qu'il estimait le plus et en qui il avait le plus de confiance [1]. Il espérait, disait-il, n'avoir pas la pensée de se soustraire au service de l'Eglise, mais il était convaincu que ses fonctions actuelles étaient celles où il pouvait être le plus utile. S'il se voyait forcé d'accepter un poste aussi élevé, aussi exposé à l'envie que celui de primat, il s'affaisserait bientôt sous le poids de devoirs et de soucis trop lourds pour ses forces. Toutes ses bonnes dispositions et avec elles ses facultés actives l'abandonneraient. Il se plaignait doucement de Burnet, qui l'aimait et l'admirait avec une véritable générosité de cœur et qui avait tant fait pour persuader au roi et à la reine qu'il n'y avait en Angleterre qu'un seul homme apte à remplir la plus haute dignité ecclésiastique. « L'évêque de Salisbury, « disait Tillotson, » est un des meilleurs et des pires amis que je connaisse. »

[1] Tillotson à Lady Russell, 19 avril 1690.

Mécontentement de Compton.

Ce qui n'était pas un secret pour Burnet n'en pouvait pas être un longtemps pour personne. On se dit bientôt à l'oreille que le roi avait fixé son choix sur Tillotson pour remplir la place de Sancroft. Cette nouvelle causa une mortification cruelle à Compton, qui croyait assez naturellement ses propres titres au-dessus de toute rivalité. Il avait fait l'éducation de la reine et de sa sœur. A l'instruction qu'elles avaient reçue de lui on pouvait fort bien attribuer, au moins en partie, la fermeté avec laquelle, malgré l'influence de leur père, elles étaient restées fidèles à la religion établie. Compton était en outre le seul prélat qui, sous le dernier règne, eût élevé la voix dans le Parlement contre le pouvoir absolu, le seul prélat qui eût été suspendu par la haute Commission, le seul prélat qui eût signé l'invitation au prince d'Orange, le seul prélat qui eût pris positivement les armes contre le papisme et le pouvoir arbitraire, le seul prélat, à une autre exception près, qui eût voté contre une régence. Parmi les ecclésiastiques de la province de Cantorbéry qui avaient prêté serment, il occupait le rang le plus élevé. Il avait, en conséquence, pendant plusieurs mois, exercé les fonctions d'un véritable vicaire du Primat. Il avait couronné les nouveaux souverains; il avait consacré les nouveaux évêques; il était sur le point de présider la Convocation. On peut ajouter qu'il était fils d'un comte, et que personne d'une aussi haute naissance ne siégeait alors ou n'avait jamais siégé, depuis la Réformation, sur le banc des évêques. Que le gouvernement plaçât au-dessus de lui un prêtre de son propre diocèse, fils d'un tisserand du Yorkshire, et qui ne s'était élevé que par ses talents et ses vertus, cela était vraiment irritant; et Compton, sans être pour cela un homme d'un mauvais cœur, fut vivement irrité. Sa vexation s'accrut peut-être encore par la réflexion que, pour ceux qui faisaient si bon marché de ses droits, il avait fait des choses qui avaient pesé sur sa conscience et compromis sa renommée; qu'il avait à une époque pratiqué l'art peu loyal de la diplomatie, et à une autre époque causé du scandale à ses frères en portant la cotte de buffle et les bottes fortes d'un soldat. Il ne pouvait accuser Tillotson d'une ambition désordonnée.

Mais si Tillotson se montrait très-peu désireux d'accepter l'archevêché pour lui-même, au lieu d'user de son influence en faveur de Compton, il recommandait instamment Stillingfleet comme l'homme le plus capable de présider aux destinées de l'Eglise d'Angleterre. Il en résulta qu'à la veille de la réunion de la Convocation l'évêque qui devait être à la tête de la Chambre-Haute devint l'ennemi du prêtre que le gouvernement désirait voir à la tête de la Chambre-Basse. Cette querelle ajouta des difficultés nouvelles à des difficultés qui n'avaient guère besoin d'être accrues [1].

Réunion de la Convocation.

Ce ne fut que le 20 novembre que la Convocation se réunit pour l'expédition des affaires. Le lieu de réunion avait été généralement la cathédrale de Saint-Paul; mais la cathédrale de Saint-Paul sortait lentement de ses ruines, et bien que le dôme dominât déjà les cent clochers de la Cité, le chœur n'était pas encore ouvert au culte public. L'Assemblée siégea en conséquence à Westminster [2]. Une table fut placée dans la belle chapelle d'Henri VII. Compton occupait le fauteuil. A sa droite et à sa gauche, siégeaient les suffragants de l'archevêque de Cantorbéry qui avaient prêté le serment, revêtus de leurs pompeux vêtements d'écarlate et d'hermine. Au bas de la table se tenait la foule des prêtres. Beveridge prononça un sermon latin où il fit grandement l'éloge du système existant, mais il ne s'en déclara pas moins favorable à une réforme modérée. Il y avait, selon lui, deux sortes de lois ecclésiastiques. Certaines lois, fondamentales et éternelles, tiraient leur autorité de Dieu; aucune communauté religieuse ne pouvait les repousser sans cesser de faire partie de l'Eglise universelle. Il y avait d'autres lois locales et temporaires. Etablies par la sagesse humaine, ces lois pouvaient être changées par la même sagesse; on ne devait pas les altérer sans de graves raisons, mais de semblables raisons ne manquaient certes pas en ce moment. Réunir un

[1] Birch. *Vie de Tillotson.* Les détails qu'on y trouve sur les froideurs survenues entre Compton et Tillotson ont été pris par Birch dans le manuscrit d'Henry Wharton et sont confirmés par beaucoup de circonstances connues et puisées à d'autres sources.

[2] Chamberlayne. *Situation de l'Angleterre,* 18e édition.

troupeau dispersé dans un seul bercail, sous un seul pasteur, écarter les pierres d'achoppement du chemin des faibles, réconcilier des cœurs si longtemps aigris, rendre à la discipline spirituelle sa vigueur primitive, placer la meilleure et la plus pure des sociétés chrétiennes sur une base assez large pour résister aux attaques de la terre et de l'enfer, c'étaient là des objets bien dignes de justifier quelques modifications, non pas des institutions catholiques, mais des usages nationaux ou provinciaux [1].

Le parti de la Haute-Eglise se trouve en majorité dans la Chambre-Basse de la Convocation.

La Chambre-Basse, après avoir entendu ce discours, procéda à la nomination d'un prolocuteur. Sharp, que mettaient probablement en avant les membres favorables à une réunion, comme un des ecclésiastiques du rang le plus élevé parmi eux, proposa Tillotson. Jane, qui avait refusé d'agir sous la Commission royale, fut proposé par l'autre côté, et, après une discussion assez animée, élu par cinquante-cinq voix contre vingt-huit [2].

Le Prolocuteur fut officiellement présenté à l'évêque de Londres, et fit, selon un ancien usage, un discours latin. Dans ce discours, l'Eglise anglicane était exaltée comme la plus parfaite de toutes les institutions, et l'orateur donnait très-clairement à entendre qu'aucun changement n'était requis dans sa doctrine, dans sa discipline et dans son rituel. Le discours se terminait par une sentence des plus significatives. Compton, lorsqu'il s'était fait voir quelques mois auparavant dans le rôle peu canonique d'un colonel de cavalerie, avait fait broder sur le drapeau de son régiment ces mots bien connus : *Nolumus leges anglicæ mutari;* et ce fut par ces mots que Jane termina sa péroraison.

Cependant les membres du parti de la Basse-Eglise n'abandonnaient pas tout espoir. Ils avaient très-sagement résolu de commencer par proposer de substituer des leçons tirées des livres canoniques aux leçons tirées des livres apocryphes. Cette proposition semblait devoir être accueillie avec

[1] Concio ad Synodum per Gulielmum Beveregium, 1689.
[2] *Journal de Narcissus Luttrell; Relation historique de la Convocation actuelle.*

faveur, lors même qu'il n'y aurait pas eu un seul dissident dans le royaume, car l'Eglise avait, dans son sixième article, déclaré que les livres canoniques avaient et que les livres canoniques n'avaient pas des titres à être appelés saintes Ecritures et à être considérés comme règle de foi. Le parti de la Haute-Eglise avait résolu de s'opposer même à cette réforme. Il demandait dans des pamphlets qui couvraient les comptoirs des libraires de Paternoster Row et de Little-Britain, pourquoi les congrégations de la province seraient privées du plaisir d'entendre parler de la balle de poix avec laquelle Daniel étouffa le dragon ou du poisson dont le foie exhalait une odeur telle que le diable s'enfuit d'Ecbatane en Egypte. N'y avait-il pas dans la Sagesse du Fils de Sidrach des chapitres plus intéressants et plus édifiants que les généalogies et les dénombrements qui forment une si grande partie des chroniques des rois hébreux et le récit du prophète Néhémie? Aucun théologien sérieux n'aurait volontiers soutenu, dans la chapelle d'Henri VII, qu'il était impossible de trouver, dans bien des centaines de pages dictées par le Saint-Esprit, cinquante ou soixante chapitres plus édifiants que tout ce qu'on pouvait extraire des œuvres des plus respectables moralistes ou historiens qui ne furent cependant pas *inspirés*. Les chefs de la majorité résolurent par conséquent d'éluder un débat où ils se trouveraient réduits à un désagréable dilemme. Leur plan n'était pas de rejeter les recommandations des commissaires, mais d'empêcher la discussion de ces recommandations, et, dans ce but, ils adoptèrent une tactique qui leur réussit.

La loi, telle qu'on l'avait interprétée durant un long laps d'années, interdisait même à la Convocation de délibérer sur une ordonnance ecclésiastique, sans un warrant préalable de la couronne. Un pareil warrant, scellé du grand sceau, fut apporté avec le cérémonial voulu dans la chapelle d'Henri VII par Nottingham qui transmit en même un message du roi. Sa Majesté priait l'assemblée de considérer avec calme et sans préjugé les recommandations de la Commission en déclarant n'avoir en vue que l'honneur et l'avantage de la religion protestante en général et de l'Eglise d'Angleterre en particulier [1].

[1] *Relation historique de la Convocation actuelle*; 1689.

Différends entre les deux Chambres de la Convocation.

Les évêques furent bientôt d'accord sur la rédaction d'une adresse de remercîments en retour du message royal et prièrent la Chambre-Basse de se joindre à eux. Jane et ses adhérents élevèrent alors objection sur objection. D'abord ils réclamèrent le privilége de présenter une adresse séparée. Forcés de renoncer à cette prétention, ils refusèrent d'accepter aucune expression impliquant que l'Eglise d'Angleterre eût aucune liaison avec toute autre communauté protestante. Les amendements et les arguments étaient envoyés et renvoyés d'une Chambre à l'autre. On tenait des conférences où Burnet d'un côté et Jane, de l'autre, étaient les principaux orateurs. Enfin, non sans grande difficulté, on arriva à un compromis; une adresse froide et peu gracieuse, comparée à celle qu'avaient rédigée les évêques, fut présentée au roi à Banqueting-House. Guillaume dissimula sa vexation, fit une réponse bienveillante et intima l'espoir que l'assemblée aborderait enfin la grande question de la conciliation générale en votant le *Bill de Compréhension* [1].

La Chambre Basse de la Convocation devient intraitable.

Telle n'était pas l'intention des chefs de la Chambre-Basse. Dès qu'ils se trouvèrent de nouveau dans la chapelle de Henri VII, un d'eux souleva un débat relatif aux évêques non-jureurs. Malgré le malheureux scrupule entretenu par ces prélats, c'étaient de savants et saints hommes. Leur avis en cette conjoncture pouvait être de la plus grande utilité à l'Eglise. La Chambre-Haute était à peine une Chambre-Haute en l'absence du primat et d'un grand nombre de ses plus respectables suffragants. Ne pouvait on rien faire pour remédier à ce mal [2]? Un autre membre se plaignit de certains pamphlets qui avaient paru récemment et dans lesquels la Convocation n'était pas traitée avec la déférence convenable. L'assemblée prit feu. N'était-il pas monstrueux que ces turpitudes hérétiques et schismatiques fussent criées dans

[1] *Relation historique de la Convocation actuelle;* Burnet, II; Kennet, *Histoire du règne de Guillaume et de Marie*

[2] *Relation historique de la Convocation actuelle;* Kennet, *Histoire*, etc.

les rues et exposées en vente dans les boutiques de Westminster Hall, à deux cents pas du fauteuil du prolocuteur? L'œuvre de la mutilation de la Liturgie et de la transformation des cathédrales en conventicules, pouvait assurément s'ajourner jusqu'à ce que le synode eût pris des mesures pour protéger sa liberté et sa dignité. Le débat roula ensuite sur les moyens d'empêcher l'impression de ces scandaleux libelles. Les uns conseillaient des poursuites judiciaires, les autres des censures ecclésiastiques [1]. Des semaines s'écoulèrent en pareilles délibérations. Pas une seule proposition tendante à la réunion n'avait été même discutée. Noël approchait; or, à Noël, il devait y avoir des vacances. Les évêques désiraient que pendant ces vacances, un comité continuât de siéger pour préparer les affaires. La Chambre-Basse n'y voulut pas consentir [2]. Il était désormais évident que cette Chambre avait résolu de ne pas même prendre en considération le plan rédigé par les Commissaires royaux. Les proctors des diocèses étaient de plus mauvaise humeur que lors de leur arrivée à Westminster. Un grand nombre n'avaient probablement jamais passé jusqu'alors une semaine entière dans la capitale; ils ignoraient la grande différence qui existait entre un ministre de la capitale et un ministre de la province. La vue du bien-être et des superfluités dont jouissaient les prédicateurs populaires de la capitale, excita assez naturellement quelques sentiments pénibles dans l'esprit du vicaire du Lincolnshire ou du Caernarvonshire, accoutumé à une vie aussi rude que celle du petit fermier. La circonstance même que le clergé de Londres était généralement pour l'union des Églises rendit les représentants du clergé rural plus obstinés dans l'autre opinion [3]. Les prélats, comme

[1] *Relation historique de la Convocation actuelle;* Kennet.

[2] *Relation historique de la Convocation actuelle.*

[3] L'auteur du pamphlet intitulé *Vox Cleri* convient qu'il existait une jalousie de la nature de celle dont j'ai parlé. « Quelques ministres des provinces, maintenant membres de la Convocation, voient aujourd'hui dans quelle aisance et quelle abondance vivent les ministres de la ville, qui ont leur lecteur et leur prédicateur, avec de fréquents subsides, qui restent quelquefois dans la sacristie jusqu'à ce que les prières soient dites, et qui possèdent de grandes dignités dans l'Eglise, outre leurs riches paroisses dans la Cité. » L'auteur de cet opuscule, qui jouit autrefois d'une grande célébrité, était Thomas Long, procteur du clergé du diocèse d'Exeter. Dans un autre pamphlet publié à la même époque, les membres du clergé rural sont dits

corps, désiraient sincèrement qu'on fît quelque concession aux Non-Conformistes; mais les prélats étaient absolument incapables de dompter une démocratie mutine. Ils étaient peu nombreux; plusieurs d'entre eux inspiraient une extrême répugnance au clergé paroissial. Le président n'avait pas l'autorité complète d'un primat; il n'était pas fâché d'ailleurs de voir ceux dont il croyait avoir à se plaindre, contrecarrés et mortifiés à leur tour. Il fallut céder. La Convocation fut prorogée pour six semaines. Ces six semaines expirées, on la prorogea de nouveau, et nombre d'années s'écoulèrent avant qu'il lui fût permis de s'occuper d'affaires.

Prorogation de la Convocation.

Ainsi finit et pour toujours l'espoir que l'Eglise d'Angleterre pourrait être amenée à faire quelques concessions aux scrupules des Non-Conformistes. Une savante et respectable minorité du clergé ne renonça à cet espoir qu'avec un profond regret. Cependant bientôt après, Burnet même et Tillotson eurent raison de croire que leur défaite avait été réellement leur salut et que leur victoire se fût changée en désastre. Une réforme, comme celle qui aux jours d'Elisabeth eût pu réunir le grand corps des protestants anglais, aurait, aux jours de Guillaume, aliéné plus de cœurs qu'elle n'en eût conciliés. Le schisme produit par les serments était jusqu'alors insignifiant. Des innovations telles que celles qui étaient proposées par les commissaires royaux lui aurait donné une redoutable importance. Jusqu'alors un laïque, quoiqu'il pût croire les actes de la Convention impossibles à justifier, et quoiqu'il applaudît à la vertu du clergé non-jureur, n'en continuait pas moins de s'asseoir sous la chaire et de s'agenouiller devant l'autel accoutumé; mais, dans la conjoncture actuelle, alors que son esprit était irrité par le tort fait, à ce qu'il pensait, à ses ministres favoris et tandis qu'il se demandait peut-être s'il ne devait pas les suivre, si ses oreilles et ses yeux avaient été choqués par des changements dans le culte auquel il était tendrement attaché; si les compositions

avoir vu d'un mauvais œil leurs confrères de Londres se rafraîchir avec du Madère après avoir prêché. On trouve dans les pamphlets de cet hiver-là plusieurs allusions satiriques à la fable du *Rat de ville et du Rat des Champs.*

des docteurs de Jérusalem-Chambers avaient pris la place des vieilles collectes, s'il avait vu des ecclésiastiques sans surplis porter le calice et la patène sous les voûtes de la nef à des communiants assis, le lien qui l'enchaînait encore à l'Eglise Établie aurait été rompu, il aurait rejoint quelque assemblée de Non-Jureurs où on célébrait sans mutilation le service qu'il aimait. La secte nouvelle, qui se composait encore presque exclusivement de prêtres, se serait bientôt grossie de nombreuses et vastes congrégations; dans ces congrégations on eût certainement trouvé un beaucoup plus grand nombre de personnes opulentes, de haute naissance, ou d'une éducation distinguée, que dans un autre corps de dissidents. Les schismatiques épiscopaux, ainsi renforcés, seraient devenus probablement aussi formidables pour le nouveau roi et ses successeurs que les schismatiques puritains l'avaient été pour les princes de la maison de Stuart. C'est un fait incontestable et très-instructif que nous sommes, en grande mesure, redevables de la liberté civile et religieuse dont nous jouissons, à l'opiniâtreté avec laquelle le parti de la Haute-Église, dans la convocation de 1689 refusa même de délibérer sur aucun plan de réunion [1].

[1] Burnet II, 33, 34. Les meilleurs récits de ce qui se passa dans cette Convocation sont dans la *Relation historique* jointe à la seconde édition de la *Vox Cleri*, et le passage de l'*Histoire* de Kennet, auquel j'ai déjà renvoyé le lecteur. Le premier récit est dû à un très-grand partisan de la Haute-Eglise, le second à un très-grand partisan de la Basse-Eglise. Les personnes qui désirent de plus amples informations sur ce sujet doivent consulter les pamphlets contemporains, parmi les lesquels figurent les suivants : *Vox Populi*, *Vox Laici*, *Vox Regis et Regni*, la *Tentative de guérison*, la *Lettre à un ami par le doyen Prideaux*, la *Lettre d'un ministre de la province à un membre de la Convocation*, la *Réponse a la joyeuse réponse de la Vox Cleri*, les *Remarques de la province sur deux lettres relatives à la Convocation*, la *Justification des Lettres en réponse a la Vox Cleri*, la *Réponse a la Lettre d'un ministre de province*. Tous ces pamphlets parurent à la fin de 1689 ou au commencement de 1690.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

DU TOME PREMIER.



CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE II.

CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

